


G. D. HOWE



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

AUGUSTIN THIERRY

TOME I.

. . . . The folc of Normandie,
Among us woneth yet, and schulleth ever mo. . . .
Of the Normannes beth thys hey men, that beth of thys lond,
And the lowe men of Saxons.

ROBERT OF GLOUCESTER'S CHRONICLE, vol. I, p. 3 et 363.

« Les gens de Normandie habitent encore parmi nous, et y demeureront à jamais... Des Normands descendent les hommes de haut rang qui sont en ce pays, et les hommes de basse condition sont fils des Saxons. »

CHRONIQUE DE ROBERT DE GLOCESTER.

PARIS. — IMPRIMÉ PAR J. CLAYE ET Cᵉ
RUE SAINT-BENOÎT, 7.



AUGUSTIN THIERRY.

MDCCCLI.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE

L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS

DE SES CAUSES ET DE SES SUITES JUSQU'A NOS JOURS

EN ANGLETERRE, EN ÉCOSSE, EN IRLANDE ET SUR LE CONTINENT

PAR AUGUSTIN THIERRY

MEMBRE DE L'INSTITUT

Neuvième édition, revue et corrigée

TOME PREMIER

PARIS

FURNE ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS

MDCCCLI.

AVERTISSEMENT

POUR LA TROISIÈME ÉDITION

Cet ouvrage, publié pour la première fois en 1825, a paru de nouveau en 1826, augmenté de pièces justificatives, mais sans que le texte eût reçu aucune amélioration importante. A cette époque, trop voisine de l'instant où j'avais mis la dernière main à mon travail, il ne m'était pas encore possible de le considérer d'un regard impartial, de me détacher des impressions et des idées sous l'influence desquelles j'avais poursuivi et achevé une si longue tâche. Mais, après un intervalle de quatre années, je me suis cru en état de juger avec liberté d'esprit ces pages écrites dans un temps déjà éloigné, et d'exercer envers moi-même toutes les sévérités de la critique. J'ai soumis à une révision lente et consciencieuse l'ensemble et les détails, la composition et le style. J'ai souvent ajouté, souvent retranché, et fait de nombreuses corrections, soit pour donner plus de relief aux circonstances du récit, soit pour rendre le langage plus net et plus coulant. Je me flatte d'avoir fait complétement disparaître ce qui tenait à des préoccupations de jeunesse, ce qu'il y avait, dans certains passages, d'un peu hasardé, quant aux vues, ou d'un peu acerbe, quant à l'expression.

Grâce à l'obligeance d'un Anglais, aussi distingué par ses lumières que zélé pour l'histoire de son pays, M. Wickham, membre du conseil privé de S. M. Britannique, j'ai pu consulter par moi-même le texte de différents manuscrits relatifs à la conquête normande, et donner ainsi plusieurs faits entièrement neufs. Tels sont les détails sur la mort du grand chef de partisans Hereward, extraits d'une histoire des Anglo-Saxons, en rimes françaises, du XIIe siècle[1], et le récit de la capitulation de Londres, tiré d'un poëme latin récemment découvert dans la bibliothèque royale de Bruxelles[2]. Ce curieux document se compose de huit cent vingt vers élégiaques, ouvrage d'un contemporain, qui décrit, d'une manière quelquefois simple et quelque-

[1] Chroniques de Geoffroi Gaimar, mss. Arundel du Collége d'armes à Londres, no XIV, et mss. royal du Musée britannique, no 13, A, XXI.

[2] Mss. des ducs de Bourgogne, no 8758. — Ce poëme a été publié en 1840 par M. Francisque Michel dans le IIIe volume de ses *Chroniques anglo-normandes*. (Note de la 6e édition.)

fois emphatique, la descente des Normands en Angleterre, la bataille de Hastings, et le couronnement de Guillaume le Conquérant. Dans sa narration de la bataille, l'auteur, tout dévoué qu'il se montre à la cause du duc de Normandie, rend témoignage de l'indomptable fierté du roi Harold et de la bravoure des Saxons; mais, sauf quelques circonstances de peu d'intérêt, les choses qu'il raconte se trouvent ailleurs. Il n'en est pas de même de la partie du poëme consacrée aux événements postérieurs : là se rencontre, pour la première fois, une peinture détaillée de l'état de Londres durant le blocus d'un mois que cette capitale eut à souffrir, et des circonstances qui hâtèrent sa soumission [1].

Le point le plus faiblement traité, dans les deux éditions précédentes, était la formation du comté ou duché de Normandie. J'ai retouché ce récit, en y ajoutant de nouveaux détails, empruntés, pour la plupart, à l'ouvrage de M. Depping sur les expéditions maritimes des Normands. Cet excellent livre est l'un des trois que je recommande aux personnes studieuses dont la curiosité voudrait épuiser les faits entre lesquels j'ai dû choisir : les autres sont l'*Histoire des Anglo-Saxons*, par le savant et respectable Turner, et l'*Histoire d'Angleterre* du docteur Lingard, qui se distingue de toutes les précédentes par des recherches approfondies et une rare intelligence du moyen âge. Mon but ne pouvait être de tout dire sur l'état politique, civil et intellectuel des Anglo-Saxons et des Gallo-Normands. Au contraire, il m'a fallu négliger beaucoup de questions intéressantes, afin de ne pas encombrer la scène où devaient agir ces deux peuples dans le grand drame de la conquête. C'est une règle dont je ne me suis point départi, en revoyant mon ouvrage avec l'attention la plus scrupuleuse; car, à mon avis, toute composition historique est un travail d'art autant que d'érudition : le soin de la forme et du style n'y est pas moins nécessaire que la recherche et la critique des faits.

Le long et laborieux examen auquel je viens de me livrer était pour moi une dette de reconnaissance envers le public; j'y ai consacré, pendant quinze mois, toutes les heures que je pouvais dérober aux tristes soins qu'exige l'état de souffrance et d'infirmité où je languis depuis bien longtemps. Ma tâche est terminée : me sera-t-il donné d'en accomplir une nouvelle, de faire un troisième pas dans cette série de travaux que j'aimais à rêver si longue? Je n'ose l'espérer; mais tant qu'il me restera quelque souffle de vie, jamais je ne me séparerai de ces études : elles furent ma passion la plus vive, dans des années de force et de jeunesse; elles me consolent maintenant, au milieu des ennuis d'une vieillesse anticipée.

[1] *Voyez* tome II, Pièces justificatives, liv. IV, n° 2.

Carqueiranne près Hyères, le 3 février 1830.

INTRODUCTION

Les principaux États de l'Europe moderne sont parvenus aujourd'hui à un très-haut degré d'unité territoriale; et l'habitude de vivre sous le même gouvernement et au sein de la même civilisation semble avoir introduit parmi les habitants de chaque État une entière communauté de mœurs, de langage et de patriotisme. Cependant il n'en est peut-être pas un seul qui ne présente encore des traces vivantes de la diversité des races d'hommes qui, à la longue, se sont agrégées sur son territoire. Cette variété de races se montre sous différents aspects. Tantôt une complète séparation d'idiomes, de traditions locales, de sentiments politiques, et une sorte d'hostilité instinctive, distinguent de la grande masse nationale la population de certains cantons peu étendus; tantôt une simple différence de dialecte, ou même d'accentuation, marque, quoique d'une manière plus faible, la limite des établissements fondés par des peuples d'origine diverse, et longtemps séparés par de profondes inimitiés. Plus on se reporte en arrière du temps où nous vivons, plus on trouve que ces variétés se prononcent; on aperçoit clairement l'existence de plusieurs peuples dans l'enceinte géographique qui porte le nom d'un seul : à la place des patois provinciaux, on rencontre des langues complètes et régulières; et ce qui semblait uniquement défaut de civilisation et résistance au progrès des lumières prend, dans le passé, l'aspect de mœurs originales et d'un attachement patriotique à d'anciennes institutions. Ainsi, des faits qui ne sont plus d'aucune importance sociale conservent encore une grande importance historique. C'est fausser l'histoire que d'y introduire le mépris philosophique pour tout ce qui s'éloigne de l'uniformité de la civilisation actuelle, et de regarder comme seuls dignes d'une mention honorable les peuples au nom desquels le hasard des événements a attaché l'idée et le sort de cette civilisation.

Les populations du continent européen et des îles qui l'avoisinent sont venues, en différents temps, se juxtaposer, et envahir, les unes sur les autres, des territoires déjà occupés, ne s'arrêtant qu'au point où des obstacles naturels ou bien une résistance plus forte, occasionnée par une plus grande concentration de la population vaincue, les obligeaient de faire halte. Ainsi les

vaincus de diverses époques se sont trouvés, pour ainsi dire, rangés par couches de populations dans les différents sens où s'étaient dirigées les grandes migrations des peuples. Dans ce mouvement d'invasions successives, les races les plus anciennes, réduites à un petit nombre de familles, ont déserté les plaines et fui vers les montagnes, où elles se sont maintenues pauvres, mais indépendantes, tandis que les envahisseurs, envahis à leur tour, devenaient serfs de la glèbe dans les campagnes qu'ils occupaient, faute de rencontrer un asile vacant dans des lieux inexpugnables[1].

La conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie, en l'année 1066, est la dernière conquête territoriale qui se soit opérée dans la partie occidentale de l'Europe. Depuis lors, il n'y a plus eu que des conquêtes politiques, différentes de celles des barbares qui se transportaient en familles sur le territoire envahi, se le partageaient par tête, et ne laissaient aux vaincus que la vie, sous la condition de travailler et de rester paisibles. Cette invasion ayant eu lieu dans un temps plus rapproché de nous que celles des populations qui, au v[e] siècle, démembrèrent l'empire romain, nous possédons, sur tous les faits qui s'y rapportent, des documents bien plus nombreux. Ils sont même assez complets pour donner une juste idée de ce qu'était la conquête au moyen âge; pour montrer comment elle s'exécutait et se maintenait, quel genre de spoliations et de souffrances elle faisait subir aux vaincus, et quels moyens employaient ceux-ci pour réagir contre leurs envahisseurs. Ce tableau, retracé dans tous ses détails et avec les couleurs qui lui sont propres, doit offrir un intérêt historique plus général que ne semblent le comporter les bornes de temps et de lieu où il est circonscrit; car presque tous les peuples de l'Europe ont, dans leur existence actuelle, quelque chose qui dérive des conquêtes du moyen âge. C'est à ces conquêtes que la plupart doivent leurs limites géographiques, le nom qu'ils portent, et, en grande partie, leur constitution intérieure, c'est-à-dire leur distribution en ordres et en classes.

Les classes supérieures et inférieures, qui aujourd'hui s'observent avec défiance ou luttent ensemble pour des systèmes d'idées et de gouvernement, ne sont autres, dans plusieurs pays, que les peuples conquérants et les peuples asservis d'une époque antérieure. Ainsi, l'épée de la conquête, en renouvelant la face de l'Europe et la distribution de ses habitants, a laissé sa vieille empreinte sur chaque nation, créée par le mélange de plusieurs races. La race des envahisseurs est restée une classe privilégiée, dès qu'elle a cessé d'être une nation à part. Elle a formé une noblesse guerrière qui, se recrutant pour ne pas s'éteindre, de tout ce qu'il y avait d'ambitieux, d'aventuriers, de turbulents dans les rangs inférieurs, a dominé sur la masse laborieuse et paisible, tant qu'a duré le gouvernement militaire dérivant de la conquête.

[1] Les principaux mouvements de population, arrivés avant notre ère sur le continent occidental, sont exposés avec détail, et, à mon avis, avec une rare sagacité, dans l'*Histoire des Gaulois*, par mon frère Amédée Thierry.

La race envahie, dépouillée de la propriété du sol, du commandement et de la liberté, ne vivant pas des armes, mais du travail, n'habitant point des châteaux forts, mais des villes, a formé comme une société séparée, à côté de l'association militaire des conquérants. Soit qu'elle ait conservé, dans les murailles de ses villes, les restes de la civilisation romaine, soit qu'à l'aide de la faible part qu'elle en avait reçue, elle ait recommencé une civilisation nouvelle, cette classe s'est relevée, à mesure que s'est affaiblie l'organisation féodale de la noblesse issue des anciens conquérants, ou par descendance naturelle ou par filiation politique.

Jusqu'ici les historiens des peuples modernes, en racontant ces grands événements, ont transporté les idées, les mœurs et l'état politique de leur temps dans les temps passés. Les chroniqueurs de l'époque féodale ont placé les barons et la pairie de Philippe-Auguste dans la cour de Charlemagne, et ils ont confondu le gouvernement brutal et l'état violent de la conquête avec le régime plus régulier et les usages plus fixes de l'établissement féodal. Les historiens de l'ère monarchique, qui se sont exclusivement rendus les historiens du prince, ont eu des idées plus singulières et plus étroites encore. Ils ont modelé la royauté germanique des premiers conquérants de l'empire romain et la royauté féodale du XIIe siècle, sur les vastes et puissantes royautés du XVIIe. Vivant dans un temps où il n'y avait qu'un seul prince et qu'une seule cour, ils ont commodément attribué cet ordre de choses aux époques précédentes. Pour ce qui concerne l'histoire de France, les diverses invasions des Gaules, les nombreuses populations différentes d'origine et de mœurs placées sur leur territoire, la division du sol en plusieurs pays, parce qu'il y a eu plusieurs peuples, enfin la réunion lente, opérée pendant six cents ans, de tous ces pays sous le même sceptre, sont des faits entièrement négligés par eux. Les historiens formés par le XVIIIe siècle ont été également trop préoccupés de la philosophie de leur temps. Témoins des progrès de la classe moyenne, et organes de ses besoins contre la législation et les croyances du moyen âge, ils n'ont point envisagé de sang-froid ni décrit avec exactitude les temps anciens où cette classe jouissait à peine de l'existence civile. Ils ont traité les faits avec le dédain du droit et de la raison : ce qui est très-bon pour opérer une révolution dans les esprits et dans l'État, mais l'est beaucoup moins pour écrire l'histoire. Du reste, il ne faut point que cela surprenne ; on ne peut pas, quelque supériorité d'esprit que l'on ait, dépasser l'horizon de son siècle, et chaque nouvelle époque donne à l'histoire de nouveaux points de vue et une forme particulière.

Aujourd'hui il n'est plus permis de faire l'histoire au profit d'une seule idée. Notre siècle ne le veut point. Il demande qu'on lui apprenne tout, qu'on lui retrace et qu'on lui explique l'existence des nations aux diverses époques, et qu'on donne à chaque siècle passé sa véritable place, sa couleur et sa signification. C'est ce que j'ai tâché de faire pour le grand événement dont j'ai entrepris l'histoire. Je n'ai consulté que des documents et des

textes originaux, soit pour détailler les diverses circonstances du récit, soit pour caractériser les personnages et les populations qui y figurent. J'ai puisé si largement dans ces textes, que je me flatte d'y avoir laissé peu de chose à prendre. Les traditions nationales des populations les moins connues, et les anciennes poésies populaires, m'ont fourni beaucoup d'indications sur le mode d'existence, les sentiments et les idées des hommes, dans les temps et les lieux divers où je transporte le lecteur.

Quant au récit, je me suis tenu aussi près qu'il m'a été possible du langage des anciens historiens, soit contemporains des faits, soit voisins de l'époque où ils ont eu lieu. Lorsque j'ai été obligé de suppléer à leur insuffisance par des considérations générales, j'ai cherché à les autoriser en reproduisant les traits originaux qui m'y avaient conduit par induction. Enfin, j'ai toujours conservé la forme narrative, pour que le lecteur ne passât pas brusquement d'un récit antique à un commentaire moderne, et que l'ouvrage ne présentât point les dissonnances qu'offriraient des fragments de chroniques entremêlés de dissertations. J'ai cru d'ailleurs que, si je m'attachais plutôt à raconter qu'à disserter, même dans l'exposition des faits et des résultats généraux, je pourrais donner une sorte de vie historique aux masses d'hommes comme aux personnages individuels, et que, de cette manière, la destinée politique des nations offrirait quelque chose de cet intérêt humain qu'inspire involontairement le détail naïf des changements de fortune et des aventures d'un seul homme.

Je me propose donc de présenter dans le plus grand détail la lutte nationale qui suivit la conquête de l'Angleterre par les Normands établis en Gaule; de montrer, dans tout ce qu'en retrace l'histoire, les relations hostiles de deux peuples violemment réunis sur le même sol; de les suivre dans leurs longues guerres et leur séparation obstinée, jusqu'à ce que du mélange et des rapports de leurs races, de leurs mœurs, de leurs besoins, de leurs langues, il se soit formé une seule nation, une langue commune, une législation uniforme. Le théâtre de ce grand drame est l'île de Bretagne, l'Irlande, et aussi la France, à cause des relations nombreuses que les rois issus du conquérant de l'Angleterre ont eues, depuis l'invasion, avec cette partie du continent. En deçà comme au delà du détroit, leurs entreprises ont modifié l'existence politique et sociale d'un grand nombre de populations dont l'histoire est presque complétement ignorée. L'obscurité dans laquelle sont tombées ces populations ne vient point de ce qu'elles ne méritaient pas de trouver, comme les autres, des historiens; la plupart même sont remarquables par une originalité de caractère qui les distingue profondément des grandes nations où elles se sont fondues. Pour résister à cette fusion opérée malgré elles, elles ont déployé une activité politique à laquelle se rattachent de grands événements, faussement attribués jusqu'ici, soit à l'ambition de certains hommes, soit à d'autres causes accidentelles. Ces nouvelles recherches peuvent contribuer à éclaircir le problème, encore indécis, des diverses

variétés de l'espèce humaine en Europe, et des grandes races primitives auxquelles ces variétés se rattachent.

Sous ce point de vue philosophique, et à part l'intérêt pittoresque que je me suis efforcé d'obtenir, j'ai cru faire une chose véritablement utile au progrès de la science, en construisant, s'il m'est permis de parler ainsi, l'histoire des Gallois, des Irlandais de race pure, des Écossais, soit d'ancienne race, soit de race mélangée, des Bretons et des Normands du continent, et surtout de la nombreuse population qui habitait et habite encore la Gaule méridionale entre la Loire, le Rhône et les deux mers. Sans donner aux grands faits de l'histoire moins d'importance qu'ils n'en méritent, je me suis intéressé, je l'avoue, d'une affection toute particulière aux événements locaux relatifs à ces populations négligées. Quoique forcé de raconter sommairement les révolutions qui leur sont propres, je l'ai fait avec une sorte de sympathie, avec ce sentiment de plaisir qu'on éprouve en réparant une injustice. En effet, l'établissement des grands États modernes a été surtout l'œuvre de la force; les sociétés nouvelles se sont formées des débris des anciennes sociétés violemment détruites, et dans ce travail de recomposition, de grandes masses d'hommes ont perdu, non sans souffrances, leur liberté et jusqu'à leur nom de peuple, remplacé par un nom étranger. Un pareil mouvement de destruction était inévitable, je le sais. Quelque violent et illégitime qu'il ait été dans son principe, il a pour résultat présent la civilisation européenne. Mais, en rendant à cette civilisation les hommages qui lui sont dus, en admirant les nobles destinées qu'elle prépare au genre humain, il est permis de ne pas voir sans quelques regrets la ruine d'autres civilisations qui auraient pu grandir aussi et fructifier un jour pour le monde, si la fortune avait été pour elles.

J'avais besoin de donner ces courtes explications pour qu'on ne fût pas surpris, en lisant ce livre, d'y trouver l'histoire d'une conquête, et même de plusieurs conquêtes, faite au rebours de la méthode employée jusqu'ici par les historiens modernes. Tous, suivant une route qui leur a semblé naturelle, vont des vainqueurs aux vaincus; ils se transportent plus volontiers dans le camp où l'on triomphe que dans celui où l'on succombe, et présentent la conquête comme achevée aussitôt que le conquérant s'est proclamé maître, faisant abstraction, comme lui, de toutes les résistances ultérieures dont s'est jouée sa politique. Voilà comment, pour tous ceux qui, avant ces derniers temps, ont traité l'histoire d'Angleterre, il n'y a plus de Saxons après la bataille de Hastings et le couronnement de Guillaume le Bâtard; il a fallu qu'un romancier, homme de génie, vînt révéler au peuple anglais que ses aïeux du XIe siècle n'avaient pas tous été vaincus dans un seul jour.

Un grand peuple ne se subjugue pas aussi promptement que sembleraient le faire croire les actes officiels de ceux qui le gouvernent par le droit de la force. La résurrection de la nation grecque prouve que l'on s'abuse étrangement en prenant l'histoire des rois ou même des peuples conquérants pour

celle de tout le pays sur lequel ils dominent. Le regret patriotique vit encore au fond des cœurs longtemps après qu'il n'y a plus d'espérance de relever l'ancienne patrie. Ce sentiment, quand il a perdu la puissance de créer des armées, crée encore des bandes de partisans, des brigands politiques dans les forêts ou sur les montagnes, et fait vénérer comme des martyrs ceux qui meurent sur le gibet. Voilà ce que des travaux récents nous ont appris pour la nation grecque [1], et ce que j'ai trouvé pour la race anglo-saxonne, en recueillant son histoire où personne ne l'avait cherchée, dans les légendes, les traditions et les poésies populaires. La ressemblance entre l'état des Grecs sous les Turks et celui des Anglais de race sous les Normands, non-seulement pour ce qu'il y a de matériel dans l'asservissement, mais pour la forme particulière que revêt l'esprit national au milieu des souffrances de l'oppression, pour les instincts moraux et les croyances superstitieuses qui en naissent, pour la manière de haïr ceux qu'on voudrait et qu'on ne peut vaincre, et d'aimer ceux qui luttent encore lorsque la masse courbe la tête, est un fait bien digne de remarque. De ce rapprochement peut sortir quelque lumière pour l'étude morale de l'homme.

Le point de vue de la distinction des races en Angleterre, après la conquête, ne donne pas seulement de l'importance à des faits inaperçus ou négligés ; il donne une physionomie et une signification toute nouvelle à des événements célèbres, mais inexactement expliqués. La longue querelle du roi Henri II et de l'archevêque Thomas Becket est un de ces événements; l'on en trouvera dans cet ouvrage une version entièrement différente de celle qui est le plus en crédit. Si, dans le récit de la lutte de ces deux personnages célèbres, les historiens philosophes ont pris parti contre le plus faible et le plus malheureux, c'est faute d'avoir envisagé cette lutte sous son véritable aspect, faute d'avoir connu tous les éléments dont se composait la haine mutuelle des deux adversaires. Ils ont complétement oublié, envers un homme assassiné avec des circonstances odieuses, les principes de justice et de philanthropie dont ils faisaient profession. Après six siècles, ils ont poursuivi sa mémoire avec acharnement ; et pourtant il n'y a rien de commun entre la cause des ennemis de Thomas Becket au XIIe siècle, et celle de la philosophie, au XVIIIe. Henri II n'était point un roi citoyen, un partisan de l'indépendance religieuse, un antagoniste systématique de la domination papale; et, comme on le verra, il s'agissait de tout autre chose dans son aversion obstinée pour un homme contre lequel il fut le premier à solliciter l'appui du pape.

Si les graves circonstances qui signalèrent la dispute du cinquième roi de race normande avec le premier archevêque de race anglaise depuis la conquête, doivent être attribuées, plus qu'à toute autre cause, à l'hostilité encore vivante des conquérants et des vaincus, un autre fait non moins important, la grande guerre civile qui s'éleva sous les règnes de Jean et de Henri III, fut

[1] Voyez les excellentes Dissertations historiques, insérées par M. Fauriel dans son recueil des *Chants populaires de la Grèce moderne*.

aussi une querelle de races plutôt que de gouvernement. Elle eut pour motif réel la crainte, bien ou mal fondée, qu'éprouvèrent les barons d'origine normande de subir une conquête de la part d'étrangers appelés en Angleterre par les rois, et d'être dépouillés de la grande propriété territoriale et du gouvernement par des Poitevins, des Aquitains et des Provençaux, comme, un siècle et demi auparavant, eux-mêmes en avaient dépossédé les Saxons. C'est cet intérêt matériel, et non le pur désir de fonder des institutions politiques, qui mit en insurrection contre les rois le *baronnage* et la *chevalerie* d'Angleterre. Si ce grand mouvement aristocratique fut soutenu par la faveur populaire, c'est que l'alarme d'une seconde conquête et l'indignation contre ce qui semblait devoir l'amener, fut commune au pauvre et au riche, au Saxon et au Normand.

L'examen approfondi de tous les phénomènes politiques qui accompagnèrent les conquêtes au moyen âge, et l'observation du rôle qu'y joua la religion, m'ont conduit à une nouvelle manière de considérer les progrès du pouvoir papal et de l'unité catholique. Jusqu'ici les historiens ont présenté ce pouvoir comme s'étendant uniquement par une influence métaphysique, comme conquérant par la persuasion; mais est il certain que ses conquêtes, ainsi que toutes les autres, se sont effectuées par les moyens ordinaires, par des moyens matériels. Si les papes n'ont pas fait, en personne, d'expéditions militaires, ils se sont associés à presque toutes les grandes invasions et à la fortune des conquérants, même de conquérants encore païens. C'est la destruction des églises indépendantes, opérée, dans l'Europe chrétienne, concurremment avec celle des nations libres, qui a donné de la réalité au titre d'universelle, pris par l'église romaine longtemps avant que ce titre lui convînt. Depuis le vᵉ siècle jusqu'au xiiiᵉ, il n'y a pas eu une seule conquête qui n'ait profité à la cour de Rome autant qu'à ceux qui l'avaient opérée par la lance et par l'épée. Ce point de vue encore inaperçu de l'histoire du moyen âge m'a conduit, à l'égard des différentes églises nationales que l'église romaine appelait hérétiques ou schismatiques, au même genre d'intérêt et de sympathie dont j'ai parlé plus haut relativement aux nations elles-mêmes. Comme celles-ci, elles ont succombé, sans qu'il existât aucun droit contre elles ; et l'indépendance qu'elles revendiquaient pour leurs doctrines et leur gouvernement était une partie de cette liberté morale consacrée par le christianisme.

Je dois dire, en finissant, quelques mots sur le plan et la composition de cet ouvrage. On y trouvera, ainsi que l'annonce le titre, un récit complet de tous les détails relatifs à la conquête normande, placé entre deux narrations plus sommaires, l'une des faits qui ont précédé et préparé cette conquête, l'autre de ceux qui en ont découlé comme conséquences. Avant de présenter et de mettre en action les personnages qui figurent dans le grand drame de la conquête, j'ai cherché à faire connaître le terrain sur lequel devaient avoir lieu ses différentes scènes. Pour cela, j'ai transporté le lecteur,

tantôt dans la Grande-Bretagne, tantôt sur le continent. J'ai exposé l'origine, la situation intérieure et extérieure, les premières relations mutuelles de la population de l'Angleterre et de celle du duché de Normandie, et par quelle sorte de hasards ces rapports se sont compliqués au point de devenir nécessairement hostiles, et d'amener un projet d'invasion de la part de la seconde de ces puissances. Le succès de l'invasion normande, couronnée par le gain de la bataille de Hastings, donne lieu à une conquête dont les progrès, l'établissement et les suites immédiates forment plusieurs époques bien marquées.

La première époque est celle de l'envahissement territorial : elle commence à la victoire de Hastings, le 14 octobre de l'année 1066, et embrasse les progrès successifs des conquérants, de l'est à l'ouest et du sud au nord; elle se termine en 1070, lorsque tous les centres de résistance ont été détruits, lorsque tous les hommes puissants se sont soumis ou ont abandonné le pays. La seconde époque, celle de l'envahissement politique, commence où finit la première; elle comprend la série d'efforts tentés par le conquérant pour désorganiser et dénationaliser, si l'on peut s'exprimer ainsi, la population vaincue. Elle se termine en 1076 par l'exécution à mort du dernier chef de race saxonne, et l'arrêt de dégradation du dernier évêque de cette même race. Dans la troisième époque, le conquérant soumet à un ordre régulier les résultats violents de la conquête, et transforme en propriété légale, sinon légitime, les prises de possession de ses soldats : cette époque se termine en 1086, par une grande revue de tous les conquérants possesseurs de terres qui, renouvelant ensemble au roi le serment d'hommage lige, figurent pour la première fois comme nation établie et non plus comme armée en campagne. La quatrième est remplie des querelles intestines de la nation conquérante et de ses guerres civiles, soit pour la possession du territoire conquis, soit pour le droit d'y commander. Cette période, plus longue que toutes les précédentes, ne se termine qu'en 1152, par l'extinction de tous les prétendants au trône d'Angleterre, à l'exception d'un seul, Henri, fils de Geoffroy, comte d'Anjou, et de l'impératrice Mathilde, nièce de Guillaume le Conquérant. Enfin, dans la cinquième époque, les Normands d'Angleterre et du continent, n'ayant plus à consumer en dissensions intestines leur activité et leurs forces, partent de leurs deux centres d'action pour conquérir et coloniser au dehors, ou étendre leur suprématie sans se déplacer. Henri II et son successeur, Richard I[er], sont les représentants de cette époque, remplie par des guerres sur le continent et par de nouvelles conquêtes territoriales ou politiques. Elle se termine, dans les premières années du XIII[e] siècle, par une réaction contre la puissance anglo-normande, réaction tellement violente que la Normandie elle-même, patrie des rois, des seigneurs et de la chevalerie d'Angleterre, est séparée pour jamais de ce pays, auquel elle avait donné des conquérants.

A ces différentes époques correspondent des changements successifs dans la destinée de la nation anglo-saxonne; elle perd d'abord la propriété du sol,

ensuite son ancienne organisation politique et religieuse; puis, à la faveur des divisions de ses maîtres, et en s'attachant au parti des rois contre les vassaux en révolte, elle obtient des concessions qui lui donnent, pour quelques moments, l'espérance de redevenir un peuple; ou bien elle essaie encore, quoique inutilement, de s'affranchir par la force. Enfin, accablée par l'extinction des partis dans la population normande, elle cesse de jouer un rôle politique, perd son caractère national dans les actes publics et dans l'histoire, et descend à l'état de classe inférieure. Ses révoltes, devenues extrêmement rares, sont qualifiées simplement par les écrivains contemporains de querelles entre les pauvres et les riches, et c'est l'histoire d'une émeute de ce genre, arrivée à Londres en 1196, et conduite par un personnage évidemment Saxon de naissance, qui termine le récit détaillé des faits relatifs à la conquête.

Après avoir conduit jusqu'à ce point l'histoire de la conquête normande, j'ai continué, sous une forme plus sommaire, celle des populations de races diverses qui figurent dans le cours de l'ouvrage. La résistance qu'elles opposèrent aux nations plus puissantes, leur défaite, les établissements des vainqueurs au milieu d'elles, les révolutions qu'elles ont tentées ou accomplies, les événements, soit politiques, soit militaires, sur lesquels leur influence s'est exercée, la fusion des peuples, des langues, des mœurs, et son moment précis, voilà ce que j'ai essayé d'éclaircir et de montrer. Cette dernière partie de l'ouvrage, consacrant à chaque race d'hommes un article spécial, commence par les populations continentales, qui, depuis, sont devenues françaises. Celles qu'on appelle aujourd'hui anglaises viennent ensuite, chacune à son rang; les Gallois, dont l'esprit de nationalité est si vivace qu'il a survécu à une conquête territoriale; les Écossais, qui n'ont jamais subi de conquête de ce genre, et qui ont lutté avec une si grande énergie contre la conquête politique; les Irlandais, auxquels il aurait mieux valu devenir serfs, comme les Anglo-Saxons, que de conserver une liberté précaire, au prix de la paix de tous les jours, du bien-être de chaque famille et de la civilisation du pays; enfin la population de l'Angleterre, d'origine normande ou saxonne, chez laquelle ces différences nationales sont devenues une distinction de classes, affaiblie de plus en plus par le temps.

Je n'ai plus qu'à rendre compte d'une innovation historique, purement matérielle en quelque sorte, mais qui m'a paru aussi importante que toutes les autres. L'emploi de l'orthographe anglaise, pour les noms des familles conquérantes et de leur postérité, a contribué à rendre moins sensible, dans le récit des historiens, la distinction des races. J'ai restitué soigneusement à tous ces noms leur physionomie normande, afin d'obtenir par là un plus haut degré de cette couleur locale qui me semble une des conditions non-seulement de l'intérêt, mais encore de la vérité historique. J'ai également reproduit, avec leur véritable caractère, les noms qui appartiennent à la période saxonne de l'histoire d'Angleterre et à l'époque germanique de l'histoire de France. J'ai évité, par le même motif, d'appliquer à aucun temps le

langage d'un autre, d'employer pour les faits et les distinctions politiques du moyen âge les formules du style moderne et des titres d'une date récente. Ainsi, faits politiques, détails de mœurs, formes, langage, noms propres, je me suis proposé de tout rétablir; et, en restituant à chacune des périodes de temps embrassées par mon récit ses dehors particuliers, ses traits originaux, et, si je puis le dire, son entière réalité, j'ai essayé de porter, dans cette partie de l'histoire, la certitude et la fixité qui sont le caractère des sciences positives.

HISTOIRE

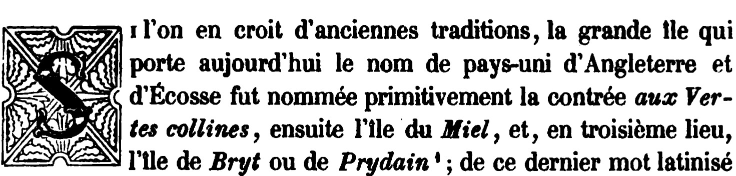
DE LA CONQUÊTE

DE L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS

LIVRE PREMIER

Depuis l'établissement des Bretons jusqu'au IXe siècle.



Si l'on en croit d'anciennes traditions, la grande île qui porte aujourd'hui le nom de pays-uni d'Angleterre et d'Écosse fut nommée primitivement la contrée *aux Vertes collines*, ensuite l'île du *Miel*, et, en troisième lieu, l'île de *Bryt* ou de *Prydain*[1]; de ce dernier mot latinisé paraît s'être formé le nom de Bretagne. Dès la plus haute antiquité, l'île de Prydain, ou la Bretagne, a paru, à ceux qui la visitaient, divisée de l'est à l'ouest en deux grandes portions inégales, dont les fleuves de Forth et de Clyde formaient la limite commune. La partie du nord se nommait Alben[2], c'est-à-dire région des montagnes; la partie du sud portait, à l'occident, le nom de Kymru, et celui de Lloëgr à l'orient. Ces deux dénominations ne dérivaient point, comme la première, de la nature du sol, mais du nom de deux peuples distincts l'un de l'autre, qui habitaient conjointement presque toute l'étendue de la Bretagne méridionale. C'étaient le peuple des Kymrys

[1] Trioedd ynys Prydain, n. 1; Myvyrian archaiology of Wales, vol. II, p. 57.
[2] Alias Alban, Albyn; en latin *Albania*, Albanie.

et celui des Lloëgrys[1], ou, pour suivre l'orthographe latine, des Cambriens et des Logriens.

La nation des Cambriens se vantait d'être la plus ancienne; elle était venue en masse des extrémités orientales de l'Europe, à travers l'Océan germanique. Une partie des émigrants avait abordé sur la côte des Gaules; l'autre était descendue sur la rive opposée du détroit[2], et avait ainsi colonisé la Bretagne, encore sans habitants humains, peuplée seulement d'ours et de bœufs sauvages, disent les traditions cambriennes[3], et où, par conséquent, les nouveaux colons s'établirent comme premiers occupants du sol, sans opposition, sans guerre et sans violence[4]. Cette honorable prétention ne peut guère se soutenir historiquement; selon toute probabilité, les émigrés cambriens trouvèrent, dans l'île de Bretagne, des hommes d'une autre origine qu'eux, et d'un langage différent, sur lesquels ils envahirent le pays. Beaucoup de noms de lieux étrangers à la langue cambrienne l'attestent, ainsi que des ruines d'une époque inconnue, attribuées par la tradition vulgaire à une race éteinte de chasseurs qui dressaient, au lieu de chiens, les renards et les chats sauvages[5]. Cette population primitive de la Bretagne fut repoussée vers l'ouest et vers le nord par l'invasion graduelle des étrangers qui avaient abordé à l'orient.

Une partie des fugitifs passa la mer et gagna la grande île, que ses habitants appelaient Érin[6], et les autres îles de l'ouest, peuplées, selon toute apparence, d'hommes de même race et de même langage que les aborigènes bretons. Ceux qui firent retraite au nord de la Bretagne trouvèrent un asile inexpugnable dans les hautes montagnes qui se prolongent depuis les bords de la Clyde jusqu'aux extrémités de l'île, et ils s'y maintinrent sous le nom de Gaels ou Galls[7], qu'ils portent encore. Les débris de cette race dépossédée, auxquels vinrent se joindre, dans différents temps, plusieurs bandes d'émigrés de l'île

[1] Plus correctement, Lloëgrwys.
[2] Fretum gallicum, fretum Morinorum.
[3] Trioedd ynys Prydain, n. 1; Archaiology of Wales, vol. II, p. 57.
[4] Ibid., n. 5; ibid., p. 58.
[5] Horæ Britannicæ, t. II, p. 81 et p. 387. — Ces ruines sont appelées ordinairement *Cyttiau y Gwyddelad*, maisons des Gaëls. Voyez Edward Lhuyd, Archæologia britannica.
[6] En latin *Ierne*, *Inverna*, *Iernia*, *Hibernia*.
[7] Plus correctement, Gadhels, Gwyddils.

d'Érin, formèrent la population de l'Albanie ou du haut-pays de l'île de Bretagne, population étrangère à celle des plaines du sud, et son ennemie naturelle, à cause des ressentiments héréditaires nés du souvenir de la conquête. L'époque où s'opérèrent ces mouvements de population est incertaine; et ce fut dans un temps postérieur, mais aussi difficile à fixer, que les hommes appelés Logriens vinrent, selon les annales bretonnes, débarquer au sud de l'île[1].

Ils émigrèrent, selon les mêmes annales, de la côte sud-ouest des Gaules, et ils tiraient leur origine de la race primitive des Cambriens, avec lesquels il leur était facile de communiquer par le langage[2]. Pour faire place à ces nouveaux venus, les premiers colons, soit volontairement, comme porte la vieille tradition, soit par force (ce qui semblerait plus croyable), se rangèrent le long des bords de la mer occidentale, qui prirent dès lors exclusivement le nom de Cambrie, pendant que les Logriens donnaient leur propre nom aux rivages du sud et de l'est, sur lesquels ils se répandirent. Après la fondation de cette seconde colonie, vint encore un troisième ban d'émigrés, issus de la même race primitive et parlant aussi le même langage ou un dialecte peu différent. Le lieu qu'ils habitaient antérieurement était la portion de la Gaule occidentale comprise entre la Seine et la Loire; et, de même que les Logriens, ils obtinrent des terres en Bretagne sans beaucoup de contestations. C'est à eux que les anciennes annales et les poëmes nationaux attribuent spécialement le nom de Brython ou Bretons, qui, dans les langues étrangères, servait à désigner d'une manière générale tous les habitants de l'île. On ignore le lieu précis de leur établissement; l'opinion la plus probable est qu'ils se fixèrent au nord des Cambriens et des Logriens, sur la frontière de la population gallique, entre le golfe du Forth et celui de Solway.

Ces nations de commune origine furent visitées en divers temps, soit pacifiquement, soit d'une manière hostile, par diverses peuplades étrangères. Des hommes partis du territoire gaulois, qu'on nomme aujourd'hui la Flandre, obligés d'abandonner sans retour leur pays natal, à cause d'une grande inondation, vinrent, sur des vaisseaux sans voiles, aborder dans la petite île de Wight et sur la côte voisine, premièrement comme hôtes de bonne grâce, et ensuite comme enva-

[1] Horæ Britannicæ, t. II, p. 292-300. — Trioedd ynys Prydain, no 5; Archaiology of Wales, vol. II, p. 58. — [2] Ibid.



hisseurs[1]. Les Coraniens[2], hommes de race teutonique, venus d'un pays que les annales bretonnes désignent par le nom de terre des marais[3], entrèrent dans le golfe formé par l'embouchure de l'Humber, et s'établirent le long des rives de ce fleuve, séparant ainsi en deux portions le territoire des Logriens. Enfin, des légions romaines,
55 avant l'ère vulg. conduites par Jules César, descendirent à la pointe orientale du territoire qui, aujourd'hui, porte le nom de Kent. Elles furent accueillies, au débarquement, avec une résistance opiniâtre par les Bretons-Logriens, retranchés derrière leurs chariots de guerre; mais bientôt, grâce à la trahison des peuplades de race étrangère, et surtout des Coraniens, les Romains, pénétrant dans l'intérieur de l'île, achevèrent peu à peu la conquête des deux pays de Logrie et de Cambrie.
1 à 410. Les annales bretonnes les appellent Césariens[4] et les comptent parmi les peuples envahisseurs qui ne firent en Bretagne qu'un séjour temporaire. « Après avoir opprimé l'île pendant quatre cents ans, disent « ses annales, et en avoir exigé par année le tribut de trois mille « livres d'argent, ils repartirent pour la terre de Rome, afin de « repousser l'invasion de la horde noire. Ils ne laissèrent à leur dé« part que des femmes et des enfants en bas âge, qui tous devinrent « Cambriens[5]. »

Durant ce séjour de quatre siècles, les Romains étendirent leur conquête et leur domination sur tout le sud de l'île, jusqu'au pied des montagnes septentrionales qui avaient servi de rempart à la population aborigène contre l'invasion des Cambriens. L'invasion romaine s'arrêta aux mêmes limites que l'invasion bretonne; et le peuple des Galls resta libre pendant que la domination étrangère pesait sur ses anciens conquérants. Il fit reculer plus d'une fois les aigles de l'empire; et son antique aversion pour les habitants du sud de la Bretagne s'accrut au milieu des guerres qu'il eut à soutenir contre les gouverneurs impériaux. Le pillage des colonies et des villes municipales, ornées de palais et de temples somptueux, redoubla, par un

[1] Trioedd ynys Prydain, n. 6; Archaiology of Wales, vol. II, p. 58. — *Belgæ*. (Jul. Cæsar. de Bello gallico.)

[2] *Corraniaid*. (Trioedd ynys Prydain, n. 6; Archaiology of Wales, vol. II, p. 58.) — En latin, *Coritani*.

[3] Trioedd ynys Prydain, n. 7; ibid.

[4] *Caisariaid*. (Trioedd ynys Prydain, n. 8; ibid.)

[5] Trioedd ynys Prydain, n. 8; Archaiology of Wales, vol. II, p. 58.

attrait nouveau, cette hostilité nationale. Chaque printemps, les hommes d'Alben ou de la Calédonie[1] passaient la Clyde dans des bateaux d'osier recouverts de cuir, et cherchaient à pénétrer sur le sol romain défendu contre eux, sur deux points de l'île, par d'immenses retranchements qui se prolongeaient d'une mer à l'autre[2]. Ces irruptions, sans cesse renouvelées, acquirent aux habitants de l'Albanie une célébrité terrible, sous les noms de *Scots* et de *Pictes*, seuls employés par les écrivains latins, qui paraissent ignorer le nom de Galls[3]. à 410.

Le premier de ces deux noms appartenait de plus aux habitants de l'île d'Érin, qu'en langue romaine on appelait également *Hibernie* ou *Scotie*. La fraternité des montagnards bretons avec les hommes de l'Hibernie, et les fréquentes émigrations d'un peuple vers l'autre, amenèrent cette communauté de nom. On appelait Scots, en Bretagne, les habitants des côtes et du grand archipel du nord-ouest, et Pictes ceux qui demeuraient à l'orient, sur les bords de la mer germanique. Les territoires respectifs de ces deux peuples, ou de ces deux branches distinctes d'une même population, étaient séparés par la chaîne des monts Grampiens, au pied desquels Gallawg[4], le grand chef des forêts du nord[5], avait vaillamment combattu contre les légions de l'empire. Les Scots et les Pictes différaient par leur manière de vivre : les premiers, habitants des montagnes, étaient chasseurs ou bergers nomades; les autres, sur un sol plus uni, avaient des établissements plus fixes, cultivaient la terre et bâtissaient des demeures solides, dont les ruines portent encore leur nom. Lorsqu'ils ne s'étaient point ligués pour une irruption vers le sud, la bonne intelligence cessait quelquefois de régner entre eux; mais, à chaque occasion qui se présentait d'assaillir l'ennemi commun, leurs deux chefs, dont l'un résidait à l'embouchure du fleuve de Tay, et l'autre entre

[1] Caledonia; en breton *Calyddon*, le pays des forêts.

[2] De l'embouchure de la Clyde à celle du Forth, *vallum Antonini*, et du golfe de Solway à l'embouchure de la Tyne, *vallum Severi*. Le retranchement de Sévère était une muraille garnie de tours. Voyez Camden, *Britannia*, t. II, p. 648 et suiv.

[3] Venit et extremis legio prætenta Britannis,
Quæ Scoto dat frena truci, ferroque notatas
Perlegit exangues, Picto moriente, figuras.
(Claudianus, de Bello getico, v. 416 et seq.)

[4] *Calgacus* dans Tacite, Vie d'Agricola.

[5] Calyddon.

4 à 410. les lacs d'Argyle, devenaient frères et joignaient leurs drapeaux. Les Bretons du midi et les colons romains, dans leurs terreurs ou dans leur haine, ne séparèrent jamais les Scots des Pictes [1].

410 à 443. Après la retraite des légions rappelées pour défendre l'Italie et Rome elle-même contre l'invasion des Goths, les Bretons cessèrent de reconnaître le pouvoir des gouverneurs étrangers qui régissaient leurs provinces et leurs villes. Les formes, les offices, l'esprit et la langue de cette administration disparurent; à sa place fut restaurée l'autorité traditionnelle des chefs de tribu, abolie autrefois par les Romains [2]. D'antiques généalogies, conservées soigneusement par les poëtes [3], servirent à désigner ceux qui pouvaient prétendre à la dignité de chefs de canton ou de famille; car ces mots étaient synonymes dans la langue des anciens Bretons [4], et les liens de parenté formaient la base de leur état social. Les gens du plus bas étage, parmi ce peuple, notaient et retenaient de mémoire toute la ligne de leur descendance, avec un soin qui, chez les autres nations, fut le propre des riches et des grands [5]. Tout Breton, pauvre comme riche, avait besoin d'établir sa généalogie, pour jouir pleinement de ses droits civils et faire valoir ses titres de propriété dans le canton où il avait pris naissance; car chaque canton appartenait à une seule famille primitive; et nul ne possédait légitimement aucune portion du sol, s'il n'était membre de cette famille qui, en s'agrandissant, avait formé une tribu.

Au-dessus de cet ordre social, d'où résultait une fédération de petites souverainetés héréditaires, les Bretons, affranchis de l'autorité romaine, élevèrent, pour la première fois, une haute souveraineté nationale : ils créèrent un chef des chefs [6], un roi du pays, comme s'énoncent leurs vieilles annales, et ils le firent électif. Cette institution nouvelle, destinée à donner au peuple plus d'union et plus de

[1] Gildas, de Excidio Britanniæ, passim.

[2] Zosimus, apud Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 586.

[3] En langue bretonne, *Beirdd*, Bardes.

[4] *Penteulu*, is literally the head of the family. (Laws of Hywel Dda; Cambro-briton, vol. II, p. 298.)

[5] Genealogiam quoque generis sui etiam de populo quilibet observat, et non solum avos, atavos, se usque ad sextam vel septimam et ultra procul generationem, memoriter et prompte genus enarrat. (Giraldi Cambrensis Cambriæ descriptio, cap. XVII; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 890.

[6] Penteyrn.

force contre les attaques du dehors, devint pour lui, au contraire, une cause de divisions, de faiblesse et bientôt d'asservissement. Les deux grandes populations qui se partageaient le sud de l'île prétendirent chacune au droit exclusif de fournir des candidats pour la royauté du pays. Le siége de cette royauté centrale était sur le territoire logrien, dans l'ancienne ville municipale que les Bretons nommaient Lon-din [1], ou la ville des vaisseaux : il en résultait que les hommes de race logrienne parvenaient plus facilement que les autres à la dignité de chef des chefs. Les Cambriens, jaloux de cet avantage, soutenaient que l'autorité royale appartenait légitimement à leur race, comme la plus antique, comme celle qui avait accueilli les autres sur le sol de la Bretagne. Pour justifier cette prétention, ils faisaient remonter l'origine du pouvoir qu'ils ambitionnaient bien au delà des conquêtes romaines, et ils en attribuaient l'institution à un certain Prydain, fils d'Aodd, Cambrien, qui autrefois, disaient-ils, avait réuni l'île entière sous un même gouvernement monarchique, et décrété que ce gouvernement serait à jamais possédé par sa nation [2]. On ne sait par quelles fables les gens du sud et de l'est répliquèrent à ces fables : mais la dispute s'envenima; toute la Bretagne fut en guerre civile pour des rivalités d'amour-propre. L'intervention des peuplades d'origine étrangère, toujours hostiles contre les deux grandes branches de la population bretonne, alimenta les discordes de celle-ci et entretint la guerre intestine. Sous une succession de chefs intitulés nationaux, et toujours désavoués par une partie de la nation, nulle armée ne se leva, en remplacement des légions romaines, pour garder la frontière du pays contre les incursions des tribus galliques. 410 à 449

Au milieu de ce désordre, les Pictes et les Scots forcèrent le double rempart que les Romains avaient jadis élevé contre eux, et d'autres ennemis non moins redoutables fondirent sur les côtes maritimes. C'étaient des pirates venus des rivages et des îles de l'Océan germanique, pour piller et retourner chez eux chargés de butin. Lorsque la tempête faisait rentrer dans le port les grands vaisseaux de construction romaine, on les voyait naviguer à pleines voiles sur des

[1] Al. Llundain; en latin, *Londinium*.
[2] Trioedd ynys Prydain, n. 2; Archalology of Wales, vol. II, p. 57.



410 à 443. barques légères[1], aborder et attaquer à l'improviste. Plusieurs tribus bretonnes firent séparément de grands efforts, et livrèrent quelques combats heureux contre leurs agresseurs, soit germains, soit de race gallique. Les habitants des côtes du sud, qui communiquaient fréquemment avec le continent, sollicitèrent des secours étrangers;
443 à 449. une ou deux fois des troupes romaines, venues de la Gaule, combattirent pour les Bretons, et les aidèrent à réparer les grandes murailles construites par les empereurs Antonin et Sévère[2]. Mais le temps arriva bientôt où les Romains eux-mêmes furent poussés hors de la Gaule par trois invasions de barbares, au midi, à l'est et au nord, et par l'insurrection nationale des contrées maritimes de l'ouest[3]. Les légions se replièrent sur l'Italie, et dès lors il n'y eut plus pour les Bretons aucun secours à espérer de l'empire[4].

Dans ce temps, la dignité de chef suprême de toute la Bretagne se trouvait aux mains d'un homme appelé Guorteyrn[5], de race logrienne. Plusieurs fois il assembla autour de lui tous les chefs des tribus bretonnes, afin de prendre, de concert avec eux, des mesures pour la défense du pays contre les invasions septentrionales. Il régnait peu d'union dans ces conseils, et, soit à raison, soit à tort, Guorteyrn avait beaucoup d'ennemis, surtout parmi les habitants de l'ouest, qui rarement consentaient à approuver ce que proposait le Logrien. Celui-ci, en vertu de sa prééminence royale, d'après l'avis de plusieurs tribus, mais sans l'aveu des Cambriens[6], prit tout à coup la résolution d'introduire en Bretagne une population de soldats étrangers, qui, moyennant des subsides d'argent et des concessions de terres, feraient, au service des Bretons, la guerre contre les Pictes et les Scots. Vers l'époque où fut prise cette décision que les opposants

[1] Quin et aremoricus piratam saxona tractus
Sperabat, cui pelle salum sulcare britannum
Ludus, et assuto glaucum mare findere lembo.
(Sidonii Apollinaris Carmina, apud Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 807.)

[2] Gildæ Hist., cap. XII, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 4, ed. Gale.

[3] Totus ille tractus armorichus... ejectis magistratibus romanis... (Zosimus, apud Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 587.)

[4] Gildæ Hist., cap. XVII, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 6, ed. Gale.

[5] *Gwrtheyrn*, selon l'orthographe cambrienne. Les historiens anglo-saxons écrivent *Wyrtegern* ou *Wortigern*, ce qui devait produire le même son, d'après leur manière de prononcer.

[6] Trioedd ynys Prydain, n. 9; Archaiology of Wales, vol. II, p. 59.

traitaient de lâche, le hasard amena sur la côte de Bretagne trois vaisseaux de corsaires germains, commandés par deux frères appelés Henghist et Horsa[1]; ils abordèrent à l'orient du pays de Kent, sur la même pointe de terre où jadis avaient débarqué les légions romaines. 449.

Il paraît que les hommes des trois navires venaient cette fois en Bretagne comme marchands, et non comme pirates. Ils étaient de la nation des Jutes ou Iutes, nation affiliée à une grande ligue de peuples répandus sur la côte marécageuse de l'Océan, au nord de l'Elbe, et s'intitulant tous du nom de Saxons, ou d'*hommes aux longs couteaux*[2]. D'autres confédérations du même genre s'étaient déjà formées parmi les peuples teutoniques, soit pour mieux résister aux Romains, soit pour prendre contre eux l'offensive avec plus d'avantage. L'on avait ainsi vu paraître successivement la ligue des Alamans ou *hommes par excellence*, et celle des Franks ou *rudes aux combats*[3]. A leur arrivée sur la côte de Bretagne, les chefs saxons Henghist et Horsa reçurent du roi breton Guorteyrn un message et la proposition d'un enrôlement militaire pour eux et pour une armée de leur pays. Cette proposition n'avait rien d'étrange à leurs yeux, car la guerre était leur principale industrie. Ils promirent un corps de troupes considérable, en échange de la petite île de Tanet[4], formée sur le rivage de Kent, d'un côté par la mer et de l'autre par une rivière qui se sépare en deux bras. Dix-sept navires amenèrent du nord la nouvelle colonie militaire; elle fit le partage de son île, et s'y organisa selon ses usages, sous le commandement des deux frères auteurs de l'entreprise. Elle recevait des Bretons, ses hôtes, toutes les choses nécessaires à la vie; plusieurs fois elle combattit vaillamment et fidèlement pour eux, et leva contre les Pictes et les Scots son étendard où était peint un cheval blanc, sorte d'emblème qui

[1] Chronicon saxonicum, ed Gibson, p. 12. — L'orthographe saxonne est : *Hengist*. *Hengist* signifie un étalon, et *hors*, alias *hros*, un cheval. En général, le *g* saxon est toujours dur. Désormais le *gh* sera, comme ici, substitué au *g* dans tous les noms propres d'origine germanique.

[2] *Sax*, *saex*, *seax*, *sæx*, *sex*, *sahs*; couteau, épée courte. *Handsax*, un poignard. (Gloss. Wachter.)

[3] *All*, *eall*, tout, entièrement; *man*, *mann*, *mand*, homme. — *Frak*, *frek*, *frech*, *vrek*, *vrang*, rude, âpre, féroce. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre VI.

[4] En breton *Danet*, aujourd'hui *Thanet*.

449. répondait aux noms de ses deux chefs[1]; plusieurs fois des bandes
de montagnards, fortes en nombre, mais mal armées de piques longues et fragiles, prirent la fuite devant les grandes haches qui étaient
449 à 455. l'arme nationale de la confédération saxonne[2]. Ces exploits excitèrent
en Bretagne beaucoup de joie et d'amitié pour les Saxons. « Après « avoir défait nos ennemis, dit un ancien poëte, ils célébraient avec « nous les réjouissances de la victoire; nous fêtions à l'envi leur bien« venue : mais maudit soit le jour où nous les avons aimés ! maudits « soient les lâches dont Guorteyrn suivit le conseil[3] ! »

En effet, la bonne intelligence ne fut pas de longue durée entre ceux qui faisaient la guerre et ceux pour qui la guerre se faisait; les premiers demandèrent bientôt plus de terres, de vivres et d'argent qu'il n'en avait été stipulé, et menacèrent de se payer eux-mêmes par le pillage et l'usurpation, si l'on refusait de les satisfaire[4]. Pour rendre ces menaces plus effectives, ils appelèrent à eux spontanément de nouvelles bandes d'aventuriers, soit de leur propre nation, soit des autres peuples de la ligue saxonne. L'émigration continuant toujours, les terres assignées par les Bretons cessèrent d'être suffisantes, les limites convenues furent dépassées, et bientôt s'aggloméra sur la côte du pays de Kent une nombreuse population germanique. Les indigènes, qui avaient besoin de son secours et qui la craignaient, traitaient avec elle de nation à nation. Il y eut, de part et d'autre, de fréquents messages et de nouvelles conventions conclues et aussitôt violées[5]. Enfin les derniers liens se rompirent : les Saxons firent alliance avec les Pictes; ils les invitèrent par des messages à descendre en armes vers le sud, et eux-mêmes, à la faveur de cette diversion, s'avancèrent de l'est à l'ouest dans l'intérieur de la Bretagne, chassant devant eux la population bretonne, ou l'obligeant à se soumettre. Celle-ci ne leur ouvrit point facilement passage; une fois même elle les repoussa jusqu'à la mer et les contraignit de se

[1] Voyez la note 1 de la page précédente.

[2] Cùm...., illi pilis et lanceis pugnarent, isti vero securibus gladiisque longis..... (Henrici Huntindoniensis Hist., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 309, ed. Savile.)

[3] Chant national des Bretons. (*Arymes Prydein vawr*; Cambrian register for 1796, p. 554 et suiv.)

[4] Et nisi profusior eis munificentia cumularetur, testantur se cuncta insulæ, rupto fœdere, depopulaturos. (Gildæ Hist., cap. XXIII, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 8, ed. Gale.)

[5] *Arymes Prydein vawr;* Cambrian register for 1796, p. 554 et suiv.

rembarquer; mais ils revinrent plus acharnés et plus nombreux, con- 449
quirent l'étendue de plusieurs milles de pays sur la rive droite de la à 455.
Tamise, et ne quittèrent plus leurs conquêtes. L'un des deux frères 455
qui les commandaient fut tué en combattant[1]; l'autre, de simple chef à 477.
de guerre, devint roi d'une nation établie[2], et son territoire prit le nom de royaume des hommes de Kent, en langue saxonne, Kent-wara-rike[3].

Vingt-deux ans après le premier débarquement des Germains, un 477
autre chef saxon, nommé Ælla, amena trois vaisseaux au midi du à 495.
territoire de Kent, et, refoulant les Bretons vers le nord et vers l'ouest, il établit une seconde colonie qui reçut le nom de royaume
des Saxons du sud[4]. Dix-huit années après, un certain Kerdic[5], suivi 495
de la plus puissante armée qui eût encore passé l'Océan pour cher- à 530.
cher des terres en Bretagne, débarqua sur la côte méridionale, à l'ouest des Saxons du sud, et fonda un troisième royaume, sous le
nom de Saxe occidentale[6]. Les chefs qui succédèrent à Kerdic éten- 530
dirent par degrés leur conquête jusqu'au voisinage de la Saverne : à 542.
c'est là qu'était l'ancienne frontière de la population cambrienne; les envahisseurs ne trouvèrent pas cette population disposée à leur céder la place; elle soutint contre eux une lutte opiniâtre, pendant laquelle d'autres émigrés, débarquant sur la côte de l'est, s'emparèrent de la rive gauche de la Tamise et de la grande cité de Londin ou de Londres. Ils intitulèrent Saxe orientale[7] le territoire où ils s'établirent. Toutes ces conquêtes se firent aux dépens du seul pays de Logrie et de la race des Bretons-Logriens, qui avait invité les Saxons à venir habiter chez elle.

Du moment que la ville de Londres fut prise, et que les côtes de la Logrie devinrent saxonnes, les rois et les chefs choisis pour tenir tête aux conquérants furent tous de race cambrienne. Tel était le

[1] Et ibi cecidit Horsa cum filio Guorthigirn, cujus nomen erat Catigirnus. (Nennii Hist. Briton, cap. XLVI, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 110, ed. Gale.)

[2] Guth-cynig, wig-cyning, folces-cyning, theod-cyning, land-cyning. — Voyez le glossaire saxon d'Edward Lye.

[3] La chronique saxonne orthographie *Cant-wara-rice*; le *c* saxon est un *k*. — Henrici Huntind. Hist., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 310 et 311, ed. Savile. — Bedæ presbyteri Historia ecclesiastica, lib. II, cap. XV. — [4] *Suth-seaxna-rice*.

[5] Pour maintenir la prononciation originale, le *k* sera invariablement substitué au *c* dans tous les noms propres germaniques.

[6] *West-seaxna-rice*, plus brièvement *West-seax*. (Chron. saxon., ed Gibson, p. 18 à 30.)

[7] *East-seaxna-rice*, *East-seax*. (Ibid. p. 12 à 30.)

530 à 542. fameux Arthur. Il vainquit les Saxons dans plusieurs batailles ; mais, malgré les services qu'il rendait aux siens, il eut des ennemis parmi eux, comme en avait eu Guorteyrn. Le titre de roi lui fit tirer l'épée contre les Bretons presque aussi souvent que contre l'étranger, et il fut blessé à mort dans un combat livré à son propre neveu. On le 542 à 547. transporta dans une île formée par des rivières près d'Afallach[1], aujourd'hui Glastonbury, au sud du golfe où se jette la Saverne. Il y mourut de ses blessures ; mais, comme c'était le temps où les Saxons occidentaux envahirent ce territoire, dans le tumulte de l'invasion personne ne put dire exactement les circonstances de la mort d'Arthur, ni le lieu où il fut enseveli. Cette ignorance attira sur son nom une célébrité mystérieuse : il y avait déjà longtemps qu'il n'était plus, et on l'attendait encore ; le besoin qu'on avait du grand chef de guerre qui savait vaincre les Germains nourrissait la vaine espérance de le voir reparaître un jour. Cette espérance n'eut pas de fin ; et, durant plusieurs siècles, la nation qui avait aimé Arthur ne se découragea point d'attendre sa guérison et son retour[2].

L'émigration des habitants des marais de l'Elbe et des îles qui les avoisinent, inspira le désir d'émigrer de même à des peuples situés plus loin vers l'est, près des bords de la mer Baltique, et qu'on nommait alors Anghels ou Angles[3]. Après quelques descentes et un premier essai d'établissement sur la côte orientale de la Bretagne, les guerriers de la nation des Angles se réunirent tous ou presque tous, pour une grande expédition navale, sous un chef nommé Ida, qu'ils saluèrent du titre de roi. Leurs soixante vaisseaux abordèrent près de l'embouchure de la Tyne. Afin de se rendre plus formidables aux habitants de ces contrées, ils firent alliance avec les Pictes, ennemis naturels des Bretons et toujours prêts à fondre sur eux du côté du nord. Les nouveaux conquérants germains, assurés par cette diver-

[1] Insula avallonia.

[2] Quem adhuc vere bruti Britones expectant venturum. (Guillielmi Neubrigensis Hist., proemen., p. 13, ed. Hearn.) — Hic est Arthurus de quo Britonum nugæ hodieque delirant. (Willelmi Malmesburiensis de Gest. reg. angl., lib. I, cap. I, apud rer. anglic. Script., p. 9, ed. Savile.) — Credunt quidam de genere Britonum eum futurum vivere, et de servitute ad libertatem eos.... reducere. (Joannis de Fordun Scotichronicon, lib. III, cap. XXV, p. 219, ed. Hearne.) — Nennii Hist. Briton., cap. LXII et LXIII, apud rer. anglic. Script. t. I, p. 114, ed. Gale. — Sketch of the early history of the Cymry, by Roberts, p. 141 et suiv.

[3] Engla, Anglen.

sion, s'avancèrent rapidement de l'est à l'ouest, brûlant tout dans 542
leur marche et frappant de terreur les indigènes qui donnaient au à
roi des Angles le nom sinistre de *Porte-flamme*[1]. 547.

Malgré ses dévastations et sa bravoure, Ida fut arrêté au pied des montages d'où descend la Tyne, par une population qui lui barra le passage, pendant que les habitants de la plaine capitulaient et se rendaient à lui. « Le Porte-flamme est venu, dit un poëte breton « contemporain ; il a crié d'une voix forte : Nous seront-ils livrés nos « otages ; sont-ils prêts ? Owen répondit en tirant son épée : Ici on ne « livre point d'otages; il n'y en a pas, il n'y en aura jamais de prêts. « Alors Urien, le chef du pays, s'écria : Hommes de ma tribu, « réunis autour de moi, levons notre étendard sur la montagne et « marchons contre les envahisseurs de la plaine, tournons nos lances 547. « vers la tête des guerriers, allons chercher le Porte-flamme au mi« lieu de son armée, et tuons avec lui ses alliés[2]. »

Cet Urien, chef du pays de Reghed, aujourd'hui nommé Cumber- 547
land, remporta sur les Angles plusieurs victoires où brillèrent, à côté à
de lui, ses fils, dont Owen était le plus brave. Élu généralissime 578.
par toutes les tribus bretonnes du nord-ouest, il soutint durant plus de vingt ans, une lutte opiniâtre contre les envahisseurs étrangers, arrêta leurs progrès, et, prenant contre eux l'offensive, les repoussa jusqu'au rivage de la mer. Mais sa mort, causée par un crime, fit tomber tout d'un coup le succès de la cause bretonne ; l'union des tribus se rompit, et les étrangers reconquirent le terrain qu'ils avaient perdu[3]. Bientôt de plus grands malheurs survinrent, et une terrible défaite, où périrent le fils d'Urien et l'élite des guerriers bretons, rendit les Angles maîtres de tout le pays au nord de la Tweed jusqu'aux frontières des Pictes et des Scots.

Il y avait près de l'embouchure de la Clyde, sur le rempart élevé par les Romains entre ce fleuve et le détroit du Forth, un ancien château garni de tours, le reste le plus considérable de cette ligne de postes fortifiés ; on le nommait la forteresse de Caltraeth. C'était pour les Bretons un point stratégique d'une grande importance, car

[1] Flamddwyn.

[2] Taliesin ; *Poëmes des bardes bretons* du VIe siècle, traduits par M. de la Villemarqué, p. 400 et suiv.

[3] History of the Anglo-Saxons by Sharon Turner, vol. I, p. 302 et suiv. — Poëmes des bardes bretons du VIe siècle, p. 31, 405 et 413.



578. de là ils pouvaient tenir en échec leurs ennemis des deux races, les Angles au sud et les populations galliques au nord. Ils résolurent d'y concentrer leurs principales forces. Les clans des montagnes de Reghed, des bords du golfe de Solway, du val de la Clyde et de la rive gauche du Forth se rendirent en armes à Caltraeth et s'établirent dans la forteresse, ou, autour d'elle, sur la ligne du retranchement romain. C'est là qu'au milieu des réjouissances d'une fête nationale, où plusieurs jours se passaient en festins et en scènes d'ivresse, ils furent assaillis à l'improviste par une armée d'Angles, de Pictes, de Scots, et, chose triste à dire, de Bretons devenus vassaux des Angles [1]. Le combat fut atroce et continué durant sept jours au dehors, puis au dedans de la forteresse, dont tous les défenseurs moururent à leur poste. Trois cent soixante-trois chefs, portant le collier d'or, marque du haut commandement chez les Bretons, avaient pris avec leurs hommes le chemin de Caltraeth; il n'en revint que trois, parmi lesquels était Aneurin, l'un des bardes les plus célèbres. Il fit sur ce grand désastre de sa nation un poëme qui s'est conservé jusqu'à nous [2].

560 à 580. Après cette victoire, qui réduisit tous les clans bretons du nord-est à l'état de sujets tributaires, la domination des Angles, s'étendant jusqu'aux rives du Forth et de la Clyde, eut pour limites, avec les montagnes de l'ouest, ces deux fleuves et le cours de l'Humber. Le territoire envahi ne reçut point de la conquête un nouveau nom; les Angles conservèrent les anciennes dénominations géographiques, et s'en servirent pour distinguer politiquement leurs principales colonies. Il y eut deux royaumes fondés entre le Forth et l'Humber, dont l'un continua d'être appelé, comme dans les temps bretons, pays de Bryneich ou Bernicie, et l'autre pays de Deïfr ou Deïre; plus tard, lorsqu'ils furent réunis, on les appela collectivement pays au nord de l'Humber [3]. Le nom de royaume ou pays des Angles ne fut donné qu'à un territoire moins vaste et plus méridional, où des hommes de cette nation, avant son émigration en masse, avaient fondé une colonie peu nombreuse, mais capable de se maintenir

[1] History of the Anglo-Saxons by Sharon Turner, vol. I, p. 309 et suiv. — Poëmes des bardes bretons du VIe siècle, publiés par M. de la Villemarqué, p. 232 et suiv.

[2] Voyez le *Gododin d'Aneurin;* poëmes des bardes bretons du VIe siècle, p. 248.

[3] Northan-hymbra-rike, Northan-hymbra-land; en anglais moderne, *Northumberland;* en latin, *Northumbria.*

contre les indigènes, grâce à l'alliance des Saxons orientaux au nord 560 à
desquels elle habitait[1]. 580.

L'ancienne population des Coraniens, établie depuis des siècles au sud de l'Humber et qu'un si long séjour parmi les Bretons n'avait pu réconcilier avec eux, se joignit volontairement aux envahisseurs anglo-saxons comme elle s'était jointe autrefois aux Romains[2]. Dans son alliance avec les conquérants, son nom de peuple disparut de la contrée qu'elle occupait; mais le nom de ses alliés ne l'y remplaça point : tous les deux se perdirent, et le pays situé entre l'Humber et l'Ouse fut dès lors appelé pays de Merk[3], ou Mercie, à cause de la
nature du sol, en grande partie marécageux[4]. Ce furent des Angles 586.
descendus des territoires de Deïre et de Bernicie, ou venus de la côte orientale, qui fondèrent, sous ce nom, le huitième et dernier royaume germanique en Bretagne[5]. Les limites du peuple de Mercie[6], mélangé de Coraniens et d'Angles, ne furent point fixées dès le premier jour; ce peuple s'agrandit progressivement vers l'ouest aux dépens des Bretons encore libres, et vers le sud aux dépens des Saxons eux-mêmes, auxquels il ne se sentait point lié par la communauté d'origine d'une manière aussi étroite que les conquérants du sud l'étaient entre eux[7].

De ces huit royaumes, fondés en Bretagne dans l'espace de cent trente et un ans, par la conquête des Saxons et des Angles, aucun n'avait de territoire sur le bord de la mer de l'ouest, excepté celui des Saxons occidentaux, qui pourtant ne s'étendait point au nord du golfe où se jette la Saverne. Les côtes de l'occident, presque dans toute leur longueur, depuis l'embouchure de la Clyde jusqu'à la pointe de Cornouailles, demeuraient au pouvoir de la race indigène et surtout des Bretons-Cambriens. La forme irrégulière de ces côtes séparait de la masse de population encore libre, les tribus qui habitaient vers le midi, au delà du golfe de la Saverne, et vers le nord,

[1] East-engla-rike, East-engla-land; en latin, *Orientales Angli*, *Estanglia*.
[2] Voyez plus haut, p. 16.
[3] Myrcan, Myrcna-rice. (Chron. saxon., ed. Gibson, passim.)
[4] Merc, myrc, au pluriel myrcan, *pays marécageux*. Voyez le glossaire anglo-saxon d'Edward Lye.
[5] On n'en compte ordinairement que sept; mais il y en eut d'abord huit, puis sept, puis six, puis encore une fois huit, par l'effet de différentes révolutions.
[6] Myrcna-menu; en latin *Mercii*.
[7] Horæ Britannicæ, t. II, p. 222.

586. au delà du golfe de Solway; mais entre ces deux points opposés se trouvait un long espace de terre compacte, quoique plus ou moins resserré, selon le degré de projection des côtes dans l'Océan. Ce territoire montagneux et peu fertile, aujourd'hui nommé le pays de Galles, était l'habitation des Cambriens; ils y offraient un asile sûr, mais pauvre, aux émigrés de tous les coins de la Bretagne, aux hommes qui aimaient mieux, disent d'anciens historiens, souffrir et vivre indépendants, qu'habiter une belle contrée sous la servitude étrangère[1]. D'autres traversèrent l'Océan pour aller retrouver en Gaule un pays que leurs aïeux avaient peuplé en même temps que la Bretagne, et où vivaient encore des hommes issus de leur race et parlant leur langage[2].

450 à De nombreux vaisseaux de fugitifs bretons abordèrent successivement à la pointe occidentale de l'Armorique, dans les cantons qui, sous les Romains et même avant eux, avaient été appelés territoires des Osismiens, des Curiosolites et des Vénètes. D'accord avec les anciens habitants, qui reconnaissaient en eux des frères d'origine, les nouveaux venus se répandirent sur toute la côte septentrionale, jusqu'à la rivière de Rance, et vers le sud-est jusqu'au cours inférieur de la Vilaine. Ils fondèrent sur cette péninsule un État séparé dont les limites varièrent souvent et en dehors duquel restèrent, jusqu'au milieu du IXe siècle, les cités de Rennes et de Nantes. L'accroissement de population de ce coin de terre occidentale, le grand nombre d'hommes de race et de langue celtique[3], qui s'y trouvèrent ainsi agglomérés, le préservèrent de l'irruption du langage romain, qui, sous des formes plus ou moins corrompues, gagnait peu à peu toute la Gaule. Le nom de Bretagne fut attaché à ces côtes, et en fit disparaître les noms divers des populations indigènes, pendant que l'île qui depuis tant de siècles avait porté ce nom le perdait elle-même, et, prenant le nom de ses conquérants, commençait à être appelée

[1] Miseram cum libertate potius ibidem eligunt vitam transigere, quam hostium subjici dominio servitute. (Johan. de Fordun Scotichronicon, lib. II, cap. XLII, p. 252; ed. Hearne.)

[2] Alii transmarinas petebant regiones. (Gildæ Hist., cap. XXV, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 8, ed. Gale.)

[3] Celtæ, Κέλτοι, Galatæ, noms que les Romains et les Grecs donnaient aux populations gauloises. On est souvent obligé, faute de termes, d'appliquer ce nom indifféremment aux populations d'origine cambrienne et gallique. Voyez l'*Histoire des Gaulois*, par Amédée Thierry.

terre des Saxons et des Angles, ou, en un seul mot, Angleterre[1]. 450 à 500.

Dans le temps où les hommes de Bretagne, fuyant devant les Anglo-Saxons, s'établissaient sur la pointe de terre qu'on appelait la corne de Gaule[2], des Saxons expatriés de la Germanie venaient fixer leur demeure sur une autre pointe plus septentrionale de la côte des Gaules, aux environs de la ville dont l'ancien nom s'est changé en celui de Bayeux[3]. Dans le même temps aussi, la ligue germanique, dont les membres prenaient, depuis deux siècles, le nom de Franks, c'est-à-dire *intrépides*, descendait, en plusieurs bans, des bouchés du Rhin et de la Meuse, sur les terres centrales de la Gaule. Deux autres nations, de race teutonique, avaient déjà envahi complétement et habitaient à demeure fixe toutes les provinces du sud, entre la Loire et les deux mers. Les Goths occidentaux ou Visigoths[4] occupaient le pays situé à l'ouest du Rhône; les Burgondes[5] tenaient la contrée de l'est. L'établissement de ces deux peuples barbares n'avait pas eu lieu sans violences et sans ravages; ils avaient usurpé une portion des biens de chaque famille indigène : mais l'amour du repos et un certain esprit de justice, qui les distinguaient entre tous les Germains, avaient promptement adouci leurs mœurs; ils se rapprochaient des vaincus, que leurs lois traitaient avec impartialité, et devenaient par degrés pour eux de simples voisins et des amis. Les Goths principalement se laissaient gagner aux mœurs romaines, qui alors étaient celles des habitants civilisés de la Gaule; leurs lois étaient, en grande partie, de purs extraits du code impérial; ils se faisaient gloire des arts, et affectaient la politesse de Rome[6].

Les Franks, au contraire, remplissaient le nord des Gaules de terreur et de ravages; étrangers aux mœurs et aux arts des cités et des colonies romaines, ils les dévastaient avec indifférence et même avec une sorte de plaisir[7]. Comme ils étaient païens, aucune sympathie

[1] *Engel-seaxna-land*, *Engla-land;* prononcez Engleland : par corruption, England.

[2] *Cornu Galliæ :* c'est le même nom que celui de la pointe méridionale de l'île de Bretagne.

[3] Vid. Ducange, Glossar. ad script. mediæ et infimæ latinitatis, verbo *Otlingua Saxonica*.

[4] West-Gothen, en latin *Wisigothi*.

[5] Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre VI.

[6] Burgundiones... blande, mansuete, innocenterque vivunt, non quasi cum subjectis Gallis, sed vere cum fratribus christianis. (Paulus Orosius, apud Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 597.)

[7] Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre VI.

450 à 500. religieuse ne tempérait leur humeur sauvage. N'épargnant ni le sexe ni l'âge, disent les anciens historiens, détruisant les églises et les maisons des villes et des campagnes, ils s'avançaient graduellement vers le midi pour envahir toute l'étendue de la Gaule; tandis que les Goths et les Burgondes, poussés par une ambition pareille, mais avec des formes moins barbares, quelquefois d'accord, souvent en guerre, cherchaient à faire des progrès dans la direction opposée. Dans l'état de faiblesse où se trouvaient les provinces centrales, encore unies, mais seulement de nom, à l'empire romain, et profondément dégoûtées de cet empire, qui, selon les paroles d'un ancien poëte gaulois, leur faisait sentir le poids de son ombre[1], il y avait lieu de croire que les habitants de ces provinces, incapables de résister aux peuples conquérants qui les pressaient de trois côtés, capituleraient avec le moins féroce; qu'en un mot la Gaule entière se soumettrait, soit aux Goths, soit aux Burgondes, chrétiens comme elle, pour échapper aux mains des Franks. Telle était sa vraie politique; mais ceux qui disposaient de son sort en décidèrent autrement.

Ces hommes étaient les évêques des villes gauloises, auxquels les décrets des empereurs romains attribuaient une grande autorité administrative[2], et qui, à la faveur des désordres causés par l'invasion des barbares, avaient trouvé le moyen d'accroître illégalement cette autorité déjà exorbitante. Les évêques, qui prenaient tous alors le titre de *papes* ou pères, étaient les plénipotentiaires des cités gauloises, soit avec l'empire qui s'éloignait d'elles, soit avec les Germains qui approchaient. Ils conduisaient à leur gré les négociations diplomatiques[3], et, soit habitude, soit crainte, nul ne s'avisait de les contredire; car leur pouvoir avait pour sanction pénale les sanglantes lois de police de l'empire à son déclin.

Enfants de Rome, et strictement tenus, en vertu des ordonnances impériales, de reconnaître comme leur patron et leur chef commun

1 . . . . Portavimus umbram
Imperii.....
(Sidon. Apollinar. Carmina, apud Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 810.)

2 Leges Arcadii et Theodosii junioris.

3 Per vos (episcopos) mala fœderum currunt, per vos regni utriusque pacta conditionesque portantur. (Sidon. Apollinar. Epist., apud Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 798.)

l'évêque de la *ville éternelle*[1], de ne rien faire sans son aveu, de prendre ses décrets pour lois et sa politique pour règle, de modeler leur propre foi sur la sienne, et de contribuer ainsi par l'unité de religion à l'unité d'empire, les évêques des provinces gauloises, au moment où la puissance impériale cessa d'agir sur eux, tout libres qu'ils devinrent alors, ne suivirent point de nouveaux errements. Par instinct ou par calcul, ils travaillèrent encore, selon les paroles mêmes de l'un d'entre eux, à retenir sous l'autorité de Rome, par le lien de la foi religieuse, les pays où s'était brisé le lien de la sujétion politique[2]. Leur aversion ou leur bienveillance pour les peuples émigrés de la Germanie n'avait point pour mesure le degré de barbarie et de férocité de ces peuples, mais s'exerçait en raison de leur aptitude présumée à recevoir la foi catholique, la seule que Rome eût jamais professée. Or, cette aptitude était jugée bien plus grande dans un peuple encore païen que dans des chrétiens schismatiques, sciemment et volontairement séparés de la communion romaine, tels que les Goths et les Burgondes, qui professaient la foi du Christ selon la doctrine d'Arius. Mais les Franks étaient étrangers à toute croyance chrétienne; et cette considération suffit pour que le cœur des évêques gaulois se tournât vers eux, et que tous, suivant l'expression d'un auteur presque contemporain, souhaitassent la domination des Franks avec un désir d'amour[3].

480 à 507.

La portion du territoire des Gaules occupée par les tribus frankes s'étendait alors du Rhin à la Somme, et la tribu la plus avancée vers l'ouest et vers le sud était celle des Merowings ou enfants de Merowig[4], ainsi appelés du nom d'un de leurs anciens chefs, renommé par sa bravoure et respecté de toute la peuplade comme un aïeul commun[5]. A la tête des enfants de Merowig se trouvait un jeune

[1] Decernimus ne quid tam episcopis gallicanis, quam aliarum provinciarum... liceat sine viri venerabilis papæ *urbis æternæ* auctoritate tentare, sed illis.... pro lege si quidquid sanxit vel sanxerit. (Lex Theodosii et Valentiniani, apud Script. rer. gallic. et francic., sub anno 445, t. I, p. 768.) — Voyez ci-après, Pièces justificatives, liv. I, n° 2.

[2] Populos Galliarum, quos limes gothicæ sortis incluserit, teneamus ex fide, etsi non teneamus ex fœdere. (Sidon. Apollinar. Epist., apud Script. rer. gallic et francic., sub anno 474, t. I, p. 796.)

[3] Cùm omnes eos amore desiderabili cuperent regnare. (Gregorii Turonensis Hist. Franc., lib. II, cap. XXIII, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 178.)

[4] Voyez, pour la signification de ce nom, les *Lettres sur l'histoire de France*, Appendice.

[5] Merovicus.... a quo Franci et prius *Merovinci* vocati sunt, propter utilitatem vide-

481 à 493. homme appelé Chlodowig[1], qui joignait à l'ardeur belliqueuse de ses devanciers plus de réflexion et d'habileté. Les évêques de la partie des Gaules encore soumise à l'empire, par précaution pour l'avenir, et par suite de leur haine contre les puissances ariennes, entrèrent de leur propre chef en relation avec ce voisin redoutable; ils lui adressèrent de fréquents messages remplis d'expressions flatteuses. Plusieurs d'entre eux le visitèrent à son bivouac, que, selon la politesse romaine, ils qualifiaient du nom de *royale cour*[2]. Le roi des Franks se montra d'abord peu sensible à leurs adulations; il n'en pilla pas moins les églises et les trésors du clergé : mais un vase précieux, enlevé par les Franks dans la basilique de Reims, mit ce chef barbare en relation d'intérêts, et bientôt d'amitié, avec un prélat plus habile ou plus heureux que les autres. Sous les auspices de Remigius ou Remi, évêque de Reims, les événements parurent concourir d'eux-
493. mêmes au grand plan du haut clergé gaulois. D'abord, par un hasard trop heureux pour qu'il n'ait pas été préparé, le roi, qu'on désirait convertir à la foi romaine, épousa la seule femme orthodoxe qu'il y eût alors parmi les princes teutoniques; et l'amour de cette femme fidèle, comme s'expriment les histoires du temps, adoucit par degrés
496. le cœur du mari infidèle[3]. Dans une bataille livrée à des peuples germains qui voulaient suivre les Franks sur la terre des Gaules et en conquérir aussi leur part, Chlodowig, dont les soldats pliaient, invoqua le Dieu de Chlothilde (c'était le nom de son épouse), et promit de croire en lui, s'il était vainqueur : il le fut et tint sa parole[4].

L'exemple du chef, les présents de Chlothilde et des évêques, peut-être l'attrait de la nouveauté, amenèrent la conversion d'un bon nombre de guerriers franks que les historiens portent à trois mille[5].

licet et prudentiam illius, in tantam venerationem apud Francos est habitus, ut quasi communis pater ab omnibus coleretur. (Roriconis Gest. Franc., apud Script. rer. gallic. et francic. t. III, p. 4.) — Primum regem traduntur habuisse Meroveum, ob cujus potentia facta et mirificos triumphos, intermisso Sicambrorum vocabulo, *Merovingi* dicti sunt. (Hariulfi Chronicon centulense, ibid., p. 349.) — En langue franke *Merowings*, la terminaison *ing* indique filiation ou descendance.

[1] Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, Appendice.

[2] Aula regia. (Vita S. Vedasti, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 372.)

[3] Fidelis infideli conjuncta viro. (Aimonii Chronicon, lib. XIV, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 38.)

[4] Greg. Turon. Hist. Franc. epitom., apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 400. — Vita S. Remigii, ibid., t. III, p. 375.

[5] De exercitu vero ejus baptizati sunt amplius tria millia. (Greg. Turon. Hist. Franc., ibid., t. II, p. 178.)

La cérémonie eut lieu à Reims ; et tout ce que les arts des Romains, 496.
qui bientôt devaient périr en Gaule après avoir été usés par les barbares, fournissaient encore de brillant, fut déployé avec profusion pour orner ce triomphe de la foi catholique. Le parvis de l'église était décoré de tapisseries et de guirlandes ; des voiles de diverses couleurs affaiblissaient l'éclat du jour ; les parfums les plus exquis brûlaient en abondance dans des vases d'or et d'argent [1]. L'évêque de Reims marcha au baptistère en habits pontificaux, tenant par la main le roi frank qui allait être son fils spirituel : « Patron, lui disait celui-ci, « émerveillé de tant de pompe, n'est-ce pas là ce royaume du ciel où « tu as promis de me conduire [2] ? »

Des courriers portèrent rapidement au pape de Rome la nouvelle du baptême du roi des Franks ; des lettres de félicitations et d'amitié furent adressées de la ville éternelle à ce roi qui courbait la tête sous son joug, et lui-même envoya de riches présents comme tributs de soumission filiale, au bienheureux apôtre Pierre, protecteur de la nouvelle Rome. Du moment que le roi Chlodowig fut déclaré fils de l'église romaine, sa conquête s'agrandit en Gaule, presque sans effusion de sang. Toutes les villes du nord-ouest, jusqu'à la Loire et jusqu'au territoire des émigrés bretons, ouvrirent leurs portes à ses soldats. Les corps de troupe qui stationnaient dans ces villes passèrent 497.
au service du roi germain, et gardèrent, au milieu de ses guerriers vêtus de peaux [3], les armes et les enseignes romaines. Bientôt les 497
limites du territoire ou du royaume des Franks furent reculées vers à 500.
le sud-est ; et, à l'instigation de ceux qui l'avaient converti, le néophyte entra à main armée sur les terres conquises par les Burgondes [4].

Les Burgondes étaient ariens, c'est-à-dire qu'ils ne croyaient pas que la seconde personne de la Trinité fût de même substance que la première ; mais, malgré cette différence de doctrine, ils ne persécutaient nullement les prêtres et les évêques qui, dans leurs villes, professaient le symbole adopté par l'église de Rome. Les évêques, peu

[1] Velis depictis adumbrantur plateæ ecclesiæ, cortinis albentibus adornantur, baptisterium componitur, balsama diffunduntur, micant flagrantes odore cerei. (Greg. Turon. Hist. Franc., apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 177.)

[2] Patrone, est hoc regnum Dei quod mihi promittis? (Vita S. Remigii, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 377.)

[3] Pellitæ turmæ. (Sidon. Apollinar. Carmina, apud Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 807.) — Procopius de Francis, ibid., t. II, p. 31.

[4] Vita S. Remigii, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 378.

497 à 500. reconnaissants de cette tolérance, correspondaient avec les Franks pour les exciter à l'invasion, ou bien se prévalaient de la terreur de cette invasion pour persuader au roi des Burgondes d'embrasser la foi romaine, qu'ils qualifiaient de seule véritable, évangélique et orthodoxe. Ce roi, nommé Gondebald[1], quoique barbare et maître, leur résistait avec une grande douceur; tandis qu'eux lui parlaient avec un ton de menace et d'arrogance, l'appelant insensé, apostat
500. et rebelle à la loi de Dieu[2]. « Cela n'est pas, répondait-il patiem« ment; j'obéis à la loi de Dieu; mais je ne veux pas, comme vous. « croire à trois dieux. D'ailleurs, si votre foi est la meilleure, pour« quoi vos frères de religion ne le prouvent-ils pas en empêchant le « roi des Franks de marcher contre nous pour nous détruire[3]?.... »

501. L'entrée des Franks fut la seule réponse à cette question embarrassante : ils signalèrent leur passage par le meurtre et l'incendie; ils arrachèrent les vignes et les arbres à fruits, pillèrent les couvents, enlevèrent les vases sacrés et les brisèrent sans aucun scrupule. Le
501 à 507. roi des Burgondes, réduit à l'extrémité, se soumit aux vainqueurs, qui lui imposèrent le tribut, à lui et à toutes ses villes, lui firent jurer d'être à l'avenir leur allié et leur soldat, et retournèrent au nord de la Loire avec un immense butin. Le clergé orthodoxe qualifiait cette expédition sanglante du nom de pieuse, d'illustre, de sainte entreprise pour la vraie foi[4]. « — Mais, disait le vieux roi vaincu, la foi « peut-elle résider où se trouvent la convoitise du bien d'autrui et la « soif du sang des hommes[5]? »

La victoire des Franks sur les Burgondes remit toutes les cités des bords du Rhône et de la Saône sous le pouvoir de l'église romaine et du palais de Saint-Jean-de-Latran, où se recueillait ainsi pièce à pièce
507. l'héritage du vieux Capitole. Six ans après, sous les mêmes auspices, commença la guerre contre les Visigoths. Chlodowig assembla ses guerriers en cercle dans un vaste champ, et leur dit : « Il me déplaît

[1] En latin *Gundobaldus*. — *Gond*, *gund*, *guth*, guerre, guerrier; *bald*, *bold*, hardi.

[2] Collatio episcoporum coram Gundebaldo rege, apud Script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 99, 100 et 101. — Voyez Pièces justificatives, liv. I, nº 3.

[3] Si vestra fides est vera, quare episcopi vestri non impediunt regem Francorum, etc... (Ibid., p. 100.)

[4] Pia atque inclyta et christianæ religionis cultrix Francorum ditio. (Vita S. Dalmatii, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 420.)

[5] Non est fides ubi est appetentia alieni et sitis sanguinis populorum. (Collat. episc. coram Gundebaldo rege, loco supra cit.)

« que ces Goths, qui sont Ariens, occupent la meilleure partie des « Gaules; allons sur eux avec l'aide de Dieu, et chassons-les; sou- « mettons leur terre à notre pouvoir : nous ferons bien, car elle est « très-bonne [1]. » La proposition plut aux Franks, qui l'approuvèrent par de grands cris et se mirent joyeusement en marche vers la bonne terre du midi. La terreur de leur approche, disent les vieux historiens, retentissait au loin devant eux [2]; l'esprit des habitants de la Gaule méridionale fut tellement troublé, qu'en plusieurs lieux l'on crut voir des présages et des signes effrayants, annonçant les maux de l'invasion. A Toulouse, disait-on, une fontaine de sang avait jailli du milieu de la ville, et coulé durant un jour entier [3]. Mais, au milieu de la consternation publique, une classe d'hommes calculait impatiemment les journées de marche de la troupe des barbares. Quintianus, évêque orthodoxe de Rodez, fut surpris intriguant pour l'ennemi, et il n'était pas le seul membre du haut clergé qui se livrât à de pareilles manœuvres [4]. 507.

Les Franks passèrent la Loire; et, à la distance de dix milles de la cité de Poitiers, se livra une bataille sanglante où les anciens habitants de la Gaule méridionale, la population gallo-romaine de l'Aquitaine et de l'Arvernie [5], combattirent avec les Goths pour la défense du pays. Mais leur cause ne prévalut point contre l'ardeur conquérante des Franks, que servait si puissamment le fanatisme des Gaulois orthodoxes : Alarik [6], roi des Goths, fut tué en combattant; et les Arverniens perdirent dans cette défaite les principaux personnages de leur nation, qu'ils appelaient sénateurs, à la manière romaine. Peu de villes furent prises d'assaut; la plupart étaient livrées par trahison : tous ceux dont la domination arienne avait alarmé la conscience se vengeaient en faisant tout le mal possible à leurs anciens dominateurs. Les Goths, ne pouvant tenir la campagne, aban-

[1] Eam nostris ditionibus subjiciamus, quia valde bona est. (Gesta reg. Franc., apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 553.)

[2] Cùm terror Francorum resonaret. (Greg. Turon, Hist. Franc., lib. II, cap. XXIII, ibid., t. II, p. 173.)

[3] In medio Tolosæ civitatis sanguis erupit de terra... Francorum adveniente regno. (Idatii Chron., apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 463.)

[4] Vita S. Quintiani, ibid., t. III, p. 408. — Vid. Greg. Turon. de Aprunculo, Theodoro, Proculo, Dionysio, Volusiano et Vero, episcopis.

[5] *Arvernia*, *Alvernia*, *Alvernh*, Auvergne.

[6] *All*, *eall*, tout, entièrement; *rik*, *ric*, *rich*, *reich*, fort, brave; et par extension, puissant, riche.

507. donnèrent l'Aquitaine et passèrent en Espagne, ou se réfugièrent dans les places fortes voisines de la Méditerranée; les bandes victorieuses, où se trouvaient réunis, sous les ordres du roi converti, des païens obstinés et des fanatiques d'orthodoxie, marchèrent jusqu'au pied des Pyrénées, pillant les villes, dévastant les campagnes, et emmenant les habitants en esclavage à la suite de leurs chariots [1]. Partout où campait le chef victorieux, les prélats orthodoxes assiégeaient sa tente. Germerius, évêque de Toulouse, qui resta vingt jours auprès de lui, mangeant à sa table, reçut en présent des croix d'or, des calices et des patènes d'argent, des couronnes dorées et des voiles de pourpre, enlevés dans les églises ariennes [2]. Un autre évêque, qui ne put venir lui-même, écrivit ces mots au roi des Franks: « Tu brilles par la puissance et par la majesté; et quand tu « combats, c'est à nous qu'est la victoire [3]. »

508 à 511. Telle était la domination qui, s'étendant du Rhin aux Pyrénées, parvint à cerner de toutes parts le coin de terre occidental où s'étaient réfugiés les Bretons. Des gouverneurs franks s'établirent dans les villes de Nantes et de Rennes. Ces villes payèrent le tribut au roi des Franks; mais les Bretons refusèrent de le payer, et seuls ils osèrent tenter de soustraire leur petite contrée au destin de la Gaule entière. Dans cette entreprise il y avait pour eux d'autant plus de danger, que leur christianisme, fruit de la prédication de missionnaires venus des églises d'Orient, différait en quelques points des doctrines et des pratiques de l'église romaine. Chrétiens depuis plusieurs siècles, et peut-être les plus fervents chrétiens du monde, ils étaient descendus en Gaule, accompagnés de prêtres et de moines plus instruits que ceux du canton isolé où ils fixèrent leur demeure [4]. Ils épurèrent la foi, encore fort imparfaite, des anciens habitants de ce pays, ils portèrent même leurs prédications gratuites sur les territoires environnants: et, comme leurs missionnaires se présentaient sans intérêt,

[1] Captivorum innumerabilis multitudo... (Vita. S. Eptadii, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 381.)— More canum binos et binos insimul copulatos. (Vita S. Eusicii, ibid., t. III, p. 429.)

[2] Quingentos siclos, et cruces aureas, et calices argenteos cum patenis... et tres coronas inauratas, et totidem pallia per aras ex bysso. (Vita S. Germerii, episcopi tolosani, ibid., t. III, p. 386.)

[3] Quotiescumque illic pugnatis, vincimus. (Epistola Aviti, viennensis episcopi, ibid., t. IV, p. 50.)

[4] Dom Lobineau, Histoire de Bretagne, t. I, liv. I, p. 7-13.

n'acceptant rien de personne, pas même le boire et le manger[1], ils 508
furent partout bien accueillis. Les citoyens de Rennes choisirent pour à 511.
évêque un émigré breton, et les Bretons instituèrent des évêques dans plusieurs villes de leur nouvelle patrie où il n'y en avait jamais eu. Ils firent cet établissement religieux, comme ils avaient fait leur établissement civil, sans demander permission ni conseil à aucun pouvoir étranger[2].

Les chefs de l'église bretonne ne lièrent point société avec les prélats de la Gaule franke, et ne se rendirent point aux conciles des Gaules, convoqués par les rescrits des rois franks. Cette conduite attira bientôt sur eux des regards de haine. Le métropolitain de Tours, qui se prétendait chef spirituel de toute l'étendue de pays que les empereurs romains avaient appelée troisième province lyonnaise[3],
fit sommer le clergé de la Petite-Bretagne, comme habitant son ancien 511
diocèse, de le reconnaître pour archevêque et de recevoir ses com- à 566.
mandements. Les Bretons ne crurent point que la circonscription impériale des territoires gaulois créât pour eux la moindre obligation de soumettre à l'autorité d'un étranger leur église nationale, par eux transplantée d'outre-mer; d'ailleurs, ils n'avaient point pour habitude d'attacher la suprématie archiépiscopale à la possession d'un siége déterminé, mais de la décerner au plus digne entre tous leurs évêques. Leur hiérarchie religieuse, vague et mobile au gré de la volonté populaire, n'était point enracinée au sol, ni échelonnée par divisions territoriales, comme celles qu'instituèrent les empereurs quand ils firent du christianisme un moyen de gouvernement. Ainsi, la prétention ambitieuse du prélat de Tours étant sans nulle valeur pour les Bretons, ils n'en tinrent pas le moindre compte; le Gaulois les excommunia, et ils ne s'émurent point davantage, n'ayant aucun regret d'être privés de la communion des étrangers dont eux-mêmes se séparaient[4].

En punition de son indépendance politique et religieuse, ce petit 566
peuple essuya de fréquentes attaques et des invasions formidables de à 824.

[1] Cambrian biography, p. 86, au mot *Dewi*. — Sketch of the early history of the Cymry, by Roberts, p. 129.

[2] Dom Lobineau, Histoire de Bretagne, t. I, liv. 1. p. 7 et 8.

[3] Lugdunensis tertia.

[4] Tous les évêques des Bretons refusèrent d'assister au concile convoqué à Tours en 566. Voyez Dom Lobineau, Histoire de Bretagne, t. I, liv. 1, p. 8-12.



566 à 824. la part des puissants chefs des conquérants de la Gaule. Quand les rois franks assemblaient autour d'eux, en grand conseil, les gouverneurs de leurs provinces, ceux que dans leur langage ils appelaient *grafs* [1], et que les Gaulois nommaient comtes [2], le comte des fron-
824. tières bretonnes était souvent interrogé sur la foi religieuse des Bretons [3] : « Ils ne croient point aux vrais dogmes, répondait le capitaine « frank; ils ne suivent point la ligne droite. » Alors la guerre était votée contre eux par acclamation unanime; une armée rassemblée dans la Germanie et dans le nord de la Gaule descendait vers l'embouchure de la Loire; des prêtres et des moines quittaient leurs livres et dépouillaient la longue robe, pour suivre, l'épée au côté et le bouclier sur l'épaule, les soldats dont ils excitaient le rire [4]. Après la première bataille gagnée, le vainqueur publiait de son camp, sur les rivières d'Ellé ou de Blavet, des manifestes sur la tonsure des clercs et la vie des moines de la Bretagne [5], leur enjoignant, sous des peines corporelles, de suivre à l'avenir les règles décrétées par l'église romaine [6].

300 à 500. Toutes les dissidences d'opinions et de pratiques entre l'église orthodoxe et les Bretons de la Gaule leur étaient communes avec les hommes de même race qui continuaient d'habiter l'île de Bretagne. Le point le plus important de ce schisme était le refus de croire à la dégradation originelle de notre nature et à la damnation des enfants morts sans baptême. Les Bretons pensaient que, pour devenir meilleur, l'homme n'a pas besoin qu'une grâce surnaturelle vienne l'illuminer gratuitement, mais que, de lui-même, par sa volonté et sa raison, il peut s'élever au bien moral. Cette doctrine avait été professée, de temps immémorial, dans les poëmes des bardes celtiques; un prêtre chrétien, né en Bretagne, et connu sous le nom de Pélage,

[1] *Graf, grav, græf, geref, gerefa*, préposé, préfet. — [2] Comites.

[3] Ut gens illa Deum recolat cultuque fideque,
Ecclesiisque Dei qualis abundet honor.
(Ermoldi Nigelli Carmen de Hludovico imp. lib. III, apud Script. rer. gallic. et francic., t. VI, p. 38.)

[4] Pippin hoc aspiciens risit, miratur et infit :
« Cede armis, frater, litteram amato magis. »
(Ibid., p. 53.)

[5] Cùm de conversatione monachorum illarum partium, sive de tonsione interrogassemus... (Diploma Hludovici Pii imp., ibid., t. VI, p. 514.)

[6] Diploma Hludovici Pii imp.; Dom Lobineau, Histoire de Bretagne, Pièces justificatives, t. II, p. 26.

la porta dans les églises d'Orient, et fit grand bruit par son opposition au dogme de la culpabilité de tous les hommes depuis la faute d'un premièr père. Dénoncé à l'autorité impériale comme ennemi des croyances catholiques, il fut banni du monde romain[1], et des sentences de proscrition furent lançées contre ses disciples. Les habitants de l'île de Bretagne, déjà séparés de l'empire, échappèrent à ces persécutions, et purent croire en paix qu'aucun homme ne naît coupable; seulement il furent quelquefois visités par des missionnaires orthodoxes, qui essayèrent de les amener, par la simple persuasion, aux doctrines de l'église romaine. 391 à 416.

Dans les premiers temps de l'invasion saxonne, vinrent en Bretagne deux prédicateurs gaulois, Lupus, évêque de Troyes, et Germain, évêque d'Auxerre: ces hommes combattaient les pélagiens, non par des arguments logiques, mais par des citations et des textes. « Comment prétendre, disaient-ils, que l'homme naît sans tache originelle, quand il est écrit : J'ai été conçu dans les iniquités, et ma mère m'a enfanté dans le péché? » Cette espèce de preuve ne fut pas sans pouvoir sur les esprits simples[2], et Germain d'Auxerre parvint à relever en Bretagne ce que les orthodoxes nommaient l'honneur de la grâce divine[3]. Il faut dire à la louange de cet homme, qu'une ardente conviction et un zèle charitable furent l'unique motif de sa prédication, et qu'il portait un amour de frère à ceux qu'il essayait de convertir. Il en donna la preuve en marchant lui-même à la tête de ses prosélytes contre les conquérants saxons, qu'il fit reculer au cri d'*alleluia* répété trois fois par toute sa troupe[4] : malheureusement ce ne fut pas ainsi que les missionnaires députés par l'église romaine en usèrent avec la population bretonne, établie dans le pays de Galles. 416 à 500.

Au temps où les Anglo-Saxons venaient d'achever la conquête de 580 à 595.

[1] Manichæos, omnesque hæreticos vel schismaticos, sive mathematicos, omnemque sectam catholicis inimicam ab ipso aspectu urbium diversarum exterminari debere præcipimus. (Theodosii et Valentiniani Rescript., sub anno 425, apud Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 768.) — Romano procul orbe fugati. (Chronicon Prosperi Tyronis, de hæreticis arianis; ibid., p. 637.)

[2] Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XVII. — Henrici Huntind. Hist., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 329, ed. Savile.

[3] Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., loco supra cit.

[4] Aleluia tertio repetitum. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast. lib. I, cap. XX.) — Henrici Huntind. Hist., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 311, ed. Savile.

580 à 595. la plus belle partie de l'île de Bretagne, la dignité d'évêque ou de pape de Rome était possédée par un personnage habilement zélé pour la propagation de la foi catholique et l'agrandissement du nouvel empire romain, qui commençait à se fonder sur la primauté du siége de saint Pierre. Cet homme, appelé Grégoire, travaillait avec succès à resserrer de plus en plus autour de la métropole de l'Occident les liens de la hiérarchie épiscopale créée par la politique des empereurs. Les rois Franks, chefs orthodoxes d'armées encore à demi païennes[1], étaient les fidèles alliés du pape Grégoire; et leur puissance redoutée au loin servait d'appui et de sanction à ses décrets pontificaux. Quand il jugeait à propos d'imposer aux évêques de la Gaule quelque nouvelle loi de subordination envers lui-même ou les vicaires de son choix, il adressait son ordonnance aux *glorieux personnages* Hildebert, Theoderik ou Theodebert[2], les chargeant de la faire exécuter par leur puissance royale et de punir les récalcitrants[3]. Des flatteries outrées, les épithètes de très-illustre, très-pieux, très-chrétien, et l'envoi de certaines reliques à porter au cou dans les batailles, étaient, de la part du pontife romain, la solde peu coûteuse des bons offices du roi barbare[4].

595. Une pareille alliance avec les conquérants de la Grande-Bretagne, pour le bien de la foi orthodoxe et au profit de la suprématie pontificale, fut de bonne heure l'objet du zèle et de l'ambition du pape Grégoire; de bonne heure il forma le dessein de convertir les Anglo-Saxons aux doctrines du catholicisme, et de faire servir leur domination, comme celle des Franks, à l'accroissement de son pouvoir spirituel, méconnu des chrétiens bretons. Les pauvres chrétiens bretons, vaincus et dépossédés, ne troublèrent point le pontife romain dans ses projets; ils ne manquaient ni de foi ni de zèle, mais, entre eux et leurs ennemis païens, aucun pacte n'était possible. Le ressen-

[1] Ita christiani sunt isti barbari, ut multos priscæ superstitionis ritus observent, humanas hostias aliaque impia sacrificia divinationibus adhibentes. (Procopius, sub anno 539, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 38.) — Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre VI.

[2] Voyez, pour la signification de ces noms, les *Lettres sur l'histoire de France*, Appendice.

[3] Epistolæ Gregorii papæ ad episcopos Galliæ et Childebertum regem, apud Script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 14 et 15.

[4] Quæ collo suspensæ a malis vos omnibus tueantur. (Epistola Gregor. papæ ad Childebert., ibid., p. 17.)

timent de l'usurpation étrangère, le soin de la défense nationale, absorbaient toutes leurs pensées; ils n'avaient ni le loisir ni la volonté d'essayer avec leurs vainqueurs des relations pacifiques, des relations capables de créer dans l'avenir un titre de légitimité à la conquête anglo-saxonne[1]. 595.

Le pape Grégoire trouva donc le champ libre; et, pour préparer son entreprise, il fit chercher en plusieurs lieux, dans les marchés d'esclaves, des jeunes gens de race anglo-saxonne, de dix-sept ou dix-huit ans[2]. Ses agents les achetaient et en faisaient des moines, leur imposant la tâche de s'instruire dans les doctrines de la loi catholique, assez à fond pour être capables de les enseigner dans la langue de leur pays natal. Il paraît que ces missionnaires par force répondirent mal aux soins et aux vues de leurs instituteurs; car le pape Grégoire, renonçant bientôt à son bizarre expédient, résolut d'envoyer à la conversion des Anglo-Saxons des Romains d'une foi éprouvée
et d'une instruction solide. Le chef de cette mission s'appelait Au- 596.
gustin : il fut consacré et intitulé d'avance évêque de l'Angleterre. Ses compagnons le suivirent, pleins de zèle, jusqu'à la ville d'Aix en Provence; mais, arrivés à ce point, ils s'effrayèrent de l'entreprise et voulurent retourner sur leurs pas. Augustin repartit seul, pour aller demander, au nom de tous, à Grégoire, la grâce d'être exemptés de ce voyage périlleux, dont l'issue, disait-il, n'était rien moins que certaine, chez un peuple d'une langue inconnue[3]. Mais le pape n'y consentit pas. « Il est trop tard pour reculer, répondit-il; vous devez « accomplir votre entreprise sans écouter les propos des malveillants; « moi-même je voudrais de tout mon cœur travailler avec vous à « cette bonne œuvre[4].» Les missionnaires appartenaient à un couvent fondé par le pape Gégoire sur son propre domaine, et dans la maisson même où il était né; tous lui avaient juré obéissance comme à leur père spirituel : ils obéirent donc, et allèrent d'abord à Châlons, où habitait Theoderik, fils de Hildebert, roi d'une moitié de la portion orientale du pays conquis par les Franks[5]. Ensuite ils se ren-

[1] Epistolæ Gregorii papæ, passim.

[2] Volumus ut dilectio tua... pueros anglos, qui sunt ab annis decem et septem, vel decem et octo, ut in monasteriis dati Deo proficiant, comparet. (Gregorii papæ epistola ad Candidum presbyterum. apud Script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 17.)

[3] Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XXIII. — [4] Ibid.

[5] Oster-Frankono-Rike, Oster-Rike, Oster-Liudi, Osterland. En latin *Austrifrancia*,

596. dirent à Metz, où régnait, sur l'autre moitié, Theodebert, aussi fils de Hildebert[1].

Les Romains présentèrent à ces deux rois des lettres remplies d'expressions louangeuses, et capables d'exciter leur bienveillance en flattant au plus haut degré leur vanité. Le pape Grégoire savait que les Franks étaient en guerre avec les Saxons de la Germanie, leurs voisins du côté du nord, et, partant de ce fait, il n'hésitait pas à qualifier du nom de sujets des Franks les Anglo-Saxons d'outre-mer que ces moines allaient convertir. « J'ai pensé, écrivait-il aux « deux fils de Hildebert, j'ai pensé que vous deviez souhaiter avec « ardeur l'heureuse conversion de vos sujets à la foi que vous-même « professez, vous, leurs seigneurs et leurs rois; c'est ce qui m'a déter- « miné à faire partir Augustin, le porteur des présentes, avec d'autres « serviteurs de Dieu, pour y travailler sous vos auspices[2]. »

La mission remit aussi des lettres à l'aïeule des deux jeunes rois, veuve de Sighebert, père de Hildebert, femme d'une grande ambition et d'une rare habileté en intrigues, qui, sous le nom de ses deux petits-fils, gouvernait la moitié de la Gaule. Elle était de la nation des Goths, alors refoulée par l'invasion franke au delà des Pyrénées. Avant son mariage, elle avait porté le nom de *Brune*, qui dans la langue germanique signifiait brillante; mais le roi frank, qui la prit pour épouse, voulut orner et augmenter son nom, disent les historiens du temps, et il l'appela *Brunehilde*, c'est-à-dire fille brillante[3]. D'arienne qu'elle était, elle devint catholique, reçut l'onction du saint-chrême, et témoigna dès lors un grand zèle pour sa nouvelle croyance; les évêques louaient à l'envi la pureté de sa foi, et en faveur de ses œuvres pieuses, négligeaient de jeter un regard sur ses mœurs déréglées, ses fourberies et ses crimes politiques. « Vous dont « le zèle est ardent, les œuvres précieuses, et l'âme affermie dans la « crainte du Dieu tout-puissant, écrivait le pape Grégoire à cette reine, « nous vous prions de nous aider dans un grand ouvrage. La nation « des Anglais nous a manifesté l'envie de recevoir la foi du Christ, et

Austria, *Austrasia*, *Regnum orientale*. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre x.

[1] Epistolæ Gregorii papæ, passim, apud Script. rer. gallic. et francic., t. IV.

[2] Subjectos vestros.... reges et domini. (Opera Gregorii papæ, t. IV, p. 489.)

[3] Par corruption *Brunehaut*, en latin *Brunechildis*. — Ad nomen ejus ornandum et augendum est determinatum ut vocaretur Brunechildis. (Greg. Turon. Hist. Franc. epitom., apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 405)

« nous voudrions contenter son désir [1]. » Les rois franks et leur aïeule s'inquiétèrent peu de vérifier cet ardent désir du peuple anglo-saxon, ou de le concilier avec la répugnance et les terreurs des missionnaires : ils accueillirent la mission, et la défrayèrent dans sa route vers la mer. Le chef des Franks occidentaux [2] quoique en guerre avec ses parents de l'est, reçut les Romains non moins gracieusement qu'eux; on leur permit d'emmener des hommes de nation franke comme interprètes auprès des Saxons, qui parlaient presque la même langue [3]. 596.

Par un hasard favorable, il se trouva que le plus puissant des chefs anglo-saxons, Éthelbert [4], roi du pays de Kent, venait d'épouser une femme d'origine franke et professant la religion catholique. Cette nouvelle releva le courage des compagnons d'Augustin, et ils abordèrent avec confiance à cette même pointe de Thanet, déjà fameuse par le débarquement des anciens Romais, et des deux frères qui avaient ouvert aux Saxons le chemin de la Bretagne. Les interprètes franks se rendirent auprès d'Éthelbert : ils lui annoncèrent des hommes qui venaient de bien loin lui apporter une joyeuse nouvelle et l'offre d'un règne sans fin, s'il voulait croire à leurs paroles [5]. Le roi saxon ne fit d'abord aucune réponse positive, et ordonna que les étrangers s'arrêtassent dans l'île de Thanet, jusqu'au moment où il aurait délibéré sur le parti à prendre à leur égard. Il est permis de croire que l'épouse chrétienne du roi païen ne resta pas inactive dans cette grande circonstance et que toutes les effusions de la tendresse domestique furent employées à rendre Éthelbert favorable aux missionnaires. Il consentit à entrer en conférence avec eux; mais, par un reste de défiance, il ne put se résoudre à les recevoir dans sa maison

[1] Anglorum gentem... velle fieri christianam. (Opera Gregorii papæ, t. IV, p. 489.) — Excellentia ergo vestra quæ proba in bonis consuevit esse operibus. (Epist. Gregor. pap., apud Script. rer. gallic. et francic. t. IV, p. 21.) — In omnipotentis Dei timore excellentiæ vestræ mens soliditate firmata. (Ibid.)

[2] Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre x.

[3] Naturalis ergo lingua Francorum communicat cum Anglis, eo quod de Germania gentes ambæ germinaverint. (Willelm. Malmesb. de Gest. reg. angl., lib. I, apud rer. anglic. Script., p. 25, ed. Savile.) — Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. XXIII, XXIV et XXV.

[4] Al. *Æthel-byrth*, *Æthel-briht*, *Æthel*, *ethel*, *edel*, noble, d'ancienne race; *berht*, *byrht*, *bright*, brillant.

[5] Nuncium ferre optimum... æterna in cœlis gaudia, et regnum sine fine cum Deo vivo et vero (Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 321, ed. Savile.)

596. ni dans sa cité royale, et vint les trouver dans leur île, où il voulut encore que l'entrevue eût lieu en plein air, pour prévenir l'effet de tout maléfice, dans le cas où ces étrangers en useraient contre lui [1]. Les Romains marchèrent au rendez-vous avec un appareil étudié, rangés en file, précédés d'une grande croix d'argent et d'un tableau où était peint le Christ; ils exposèrent l'objet de leur voyage et firent leurs propositions [2].

« Voilà de belles paroles et de belles promesses, leur répondit le « roi païen; mais comme cela est pour moi tout nouveau, je ne puis « sur-le-champ y ajouter foi, et abandonner la croyance que je pro- « fesse avec toute ma nation. Cependant, puisque vous êtes venus de « loin pour nous communiquer ce que vous-mêmes, à ce qu'il me « semble, jugez utile et vrai, je ne vous maltraiterai point; je vous « fournirai des provisions et des logements, et vous laisserai libres « de publier votre doctrine et de persuader qui vous pourrez [3]. »

Les moines se rendirent à la ville capitale, qu'on appelait la cité des hommes de Kent, en saxon Kentwara-Byrig [4]; ils y entrèrent en procession, portant leur croix et leur tableau, et chantant des litanies. Ils eurent bientôt quelques prosélytes; une église bâtie autrefois par les Bretons, et abandonnée depuis la conquête saxonne, leur servit pour célébrer la messe; ils frappèrent les imaginations par de grandes austérités; ils firent même des miracles, et la vue de leurs
596 à 601. prodiges gagna le cœur du roi Éthelbert, qui d'abord avait paru craindre de leur part quelque sortilége. Quand le chef du pays de Kent eut reçu le baptême, la nouvelle religion y devint la route de la faveur, et beaucoup d'hommes se précipitèrent dans cette route, quoique le roi Éthelbert, à ce que disent les historiens [5], ne voulût contraindre personne. Il donna, pour gage de sa foi, à ses pères spirituels, des maisons et des fonds de terre : c'était dans tout pays le premier salaire que réclamaient les convertisseurs des barbares. « Je supplie ta grandeur et ta munificence, disait le prêtre au roi « néophyte, de me donner une terre avec tous ses revenus, non pas

[1] Ne... si quid maleficæ artis habuissent, eum superando deciperent. (Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 321, ed Savile.)

[2] Ibid.

[3] Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XXV. — Henrici Huntind. loc. supra cit.

[4] Al. *Cant-ware-byrig*, par corruption *Canterbury*.

[5] Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XXVI. — Henrici Huntind. loc. supra cit.

« pour moi, mais pour le Christ, et de m'en faire acte de cession 596
« solennelle, afin qu'en retour il t'advienne un grand nombre de pos- à
« sessions dans ce monde et encore un plus grand dans l'autre. » 601.
Le roi répondait : « Je te confirme la propriété, sans réserve, de tout « ce domaine qui dépend de mon fisc, afin que cette terre te soit une « patrie, et qu'à l'avenir tu cesses d'être étranger parmi nous[1]. »

Augustin prit le titre d'évêque du pays de Kent[2]. La mission étendit ses travaux hors de ce territoire, et par l'influence de l'exemple elle obtint quelque succès chez les Saxons orientaux, dont le chef, appelé Sighebert[3], était parent d'Éthelbert. Le pape Grégoire apprit avec une joie extrême l'issue de la prédication, qui venait de rendre chrétiens et catholiques une partie des conquérants de la Grande-Bretagne : à vrai dire, le dernier point était tout pour lui ; car son attachement au symbole de Nicée et aux doctrines de saint Augustin le rendait ennemi mortel de tout ce qui sentait le schisme ou l'hérésie ; dans son purisme d'orthodoxie, il allait jusqu'à refuser la grâce du salut aux hérétiques morts pour la foi de Jésus-Christ. « La moisson est grande, lui mandait Augustin, et les travailleurs
« n'y suffisent plus[4]. » A cette nouvelle, une seconde députation de 601.
missionnaires partit de Rome avec des lettres adressées aux évêques de la Gaule, et une espèce de note diplomatique pour Augustin, le grand plénipotentiaire de l'église romaine en Bretagne. La note adressée à Mellitus et à Laurent, chefs de la nouvelle mission, était conçue en ces termes :

« Vous lui direz (à Augustin) qu'après de mûres et graves réflexions « sur l'affaire du peuple anglais, j'ai arrêté dans mon esprit plusieurs « points importants : en premier lieu, il faut se garder de détruire les « temples des idoles ; il ne faut que détruire les idoles, puis faire de « l'eau bénite, en arroser les temples, y construire des autels et y « placer des reliques. Si ces temples sont bien bâtis, c'est une chose « bonne et utile qu'ils passent du culte des démons au service du vrai « Dieu ; car tant que la nation verra subsister ses anciens lieux de

[1] Vita S. Marculfi abbatis, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 425. Diploma in append. ad Greg. Turon., col. 1328, ed. Ruinart.

[2] *Kent-ware*, al. *Cant-wara*, en latin *Cantuarii*.

[3] Voyez plus haut, p. 40, 41 et 42 le nom d'un roi frank.

[4] Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XXIX.

601. « dévotion, elle sera plus disposée à s'y rendre, par un penchant « d'habitude, pour adorer le vrai Dieu [1].

« Secondement, on dit que les hommes de cette nation ont cou- « tume d'immoler des bœufs en sacrifice; il faut que cet usage soit « tourné pour eux en solennité chrétienne, et que, le jour de la dé- « dicace des temples changés en églises, ainsi qu'aux fêtes des saints « dont les reliques y seront placées, on leur laisse construire, comme « par le passé, des cabanes de feuillage autour de ces mêmes églises, « qu'ils s'y rassemblent, qu'ils y amènent leurs animaux, qui alors « seront tués par eux, non plus comme offrandes au diable, mais « pour des banquets chrétiens, au nom et en l'honneur de Dieu, à « qui ils rendront grâces après s'être rassasiés. C'est en réservant aux « hommes quelque chose pour la joie extérieure, que vous les con- « duirez plus aisément à goûter les joies intérieures [2]. »

Mellitus et Laurent remirent à Augustin, avec ces instructions, l'ornement du *pallium*, qui, selon le cérémonial que l'église romaine avait emprunté de l'empire romain, était le signe vivant et officiel du droit de commander à des évêques. Ils apportaient en même temps un plan de constitution ecclésiastique dressé d'avance à Rome, pour être appliqué au pays des Anglais, à mesure que s'y agrandirait le domaine de la conquête spirituelle. Selon ce projet, Augustin devait ordonner douze évêques, et fixer dans la ville de Londres, quand cette ville deviendrait chrétienne, le siége métropolitain duquel relèveraient les douze autres siéges. Pareillement, dès que la grande cité septentrionale appelée en latin Eboracum et en saxon Everwic [3], aurait reçu le christianisme, Augustin devait y instituer un évêque qui, recevant à son tour le pallium, deviendrait le métropolitain de douze autres. Le métropolitain futur, quoique dépendant d'Augustin durant la vie de ce dernier, sous les successeurs d'Augustin ne devait relever que de Rome seule [4].

601 à 604. A ne considérer ces arrangements que sous leur aspect matériel, on croit voir se renouveler, avec d'autres formes, les partages de pro-

[1] Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 322, ed. Savile.

[2] Ibid.

[3] Al. *Eofor-wic*, par corruption *York*.

[4] Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XXIX. — Henrici Huntind. Hist., apud rer. anglic. Script., p. 322, ed. Savile. — Opera Gregorii papæ, t. IV, p. 387. — Horæ britannicæ, t. II, p. 259.

vinces conquises ou à conquérir, qui, dans les siècles antérieurs, avaient si souvent occupé le sénat romain. Le siége du premier archevêque des Saxons ne fut point établi à Londres, comme l'ordonnaient les instructions papales; et, soit pour plaire davantage au roi nouveau chrétien du pays de Kent, soit pour l'observer de plus près et se trouver mieux à portée de combattre en lui les retours de l'habitude, Augustin fixa sa demeure dans la cité de Canterbury et dans le palais même d'Éthelbert. Un autre missionnaire romain s'établit comme simple évêque à Londres, capitale des Saxons orientaux; et Rofeskester, aujourd'hui Rochester, entre Londres et Canterbury, fut le siége d'un second évêché. Le métropolitain et ses deux suffragants avaient la réputation de faire des miracles, et bientôt le bruit de leurs œuvres merveilleuses se répandit jusque dans la Gaule. Le pape Grégoire se servait habilement de ces nouvelles pour ranimer dans le cœur des rois franks l'amour et la crainte de Rome[1]; mais, tout en se prévalant lui-même de la renommée d'Augustin, il ne voyait pas sans ombrage cette renommée s'agrandir, et son agent subalterne érigé en émule des apôtres[2]. Il existe une lettre ambiguë où le pape, n'osant exprimer toute sa pensée à cet égard, semble avertir l'apôtre des Saxons de ne point oublier son rang et son devoir, et de ralentir modestement l'exercice de ses pouvoirs surnaturels[3].

601 à 604.

604.

« En apprenant, dit Grégoire, les grandes merveilles que notre « Dieu a voulu opérer par vos mains, aux yeux de la nation qu'il a « élue, je m'en suis réjoui parce que les prodiges extérieurs servent « efficacement à donner aux âmes du penchant vers la grâce inté- « rieure; mais, vous-même, prenez bien garde qu'au milieu de ces « prodiges votre esprit ne s'enfle et ne devienne présomptueux; pre- « nez garde que ce qui vous élève au dehors en considération et en « honneur, ne vous soit au dedans une cause de chute par l'amorce « de la vaine gloire[4]. » Ces conseils n'étaient pas sans motif, et le caractère ambitieux d'Augustin s'était déjà révélé d'une manière

604 à 605.

[1] Epistolæ Gregor. papæ ad Brunichildem, ad Theudericum, ad Chlotarium, apud Script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 30 33.

[2] Ut apostolorum virtutes in signis quæ exhibet imitari videatur. (Epist. Gregor. papæ.)

[3] Opera Gregor. papæ, t. IV, p. 379.

[4] Ne animus in sua præsumptione se elevet, et unde foris per honorem tollitur, inde per inanem gloriam intus cadat. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XXXI.)

604 à 605. assez évidente : peu satisfait de sa dignité de métropolitain chez les Anglais, il avait convoité une suprématie plus flatteuse et mieux assurée sur des peuples anciennement chrétiens. Dans l'une de ses dépêches à Rome, se trouvait entre autres choses cette question brève et péremptoire : « Comment dois-je traiter les évêques de la « Gaule et les évêques des Bretons[1] ? — Pour les évêques de la « Gaule, répondit Grégoire un peu alarmé de la demande, je ne t'ai « donné et ne te donne aucune autorité sur eux : le prélat d'Arles a « reçu de moi le pallium, je ne puis lui ôter son pouvoir ; c'est lui « qui est le chef et le juge des Gaulois, et il t'est interdit, à toi, de « mettre la faux du jugement dans le champ d'autrui[2]. Quant aux « évêques de race bretonne, je te les confie tous ; enseigne les « ignorants, raffermis les faibles, et châtie à ton gré les mauvais[3]. »

L'énorme différence que le pontife romain jugeait à propos d'établir entre les Gaulois qu'il défendait contre les prétentions d'Augustin, et les Cambriens qu'il lui abandonnait, sera comprise, si l'on se rappelle que les Cambriens étaient schismatiques. Ces malheureux restes d'une grande nation, resserrés dans un coin de leur ancienne patrie, avaient tout perdu, dit un de leurs vieux poëtes, hormis leur nom, leur langage et leur Dieu[4]. Ils croyaient en un seul Dieu en trois personnes, rémunérateur et vengeur, mais ne punissant point, comme le soutenait l'église romaine, les fautes du père sur sa postérité, accordant le don de la grâce à quiconque pratiquait la justice et ne damnant point les enfants morts avant d'avoir pu commettre un seul péché. A ces dissentiments sur le dogme, résultant d'opinions pélagiennes ou semi-pélagiennes conservées par les Bretons, se joignaient d'autres dissidences relatives à des points de discipline et provenant, soit d'usages locaux, soit des traditions orientales que l'église bretonne suivait de préférence, comme fille des églises d'Orient. La forme de la tonsure cléricale et celle de l'habit monastique n'étaient point les mêmes en Bretagne qu'en Italie et dans la Gaule ;

[1] Qualiter debemus cum Galliarum atque Britannorum episcopis agere? (Opera Gregor. papæ, t. IV, p. 466.)

[2] Falcem judicii mittere non potes in alienam segetem. (Ibid.)

[3] Britanniarum autem omnes episcopos tuæ fraternitati committimus, ut indocti doceantur, infirmi persuasione roborentur, perversi auctoritate corrigantur. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XXVII.)

[4] Taliesin, Archaiology of Wales, vol. I, p. 95.

on n'y célébrait point la fête de Pâques précisément à l'époque fixée par les décrets des papes. Quoique très-rigides, les règles des monastères bretons avaient cela de particulier qu'un très-petit nombre de religieux prenaient l'ordre de prêtrise ou de cléricature, et que tous les autres, simples laïques, travaillaient de leurs mains tout le jour, exerçant un art ou un métier pour leur propre subsistance et pour le profit commun[1]. Les Cambriens avaient des évêques; mais ces évêques étaient, la plupart du temps, sans siége fixe : ils habitaient tantôt une ville, tantôt l'autre, comme de véritables surveillants; et leur archevêque siégeait de même indifféremment soit à Kerléon[2] sur l'Usc, soit à Menew[3], aujourd'hui Saint-David; cet archevêque, indépendant de toute autorité étrangère, ne recevait point le pallium et ne le sollicitait point. C'étaient là des crimes aux yeux du clergé romain, qui voulait tout faire plier sous la suprématie de son église[4]. C'en était assez pour que le pape Grégoire ne reconnût comme autorité religieuse aucun des évêques de la Cambrie, et se crût en droit de les livrer tous en tutelle et en correction à l'un de ses missionnaires.

604 à 605.

Augustin, par un message exprès, signifia au clergé des vaincus de la Grande-Bretagne l'ordre de le reconnaître comme archevêque de l'île entière, sous peine d'encourir la colère de l'église romaine et celle des rois anglo-saxons. Pour démontrer aux prêtres et aux religieux cambriens la légitimité de ses prétentions, il leur assigna une conférence sur les bords de la Saverne, limite de leur territoire et de celui des conquérants. L'assemblée se tint en plein air sous un grand chêne[5]. Augustin y somma les Bretons de réformer leurs pratiques religieuses selon la discipline de Rome, de se rallier à l'unité catholique, de lui prêter à lui-même obéissance, et de s'employer sous sa conduite à la conversion des Anglo-Saxons. A l'appui de sa ha-

605 à 607.

[1] In illo magno religiosorum numero, vix fortassis quadraginta aut circiter in sacerdotes aut clericos ordinari cerneres; reliqua vero multitudo, heremitarum et laïcorum more, diversis artificiiset aliis manuum laboribus operam dantes pro his quæ in necessariis defuerunt... diligenter prospiciebant. (Monast. anglic., t. I, p. 190.) — Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, t. II, Preuves, p. 25. — Horæ britannicæ, t. II, p. 225.

[2] Al. *Caër-Lleon*. — [3] Al. *Mynyw*. En latin *Menevia*.

[4] Inter alia inenarrabilium scelerum facta... (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. I, cap. XXII.) — Trioedd ynys Prydain; Cambro-Briton. vol. I, p. 170. — Horæ britannicæ, t. II, p. 223 à 232.

[5] Cet arbre fut longtemps appelé le chêne d'Augustin, en saxon *Augustines-ac*. Vid. Bedæ presbyt. Hist ecclesiast., lib. II, cap. II.

603 à 607. rangue, il fit paraître un prétendu aveugle, Saxon de naissance, et lui rendit la vue [1]; mais ni l'éloquence du Romain ni son miracle n'eurent le pouvoir d'effrayer les Cambriens, et de leur faire abjurer leur vieil esprit d'indépendance. Augustin ne se rebuta point, il indiqua une seconde entrevue où se rendirent, avec une complaisance qui prouvait leur bonne foi, sept évêques de race bretonne et beaucoup de religieux, la plupart sortis d'un grand monastère appelé Bangor [2], et situé au nord du pays de Galles, sur les bords de la rivière de Dée.

A leur approche, le Romain ne daigna pas se lever de son siége, et cette marque d'orgueil les blessa d'abord : « Nous n'avouerons « jamais, dit celui d'entre eux qui portait la parole, nous n'avouerons « jamais les prétendus droits de l'ambition romaine, non plus que « ceux de la tyrannie saxonne. Nous devons, il est vrai, au pape de « Rome la soumission de charité fraternelle, de même qu'à tous les « chrétiens; mais pour la soumission d'obéissance, nous ne la devons « qu'à Dieu, et, après Dieu, à notre vénérable surveillant l'évêque « de Kerléon sur l'Usc. D'ailleurs, nous demandons pourquoi ceux « qui se glorifient d'avoir converti les Saxons ne les ont jamais répri« mandés de leurs violences contre nous et de leurs usurpations sur « nous [3]? »

Pour toute réponse, Augustin fit aux prêtres gallois la sommation définitive de le reconnaître comme archevêque, et de l'aider à convertir les Germains de l'île de Bretagne. Les Gallois répliquèrent unanimement qu'ils ne lieraient point amitié avec les envahisseurs de leur pays, tant que ceux-ci ne restitueraient pas ce qu'ils avaient injustement ravi : « Et quant à l'homme, ajoutèrent-ils, qui ne se lève « pas devant nous, quand il n'est que notre égal, jamais nous ne le « prendrons pour supérieur [4]. — Eh bien donc! s'écria le missionnaire « avec un ton de menace, puisque vous ne voulez point la paix avec « des frères, vous aurez la guerre avec des ennemis; puisque vous « refusez d'enseigner avec moi le chemin de la vie aux Saxons, avant

[1] Allatus est quidam de genere Anglorum oculorum luce privatus. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. II.

[2] Al-*ban-chor*, le grand chœur, la grande église.

[3] Manuscrits bretons, cités dans le tome II des *Horæ britannicæ*, p. 267-268.

[4] Si modo nobis assurgere noluit, quanto magis, si ei subdi cœperimus, nos pro nihilo contemnet. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast. lib. II, cap. II.)

« peu de temps, par un juste jugement de Dieu, ils seront pour vous « des ministres de mort[1]. » 603 à 607.

En effet, peu de temps s'écoula, et le roi d'une peuplade anglo-saxonne, encore païenne, descendit de la contrée du nord vers le lieu même où s'était tenue la conférence. Les religieux de Bangor sur la Dée, se souvenant de la menace d'Augustin, quittèrent leur couvent en grande terreur, et s'enfuirent vers l'armée que rassemblait le chef de la province galloise de Powis. Cette armée fut vaincue, et, dans la déroute, le roi vainqueur aperçut une troupe d'hommes singulièrement vêtus, sans armes, et tous agenouillés. On lui dit que c'étaient les gens du grand monastère et qu'ils priaient pour le salut des leurs. « S'ils crient à leur Dieu pour mes ennemis, répliqua le Saxon, ils « combattent contre moi quoique sans armes[2]; » et il les fit tous massacrer, au nombre de deux cents. Le monastère de Bangor, dont le chef avait porté la parole dans la fatale entrevue avec Augustin, fut détruit de fond en comble; « et c'est ainsi, disent les auteurs « ecclésiastiques, que s'accomplit la prédiction du saint pontife, et « que furent punis par la mort dans ce monde les perfides qui avaient « méprisé ses avis pour leur salut éternel[3]. » Ce fut chez les Gallois une tradition nationale que le chef de la nouvelle église anglo-saxonne avait provoqué cette invasion, et désigné le monastère de Bangor aux païens de Northumberland. Il est impossible de rien affirmer de positif à cet égard; toutefois, la concordance des temps rendait l'imputation assez grave pour donner aux amis de l'église romaine l'envie d'en détruire la trace. Dans presque tous les manuscrits du seul historien de ces événements, ils ajoutèrent par interpolation qu'Augustin était mort quand eut lieu le combat contre les Bretons et le massacre des moines de Bangor[4]. Augustin était vieux à cette époque; mais il vécut encore au moins un an après l'exécution militaire qu'il avait si exactement prédite[5].

[1] Si nationi Anglorum noluissent viam vitæ prædicare... (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast. lib. II, cap. II).

[2] Si adversum nos ad Deum suum clamant, profecto et ipsi, quamvis arma non ferant, contra nos pugnant. (Ibid.)

[3] Ut temporalis interitus ultionem sentirent perfidi quod oblata sibi perpetuæ salutis consilia spreverant. (Ibid.)

[4] Quamvis ipso, jam multo ante tempore, ad cœlestia regna sublato. (Ibid.) — Ces mots sont interpolés, selon l'opinion des célèbres théologiens Goodwin et Hammond. Voyez Horæ britannicæ, t. II, p. 274.

[5] Completum Augustini presagium. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast. lib. II, cap. II.)

608 à 616. A sa mort, Laurent, comme lui Romain de nation, prit le titre d'archevêque; Mellitus et Justus étaient encore évêques, l'un à Londres et l'autre à Rochester. Le premier avait su gagner au christianisme Sighebert, parent d'Ethelbert, qui, malgré la nouveauté de sa conversion, montrait un grand zèle et entourait son clergé naissant d'honneurs et d'autorité. Mais cela ne fut pas de longue durée : à ce roi fervent succédèrent des princes tièdes et malveillants pour le nouveau culte; et quand les deux fils de Sighebert, qu'on nommait familièrement Sibert ou Sib[1], eurent mis leur père dans la tombe, ils retournèrent au paganisme, et abolirent toutes les lois dirigées contre la vieille religion nationale. Mais, comme ils étaient d'un caractère doux, ils ne persécutèrent d'abord ni l'évêque Mellitus, ni le petit nombre de vrais croyants qui persistaient à l'écouter : ils se rendirent même à l'église chrétienne par passe-temps, et peut-être par une sorte d'incertitude secrète.

Un jour que le Romain donnait à ses fidèles la communion de l'eucharistie : « Pourquoi, lui dirent les deux jeunes chefs, ne nous « offres-tu pas, comme aux autres, de ce pain si blanc que tu don« nais à notre père Sib[2]? — Si vous vouliez, répondit l'évêque, vous « laver dans la fontaine de salut où votre père a été lavé, vous « auriez, comme lui, votre part de ce pain salutaire. — Nous ne « voulons pas entrer dans la fontaine; nous n'en avons nul besoin; « et cependant nous avons envie de nous restaurer avec ce pain[3]. » Ils renouvelèrent plusieurs fois cette bizarre demande : toujours le Romain leur répéta qu'il ne pouvait y accéder; et eux, imputant ses refus à une obstination de mauvaise grâce, s'en irritèrent. « Puisque tu ne veux pas, dirent-ils, nous complaire dans une chose si aisée, tu sortiras de notre pays[4]. »

616 Ils le chassèrent en effet de Londres, lui et tous ses compagnons. Les bannis vinrent dans le pays de Kent, auprès de Laurent et de Justus, qu'ils trouvèrent aussi découragés par la tiédeur et le peu

[1] L'usage de ces sortes de diminutifs pour les noms propres subsiste encore en Angleterre.

[2] Quare non et nobis panem nitidum porrigis? (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib II, cap. V.)

[3] Nolumus fontem illum intrare, quia nec illo opus nos habere novimus; sed tamen pane illo refici volumus. (Ibid.)

[4] Si non vis assentire nobis in tam facili causa quam petimus, non poteris jam in nostra provincia demorari. (Ibid.)

d'amour pour eux du successeur d'Éthelbert. Tous prirent la réso- 616.
lution de passer en Gaule : Mellitus et Justus partirent ensemble; mais Laurent, sur le point de les suivre, voulut tenter un dernier effort pour changer l'esprit du roi de Kent, encore flottant, à ce qu'il croyait, et mal assuré dans son retour à la religion de ses ancêtres. La dernière nuit qu'il devait passer chez les Saxons, il fit dresser son lit dans l'église de Saint-Pierre, bâtie à Canterbury par l'ancien roi[1]; et au matin il en sortit meurtri de coups, blessé et tout couvert de sang. Dans cet état, il se rendit auprès d'Edbald[2], fils d'Éthelbert: « Vois, lui dit-il, ce que m'a fait l'apôtre Pierre pour me punir « d'avoir songé à quitter son troupeau[3]. » Le roi saxon fut frappé de ce spectacle, et trembla d'encourir lui-même la vengeance du saint apôtre qui châtiait si durement ses amis. Il invita Laurent à demeurer, rappela Justus, et promit d'employer sa puissance à convertir de nouveau ceux qui, suivant son exemple, étaient tombés dans l'apostasie. Grâce au secours du bras temporel, la foi se ranima pour ne plus s'éteindre sur les deux rives de la Tamise. Mellitus fut le suc- 616
cesseur de Laurent dans le siége archiépiscopal; Justus succéda à à 620.
Mellitus; et le roi de Kent, Edbald, qui avait voulu les chasser tous, fut complimenté par le souverain pontife sur la pureté de sa croyance et la perfection de ses œuvres chrétiennes[4].

Peu d'années après ces événements, une sœur d'Edbald, nommée Éthelberge[5], fut mariée au chef païen de la contrée au nord de l'Humber. La nouvelle épouse partit du pays de Kent, accompagnée d'un prêtre, romain de naissance, appelé Paulin, qui fut d'avance consacré archevêque d'York, selon le plan du pape Grégoire, et dans l'espérance que la femme fidèle convertirait le mari infidèle. Le roi du Northumberland[6], appelé Edwin[7], laissa son épouse Ethelberge

[1] Jussit in ecclesia... stratum sibi parari. (Bedæ presbyt. Hist. ecceliast., lib. II, cap. V.)

[2] Al. *Æd-bald*, *Ead-bald*. *Ed*, *ead*, heureux; *bald*, *bold*, hardi. Voyez le Gloss. d'Edward Lye.

[3] Propterea quod Dei gregem... esset relicturus. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 26.)

[4] Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. VI. — Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 326, ed. Savile.

[5] *Æthel-byrg*. *Ethel*, noble; *burg*, *burgh*, *burh*, *byrh*, *berg*, sécurité, protecteur, protectrice.

[6] *Northumbria*; en saxon, *Northan-hymbra-land*; al. *Nort-humber-land*, le pays au nord de l'Humber.

[7] Al. *Ead-win*: *Ed*, heureux; *win*, chéri, et aussi vainqueur.

616 à professer la religion chrétienne, sous les auspices de l'homme qu'elle
620. avait amené, et dont les cheveux noirs et le visage brun et maigre
étaient un objet de surprise pour la race à chevelure blonde des ha-
620 bitants du pays[1]. Quand la femme d'Edwin devint mère, Paulin annonça gravement au roi anglo-saxon qu'il avait obtenu pour elle la grâce d'enfanter sans douleur, à condition que l'enfant serait baptisé au nom du Christ[2]. Dans l'effusion de sa joie paternelle, le païen permit tout ce que souhaitait sa femme; mais, pour sa part, il ne voulut écouter aucune proposition de baptême; seulement il laissait parler librement ceux qui désiraient le convertir, raisonnait avec eux, et quelquefois les embarrassait[3].

625 à Afin de l'attirer, s'il était possible, vers les choses célestes par
628. l'appât des biens de la terre, il vint de Rome une lettre du pape Boniface, adressée au *glorieux* Edwin. « Je vous transmets, écrivait « le pontife, la bénédiction de votre protecteur, le bienheureux Pierre, « prince des apôtres, c'est-à-dire une chemise de lin ornée de brode- « ries d'or, et un manteau de laine fine d'Ancône[4]. » Ethelberge reçut de même, pour gage de la bénédiction de l'apôtre Pierre, un peigne d'ivoire doré[5] et un miroir d'argent. Ces dons furent agréés; mais ils ne décidèrent point le roi Edwin, dont l'esprit réfléchi ne pouvait être vaincu que par une forte impression morale[6].

Il y avait dans la vie du Saxon une aventure extraordinaire dont il croyait avoir gardé le secret à tous les hommes; mais ce secret lui avait probablement échappé parmi les confidences du lit nuptial. Dans sa jeunesse, et avant qu'il fût roi, il avait couru un grand péril: surpris par des ennemis qui voulaient sa mort, il était tombé entre leurs mains. Dans la prison où il languissait, sans espoir de salut, son imagination échauffée lui fit voir en songe un personnage inconnu, qui, s'approchant d'un air grave, lui dit: « Que promettrais-tu à qui

[1] Vir longæ staturæ, paululum incurvus, nigro capillo, facie macilenta, naso adunco pertenui, venerabilis simul et terribilis aspectu. (Bedæ presbyt. Hist ecclesiast., lib. II, cap. XVI.)

[2] Quod precibus suis obtinuerit apud Deum, ut regina pariret absque dolore. (Henrici Hutind. Hist., lib. III, apud rer. anglic Script., p. 327, ed. Savile.)

[3] Quid ageret discutiebat, vir natura sagacissimus. (Ibid.)

[4] Id est, camisiam .. unam... (Ibid.)

[5] Id est, pectinem eburneum auratum. (Ibid.)

[6] Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. IX.

« voudrait et pourrait te sauver? — Tout ce qui sera jamais en mon 625
« pouvoir, répondit le Saxon. — Eh bien, reprit l'inconnu, si celui à 626.
« qui peut te sauver n'exigeait de toi que de vivre selon ses con-
« seils, les suivrais-tu? » Edwin le jura; et l'apparition, étendant une main et la lui posant sur la tête, dit: « Quand un pareil signe se repré- « sentera à toi, rappelle-toi ce moment et ce discours[1]. » Edwin se tira de danger par des hasards heureux; mais le souvenir de son rêve lui resta gravé dans la pensée.

Un jour qu'il était seul dans son appartement, la porte s'ouvrit 626.
tout à coup, et il vit venir à lui un personnage marchant gravement comme celui du songe, qui s'approcha, et, sans prononcer un seul mot, lui posa la main sur la tête. C'était Paulin, à qui le Saint-Esprit, selon les historiens ecclésiastiques[2], avait révélé le moyen infaillible de vaincre son obstination. La victoire fut complète; le Saxon, frappé de stupeur, tomba la face contre terre, et le Romain, devenu son maître, le releva avec bonté. Edwin promit d'être chrétien; mais, imperturbable dans son bon sens, il promit pour lui seul, disant que les hommes du pays verraient eux-mêmes ce qu'ils devaient faire[3]. Paulin lui demanda de convoquer le grand conseil national qu'on appelait en langue saxonne Wittena-Ghemote, l'assemblée des sages, qui se réunissait autour des rois germains, dans toutes les occasions importantes, et auquel assistaient les magistrats, les riches possesseurs de terres, les guerriers de haut grade et les prêtres des dieux[4]. Le roi Edwin exposa devant cette assemblée les motifs de son changement de croyance, et s'adressant à chacun des assistants, l'un après l'autre, il demanda ce qu'il leur semblait à tous de cette doctrine nouvelle pour eux.

Le chef des prêtres parla le premier: « Mon avis, dit-il, est que nos « dieux sont sans pouvoir; et voici sur quoi je me fonde: pas un « homme, dans tout le peuple, ne les a servis avec plus de zèle que « moi; et pourtant je suis loin d'être le plus riche et le plus honoré « parmi le peuple; mon avis est donc que nos dieux sont sans pou-

[1] Cùm ergo hoc tibi signum advenerit, memento hujus temporis ac loquelæ nostræ. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap XII.) — Henrici Huntind. Hist. lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 327, ed. Savile.

[2] Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. XII.

[3] Quid eis videretur... ut si et illi eadem cum eo sentire vellent (Ibid., cap. XIII.)

[4] Elder-menn, al. Ealdor-menn, *seniores*.

628. « voir[1]. » Un chef des guerriers se leva ensuite et parla en ces termes : « Tu te souviens peut-être, ô roi, d'une chose qui arrive parfois « dans les jours d'hiver, lorsque tu es assis à table avec tes capitaines « et tes hommes d'armes[2], qu'un bon feu est allumé, que ta salle est « bien chaude, mais qu'il pleut, neige et vente au dehors. Vient un « petit oiseau qui traverse la salle à tire d'aile, entrant par une porte, « sortant par l'autre : l'instant de ce trajet est pour lui plein de dou- « ceur, il ne sent plus ni la pluie ni l'orage; mais cet instant est « rapide; l'oiseau a fui en un clin d'œil, et de l'hiver il repasse dans « l'hiver[3]. Telle me semble la vie des hommes sur cette terre, et son « cours d'un moment, comparé à la longueur du temps qui la pré- « cède et qui la suit. Ce temps est ténébreux et incommode pour « nous ; il nous tourmente par l'impossibilité de le connaître ; si donc « la nouvelle doctrine peut nous en apprendre quelque chose d'un « peu certain, elle mérite que nous la suivions . »

Après que les autres chefs eurent parlé, et que le Romain eut exposé ses dogmes, l'assemblée, votant comme pour la sanction des lois nationales, renonça solennellement au culte des anciens dieux. Mais quand le missionnaire proposa de détruire les images de ces dieux, nul, parmi les nouveaux chrétiens, ne se sentit assez fermement convaincu pour braver les dangers de cette profanation; nul, excepté le grand prêtre. Il demanda au roi des armes et un cheval étalon pour violer la loi de son ordre, qui interdisait aux prêtres l'habit de guerre et toute autre monture qu'une jument[5]. Ceint d'une épée et brandissant une pique, il galopa vers le temple, et à la vue de tout le peuple, qui le croyait hors de sens, il frappa de sa lance les murs et les images. On éleva une maison de bois où le roi Edwin et un grand nombre d'hommes se firent baptiser[6]. Paulin ayant ainsi

[1] Multi autem sunt qui majora beneficia a te receperunt unde nil valere deos probavi. (Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 328, ed. Savile.) — Quia nihil omnino virtutis habet religio illa quam huc usque tenuimus. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. XIII.)

[2] Mid thinum Ealdormannum and Thegnum. (Traduction saxonne de l'histoire de Bède.) — Voyez Pièces justificatives, liv. I, n. 4.

[3] Of wintra in winter eft cymeth. (Ibid.) — Voyez Pièces justificatives, liv. I, n. 4.

[4] Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 328, ed. Savile.

[5] Accepto equo emissario... cùm pontificem idolorum non liceret, nisi super equam equitare. (Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 328, ed. Savile.)

[6] Baptisatus est in domo lignea. (Act. pontific. cantuar., auctore Gervasio Dorobernensi, apud hist. anglic. Script., t. II, col. 1634, ed. Selden.)

conquis en réalité l'épiscopat dont il portait le titre, parcourut les 628.
contrées de Deire[1] et de Bernicie, et baptisa dans les eaux de la Swale et de la Glen ceux qui s'empressaient d'obéir au décret de l'assemblée des sages[2].

L'influence politique du grand royaume de Northumberland entraîna vers le christianisme la population des Est-Angles ou Anglais orientaux habitant au midi de l'Humber et au nord des Saxons de l'est. Ce peuple avait déjà reçu quelques prédications des évêques romains du sud; mais les deux religions s'y balançaient encore avec 628 à 655.
une telle égalité, que le chef du pays, nommé Redwald[3], avait dressé 655.
deux autels dans le même temple, l'un pour le Christ et l'autre pour les dieux des Teutons, qu'il priait alternativement[4]. Trente ans après la conversion des habitants des rives de l'Humber, une femme de ce pays convertit le chef du royaume de Mercie, qui s'étendait alors de l'Humber à la Tamise. Les derniers Anglo-Saxons qui gardèrent
leur ancien culte furent ceux des côtes du sud; ils n'y renoncèrent 688.
qu'à la fin du VIIe siècle[5].

Huit moines romains furent successivement archevêques de Canterbury, avant que cette dignité, instituée pour les Saxons, parvînt à un homme de race saxonne[6]. Les successeurs d'Augustin ne renoncèrent point à l'espoir de contraindre le clergé de la Cambrie à plier 608 à 610.
sous leur autorité. Ils accablèrent les prêtres gallois de sommations et de messages; ils étendirent même leurs prétentions ambitieuses sur les prêtres de l'île d'Érin, aussi indépendants que les Bretons de toute suprématie étrangère, et tellement zélés pour la foi chrétienne que leur patrie était surnommée l'Ile des Saints. Mais ce mérite de sainteté, sans une complète soumission au pouvoir de l'église romaine, était nul pour les membres de cette église qui venaient d'établir leur

[1] Par corruption, au lieu du cambrien Deywr ou Deïfr. Voyez plus haut, p. 26.

[2] Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 328, ed. Savile.

[3] Al. *Ræd-wald*. *Ræd*, *red*, parole, conseil, conseiller; *wald*, *weald*, *walt*, puissant, gouvernant.

[4] Redvaldus... rediens domum, ab uxore sua et a quibusdam perversis seductus, habebat altare Christi et demonis in eodem fano. (Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 329, ed. Savile.) — Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. XV.

[5] Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 328 et seq., ed. Savile. — Act Pontific. cantuar., auctore Gervas. Dorobern., apud hist. anglic. Script., t. II, col. 1625 et seq., ed. Selden.

[6] *Berth-wald* ou *Brith-weald*.

608 à 610. domination spirituelle sur la partie de la Grande-Bretagne conquise par les Anglo-Saxons. Ils envoyèrent aux habitants de l'île d'Érin des messages pleins d'orgueil et d'aigreur : « Nous, députés du siége « apostolique dans les régions occidentales, nous avons naguère fol« lement cru à la réputation de sainteté de votre île ; mais, nous le « savons aujourd'hui à n'en plus douter, vous ne valez pas mieux que « les Bretons [1]. Le voyage de Columban dans la Gaule et celui d'un « certain Dagamman en Bretagne nous en ont pleinement convaincus, « car, entre autres choses, ce Dagamman a passé par les lieux où nous « habitons, et il a refusé non-seulement de venir manger à notre table, « mais encore de prendre son repas dans la même maison que nous [2]. »

Ce voyage dans la Gaule, allégué en preuve des mauvaises doctrines et de la perversion des chrétiens de l'Hibernie, avait offert des circonstances qui méritent d'être mentionnées. Columban, ou plus exactement Colum, Irlandais de naissance et missionnaire d'inspiration, tourmenté du désir d'aller chercher pour la foi chrétienne des aventures et des périls, s'était mis en mer avec douze compagnons de son choix. Il passa en Bretagne, et de là en Gaule ; puis, gagnant la frontière orientale de ce pays, par laquelle débordait ou menaçait de déborder alors le paganisme germanique, il résolut d'y établir un lieu de prières et de prédication [3]. Après avoir parcouru les vastes forêts des Vosges, il choisit pour résidence les ruines d'une forteresse romaine dont le nom était Luxovium, aujourd'hui Luxeuil, et au milieu de laquelle se trouvaient une source d'eaux thermales et des bains magnifiquement ornés de bassins de marbre et de statues. Ces débris servirent à Columban et à ses compagnons de matériaux pour bâtir une maison et un oratoire, et le monastère fondé par eux s'établit sous la règle des couvents d'Irlande [4]. La réputation de sainteté des cénobites d'outre-mer leur attira bientôt de nombreux disciples

[1] Nihil discrepare à Britonibus. (Bedæ presbyt. Hist. ecclesiast., lib. II, cap. IV.)

[2] Non solum cibum nobiscum, sed nec in eodem hospitio quo vescebamur sumere voluit. (Ibid.)

[3] A britannicis ergo finibus (Columbanus et ejus socii) progressi, ad Gallias, ubi tunc, vel ob frequentiam hostium externorum, vel ob negligentiam præsulum, religionis virtus pene abolita habebatur, tendunt. (Vita S. Columbani, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 476.)

[4] Invenitque castrum firmissimo munimine olim fuisse cultum.. quem prisca tempora Luxovium nuncupabant ; ibique aquæ calidæ cultu eximio constructæ habebantur... Ibi residens vir egregius monasterium construere cœpit. (Ibid.)

et la visite de personnages puissants. Theoderik, celui des rois franks sur les terres duquel ils habitaient, vint se recommander à leurs prières. 606 à 610.

Columban, avec une liberté qu'aucun membre du clergé gallo-frank n'avait osé se permettre, fit au visiteur des remontrances sévères sur la mauvaise vie qu'il menait sans épouse légitime, avec des concubines et des maîtresses[1]. Ces reproches déplurent moins au roi qu'à l'aïeule du roi, à cette même Brunehilde dont le pape Grégoire avait loué si complaisamment la piété, et qui, pour gouverner plus absolument son petit-fils, l'éloignait et le dégoûtait du mariage[2]. A l'instigation de cette femme aussi adroite qu'ambitieuse, les seigneurs franks et les évêques eux-mêmes travaillèrent, par des propos malveillants, à indisposer Theoderik contre le chef des moines étrangers. On l'accusait de n'avoir qu'une orthodoxie douteuse, de faire schisme dans l'église des Gaules, d'observer une règle insolite suivant laquelle nul visiteur laïque n'était admis dans l'intérieur du monastère[3]. Après 610. une scène violente où le roi, venu à Luxeuil, pénétra jusque dans le réfectoire des moines, et où Columban maintint sa règle avec un courage inébranlable, il fut ordonné à l'Irlandais de reprendre le chemin par où il était venu[4]. Une escorte de soldats le conduisit à Besançon, de Besançon à Autun, d'Autun à Nevers, et de là sur la Loire jusqu'à Nantes, où il fut embarqué pour l'Irlande[5]. Mais sa destinée aventureuse et son zèle ardent le ramenèrent en Gaule, d'où il passa dans les Alpes helvétiques, puis en Italie, où il mourut. Tel était l'homme sur la conduite duquel les évêques de la Bretagne saxonne jugèrent que le christianisme des habitants de l'Hibernie était

[1] Ad quem cùm sæpissime veniret, cœpit vir Dei eum increpare cur concubinarum adulteriis misceretur, et non potius legitimæ conjugis solamine frueretur. (Vita S. Columbani, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 478.)

[2] Verebatur enim ne, si abjectis concubinis reginam aulæ præfecisset, dignitatis atque honoris sui modum amputasset. (Ibid.) — Epistola Gregorii papæ ad Brunichildem. (Ibid., t. IV, p. 20-34.)

[3] Hortaturque proceres aulicos et optimates omnes, ut regis animum contra virum Dei perturbarent, episcoposque sollicitare agressa est, ut ejus religionem detrahendo, et statum regulæ quem suis custodiendum monachis indiderat, macularent. (Vita S. Columbani, apud Script. rer. gallic. et francic., t. III, p. 479.)

[4] Ut tam regiis quam etiam nostris obedias præceptis, egressusque pergas eo itinere, quo primum his adventasti in locis. (Ibid., p. 480.)

[5] Post hæc Suffronius Namnetensis urbis episcopus, una cum Theudoaldo comite, juxta regis imperium, beatum Columbanum nave susceptum ad Hiberniam destinare præparabat. (Ibid., p. 479.)

640. d'une nature suspecte, et qu'il avait besoin d'être épuré et réformé par eux [1].

640 à 755. La même église qui expulsait de la Gaule les censeurs des rois franks donnait aux rois anglo-saxons des croix bénites pour étendards, quand ils allaient exterminer les vieux chrétiens de la Bretagne [2]. Ceux-ci, dans leurs poésies nationales, accusent en partie de leurs désastres une conspiration étrangère et des moines qu'ils nomment injustes [3]. Dans la conviction où ils étaient de cette malveillance de l'église romaine envers eux, ils s'affermissaient de plus en plus dans la volonté de repousser ses dogmes et son empire; ils aimaient mieux s'adresser et s'adressèrent en effet plusieurs fois à l'église de Constantinople, pour prendre conseil sur des difficultés théologiques. Le plus renommé de leurs anciens sages, à la fois barde et prêtre chrétien, maudit dans ses sentences poétiques le pasteur négligent qui ne garde pas le troupeau de Dieu contre les loups de Rome [4].

Mais les ministres et les envoyés de la cour pontificale, grâce à la dépendance religieuse sous laquelle ils tenaient les puissants rois anglo-saxons, firent peu à peu fléchir par la terreur l'esprit de liberté
755. des églises bretonnes. Au VIIIe siècle, un évêque de la Cambrie septentrionale se mit à célébrer la fête de Pâques au jour prescrit par les conciles catholiques; les autres évêques s'élevèrent contre ce changement; et, au bruit de cette dispute, les Anglo-Saxons firent une irruption dans les cantons du sud où l'opposition se manifestait [5]. Pour conjurer la guerre étrangère et le ravage de son pays, un chef gallois essaya de sanctionner par son autorité civile l'altération des anciennes coutumes religieuses, et l'esprit public s'en irrita au point
777. que le chef fut tué dans une révolte. Cependant cette fierté nationale déclina bientôt, et la fatigue d'une lutte toujours renaissante rallia au centre du catholicisme une grande partie du clergé gallois. La soumission religieuse du pays s'acheva ainsi par degrés; et pourtant elle ne fut jamais aussi complète que celle de l'Angleterre [6].

[1] Fredegarii chron., apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 425 à 427. — Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, t. I, liv. I, p. 22.
[2] Bedæ presbyt., Hist. ecclesiast., lib. III, cap. I et II.
[3] Horæ britannicæ, t. II, p. 290.
[4] Cattawg, ibid., p. 277.
[5] Extrait de Caradoc de Llancarvan, historien gallois; Horæ britannicæ, t. II, p. 307.
[6] Horæ britannicæ, t. II, p. 317-320.

Les rois des Saxons et des Angles avaient pour la ville de Rome et 777.
pour le siége de saint Pierre une vénération qu'ils témoignèrent souvent par de riches offrandes, et même par des tributs annuels sous les noms de *cens de Rome*, ou *cens de l'Église*. Les successeurs des 600
anciens chefs d'aventuriers Henghist, Horsa, Kerdic, Ælla et Ida, à
instruits par le clergé romain à revêtir les insignes pacifiques de la 656.
dignité royale et à porter, au lieu de la hache de leurs ancêtres, des bâtons à fleurons dorés, cessèrent de mettre au premier rang les exercices de la guerre [1]. Leur ambition fut de voir autour d'eux, non de grandes troupes de braves, comme leurs pères, mais de nombreux couvents selon la règle de saint Benoît, la plus en faveur auprès des papes. Souvent eux-mêmes coupaient leur longue chevelure pour se vouer à la réclusion, et, si le besoin d'une vie active les retenait au milieu des affaires, ils comptaient comme un des grands jours de leur règne la consécration d'un monastère. Cet événement était célébré avec tout l'appareil des solennités nationales [2]; les chefs, les évêques, les guerriers, les sages du peuple se rassemblaient, et le roi s'asseyait au milieu d'eux, entouré de sa famille. Quand les murs nouvellement bâtis avaient été arrosés d'eau bénite et consacrés sous les noms des bienheureux apôtres Pierre ou Paul, le roi saxon se levait et disait à haute voix [3] :

« Grâces soient rendues au Dieu très-haut, de ce que j'ai pu faire
« quelque chose en l'honneur du Christ et des saints apôtres. Tous 656.
« tant que vous êtes ici, soyez témoins et garants de la donation, faite « par moi aux moines de ce lieu, des terres, marais, étangs, cours « d'eau ci-après désignés. Je veux qu'ils les tiennent et possèdent « entièrement et d'une manière royale [4]: de sorte qu'aucun impôt n'y « soit levé, et que le monastère ne soit sujet d'aucune puissance sur « terre, excepté le saint siége de Rome; car c'est là qu'iront chercher « et visiter saint Pierre ceux d'entre nous qui ne peuvent aller à « Rome. Que ceux qui me succéderont, soit mon fils, soit mes frères, « soit tout autre, maintiennent cette donation inviolablement, en tant

[1] Exercitum armorum in secundis ponentes... (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. anglic., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 101, ed. Savile.)

[2] Jussit indici per totam nationem omnibus thanis, archiepiscopo, episcopis, comitibus, omnibusque qui Deum diligerent ut ad se venirent et constituit diem quo monasterium consecraretur. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 35.) — [3] Ibid.

[4] Adeo regaliter, adeoque libere... (Ibid., p. 36.)

656. « qu'ils veulent participer à la vie éternelle, en tant qu'ils veulent « être sauvés du feu éternel; quiconque en retranchera quelque « chose, que le portier du ciel retranche de sa part dans le ciel; qui- « conque y ajoutera quelque chose, que le portier du ciel ajoute à sa « part dans le ciel [1]. » Le roi prenait ensuite la feuille de parchemin qui contenait l'acte de donation, et il y traçait une croix; après lui sa femme, ses fils, ses frères, ses sœurs, les évêques, les officiers publics, et tous les personnages de haut rang, inscrivaient successivement le même signe, en répétant cette formule : « Je confirme « par ma bouche et par la croix du Christ [2]. »

656 à 684. Cette bonne intelligence des Anglo-Saxons avec la cour de Rome, ou plutôt leur soumission absolue aux volontés de cette cour, qui transformait par degrés sa primauté religieuse en suzeraineté politique, ne fut pas de très-longue durée. Le prestige d'imagination s'affaiblit, et la dépendance se fit sentir. Pendant que certains rois courbaient le front devant le représentant de l'apôtre qui ouvrait et fermait le ciel [3], il y en eut qui répudièrent ouvertement la loi de

684 à 950. l'étranger déguisée sous le nom de foi catholique [4]. Dans cette lutte, les membres du clergé saxon, fils spirituels de l'église romaine, se rangèrent d'abord de son côté, et défendirent sa puissance [5]; mais ensuite, entraînés eux-mêmes dans le torrent de l'opinion nationale, ils tendirent à n'être plus soumis envers la papauté qu'à ces devoirs de respect que les chrétiens bretons avaient offert de lui rendre, et qu'elle avait si durement dédaignés [6].

950 à 1066. Alors le peuple anglais devint, pour la cour de Rome, ce qu'avaient été les Cambriens au temps de leur schisme; par une conduite moins religieuse que politique, elle s'unit à leurs ennemis nationaux; elle encouragea contre eux l'ambition étrangère, comme elle avait encouragé leur propre ambition contre les indigènes de la Bretagne. Elle promit au nom de saint Pierre leur pays, leurs biens, et l'absolution de tout péché, à qui marcherait contre eux; et pour reconquérir quelques tributs, d'a-

[1] Quicumque nostrum munus aut alterius cujuspiam boni viri munus diminuerit, diminuat ejus partem cœlestis janitor in regno cœlorum; quisquis autem id adauxerit, adaugeat ejus partem cœlestis janitor in regno cœlorum. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 37.) — [2] Ibid., p. 35-38.

[3] Sanctus Petrus cum clave cœlorum aperiat ei regnum cœlorum. (Ibid., p. 38.)

[4] Eddii vita S. Wilfridi, apud rer. anglic. Script. t. III, p. 61, ed. Gale,

[5] Horæ britannicæ, t. II, p. 329-347.

[6] Voyez plus haut, p. 49.

bord payés volontairement, ensuite refusés par tiédeur de zèle ou 950
par économie patriotique, elle s'engagea dans une entreprise dont à 1066.
le but était l'asservissement de la nation.

Le détail de ces événements postérieurs et de leurs conséquences 600
occupera la plus grande partie de cette histoire, consacrée, comme à 800.
l'indique son titre, au récit de la ruine du peuple anglo-saxon. Mais il n'est pas temps d'y arriver; il faut que le regard du lecteur s'arrête encore sur la race germanique victorieuse et sur la race celtique vaincue; qu'il voie l'étendard blanc des Saxons et des Angles repoussant de plus en plus vers l'ouest l'étendard rouge des Kymrys[1]. Les frontières anglo-saxonnes, continuellement reculées à l'occident, après s'être étendues au nord jusqu'au Forth et à la Clyde, furent pourtant resserrées de ce côté à la fin du VIIe siècle. Les Pictes et les Scots, attaqués par Egfrith[2], roi du Northumberland, l'attirèrent dans les gorges de leurs montagnes, le défirent, et après leur victoire s'avancèrent au sud du Forth jusqu'à la rivière de
Tweed, où ils posèrent alors la limite de leur territoire. Cette limite, 684
que les habitants du sud ne déplacèrent plus dans la suite, marqua à 750.
depuis ce jour le nouveau point de séparation des deux parties de la Grande-Bretagne[3]. Les peuplades de la race des Angles qui habitaient la plaine entre le Forth et la Tweed furent agrégées par ce changement de frontière à la population des Pictes ou à celle des Scots, nom que cette population mêlée prit bientôt seul, et dont s'est formé le nom moderne du pays[4].

A l'autre extrémité de l'île, les hommes de la pointe de Cornouailles, tout isolés qu'ils étaient, luttèrent longtemps pour leur indépendance, grâce aux secours qu'ils reçurent quelquefois des Bretons de l'Armo-
rique[5]. A la fin, ils devinrent tributaires des Saxons occidentaux; 750.
mais les habitants du pays de Galles ne le devinrent pas: « Jamais, « disent leurs vieux poëtes, non, jamais les Kymrys ne payeront le

[1] Les poésies nationales des Cambriens désignent fantastiquement ces deux drapeaux ennemis par les noms de *Dragon rouge* et de *Dragon blanc*. Voyez les *Poëmes des bardes bretons du* VIe *siècle*, traduits par M. de la Villemarqué, p. 282 et *passim*.

[2] *Eg*, *ecg*, aigu, aiguisé : par extension, subtil; *frith*, *frid*, *fred*, *fried*, paix, pacifique.

[3] Voyez à la page 40. — Picti terram suam, cujus partem tenebant Angli, recûperaverunt. (Henrici Huntind. Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 330, ed. Savile.)

[4] *Scotland*, *Scotia*, Écosse.

[5] Extrait de Caradoc de Llancarvan; Horæ britannicæ, t. II, p. 161.

750. « tribut ; ils soutiendront le combat jusqu'à la mort pour la possession
« des terres que baigne la Wye [1]. » C'est en effet aux rives de ce fleuve
750 à 800. que s'arrêta la domination anglo-saxonne ; le dernier chef qui l'agran-
dit fut un roi de Mercie appelé Offa [2]. Il franchit la Saverne et la
chaîne des montagnes qui, formant comme les Apennins de la Bretagne méridionale, avaient jusque-là protégé le dernier asile des vaincus. A près de cinquante milles de distance au delà des monts vers l'ouest, Offa construisit, pour remplacer ces limites naturelles, un long rempart et une tranchée qui s'étendit, du sud au nord, depuis le cours de la Wye jusqu'aux vallons où coule la Dée [3]. Là fut établie pour toujours la frontière des deux races d'hommes qui, avec des partages inégaux, habitaient conjointement tout le sud de la vieille
800 à 900. île de Prydain, depuis la Twed jusqu'au cap de Cornouailles.

Au nord du golfe où se jette la Dée, le pays renfermé entre les montagnes et la mer était déjà, depuis un demi-siècle, subjugué par les Angles et dépeuplé de Bretons. Les fugitifs de ces contrées avaient gagné le grand asile du pays de Galles, ou bien l'angle de terre hérissé de montagnes que baigne la mer au golfe de Solway. Dans cette dernière contrée, ils conservèrent encore longtemps une sorte de liberté sauvage, distingués de la race anglo-saxonne dans la langue même de cette race, par le nom de Cambriens, et ce nom est resté attaché au pays qui fut leur asile [4]. Au delà des plaines du Galloway, dans les vallées profondes où coule la Clyde [5], de petites peuplades bretonnes qui, à la faveur des lieux, s'étaient conservées libres sous la domination des Angles, se maintinrent de même parmi les Scots et les Pictes, quand ces deux peuples eurent conquis toutes les basses terres d'Écosse jusqu'au Val d'Annan et à la Tweed. Ce dernier reste de Bretons de race pure avait pour capitale et pour forteresse la ville, bâtie sur un rocher, qu'on appelle aujourd'hui Dumbarton [6]. On trouve jusque dans le xe siècle des traces de leur existence indépendante ; mais, depuis ce temps, ils cessent d'être désignés par leur ancien nom national, soit qu'ils aient été détruits tout d'un coup par

[1] Arymes Prydain vawr ; Cambrian register for 1796, p. 554 et suiv.
[2] *Offa*, *uffo*, *obbo*, doux, clément.
[3] En langue cambrienne, *Claud Offa ;* en anglais, *Offa's dyke*.
[4] On l'appelle Cumberland, les Anglo-Saxons disaient *Cumbra-land*, terre des Kymris.
[5] Ystrad-Clwyd.
[6] Al. *Dun-briton*, la forteresse des Bretons.

la guerre, soit qu'ils se soient fondus insensiblement dans la masse de population qui les environnait de toutes parts. 800 à 900.

Ainsi disparut de l'île de Bretagne, à l'exception de la petite et stérile contrée de Galles, la race celtique des Cambriens, Logriens et Bretons proprement dits, en partie émigrés directement de l'extrémité orientale de l'Europe, et en partie venus en Bretagne après un séjour plus ou moins long sur la côte occidentale des Gaules[1]. Ces faibles débris d'un grand peuple eurent la gloire de défendre la possession de leur dernier coin de terre contre les efforts d'un ennemi immensément supérieur en nombre et en richesses, souvent vaincus, jamais subjugués, et portant en eux-mêmes, à travers les siècles, la conviction d'une éternité mystérieuse réservée à leur race et à leur nom. Cette éternité fut prédite par les bardes du VIe siècle, au milieu des défaites nationales[2]; et chaque fois que, dans la suite des temps, un envahisseur étranger traversa les plaines de la Cambrie, après les victoires les plus complètes, il entendait les vaincus lui dire : « Tu as beau faire, ni ta puissance, ni aucune autre, si ce « n'est celle de Dieu, ne détruira notre nom ni notre langue[3]. » En effet, ce nom et cette langue subsistent sur le sol, où une première conquête les a resserrés, et la prédiction qui s'est accomplie, grâce au courage des hommes et à la nature du pays couvert de rocs, de lacs et de grèves, reste comme un étrange et poétique monument d'énergie et de patriotisme.

Les anciens Bretons vivaient de poésie : l'expression n'est pas trop forte; car, dans leurs axiomes politiques, conservés jusqu'à nos jours, ils placent le poëte-musicien à côté de l'agriculteur et de l'artisan, comme l'un des trois *piliers* de l'existence sociale[4]. Leurs poëtes n'avaient guère qu'un thème, c'était la destinée du pays, ses malheurs et ses espérances. La nation, poëte à son tour, enchérissait sur leurs paroles, en prêtant un sens imaginaire aux expressions les plus simples: les souhaits des bardes passaient pour des promesses; leur attente était prophétie; leur silence même affirmait. S'ils ne chantaient pas la mort d'Arthur, c'était preuve qu'Arthur vivait

[1] Voyez plus haut, p. 13 et 15.

[2] Liwarch-Henn, *Poëmes des bardes bretons du VIe siècle*, p. 114. — Aneurin, ibid., p. 370. — [3] Voyez la suite ci-après, livres VIII et XI.

[4] Trioedd beirdd ynys Prydain, sec. XXI, n. 1; Archaiology of Wales, vol. III, p. 283.

800 à 900 encore; et quand le joueur de harpe, sans intention précise, faisait entendre un air mélancolique, l'auditoire attachait spontanément à cette mélodie vague le nom d'un des lieux devenus funestes par quelque bataille perdue contre les conquérants étrangers[1]. Cette vie de souvenirs et d'espérances embellit, pour les derniers Cambriens, leur pays de rocs et de marécages. Ils étaient gais et sociables, quoique pauvres[2]; ils supportaient légèrement la détresse comme une souffrance passagère, attendant, sans se lasser jamais, une grande révolution politique, qui devait leur faire recouvrer la possession de tout ce qu'ils avaient perdu, et leur rendre, selon l'expression d'un barde, la couronne de la Bretagne[3].

Bien des siècles s'écoulèrent; et, malgré les prédictions des poëtes, l'ancienne patrie des Bretons ne retourna point aux mains de leurs descendants. Si l'oppresseur étranger fut vaincu, ce ne fut pas par la nation qui avait droit à cette victoire; ni ses défaites ni son asservissement ne profitèrent aux réfugiés du pays de Galles. Le récit des infortunes des Anglo-Saxons, envahis et subjugués à leur tour par des peuples venus d'outre-mer, va commencer dans les pages qui suivent. Alors cette race d'hommes, jusqu'ici victorieuse de toutes celles qui l'avaient précédée sur le sol de la Bretagne, appellera sur elle un genre d'intérêt qu'elle n'a pu encore exciter : car sa cause deviendra la bonne cause; elle sera la race souffrante et opprimée. Si la distance des temps affaiblit pour nous l'impressioncausée jadis par des infortunes contemporaines, c'est quand l'oubli nous cache en partie et décolore, pour ainsi dire, les souffrances de ceux qui ne sont plus. Mais, en présence des vieux documents où elles sont retracées avec détail, avec cet accent de naïveté qui fait revivre les hommes d'un autre âge, un sentiment de pitié s'éveille et se mêle à l'impartialité de l'historien, pour la rendre plus humaine sans altérer son caractère de justice et de bonne foi.

[1] Voyez la suite de cette histoire, liv. IV, an 1070.
[2] Giraldi Cambrensis Itinerarium Walliæ, passim; Camden, Anglica, Hibernica, etc.
[3] Taliesin; *Poëmes des bardes bretons du* VI[e] *siècle*, p. 116. — Arymes Prydain, Archaiology of Wales, p. 156 à 159.

LIVRE II.

Depuis le premier débarquement des Danois en Angleterre, jusqu'à la fin de leur domination.

787 — 1048.

L y avait plus d'un siècle et demi que la Bretagne méridionale presque entière portait le nom de terre des Anglais [1], et que, dans le langage de ses possesseurs de race germanique, le nom de Bretons ou celui de Gallois signifiaient serf et tributaire [2], lorsque des hommes inconnus vinrent, avec trois vaisseaux, aborder à l'un des ports de la côte orientale. Afin d'apprendre d'où ils venaient et ce qu'ils voulaient, le magistrat saxon du lieu [3] se rendit au rivage; les inconnus le laissèrent approcher et l'entourèrent; puis, fondant tout à coup sur lui et sur son escorte, ils le tuèrent, pillèrent les habitations voisines et remirent promptement à la voile [4]. 787.

Telle fut la première apparition, en Angleterre, des pirates du nord appelés Danois [5] ou Normands [6], selon qu'ils venaient des îles de la mer Baltique ou de la côte de Norvége. Ils descendaient de la même race primitive que les Anglo-Saxons et les Franks; leur langue avait des racines communes avec les idiomes de ces deux peuples : mais ce signe d'une antique fraternité ne préservait de leurs incur-

[1] Engla-land, par corruption England.

[2] *Wealh*, un esclave, un homme de service; *hors-wealh*, un palefrenier. (Gloss. Somneri, apud hist. anglic. Script., t. II, ed. Selden.) — Si servus waliscus anglicum hominem occidat... (Leges Inæ, art. 78, e chron. Johan. Bromton; ibid, t. I, col. 767.)

[3] *Gerefa*, graf, gravo, dans le dialecte des Franks. Voyez liv. I, p. 52.

[4] Henrici Huntind. Hist., lib. IV, apud rer. anglic. Script., p. 343, ed. Savile.

[5] En latin, *Dani;* Dænen, Dæna, Dæniske.

[6] En latin, *Normanni*. North-menn, north-mathre, hommes du nord. C'est l'ancien nom national des Norvégiens.

787. sions hostiles ni la Bretagne saxonne, ni la Gaule franke, ni même le territoire d'outre-Rhin, exclusivement habité par des nations germaniques. La conversion des Teutons méridionaux à la foi chrétienne avait rompu tout lien de fraternité entre eux et les Teutons du nord. Au IX[e] siècle, l'homme du nord se glorifiait encore du titre de fils d'Odin, et traitait de bâtards et d'apostats les Germains enfants de l'Église : il ne les distinguait point des populations vaincues dont ils avaient adopté le culte. Franks ou Gaulois, Longobards ou Latins, tous étaient également odieux pour l'homme demeuré fidèle aux
787 à anciennes divinités de la Germanie. Une sorte de fanatisme religieux
835. et patriotique s'alliait ainsi dans l'âme des Scandinaves à la fougue déréglée de leur caractère et à une soif de gain insatiable. Ils versaient avec plaisir le sang des prêtres, aimaient surtout à piller les églises, et faisaient coucher leurs chevaux dans les chapelles des palais[1]. Quand ils venaient de dévaster et d'incendier quelque canton du territoire chrétien : « Nous leur avons chanté la messe des lances, « disaient-ils par dérision ; elle a commencé de grand matin, et elle a « duré jusqu'à la nuit[2]. »

En trois jours de traversée par le vent d'est, les flottes de barques à deux voiles des Danois et des Norvégiens arrivaient au sud de la Bretagne[3]. Les soldats de chaque flotte obéissaient en général à un chef unique, dont le vaisseau se distinguait des autres par quelque ornement particulier. C'était le même chef qui commandait encore lorsque les pirates débarqués marchaient en bataillons, soit à pied, soit à cheval. On le saluait du titre germanique que les langues du midi rendent par le mot *roi*[4] ; mais il n'était roi que sur mer et dans le combat ; car, à l'heure du festin, toute la troupe s'asseyait en cercle, et les cornes remplies de bière passaient de main en main sans qu'il y eût ni premier ni dernier. Le *roi de mer*[5] était partout

[1] Clerici et monachi crudelius damnabantur. (Hist. S. Vincentii, apud Script. rer. normann., p. 21.) — Gesta Normannorum ante Rollonem ducem. (Ibid., passim.) — Aquisgrani in capella regis equos suos stabulant. (Chronicon Hermanni Contracti, apud Script. rer. gallic. et francic., t. VIII, p. 246.)

[2] Attum odda messu... (Olai Wormii Litteratura runica, p. 208.) — Scriptores rerum danicarum, t. I, p. 374. — Ibid., t. IV, p. 26.

[3] Flantibus Euris, triduo vela panduntur. (Annales Esromenses, ibid., t. I, p. 236.)

[4] Kong, konung, kineg, koning, king ; en latin, *rex*, *rector*, *dux*, *ductor*, *præfectus*, *consul*, *centurio*, chef en général : le premier d'entre les capitaines portait quelquefois le titre de *kongakong*, chef des chefs, roi des rois. (Ihre, Gloss. suio-gothic.)

[5] Sæ-kong, her-kong. Sæ-knung, her-knung. See-king, here-king.

suivi avec fidélité et toujours obéi avec zèle, parce que toujours il était 787
renommé comme le plus brave entre les braves, comme celui qui à
n'avait jamais dormi sous un toit de planches, qui jamais n'avait vidé 835.
la coupe auprès d'un foyer abrité [1].

Il savait gouverner le vaisseau comme un bon cavalier manie son cheval, et à l'ascendant du courage et de l'habileté se joignait pour lui l'empire que donne la superstition; il était initié à la science des runes, il connaissait les caractères mystérieux qui, gravés sur les épées, devaient procurer la victoire, et ceux qui, inscrits à la poupe et sur les rames, devaient préserver du naufrage [2]. Égaux sous un pareil chef, supportant légèrement leur soumission volontaire et le poids de leur armure de mailles, qu'ils se promettaient d'échanger bientôt contre un égal poids d'or, les pirates danois cheminaient gaiement sur la route *des cygnes*, comme disent leurs vieilles poésies nationales [3]. Tantôt ils côtoyaient la terre, et guettaient leur ennemi dans les détroits, les baies et les petits mouillages, ce qui leur fit donner le nom de *Vikings* ou *Enfants des anses;* tantôt ils se lançaient à sa poursuite à travers l'Océan. Les violents orages des mers du nord dispersaient et brisaient leurs frêles navires; tous ne rejoignaient point le vaisseau du chef, au signal du ralliement; mais ceux qui survivaient à leurs compagnons naufragés n'en avaient ni moins de confiance ni plus de souci; ils se riaient des vents et des flots, qui n'avaient pu leur nuire : « La force de la tempête, chantaient-ils, « aide le bras de nos rameurs, l'ouragan est à notre service, il nous « jette où nous voulions aller [4]. »

La première grande armée de corsaires danois et normands qui 835.
se dirigea vers l'Angleterre aborda sur la côte de Cornouailles; et les indigènes de ce pays, réduits par les Anglais à la condition de tributaires, se joignirent aux ennemis de leurs conquérants, soit dans

[1] Regis maritimi titulo is merito dignus videbatur, qui tigno sub fuliginoso nunquam dormiebat, et nunquam cornu exhauriebat ad focum sedens. (Inglinga saga, cap. XXXIV; Heimskringla edr Noregs konungasogor af Snorra Sturlusyni, t. I, p. 43.)

[2] *Sig-rûnar*, les runes de la victoire; *Brim-rûnar*, les runes des flots. Voyez Edda Saemundar, hinns frôda, t. II, p. 195-197.

[3] Ofer Swan rade.

[4] Marinæ tempestatis procella nostris servit remigiis, nec removet a proposito directæ intentionis; quibus nec ingens mugitus cœli nec crebri jactus fulminum unquam nocuerunt, favente gratia elementorum. (Hist. S. Eadmundi, auctore Abbone floriac. abbate, apud Surium in Vit. sanctor., novembr. 20, t. VI, p. 441.)

835. l'espoir de regagner quelque peu de liberté, soit pour satisfaire simplement leur passion de vengeance nationale. Les hommes du nord furent repoussés, et les Bretons de Cornouailles restèrent sous le joug des Saxons; mais, peu de temps après, d'autres flottes, abordant du côté de l'est, amenèrent les Danois en si grand nombre que nulle force ne put les empêcher de pénétrer au cœur de l'Angleterre. Ils remontaient le cours des grands fleuves, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un lieu de station commode; là ils descendaient de leurs barques, les amarraient ou les tiraient à sec, se répandaient sur le pays, enlevaient de toutes parts les bêtes de somme, et de marins se faisaient cavaliers, comme s'expriment les chroniques du temps[1]. D'abord ils se bornèrent à piller et à se retirer ensuite, laissant derrière eux, sur les côtes, quelques postes militaires et de petits camps retranchés, pour protéger leur prochain retour; mais bientôt, chan-
838 à 845. geant de tactique, ils s'établirent à demeure fixe, comme maîtres du sol et des habitants, et refoulèrent la race anglaise du nord-est vers le sud-ouest, comme celle-ci avait refoulé l'ancienne population bretonne de la mer de Gaule vers l'autre mer[2].

Les *rois de mer* qui attachèrent leur nom aux événements de cette grande invasion sont: Ragnar-Lodbrog et ses trois fils Hubbo, Ingvar, et Afden. Fils d'un Norvégien et de la fille du roi de l'une des îles danoises, Ragnar avait obtenu, soit de gré, soit de force, la royauté de toutes ces îles; mais la fortune lui devint contraire; il perdit ses possessions territoriales, et alors, armant des vaisseaux et rassemblant une troupe de pirates, il se fit *roi de mer*. Ses premières courses eurent lieu dans la Baltique et sur les côtes de la Frise et
865. de la Saxe; puis il fit de nombreuses descentes en Bretagne et en Gaule, toujours heureux dans ses entreprises, qui lui valurent de grandes richesses et un grand renom. Après trente ans de succès obtenus avec une simple flotte de barques, Ragnar, dont les vues s'étaient agrandies, voulut essayer son habileté dans une navigation plus savante, et fit construire deux vaisseaux qui surpassaient en dimension tout ce qu'on avait jamais vu dans le nord. Vainement sa femme Aslauga, avec ce bon sens précautionneux qui, chez les fem-

[1] Wurdon gehorsode. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 139 et passim.)

[2] Chron. saxon., ed. Gibson. p. 72. — Chron. Johan. Wallingford, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 532 et 533, ed. Gale.

mes scandinaves, passait pour le don de prophétie, lui remontra les 865.
périls où cette innovation l'exposait; il ne l'écouta point, et s'embarqua, suivi de plusieurs centaines d'hommes. L'Angleterre était le but de cette expédition d'un nouveau genre. Les pirates coupèrent gaiement les câbles qui retenaient les deux navires, et, comme ils disaient eux-mêmes dans leur langage poétique, lâchèrent la bride à leurs grands chevaux marins [1].

Tout alla bien pour le roi de mer et ses compagnons tant qu'ils voguèrent au large; mais ce fut aux approches des côtes que des difficultés commencèrent. Leurs gros vaisseaux, mal dirigés, échouèrent et se brisèrent sur des bas-fonds, d'où les bateaux de construction danoise auraient pu sortir aisément; les équipages furent contraints de se jeter à terre, privés de tout moyen de retraite. Le rivage où ils débarquèrent ainsi malgré eux était celui du Northumberland; ils s'y avancèrent en bon ordre, ravageant et pillant selon leur usage, comme s'ils ne se fussent pas trouvés dans une position désespérée. A la nouvelle de leurs dévastations, Ælla, roi du pays, se mit en marche et les attaqua avec des forces supérieures; le combat fut acharné, quoique très-inégal; et Ragnar, enveloppé dans un manteau que sa femme lui avait donné en partant, pénétra quatre fois dans les rangs ennemis. Mais presque tous ses compagnons ayant succombé, lui-même fut pris vivant par les Saxons. Le roi Ælla se montra cruel envers son prisonnier; non content de le faire mourir, il voulut lui infliger des tortures inusitées. Lodbrog fut enfermé dans un cachot rempli, disent les chroniques, de vipères et de serpents venimeux. Le *chant de mort* de ce fameux roi de mer devint célèbre, comme l'un des chefs-d'œuvre de la poésie scandinave. On l'attribuait, contre toute vraisemblance, au héros lui-même; mais, quel qu'en soit l'auteur, ce morceau porte la vive empreinte du fanatisme de guerre et de religion qui rendait si terribles, au IXe siècle, les wikings danois et normands [2].

« Nous avons frappé de nos épées, dans le temps où, jeune encore,
« j'allais vers l'orient du Sund apprêter un repas sanglant aux bêtes
« carnassières, et dans ce grand combat où j'envoyai en foule au

[1] History of the Anglo-Saxons by Sharon-Turner, vol. I, p. 476 et suiv. 5e éd. Londres, 1828.

[2] Mallet, Hist. du Danemark, t. II, p. 293.

865. « palais d'Odin le peuple de Helsinghie[1]. De là, nos vaisseaux nous « portèrent à l'embouchure de la Vistule, où nos lances entamèrent « les cuirasses, et où nos épées rompirent les boucliers.

« Nous avons frappé de nos épées, le jour où j'ai vu des centaines « d'hommes couchés sur le sable, près d'un promontoire d'Angle- « terre ; une rosée de sang dégouttait des épées ; les flèches sifflaient « en allant chercher les casques : c'était pour moi un plaisir égal « à celui de tenir une belle fille à mes côtés.

« Nous avons frappé de nos épées, le jour où j'abattis ce jeune « homme, si fier de sa chevelure, qui dès le matin poursuivait les « jeunes filles et recherchait l'entretien des veuves. Quel est le sort « d'un homme brave, si ce n'est de tomber des premiers ? Celui qui « n'est jamais blessé mène une vie ennuyeuse, et il faut que l'homme « attaque l'homme ou lui résiste au jeu des combats.

« Nous avons frappé de nos épées ; maintenant j'éprouve que les « hommes sont esclaves du destin et obéissent aux décrets des fées « qui président à leur naissance. Quand je lançai en mer mes vais- « seaux pour aller rassasier les loups, je ne croyais pas que cette « course dût me conduire à la fin de ma vie. Mais je me réjouis en « songeant qu'une place m'est réservée dans les salles d'Odin, et « que là bientôt, assis au grand banquet, nous boirons la bière à pleins « bords, dans les coupes de corne.

« Nos avons frappé de nos épées. Si les fils d'Aslauga savaient « les angoisses que j'éprouve, s'ils savaient que des serpents veni- « meux m'enlacent et me couvrent de morsures, ils tressailleraient « tous et voudraient courir au combat ; car la mère que je leur laisse « leur a donné des cœurs vaillants. Une vipère m'ouvre la poitrine « et pénètre vers mon cœur ; je suis vaincu : mais bientôt, j'espère, « la lance d'un de mes fils traversera le cœur d'Ælla.

« Nous avons frappé de nos épées dans cinquante et un combats ; « je doute qu'il y ait parmi les hommes un roi plus fameux que moi. « Dès ma jeunesse, j'ai appris à ensanglanter le fer ; il ne faut pas « pleurer la mort, il est temps de finir. Envoyées vers moi par Odin, « les déesses m'appellent et m'invitent ; je vais, assis aux premières

[1] Province de Suède sur le golfe de Bothnie.

« places, boire la bière avec les dieux. Les heures de ma vie s'écou- 865.
« lent; c'est en riant que je mourrai[1]. »

Ce fier appel à la vengeance et aux passions guerrières, chanté premièrement dans une cérémonie funèbre, courut ensuite de bouche en bouche, partout où Ragnar-Lodbrog avait eu des admirateurs. Non-seulement ses fils, ses parents, ses amis, mais une foule d'aventuriers et de jeunes gens de tous les royaumes du nord y répondirent.
En moins d'un an, et sans qu'aucune nouvelle hostile parvînt en 866.
Angleterre, huit rois de mer et vingt *iarls* ou chefs du second ordre, se confédérant ensemble, réunirent leurs vaisseaux et leurs soldats. C'était la plus grande flotte qui fût jamais partie de Danemark pour une expédition lointaine. Elle devait aborder au Northumberland; mais une méprise des pilotes la porta plus au sud, vers la côte d'Est-Anglie[2].

Incapables de repousser un si grand armement, les gens du pays
firent aux Danois un accueil pacifique; et ceux-ci en profitèrent pour 867.
amasser des vivres, réunir des chevaux et attendre des renforts d'outre-mer; puis, quand ils se crurent assurés du succès, ils marchèrent sur York, capitale de la Northumbrie, dévastant et brûlant tout sur leur passage. Les deux chefs de ce royaume, Osbert et Ælla, concentrèrent leurs forces sous les murs de la ville, pour livrer une bataille décisive. D'abord les Saxons eurent l'avantage; mais ils se lancèrent avec trop d'imprudence à la poursuite de l'ennemi, qui, s'apercevant de leur désordre, revint sur eux et les défit complétement. Osbert fut tué en combattant, et, par une singulière destinée, Ælla, tombé vivant entre les mains des fils de Lodbrog, expia dans des tortures inouïes le supplice infligé à leur père[3].

La vengeance était consommée; mais alors une autre passion, 867
celle du pouvoir, se fit sentir aux chefs confédérés. Maîtres d'une à
partie du pays au nord de l'Humber, et assurés par des messages de 870.
la soumission du reste, les fils de Ragnad-Lodbrog résolurent de garder cette conquête. Ils mirent garnison à York et dans les prin-

[1] Olai Wormii Litteratura runica, p. 198 à 226. — Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. I, p. 480 et suiv. — Ce morceau dans l'original n'a pas moins de vingt-neuf strophes; j'ai été forcé d'en omettre près de la moitié et d'abréger le reste.

[2] *Est-Anglia;* traduction latine du mot saxon *East-engla-land*. — Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. I, p. 514.

[3] Id., ibid., p. 513 et suiv.

867 à 870. cipales villes, distribuèrent des terres à leurs compagnons, et ouvrirent un asile aux gens de tout état qui viendraient des contrées scandinaves pour accroître la nouvelle colonie. Ainsi le Northumberland cessa d'être un royaume saxon; il devint le point de ralliement des Danois, pour la conquête du sud de l'Angleterre. Après
870. trois ans de préparatifs, la grande invasion commença. L'armée, conduite par ses huit rois, descendit l'Humber jusqu'à la hauteur de Lindesey, et, ayant pris terre, marcha directement du nord au sud, pillant les villes, massacrant les habitants, et brûlant surtout, avec une rage fanatique, les églises et les monastères[1].

L'avant-garde danoise approchait de Croyland, abbaye célèbre, dont le nom figurera plus d'une fois dans cette histoire, lorsqu'elle rencontra une petite armée saxonne, qui, à force de courage et de bon ordre, l'arrêta durant un jour entier. C'était une levée en masse de tous les gens du voisinage, commandés par leurs seigneurs et par un moine appelé frère Toli, qui avant de se vouer à la retraite, avait porté les armes[2]. Trois rois danois furent tués dans ce combat; mais, à l'arrivée des autres, les Saxons, écrasés par le nombre, moururent presque tous en défendant leur poste. Quelques-uns des fuyards coururent au monastère annoncer que tout était perdu, et que les païens approchaient. C'était l'heure des matines, tous les moines se trouvaient réunis dans le chœur. L'abbé, homme d'un grand âge, leur parla ainsi : « Que tous ceux d'entre vous qui sont « jeunes et robustes se retirent en lieu de sûreté, emportant avec « eux les reliques des saints, nos livres, nos chartes et ce que nous « avons de précieux. Moi je resterai ici avec les vieillards et les en- « fants, et peut-être qu'avec l'aide de Dieu, l'ennemi aura pitié de « notre faiblesse[3]. »

Tous les hommes valides de la communauté partirent au nombre de trente, et, ayant chargé sur un bateau les reliques et les vases sacrés, se réfugièrent dans les marais voisins. Il ne resta au chœur que l'abbé, des vieillards infirmes, dont deux étaient centenaires, et

[1] Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. I, p. 515 et 516.

[2] Summo diluculo, auditis divinis officiis, et sumpto sacro viatico, omnes ad moriendum pro Christi fide patriæque defensione... contra barbaros processerunt... Quibus præfuit frater Tolius, monachus conversus... (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 20 et 21, ed. Gale.)

[3] Fleury, Hist. ecclésiast., t. XI, p. 283, éd. Bruxelles, in-12, 1714.

quelques enfants que leurs familles, suivant la dévotion du siècle, 870. faisaient élever sous l'habit monastique. Ils continuèrent le chant des psaumes à toutes les heures prescrites; puis, quand vint celle de la messe, l'abbé se mit à l'autel en habits sacerdotaux. Tous les assistants reçurent la communion, et presque au moment même les Danois entrèrent dans l'église. Le chef, qui marchait en tête, tua de sa main l'abbé au pied de l'autel, et les soldats saisirent les moines, vieux et jeunes, que la frayeur avait dispersés. Ils les torturaient un à un pour leur faire dire où était caché le trésor, et, sur le refus de répondre, ils leur coupaient la tête. Au moment où le prieur tomba mort, l'un des enfants, âgé de dix ans, qui l'aimait beaucoup, se mit à l'embrasser, pleurant et demandant à mourir avec lui. Sa voix et sa figure frappèrent un des chefs danois; ému de pitié, il tira l'enfant hors de la foule; puis, lui ôtant son froc et le couvrant d'une casaque danoise : « Suis-moi, dit-il, et ne me quitte plus. » Il le sauva ainsi du massacre; mais aucun autre ne fut épargné. Après avoir inutilement cherché le trésor de l'abbaye, les Danois brisèrent les tombeaux de marbre qui étaient dans l'église, et, furieux de n'y point trouver de richesses, ils dispersèrent les ossements et mirent le feu à l'église. Ensuite ils se dirigèrent vers l'est sur le monastère de Peterborough [1].

Ce monastère, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture du temps, avait, suivant le style saxon, des murailles massives, percées de petites fenêtres à plein cintre, ce qui le rendait facile à défendre. Les Danois trouvèrent les portes fermées, et furent reçus à coups de flèches et de pierres par les moines et les gens du pays, qui s'étaient renfermés avec eux : au premier assaut, l'un des fils de Lodbrog, dont les chroniques ne disent pas le nom, fut bessé mortellement; mais, après deux attaques, les Danois entrèrent de force, et Hubbo, pour venger son frère, tua de sa propre main tous les religieux, au nombre de quatre-vingt-quatre. Les meubles furent pillés, les sépulcres ouverts, et la bibliothèque employée à attiser le feu qui fut mis aux bâtiments : l'incendie dura quinze jours entiers [2].

Pendant une marche de nuit que l'armée fit du côté de Huntingdon,

[1] Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 22, ed. Gale. — Fleury, Hist. ecclésiast., t. XI, p. 284.

[2] Fleury, Hist. ecclésiast., t. XI, p. 284.

870. l'enfant qu'un chef danois avait sauvé à Croyland s'échappa, et regagna seul les ruines de son ancienne demeure. Il trouva les trente moines de retour, et occupés à éteindre le feu qui brûlait encore au milieu des décombres. Il leur raconta le massacre avec toutes ses circonstances; et tous, pleins de tristesse, se mirent à la recherche des cadavres de leurs frères. Après plusieurs jours de travail, ils trouvèrent celui de l'abbé., sans tête et écrasé par une poutre; tous les autres furent déterrés ensuite, et placés près de l'église dans une même fosse[1].

Ces désastres eurent lieu en partie sur le territoire de Mercie, en partie sur celui d'Est-Anglie ou des Anglais orientaux. Le roi de ce dernier pays, nommé Edmund, ne tarda pas à porter la peine de l'indifférence avec laquelle, trois ans auparavant, il avait vu l'invasion de la Northumbrie : surpris par les Danois dans sa résidence royale, il fut conduit prisonnier devant les fils de Lodbrog, qui le sommèrent avec hauteur de s'avouer leur vassal. Edmund refusa obstinément; et alors les Danois, l'ayant lié à un arbre, se mirent à exercer sur lui leur adresse à tirer de l'arc. Ils visaient aux bras et aux jambes sans toucher le corps, et terminèrent ce jeu barbare en abattant d'un coup de hache la tête du roi saxon. C'était un homme de peu de mérite et de peu de réputation; mais sa mort lui fit obtenir la plus grande renommée qu'il y eût alors, celle de la sainteté et du martyre. L'opinion commune au moyen âge sanctifiait la mémoire de quiconque avait péri de la main des païens; mais il y eut ici quelque chose de plus, un trait particulier du caractère anglo-saxon, le penchant à colorer d'une teinte religieuse les douleurs patriotiques, à regarder comme des martyrs ceux qui étaient morts en défendant la cause nationale ou persécutés par ses ennemis.

L'Est-Anglie, entièrement soumise, devint, comme le Northumberland, un royaume danois et un but d'émigration pour les aventuriers du nord. Le roi saxon fut remplacé par un roi de mer appelé Godrun, et la population indigène, réduite à une demi-servitude, perdit la propriété de son territoire et travailla dès lors pour les étrangers. Cette conquête mit dans un grand péril le royaume de Mercie, qui, entamé déjà dans sa partie orientale, avait les Danois sur

[1] Fleury, Hist. ecclésiast., t. XI, p. 284.

deux de ses frontières. Les anciens royaumes d'Est-sex, Kent et Suth-sex n'avaient plus d'existence indépendante; depuis près d'un siècle, ils étaient réunis tous les trois à celui de West-sex ou des Saxons occidentaux[1]. Ainsi la lutte se trouvait engagée entre deux royaumes danois et deux royaumes saxons. Les rois de Mercie et de West-sex, longtemps rivaux et ennemis, se liguèrent ensemble pour défendre ce qui restait de pays libre; mais, malgré leurs efforts, tout le territoire situé au nord de la Tamise fut envahi; la Mercie devint danoise; et des huit royaumes fondés primitivement par les Saxons et par les Angles, il n'en resta plus qu'un seul, celui de West-sex, qui s'étendait alors de l'embouchure de la Tamise au golfe où se jette la Saverne. 870.

En l'année 871, Ethelred, fils d'Ethelwulf, roi de West-sex, mourut à la suite d'un combat livré aux Danois, qui venaient de passer la Tamise. Il laissait plusieurs enfants; mais le choix du pays se porta sur son frère Alfred, jeune homme de vingt-deux ans, dont le courage et l'habileté militaire donnaient de grandes espérances[2]. Alfred réussit deux fois, soit en combattant, soit en négociant, à faire sortir les Danois de son royaume; il repoussa les invasions par mer tentées contre ses provinces du sud, et défendit pendant sept ans la ligne de la Tamise. Peut-être qu'aucune armée danoise n'eût jamais franchi de nouveau cette frontière, si le roi et le peuple de West-sex eussent été bien unis; mais il existait entre eux des germes de discorde d'une nature assez bizarre. 871. 871 à 878.

Le roi Alfred avait plus étudié qu'aucun de ses compatriotes: il avait parcouru, jeune, les contrées méridionales de l'Europe, et en avait observé les mœurs: il connaissait les langues savantes et la plupart des livres de l'antiquité. La supériorité de connaissances que ce roi saxon avait acquise lui inspirait une sorte de dédain pour la nation qu'il gouvernait. Il faisait peu de cas des lumières et de la prudence du grand conseil national, qu'on appelait l'assemblée des sages. Rempli des idées de pouvoir absolu qui se présentent si souvent chez les écrivains romains, il avait un désir violent de réformes politiques, et concevait des plans meilleurs peut-être que les an-

[1] West-seaxna-land, West-seaxna-rice. — Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 24 et seq., ed. Gale.
[2] Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. I, p. 536.

871 à 878. ciennes coutumes anglo-saxonnes, mais manquant de sanction aux yeux d'un peuple qui ne les avait pas souhaités et ne les comprenait pas. La tradition a vaguement conservé quelques traits sévères du gouvernement d'Alfred, et, longtemps après sa mort, on parlait de la rigueur excessive qu'il avait mise à punir les prévaricateurs et les mauvais juges [1]. Quoique cette rigueur eût pour objet l'intérêt de la nation anglo-saxonne, elle ne pouvait être agréable à cette nation, qui alors faisait plus de cas de la vie d'un homme libre que de la régularité dans les affaires publiques.

D'ailleurs, cette sévérité du roi Alfred envers les grands n'était point accompagnée d'affabilité envers les petits; il les défendait sans paraître les aimer : leurs suppliques l'importunaient, et sa maison leur était fermée. « Si l'on avait besoin de son aide, dit un contem-« porain, soit pour des nécessités personnelles, soit contre l'oppres-« sion des puissants, il dédaignait d'accueillir et d'écouter la plainte : « il ne prêtait aucun appui aux faibles, et les estimait comme néant [2]. »

878. Aussi quand, sept années après son élection, ce roi lettré, devenu odieux sans le savoir et sans le vouloir, eut à repousser une invasion formidable des Danois, et qu'il appela son peuple à la défense du pays, il fut effrayé de trouver des hommes mal disposés à lui obéir, et même peu soucieux du péril commun. Ce fut en vain qu'il envoya par les villes et les hameaux son messager de guerre, portant une flèche et une épée nue, et qu'il publia cette vieille proclamation nationale, à laquelle nul Saxon en état de porter les armes n'avait jamais résisté : « Que quiconque n'est pas un homme de rien, soit dans les « bourgs, soit hors les bourgs, sorte de sa maison et vienne [3]. » Peu d'hommes vinrent; et Alfred se trouva presque seul, entouré du petit nombre d'amis qui admiraient son savoir, et qu'il touchait quelquefois jusqu'aux larmes par la lecture de ses écrits [4].

[1] Horne, Miroir des justices, p. 296. London, in-18, 1642.

[2] Ille vero noluit eos audire, nec aliquod auxilium impendebat, sed omnino eos nihili pendebat. (Asserius Menevensis, de Ælfredi rebus gestis; Camden, Anglica, Hibernica, etc. p. 10.)

[3] There wære un-nithing. . of porte and of uppe-land. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 195.) — *Nithing*, *nidingr*, *niehtig* *nietig*, en anglais moderne, *naugthy;* nequam, nihilum. — Angli... nihil miserius estimant quam hujusmodi dedecore vocabuli notari. (Mathæus Paris. Variantes lectiones ad pag. 14, t. I, ad initium.)

[4] Ut audientibus... lachrymosus quodammodo suscitaretur motus. (Ethelwerdi Hist. lib. IV, apud rer. anglic. Script., p. 847, ed. Savile.)

A la faveur de cette indifférence de la nation pour le chef qu'elle-même avait choisi, l'ennemi s'avançait rapidement. Alfred, délaissé par les siens[1], à son tour il les délaissa, et prit la fuite, dit un vieil historien, abandonnant ses guerriers, ses capitaines, tout son peuple, pour sauver sa vie[2]. Il alla, se cachant par les bois et les déserts, jusqu'aux limites du territoire anglais et de la terre des Bretons de Cornouaille, au confluent des deux rivières de Tone et de Parret. Là se trouvait une presqu'île entourée de marais : le roi saxon s'y réfugia, et habita, sous un faux nom, la cabane d'un pêcheur, obligé de cuire lui-même le pain dont la pauvre famille de ses hôtes voulait bien lui donner sa part. Peu de gens, dans son royaume, savaient ce qui était arrivé de lui[3]; et l'armée danoise y entra sans résistance. Beaucoup d'habitants s'embarquèrent sur les côtes de l'ouest pour chercher un refuge, soit en Gaule, soit dans l'île d'Érin, que les Saxons nommaient l'Irlande[4]; le reste se soumit à payer le tribut et à labourer pour les Danois. Ils ne tardèrent pas à trouver les maux de la conquête mille fois pires que ceux du règne d'Alfred, qui, dans le moment de la souffrance, leur avaient paru insupportables; ils regrettèrent leur premier état et le despotisme d'un roi né parmi eux[5]. 878

De son côté, le roi Alfred réfléchissait dans le malheur, et méditait sur les moyens de sauver le peuple, s'il était possible, et de rentrer en grâce avec lui. Fortifié dans son île contre une surprise de l'ennemi par des retranchements de terre et de bois, il y menait la vie dure et sauvage, réservée, dans tout pays conquis, au vaincu trop fier pour être esclave, la vie de brigand dans les bois, les marais et les gorges des montagnes. A la tête de ses amis, formés en bandes, il pillait le Danois enrichi de dépouilles, et, à défaut de Danois, le Saxon qui obéissait aux étrangers et les reconnaissait pour maîtres[6]. Ceux que

[1] Despectu suorum. (Asser. Menev., de Ælfredi rebus gestis; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 9.) — Certo suorum dissidio. (Chron. Johan. Wallingford., apud rer. anglic. Script. t. III, p. 537, ed. Gale.)

[2] His kempen ealle forlet, and his heretogen, and eall his thc ode. (Mss. in the British Musæum. Vesp., D. 14.)

[3] Ubi esset, vel quo devenisset. (Asser. Menev., de Ælfredi rebus gestis; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 10.)

[4] Ira-land, Ir-land, *Irorum terra*.

[5] Asser. Menev., de Ælfredi rebus gestis; Camden, Anglica, Hibernica, etc., p. 10.

[6] Nihil enim habebat quo uteretur, nisi quod a paganis aut etiam a christianis, qui se paganorum subdiderant dominio, clam aut palam subtraheret. (Asser. Menev., de Ælfredi rebus gestis; Camden., Anglica, Hibernica, etc., p. 9.)

878. le joug étranger fatiguait, ceux qui s'étaient rendus coupables de lèse-majesté envers le plus fort en défendant contre lui leurs biens, leurs femmes ou leurs filles, viurent se ranger sous les ordres du chef inconnu qui refusait de partager la servitude générale. Après six mois d'une guerre de stratagèmes, de surprises et de combats nocturnes, le chef des partisans résolut de se nommer, de faire un appel à tout le pays de l'ouest, et d'attaquer ouvertement, sous l'étendard anglo-saxon, le principal camp des Danois. Ce camp était situé à Ethandun, sur la frontière des provinces de Wilts et de Sommerset, près d'une forêt appelée Sed-wood ou le Grand-Bois[1]. Avant de donner le signal décisif, Alfred voulut observer lui-même la position des étrangers; il entra dans leur camp sous l'habit d'un joueur de harpe, et divertit par des chansons saxonnes l'armée danoise, dont le langage différait peu du sien[2]; il se promena au milieu des tentes, et à son retour, changeant d'emploi et de caractère, il envoya des messagers dans toute la contrée d'alentour, assignant pour rendez-vous aux Saxons qui voudraient s'armer et combattre, un lieu nommé la Pierre d'Egbert[3], sur la lisière orientale du Grand-Bois, et à quelques milles de distance du camp ennemi[4].

Durant trois jours consécutifs, des hommes armés, partis de toutes les directions, arrivèrent au lieu assigné, un à un, ou par petites bandes. Chaque nouveau venu était salué du nom de frère, et accueilli avec une joie vive et tumultueuse. Quelques bruits de cette agitation parvinrent au camp des Danois; ils démêlèrent autour d'eux l'apparence d'un grand mouvemetn; mais, comme il n'y avait point de traître, leurs informations furent incertaines, et, ne sachant précisément où l'insurrection devait commencer, ils ne firent aucune manœuvre et doublèrent leurs postes extérieurs. Ils ne tardèrent pas à voir flotter la bannière de West-sex, qui portait la figure d'un cheval blanc. Alfred attaqua leurs redoutes d'Ethandun, par le côté le plus

[1] Près de la ville de Frome; les environs s'appellent encore Woodland

[2] Rex ipse fingens se esse jaculatorem, assumta cithara, tentoria Danorum adiit. (Hist. Ingulf. Croyland, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 26, ed. Gale.) — Lingua Danorum anglicanæ loquelæ vicina est., (Chronologia rer. septentr., apud Script. rer. danic., t. V, p. 26.)

[3] Egherthes-stane.

[4] Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script, p. 43, ed. Savile.

faible, les en chassa, et, comme s'exprime une chronique saxonne, resta maître du champ de carnage[1]. 878.

Une fois dispersés, les Danois ne se rallièrent plus, et Godrun, leur roi, fit ce que faisaient souvent dans le péril les gens de sa nation: il promit, si les vainqueurs voulaient renoncer à le poursuivre, de se faire baptiser, lui et les siens, et de se retirer sur ses terres d'Est-Anglie, pour y habiter paisiblement. Le roi saxon, qui n'était point assez fort pour faire la guerre à outrance, accepta ces offres de paix.
Godrun et les autres capitaines païens jurèrent, sur un bracelet con- 879.
sacré à leurs dieux[2], de recevoir fidèlement le baptême. Le roi Alfred servit de père spirituel au chef danois, qui endossa sur sa cotte de mailles la robe blanche des néophytes, et repartit, avec les débris de ses troupes, pour le pays d'où il était venu, et d'où il s'engageait à
ne plus sortir. Les limites des deux populations furent fixées par un 879 à 883.
traité définitif, juré, comme porte son préambule, par Alfred roi, Godrun roi, tous les sages anglo-saxons et tout le peuple danois[3]. Ces limites étaient, au sud, le cours de la Tamise jusqu'à la petite rivière de l'Éa, qui s'y jette en avant de Londres; au nord et à l'est, la rivière d'Ouse et la grande voie construite par les Bretons, et reconstruite de nouveau par les Romains, que les Saxons nommaient Wetlinga-street, le chemin des fils de Wetla[4].

Les Danois cantonnés dans les villes de la Mercie et sur le pays au 883.
nord de l'Humber ne se crurent point liés par le pacte d'Alfred et de Godrun. Ainsi la guerre ne cessa point sur la frontière septentrionale du territoire de West-sex. Les anciens royaumes de Suth-sex[5] et de Kent, délivrés de la servitude étrangère, proclamèrent également Alfred comme libérateur et comme roi. Nulle voix ne s'éleva contre

[1] Stragis locum. *Wæl-stow* (Chron. saxon., ed. Gibson. passim.)

[2] On tham halgan beage. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 83.)

[3] Ælfred cyning and Gydhrun cyning and ealles Angeleynnes witan, and eal seo theod the on east-englum beodh. (Wilkins, Leges anglo-saxon., p. 47.) — Dans quelques actes latins, Alfred traduit son titre de *kining* par le mot *dux*: Ego Elfred dux. (Charta sub anno 888, Gloss. saxon., ed. Lye.)

[4] Strata quam filii Welthle regis, ab orientali mari usque ad occidentale, per Angliam straverunt. (Rogerii de Hovedeno Annal. pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 432, ed. Savile.) — Le mot avait en apparence cette signification; mais il est plus probable que *wetlinghe-street* n'était que la corruption saxonne du breton *Gwydelinsarn*, qui signifie le chemin des Gaëls (des Irlandais), nom fort convenable à une route qui conduisait de Douvres à la côte de Chester.

[5] Al. *Sulh-seaxna-land*, *Suth-seax*; par corruption, Sussex.

883. lui, ni dans son propre pays, où son ancienne impopularité était effacée par ses nouveaux services, ni dans ceux que ses prédécesseurs avaient soumis par conquête à leur domination[1]. La partie de l'Angleterre que les Danois n'occupaient point forma dès lors un seul État; et ainsi disparut pour jamais l'ancienne division du peuple anglais en plusieurs peuples, en autant de peuples qu'il y avait eu de bans d'émigrés partis des îles et des rivages de la Germanie[2]. Le flot des invasions danoises avait renversé pour jamais les lignes de forteresses qui s'élevaient auparavant entre chaque royaume et les royaumes voisins; à un isolement quelquefois hostile succéda l'union que produisent des malheurs communs et des espérances communes.

883 à 885. Du moment que fut abolie la grande séparation du pays anglo-saxon en royaumes, les autres divisions territoriales prirent une importance qu'elles n'avaient point eue jusque-là; et c'est en effet depuis ce temps que les historiens commencent à faire mention des *skires*, *scires*, *shires*, ou fractions de royaumes[3], des *centaines* et des *dizaines* de familles[4], circonscriptions locales aussi vieilles en Angleterre que l'établissement des Saxons et des Angles, mais qui durent être peu remarquées, tant qu'il se trouva au-dessus d'elles une plus large circonscription politique. L'usage de compter les familles comme de simples unités, et de les agréger ensemble par collection de dix ou de cent, pour former des districts et des cantons, se retrouve chez tous les peuples d'origine teutonique. Si cette institution joue un grand rôle dans les lois qui portent le nom d'Alfred, ce n'est point qu'il l'ait inventée; c'est, au contraire, que la trouvant enracinée au sol de l'Angleterre, et presque uniformément répandue sur tous les pays qu'il réunit sans violence au royaume de West-sex; il y eut pour lui nécessité d'en faire la principale base de ses dispositions d'ordre public. Il n'établit, à proprement parler, ni les dizaines et les centaines de familles, ni les chefs municipaux, appelés dizainiers et centainiers[5], ni même cette forme de procédure qui, modifiée par l'action du temps, a donné naissance au jury. Tout cela existait

[1] Hunc ut redemptorem suscepere cuncti. (Ethelwerdi Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 846, ed. Savile.)

[2] *Eald-seax*, vetus Saxonia, Anglorum antiqua patria. (Chron. saxon, ed. Gibson, passim.)

[3] *Skeren*, *schæren*, *scheren*; en anglais moderne, *to share*, couper, diviser.

[4] Hundred, tything. — [5] *Tything-menn*, hundredarii.

chez les Saxons et les Angles antérieurement à leur émigration. 883
Le roi de West-sex acquit, depuis son second avénement, tant à 885.
de célébrité comme brave, et surtout comme sage, qu'il est difficile de retrouver dans l'histoire les traces de la défaveur nationale dont il avait d'abord été frappé. Sans cesser de veiller au maintien de l'indépendance reconquise, Alfred trouva des heures pour ses études qu'il aimait toujours, mais sans les préférer aux hommes à qui il en destinait le fruit. Il nous reste de lui plusieurs morceaux de vers et de prose, remarquables par une certaine richesse d'imagination et ce luxe de figures qui est le caractère distinctif de l'ancienne littérature germanique [1].

Alfred passa le reste de sa vie entre ces travaux et la guerre. Le serment que lui avaient prêté les Danois de l'Est-Anglie, d'abord
sur le bracelet d'Odin, et ensuite sur la croix du Christ, fut violé par 885.
eux, à la première apparition d'une flotte de pirates sur leur côte. Ils saluèrent les nouveaux venus comme des frères; l'entraînement des souvenirs et de la sympathie nationale leur fit quitter les champs qu'ils labouraient, et détacher du poteau enfumé leur grande hache de bataille, ou la massue hérissée de pointes de fer, qu'ils nommaient l'*étoile du matin* [2]. Peu de temps après, sans violer aucun traité, les Danois des rives de l'Humber descendirent vers le sud pour se joindre, avec les hommes de l'Est-Anglie, à l'armée du fameux roi de mer Hasting, qui, prenant, comme disaient les poëtes du nord, l'Océan pour demeure [3], passait sa vie à naviguer du Danemark aux îles Orcades, des Orcades en Gaule, de Gaule en Irlande, et d'Irlande en Angleterre.

Hasting trouva les Anglais sous la conduite du roi Alfred, bien 885
préparés à le recevoir en ennemi et non en maître. Il fut défait dans à 893.
plusieurs batailles; une partie de son armée en déroute se retira chez les Danois du Northumberland, une autre partie s'incorpora aux Danois de l'est. Ceux qui avaient fait quelque gain dans leurs courses de terre et de mer devinrent bourgeois dans les villes, et colons dans

[1] Voyez l'histoire des Anglo-Saxons de Sharon Turner, vol. II, p. 149 et suiv.

[2] Morghen-stiarna.

[3] Incolitatque mare.

(Ermoldi Nigelli carmen, apud Script. rer. gallic. et francic., t. VI, p. 50.)

893 à 904. les campagnes; les plus pauvres radoubèrent leurs navires, et suivirent le chef infatigable à de nouvelles expéditions. Ils passèrent le détroit de la Gaule, et remontèrent le cours de la Seine [1]. Hasting, du haut de son vaisseau, ralliait sa troupe au son d'un cor d'ivoire qu'il portait au cou, et que les habitants de la Gaule surnommaient le tonnerre [2]. Du moment que ces sons redoutés se faisaient entendre au loin, le serf gaulois quittait la glèbe du champ où il était attaché, pour s'enfuir avec son mince bagage au fond de la forêt voisine, et le noble frank, saisi de la même terreur, levait les ponts de son château fort, courait au donjon faire la revue des armes, et ordonnait d'enfouir le tribut en argent qu'il avait levé sur la banlieue [3].

901. A la mort du bon roi Alfred, son fils Edward [4], qui s'était distingué dans la guerre contre Hasting, fut élu par les chefs et les sages anglo-saxons [5]. Un des fils du frère aîné prédécesseur d'Alfred eut la hardiesse de protester contre le choix national, au nom de ses droits héréditaires. Cette prétention fut non-seulement repoussée, mais de plus regardée comme un outrage à la loi du pays, et le
901 à 905. grand conseil prononça le bannissement d'Ethelwald [6], fils d'Ethelred. Celui-ci, au lieu d'obéir à la sentence légalement portée contre lui, se jeta, avec quelques-uns de ses partisans, dans la ville de Vimborn, sur la côte du sud-ouest, jurant de la garder ou de périr [7]. Mais il ne tint pas son serment : à l'approche de l'armée anglaise, il s'enfuit sans combat, et courut chez les Danois du Northumberland se faire païen et pirate avec eux. Ils le prirent pour chef contre ses compatriotes. Ethelwald envahit le territoire anglo-saxon; mais il fut vaincu et tué dans les rangs des étrangers. Alors le roi Edward prit l'of-

[1] Mare transivit.. et applicuit in ostium Sequanæ fluminis. (Asser. Menev. Annal. apud rer anglic. Script., t. III, p. 172, ed. Gale.)

[2] Quo dux agnito, tubam eburneam tonitruum nuncupatam dedit monacho, hæc illi addens, ut suis in prædam exeuntibus ea buccinaret. (Extrait de la chronique de Saint-Florent donnée par Dom Morice; Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, t. I, p. 119.)

[3] Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 43, ed. Savile.

[4] Al. *Ead-weard*. *Ed*, heureux; *ward*, gardien.

[5] Gecoren to cynge (Chron. saxon., ed. Gibson, passim.) — Asser. Menev. Annal., apud rer. anglic. Script., t. III, p. 174, ed. Gale.

[6] Al. *Æthel-weald*. *Ethel*, noble: *weald*, *wald*, *walt*, puissant, gouvernant.

[7] Dicens se velle aut ibi vivere, aut ibi occumbere. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 100.) — Henrici Huntind. Hist., lib. V, apud rer. anglic. Script., p. 352, ed. Savile.

fensive contre les Danois; il reconquit sur eux les côtes de l'est, 903
depuis l'embouchure de la Tamise jusqu'au golfe de Boston, et les à 924.
enferma dans leurs provinces du nord par une ligne de forteresses
bâties en avant du cours de l'Humber [1]. Son successeur Ethelstan [2] 924
passa l'Humber, prit la ville d'York, et força les colons de race scan- à 927.
dinave à jurer, selon la formule consacrée, de vouloir tout ce qu'il
voudrait [3]. L'un des chefs des Danois vaincus fut conduit avec honneur
dans le palais du roi saxon et admis à sa table; mais quatre jours de
vie paisible suffirent pour le dégoûter : il s'enfuit, gagna la mer, et
remonta sur un vaisseau de pirate, aussi incapable, dit l'ancien his-
torien, de vivre hors de l'eau qu'un poisson [4].

L'armée anglaise s'avança jusqu'aux bords de la Tweed, et le Nort- 927
humberland fut ajouté aux terres de la domination d'Ethelstan, qui, à 934.
le premier, régna sur toute l'Angleterre. Dans l'ardeur de cette con-
quête, les Anglo-Saxons franchirent leur ancienne limite du nord [5],
et troublèrent par une invasion les enfants des Pictes et des Scots,
et la peuplade de vieux Bretons qui habitait le val de la Clyde [6]. Il se
forma une ligue offensive entre ces diverses nations et les Danois, 934
qui vinrent d'outre-mer pour délivrer leurs compatriótes de la domi-
nation des hommes du sud. Olaf, fils de Sithrik, dernier roi danois
de la Northumbrie, devint le généralissime de cette confédération,
où l'on voyait réunis aux hommes venus de la Baltique les Danois des
Orcades, les Galls des Hébrides armés du long sabre à deux mains
qu'ils appelaient *glay-more* ou le grand glaive, les Galls du pied des
monts Grampiens, et les Cambriens de Dumbarton et du Galloway [7],
portant des piques longues et minces. La rencontre des deux armées
se fit au nord de l'Humber, dans un lieu nommé en saxon Brunan-
burgh, ou le bourg des fontaines. La victoire se décida pour les
Anglais, qui forcèrent les confédérés à regagner péniblement leurs
vaisseaux, leurs îles et leurs montagnes. Ils nommèrent cette journée

[1] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 100-109.

[2] Al. *Athelstan*. Superlatif saxon de *ethel*, noble

[3] Se omne illud facturos quod ei visum esset. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 109.)

[4] In aqua sicut piscis vivere assuetus (Willelm. Malmesb., de Gest rer. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 50, ed. Savile.) — Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 29, ed Gale.

[5] Voyez liv. I, p. 64. — [6] Ibid.

[7] En latin, *Galwidia*.

934. le jour du grand combat[1], et la chantèrent dans des poëmes nationaux dont quelques fragments subsistent encore.

« Le roi Ethelstan, le chef des chefs, celui qui donne des colliers « aux braves, et son frère, le noble Edmund, ont combattu à Brunan« burg avec le tranchant de l'épée. Ils ont fendu le mur des boucliers; « ils ont abattu les guerriers de renom, la race des Scots et les « hommes des navires.

« Olaf s'est enfui avec peu de gens, et il a pleuré sur les flots. « L'étranger ne raconta point cette bataille, assis à son foyer, en« touré de sa famille; car ses parents y succombèrent, et ses amis « n'en revinrent pas. Les rois du nord, dans leurs conseils, se lamen« teront de ce que leurs guerriers ont voulu jouer au jeu du carnage « avec les enfants d'Edward.

« Le roi Ethelstan et son frère Edmund retournent sur les terres « de West-sex. Ils laissent derrière eux le corbeau se repaissant de « cadavres, le corbeau noir au bec pointu, et le crapaud à la voix « rauque, et l'aigle affamé de chair, et le milan vorace, et le loup « fauve des bois.

« Jamais plus grand carnage n'eut lieu dans cette île, jamais plus « d'hommes n'y périrent par le tranchant de l'épée, depuis le jour « où les Saxons et les Angles vinrent de l'est à travers l'Océan, où « ils entrèrent en Bretagne, ces nobles artisans de guerre, qui vain« quirent les Welches[2] et prirent le pays[3]. »

934 à 935. Ethelstan fit payer cher aux Cambriens du sud le secours que leurs frères du nord avaient donné à ses ennemis; il ravagea le territoire des Gallois, et leur imposa des redevances; et le roi d'Aberfraw, comme s'expriment de vieux actes, paya au roi de Londres le tribut

[1] Unde, et vulgo usque ad præsens bellum prænominatur magnum. (Ethelwerdi Hist., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 848, ed. Savile.) — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 48-50, ed. Savile. — Hist. Ingulf. Croyland, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 29, ed. Gale.

[2] *Weal, weallise, welsch*, est le nom générique donné par les Teutons aux hommes de race celtique ou romane.

[3] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 112-114.

en argent, en bœufs, en faucons et en chiens de chasse[1]. Les Bretons 933
de la Cornouaille furent chassés de la ville d'Exeter qu'ils habitaient à
alors en commun avec les Anglais[2]. Cette population fut refoulée 937.
vers le midi jusqu'au delà du cours de la rivière de Tamer, qui devint alors, et qui est encore aujourd'hui la limite du pays de Cornouaille. Ethelstan soumit à sa puissance, par la guerre ou par la politique, toutes les populations de race diverse qui habitaient l'île de Bretagne[3]. Il donna un Norvégien pour gouverneur aux Anglo-Danois de la Northumbrie; c'était Erik, fils de Harald, vieux pirate qui se fit chrétien pour obtenir un commandement.

Le jour de son baptême, il jura de garder et de défendre le Nort- 937.
humberland contre les païens et les pirates[4]; de roi de mer qu'il était, il devint roi de province, comme s'exprimaient les Scandinaves[5]. Mais cette dignité trop pacifique cessa promptement de lui plaire, et il remonta sur ses vaisseaux. Après quelques années d'absence, il revint visiter les Northumbriens, qui le reçurent avec joie,
et le prirent de nouveau pour chef, sans l'aveu du roi Edred[6], suc- 946.
cesseur du fils d'Ethelstan. Ce roi marcha contre eux, et les força d'abandonner Érik, qui, à son tour, pour se venger de leur désertion, vint les attaquer avec cinq chefs de corsaires du Danemark, des Orcades et des Hébrides. Il périt dans le premier combat avec les cinq rois de mer ses alliés[7]. Cette fin, glorieuse pour un Scandinave, fut célébrée par les Skaldes ou poëtes du Nord, qui, sans tenir compte du baptême qu'Érik avait reçu chez les Anglais, le placèrent, en idée, dans un tout autre paradis que celui des chrétiens.

« J'ai fait un rêve, dit Odin; il m'a semblé que je me levais avant

[1] Lois d'Howell Dda, lib. III, cap. II; Leges Wallicæ, ed. Wotton, p. 199.

[2] Cornwallenses ab Excestra, quam ad id temporis æquo cum Anglis jure inhabitarant, cedere compulit. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 50, ed. Savile.)

[3] A tempore Æthelstani, qui primus regum anglorum omnes nationes quæ Britanniam incolunt sibi armis subegit. (Charta Edgari regis, apud Monasticon anglicanum, Dugdale, t. I, p. 140.) — Totius Albionis imperator augustus rex et basileus. Totius Britanniæ, cunctarumque nationum quæ infra eam includuntur imperator et dominus. (Chartæ Æthelstani regis.)

[4] Qui contra Danos aliosque piratas istam regionem esset tuiturus. (Saga Haconar goda, cap. III; Snorre's Heimskringla, t. I, p. 127.)

[5] Theod-cyning, fylkes-cyning, folkes-cing.

[6] *Ed-red*, heureux conseiller.

[7] Cadit, die finiente, ipse rex Eirikus, caduntque cum eo quinque alii reges. (Hist. regum norveg. conscripta a Snorrio Sturlæ filio, t. I, p. 128.)

946. « le jour, afin de préparer le Walhalla [1] pour une réception de guer-
« riers morts en combattant.

« J'ai réveillé les héros de leur sommeil ; je les ai engagés à se « lever, à garnir les bancs, à disposer les coupes et à les remplir de « vin, comme pour l'arrivée d'un roi. La joie de mon cœur m'an« nonce de nobles hôtes partis du monde des vivants.

« D'où vient tout ce bruit? s'écrie Braghi [2] ; c'est comme si des mil« liers d'hommes s'avançaient. La salle et tous les bancs retentissent « comme au retour de Balder [3] dans le palais d'Odin.

« Odin répond : Tu te trompes, Braghi, toi qui sais tant de choses ; « ce bruit d'applaudissements se fait pour le roi Érik. J'attends son « arrivée dans mon palais ; qu'on se lève, qu'on aille à sa rencontre.

« Pourquoi donc es-tu plus impatient de sa venue que de celle « d'un autre roi? — C'est qu'en beaucoup de lieux il a rougi son épée « de sang, qu'il a fait voyager au loin son épée sanglante.

« Je te salue, Érik, brave guerrier ; entre, sois le bienvenu dans « cette demeure. Dis-nous quels rois t'accompagnent ; combien vien« nent avec toi du combat?

« — Cinq rois viennent, répond Érik, et moi je suis le sixième [4]. »

946 à 955. Le territoire des Northumbriens, qui avait jusque-là conservé son ancien titre de royaume, le perdit alors, et fut divisé en plusieurs provinces. Le pays situé entre l'Humber et la Tees fut nommé province d'York, en saxon *Everwic-scire*. Le reste du pays, jusqu'à la Tweed, garda le nom général de Northumbrie, *Northan-humbra-land*, quoiqu'on y distinguât plusieurs circonscriptions diverses, telles que la terre des Cambriens, *Cumbra-land*, près du golfe de Solway ; la terre des montagnes de l'ouest, *Westmoringa-land ;* enfin la Northumbrie proprement dite, sur les bords de la mer orientale, entre les fleuves de Tyne et de Tweed. Les chefs northumbriens, sous l'autorité supérieure des rois anglo-saxons, conservèrent le titre danois qu'ils avaient porté depuis l'invasion ; on continua de les appeler Iarls, ou Eorls selon l'orthographe saxonne. C'est un mot dont on ignore la signification primitive, et que les Scandinaves appli-

[1] *Valhalla* signifie palais des morts.
[2] Bragh, dans l'olympe scandinave, est le dieu de l'éloquence et de la poésie.
[3] Le plus brave et le plus beau des fils d'Odin.
[4] Torfæi Hist. rer. norveg., pars secunda, lib. IV, cap. X, p. 197 et 198.

quaient à toute espèce de commandant, soit militaire, soit civil, qui 946
agissait comme lieutenant du chef suprême, appelé King ou Kining. à 955.
Par degrés, les Anglo-Saxons introduisirent ce titre nouveau dans leurs territoires du sud et de l'ouest, et en firent la qualification du magistrat à qui fut délégué le gouvernement des grandes provinces, appelées autrefois royaumes, avec la suprématie sur tous les magistrats locaux, sur les préfets des shires, *shire-gerefas* ou *shire-reves;* sur les préfets des villes, *portreves;* sur les anciens du peuple, *eldermenn*. Ce dernier titre avait été, avant celui d'eorl, le nom générique des grandes magistratures anglo-saxonnes; il fut dès lors abaissé d'un degré et ne s'étendit plus qu'aux juridictions inférieures et aux dignités municipales.

La plupart des Danois, nouveaux citoyens de l'Angleterre, se firent chrétiens pour cesser de paraître étrangers. Plusieurs prirent, moyennant quelques concessions de terre, le titre et l'emploi de défenseurs perpétuels des églises, qu'ils avaient autrefois brûlées. Il y en eut même qui entrèrent dans les ordres ecclésiastiques, et firent profession d'un rigorisme dur et sombre, qui rappelait, sous d'autres formes, la rudesse de leur premier état[1].

Dans la révolution qui réunit l'Angleterre tout entière, de la Tweed 955
au cap de Cornouaille, en un seul et même corps politique, le pou- à 975.
voir des rois, devenus monarques, s'accrut en force à mesure qu'il s'étendit, et devint, pour chacune des populations nouvellement réunies, plus pesant que n'avait été jadis l'ancien pouvoir de ses rois particuliers. L'association des provinces anglo-danoises aux provinces anglo-saxonnes attira nécessairement sur ces dernières quelque chose du régime sévère et ombrageux qui devait peser sur les autres, parce qu'elles étaient peuplées d'étrangers soumis malgré eux. Les mêmes rois, exerçant à la fois au nord le droit de conquête, et au midi celui de souveraineté légale, se laissèrent bientôt entraîner à confondre ces deux caractères de leur puissance et à distinguer faiblement l'Anglo-Danois de l'Anglo-Saxon, l'étranger de l'indigène, le sujet de l'homme pleinement libre. Ces rois conçurent d'eux-mêmes et de leur puissance une opinion exagérée; ils s'entourèrent d'une pompe jusqu'a-

[1] Summus pontifex Odo, vir... grandævitatis maturitate... fultus et omnium iniquitatum inflexibilis adversarius. (Osberni Vita Odoni archiep. cantuar.; Anglia sacra, t. II, p. 84.)

935 lors inconnue : ils cessèrent d'être populaires comme l'étaient leurs
à 975. prédécesseurs, qui, prenant le peuple pour conseiller en toutes
choses[1], le trouvaient toujours prêt à faire ce que lui-même avait
975 délibéré. De là naquirent pour l'Angleterre de nouvelles causes de
à 980. faiblesse. Toute grande qu'elle parût désormais, sous des chefs dont les titres d'honneur remplissaient plusieurs lignes[2], elle était réellement moins capable de résister à un ennemi extérieur, qu'au temps où, réduite à peu de provinces, mais gouvernée sans faste et sans despotisme, elle voyait en tête de ses lois nationales ces simples mots : Moi, Alfred, roi des Saxons de l'ouest[3]....

Les habitants danois de l'Angleterre, soumis non sans regret à des rois étrangers pour eux, tournaient constamment leurs regards vers la mer, espérant que chaque brise leur amènerait des libérateurs et
980. des chefs de leur ancienne patrie. Cette attente ne fut pas longue, et, sous le règne d'Ethelred, fils d'Edgard, les descentes des hommes du Nord en Bretagne, qui n'avaient jamais complétement cessé, reprirent tout à coup un caractère menaçant. Sept vaisseaux de guerre
988. abordèrent sur le rivage de Kent, et pillèrent l'île de Thanet; trois autres vaisseaux, se dirigeant vers le sud, ravagèrent les lieux voisins de Southampton, et des troupes de débarquement parcoururent et
991 occupèrent, sur plusieurs points, la côte orientale. L'alarme se ré-
à 993. pandit jusqu'à Londres : Ethelred convoqua aussitôt le grand conseil national; mais, sous ce roi nonchalant et fastueux, l'assemblée ne se composait guère que d'évêques et de courtisans, plus disposés à flatter leur prince qu'à lui donner de sages avis[4]. Se conformant à l'aversion du roi pour toute mesure prompte et énergique, ils crurent éloigner les Danois en leur offrant une somme équivalente au profit que ces pirates s'étaient promis de leur invasion en Angleterre.

Il existait, sous le nom d'argent danois, *dane-gheld*, un impôt levé de temps en temps pour l'entretien des troupes qui gardaient les côtes

[1] Ræde, rædegifan, gerædnes. Voyez les préambules des lois anglo-saxonnes; Hickesii Thesaurus linguarum septentrionalium, t. II, in fine, passim.

[2] Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 140.

[3] Ego Ælfredus, occidentalium Saxonum rex.

[4] Rex pulchre ad dormiendum factus. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 63, ed. Savile.) — Rex.... imbellis quia imbecillis, monachum potius quam militem actione prætendebat. (Osberni Vita S. Elphegi; Anglia sacra, t. II, p. 131.)

contre les corsaires scandinaves [1]. Ce fut cet argent qu'on proposa, 993.
sous forme de tribut, aux nouveaux envahisseurs : ceux-ci n'eurent garde de refuser, et le premier paiement fut de dix mille livres qu'ils reçurent sous la condition de quitter l'Angleterre. Ils partirent en effet, mais revinrent bientôt plus nombreux, afin d'obtenir une plus forte somme. Leur flotte remonta le fleuve de l'Humber, et en dévasta les deux rives. Les habitants saxons des provinces voisines accoururent en armes à leur rencontre; mais, sur le point d'en venir aux mains, trois de leurs chefs, Danois d'origine, les trahirent et passèrent à l'ennemi. Tout ce qu'il y avait en Northumberland de Danois nouvellement convertis fit amitié et alliance avec les païens venus des bords de la Baltique [2].

Bientôt les vents du printemps amenèrent dans la Tamise une flotte 994 à 1002.
de quatre-vingts vaisseaux conduits par deux rois, Olaf de Norvége et Swen [3] de Danemark, dont le second, après avoir reçu le baptême, était retourné au culte d'Odin. Ces deux rois, en signe de prise de possession, firent planter une lance sur la rive, et en jetèrent une autre dans le courant du premier fleuve qu'ils traversèrent. Ils marchaient, dit un vieil historien, escortés par le fer et le feu, leurs compagnons ordinaires [4]. Ethelred, à qui la conscience de son impopularité faisait craindre de rassembler une armée [5], proposa encore une fois de l'ar- 1002.
gent aux ennemis, s'ils voulaient se retirer en paix : ils demandèrent vingt-quatre mille livres, que le roi leur paya sur-le-champ, satisfait de leur promesse et de la conversion d'un chef danois, qui reçut en grande cérémonie, dans l'église de Winchester, le baptême, auquel un de ses pareils prétendait avec dérision s'être présenté au moins vingt fois [6].

[1] *Dæne-geld*, *dæne-geold*, en latin *danegeldum*. — Duodecim denarios ex unaquaque hida totius patriæ, ad conducendos eos qui piratarum irruptioni resistendo obviarent. (Leges Edwardi, apud Wilkins, p. 198.)

[2] Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 55, ed. Gale. — Chron. Johan Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 879, ed. Selden. — Eadmeri Hist. novorum, lib. I, p. 3 et 4, ed. Selden. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 69, ed. Savile.

[3] *Sven*, *sweinn*, *sweyn*, *swayn*, un jeune homme. Voyez le Glossaire de Ihre.

[4] Cum ducibus solitis marte et vulcano. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 883, ed. Selden.)

[5] Formidine meritorum nullum sibi fidelem metiens. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl. lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 69, ed. Savile.)

[6] Jam vicies hic lotus sum. (Monachus Sancti Galli, apud Script. rer. gallic. et francic., t. V, p. 134.) — Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 880, ed. Selden. — Chron. saxon., ed. Gibson, p. 127 et seq.

1002 La trêve des envahisseurs fut loin d'être paisible ; dans les lieux de leurs cantonnements, ils outragèrent les femmes et tuèrent les hommes [1]. Leur insolence et leurs excès, irritant au dernier point le ressentiment des indigènes, amenèrent bientôt un de ces actes de vengeance nationale, qu'il est également difficile de condamner et de justifier, parce qu'un instinct noble, la haine de l'oppression, s'y mêle à des
1003. passions atroces. Par suite d'une grande conspiration, formée sous les yeux et avec la connivence des magistrats et des officiers royaux, les Danois de la dernière invasion, hommes, femmes et enfants, furent tous, le même jour et à la même heure, assaillis et tués dans leurs logements, par leurs hôtes et leurs voisins [2]. Ce massacre, qui fit grand bruit, et dont les circonstances odieuses servirent dans la suite de prétexte aux ennemis de la nation anglaise, eut lieu en l'année 1003, le jour de Saint-Brice. Il ne s'étendit point sur les provinces du nord et de l'est, où les Danois, anciennement établis, et devenus cultivateurs ou bourgeois, formaient la majorité de la population ; mais tous les nouveaux conquérants, à l'exception d'un très-petit nombre, périrent, et avec eux une des sœurs du roi de Danemark. Afin de tirer vengeance de ce meurtre et de punir ce qu'il nommait la trahison du peuple anglais, le roi Swen assembla une armée beaucoup plus nombreuse que la première, et dans laquelle, si l'on en croit d'anciens récits, il ne se trouvait pas un seul esclave, pas un affranchi, pas un vieillard, mais dont chaque combattant était libre, fils d'homme libre et dans la vigueur de l'âge [3].

1004. Cette armée s'embarqua sur des vaisseaux de haut bord, dont chacun portait une marque distinctive qui en désignait le commandant. Les uns avaient à la proue des figures de lions, de taureaux, de dauphins, d'hommes, en cuivre doré ; les autres portaient au haut des mâts des oiseaux déployant leurs ailes et tournant avec le vent ; les flancs des navires étaient peints de diverses couleurs, et des boucliers de fer poli y étaient suspendus en file [4]. Le vaisseau du roi avait la forme allongée d'un serpent, dont la tête avançait à la proue,

[1] Jam post pacem factam... uxores... et filias vi opprimere præsumpserunt. (Matth. Westmonast. Flores hist., p. 200, ed. Francfort, 1601.)

[2] Mulieres cum liberis. (Ibid.)

[3] Nullus.... servus, nullus ex servo libertus, nullus ignobilis, nullus senili ætate debilis. Omnes erant nobiles, omnes plenæ ætatis robore valentes. (Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. normann., p. 168.) — Chron. saxon., ed. Gibson, p. 127 et seq.

[4] Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. normann., p. 166.

et dont la queue se recourbait à la poupe; on l'appelait le Grand-Dragon[1]. A leur débarquement sur la côte d'Angleterre, les Danois, formés en bataillons, déployèrent un étendard mystérieux qu'ils appelaient le *Corbeau*. C'était un drapeau de soie blanche, au milieu duquel on voyait en noir la figure d'un corbeau, le bec ouvert et les ailes étendues; trois sœurs du roi Swen l'avaient brodé durant une nuit en accompagnant leur ouvrage de chants et de gestes magiques[2]. Cette bannière, qui, selon les idées superstitieuses des Scandinaves, était un gage de victoire, augmentait l'ardeur et la confiance des nouveaux envahisseurs. Dans tous les lieux où ils passaient, dit un vieil historien, ils mangeaient gaiement le repas préparé à regret pour eux; et, à leur départ, ils tuaient l'hôte et brûlaient le logis[3]. 1004 à 1006.

Ils enlevaient partout les chevaux, et se faisant cavaliers, suivant la tactique de leurs prédécesseurs, ils marchaient rapidement à travers le pays, se présentaient tout à coup, lorsqu'on les croyait loin, surprenaient les châteaux et les villes. En peu de temps ils eurent conquis toutes les provinces du sud-est, depuis l'embouchure de l'Ouse jusqu'à l'abbaye de Southampton. Le roi Ethelred, qui n'était jamais prêt à combattre, n'imaginait d'autre ressource que celle d'acheter à prix d'argent des trêves de quelques jours, et cette politique de temporisation l'obligeait à charger le peuple d'impôts toujours croissants[4]. Ceux des Anglais qui avaient le bonheur d'être préservés du pillage des Danois n'échappaient point aux exactions royales, et, sous cette forme ou sous l'autre, ils étaient certains de se voir tout enlever.

Pendant que ceux qui gouvernaient l'Angleterre faisaient ainsi leur pacte avec l'étranger aux dépens du peuple, il y eut un homme qui, bien que puissant dans le pays, aima mieux mourir que d'autoriser cette conduite par son exemple. C'était l'archevêque de Canterbury, nommé Elfeg. Prisonnier des Danois, après le siége de sa ville métropolitaine, et traîné de campements en campements à la suite de 1006 à 1012.

[1] Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXI, Snorre's Heimskringla, t. III, p. 118.

[2] Corvus hians ore excutiensque alas. (Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. normann., p. 170.)

[3] Reddebant hospiti cædem, hospitio flammam. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 360, ed. Savile.)

[4] Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 56, ed. Gale. — Willelm. Malmesb, de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 69, ed. Savile.)

1006 à 1012. leurs bagages, il resta longtemps dans les chaînes sans prononcer le mot de rançon. Les Danois se lassèrent les premiers, et proposèrent à leur captif de lui rendre la liberté au prix de trois mille pièces d'or, s'il voulait prendre l'engagement de conseiller au roi Ethelred de leur donner une somme quadruple. « Je ne possède point tant d'argent, « répondit l'archevêque, et je ne veux rien coûter à qui que ce soit, « ni rien conseiller à mon roi contre l'honneur du pays[1]. » Il déclara hautement qu'il n'accepterait de personne aucun présent pour sa rançon, et défendit à ses amis de rien solliciter, disant que ce serait trahison de sa part que de payer les ennemis de l'Angleterre. Les Danois, plus avides d'argent que du sang de l'archevêque, renouvelaient souvent leurs demandes. « Vous me pressez en vain, leur ré« pétait Elfeg, je ne suis pas homme à fournir aux dents des païens de « la chair de chrétien à dévorer, et ce serait le faire que de vous li« vrer ce que les pauvres ont amassé pour vivre[2]. »

1012. Les Danois perdirent enfin patience, et un jour qu'il leur était venu du midi des tonneaux de vin dont ils burent largement, ne sachant que faire pour s'amuser après le repas, ils voulurent se donner le plaisir de mettre en jugement l'archevêque. On le leur amena garrotté sur un mauvais cheval, au lieu où se tenaient ordinairement le conseil de guerre et le tribunal de l'armée; les chefs et les guerriers de distinction étaient assis sur de grosses pierres qui formaient un large cercle, et non loin de là se trouvait un tas énorme d'ossements, de mâchoires et de cornes de bœufs, débris de la cuisine du camp[3]. Aussitôt que le prélat saxon eut été introduit au milieu du cercle, un grand cri s'éleva de toutes parts : « De l'or, évêque, de « l'or, ou nous allons te faire jouer un rôle qui te rendra fameux dans « le monde[4]. » Elfeg répondit avec calme : « Je vous offre l'or de la « sagesse, qui est de renoncer à vos superstitions, et de vous conver« tir au vrai Dieu; que si vous méprisez mon conseil, sachez que vous

[1] Si... existimetis me aut ecclesiasticas possessiones expoliaturum, aut contra patriæ decus regi suasurum, fallimini. (Osberni Vita S. Elphegi; Anglia sacra, t. II, p. 138.)

[2] ..... Christianorum carnes paganis dentibus conterendas dare. Ego equidem id faciam, si quod paupertas ad vitam paraverat, vestris hoc morsibus abutendum tradem. (Osberni Vita S. Elphegi; Anglia sacra, t. II, p. 138.) — Eadmeri Hist. nov. lib. I, p. 4, ed. Selden. — Hist. Ingulf. Croyland, apud rer. anglic. Script., t. I. p. 57, ed. Gale. — Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 889, ed. Selden.

[3] Ossibus et boum cornibus. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 142.)

[4] Episcope, aurum. (Osberni Vita S. Elphegi; Anglia sacra, t. II, p. 140.)

« périrez comme Sodome, et ne prendrez point racine en ce pays. » 1012.
A ces mots, qui leur parurent une menace et une insulte pour leur religion, les prétendus juges quittèrent leurs siéges, et, se jetant sur l'archevêque, le renversèrent par terre en le frappant du dos de leurs haches; plusieurs coururent à l'amas d'os et de cornes, dont ils s'armèrent, et qu'ils firent pleuvoir sur le Saxon en écartant la foule qui l'entourait. L'archevêque essaya en vain de se mettre à genoux pour prier, et tomba bientôt à demi mort; il fut achevé par un soldat qu'il avait converti et baptisé la veille, et qui, par une compassion barbare, lui fendit la tête d'un coup de hache, afin de terminer ses souffrances. Les meurtriers voulurent d'abord jeter le cadavre dans un bourbier voisin; mais les Anglo-Saxons, qui honoraient Elfeg comme un martyr du Christ et de la patrie, achetèrent son corps au prix d'une grosse somme d'argent et l'ensevelirent à Londres[1].

Cependant le roi Ethelred pratiquait sans scrupule ce que l'archevêque de Canterbury, au péril de sa propre vie, avait refusé de lui conseiller. Un jour ses collecteurs de taxes[2] levaient des tributs pour les Danois; le lendemain les Danois se présentaient eux-mêmes et taxaient pour leur propre compte. A leur départ, les agents royaux revenaient encore, et traitaient les malheureux habitants plus durement que la première fois, les appelant traîtres et pourvoyeurs de l'ennemi[3]. Le vrai pourvoyeur des Danois, Ethelred, lassa enfin la patience du peuple qui l'avait fait roi pour la défense commune. Quelque dure que fût la domination étrangère, on trouva plus facile de s'y résigner tout d'un coup que d'attendre, au milieu des souffrances, sous un roi sans courage et sans vertu, le moment d'un esclavage inévitable. Plusieurs des provinces du centre se soumirent volontairement aux Danois; Oxford et Winchester ouvrirent bientôt 1013.
leurs portes; et Swen, s'avançant dans la contrée de l'ouest jusqu'au golfe de la Saverne, prit le titre de roi de toute l'Angleterre, sans aucune opposition[4]. Effrayé de l'abandon général, Ethelred s'enfuit dans la petite île de Wight; et de là passa le détroit pour aller en

[1] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 142. — Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 890 et 891, ed. Selden.

[2] Regii exactores. (Hist. Ingulf. Croyland, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 57, ed. Gale.)

[3] Tanquam patriæ proditorem et Danorum provisorem. (Ibid.)

[4] Rex plenarius; *fulle cyning*. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 143.)

1013. Gaule demander asile au frère de sa femme, chef d'une des provinces occidentales voisines de l'embouchure de la Seine [1].

En se mariant à une femme étrangère, Ethelred avait conçu l'espoir d'obtenir des parents puissants de son épouse quelque secours contre les Danois; mais il fut trompé dans son attente. Ce mariage, qui devait procurer des défenseurs à l'Angleterre [2], n'amena d'outremer que des solliciteurs d'emplois et des ambitieux avides d'argent et de dignités. Toutes les villes dont la garde avait été remise à ces étrangers furent les premières rendues aux Danois [3]. Par un hasard assez singulier, le prince résidant en Gaule, dont le roi d'Angleterre avait recherché l'alliance comme un appui dans la lutte contre les forces de la Scandinavie, était lui-même d'origine scandinave, et fils d'un ancien chef de pirates, conquérant de la province gauloise que sa postérité gouverna par droit d'héritage; le chef de cette nouvelle dynastie, après avoir longtemps ravagé le pays, y avait fixé ses compagnons de piraterie, et fondé avec eux un État qui de leur nom de nation s'appelait *Normandie*, ou terre des Normands [4].

La Normandie était contiguë, du côté du sud, à la petite Bretagne, État fondé, comme on l'a vu plus haut, par d'anciens réfugiés bretons; et du côté de l'est elle touchait au vaste pays dont elle avait été démembrée, à la Gaule septentrionale, qui avait pris un nouveau nom, celui de France, depuis l'établissement des Franks. Les descendants de ces émigrés de la Germanie y habitaient encore, après cinq siècles, séparés des indigènes gaulois, moins par les mœurs et l'idiome que par la condition sociale. L'empreinte de la distinction des races se retrouvait dans la différence profondément marquée des conditions sociales, et dans les qualifications qui servaient à l'exprimer. Pour désigner la liberté civile, au xe siècle, il n'y avait, dans la langue parlée en France, d'autre mot que celui de *frankise* ou *franchise* [5], selon les dialectes, et *Franc* signifiait à la fois libre, puissant et riche.

[1] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 144. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 69, ed. Savile. — Henrici Huntind. Hist., lib. VI, ibid., p. 362.

[2] Ad tuitionem et majorem securitatem regni sui. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 883, ed. Selden.)

[3] Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 360, ed. Savile. — Roger de Hoved. Annal., pars prior, ibid., p. 429, ed. Savile.

[4] Quam Nortmanniam Northmanni vocaverunt, eo quod de Northwega egressi essent. (Script. rer. normann., p. 7.)

[5] En latin *frankisia*, *franchisia*.

Pour fonder à ce point la prédominance de la population conquérante, il n'eût peut-être pas suffi de la seule invasion des enfants de Merowig et de la conversion de leurs rois au catholicisme. Moins de trois siècles après leur établissement en Gaule, ces terribles envahisseurs étaient presque devenus Gaulois; les rois issus de Chlodowig, aussi peu offensifs que leurs aïeux s'étaient montrés farouches, bornaient leur ambition à faire bonne chère, et à se promener doucement en char[1]. Mais alors il existait entre le Rhin et la forêt des Ardennes, sur le territoire que les Franks nommaient *Oster-rike*, ou royaume d'Orient, une population chez qui le caractère teutonique avait mieux résisté à l'influence des mœurs méridionales. Venue la dernière à la conquête de la Gaule, exclue de la possession des riches provinces et des grandes cités du midi, elle aspirait à en usurper sa part, et même à supplanter dans leur domination les Franks du *Neoster-rike* ou du royaume occidental[2]. Ce hardi projet, longtemps poursuivi avec des chances diverses, s'accomplit enfin au VIIIe siècle; et, sous la forme extérieure d'une révolution de palais, il y eut une véritable invasion des Franks austrasiens sur les Franks neustriens. Un second partage de terres eut lieu dans presque toute la Gaule; il s'éleva une seconde race de rois, étrangers à la première; et la conquête, en se renouvelant, prit un caractère plus durable.

496 à 801.

Ce ne fut pas tout; l'activité guerrière des Franks, éveillée par cette grande impulsion, les poussa dans tous les sens hors de leurs anciennes limites; ils firent des conquêtes vers le Danube et l'Elbe, au delà des Pyrénées et des Alpes. Maître de la Gaule et des deux rives du Rhin, de l'ancien territoire de la confédération saxonne et d'une partie des pays slaves, de l'Italie presque entière et du nord de l'Espagne, le second prince de la nouvelle dynastie, Karle, surnommé le Grand, que nous appelons Charlemagne, échangea son 801.
titre de roi contre celui d'empereur ou de César, aboli en Occident depuis plus de trois siècles. C'était un homme d'une activité infatigable, et doué de ce génie administratif qui va de l'ensemble aux plus petits détails, et que, par une singularité remarquable, on voit reparaître presque identiquement le même aux époques les plus

[1] Plaustro bobus trahentibus vectus. (Annales Fuldenses, apud Script. rer. gallic. et francic., t. II, p. 676.)

[2] Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre X.

801. différentes. Mais ce génie, malgré toutes ses ressources, ne pouvait,
sans l'action des siècles, fondre en un seul corps tant de nations di-
verses d'origine, de mœurs et de langage, sous une apparence d'u-
801 nion; l'isolement naturel subsista, et pour empêcher l'empire de se
à
814. dissoudre dès sa création, il fallut que le grand empereur y portât
sans cesse la main. Tant qu'il vécut, les peuples du continent occi-
dental restèrent agrégés sous sa vaste domination, étrangère pour
tous hors un seul; mais ils commencèrent à rompre cette union fac-
tice, aussitôt que le César frank fut descendu, en habits impériaux,
dans le caveau sépulcral d'Aix-la-Chapelle.

Un mouvement spontané de révolte agita presque à la fois, les na-
tions associées malgré elles. La Gaule tendit à se séparer de la Ger-
814 manie, et l'Italie à s'isoler de toutes les deux. Chacune de ces grandes
à
841. masses d'hommes, en s'ébranlant, entraîna dans sa cause la portion
du peuple conquérant qui habitait au milieu d'elles, comme domi-
natrice du sol, et avec des titres de puissance et d'honneur, soit la-
tins, soit germaniques[1]. Les Franks tirèrent l'épée contre les Franks,
les frères contre les frères, les pères contre les fils. Trois des petits-
fils de Karle le Grand se livrèrent bataille entre eux, au centre de la
Gaule; l'un à la tête d'une armée de Gaulois et de Gallo-Franks,
l'autre suivi des Italiens, le troisième des Teutons et des Slaves[2]. La
querelle domestique des rois issus du César frank n'était qu'un reflet
de la querelle des peuples, et c'est pour cette raison même qu'elle
fut si longue et si opiniâtre. Les rois firent et défirent dix partages de
cet empire, que les peuples voulaient dissoudre; ils se prêtèrent l'un
à l'autre des serments en langue tudesque et en langue romane vul-
gaire[3]; puis ils les rompirent aussitôt, ramenés, presque malgré eux,
à la discorde, par la turbulence des masses que ne pouvait satisfaire
aucun traité.

841 C'est au milieu de ce désordre, lorsque la guerre civile régnait
à
870. d'un bout à l'autre de l'immense empire des Franks, que les Vikings
danois ou normands (ce dernier nom prévalut en Gaule) vinrent
affliger ce pays d'invasions réitérées. Ils faisaient un genre de guerre

[1] Duces, comites, judices, missi, præfecti, præpositi; *grafen*, *mark grafen*, *land-grafen*, *tun-grafen*, *herizogen*, *skepen*, *sensskalken*, *maer skalhen*, etc.

[2] A Fontenai, *Fontanetum*, près d'Auxerre.

[3] Nithardi Hist., apud Script. rer. gallic. et francic., t. VII, p. 26 et 27.

tout nouveau, et qui aurait déconcerté les mesures les mieux prises 841
contre une agression ordinaire. Leurs flottes de bateaux à voiles et à à 870.
rames entraient par l'embouchure des fleuves, et les remontaient souvent jusqu'à leur source, jetant alternativement sur les deux rives des bandes de pillards intrépides et disciplinés. Lorsqu'un pont ou quelque autre obstacle arrêtait cette navigation, les équipages tiraient leurs navires à sec, les démontaient, et les charriaient jusqu'à ce qu'ils eussent dépassé l'obstacle. Des fleuves ils passaient dans les rivières, et puis d'une rivière dans l'autre, s'emparant de toutes les grandes îles, qu'ils fortifiaient pour en faire leurs quartiers d'hiver, et y déposer, sous des cabanes rangées en files, leur butin et leurs captifs.

Attaquant ainsi à l'improviste, et lorsqu'ils étaient prévenus, faisant retraite avec une extrême facilité, ils parvinrent à dévaster des contrées entières, au point que, selon l'expression des contemporains, on n'y entendait plus un chien aboyer. Les châteaux et les lieux forts étaient le seul refuge contre eux; mais, à cette première époque de leurs irruptions, il y en avait peu, et les murs mêmes des anciennes villes romaines tombaient en ruine. Pendant que les riches seigneurs de terres flanquaient leur manoir de tours crénelées et l'entouraient de fossés profonds, les habitants du plat pays émigraient en masses de leurs villages, et allaient à la forêt voisine camper sous des huttes défendues par des abatis et des palissades. Mal protégés par les rois, les ducs et les comtes du pays, qui souvent traitaient avec l'ennemi pour eux seuls et aux dépens des pauvres, les paysans s'animaient quelquefois d'une bravoure désespérée, et, avec de simples bâtons, ils affrontaient les haches des Normands [1]. D'autres fois, voyant toute résistance inutile, abattus et démoralisés, ils renonçaient à leur baptême pour détourner la fureur des païens, et, en signe de leur initiation au culte des dieux du nord, ils mangeaient de la chair d'un cheval immolé en sacrifice. Cette apostasie ne fut point rare dans les lieux les plus exposés au débarquement des pirates; leurs bandes mêmes se recrutèrent de gens qui avaient tout perdu par leurs

[1] Adversus quos nullus rex, nullus dux, nullusque defensor surrexit qui eos expugnaret. (Chronicon Namnetense; Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, Pièces justificatives, t. II, liv. I, p. 45.)

841 à 870. ravages; et d'anciens historiens assurent que le fameux roi de mer Hasting était fils d'un laboureur des environs de Troyes.

Près d'un siècle s'écoula entre la première et la dernière descente des Normands en Gaule, et dans cet intervalle s'accomplit, au milieu de malheurs de tout genre, le démembrement de l'empire fondé par Karle le Grand. Non-seulement on vit se détacher du territoire gaulois des pays que des limites naturelles en séparaient anciennement, mais, au sein même de ce territoire, il se fit une division partielle, d'après les convenances géographiques, les traditions locales, les différences de langage ou de dialectes. La Bretagne, restée indépendante sous la première dynastie franke, et assujettie sous la seconde, commença ce mouvement, et redevint un État séparé dès la première moitié du xie siècle. Elle eut des princes nationaux, affranchis de toute suzeraineté étrangère, et même des princes conquérants qui enlevèrent au petit-fils de Charlemagne les villes de Rennes, de Vannes et de Nantes. Cinquante ans plus tard, l'ancien royaume des Visigoths, le pays compris entre la Loire, le Rhône et les Pyrénées, après s'être longtemps, et avec des chances diverses, débattu contre la domination franke, devint, sous le nom d'Aquitaine ou de Guienne, une souveraineté distincte; tandis que, de l'autre côté du Rhône, une nouvelle souveraineté se formait de la Provence unie à la partie méridionale de l'ancien royaume des Burgondes. En même temps, les provinces voisines du Rhin, où le flot des invasions germaniques avait apporté l'idiome tudesque, élevaient une barrière politique entre elles et le pays de langue romane. Dans l'espace intermédiaire laissé par ces nouveaux États, c'est-à-dire, entre la Loire, la Meuse, l'Escaut et la frontière bretonne, se trouvait resserré le royaume des Gallo-Franks, ou la France. Son étendue était exactement la même que celle du Neoster-rike, ou de la Neustrie des anciens Franks; mais le nom de Neustrie ne se donnait plus alors qu'à la côte maritime la plus occidentale, de même que son corrélatif Oster-rike, ou Austrasie, qui autrefois s'appliquait à la Germanie entière, fut insensiblement relégué vers les rives du Danube.

Ce nouveau royaume de France, véritable berceau de la France moderne, contenait une population mélangée, germaine sous un aspect, et sous l'autre gauloise ou romane : aussi les peuples étrangers lui donnaient-ils des noms différents, selon le point de vue d'où

ils la considéraient. Les Italiens, les Espagnols, les Anglais et les nations scandinaves ne voyaient que des Franks dans la Gaule; mais les Allemands, revendiquant pour eux-mêmes ce noble nom, le refusaient à leurs voisins occidentaux, qu'ils appelaient *Wallons* ou *Welches*[1]. Dans l'intérieur du pays, on faisait à cet égard une autre distinction : le possesseur de terres qui habitait au milieu de ses vassaux et de ses colons, uniquement occupé d'armes ou de chasse, et qui menait ainsi un genre de vie conforme aux habitudes des anciens Franks, prenait le titre de *franc-homme*, ou celui de *baron*, empruntés tous deux à la langue de la conquête[2]. Quant à ceux qui, n'ayant pas de manoir seigneurial, habitaient en masse, à la manière romaine, les villes, les bourgs ou les hameaux, ils tiraient de cette circonstance une qualification particulière; on les appelait *vilains* ou *manants*[3]. Il y avait des vilains réputés libres, et des vilains serfs de la glèbe; mais la liberté des premiers, toujours menacée ou envahie par les seigneurs, était faible et précaire. Tel était le royaume de France, relativement à son étendue et aux différentes classes d'hommes qui l'habitaient, lorsqu'il subit une grande invasion de pirates septentrionaux, qui devait être la dernière de toutes, et en clore la longue série par un démembrement territorial. Pour remonter jusqu'à la cause de cet événement célèbre, il faut entrer dans l'histoire du Nord. 841 à 870.

Vers la fin du IXe siècle, Harald Harfagher, c'est-à-dire aux beaux cheveux, roi d'une partie de la Norvége, étendit par la force des armes son pouvoir sur tout le pays, dont il fit un seul royaume. Cette destruction de plusieurs petits États anciennement libres n'eut point lieu sans résistance; non-seulement le terrain fut vivement disputé, mais, après la conquête, beaucoup d'hommes préférèrent s'expatrier, et mener sur mer une vie errante, plutôt que d'obéir à un roi étranger. La plupart de ces déshérités infestaient les mers du nord, rava- 870 à 895.

[1] Alamani et cæteri transrhenani populi, qui imperatori Tentonicorum subjecti sunt, magis proprie se Francos appellari jubent, et eos quos nos putamus Francos, Galwalas, antiquo vocabulo, quasi Gallos nuncupant. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. I, apud rer. anglic. Script., p. 24 et 25, ed. Savile.)

[2] Vivere, habitare, succedere more Francorum... Francus homo. (Gloss. de Ducange. — *Barn*, *bearn*, *bairn*, *beorn*, un homme, un enfant mâle. (Gloss. de Wachter.) De là viennent les mots romans, *bers*, *bernes*, *bernage*.

[3] *Villani*, *manentes*, *coloni*. Le mot *villa*, que les Romains n'employaient que pour désigner une maison de campagne, signifia de bonne heure, dans les langues néo-latines, toute espèce de lieux habités.

870 à 895. geaient les côtes et les îles, et travaillaient à exciter des soulèvements parmi leurs compatriotes. Ainsi l'intérêt politique fit bientôt du conquérant de la Norvége l'ennemi le plus acharné des pirates. Avec une flotte nombreuse, il les poursuivit le long de toutes les côtes de son royaume, et jusque dans les parages des Orcades et des Hébrides, coulant bas leurs vaisseaux, et ruinant les postes qu'ils avaient établis dans plusieurs îles de l'Océan. En outre, il interdit par des lois sévères dans ses États la piraterie, et toute espèce d'exaction à main armée [1].

C'était un usage immémorial parmi les Vikings d'exercer sur toutes les côtes, sans distinction de pays, un droit qu'ils nommaient *strandhug*, ou presse des vivres. Lorsqu'un équipage, dont les provisions de bouche tiraient à leur fin, apercevait sur le rivage quelques troupeaux gardés par peu de monde, les pirates débarquaient en force, s'emparaient des animaux, les tuaient, les dépeçaient, et se ravitaillaient ainsi sans payer, ou en donnant le moins possible. Le *strandhug* était le fléau des campagnes et la terreur des paysans; souvent on l'avait vu exercer par des gens qui ne faisaient point métier de la piraterie, mais auxquels leur puissance et leur richesse assuraient l'impunité [2].

Il y avait à la cour du roi Harald, parmi les Iarles, ou chefs du premier rang, un certain Rognvald, que le roi aimait beaucoup, et qui l'avait servi avec zèle dans toutes ses expéditions. Rognvald avait plusieurs fils, tous connus pour leur bravoure, et dont le plus renommé s'appelait Rolf ou Roll, par une sorte d'euphonie commune à beaucoup de noms teutoniques. Il était d'une taille si haute, que, ne trouvant dans la petite race du pays aucun cheval à son usage, il cheminait toujours à pied, ce qui le faisait surnommer *Gang-Roll*, c'est-à-dire Roll le Marcheur. Un jour que le fils de Rognvald, avec de nombreux compagnons, revenait d'une croisière dans la Baltique, avant d'aborder en Norvége il relâcha dans la province de Vighen; et là, soit par besoin de vivres, soit pour profiter de l'occasion, il exerça
895. le *strandhug*. Le hasard voulut que le roi Harald se trouvât dans les environs, et reçût les plaintes des paysans; sans considérer quel était l'auteur du délit, il fit assembler aussitôt un *thing*, ou grand conseil de justice, pour juger Roll d'après la loi. Avant que l'accusé

[1] Mallet, Histoire du Danemarck, t. I, p. 223.
[2] Depping, Histoire des expéditions maritimes des Normands, t. II, ch. VIII, p. 57

parût devant l'assemblée qui devait lui appliquer la peine du bannissement, sa mère courut auprès du roi et lui demanda grâce; mais Harald fut inexorable. Alors cette femme, inspirée par la colère et par le sentiment maternel, se mit à improviser, comme il arrivait souvent aux Scandinaves quand ils étaient vivement émus. S'adressant au roi, elle lui dit en vers : « Tu chasses du pays et tu traites en « ennemi un homme de noble race; écoute donc ce que je t'annonce : « il est dangereux d'attaquer le loup, et quand on l'a une fois mis « en colère, gare aux troupeaux qui vont dans la forêt[1] ! » 895.

Malgré ces menaces un peu énigmatiques, la sentence fut prononcée, et Roll, se voyant banni à perpetuité, assembla quelques vaisseaux et cingla vers les Hébrides. Ces îles avaient servi de refuge à une partie des Norvégiens, émigrés par suite des conquêtes du roi Harald. Presque tous étaient des gens de haute naissance et d'une grande réputation militaire. Le nouvel exilé s'associa avec eux pour des entreprises de piraterie; ils réunirent tout ce qu'ils avaient de vaisseaux, et en formèrent une flotte assez nombreuse, qui n'obéissait point à un seul chef, mais à tous les confédérés, et où Roll n'avait d'autre prééminence que celle de son mérite et de son nom[2].

Partie des Hébrides, la flotte doubla la pointe de l'Écosse, et, se dirigeant vers le sud-est, entra en Gaule par l'embouchure de l'Escaut; mais comme la contrée, naturellement pauvre et déjà dévastée à différentes reprises, offrait peu de choses à prendre, les pirates se remirent bientôt en mer. Ayant marché au sud, ils entrèrent dans 896 à 898.
la Seine, et la remontèrent jusqu'à Jumiéges, à cinq lieues de Rouen : c'était le temps où les limites du royaume de France venaient d'être définitivement fixées, et resserrées entre la Loire et la Meuse. Aux longues révolutions territoriales qui avaient déchiré ce royaume succédait une révolution politique, dont le but, réalisé un siècle plus tard, était l'expulsion de la seconde dynastie des rois franks[3]. Le roi des Français, descendant de Karle le Grand, et nommé Karle comme son aïeul, seule ressemblance qu'il eût avec lui, disputait alors la couronne à un compétiteur dont les ancêtres ne l'avaient jamais

[1] Haralds saga ens Harfagra, cap. xxiv; Snorre's Heimskringla, t. I, p. 100. — Mallet, Histoire du Danemarck, t. I, p. 224.
[2] Depping, Hist. des expéd. maritim. des Normands, t. II, p. 68.
[3] Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre xii.

896 portée. Tour à tour vainqueurs ou vaincus, le roi d'ancienne race et
à le roi par élection étaient maîtres alternativement; mais ni l'un ni
898. l'autre n'avaient assez de pouvoir pour protéger le pays contre une invasion étrangère : toutes les forces du royaume étaient employées, de part et d'autre, à soutenir la guerre civile; aussi, aucune armée ne se présenta pour arrêter les nouveaux pirates, et les empêcher de piller et d'incendier les deux rives de la Seine.

Le bruit de leurs dévastations parvint bientôt à Rouen, et y jeta la terreur. Les habitants n'attendaient aucun secours, et désespéraient de pouvoir défendre leurs murailles, ruinées dans les invasions précédentes. Au milieu de ce découragement général, l'archevêque de Rouen, homme prudent et ferme, prit sur lui de sauver la ville, en capitulant avec l'ennemi avant la première attaque[1]. Sans s'inquiéter de la haine souvent cruelle que les païens du nord témoignaient pour le clergé chrétien, l'archevêque se rendit au camp près de Jumiéges, et parla au chef normand avec le secours d'un interprète. Il dit et fit si bien, tant promit, tant donna, dit un vieux chroniqueur, qu'il conclut une trêve avec Roll et ses compagnons, leur garantissant l'entrée dans la ville, et recevant d'eux, en retour, l'assurance de n'y faire aucun mal[2]. Ce fut près de l'église Saint-Morin, à l'un des ports de la Seine, que les Norvégiens abordèrent d'une façon toute pacifique. Ayant amarré leurs vaisseaux, tous les chefs parcoururent la ville en différents sens; ils en examinèrent avec attention les remparts, les quais, les fontaines, et, la trouvant à leur gré, ils résolurent d'en faire leur place d'armes et le chef, lieu de leur nouvel établissement[3].

898 Après cette prise de possession, les chefs normands, avec leur
à principal corps de troupes, continuèrent de remonter la Seine. A
900. l'endroit où ce fleuve reçoit la rivière d'Eure, ils établirent un camp fortifié pour attendre l'arrivée d'une armée française qui se dirigeait alors contre eux. Le roi Karle, ou Charles, comme on disait en langue romane, se voyant un moment seul maître du royaume, voulait

[1] Frankes un archeveske, ki à Roem esteit...
(Wace, roman de Rou, t. I, p. 57.)

[2] Roman de Rou, t. I, p. 57.

[3] E Rou esgarda la vile e lunge et lée,
E dehorz e dedenz l'a sovent esgardée;
Bone li semble e bele, mult li plest e agrée,
E li compaignonz l'ont a Rou mult loée.
(Wace, roman de Rou, t. I, p. 60.)

tenter un grand effort, et repousser la nouvelle invasion : les troupes 898
conduites par un certain Raghenold, ou Regnauld, qui avait le titre à 900.
de duc de France, prirent position sur la rive droite de l'Eure, à quelque distance du camp des Normands. Parmi les comtes qui avaient levé bannière pour obéir aux ordres du roi, et combattre les païens, se trouvait un païen converti, le fameux roi de mer Hasting. Vingt ans auparavant, las de courir les aventures, il avait fait sa paix avec le royaume de France, en acceptant le comté de Chartres. Dans le conseil que tinrent les Français pour savoir ce que l'on devait faire, Hasting, consulté à son tour, fut d'avis de parlementer avec l'ennemi, avant de risquer une bataille; quoique cet avis fût suspect à plusieurs seigneurs de l'armée, il prévalut; et Hasting partit avec deux personnes qui savaient la langue danoise, pour aller parler aux Normands.

Les trois envoyés suivirent le cours de l'Eure, jusqu'en face de l'endroit où les confédérés avaient élevé leurs retranchements. Là, s'arrêtant et élevant la voix de manière à être entendu sur l'autre bord : « Holà, cria le comte de Chartres, braves guerriers, quel est le « nom de votre seigneur? — Nous n'avons point de seigneur, répon« dirent les Normands; nous sommes tous égaux [1]. — Mais pourquoi « êtes-vous venus dans ce pays, et qu'y voulez-vous faire? — En « chasser les habitants ou les soumettre à notre puissance, et nous « faire une patrie. Mais qui es-tu, toi qui parles si bien notre lan« gue [2]? » Le comte reprit : « N'avez-vous pas entendu parler de « Hasting, le fameux pirate, qui courut les mers avec tant de vais« seaux, et fit tant de mal à ce royaume? — Sans doute, répliquèrent « les Normands. Hasting a bien commencé; mais il a fait une mau« vaise fin [3]. — N'avez-vous donc pas envie de vous soumettre au roi « Charles, qui vous offre des fiefs et des honneurs, sous condition de « foi et de service? — Nullement, nullement; nous ne nous sou« mettrons à personne, et tout ce que nous pourrons conquérir

[1] Quo nomine vester senior fungitur ? Responderunt : Nullo, quia æqualis potestatis sumus. (Dudo de Sancto Quintino, apud Script. rer. normann., p. 76.)

[2] Terræ hujus colonos exturbare venimus, nostræ ditioni patriam subdere cupientes. Tu vero quis es, qui tam facete nobis loqueris? (Willelmi Gemeticensis Hist. Normann., apud Script. rer. normann. p. 228.) — Dudo de Sancto Quintino, ibid., p. 76.)

[3] Cui Rollo : Audivimus, inquit, Hastingus enim bono omine cœpit, et cuncta malo fine complevit. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 228.) — Dudo de Sancto Quintino, ibid., p. 76.

898 à 900. « nous appartiendra sans réserve ; va le dire au roi, si tu veux[1]. » De retour au camp, Hasting apporta cette réponse, et dans la délibération qui suivit, il conseilla de ne point s'aventurer à forcer les retranchements des païens : « Voilà un conseil de traître, » s'écria un seigneur nommé Rolland ; et plusieurs autres répétèrent le même cri. Le vieux roi de mer, soit par indignation, soit qu'il ne fût pas tout à fait sans reproche, quitta aussitôt l'armée, et abandonna même son comté de Chartres, sans qu'on sût où il était allé. Mais ses prédictions se vérifièrent : à l'attaque du camp retranché, les troupes furent entièrement défaites, et le duc de France périt de la main d'un pêcheur de Rouen, qui servait dans l'armée norvégienne.

Libres de naviguer sur la Seine, Roll et ses compagnons la remontèrent jusqu'à Paris, et firent le siége de cette ville, sans pouvoir s'en emparer. Un des principaux chefs ayant été pris par les assiégés, pour le racheter ils conclurent avec le roi Charles une trêve d'un an, durant laquelle ils allèrent ravager les provinces du nord, qui avaient cessé d'être françaises. A l'expiration de la trêve, ils retournèrent en hâte vers Rouen, et, partant de cette ville, allèrent sur-
900. prendre Bayeux, qu'ils enlevèrent d'assaut et dont ils tuèrent le comte avec une partie des habitants. Ce comte, nommé Béranger, avait une fille d'une grande beauté, qui, dans le partage du butin, échut à Roll, et que le Scandinave prit pour femme, suivant les rites de sa religion et la loi de son pays[2].

900 à 911. Évreux et plusieurs autres villes voisines tombèrent ensuite au pouvoir des Normands, qui étendirent ainsi leur domination sur la plus grande partie du territoire auquel on donnait le vieux nom de Neustrie. Guidés par un certain bon sens politique, ils cessaient de se montrer cruels lorsqu'ils ne trouvaient plus de résistance, et se contentaient d'un tribut levé régulièrement sur les villes et sur les campagnes. Le même bon sens les détermina à créer un chef suprême, investi d'une autorité permanente ; le choix des confédérés tomba sur

[1] Hastingus ad h[illegible] : vultis, inquit, Karolo regi subdi ? Nequaquam, ait Rollo, alicui subjiciemur ; sed quæcumque armis adquiremus, nostro juri vindicabimus. Regi cujus te legatum gloriaris, audita, si vis, renuntia. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann. p. 228.) — Dudo de Sancto Quintino, ibid., p. 76.

[2] Nobilissimam puellam, nomine Popam, filiam scilicet Berengarii, illustris viri, capiens, non multo post, more danico, sibi copulavit. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. norman., p. 229.)

Roll, « dont ils firent leur roi, » dit un ancien chroniqueur : mais ce 900
titre, qu'on lui donnait peut-être dans la langue du nord, ne tarda pas à 911.
à être remplacé par les titres français de duc ou de comte. Tout païen qu'il était, le nouveau duc se rendit populaire auprès des habitants indigènes. Après l'avoir maudit comme un pirate, ils l'aimèrent comme un protecteur, dont le pouvoir les garantissait à la fois de nouvelles attaques par mer, et des maux que la guerre civile causait dans le reste de la France [1].

Devenus puissance territoriale, les Normands firent aux Français 911
une guerre mieux soutenue, et, pour ainsi dire, plus méthodique. Ils à 912.
se liguèrent avec d'autres Scandinaves, probablement Danois d'origine, qui occupaient l'embouchure de la Loire, et convinrent de piller simultanément tout le territoire compris entre ce fleuve et la Seine. La dévastation s'étendit jusqu'en Bourgogne et en Auvergne. Paris, attaqué pour la seconde fois, résista ainsi que Chartres, Dijon et d'autres lieux forts ; mais une foule de villes ouvertes furent dé-
truites ou saccagées. Enfin, en l'année 912, seize ans après l'occupa- 912.
tion de Rouen, les Français de tout état, harassés de ces continuelles hostilités, commencèrent à se plaindre, et à demander que la guerre finît à quelque prix que ce fût ; les évêques, les comtes et les barons faisaient au roi des remontrances ; les bourgeois et les paysans criaient merci sur son passage. Un vieil auteur nous a conservé l'expression des murmures populaires : « Que voit-on en tout lieu ? Des « églises brûlées, des gens tués ; par la faute du roi et sa faiblesse, « les Normands font ce qu'ils veulent dans le royaume ; de Blois à « Senlis, pas un arpent de blé, et nul n'ose labourer ni en prés, « ni en vignes. A moins que cette guerre ne finisse, nous aurons « disette et cherté [2]. » Le roi Charles, qu'on surnommait le Simple ou le Sot [3], et à qui l'histoire a conservé le premier de ces noms, eut

[1] Continua... pace diuturnaque requie lætabantur homines, sub (Rollonis) ditione securi morantes ; locupletesque erant omnibus bonis, non timentes exercitum ullius hostilitatis. (Dudo de Sancto Quintino, apud Script. rer. normann., p. 86.)

[2] N'a ne boef, ne charrue, ne vilain en arée,
Ne vigne provignié, ne couture semée,
Mainte iglise i a jà essilie e gastée ;
Se ceste guerre dure, la terre iert dégastée.
(Roman de Rou, t. I, p. 73.)

[3] Carolus *simplex*, sive *stultus*. (Script. rer. gallic. et francic., t. IX, p. 22. — *Follus*. (Ibid., p. 8.)

912. assez de bon sens dans cette occasion pour écouter la voix du peuple ; peut-être aussi, en y cédant, crut-il faire un coup de politique, et s'assurer par l'alliance des Normands, un appui contre les intrigues puissantes qui tendaient à le détrôner[1]. Il convoqua en grande assemblée ses barons et ses évêques, et leur demanda *aide* et *conseil*, suivant la formule du temps. Tous furent d'avis de conclure une trêve, et de négocier pour la paix.

L'homme le plus capable de mener à bien cette négociation était l'archevêque de Rouen, qui, malgré la différence de religion, exerçait sur Roll le même genre d'influence que les évêques du v[e] siècle avaient obtenu sur les conquérants de l'empire romain. Ses relations avec les autres évêques et avec les seigneurs de France n'avaient point été interrompues ; peut-être même assista-t-il à leurs délibérations ; mais, présent ou absent, il se chargea volontiers de porter et de faire valoir leurs offres de paix. L'archevêque alla donc trouver le fils de Rognvald, et lui dit : « Le roi Charles vous offre sa fille en « mariage, avec la seigneurie héréditaire de tout le pays situé entre la « rivière d'Epte et la Bretagne, si vous consentez à devenir chrétien, « et à vivre en paix avec le royaume[2]. »

Le Normand ne répondit point, cette fois : « Nous ne voulons obéir « à personne ; » d'autres idées, une autre ambition que celle d'un coureur d'aventures, lui étaient venues, depuis qu'il gouvernait, non plus une bande de pirates, mais un vaste territoire. Le christianisme, sans lequel il ne pouvait marcher l'égal des grands seigneurs de France, avait cessé de lui répugner, et l'habitude de vivre au milieu des chrétiens avait éteint le fanatisme du plus grand nombre de ses compagnons. Quant au mariage, il se croyait libre d'en contracter un nouveau, et, devenant chrétien, de renvoyer la femme qu'il avait épousée avec des cérémonies païennes : « Les paroles du roi sont « bonnes, dit-il à l'archevêque, mais la terre qu'il m'offre ne me « suffit pas ; elle est inculte et appauvrie ; mes gens n'y auraient pas « de quoi vivre en paix. » L'archevêque retourna vers le roi, qui le chargea d'offrir en son nom la Flandre, quoiqu'il n'eût réellement

[1] Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre XII.

[2] Mandans, si christianus efficeretur, terram maritimam ab Eptæ flumine usque ad britannicos limites, cum sua filia nomine Gisla, se ei daturum fore. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 231.)

sur ce pays d'autres droits qu'une prétention contestée ; mais Roll 912.
n'accepta point cette nouvelle proposition, disant que la Flandre était un mauvais pays, boueux et plein de marécages. Alors, ne sachant plus que donner, Charles le Simple fit dire au chef normand que, s'il voulait, il aurait en fief la Bretagne, conjointement avec la Neustrie : c'était une offre du même genre que la précédente ; car la Bretagne était un État libre ; la suzeraineté des rois de France ne s'y étendait guère que sur le comté de Rennes, enlevé aux Français par les princes bretons un demi-siècle auparavant. Mais Roll y fit peu d'attention ; il ne s'aperçut pas qu'on ne lui donnait encore autre chose qu'une vieille querelle à débattre, et l'arrangement fut accepté[1].

Afin de ratifier le traité de la manière la plus solennelle, le roi de France et le chef des Normands se rendirent, chacun de son côté, au village de Saint-Clair sur l'Epte. Tous les deux étaient accompagnés d'une suite nombreuse; les Français plantèrent leurs tentes sur l'un des bords de la rivière, et les Normands sur l'autre. A l'heure fixée pour l'entrevue, Roll s'approcha du roi, et, demeurant debout, mit ses deux mains entre les siennes, en prononçant la formule : « Dorénavant je suis votre féal et votre homme, et je jure de conser« ver fidèlement votre vie, vos membres et votre honneur royal. » Ensuite le roi et les barons donnèrent au chef normand le titre de comte, et jurèrent de lui conserver sa vie, ses membres, son honneur, et tout le territoire désigné dans le traité de paix[2].

La cérémonie semblait terminée, et le nouveau comte allait se retirer, lorsque les Français lui dirent : « Il est convenable que celui « qui reçoit un pareil don s'agenouille devant le roi, et lui baise le « pied. » Mais le Normand répondit : « Jamais je ne plierai le genou « devant aucun homme, ni ne baiserai le pied d'aucun homme[3]. » Les seigneurs insistèrent sur cette formalité, qui était un dernier reste de l'étiquette observée jadis à la cour des empereurs franks; et Roll, avec une simplicité malicieuse, fit signe à l'un de ses gens de venir et de baiser pour lui le pied du roi. Le soldat norvégien, se courbant

[1] D'Argentré, Histoire de Bretagne, liv. III, p. 194, ed. Paris, 1588. — Dudo de Sancto Quintino, apud Script. rer. normann., p. 83. — Willelm. Gemet. Hist. Normann., ibid., p. 231.

[2] Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 231.

[3] Qui tale donum recipit, osculo debet expetere pedem regis ; et ille : Nunquam curvabo genua mea alicujus genibus, nec osculabor cujuspiam pedem. (Ibid.)

912. sans plier le genou, prit le pied du roi, et le leva si haut pour le porter à sa bouche, que le roi tomba à la renverse[1]. Peu habitués aux convenances du cérémonial, les pirates firent de grands éclats de rire, et il y eut un moment de tumulte; mais ce bizarre incident ne produisit rien de fâcheux[2].

Deux clauses du traité restaient à remplir, la conversion du nouveau comte ou duc de Normandie, et son mariage avec la fille du roi; il fut convenu que cette double cérémonie aurait lieu à Rouen, et plusieurs des hauts barons de France s'y rendirent pour accompagner la fiancée. Après une courte instruction, le fils de Rognvald reçut le baptême des mains de l'archevêque, dont il écouta les conseils avec une extrême docilité. Au sortir des fonts baptismaux, le néophyte s'enquit du nom des églises les plus célèbres, et des saints les plus révérés dans son nouveau pays. L'archevêque lui nomma six églises et trois saints, la Vierge, saint Michel et saint Pierre. — « Et « dans le voisinage, reprit le duc, quel est le plus puissant protec« teur? — C'est saint Denis, répondit l'archevêque. — « Eh bien! « avant de partager ma terre entre mes compagnons, j'en veux don« ner une part à Dieu, à sainte Marie et aux autres saints que vous « venez de me nommer[3]. » En effet, durant sept jours qu'il porta l'habit blanc des nouveaux baptisés, chaque jour il fit présent d'une terre à l'une des sept églises qu'on lui avait désignées. Ayant repris ses vêtements ordinaires, il s'occupa d'affaires politiques et du grand partage de la Normandie entre les émigrés norvégiens[4].

Le pays fut divisé au cordeau, disent les anciens chroniqueurs: c'était la manière d'arpenter usitée en Scandinavie. Toutes les terres désertes ou cultivées, à l'exception de celles des églises, furent partagées de nouveau, sans égard aux droits des indigènes. Les compagnons de Roll, chefs ou soldats, devinrent, selon leur grade, seigneurs des villes et des campagnes, propriétaires souverains de domaines grands ou petits. Les anciens propriétaires étaient contraints de s'accommoder à la volonté des nouveaux venus, de leur céder la

[1] Jussit cuidam militi pedem regis osculari, qui statim pedem regis arripiens, deportavit ad os suum, standoque defixit osculum, regemque fecit supinum. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 231.)

[2] Itaque magnus excitatur risus, magnusque in plebe tumultus. (Ibid.)

[3] Fleury, Histoire ecclésiastique, t. XI, p. 593.

[4] Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 231.

place s'ils l'exigeaient, ou de tenir d'eux leur propre domaine à ferme, ou en vasselage. Ainsi les serfs du pays changèrent de maîtres, et beaucoup d'hommes libres tombèrent dans la servitude de la glèbe. De nouvelles dénominations géographiques résultèrent même de cette répartition de la propriété territoriale, et l'usage attacha dès lors à un grand nombre de domaines les noms propres des guerriers scandinaves qui les avaient reçus en lot[1]. Quoique l'état des gens de métiers et des paysans différât peu en Normandie de ce qu'il était en France, l'espoir d'une plus complète sécurité, et le mouvement de vie sociale qui accompagne d'ordinaire une domination naissante, engagèrent beaucoup d'artisans et de laboureurs à émigrer pour aller s'établir sous le gouvernement du duc Roll. Son nom, que les Français prononçaient Rou, devint populaire au loin; il passait pour le plus grand ennemi des voleurs, et le plus grand justicier de son temps. 912.

Bien que la plupart des Norvégiens, à l'exemple de leur chef, eussent accepté le baptême avec empressement, il paraît qu'un certain nombre d'entre eux s'y refusèrent et résolurent de conserver les usages de leurs ancêtres. Les dissidents se réunirent pour former une sorte de colonie à part, et se fixèrent aux environs de Bayeux. Peut-être furent-ils attirés de ce côté par les mœurs et le langage des habitants de Bayeux, qui, Saxons d'origine, parlaient encore au xe siècle un dialecte germanique[2]. Dans ce canton de la Normandie, l'idiome norvégien, différant peu du langage populaire, se confondit avec lui et l'épura, en quelque sorte, de manière à le rendre intelligible pour les Danois et les autres Scandinaves[3]. Lorsque, après quelques générations, la répugnance des barons normands du Bessin et du Cotentin pour le christianisme eut cédé à l'entraînement de l'exemple, l'empreinte du caractère scandinave se retrouvait encore chez eux d'une manière prononcée. Ils se faisaient remarquer entre les autres seigneurs et chevaliers de la Normandie, par leur extrême turbulence, 912 à 997.

[1] Ainsi Angoville, Borneville, Grimonville, Hérouville étaient les possessions territoriales d'Ansgod, Biorn, Grim, Harald, etc. Les anciennes chartes présentent ces noms sous une forme plus ou moins correcte. (Mémoire de M. de Gerville sur les noms des lieux en Normandie; Mémoires de la Société royale des antiquaires de France. t. VII.)

[2] Voyez la note 3 de la page 29.

[3] Rotomagensis civitas romana potius quam dacisca utitur eloquentia, et Baiocacensis fruitur frequentius dacisca lingua quam romana. (Dudo de Sancto Quintino, apud Script. rer. normann., p. 112.)

912 à 997. et par une hostilité presque permanente contre le gouvernement des ducs; quelques-uns même affectèrent longtemps de porter sur leurs armes des devises païennes, et d'opposer le vieux cri de guerre des Scandinaves: *Thor aide!* à celui de *Dieu aide!* qui était le cri de Normandie[1].

La paix ne fut pas de longue durée entre les Français et les Normands, et ces derniers profitèrent avec habileté des circonstances pour s'agrandir vers l'est, presque jusqu'au lieu où la rivière d'Oise se réunit à la Seine[2]; au nord, leur territoire avait pour limite la petite rivière de Bresle, et celle de Coësnon au sud-ouest. Les habitants de ce pays étaient tous appelés Normands par les Français et par les étrangers, à l'exception des Danois et des Norvégiens, qui ne donnaient ce nom, honorable pour eux, qu'à la partie de la population qui était véritablement de race et de langue normandes. Cette portion, la moins nombreuse, jouait à l'égard de la masse, soit indigène, soit émigrée, des autres parties de la Gaule, le même rôle que les fils des Franks à l'égard des fils des Gaulois. En Normandie, la simple qualification de Normand fut d'abord un titre de noblesse: c'était le signe de la liberté et de la puissance, du droit de lever des impôts sur les bourgeois et les serfs du pays[3].

Tous les Normands de nom et de race étaient égaux en droits civils, bien qu'inégaux en grades militaires et en dignités politiques. Nul d'entre eux n'était taxé que de son propre consentement; nul n'était assujetti au péage pour le charroi de ses denrées, ou pour la navigation sur les fleuves; tous enfin jouissaient du privilége de chasse et de pêche, à l'exclusion des villains et des paysans, termes qui désignaient en fait la masse de la population indigène. Quoique la
997. cour des ducs de Normandie fût organisée à peu près sur le modèle de celle des rois de France, le haut clergé n'en fit point partie dans

[1] Raol Tesson....
Poinst li cheval, criant: Tur aïe!....
...... Willame crie: Dex aïe!
C'est l'enseigne de Normandie.
(Roman de Rou, t. II, p. 32 et 34.)

[2] Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script., rer. normann., p. 316.

[3] La double descendance danoise par le père et par la mère constituait la plus haute noblesse. — Providentia summæ divinitatis, ut remur, hanc tibi dacigenam quam modo refoves conexuit; ut patre matreque dacigena hæres hujus terræ nascatur. (Dudo de Sancto Quintino, apud Script. rer. normann., p. 152.)

les premiers temps, à cause de son origine française; plus tard, quand un grand nombre d'hommes de race norvégienne ou danoise eurent pris l'habit ecclésiastique, une certaine distinction de rang et de privilége continua d'exister, même dans les monastères, entre eux et le reste des clercs[1]. 997.

Cette distinction, beaucoup plus accablante dans l'ordre politique et civil, ne tarda guère à soulever contre elle l'ancienne population du pays. Moins d'un siècle après l'établissement du nouvel État, dont elle était la partie opprimée, cette population eut la pensée de détruire l'inégalité des races, de manière que le pays de Normandie ne renfermât qu'un seul peuple, comme il ne portait qu'un seul nom. Ce fut sous le règne de Rikhart ou Richard II, troisième successeur de Roll, que ce grand projet se manifesta. Dans tous les cantons de la Normandie, les habitants des bourgs et des hameaux, le soir, après l'heure du travail, commencèrent à se réunir, et à parler ensemble des misères de leur condition. Ces groupes de causeurs politiques étaient de vingt, de trente, de cent personnes, et souvent l'assemblée se rangeait en cercle, pour écouter quelque orateur qui l'animait par des discours violents contre les seigneurs du pays, comtes, vicomtes, barons et chevaliers[2]. D'anciennes chroniques en vers présentent, d'une manière vive et forte, sinon authentique, la substance de ces harangues[3].

« Les seigneurs ne nous font que du mal; nous ne pouvons avoir « d'eux raison ni justice; ils ont tout, prennent tout, mangent tout, « et nous font vivre en pauvreté et en souffrance. Chaque jour est « pour nous jour de peines; nous n'avons nul gain de nos labeurs, « tant il y a de services de redevances et de corvées. Pourquoi nous « laisser traiter ainsi? Mettons-nous hors de leur pouvoir, nous « sommes des hommes comme eux, nous avons les mêmes membres, « la même taille, la même force pour souffrir, et nous sommes cent « contre un. Jurons de nous défendre l'un l'autre; tenons-nous tous

[1] Depping, Hist. des expéd. marit. des Normands, t. II, chap. XII.

[2] Li paisan e li vilain
Cil del boscage e cil del plain...
Par vinz, par trentaines, par cenz,
Unt tenuz plusurs parlemenz.
(Roman de Rou, t. I, p. 303.)

[3] Ibid., p. 304 et suiv. — Chronique des ducs de Normandie, par Benoît de Sainte-Maure, édit. de M. Francisque Michel, t. II, p. 390 et suiv.

997. « ensemble, et nul homme n'aura seigneurie sur nous; et nous se« rons libres de péages, et nous pourrons couper des arbres, « prendre le gibier et le poisson, faire en tout notre volonté, aux « bois, dans les prés et sur l'eau[1]. »

Ces appels au droit naturel et à la force du plus grand nombre ne manquèrent point leur effet, et beaucoup de gens des bourgades se firent l'un à l'autre le serment de tenir ensemble, et de s'aider contre qui que ce fût[2]. Une grande association de défense mutuelle s'étendit sur toutes les campagnes, et réunit, sinon la masse entière, du moins la classe agricole de la population indigène. Les associés étaient partagés en différents cercles, que l'historien original désigne par le nom de *conventicules*[3]; il y en avait au moins un par comté, et chacune de ces réunions choisissait plusieurs de ses membres pour composer le cercle supérieur ou l'assemblée centrale[4]. Cette assemblée devait préparer et organiser dans tout le pays les moyens de résistance ou de soulèvement; elle envoyait de canton en canton, et de village en village, des gens éloquents et persuasifs, pour gagner de nouveaux associés, enregistrer leurs noms, et recevoir leurs serments[5].

Les choses en étaient à ce point, et aucune rébellion ouverte n'avait encore éclaté, lorsqu'à la cour de Normandie vint la nouvelle que, par

[1] Juxta suos libitus vivere decernebant quatenus tam in silvarum compendiis quam in aquarum commerciis, nullo obsistente ante statuti juris obice, legibus uterentur suis. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 249.) — J'ai rapproché de ce passage, et fondu ensemble, des traits empruntés à Wace et à Benoît de Sainte-Maure. Quoique postérieur d'un siècle et demi à l'événement, leur témoignage a tout au moins pour nous la valeur d'un récit traditionnel.

[2] E issi se sunt entre-jurez
E pleviz et asseurez....
(Chronique des ducs de Normandie, par Benoît de Sainte-Maure, t. II, p. 393.)
E sunt entre-serementé
Ke tuit ensemle se tendrunt,
E ensemle se defendrunt.
(Roman de Rou, t. I, p. 307.)

[3] Rustici unanimes per diversos totius normannicæ patriæ comitatus plurima agentes conventicula... (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 249.)

[4] Ab unoquoque cœtu furentis vulgi duo eliguntur legati, qui decreta ad mediterraneum roboranda ferrent conventum. (Ibid.)

[5] Esliz unt ne sai kels ne kanz
Des plus kuint é des miex parlanz,
Ki par tuit li païs irunt,
E li seremenz rechevrunt.
(Roman de Rou, t. I, p. 307.)

tout le pays, les villains tenaient des conciliabules et se formaient en association jurée[1]. L'alarme fut grande parmi les seigneurs, menacés de perdre d'un seul coup leurs droits et les revenus de leurs domaines. Le duc Richard, qui était encore trop jeune pour prendre conseil de lui-même, fit venir son oncle, Raoul, comte d'Évreux, en qui il avait toute confiance : « Sire, dit le comte, demeurez en paix, et laissez-« moi ces paysans; ne bougez pas, mais envoyez-moi tout ce que « vous avez de chevaliers et d'autres gens d'armes[2]. » 997.

Afin de surprendre les chefs de l'association, le comte Raoul dépêcha de plusieurs côtés des espions adroits, qu'il chargea spécialement de découvrir le lieu et l'heure où se tenait l'assemblée centrale; sur leurs rapports, il fit marcher ses troupes, et arrêta en un seul jour tous les députés des cercles inférieurs, les uns pendant qu'ils tenaient séance, les autres pendant qu'ils recevaient dans les villages le serment des affiliés[3]. Soit par passion, soit par calcul, le comte traita ses prisonniers avec une extrême cruauté. Sans jugement et sans la moindre enquête, il leur infligea des mutilations ou des tortures atroces. Aux uns il fit crever les yeux, à d'autres couper les pieds ou les mains; d'autres eurent les jarrets brûlés, d'autres furent empalés vifs ou arrosés de plomb fondu[4]. On renvoya dans leurs familles les malheureux qui survécurent, et on les promena par les villages, pour y répandre la terreur. En effet, la crainte prévalut sur l'amour de la liberté dans le cœur des paysans de Normandie; la grande association fut rompue; il n'y eut plus d'assemblées secrètes, et une triste résignation succéda pour des siècles à l'enthousiasme d'un moment[5]. 997 à 1013.

Quand eut lieu cette mémorable tentative, la différence de langage, qui d'abord avait séparé les grands et le peuple de la Normandie,

[1] Voyez sur ce genre d'association, ses effets et son origine, les *Considérations sur l'histoire de France*, placées en tête des *Récits des temps mérovingiens*, 2e édition, t. I, p. 341 et suiv.

[2] Roman de Rou, t. I, p. 309 et 310.

[3] ..... Prist li vilains,
Ki justoent li parlemens,
E perneient li seremens.
(Roman de Rou, t. I, p. 311.)

[4] Ibid., p. 311 et 312. — Chronique des ducs de Normandie, par Benoît de Sainte Maure, t. II, p. 395.

[5] His rustici expertis, festinato concionibus omissis, ad sua aratra sunt reversi. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 249.)

997 à 1013. n'existait déjà presque plus : c'était par sa généalogie que l'homme d'origine scandinave se distinguait du Gallo-Frank. A Rouen même, et dans le palais des successeurs de Roll, on ne parlait d'autre langue au commencement du xiᵉ siècle, que la langue romane ou française. La seule ville de Bayeux faisait encore exception, et son dialecte, mélangé de saxon et de norvégien, était facilement compris des habitants de la Scandinavie. Aussi, quand de nouveanx émigrés venaient du nord visiter leurs parents de Normandie, et leur demander quelque portion de terre, c'était du côté de Bayeux qu'ils s'établissaient de préférence. Pareillement c'était là que les ducs de Normandie, si l'on en croit un vieux chroniqueur, envoyaient leurs enfants pour apprendre à parler danois. Les Danois et les Norvégiens entretinrent avec la Normandie des relations d'alliance et d'affection, tant qu'ils trouvèrent dans la ressemblance de langage le signe d'une ancienne fraternité nationale. Plusieurs fois, durant les querelles que les premiers ducs eurent à soutenir contre les Français, de puissants secours leur vinrent de la Norvége et du Danemark, et, tout chrétiens qu'ils étaient, ils furent aidés par des rois encore païens. Mais, dès que l'usage de la langue romane devint universel en Normandie, les Scandinaves cessèrent de regarder les Normands comme des alliés naturels; ils cessèrent même de leur donner le nom de Normands, et les appelèrent Français, Romans ou Velskes, comme le reste des habitants de la Gaule [1].

1013 à 1014. Ces liens de parenté et d'amitié se trouvaient déjà fort relâchés dans les premières années du xiᵉ siècle, lorsque le roi d'Angleterre Ethelred épousa la sœur de ce même Richard, quatrième duc de Normandie, dont il a été fait mention plus haut. Il est probable en effet que si la branche de population scandinave établie en Gaule n'eût été alors entièrement détachée de sa tige septentrionale, le roi saxon n'eût point conçu l'espérance d'être soutenu par le petit-fils de Roll contre la puissance des rois du Nord. Le peu d'empressement du Normand Richard à secourir son beau-frère ne provint d'aucun scrupule ni d'aucune répugnance morale, mais de ce que Richard ne vit dans cette intervention rien de favorable à son intérêt propre, qu'il était habile à démêler et ardent à poursuivre, selon le carac- qui distinguait déjà les habitants de la Normandie.

[1] Voyez ci-après, liv. VI; Francigenæ, Romani, Walli.

Pendant qu'Ethelred dans l'exil recevait l'hospitalité chez son beau-frère, les Anglais, sujets de l'étranger, regrettaient, comme au temps de la fuite d'Alfred et de la première conquête danoise, le règne de celui qu'ils avaient délaissé parce qu'ils ne pouvaient le souffrir. Swen, à qui ils avaient laissé prendre, en l'année 1014, le titre de roi d'Angleterre, mourut dans cette même année, assez subitement pour qu'il y ait lieu d'attribuer sa mort à un élan d'indignation patriotique. Les soldats danois, cantonnés dans les villes, ou en station sur leurs vaisseaux à l'embouchure des rivières, choisirent, pour succéder à leur chef, son fils Knut, alors en mission dans le pays voisin de l'Humber pour y déposer les tributs et les otages des Anglais du sud. Ceux-ci, encouragés par son absence, délibérèrent d'envoyer un messager à l'exilé de Normandie, lui dire, au nom de la nation anglaise, qu'elle le reprendrait pour roi, s'il promettait de mieux gouverner [1].

1013 à 1014.

1014.

Pour répondre à ce message, Ethelred fit partir son fils Edward, le chargeant de saluer en son nom tout le peuple anglais [2], et de jurer publiquement qu'à l'avenir il remplirait ses devoirs de seigneur avec fidélité [3], amenderait ce qui ne plaisait point, ou oublierait tout ce qu'on aurait pu faire ou dire contre sa personne. L'amitié jurée entre la nation et le roi fut confirmée de part et d'autre par des gages mutuellement donnés [4], et l'assemblée des sages anglo-saxons prononça contre tout Danois qui s'intitulerait roi d'Angleterre une sentence perpétuelle de mise hors la loi [5].

1015. Ethelred reprit ses marques d'honneur; on ne peut savoir exactement sur quelle étendue de territoire il régnait, car les garnisons danoises, chassées alors de quelques villes, en conservèrent beaucoup d'autres, et même la cité de Londres demeura en leur pouvoir. Peut-être le grand chemin appelé Westlinga-street servait-il, pour la seconde fois, de ligne de démarcation entre les provinces

[1] .... Modo eos rectius gubernaret. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 145.) — Matthæi Westmonast. Flor. histor., p. 202.

[2] .... Gretan ealne his Leodscipe. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 145.)

[3] Hold hlaford. (Ibid.)

[4] Plenaria amicitia confirmata, et dictis et factis pignoribusque ex utraque parte datis. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 145.)

[5] Ut-lagede of Engladand. (Ibid.) — *Leg* signifie à la fois pays, État, statut, loi, du verbe *lagen*, poser, établir. Ut-lage (*out-law*) veut dire un banni et un homme mis hors la loi.

1015. libres et les provinces soumises à la domination étrangère. Le roi Knut, fils de Swen, mécontent du partage que les Anglo-Saxons le contraignaient d'accepter, revint du Nord; et, ayant débarqué près de Sandwich, il fit, dans un mouvement de colère, torturer et mutiler sur le rivage de la mer tous les otages que son père avait reçus[1]. Cette cruauté inutile fut le signal d'une nouvelle guerre qu'Ethelred, désormais fidèle à ses promesses, soutint courageusement avec des
1016. chances diverses de succès et de revers. A sa mort, les Anglais choisirent pour roi, non l'un de ses enfants légitimes, demeurés en Normandie, mais son fils naturel Edmund, qu'on surnommait Côte de Fer, *irenside*, et qui avait donné de grandes preuves de courage et d'habileté. Par sa conduite énergique, Edmund releva la fortune du peuple anglais; il reprit Londres sur les Danois, et leur livra cinq grandes batailles[2].

Après une de ces batailles, donnée sur la frontière méridionale de la province de Warwich, et perdue par les Danois, un de leurs capitaines, appelé Ulf[3], écarté des siens dans la déroute et fuyant pour sauver sa vie, s'enfonça dans un bois dont il ignorait les détours. Ayant marché inutilement toute la nuit, il rencontra au point du jour un jeune paysan menant un troupeau de bœufs. Ulf le salua et lui demanda son nom. « Je m'appelle Godwin[4], « fils d'Ulfnoth[5], répon« dit le berger; et toi, si je ne me trompe, tu es de l'armée da« noise. » Le Danois, contraint d'avouer, pria le jeune homme de lui dire à quelle distance il pouvait être encore des vaisseaux qui stationnaient dans la Saverne ou dans les rivières voisines, et par quel chemin il lui serait possible de les rejoindre. « Bien fou est le Danois, « reprit Godwin, qui attend son salut d'un Saxon[6]. » Ulf supplia le berger de quitter son troupeau et de lui enseigner la route, joignant à ses instances les promesses les plus capables de gagner un homme

[1] Atque ibi in terram exposuit obsides qui patri dati fuerant, præcisis eorum manibus eorumque nasis. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 145.)

[2] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 148-150. — Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 362 et seq., ed. Savile. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, ibid., p. 72. — Matthæi Westmonast. Flor. histor., p. 203 et 204. — Hist. Ingulf. Croyland, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 57 et 58, ed. Gale.

[3] *Ulf, wulf, hulf*, secours, secourable.

[4] *God*, bon; *win*, chéri, bien-aimé.

[5] *Noth, not, nod, nyd*, utile, nécessaire.

[6] Nullo Danorum merito, auxilium ab Anglis requiri. (Torfæi Hist. rer. norveg., pars II, lib. I, cap. XXI, . 36.)

simple et pauvre. « La route est longue, dit le jeune berger, et il serait « dangereux de t'y conduire. Les paysans, encouragés par notre vic- « toire d'hier, sont armés dans toute la campagne; ils ne feraient « aucune grâce ni à ton guide ni à toi [1]. » Le chef tira de son doigt un anneau d'or et le présenta au jeune Saxon, qui le prit, le considéra avec curiosité, et, après un instant de réflexion, le rendit en disant : « Je ne veux rien de toi, mais j'essaierai de te conduire [2]. » 1016.

Ils passèrent le jour dans la cabane du père de Godwin, et, quand vint la nuit, au moment de se mettre en route, le vieux paysan dit au Danois : « Sache que c'est mon fils unique qui se livre à ta bonne « foi; il n'y aura plus de sûreté pour lui parmi ses compatriotes, du « moment qu'il t'aura servi de guide; présente-le donc à ton roi pour « qu'il le prenne à son service [3]. » Ulf promit de faire beaucoup plus, et tint parole; à son arrivée au camp danois, il fit asseoir le fils du paysan dans sa tente, sur un siége aussi élevé que le sien, le traitant comme son propre fils [4]. Il obtint pour lui du roi Knut un grade mili- 1017.
taire, et, dans la suite, le berger saxon parvint au rang de gouverneur de province dans la partie de l'Angleterre occupée par les Danois. Cet homme, qui de l'état de gardeur de troupeaux s'éleva, grâce à la protection des étrangers, aux premières dignités de son pays, devait, par une destinée bizarre, contribuer plus qu'aucun autre à la ruine de la domination étrangère. Son nom va bientôt figurer parmi les grands noms de cette histoire, et peut-être alors y aura-t-il quelque plaisir à se rappeler l'origine et la singularité de sa fortune.

Les victoires des Anglo-Saxons sur les Danois amenèrent un armistice et une trêve qui fut jurée solennellement, en présence des deux armées, par les rois Edmund et Knut. Ils se donnèrent mutuellement le nom de frère [5], et, d'un commun accord, fixèrent à la Tamise la limite de leurs royaumes respectifs. A la mort d'Edmund,

[1] Adeo ut nec ipsi, nec cuivis alii, nedum itineris duci, nulla spes evadendi effulgeat, si a rusticis deprehendatur. (Torfæi Hist. rer. norveg., pars III, lib. I, cap. XXI, p. 36.)

[2] Annulum quidem se non accepturum, operam tamen ei navaturum. (Ibid.)

[3] Neque enim ei amplius apud populares suos tutum, ut ejus famulitio inseratur. (Ibid.)

[4] Filii loco habuisse. (Ibid.)

[5] Simus fratres adoptivi. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 363, ed. Savile.) — Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. normann., p. 171. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 72, ed. Savile.

1017. le roi danois franchit cette limite, qui devait être inviolable; il avait gagné sous main quelques chefs intéressés ou ambitieux, et la terreur produite par son invasion fit réussir leurs intrigues : après une courte résistance, les AngloSaxons des provinces du sud et de l'ouest se soumirent, et reconnurent le fils de Swen pour roi de toute l'Angleterre. Knut jura en retour de se montrer juste et bienveillant, et toucha de sa main nue la main des principaux chefs, en signe de sincérité[1].

Malgré ces promesses et la facilité de son avénement, Knut se montra d'abord ombrageux et cruel. Tous les hommes qui s'étaient fait remarquer par leur attachement à l'ancienne liberté du pays et à la royauté anglo-saxonne, quelques-uns même de ceux qui avaient trahi cette cause pour celle du pouvoir étranger, furent bannis de l'Angleterre ou mis à mort. « Qui m'apportera la tête d'un de mes « ennemis, disait le roi danois avec la férocité d'un pirate, me sera « plus cher que s'il était mon frère[2]. » Les parents des deux derniers rois, Ethelred et Edmund, furent proscrits en masse : les fils d'Ethelred étaient alors à la cour de Normandie; mais ceux d'Edmund, restés en Angleterre, n'échappèrent point à la persécution. N'osant les mettre à mort sous les yeux du peuple anglais, Knut les fit déporter en Scandinavie, et eut soin d'insinuer au petit roi auquel il les donna en garde quels étaient ses desseins à leur égard; mais celui-ci feignit de ne pas comprendre, et laissa ses prisonniers libres de passer en Allemagne. De là ils se rendirent, pour être encore plus en sûreté, à la cour du roi de Hongrie, qui commençait alors à figurer parmi les puissances chrétiennes: ils y furent accueillis avec honneur, et l'un d'eux épousa dans la suite une parente de l'empereur des Allemands[3].

1018. Richard, duc de Normandie, sentant l'impossibilité de rétablir ses neveux sur le trône d'Angleterre, et voulant jouir du bénéfice d'une alliance étroite avec ce pays, adopta une politique toute personnelle; il négocia avec le roi danois au détriment du fils d'Ethelred. Par un arrangement bizarre, mais assez habilement conçu, il fit pro-

[1] Accepto pignore de manu sua nuda. (Roger de Hoved. Annal., par prior, apud rer. anglic. Script., p. 436, ed. Savile.)

[2] Florentii Wigorniensis Chron., p. 619, ed. Francfort, 1601.

[3] Matthæi Westmonast. Flor. histor., p. 206. — Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script. p. 363, ed. Savile.

poser à Knut de prendre en mariage la mère de ces deux enfants, 1018.
qui, comme on l'a vu, était sa sœur : elle avait reçu au baptême le nom d'Emme ou Emma; mais, à son arrivée en Angleterre, les Saxons avaient changé ce nom étranger en celui d'Alfghive, qui signifiait *présent des génies*. Flattée de redevenir l'épouse d'un roi, Emma consentit à cette seconde union, et laissa en doute, disent les vieux historiens, qui d'elle ou de son frère se déshonorait le plus[1]. Bientôt elle devint mère d'un nouveau fils, à qui la puissance de son père promettait une tout autre fortune que celle des enfants d'Ethelred, et, dans l'enivrement de son ambition, elle oublia et méprisa ses premiers-nés. Quant à eux, retenus hors de leur pays natal, ils en désapprirent peu à peu les mœurs et jusqu'au langage; ils contractèrent dans l'exil des habitudes et des amitiés étrangères : événement peu grave en lui-même, mais qui eut de fatales conséquences.

Assuré dans son pouvoir par une possession de plusieurs années, 1018 à 1030.
et par un mariage qui le rendait en quelque sorte moins étranger à la nation anglaise, le roi Knut s'humanisa par degrés; on vit se développer en lui un nouveau caractère; il eut des pensées de gouvernement aussi élevées que son époque et sa situation le comportaient; il eut même la volonté d'être impartial entre les Anglais et les Danois. Sans rien relâcher des énormes tributs que la conquête imposait à l'Angleterre, il les employait en partie à acheter de ses compatriotes leur retour en Danemark, et à rendre ainsi moins sensible la division des habitants de l'Angleterre en deux races ennemies et de condition inégale. De tous les Danois armés qui étaient venus avec lui, il ne garda qu'une troupe d'élite de quelques milliers d'hommes, qui formaient sa garde, et qu'on appelait *Thingamanna*, c'est-à-dire gens du palais. Fils d'un apostat au christianisme, il se montrait chrétien zélé, rebâtissant les églises que son père et lui-même avaient brûlées, et dotant avec magnificence les abbayes et les monastères[2]. Dans le désir de flatter l'esprit national des Anglo-

[1] Ignores majori illius dedecore qui dederit, an feminæ quæ consenserit. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 73, ed. Savile.)

[2] Cùm terram Angliæ progenitores mei... diris deprædationibus sæpius oppresserunt. (Diploma Chnuti regis; Hist. Ingulf. Croyland, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 58, ed. Gale.)

1018 à 1030. Saxons, il éleva une chapelle au lieu de la sépulture d'Edmund, roi d'Est-Anglie, qui, depuis un siècle et demi, était vénéré comme un martyr de la foi et du patriotisme; en outre, le même motif lui fit ériger à Canterbury un monument pour l'archevêque Elfeg, victime, comme le roi Edmund, de la cruauté des Danois : il voulait qu'on y transportât le corps du saint qui était enseveli à Londres; mais les habitants de cette ville ayant refusé de s'en dessaisir, le roi danois reprit tout à coup, dans un acte de piété, les habitudes du conquérant et du pirate. Il fit enlever militairement le cercueil, qui fut transporté entre deux haies de soldats, l'épée nue, jusqu'à la Tamise, et chargé sur un vaisseau de guerre ayant pour ornement à la proue une énorme tête de dragon [1].

Dans le temps du partage de l'Angleterre en souverainetés indépendantes, plusieurs des rois anglo-saxons, surtout ceux de West-sex et de Mercie, avaient établi, à différentes reprises, certaines redevances en faveur de l'église romaine. L'objet de ces dons purement gratuits était de procurer un meilleur accueil et des secours dans le besoin aux pèlerins anglais qui se rendaient à Rome, de fournir aux frais d'une école pour les jeunes gens de cette nation, ou à l'entretien du luminaire des tombeaux de saint Pierre et de saint Paul [2]. Le payement de ces rentes, qu'on appelait en langue saxonne *argent de Rome* ou *cens de Rome* [3], plus ou moins régulier, selon le degré de zèle des rois et des peuples, fut entièrement suspendu au IXe siècle par les invasions danoises. Voulant expier, en quelque sorte, le tort que ses compatriotes avaient fait à l'Église, et surpasser en munificence tous les rois anglo-saxons, Knut fit revivre cette institution, en lui donnant plus d'étendue, et soumit toute l'Angleterre à un tribut perpétuel, qu'on appela *denier de saint Pierre*. Cet impôt, payable à raison d'un denier en monnaie du temps, par chaque maison habitée, devait, aux termes des ordonnances royales, être levé chaque année, *à la louange et gloire de Dieu-Roi*, le jour de la fête du prince des apôtres [4].

[1] Regia navis aureis rostrata draconibus. (Osberni Hist. de Translat. S. Elphegi; Anglia sacra, t. II, p. 145. — Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 286. — Chron. Johan Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 891, ed. Selden.

[2] Ad luminaria Petri et Pauli. (Diplomata reg. Angliæ.)

[3] Rom-feoh, Rom-skeat.

[4] *Romfeth*, id est Romæ census, quem beato Petro, singulis annis, reddendum, ad

Les hommages pécuniaires des anciens rois saxons envers l'église romaine n'avaient aggravé en aucune sorte la dépendance religieuse de l'Angleterre. Cette dépendance et le pouvoir de l'Église étaient alors d'une nature essentiellement spirituelle; mais durant le cours du IXe siècle, par suite des révolutions survenues en Italie, la suprématie de la cour de Rome prit un caractère tout nouveau : plusieurs villes, échappées à l'autorité des empereurs de Constantinople, ou enlevées par les Franks aux rois des Longobards, s'étaient rangées sous l'obéissance du pape, qui réunit ainsi la qualité de souverain temporel à celle de chef de l'Église; le nom de *patrimoine de saint Pierre* cessa dès lors d'être appliqué à de simples domaines séparés par de grandes distances, disséminés en Italie, en Sicile, en Gaule; mais il servit à désigner un territoire vaste et compacte, possédé ou régi souverainement à titre de seigneurie [1]. Suivant la loi constante et universelle du développement politique, ce nouvel État ne devait pas plus que tout autre être dépourvu d'ambition, et sa tendance nécessaire était d'abuser, dans des vues d'intérêt matériel, de l'influence morale que son chef exerçait sur les royaumes d'Occident. Après une semblable révolution, l'envoi d'un tribut annuel à la cour pontificale ne pouvait manquer d'avoir, au moins dans l'esprit de cette cour, un tout autre sens qu'auparavant. Des idées inouïes jusque-là commençaient à y germer; on parlait de la suzeraineté universelle de saint Pierre sur tous les pays lointains qui avaient reçu de Rome la foi chrétienne. L'Angleterre était de ce nombre; il y avait donc péril pour l'indépendance politique de ce royaume dans le rétablissement d'un tribut, simple témoignage de ferveur chrétienne. Personne, il est vrai, ne soupçonna les conséquences que pourrait avoir l'engagement perpétuel du denier de saint Pierre, ni le roi qui prit cet engagement, soit par zèle religieux, soit par vanité, ni le peuple, qui s'y soumit sans murmure comme à un acte de dévotion. Pourtant il ne fallut pas un demi-siècle pour développer ces conséquences et amener la cour de Rome à traiter l'Angleterre en fief du siége apostolique.

1018 à 1030.

laudem et gloriam Dei regis, nostra larga benignitas semper instituit, in festo sancti Petri reddatur. (Leges Chnuti, art. XII; Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 920, ed. Selden.)

[1] Fleury, Hist. ecclésiast., t. VIII, p. 29.

1030. Vers l'année 1030, le roi Knut résolut d'aller en personne à Rome, pour visiter les tombeaux des apôtres, et recevoir les remerciements que méritaient ses largesses, il partit avec un nombreux cortége, portant une besace sur l'épaule, et un long bâton à la main. Ayant accompli son pèlerinage, et sur le point de retourner dans le nord, il adressa à toute la nation anglaise une lettre où règne un ton de bonhomie qui contraste singulièrement avec l'éducation et les premiers actes de royauté du fils de Swen[1].

« Knut, roi d'Angleterre et de Danemark, à tous les évêques et « primats, et à tout le peuple anglais, salut. Je vous fais savoir que « je suis allé à Rome pour la rédemption de mes fautes et pour le « salut de mes royaumes. Je remercie très-humblement le Dieu tout-« puissant de ce qu'il m'a octroyé une fois en ma vie la grâce de « visiter en personne ses très-saints apôtres Pierre et Paul, et tous « les saints qui ont leur habitation, soit au dedans des murs, soit au « dehors de la cité romaine. Je me suis déterminé à ce voyage, « parce que j'ai appris, de la bouche des sages, que Pierre l'apôtre « possède une grande puissance de lier et de délier, et qu'il est le « porte-clef du royaume céleste ; c'est pourquoi j'ai jugé utile de sol-« liciter spécialement sa faveur et son patronage[2].

« Il s'est tenu ici, dans la solennité pascale, une grande assemblée « d'illustres personnes, savoir : le pape Jean, l'empereur Kunrad, « et tous les premiers des nations[3], depuis le mont Gargano jusqu'à « la mer qui nous avoisine. Tous m'ont accueilli avec distinction, et « m'ont honoré de riches présents : j'ai reçu des vases d'or et d'ar-« gent, des étoffes et des vêtements de grand prix[4]. Je me suis en-« tretenu avec l'empereur, le seigneur pape et les autres princes, « sur les besoins de tout le peuple de mes royaumes, tant anglais « que danois. J'ai tâché d'obtenir pour mes peuples justice et sûreté « dans leurs voyages à Rome, et surtout qu'ils ne soient plus doréna-« vant retardés dans leur route par les clôtures des monts, ni vexés

[1] Cum omni suo comitatu baculum et peram gestans Romam perrexit. (Torfæi Hist. rer. norveg., pars III, lib. III, cap. XVI, p. 223.) — Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. danic., t. II, p. 493, in notis.

[2] Clavigerum esse regni cœlestis, et ideo specialius ejus patrocinium apud Dominum diligenter expetere valde utile duxi. (Florent. Wigorn. Chron., p. 620 et 621.)

[3] Omnes principes gentium. (Ibid., p. 621.)

[4] Tam in vasis aureis et argenteis, quam in palliis et vestibus valde pretiosis. (Id., ibid.)

« par d'énormes péages[1]. J'ai fait aussi mes plaintes au seigneur 1030.
« pape sur l'énormité des sommes exigées jusqu'à ce jour de mes « archevêques, quand ils se rendaient, suivant l'usage, auprès du « siége apostolique, afin d'obtenir le *pallium*. Il a été décidé que cela « n'aurait plus lieu à l'avenir[2].

« Je veux en outre que vous sachiez tous que j'ai fait vœu au Dieu « tout-puissant de régler ma vie selon la droiture, et de gouverner « mon peuple avec justice. Si, durant la fougue de ma jeunesse, j'ai « fait quelque chose de contraire à l'équité, je veux désormais, avec « l'aide de Dieu, l'amender selon mon pouvoir; c'est pourquoi je « requiers et somme tous mes conseillers, et ceux à qui j'ai confié les « affaires de mon royaume, de ne se prêter à aucune injustice, ni « par crainte de moi, ni en faveur des puissants. Je leur recom- « mande, s'ils mettent du prix à mon amitié et à leur propre vie, de « ne faire tort ni violence à aucun homme, riche ou pauvre; que « chacun, selon son état, jouisse de ce qu'il possède, et ne soit « troublé dans cette jouissance ni au nom du roi, ni au nom de « personne, ni sous prétexte de lever de l'argent pour mon trésor; « car je n'ai nul besoin d'argent obtenu par des moyens injustes.

« Je me propose de me rendre en Angleterre, dans l'été même, et « aussitôt que seront achevés les préparatifs de mon embarque- « ment. Je vous prie et vous ordonne, vous tous, évêques et officiers « de mon royaume d'Angleterre, par la foi que vous devez à Dieu et « à moi[3], de faire en sorte qu'avant mon retour toutes nos dettes en- « vers Dieu soient acquittées[4]; savoir les aumônes par charrues, la « dîme des animaux nés dans l'année, et les deniers dus à saint « Pierre par chaque maison des villes et des villages; de plus, à la « mi-août, la dîme des moissons, et à la Saint-Martin, les prémices « des semences. Que si, à mon prochain débarquement, ces rede- « vances ne sont point entièrement payées, la puissance royale s'exer- « cera contre les délinquants, selon la rigueur de la loi, et sans au- « cune grâce[5]. »

Ce fut sous le règne de Knut, et à la faveur des longues guerres 1030 à 1035.

[1] Ne tot clausuris per viam arctentur, nec teloniis. (Florent. Wigorn. Chron., p. 621.)
[2] Decretumque est ne id deinceps fiat. (Ibid.)
[3] Per fidem quam Deo et mihi debetis. (Ibid.)
[4] Omnia debita, quæ Deo secundum legem antiquam debemus, sint soluta. (Ibid.,
[5] Districte absque venia. (Ibid.)

1030 à 1035. qu'il fit pour réunir au Danemark les autres royaumes scandinaves, que Godwin, ce paysan saxon dont on a vu plus haut la singulière aventure, s'éleva graduellement aux premiers honneurs militaires. Après une grande victoire remportée sur les Norvégiens, il obtint la dignité d'Earl, ou chef politique de l'ancien royaume de West-sex, réduit alors à l'état de province. Beaucoup d'autres Anglais servirent avec zèle le roi danois dans ses conquêtes en Norvége et sur les rives de la Baltique. Il employa la marine saxonne à détruire celle des petits rois du Nord, et, les ayant dépossédés un à un, il prit le titre nouveau d'empereur de tout le septentrion, par la grâce du Christ roi des rois[1]. Malgré cet enivrement de gloire militaire, l'antipathie nationale contre la domination danoise ne cessa point d'exister, et à la mort du grand roi, comme l'appelaient ses contemporains, les choses reprirent leur cours. Il ne resta rien de cette apparente fusion des deux races sous les mêmes drapeaux; et cet empire, élevé pour un moment au-dessus de tous les royaumes du nord, fut dissous de la même manière que le vaste empire de Charlemagne. Les populations scandinaves expulsèrent leurs conquérants danois, et se choisirent des chefs nationaux. Plus anciennement conquis, les Anglo-Saxons ne purent s'affranchir tout d'un coup d'une manière aussi complète; mais ils attaquèrent sourdement la puissance des étrangers, et commencèrent par les intrigues une révolution que la force devait terminer[2].

1035. Le roi danois mourut en l'année 1035, et laissa trois fils, dont un seul, nommé Hardeknut[3], c'est-à-dire Knut le fort ou le brave, était né d'Emma la Normande : les autres étaient enfants d'une première épouse. Knut avait désiré, en mourant, que le fils d'Emma devînt son successeur : une pareille désignation était rarement sans influence sur ceux à qui les coutumes germaniques donnaient le droit de choisir les rois. Mais Hardeknut se trouvait alors en Danemark; et les Danois d'Angleterre[4], pressés d'avoir un chef, pour être unis et forts contre

[1] Ego... imperator Knuto a Christo rege regum, regiminis... potitus. (Diploma Knuti regis, apud Wilkins, Concilia magnæ Britanniæ, t. I, p. 296.)

[2] Præsidia militum danorum in Anglia, ne Anglici a dominio Danorum laberentur. (Petri Olai Excerpt., apud Script. rer. danic., t. II, p. 207.) — Saga af Magnusi Berfætta, cap. XI; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 211 et 212.

[3] Al. *Harda-knut*, *Horda-knut*, *Hartha-knut*.

[4] Dani lundonienses. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 61, ed. Gale.) — Tha bithsmen on Lunden. (Chron. saxon., ed. Gibson., p. 154.)

1035.

les Saxons mécontents, firent roi un autre fils de Knut, appelé Harald[1]. Cette élection, vœu de la majorité, trouva quelques opposants, auxquels les Anglais s'empressèrent de se joindre pour nourrir et envenimer la querelle domestique de leurs maîtres. Les provinces du sud-ouest, qui, pendant toute la durée de la conquête, furent toujours les premières à s'insurger et les dernières à se soumettre, proclamèrent roi Hardeknut, pendant que les soldats et les matelots danois installaient Harald dans Londres. Ce schisme politique divisa de nouveau l'Angleterre en deux zones, séparées par la Tamise. Le nord fut pour Harald, le midi pour le fils d'Emma; mais la lutte engagée sous ces deux noms était en réalité la lutte des deux grands intérêts des vainqueurs tout-puissants au nord de la Tamise, et des vaincus moins faibles au midi.

Godwin, fils d'Ulfnoth, était alors chef de la vaste province de West-sex, et l'un des hommes les plus puissants de l'Angleterre. Soit qu'il eût déjà conçu le projet de faire servir à la délivrance de sa nation le pouvoir qu'il tenait des étrangers, soit qu'il ressentît quelque affection personnelle pour le fils puîné de Knut, il favorisa le prétendant absent, et appela dans l'ouest la veuve du dernier roi. Elle vint, accompagnée de quelques troupes danoises[2], et apportant avec elle une partie du trésor de son mari. Godwin prit l'emploi de généralissime et de protecteur du royaume au nom et en l'absence du fils d'Emma[3]; il reçut, pour Hardeknut, les serments de fidélité de toute la population du sud. Cette insurrection d'une nature ambiguë, et qui, sous un aspect, se présentait comme la lutte de deux prétendants, sous l'autre, comme une guerre de peuple à peuple, ne s'étendit point au nord de la Tamise. Au nord, la masse des habitants saxons jura, comme les Danois, fidélité au roi Harald; il n'y eut que des résistances individuelles, comme le refus d'Ethelnoth[4], Anglais de race et archevêque de Canterbury, de consacrer roi l'élu des étrangers et de lui remettre en cérémonie le sceptre et la cou-

[1] *Her*, éminent, chef; *ald*, *hold*, fidèle. Les Saxons écrivent Harold.

[2] Mid... huscarlum. (Chron. Saxon., ed. Gibson, p. 154.)

[3] Pupillorum tutorem se professus, reginam Emmam et regias gazas custodiens. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 76, ed. Savile.)—Godwinus vero consul, dux... in re militari. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 364, ed. Savile.)—Healdest mann. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 155.)

[4] *Ethel*, noble; *noth*, utile.

1035. ronne des rois anglo-saxons[1]. Harald selon quelques historiens, se couronna de sa propre main, sans aucune cérémonie religieuse; et, ranimant au fond de son cœur le vieil esprit de ses aïeux, il prit en haine le christianisme. C'était à l'heure des offices, et quand le peuple se rendait à l'église, qu'il avait coutume de demander ses chiens de chasse ou qu'il faisait dresser sa table[2].

1036. Une guerre acharnée entre le sud et le nord de l'Angleterre, entre la population saxonne et la population danoise, paraissait inévitable. Cette attente produisit une sorte de terreur parmi les habitants anglo-saxons de la rive gauche de la Tamise[3]; car, malgré leur fidélité apparente au roi reconnu par les Danois, eux-mêmes craignaient d'être traités en rebelles. Un grand nombre de familles quittèrent leurs maisons pour se mettre en sûreté dans les forêts. Des troupes d'hommes, de femmes et d'enfants, emmenant leur bétail et portant leurs meubles, gagnèrent les terrains marécageux qui se prolongeaient, dans un espace de plus de cent milles, sur les quatre provinces de Cambridge, de Huntingdon, de Northampton et de Lincoln[4]. Ce pays, qui avait l'apparence d'un vaste lac parsemé d'îles, n'était habité que par des religieux, qui devaient à la munificence des anciens rois de vastes maisons construites au milieu des eaux, sur des pilotis et de la terre apportée de loin[5]. Les pauvres fugitifs se cantonnèrent dans les bois de saules qui couvraient ces terres basses et fangeuses. Comme ils manquaient de beaucoup de choses nécessaires à la vie, et que tout le long du jour ils étaient oisifs, ils assaillirent de sollicitations, ou de visites de simple curiosité, les religieux de Croyland, de Peterborough et des autres abbayes voisines. Ils allaient et venaient sans cesse pour demander des secours, des conseils ou des prières[6]; ils s'attachaient aux pas des moines ou des

[1] Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. normann., p. 174.

[2] Dum alii ecclesiam, christiano more, missam audire subintrarent, ipse aut saltus canibus ad venandum cinxit, aut quibuslibet aliis vilissimis rebus sese occupavit. (Ibid.)

[3] Sola suspicione belli supervenientis. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 61, ed. Gale.)

[4] Cum suis parvulis ac catallis omnibus mobilibus... ad mariscorum uligines... (Ibid.)

[5] Willelm. Malmesb., de Gest. pontific. angl., lib. IV, apud rer. anglic. Script., p. 292, ed. Savile.

[6] Tota die in claustrum irruentes. (Hist. Ingulf. Croyland., apud. rer. anglic. Script., t. I, p. 61, ed. Gale.)

serviteurs du couvent pour les apitoyer sur leur sort[1]. Afin d'accorder 1036.
l'observance de leur règle avec le devoir de l'hospitalité, les moines se tenaient renfermés dans leurs cellules, et désertaient le cloître et l'église parce que la foule s'y rassemblait[2]. Un ermite, qui vivait entièrement seul dans les marais de Pegheland[3], fut si effrayé de se retrouver tout à coup au milieu des hommes et du bruit, qu'il abandonna sa cabane, et s'enfuit pour chercher d'autres déserts.

La guerre, si désirée d'un côté de la Tamise, et si redoutée de l'autre, n'eut pas lieu, parce que, l'absence de Hardeknut se prolongeant, ses partisans danois fléchirent[4], et que les Anglais du sud ne crurent pas le moment venu pour eux de lever leur drapeau national, non plus comme fauteurs d'un prétendant danois, mais comme ennemis de tous les Danois. La femme normande, dont la présence servait à donner à l'insurrection une couleur moins offensive aux yeux du pouvoir étranger, fit la paix avec ce pouvoir, et livra le trésor de Knut au rival de son propre fils. Godwin et les autres chefs saxons de l'ouest, forcés, par sa désertion, de reconnaître Harald pour roi, lui jurèrent obéissance, et Hardeknut fut
oublié[5]. Il arriva dans le même temps un événement tragique dont 1037
le récit ne nous est parvenu qu'enveloppé de beaucoup d'obscurités. à
Une lettre d'Emma, qui vivait à Londres en bonne intelligence avec 1039.
le roi Harald, fut envoyée, à ce qu'il paraît, aux deux fils d'Ethelred en Normandie; leur mère les informait par cette lettre que le peuple anglo-saxon semblait disposé à faire roi l'un d'entre eux et à secouer le joug du Danois; elle les invitait à se rendre secrètement en Angleterre, afin de s'entendre avec elle et avec leurs amis[6]. Soit que la lettre fût vraie ou supposée, les fils d'Ethelred la reçurent avec joie, et le plus jeune des deux, nommé Alfred, s'embarqua, du consentement de son frère, avec une troupe de soldats normands ou bou-

[1] De suis indigentiis... cum blanditiis allicere. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer anglic. Script., t. I, p. 61, ed. Gale.)

[2] Vix... de dormitorio ausi sunt descendere. (Ibid.)

[3] Vulfius anachorita. (Ibid.)

[4] Quod in Denemercia moras innexuit. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script. p. 438, ed. Savile.)

[5] Rex plenarius.... *Full cyny ofer eall Engla-land.* (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 155.)

[6] Rogo unus vestrûm ad me velociter et private veniat. (Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. normann., p. 174.)

1037 à 1039. lonnais[1]; ce qui était contraire aux instructions d'Emma, si toutefois il est vrai que l'invitation fût venue d'elle[2].

Le jeune Alfred prit terre à Douvres, et s'avança au sud de la Tamise, pays où il devait rencontrer le moins de dangers et d'obstacles, parce que les Danois n'y habitaient pas en grand nombre. Godwin alla à sa rencontre, peut-être pour éprouver ce dont il était capable et pour concerter en commun avec lui quelque plan de délivrance nationale. Il le vit entouré d'étrangers, venus à sa suite pour partager la haute fortune qu'il espérait trouver chez les Anglais, et cette vue changea subitement en malveillance pour Alfred les bonnes dispositions du chef saxon. Un ancien historien fait tenir à Godwin, dans cette circonstance, devant les autres chefs rassemblés, un discours où il leur représente qu'Alfred est venu escorté de trop de Normands, qu'il a promis à ces Normands des possessions en Angleterre, et qu'on ne doit point laisser s'impatroniser dans le pays cette race d'étrangers connue dans le monde par ses ruses et son audace[3]. Quoi qu'il en ait été de cette harangue, Alfred fut abandonné, sinon trahi, par Godwin et par les Saxons[4], qui, à la vérité, ne l'avaient point appelé d'outre-mer, ni attiré d'avance dans le péril où ils le laissaient. Les officiers du roi Harald, avertis de son débarquement, le surprirent avec ses compagnons, dans la ville de Guildford, pendant qu'ils étaient désarmés et dispersés dans plusieurs maisons. Ils furent tous saisis et garrottés, sans que personne essayât de les défendre[5].

Plus de six cents étrangers avaient suivi le jeune Alfred; on les sépara de lui et ils furent traités de la façon la plus barbare; neuf sur dix périrent dans d'horribles tortures; le dixième seul obtint grâce de la vie. Le fils d'Ethelred, transféré dans l'île d'Ely, au cœur du territoire danois, fut traduit devant des juges qui le condamnèrent à

[1] Milites non parvi numeri. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 271.)

[2] Chron. Johan. Bromton, apud hist. anglic. Script., t. I, col. 936, ed. Selden. — Emmæ reginæ Encomium, apud Script. rer. normann., p. 175 et 176.

[3] Nimiam copiam Normannorum secum adduxisse.... gentem fortissimam et subdolam inter eos instirpare Anglis securum non esse. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 365, ed. Savile.)

[4] Compatriotarum perfidia et maxime Godwini. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 77, ed. Savile.)

Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Scripl., p. 438, ed. Savile. — Ailred. Rieval. Genealog. reg. angl., apud hist. anglic. Script., t. I, col. 366, ed. Selden — Guill. Pictaviensis, apud Script. rer. normann., p. 178.

perdre les yeux comme violateur de la paix du pays. Emma, sa mère, ne fit aucune démarche pour le sauver de ce supplice, dont il mourut. Elle délaissa l'orphelin, dit un vieux chroniqueur[1]; et d'autres historiens lui reprochent d'avoir été complice de sa mort[2]. On peut douter de cette dernière assertion; mais une circonstance singulière, c'est qu'Emma, exilée peu de temps après d'Angleterre par ordre du roi Harald, ne se rendit point en Normandie, auprès de ses propres parents et du second des fils d'Ethelred, mais qu'elle alla en Flandre quêter un asile étranger[3], et que, de là, elle s'adressa au fils de Knut, en Danemark, pour l'inviter à venger son frère maternel, le fils d'Ethelred le Saxon, assassiné, disait Emma, par Harald et trahi par Godwin[4].

1037 à 1039.

La trahison de Godwin fut le cri des Normands, qui, par un ressentiment aveugle, accusèrent plutôt les Saxons que les Danois du massacre de leurs compatriotes, victimes d'une entreprise trop hasardeuse. Il y a d'ailleurs une foule de versions de cette aventure[5], et aucune n'est appuyée d'un assez grand nombre de témoignages pour être regardée comme la seule vraie. L'un des historiens les plus dignes de foi commence son récit par ces paroles: « Je vais dire « ce que les conteurs de nouvelles rapportent de la mort d'Alfred[6] »; et, à la fin de sa narration, il ajoute: « Voilà ce que le bruit public raconte, mais je « n'en puis rien affirmer[7]. » Ce qui semble devoir être mis hors de doute, c'est le supplice du fils d'Ethelred et de plusieurs centaines d'hommes venus avec lui de Normandie et de France pour faire insurger les Saxons; l'entrevue de Godwin avec ce jeune homme, et surtout la trahison préméditée dont beaucoup de narra-

1039.

[1] Deserti orphani... invidia. (Willem. Malmesb. de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 76, ed. Savile.) — Eluredi casum scire nolebat, et Edwardo exuli nichil penitus boni faciebat. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 33.)

[2] Quidam dicunt Emmam in necem filii sui Alfredi consensisse. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. anglic. Script, t. I, col. 936, ed. Selden.) — Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 35.

[3] Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 364, ed. Savile.

[4] Roger. de Hoved. Annal., pars prior, ibid., p. 438, ed. Savile.

[5] Diversi diversimode et diversis temporibus... (Chron. Johan. Bromton., apud hist. anglic. Script., t. I, col. 936, ed. Selden.)

[6] Quod rumigeruli spargunt. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script, p. 77, ed. Savile.)

[7] Hæc, quia fama serit, non omisi, sed quia chronica tacet, pro solido non asserui (Ibid.)

1039 à 1040. teurs l'accusent, paraissent des circonstances fabuleuses ajoutées à un fond vrai. Quelque peu de foi que méritent ces fables, elles sont loin d'être sans importance historique, à cause du crédit qu'elles obtinrent dans les pays d'outre-mer, et du ressentiment national qu'elles soulevèrent contre le peuple anglais.

A la mort de Harald, les Anglo-Saxons, encore trop peu hardis pour choisir un roi de leur propre race, concoururent avec les Danois à l'élection du fils d'Emma et de Knut[1]. Le premier acte de royauté que fit Hardeknut fut d'ordonner qu'on déterrât le corps de son prédécesseur (Harald), et qu'après lui avoir coupé la tête on le jetât dans la Tamise. Des pêcheurs danois retrouvèrent le cadavre, et l'ensevelirent de nouveau à Londres, dans le cimetière réservé à leur nation, qui, même dans sa sépulture, voulait être distinguée des Anglais[2]. Après avoir donné contre un frère mort cet exemple de vengeance et de barbarie, le nouveau roi, avec une apparence de regrets et d'affliction fraternelle, fit commencer sur le meurtre d'Alfred une vaste enquête judiciaire. Comme lui-même était Danois, aucun homme de race danoise ne fut sommé par ses ordres de comparaître en justice, et les Saxons furent seuls chargés d'un crime
1040. qui n'avait pu être utile qu'à leurs maîtres. Godwin, dont la puissance et les intentions douteuses donnaient des craintes, fut accusé le premier de tous : il se présenta, selon la loi anglaise, accompagné d'un grand nombre de parents, d'amis et de témoins du fait, qui jurèrent avec lui qu'il n'avait pris aucune part ni directe ni indirecte à la mort du fils d'Ethelred. Cette preuve légale ne suffit pas auprès du roi de race étrangère, et, pour lui donner de la valeur, il fallut que le chef saxon l'accompagnât de riches présents, dont le détail, s'il n'est pas fabuleux, peut faire croire que beaucoup d'Anglais aidèrent leur compatriote à se racheter de cette poursuite, intentée de mauvaise foi. Godwin donna au roi Hardeknut un vaisseau orné de métal doré, monté par quatre-vingts soldats portant des casques dorés, une hache dorée sur l'épaule gauche, un javelot à la main

[1] Anglis et Danis in unam sententiam convenientibus. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. p. 76, ed. Savile.) — Mathæi Westmonast. Flor. histor., p. 210.

[2] In cœmeterio Danorum. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 62, ed. Gale.)

droite, et à chaque bras des bracelets d'or du poids de six onces[1]. 1040.
Un évêque saxon, nommé Leofwin[2], accusé d'avoir aidé le fils d'Ulfnoth dans sa prétendue trahison, se justifia comme lui à force de présents.

En général, dans ses relations avec les vaincus, Hardeknut montra moins de cruauté que d'avarice; mais son amour pour l'argent égalait et surpassait peut-être celui des pirates ses aïeux. Il accabla l'Angleterre de tributs, et plus d'une fois ses collecteurs de taxes furent victimes de la haine et du désespoir qu'ils excitaient. Les citoyens de Worcester en tuèrent deux dans l'exercice de leurs fonctions. Dès que la nouvelle de ce meurtre parvint aux autorités danoises, deux chefs de cette nation, Leofrik et Siward, dont l'un commandait en Mercie et l'autre en Northumbrie, réunirent leurs forces et marchèrent contre la ville rebelle, avec ordre de la dévaster par le fer et la flamme. Les habitants en masse abandonnèrent leurs maisons, et se réfugièrent dans une des îles que forme la Saverne; ils y élevèrent des retranchements et résistèrent jusqu'au point de lasser les assaillants, qui leur permirent de retourner en paix dans leurs habitations incendiées

Ainsi l'esprit d'indépendance, que les vainqueurs appelaient révolte, se ranimait peu à peu chez les fils des Saxons et des Angles. D'ailleurs, pour éveiller en eux les regrets de la liberté perdue, les misères et les affronts ne manquaient pas[4]. Le Danois qui portait le titre de roi d'Angleterre n'était pas seul à opprimer les indigènes; il avait sous lui toute une nation d'étrangers, et chacun y travaillait de son mieux. Ce peuple supérieur, dont les Anglais étaient sujets et non simples concitoyens, ne payait point d'impôts comme eux, et se partageait, au contraire, les impôts levés par son chef, recevant, à des époques fixes, de grandes distributions d'argent[5]. Quand le roi, dans

[1] Apposuit ille fidei juratæ exenium... ratem auro rostratam. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 77, ed. Savile.)

[2] Willelm. Malmesb., ibid., — *Leof-win. Leof, lief, lieb*, cher, bien-aimé.

[3] Tributum inexorabile et importabile Angliæ imposuit. (Willem. Malmesb. de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 76, ed. Savile.)

[4] Pro contemptibus quos Angli a Danis sæpius receperant. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. anglic. Script., t. I, col. 934, ed. Selden.)

[5] Classiariis suis per singulas naves viginti marcas. (Willelm. Malmesb., loc. supra cit.) —Navium singulis remigibus, VIII marcas. (Chron. saxon., ed. Gibson. p. 156.)—XXXII navibus, XI millia librarum. (Ibid.)

1040. ses revues militaires, ou dans ses promenades de plaisir, prenait pour son logement la maison d'un Danois, le Danois était défrayé tantôt en argent[1], tantôt en bétail, que le paysan saxon avait nourri pour la table de ses vainqueurs[2]. Mais la demeure du Saxon était l'hôtellerie du Danois : l'étranger y prenait gratuitement le feu, la table et le lit; il y occupait la place d'honneur comme maître[3]. Le chef de la famille ne pouvait boire sans la permission de son hôte, ni demeurer assis en sa présence. L'hôte insultait à son plaisir l'épouse, la fille, la servante[4]; et, si quelque brave entreprenait de les défendre ou de les venger, ce brave ne trouvait plus d'asile; il était poursuivi et traqué comme une bête fauve; sa tête était mise à prix comme celle des loups; il devenait *tête de loup*, selon l'expression anglo-saxonne[5]; et il ne lui restait plus qu'à fuir vers la demeure des loups, qu'à se faire brigand dans les forêts contre les conquérants étrangers et les indigènes qui s'endormaient lâchement sous le joug de l'étranger.

1041. Toutes ces souffrances, longtemps accumulées, produisirent enfin leurs fruits, à la mort du roi Hardeknut, qui arriva subitement au milieu d'un festin de noces. Avant que les Danois se fussent assemblés pour l'élection d'un nouveau roi, une grande armée insurrectionnelle se forma sous la conduite d'un Saxon appelé Hown[6]. Malheureusement les exploits patriotiques de cette armée sont aujourd'hui aussi inconnus que le nom de son chef est obscur. Godwin et son fils Harald (ou Harold, selon l'orthographe saxonne) levèrent cette fois l'étendard, pour la pure indépendance de leur pays.

[1] Istededit... Danis XXVIII mill. lib. argenti ad sumptus hospitii regis. (Henrici Knyghton, de Event. anglic., lib. I, cap. XXVI, apud hist. anglic. Script., t. II, col. 2326, ed. Selden.)

[2] Magna summa animalium bene crassorum. (Ibid.)

Unus Danus custos et magister domus super omnes alios hospitii. (Ibid.)

[3] Et sic defloraverunt uxores nostras et filias et ancillas. (Ibid.). — Nam si Dacus Anglico super pontem occurrisset, Anglicus pedem movere ausus non fuisset, donec Dacus pontem pertransisset, et ulterius nisi Angli in honorem Dacorum capita inclinassent, graves pœnas et verbera cito sentirent. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. anglic. Script., t. I, col. 934, ed. Selden.)

[4] *Wulf-heofod.* C'était le nom donné par les Saxons aux hommes mis hors la loi pour quelque grand crime. (Wilkins, Leges et concilia, passim.)

[5] Collegerunt magnum exercitum, qui Howne-here appellabatur a quodam Howne qui... ductor eorum extiterat. (Henrici Knyghton, de Event. angl., lib. I, cap. VI, apud hist. anglic. Script., t. II, col. 2326, ed. Selden.)

contre tout Danois, roi ou prétendant, chef ou soldat. Refoulés rapidement vers le nord, et chassés de ville en ville, les Danois partirent sur leurs vaisseaux, et abordèrent, diminués de nombre, aux rivages de leur ancienne patrie[1]. Ils firent, à leur tour, un récit de trahison, dont les circonstances romanesques se retrouvent, d'une manière également fabuleuse, dans l'histoire de plusieurs peuples; ils dirent que Harold, fils de Godwin, avait invité les principaux d'entre eux à un grand banquet, où les Saxons vinrent armés et les assaillirent à l'improviste[2]. 1041.

Ce ne fut point une surprise de ce genre, mais une guerre au grand jour, qui mit fin en Angleterre à la domination des Scandinaves. Le fils de Godwin et Godwin lui-même jouèrent, à la tête de la nation soulevée, le premier rôle dans cette guerre nationale. Dans le moment de la délivrance, tout le soin des affaires publiques fut confié au fils du bouvier Ulfnoth, qui venait d'accomplir, en sauvant sa patrie des mains des étrangers, la fortune extraordinaire qu'il avait commencée en sauvant un étranger des mains de ses compatriotes[3]. Godwin, s'il l'eût voulu, pouvait se faire nommer roi des Anglais; peu de suffrages lui eussent été refusés; mais il aima mieux tourner les regards du peuple sur un homme étranger aux événements récents, sans envieux, sans ennemis, inoffensif envers tous par son éloignement des affaires, intéressant aux yeux de tous par ses malheurs, sur Edward, le second fils d'Ethelred, celui-là même dont on disait qu'il avait trahi et fait mourir le frère. D'après l'avis du chef de West-sex[4], un grand conseil, assemblé à Ghillingham, décida qu'un message national serait envoyé à Edward, en Normandie, pour lui annoncer que tout le peuple l'avait élu roi, mais sous la condition de n'amener avec lui qu'un petit nombre de Normands[5].

[1] Danos occiderunt et... de partibus Angliæ totaliter fugaverunt. (Henrici Knyghton, de Event. angl., lib. I, cap. VI, apud hist. anglic. Script., t. II, col. 2326, ed. Selden.)

[2] Fecit insimul congregatis magnum convivium. (Petri Olai Excerpt., apud Script. rer. danic., t. II, p. 207.)

[3] Regni cura comiti Godwino committitur, donec qui dignus esset eligeretur in regem. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 24.)

[4] Godwini consilio... (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 80, ed. Savile.)

[5] Populus universus..... Eall folc geceas Eadward to cynge. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 156.) — Mandantes ei quod paucissimos Normannorum secum adduceret. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 365, ed. Savile.) — Henrici

1041. Edward obéit, dit une ancienne chronique[1], et vint en Angleterre avec peu d'hommes. Il fut proclamé roi dès son arrivée, et sacré dans la grande église de Winchester. En lui remettant le sceptre et la couronne, l'évêque lui fit un long discours sur les devoirs de la royauté et sur le gouvernement doux et équitable de ses prédécesseurs anglo-
1042. saxons. Comme il était encore sans épouse, il choisit la fille de l'homme puissant et populaire à qui il devait la royauté. Différents bruits de malveillance coururent au sujet de ce mariage; on disait qu'Edward, effrayé de l'immense autorité de Godwin, l'avait pris pour beau-père, afin de ne pas l'avoir pour ennemi[2]. D'autres assuraient qu'avant de faire élire le nouveau roi, Godwin avait exigé de lui, par serment sur Dieu et sur son âme, la promesse d'épouser sa fille[3]. Quoi qu'il en soit, Edward reçut en mariage une jeune personne d'une grande beauté, instruite dans les lettres, pleine de modestie et de douceur; on l'appelait Edithe, diminutif familier, pour Edswithe ou Ethelswite[4]. « Je l'ai vue bien des fois dans mon en« fance, dit un contemporain, lorsque j'allais visiter mon père, em« ployé au palais du roi. Si elle me rencontrait au retour de l'école, « elle m'interrogeait sur ma grammaire, sur mes vers ou bien sur « ma logique, où elle était fort habile; et quand elle m'avait enlacé « dans les filets de quelque argument subtil, elle ne manquait jamais « de me faire donner trois ou quatre écus par sa suivante, et de « m'envoyer rafraîchir à l'office[5]. » Edithe était douce et bienveillante pour tout ce qui l'approchait; ceux qui n'aimaient pas, dans son père et son frère, leur caractère de fierté un peu sauvage, la louaient de ne pas leur ressembler; c'est ce qu'exprimait, d'une façon poétique, un vers latin fort à la mode dans ce temps : « Godwin « a mis au monde Edithe, comme l'épine produit la rose[6]. »

Knyghton, de Event. angl., lib. I, cap. VIII, apud hist. anglic Script., t. II, col. 2329 ed. Selden.)

[1] Paruit Edwardus et cum paucis venit in Angliam. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 365, ed. Savile.)

[2] Metuans tanti viri potentia lædi. (Willelm. Gemet., Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 271.)

[3] Jura michi, in Deum et in animam tuam, te filiam meam accepturum in conjugem... et ego tibi dabo regnum Angliæ. (Monast anglic. Dugdale, t. I, p. 24.)

[4] *Ed*, heureux; *ethel*, noble; *schwend*, *swinth*, *swith*, leste, agile.

[5] Ad regium penu transmisit, et refectum dimisit. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 62, ed. Gale.)

[6] Sicut spina rosam, genuit Gudwinus Eghitam.
(Ibid).

La retraite des Danois et l'anéantissement du régime de la conquête, en réveillant tous les souvenirs patriotiques avaient rendu plus chères au peuple les coutumes anglo-saxonnes. On eût voulu les faire revivre dans toute leur pureté primitive, dégagées de ce que le mélange des races y avait apporté d'étranger. Dans ce désir, on se reportait au temps qui avait précédé la grande invasion danoise, au règne d'Ethelred, dont on rechercha, pour les rétablir, les institutions et les lois [1]. Cette restauration eut lieu dans la mesure où elle était possible, et le nom du roi Edward s'y attacha; ce fut un dicton populaire que ce bon roi avait rétabli les bonnes lois de son père Ethelred. Mais, à vrai dire, il ne fut point législateur; il ne promulgua point un nouveau code; seulement les ordonnances des rois danois cessèrent d'être exécutées sous son règne [2]. L'impôt de la conquête, d'abord accordé temporairement sous le nom de Danegheld, comme on l'a vu plus haut, ensuite levé chaque année durant trente ans, pour les soldats et les matelots étrangers [3], fut de cette manière aboli, non par la bienveillance gratuite du nouveau roi, mais parce qu'il n'y avait plus de Danois en Angleterre.

1042 à 1048.

Il n'y avait plus de Danois vivant dans le pays comme dominateurs; ceux-là furent tous expulsés, mais le peuple anglais redevenu libre ne chassa point de leurs habitations les hommes laborieux et paisibles qui, jurant obéissance aux lois communes, se résignèrent à la simple existence de cultivateurs ou de bourgeois. Le peuple saxon ne leva point de tributs sur eux par représailles, et ne rendit point leur condition plus mauvaise que n'était la sienne. Dans les provinces de l'est, et surtout dans celles du nord, les enfants des Scandinaves continuèrent de surpasser en nombre les enfants des Anglo-Saxons; ces provinces se distinguèrent de celles du centre et du midi par une différence assez remarquable d'idiome, de mœurs et de coutumes locales [4]; mais il ne s'y éleva pas la moindre résistance contre le gouvernement du roi saxon. L'égalité sociale rapprocha et con-

[1] Leges ab antiquis regibus... latas. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 75, ed. Savile.)

[2] Sub nomine regis Edwardi juratur, non quod ille statuerit, sed quod observaverit. (Ibid.,

[3] *Dæne-geld*, *Dæna-geold;* al. *Heregeold*, tribu de l'armée. (Chron. saxon., ed. Gibson, passim)

[4] Myrcna-laga, West seaxna-laga, Dæna-laga. Vid. Hickesii Thesaur. linguar. septentrional.



1042 à 1048. fondit en peu de temps les deux races autrefois ennemies. Cette union de tous les habitants du sol anglais, redoutable aux envahisseurs d'outre-mer, arrêta leurs projets d'ambition, et aucun roi du nord n'osa venir revendiquer à main armée l'héritage des fils de Knut. Ces rois envoyèrent même au paisible Edward des messages de paix et d'amitié : « Nous vous laisserons, lui disaient-ils, régner sans trouble « sur votre pays, et, nous nous contenterons des terres que Dieu nous « a données à régir[1]. »

Mais, sous cette apparence extérieure de prospérité et d'indépendance, se développaient sourdement de nouveaux germes de trouble et de ruine. Le roi Edward, fils d'une Normande, élevé depuis son enfance en Normandie, était revenu presque étranger dans la patrie de ses aïeux[2]; le langage d'un peuple étranger avait été celui de sa jeunesse; il avait vieilli parmi d'autres hommes et d'autres mœurs que les mœurs et les hommes de l'Angleterre; ses amis, ses compagnons de plaisir et de peine, ses plus proches parents, l'époux de sa sœur, étaient de l'autre côté de la mer. Il avait juré de n'amener qu'un petit nombre de Normands : il en amena peu en effet, mais beaucoup vinrent après lui : ceux qui l'avaient aimé dans son exil, ceux qui l'avaient secouru quand il était pauvre accoururent assiéger son palais[3]. Il ne put se défendre de les accueillir à son foyer et à sa table, et même de les y préférer aux inconnus dont il tenait son foyer, sa table et son titre. Le penchant irrésistible des anciennes affections l'égara jusqu'au point de confier les hautes dignités et les grands emplois du pays à des hommes nés sur une autre terre et sans amour pour la patrie anglaise. Les forteresses nationales furent mises sous la garde d'hommes de guerre normands; des clercs de Normandie obtinrent des évêchés en Angleterre, et devinrent les chapelains, les conseillers et les confidents intimes du roi.

Nombre de gens qui se disaient parents de la mère d'Edward passèrent le détroit, sûrs d'être bien accueillis[4]. Quiconque sollicitait en

[1] Magnus then godes Saga, cap. III; Snorre's Heimskringla, t. II, p. 52. — Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 65, ed. Gale. — Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 938, ed. Selden.

[2] Pœne in Gallicum transierat. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 62, ed. Gale.)

[3] Qui olim inopiam exulis pauculis beneficiis levarant. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 80, ed. Savile.)

[4] Attrahens de Normannia plurimos quos, variis dignitatibus promotos, in im-

langue normande[1] n'essuyait jamais un refus; cette langue bannit 1042 à 1048.
même du palais la langue nationale, objet de risée pour les courtisans étrangers ; et nulle flatterie ne s'adressa plus au roi que dans cet idiome favori. Tout ce qu'il y avait d'ambitieux parmi la noblesse anglaise parlaient ou balbutiaient dans leurs maisons le nouveau langage de la cour, comme le seul digne d'un homme bien né[2]; ils quittaient leurs longs manteaux saxons pour les casaques normandes; ils imitaient dans l'écriture la forme allongée des lettres normandes; au lieu de signer leur nom au bas des actes civils, ils y suspendaient des sceaux en cire, à la manière normande. En un mot, tout ce qu'il y avait d'anciens usages nationaux, même dans les choses les plus indifférentes, était abandonné au bas peuple[3].

Mais le peuple, qui avait versé son sang pour que l'Angleterre fût libre, et qui était peu frappé de la grâce et du charme des nouvelles modes, crut voir renaître sous d'autres apparences le gouvernement de l'étranger. Godwin, quoiqu'il fût, parmi ses compatriotes, le plus élevé en dignité et le premier après le roi, se souvint heureusement de son origine plébéienne, et entra dans le parti populaire contre les favoris normands. Le fils d'Ulfnoth et ses quatre fils, tous braves guerriers et jouissant de l'affection publique, résistèrent, le front levé, à l'influence normande, comme ils avaient tiré l'épée contre les conquérants danois[4]. Dans ce palais où leur fille et leur sœur était dame et maîtresse, ils rendirent insolence pour insolence aux parasites et aux courtisans venus de la Gaule; ils tournèrent en dérision leurs modes exotiques, et blâmèrent la faiblesse du roi, qui leur abandonnait sa confiance et la fortune du pays[5].

Les Normands recueillaient soigneusement ces propos et les en-

mensum exaltabat. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 62, ed. Gale.) — Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 34.

[1] Gallicum idioma. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 62, ed. Gale.) — Voyez plus haut, p. 111.

[2] Tanquam magnum gentilitium. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 62, ed. Gale.)

[3] Propriam consuetudinem in his et in aliis multis erubescere. (Hist. Ingulf. Croyland., ibid.)

[4] Godwinum et natos, magnanimos viros et industrios, auctores et tutores regni. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 80, ed. Savile.)

[5] Sæpe de ejus simplicitate solitos nugari... sæpe insignes facetias in illum jaculari. (Ibid., p. 81.)

1042 à 1048. venimaient à loisir; ils criaient aux oreilles d'Edward que Godwin et ses fils l'insultaient sans ménagement, que leur arrogance n'avait pas de bornes, qu'on démêlait en eux l'ambition de régner à sa place et le projet de le trahir [1]. Mais, pendant que ces accusations avaient cours dans le palais du roi, dans les réunions populaires [2] on jugeait tout autrement le caractère et la conduite du chef saxon et de ses fils. « Est-il étonnant, disait-on, que l'auteur et le soutien du règne « d'Edward s'indigne de voir élever au-dessus de lui des hommes nou- « veaux et de nation étrangère? et pourtant, jamais il ne lui arrive de « proférer un mot d'injure contre l'homme que lui-même a fait roi [3]. » On qualifiait les favoris normands des noms de délateurs infâmes, d'artisans de discorde et de trouble [4] et l'on souhaitait longue vie au grand chef, au chef magnanime sur terre et sur mer [5]. On maudissait le fatal mariage d'Ethelred avec une femme normande, cette union contractée pour sauver le pays d'une évasion étrangère [6], et de laquelle résultait maintenant une nouvelle invasion, une nouvelle conquête, sous le masque de la paix et de l'amitié.

La trace et peut-être même l'expression originale de ces malédictions nationales se retrouvent dans un passage d'un ancien historien, où la tournure bizarre des idées et la vivacité du langage semblent trahir le style du peuple : « Il faut que le Dieu tout-puissant se soit « proposé à la fois deux plans de destruction pour la race anglaise, « et qu'il ait voulu dresser contre elle une sorte d'embuscade mili- « taire [7]; car, d'un côté, il a déchaîné l'irruption danoise; de l'autre,

[1] Magna arrogantia et infidelitate in regem et in familiares ejus egisse, æquas sibi partes in imperio vindicantes. (Willelm Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 80 et 81., ed. Savile.)

[2] Il y avait chez les Anglo-Saxons une foule d'institutions provinciales et municipales. *Folc-gemot*, *scire-gemot*, assemblée de province. *Burhgemot*, *Wic-gemot*, assemblée de ville. *Husting*, maison de conseil *Hanshus*, maison commune. *Gild-hall*, club; *gid-scipe*, association. (Voyez Hickes., Thesaur. linguar. septentrion., sur les institutions sociales des Anglo-Saxons.)

[3] Nunquam tamen contra regem quem semel fastigiaverint asperum etiam verbum locutos. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 80, ed. Savile.)

[4] Delatorem... discordiæ seminatorem. (Ibid.)

[5] Comes magnanimus per Angliam, terra marique (Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 4, ed. Selden.)

[6] Ad tuitionem regni sui. (Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 359, ed. Savile.)

[7] Duplicem contritionem proposuit, et quasi militares insidias adhibuit. (Ibid.)

« il a créé et cimenté l'alliance normande, afin que, si nous échap- 1042 à 1048.
« pions aux coups portés en face par les Danois, l'astuce des Nor-
« mands fût encore là pour nous surprendre[1]. »

[1] Ut si ab Danorum manifesta fulminatione evaderent, Normannorum improvisum cum fortitudine cautelam non evaderent. (Ibid.)

LIVRE III.

Depuis le soulèvement du peuple anglais contre les favoris normands du roi Edward, jusqu'à la bataille de Hastings.

1048-1066.

1048. PARMI les hommes qui vinrent de Normandie ou de France, pour visiter le roi Edward, se trouvait un certain Eustache, qui, de l'autre côté du détroit, portait le titre de comte de Boulogne. Il gouvernait héréditairement, sous la suzeraineté des rois de France, la ville de Boulogne, avec un petit territoire voisin de l'Océan; et, pour signe de sa dignité de seigneur d'une contrée maritime, il attachait à son heaume, lorsqu'il s'armait en guerre, deux longues aigrettes de fanons de baleine[1]. Eustache venait d'épouser la sœur d'Edward, déjà veuve d'un autre Français nommé Gaultier de Mantes[2]. Le nouveau beau-frère du roi saxon séjourna auprès de lui quelque temps, avec une suite nombreuse. Il trouva le palais rempli d'hommes nés comme lui dans la Gaule et en parlant l'idiome, de façon que l'Angleterre lui semblait un pays conquis, où les Normands et les Français avaient le droit de tout oser. Après avoir pris du repos dans la cité de Canterbury, le comte se dirigeait vers Douvres; à un mille environ de distance, il fit faire halte à son escorte, quitta son palefroi de voyage, et monta le grand coursier qu'un de ses gens lui menait en main droite[3]; il endossa sa cotte de mailles, et tous ses compa-

[1] Vid. Willelmi Britonis Philippeid., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XVII, p. 262 et 263.

[2] Walterus Medantinus. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 81, ed. Savile.)

[3] *Dextrarius*, dextrier.

gnons firent de même. C'est dans cet attirail menaçant qu'ils entrèrent à Douvres[1]. 1048.

Ils se promenaient insolemment par la ville, marquant les meilleures maisons pour y passer la nuit, et s'y établissant d'autorité. Les habitants murmurèrent; l'un d'entre eux eut le courage d'arrêter sur le seuil de sa porte un des Français qui prétendait prendre son quartier chez lui. L'étranger mit l'épée à la main et blessa l'Anglais, qui, s'armant à la hâte avec les gens de sa famille, assaillit et tua l'agresseur. A cette nouvelle, Eustache de Boulogne et toute sa troupe quittèrent leurs logements, remontèrent à cheval, et faisant le siége de la maison de l'Anglais, ils le massacrèrent, dit la chronique saxonne, devant son propre foyer[2]. Ensuite ils parcoururent la ville, l'épée nue à la main, frappant les hommes et les femmes, et écrasant les enfants sous les pieds de leurs chevaux[3]. Ils n'allèrent pas loin sans rencontrer un corps de citoyens en armes; et, dans le combat qui s'engagea bientôt, dix-neuf des Boulonnais furent tués. Le comte prit la fuite avec le reste des siens; mais n'osant gagner le port et s'embarquer, il retourna vers la ville de Glocester où résidait alors le roi Edward avec ses favoris normands[4].

Le roi, disent les chroniques, donna sa paix à Eustache et à ses compagnons[5]. Il crut, sur la seule parole de son beau-frère, que tout le tort était du côté des habitants de Douvres, et, enflammé contre eux d'une colère violente, il manda promptement Godwin, dans le gouvernement duquel cette ville était comprise : « Pars sans « délai, lui dit Edward, et va châtier, par une exécution militaire[6], « ceux qui attaquent mes parents à main armée et troublent la paix « du pays. » Moins prompt à se décider en faveur d'un étranger contre ses compatriotes, Godwin proposa qu'au lieu d'exercer une vengeance aveugle sur la ville entière, on citât, selon les formes légales, les magistrats à comparaître devant le roi et les juges royaux,

[1] Induit suam loricam, itemque sui socii, et adibant Dubrim. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 163.) — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 81, ed. Savile.

[2] Binnam his agenam heorthe. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 162.

[3] Pueros et infantes suorum pedibus equorum contriverunt. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 441, ed. Savile.)

[4] Chron. saxon. Fragm. sub. anno MLII, apud Gloss., ed. Lye, t. II, ad finem.

[5] Et ille eis pacem dedit. (Ibid.)

[6] Mid unfritha. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 163.)

1048. pour rendre raison de leur conduite. « Il ne vous convient pas, dit-il « au roi, de condamner, sans les entendre, des hommes que votre « devoir est de protéger[1]. »

La colère d'Edward, animée par les clameurs de ses courtisans et de ses favoris, se tourna tout entière contre le chef anglais, qui, accusé lui-même de désobéissance et de rébellion, fut sommé de comparaître devant un grand conseil convoqué à Glocester. Godwin s'émut peu d'abord de cette accusation, pensant que le roi se calmerait, et que les autres chefs lui rendraient justice[2]. Mais il apprit bientôt qu'à l'aide de l'influence royale et des intrigues des étrangers, l'assemblée avait été séduite, et qu'elle devait rendre un arrêt de bannissement contre lui et contre ses fils. Le père et les fils résolurent d'opposer leur popularité à ces manœuvres, et de faire un appel aux Anglais contre les courtisans d'outre-mer, quoiqu'il fût loin de leur esprit, dit encore l'ancienne chronique, de vouloir faire aucune violence à leur roi national[3].

Godwin leva une troupe de volontaires dans le pays situé au sud de la Tamise, pays qu'il gouvernait dans toute son étendue. Harold, l'aîné de ses fils, rassembla beaucoup d'hommes sur les côtes de l'est, entre la Tamise et le golfe de Boston; son second fils, nommé Sweyn, engagea dans cette confédération patriotique les habitants des bords de la Saverne et des frontières galloises. Les trois corps d'armée se réunirent près de Glocester, et demandèrent au roi, par des messages, que le comte Eustache et ses compagnons, ainsi que plusieurs Normands et Boulonnais qui se trouvaient en Angleterre, fussent livrés au jugement de la nation. Edward ne répondit point à ces requêtes, et envoya aux deux grands chefs du nord et des provinces centrales, à Siward et à Leofrik, tous les deux Danois de naissance, l'ordre de se mettre en marche vers le sud-ouest avec toutes les forces qu'ils pourraient rassembler. Les gens de Northumbrie et de Mercie qui s'armèrent, à l'appel fait par les deux chefs, pour la défense de l'autorité royale, ne le firent point avec ardeur. Siward et Leofrik entendaient murmurer par leurs soldats qu'on se

[1] Quos tutari debeas, eos ipse potissimum inauditos adjudices. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 81, ed. Savile.)

[2] Godwino parvipendente regis furorem quasi momentaneum. (Ibid.)

[3] Licet iis odiosum videretur adversus ipsorum dominum genuinum (Cyne Hlaforde) quidquam moliri. (Chron saxon. ed. Gibson, p. 164.)

trompait, si l'on comptait sur eux pour verser le sang de leurs compatriotes en faveur de l'intérêt étranger et des favoris du roi Edward[1]. 1048.

Tous deux furent sensibles à ces remontrances; la distinction nationale entre les Anglo-Saxons et les Anglo-Danois était devenue assez faible pour que la vieille haine des deux races ne pût désormais être exploitée au profit des ennemis du pays. Les chefs et les guerriers des provinces septentrionales refusèrent positivement d'en venir aux mains avec les insurgés du sud; ils proposèrent un armistice entre le roi et Godwin, et que leur différend fût débattu devant une assemblée tenue à Londres. Edward fut contraint de céder. Godwin, qui ne souhaitait point la guerre pour elle-même, consentit volontiers; et, d'une part et de l'autre, dit la chronique saxonne, on se jura la paix de Dieu et une parfaite amitié[2]. C'était la formule du siècle; mais, d'un côté du moins, ces promesses furent peu sincères. Le roi profita du temps qui lui restait jusqu'à la réunion de l'assemblée, fixée à l'équinoxe d'automne, pour augmenter la force de ses troupes, pendant que Godwin se retirait vers les provinces du sud-ouest, et que ses bandes de volontaires, n'ayant ni solde ni quartiers, retournaient dans leurs familles. Faussant, quoique indirectement, sa parole, Edward fit publier, dans l'intertervalle, son ban pour la levée d'une armée, tant au sud qu'au nord de la Tamise[3].

Cette armeé, disent les chroniques, était la plus nombreuse qu'on eût vue depuis le nouveau règne[4]. Le roi en donna le commandement à ses favoris d'outre-mer, parmi lesquels figurait au premier rang un jeune fils de sa sœur Goda et du Français Gaultier de Mantes. Edward cantonna ses forces au dedans de Londres et près de la ville, de façon que le conseil national s'ouvrit au milieu d'un camp, sous l'influence de la terreur et des séductions royales. Godwin et ses deux fils furent sommés par ce conseil, délibérant sous la force,

1 .... Suggerebant nonnulli quod id valde inconsultum erat. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLII, apud Gloss., ed. Lye, t. II, ad finem. — Ne ipsi cum suis compatriotis bellum inirent. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 441, ed. Savile.)

2 Godes grith and fulne freondscipe. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 164.)

3 Bannan ut here. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 164.) — Chron. saxon. Fragm. sub anno MLII, apud Gloss., ed. Lye, t. II, ad finem.)

4 Omnium qui huc usque fuerint optimum. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 164)

1048. de renoncer au bénéfice des serments qu'avaient prêtés entre leurs mains le peu d'hommes qui leur restaient[1], et de comparaître sans escorte et sans armes. Ils répondirent qu'ils étaient prêts à obéir au premier de ces deux ordres, mais qu'avant de se rendre à l'assemblée seuls et sans défense, ils réclamaient des otages, pour garantie de leur sûreté personnelle à l'entrée et à la sortie[2]. Deux fois ils répétèrent cette demande, que l'appareil militaire déployé dans Londres justifiait pleinement de leur part[3], et deux fois on leur répondit par un refus et par la sommation de se présenter sans délai, avec douze témoins qui affirmeraient par serment leur innocence. Ils ne vinrent pas, et le grand conseil les déclara contumaces volontaires, ne leur octroyant que cinq jours de paix pour sortir d'Angleterre avec toute leur famille[4]. Godwin, sa femme Ghitha, ou Édithe, et trois de ses fils, Sweyn, Tosti et Gurth, se rendirent sur la côte de l'est, d'où ils s'embarquèrent pour la Flandre. Harold et son frère Leofwin allèrent vers l'ouest à Brig-stow, maintenant Bristol, et passèrent la mer d'Irlande. Avant l'expiration du délai de cinq jours, et au mépris du décret de l'assemblée, le roi fit courir à leur poursuite une troupe de cavaliers armés; mais le commandant de cette troupe, qui était un Saxon, ne put ou ne voulut pas les atteindre[5].

Les biens de Godwin et de ses enfants furent saisis et confisqués. Sa fille, l'épouse du roi, fut dépouillée de tout ce qu'elle avait en
1048 à 1051. terres, en meubles et en argent. Il ne convenait pas, disaient avec ironie les courtisans étrangers, que, dans le temps où la famille de cette femme souffrait les peines de l'exil, elle-même dormît sur la plume[6]. Le faible Edward alla jusqu'à permettre qu'on l'emprisonnât dans un cloître; les favoris prétendaient qu'elle n'était son épouse que

[1] Servitium militum suorum regi contraderent. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 81, ed. Savile.)

[2] Rogabant pacem et obsides, quo securi ab insidiis concilium ingrederentur eoque egrederentur. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 164.)

[3] Non posse ad conventiculum factiosorum sine vadibus et obsidibus pergere. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg angl, lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 81, ed. Savile.)

[4] Five nitha grith. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 164.)

[5] At illi non potuerunt aut noluerunt. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLII, apud Gloss., ed. Lye, t. II, ad finem.) — Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script, p. 441, ed. Savile.

[6] Ne scilicet, omnibus suis parentibus patriam suspirantibus, sola sterteret in pluma. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 82, ed. Savile.)

de nom, bien qu'elle partageât son lit, et lui-même ne démentait pas 1048
ce propos, sur lequel se fonda en partie sa réputation de sainteté[1]. à 1051.
Les jours qui suivirent furent des jours d'allégresse et de fortune pour les gens venus d'outre-mer, et la Normandie fournit plus que jamais des gouverneurs à l'Angleterre. Les Normands y obtenaient peu à peu la même suprématie que les Danois avaient conquise autrefois par l'épée. Un moine de Jumiéges, appelé Robert, devint archevêque de Canterbury; un autre moine normand fut évêque de Londres; des prélats et des abbés saxons furent déposés, pour faire place à des français et à de prétendus parents du roi Edward par sa mère[2]; les gouvernements de Godwin et de ses fils furent le partage d'hommes portant des noms étrangers. Un certain Eudes devint chef des quatre provinces de Devon, de Sommerset, de Dorset et de Cornouailles, et le fils de Gaultier de Mantes, nommé Raulfe, eut la garde de la province de Hereford et des postes de défense établis contre les Gallois[3].

Bientôt un nouvel hôte de Normandie, le plus considérable de 1051.
tous, vint visiter le roi Edward, et se promener, avec une suite nombreuse, à travers les villes et les châteaux de l'Angleterre[4]; c'était Guillaume, duc des Normands, fils bâtard du dernier duc, nommé
Robert, que son caractère violent faisait surnommer Robert le Diable. 1027
Robert l'avait eu d'une jeune fille de Falaise, qu'un jour, à son retour à 1031.
de la chasse, il rencontra, près d'un ruisseau, lavant du linge avec ses compagnes. Sa beauté frappa le duc, qui, souhaitant de l'avoir pour maîtresse, envoya, dit une chronique en vers[5], l'un de ses plus discrets chevaliers faire des propositions à la famille. Le père reçut d'abord dédaigneusement de pareilles offres; mais, par réflexion, il alla consulter un de ses frères, ermite à la forêt voisine, homme de grande

1 Nuptam sibi rex hac arte tractabat, ut nec thoro amoverit, nec virili more cognosceret. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl, lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 80, ed Savile.)

2 Tunc Sparhafocus abbas fuit pulsus suo episcopatu. (Chron. saxon., ed. Gibson, p, 165.)

3 Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 443, ed. Savile. — Willelm. Malmesb, de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script.. p. 84, ed. Savile. — Thom. Rudborne, Hist. major Winton.; Anglia sacra, t. I, p. 240.

4 Cum multo militum comitatu... ad civitates et castella regia circumduxit. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 65, ed. Gale.)

5 Chronique des ducs de Normandie, par Benoît de Sainte-More, t. II, p. 555 et suivantes.

1027 à 1031. réputation religieuse[1]; celui-ci répondit qu'on devait faire en tout point la volonté du prince; la chose fut accordée, dit le vieux poëte, et la nuit et l'heure convenues[2]. La jeune Normande s'appelait Arlète, nom corrompu en langue romane de l'ancien nom danois Herleve: le duc Robert l'aima beaucoup, et l'enfant qu'il eut d'elle fut élevé avec autant de soin que s'il eût été fils d'une épouse[3].

Le jeune Guillaume n'était encore âgé que de sept ans, lorsqu'il prit envie à son père d'aller en pèlerinage à pied jusqu'à Jérusalem, pour la rémission de ses péchés. Les barons de Normandie voulurent le retenir, en lui représentant qu'il serait mal pour eux de demeurer sans chef: « Par ma foi, répondit Robert, je ne vous laisserai point « sans seigneur. J'ai un petit bâtard qui grandira et sera prud'homme, « s'il plaît à Dieu; et je suis certain qu'il est mon fils. Recevez-le « donc pour seigneur; car je le fais mon héritier, et le saisis dès à « présent de tout le duché de Normandie[4]. » Les barons normands firent ce que souhaitait le duc, parce que cela leur convenait, dit la vieille chronique[5]; ils jurèrent fidélité à l'enfant, et placèrent leurs mains entre les siennes[6]. Le duc Robert étant mort dans son pèlerinage, plusieurs chefs, et surtout les parents des anciens ducs, protestèrent contre cette élection, disant qu'un bâtard ne pouvait commander aux fils des Danois[7]. Les seigneurs du Bessin et du Cotentin, plus remuants que les autres et encore plus fiers de la pureté de leur
1031 à 1051. descendance, se mirent à la tête des mécontents et levèrent une armée nombreuse; mais ils furent vaincus en bataille rangée au Val-des-Dunes, près de Caen, non sans le secours du roi de France, qui soutenait la cause du jeune duc par intérêt personnel, et afin d'exercer de l'influence sur les affaires du pays. Guillaume, en avançant en

[1] Ne fust un suen frère, un sainz hom,
Qu'il out, de grand religion...
(Chronique des ducs de Normandie, par Benoît de Sainte-More, t. II, p. 558.)

[2] Ibid.

[3] Unice dilexit, et aliquandiu justæ uxoris loco habuit. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 95, ed. Savile.)

[4] Chronique des ducs de Normandie, par Benoît de Sainte-More, t. II, p. 574. — Chron. de Saint-Denis; Recueil des historiens de la France et des Gaules, t. XI, p. 400.

[5] Toutes voies, puisque à faire leur convenoit, accomplirent leur volenté. (Ibid.)

[6] Manibus illorum ejus manibus, vice cordis datis. (Dudo de Sancto Quintino, apud Script. rer. normann., p. 157.)

[7] Dicens quod nothus non deberet sibi aliisque Normannis imperare. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., ibid., p. 268.)

âge, devint de plus en plus cher à ses partisans; le jour où il revêtit 1031
pour la première fois une armure, et monta, sans s'aider de l'étrier, à 1051.
sur son premier cheval de bataille, fut un jour de fête en Normandie. Dès sa jeunesse, il s'occupa de soins militaires, et fit la guerre à ses voisins d'Anjou et de Bretagne. Il aimait passionnément les beaux chevaux et en faisait venir, disent les contemporains, de Gascogne, d'Auvergne et d'Espagne, recherchant surtout ceux qui portaient des noms propres par lesquels on distinguait leur généalogie [1]. Le jeune fils de Robert et d'Arlète était ambitieux et vindicatif à l'excès; il appauvrit autant qu'il put la famille de son père, pour enrichir et élever en dignité ses parents du côté maternel. Il punit souvent d'une manière sanglante les railleries que lui attirait la tache de sa naissance, soit de la part de ses compatriotes, soit de la part des étrangers. Un jour qu'il attaquait la ville d'Alençon, les assiégés s'avisèrent de lui crier du haut des murs: La peau! la peau! et de battre des cuirs, pour faire allusion au métier du bourgeois de Falaise dont Guillaume était le petit-fils. Le bâtard fit aussitôt couper les pieds et les mains à tous les prisonniers qu'il avait en son pouvoir, et lancer leurs membres, par ses frondeurs, au dedans des murs de la ville [2].

En parcourant l'Angleterre, le duc de Normandie put croire un 1051.
moment qu'il n'avait pas quitté sa propre seigneurie; des Normands commandaient la flotte qu'il trouva en station au port de Douvres; à Canterbury, des soldats normands formaient la garnison d'un fort bâti sur le penchant d'une colline [3]; d'autres Normands vinrent le saluer, en habits de capitaines ou de prélats. Les favoris d'Edward se rangèrent avec respect autour du chef de leur pays natal, autour de leur seigneur naturel, pour parler comme on s'exprimait alors. Guillaume parut en Angleterre plus roi qu'Edward lui-même, et son esprit ambitieux ne tarda pas à concevoir l'espérance de le devenir sans peine à la mort de ce prince esclave de l'influence normande. De pareilles pensées ne pouvaient manquer de naître dans l'esprit du fils de Robert; cependant, si l'on en croit le témoignage d'un contempo-

[1] Qui nominibus propriis vulgo sunt nobilitati. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 181.)

[2] Chronique des ducs de Normandie, par Benoît de Sainte-More, t. III, p. 93, 94 et 96. — Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 276.

[3] Castellum in Dornberniæ clivo. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 441, ed. Savile.)

1051. rain, il n'en laissa rien entrevoir et n'en parla point au roi Edward, croyant que les choses se disposeraient d'elles-mêmes à souhait pour son ambition [1]. Edward, de son côté, soit qu'il songeât ou non à ses projets et à l'opportunité d'avoir un jour son ami pour successeur, ne lui en dit rien non plus; seulement il l'accueillit avec une grande tendresse, lui donna des armes, des chevaux, des chiens et des oiseaux de chasse [2], le combla de toutes sortes de présents et d'assurances d'affection. Tout entier au souvenir du pays où il avait passé sa jeunesse, le roi des Anglais se laissait ainsi aller à l'oubli de sa propre nation; mais cette nation ne s'oubliait pas elle-même; et ceux qui lui conservaient leur amour trouvèrent bientôt le moment d'attirer sur eux les regards du roi.

1052. Dans l'été de l'année 1052, Godwin partit de Bruges avec plusieurs vaisseaux, et aborda sur le rivage de Kent [3]. Il envoya secrètement des messagers à la garnison saxonne du port de Hastings, dans la province de Suth-sex, ou Sussex par euphonie; d'autres émissaires se répandirent au loin vers le sud et vers le nord. A leur sollicitation, beaucoup de gens en état de porter les armes se lièrent par serment à la cause du chef exilé, promettant tous, dit un vieil historien, de vivre et de mourir avec lui [4]. La nouvelle de ce mouvement parvint à la flotte royale, qui croisait dans la mer de l'est sous la conduite des Normands Eudes et Raulfe; ils se mirent à la poursuite de Godwin, qui, se trouvant inférieur en forces, recula devant eux et s'abrita dans la rade de Pevensey, pendant qu'une tempête arrêtait la marche des vaisseaux ennemis. Il côtoya ensuite le rivage du sud jusqu'à la hauteur de l'île de Wight, où ses deux fils Harold et Leofwin, venant d'Irlande, le rejoignirent avec une petite armée [5].

Le père et les fils recommencèrent ensemble à pratiquer des intelligences parmi les habitants des provinces méridionales. Partout où ils abordaient, on leur fournissait des vivres, on se liait à leur cause par

[1] De successione autem regni, spes adhuc aut mentio nulla acta inter eos fuit. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 65, ed. Gale.)

[2] Roman de Rou, t. II, p. 100.

[3] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 165.

[4] Omnes uno ore, aut vivere aut mori se paratos fore, sibi promiserunt. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 442, ed. Savile.)

[5] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 165. — Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 442, ed. Savile.

serment, et on leur donnait des otages [1]; tous les corps de soldats royaux, tous les navires qu'ils rencontraient dans les ports désertaient à eux [2]. Ils firent voile vers Sandwich, où leur débarquement eut lieu sans obstacles, malgré la proclamation d'Edward qui ordonnait à tout habitant de fermer le passage au chef rebelle. Le roi était alors à Londres; il appela dans cette ville tous les guerriers de l'ouest et du nord. Peu obéirent à son appel, et ceux qui s'y rendirent vinrent trop tard [3]. Les vaisseaux de Godwin purent librement remonter la Tamise et arriver en vue de Londres, près du faubourg qu'on appelait alors et qu'on appelle encore Southward [4]. Quand vint la marée basse, on jeta l'ancre, et des émissaires secrets se répandirent parmi les habitants de Londres, qui, à l'exemple de ceux des ports, jurèrent de vouloir tout ce que voudraient les ennemis de l'influence étrangère [5]. Les vaisseaux passèrent sans obstacle sous le pont de Londres, et débarquèrent un corps de troupes qui se rangea sur le bord du fleuve. 1052.

Avant de tirer une seule flèche, les exilés [6] envoyèrent au roi Edward un message respectueux pour lui demander la révision de la sentence qui les avait frappés. Edward refusa d'abord; d'autres messagers se succédèrent, et, durant ces retards, Godwin eut peine à contenir l'irritation de ses amis [7]. De son côté, le roi trouva les hommes qui restaient sous ses drapeaux peu disposés à en venir aux mains avec des compatriotes [8]. Ses favoris étrangers, qui prévoyaient que la paix entre les Saxons serait leur ruine, le pressaient de donner le signal du combat; mais, la nécessité le rendant plus sage, il cessa

[1] Dati... iis sunt obsides ac victus quibuscumque in locis postularent. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 167.)

[2] Buthsecarlos omnes quos obvios invenerunt, secum legentes. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 432, ed. Savile.) — *Buthse-carlus*, marin, homme attaché au service d'un vaisseau, de *buccu*, *buccia*, *bucea*, *buscia* (du verbe saxon *bugan*, courber), signifiant vaisseau de grande dimension; et de *carl*, *ceorl*, homme robuste. (Vid. Somneri glossarium, apud hist. anglic. Script., t. II, ad finem, ed. Selden.)

[3] At illi nimis tardantes ad tempus non venerunt. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 442, ed. Savile.)

[4] Les Saxons écrivaient *Suth-Weore*.

[5] Ut omnes fere quæ volebat omnino vellent, effecit. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 442, ed. Savile.)

[6] Elegati. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 167.)

[7] Adeo ut ipse comes ægre suos sedaret. (Ibid.)

[8] Angli pugnare adversus suos propinquos ac compatriotas pœne omnes abhorrebant. (Roger de Hoved., loc. supr. cit.)

1052. d'écouter les Normands, et consentit à ce que voudraient résoudre les chefs anglais des deux partis. Ceux-ci se réunirent sous la présidence de Stigand, évêque de l'Est-Anglie. D'un commun accord, ils décidèrent que le roi devait accepter de Godwin et de ses fils le serment de paix et des otages, en leur offrant de son côté des garanties équivalentes [1].

Au premier bruit de cette réconciliation, les courtisans de Normandie et de France [2] montèrent à cheval en grande hâte, et s'enfuirent de différents côtés; les uns gagnèrent vers l'ouest un fort gardé par le Normand Osbert, surnommé Pentecoste; d'autres coururent vers un château du nord, commandé aussi par un Normand. Les Normands Robert, archevêque de Canterbury, et Guillaume, évêque de Londres, sortirent par la porte orientale, suivis de quelques hommes d'armes de leur nation, qui, tout en fuyant, massacrèrent plusieurs Anglais [3]. Ils se rendirent sur la côte et s'y embarquèrent dans de petits bateaux de pêcheur. Dans son trouble et son empressement, l'archevêque laissa en Angleterre ses effets les plus précieux, et entre autres choses le *pallium* qu'il avait reçu de l'église romaine comme insigne de sa dignité [4].

Un grand conseil des sages fut convoqué hors de Londres, et, cette fois, s'assembla librement. Tous les chefs et les meilleurs hommes du pays, dit une chronique saxonne [5], y assistèrent. Godwin porta la parole pour se défendre, et se justifia de toute accusation devant le roi et le peuple [6]; ses fils se justifièrent de même. Leur sentence d'exil fut cassée, et une autre sentence, unanimement rendue, bannit d'Angleterre tous les Normands, comme ennemis de la paix publique, fauteurs de discordes, et calomniateurs des Anglais auprès de leur roi [7]. Le plus jeune des fils de Godwin, appelé Ulfnoth, comme son aïeul le bouvier du pays de l'ouest, fut remis avec l'un des fils de

[1] Decreverunt ut pax obsidibus confirmaretur ex utraque parte. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 167.)

[2] And tha frencisce menn. (Ibid.)

[3] Egressi sunt orientali porta, atque occiderunt et alias confecerunt multos juvenes. (Ibid., p. 167 et 168.)

[4] Vili navicula propere transfretavit, ac dereliquit pallium presulatumque hac in terra. (Ibid., p. 168.)

[5] Tha betstan menn the wæron on thison lande. (Ibid., p. 168.)

[6] Et coram universa gente (ealle land-leodan). (Ibid.)

[7] Quod statum regni conturbarant, animum regis in provinciales agitantes. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 82, ed. Savile.)

Sweyn entre les mains d'Edward, comme otage de la paix jurée. Entraîné encore, dans ce moment même, par son fatal penchant d'amitié pour les gens d'outre-mer, le roi les envoya tous les deux en garde à Guillaume, duc de Normandie. La fille de Godwin sortit de son cloître, et revint habiter le palais; tous les membres de cette famille populaire rentrèrent dans leurs honneurs, à l'exception d'un seul, de Sweyn, qui y renonça de son plein gré. Il avait autrefois enlevé une religieuse et commis un meurtre par emportement; pour satisfaire à la justice et apaiser ses remords, il se condamna lui-même à faire nu-pieds le voyage de Jérusalem. Il accomplit rigoureusement ce pénible pèlerinage; mais une prompte mort en fut la suite[1]. 1052.

L'évêque Stigand, qui avait présidé l'assemblée tenue pour la grande réconciliation, prit la place du Normand Robert dans l'archevêché de Canterbury; et, en attendant qu'il eût obtenu pour lui-même de l'église romaine l'ornement du *pallium*, il officia, revêtu de celui que Robert avait laissé à son départ. Les Normands Hugues et Osbert-Pentecoste rendirent les clefs des châteaux dont ils avaient la garde, et obtinrent des saufs-conduits pour sortir d'Angleterre[2]; mais à la requête du faible Edward, quelques infractions furent faites au décret de bannissement porté contre les étrangers en masse. Raulfe, fils de Gaultier de Mantes et de la sœur du roi; Robert surnommé le Dragon, et son gendre Richard, fils de Scrob; Onfroy, écuyer du palais, Onfroy, surnommé Pied-de-Geai, et d'autres pour lesquels le roi avait une amitié particulière, ou qui s'étaient peu signalés dans les derniers troubles, obtinrent le privilége d'habiter en Angleterre et d'y conserver des emplois[3]. Guillaume, évêque de Londres, fut rappelé aussi, quelque temps après, et rétabli dans son siége épiscopal; un Flamand, nommé Herman, demeura évêque de Wilton. Godwin s'opposa de tout son pouvoir à cette tolérance contraire à la volonté publique[4]; mais sa voix ne prévalut point, parce que trop de gens

[1] Willelm. Malmesb., ibid. — Roger de Hoved. Annal., pars prior, ibid., p. 442. — Eadmeri Hist. nov., p. 4, ed. Selden.

[2] Sua reddiderunt castella (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 443, ed. Savile.)

[3] Anfridum cognomento Ceockesfot (al. Ceousfoot)... et quosdam alios quos plus cæteris rex dilexerat, eique et omni populo fides extiterant. (Ibid.)

[4] Insuper et aures ejus (Hermanni) afflaverat secundus rumor, Godwinum, qui sibi obstiterat, obiisse. (Ranulf. Higden. Polychron., apud rer. anglic. Script., t. III, p. 281, ed. Gale.)

1052. voulaient faire preuve de bonne grâce envers le roi, et succéder par ce moyen au crédit des courtisans étrangers. La suite prouva qui de ces gens de cour ou de l'austère Godwin était meilleur politique[1].

Il est difficile d'apprécier exactement le degré de sincérité du roi Edward dans son retour vers l'intérêt national, et sa réconciliation avec la famille de Godwin. Entouré de ses compatriotes, peut-être se croyait-il en esclavage, peut-être regardait-il comme une gêne son obéissance aux vœux du pays qui l'avait fait roi. Ses relations ultérieures avec le duc de Normandie, ses entretiens particuliers avec les Normands restés auprès de sa personne, sont la partie secrète de cette histoire. Tout ce que disent les chroniques du temps, c'est qu'une amitié apparente existait entre le roi et son beau-père, et qu'en même temps Godwin était détesté au dernier point en Normandie. Les étrangers à qui son retour avait fait perdre leurs emplois et leurs honneurs, ceux à qui la facile et brillante carrière de courtisans du roi des Anglais était maintenant fermée, ne nommaient jamais Godwin sans l'appeler traître, ennemi de son roi, meurtrier du jeune Alfred.

1053. Cette dernière inculpation était la plus accréditée, et elle poursuivit le patriote saxon jusqu'à l'heure de sa mort. Un jour, à la table d'Edward, il tomba subitement en défaillance, et l'on bâtit sur cet accident un récit romanesque et fort douteux, quoique répété par plusieurs historiens. Ils racontent qu'un des serviteurs, versant à boire, posa un pied à faux, trébucha, mais se retint dans sa chute en appuyant l'autre jambe. «Eh bien, dit Godwin au roi en souriant, le « frère est venu au secours du frère. — Sans doute, reprit Edward, « jetant sur le chef saxon un regard significatif, le frère a besoin de « son frère, et plût à Dieu que le mien vécût encore! — O roi! s'é« cria Godwin, d'où vient qu'au moindre souvenir de ton frère, tu me « fais toujours mauvais visage? Si j'ai contribué, même indirecte« ment, à son malheur, fasse le Dieu du ciel que je ne puisse avaler ce « morceau de pain[2]! » Godwin mit le pain dans sa bouche, disent les « auteurs qui rapportent cette aventure, et sur-le-champ il s'étrangla. La vérité est que sa mort ne fut point aussi prompte; que, tombé de

[1] Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 442 et 443, ed. Savile. — Gervasii Act. pontif. cantuar., apud hist. anglic. Script., t. II, col. 1651, ed. Selden. — Ranulf. Higden., loc. supr. cit.

[2] Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 366, ed. Savile. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, ibid., p. 81.

son siége et emporté hors de la salle par deux de ses fils, Tosti et Gurth, il expira cinq jours après [1]. En général, le récit de tous ces événements varie, selon que l'écrivain est Normand ou Anglais de race. « Je vois toujours devant moi deux routes et deux versions op- « posées, dit un historien postérieur de moins d'un siècle; que mes « lecteurs soient avertis du péril où je me trouve moi-même [2]. » 1053.

1054. Peu de temps après la mort de Godwin, mourut Siward, chef du Northumberland, qui d'abord avait suivi le parti royal contre Godwin, et qui ensuite avait voté pour la paix et pour l'expulsion des favoris étrangers. Il était Danois de naissance, et la population de même origine à laquelle il commandait lui donnait le nom de Siward-Digr, c'est-à-dire Siward le Fort [3]; on montra longtemps un rocher de granit qu'il avait, disait-on, fendu d'un coup de hache [4]. Attaqué par la dyssenterie, et sentant sa fin approcher « Levez-moi, dit-il « à ceux qui l'entouraient; que je meure debout comme un sol- « dat, et non accroupi comme une vache; revêtez-moi de ma cotte « de mailles, couvrez ma tête de mon heaume, mettez mon écu à mon « bras gauche et ma hache dorée dans ma main droite, afin que « j'expire sous les armes [5]. » Siward laissait un fils appelé Waltheof, trop jeune encore pour lui succéder dans son gouvernement de Northumbrie; cet emploi fut donné à Tosti, le troisième des enfants de Godwin. Harold, qui était l'aîné, remplaça son père dans le gouvernement de tout le pays situé au sud de la Tamise, et remit à Alfgar, fils de Leofrik, gouverneur de Mercie, l'administration des provinces de l'est qu'il avait gouvernées jusque-là [6].

1055. Harold était alors en puissance et en talents militaires le premier homme de son pays; il refoula dans leurs anciennes limites les Gal-

[1] Quinta posthac feria vita decessit. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, ibid., p. 443.)

[2] Periclitatur oratio... lectorem præmonitum volo quod hic quasi ancipitem viam narrationis video, quia veritas factorum pendent in dubio. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, ibid., p. 80 et 81.)

[3] Sig-ward Digr... (Origo et gesta Sivardi regis, apud Script. rer. danic., t. III, p. 288.)

[4] Ira fervente commotus, bipenni quam in manu gestabat globum quemdam lapideum ictu validissimo secuit, vestigiis adhuc eminentibus. (Ibid., p. 292 et 302.)

[5] Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 366, ed. Savile. — Ranulf. Higden. Polychron., lib. VI, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 281, ed. Gale. — Chron. Johan. Bromton., apud hist. angl. Script., t. I, col. 946, ed. Selden.

[6] Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 443, ed. Savile. — Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 66, ed. Gale.

1054. lois, qui firent vers ce temps plusieurs irruptions en Angleterre, encouragés par le peu d'habileté du Français Raulfe, neveu d'Edward, qui commandait la garnison étrangère cantonnée à Hereford [1].
1055. Raulfe se montrait peu vigilant pour la garde d'un pays qui n'était pas le sien; ou si, en vertu de son pouvoir de chef, il appelait les Saxons aux armes, c'était pour les exercer malgré eux à la tactique du continent, et les faire combattre à cheval, contre l'usage de leur
1055 à nation [2]. Les Anglais, embarrassés de leurs montures, et abandonnés
1063. par leur général, qui prit la fuite au premier péril, ne résistèrent point aux Gallois; les lieux voisins de Hereford furent envahis, et la ville même fut pillée [3]. C'est alors que Harold vint du sud de l'Angleterre; il chassa les Cambriens jusque par-delà leurs frontières; il les contraignit de jurer qu'ils ne les repasseraient plus, et d'accepter comme loi que tout homme de leur nation, trouvé en armes à l'est du retranchement d'Offa, aurait la main droite coupée. Il paraît que les Saxons élevèrent de leur côté un autre retranchement parallèle, et que l'intervalle du milieu devint une sorte de terrain libre pour les commerçants des deux nations. Les antiquaires croient distinguer encore les traces de cette double ligne de défense, et, sur les hauteurs, quelques restes d'anciens postes fortifiés, établis par les Bretons à l'ouest, et par les Anglais à l'orient [4].

Pendant que Harold grandissait ainsi en renommée et en popularité auprès des Anglo-Saxons du sud, son frère Tosti était loin de s'attirer l'amour des Anglo-Danois du nord. Tosti, bien que Danois du côté de sa mère, par un faux orgueil national, traitait ses subordonnés en sujets plutôt qu'en citoyens volontairement réunis, et leur faisait sentir le joug d'un conquérant au lieu de l'autorité d'un chef. Il violait à plaisir leurs coutumes héréditaires, levait des tributs énormes, et faisait mettre à mort, sans jugement, les hommes qui
1064. lui portaient ombrage [5]. Après plusieurs années d'oppression, la

[1] Voyez plus haut, p. 147.

[2] Anglos contra morem in equis pugnare jussit. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 443, ed. Savile.)

[3] Sed cùm prælium essent commissuri, comes cum suis Francis et Normannis primus fugam capessit. (Ibid.)

[4] Wat's dike. Voyez Pennant's Tour in Wales. — Roger de Hoved., ibid., p. 444.)

[5] Sub pacis fœdere per insidias... occidi præcepit... pro immensitate tributi quod de tota Northumbria injuste acceperat. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 446, ed. Savile.)

patience des Northumbriens se lassa, et une troupe d'insurgés, conduite par deux hommes d'un grand nom dans le pays, se présenta subitement aux portes d'York, résidence de Tosti. Le chef s'enfuit; mais ses officiers et ses ministres, Saxons et Danois de race, furent mis à mort en grand nombre. 1064.

Les insurgés s'emparèrent des arsenaux et du trésor de la province; puis, assemblant un grand conseil, ils déclarèrent le fils de Godwin déchu de son pouvoir et mis hors la loi[1]. Morkar, l'un des fils de cet Alfgar qui, après la mort de Leofrik, son père, était devenu chef de toute la Mercie, fut élu pour succéder à Tosti. Le fils d'Alfgar se rendit à York, prit le commandement de l'armée northumbrienne, et chassa Tosti vers le sud. L'armée s'avança sur les terres de Mercie jusqu'à la ville de Northampton, et beaucoup d'habitants de la contrée vinrent la grossir. Edwin, frère de Morkar, qui avait un commandement sur la frontière du pays de Galles, leva, pour soutenir la cause de son frère, quelques troupes de sa province, et même un corps de Cambriens, engagés sous la condition d'une solde, et peut-être par le désir de satisfaire leur haine nationale en combattant contre des Saxons, même sous une bannière saxonne[2].

A la nouvelle de ce grand mouvement, le roi Edward fit marcher Harold, avec les guerriers du sud et de l'est, à la rencontre des insurgés. L'orgueil de famille blessé dans la personne d'un frère, joint à l'aversion naturelle aux gens puissants contre tout acte énergique d'indépendance populaire, semblait devoir faire de Harold un ennemi impitoyable pour la population qui avait chassé Tosti, et pour le chef qu'elle avait élu. Mais le fils de Godwin se montra supérieur à ces passions vulgaires, et, avant de tirer l'épée contre des compatriotes, il proposa aux Northumbriens une conférence pour la paix. Ceux-ci exposèrent leurs griefs et le motif de leur insurrection. Harold essaya de disculper son frère, et promit au nom de Tosti une meilleure conduite pour l'avenir, si le peuple de Northumberland lui pardonnait et l'accueillait de nouveau; mais les Northumbriens protestèrent d'une voix unanime contre toute réconciliation avec celui qui les avait tyrannisés[1]. « Nous sommes nés libres, dirent-ils, et élevés

[1] Exlegaverunt. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud. rer. anglic. Script., p. 446, ed Saville,)

[2] Multi item Britones (Bryttas) cum eo una venerunt. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 171.) — Roger de Hoved., loc. supr. cit.

1064. « dans la liberté; un chef orgueilleux est pour nous une chose insupportable, car nous avons appris de nos ancêtres à vivre libres ou à « mourir [2]. » Ils chargèrent Harold lui-même de porter leur réponse au roi. Harold, préférant la justice et le repos du pays à l'intérêt de son propre frère [3], se rendit auprès d'Edward; et ce fut encore lui qui, à son retour, jura aux Northumbriens la paix que le roi leur octroyait, en sanctionnant l'expulsion de Tosti et l'élection du fils d'Alfgar [4]. Tosti, mécontent du roi Edward, de ses compatriotes qui l'abandonnaient, et surtout de son frère qu'il croyait tenu de défendre sa cause, juste ou injuste, quitta l'Angleterre, la haine dans le cœur, et se rendit auprès du comte de Flandre, dont il avait épousé la fille.

Depuis que le royaume était délivré de la domination danoise, la
1042 à 1058. loi du roi Knut pour la levée du tribut annuel qu'on nommait le denier de saint Pierre, avait subi le sort des autres lois décrétées par le pouvoir étranger [5]. La force publique ne contraignait personne à l'observer, et Rome ne recevait plus que les offrandes et les dons volontaires de la dévotion individuelle. Aussi l'antique amitié de l'église romaine pour le peuple anglais déclinait-elle rapidement. On tenait sur lui et sur son roi des propos injurieux en style mystique, dans les salles de Saint-Jean-de-Latran [6]; l'on accusait les évêques saxons de se rendre coupables de simonie [7], c'est-à-dire d'acheter leurs siéges à prix d'argent, reproche que la cour de Rome adressait souvent de mauvaise foi et qu'elle encourait elle-même, ayant coutume de tout vendre [8], disait un proverbe du temps. L'archevêque d'York, Eldred, essuya les premières marques de cette inimitié. Il vint dans la ville éternelle pour solliciter le pallium, insigne obligé

[1] Omnes unanimi consensu contradixerunt. (Roger de Hoved., Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 446, ed. Savile.)

[2] Se homines libere natos, libere educatos, nullius ducis ferociam pati posse, a majoribus didicisse aut libertatem aut mortem. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 83, ed. Savile.)

[3] Qui magis quietem patriæ quam fratris commodum attenderet. (Ibid.)

[4] Id iis narravit, et manu data confirmavit. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 171.)

[5] Voyez liv. II, p. 122 et suiv.

[6] Membra mali capitis. (Alexandri papæ Epist., apud Labbeum Concil., t. IX, p. 1121.)

[7] Willelm. Malmesb., de Gest. pontific. angl., lib. I, apud rer. anglic. Script., p. 204, ed. Savile.

[8] Roma... quamvis et ibi venalitas multum operetur. (Ibid.) - Ranulf. Higden. Polychron., lib. VI, apud rer. anglic. Script., t. II, p. 280. ed. Gale.)

de la haute prélature catholique, comme les manteaux de pourpre 1052
transmis par les Césars étaient, pour les rois vassaux de l'ancienne à 1058.
Rome, le signe de la royauté. Les prêtres romains refusèrent à Eldred 1058.
le manteau archiépiscopal; mais un chef saxon qui l'accompagnait menaça de faire prohiber, par représailles, tout envoi d'argent au siége apostolique [1], et les romains cédèrent, en gardant au fond du cœur le ressentiment d'avoir été contraints et le désir de se venger.

Le Normand Robert de Jumiéges, expulsé par les patriotes anglais de l'épiscopat de Canterbury, prit aussitôt la route de Rome et alla se plaindre de ce qu'on avait violé en lui un caractère sacré; il dénonça comme usurpateur et comme intrus le Saxon Stigand que le vœu populaire avait élevé à sa place. Le pontife et les cardinaux romains accueillirent favorablement ses plaintes; ils firent un crime au prélat saxon de s'être revêtu du pallium que le Normand avait abandonné dans sa fuite [2], et le plaignant retourna en Normandie avec des lettres papales qui le déclaraient légitime archevêque de Canterbury [3].

Stigand, l'élu du peuple anglais, sentant le danger de n'être point reconnu à Rome, négocia sur ces entrefaites, et adressa au pape régnant la demande du pallium; mais un hasard impossible à prévoir fit naître de cette demande même d'autres embarras fâcheux. Au moment où elle parvint à la cour pontificale, la papauté se trouvait aux mains d'un homme choisi par les principales familles romaines contre le gré du roi des Allemands, lequel, en vertu du titre de César que lui avaient transmis les empereurs franks, prétendait que nul souverain pontife ne devait être créé sans son aveu. Ce pape était Benoît, dixième du nom : disposé à l'indulgence, parce que son pouvoir était peu solide et qu'il avait besoin d'amis, il ne refusa point le
pallium à l'archevêque Stigand. Mais une armée venue de par-delà 1059
les monts, força bientôt l'élection d'un nouveau pape, qui, ayant à
chassé Benoît, se para, sans aucun scrupule, des ornements pontifi- 1065.
caux abandonnés par le vaincu, le dégrada, l'excommunia, et annula

[1] Willelm. Malmesb., de Gest. pontific. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 271, ed. Savile.

[2] Voyez plus haut, p. 152.

[3] Cum apostolicis litteris rediens. (Ranulf. Higden. Polychron., lib. VI, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 279, ed. Gale.) — Willelm. Malmesb. de Gest. pontific. angl., lib. I, apud rer. anglic. Script., p. 204, ed. Savile.

1059 à 1065. tous ses actes. Stigand se trouva donc encore une fois sans pallium, chargé, aux yeux de la puissance papale, du crime d'usurpation et d'un nouveau crime beaucoup plus grave, pour avoir sollicité les bonnes grâces d'un faux pape et d'un excommunié[1]. Le voyage de Canterbury à Rome était pénible dans ce siècle; Stigand ne s'empressa pas d'aller se justifier devant le rival heureux de Benoît X, et l'ancien ferment de haine contre le peuple anglais s'aigrit encore[2].

Un autre incident fournit aux Romains l'occasion d'associer leur haine au désir de vengeance qu'avait excité chez beaucoup de Normands la prétendue trahison de Godwin, et aux projets ambitieux du duc Guillaume. Il y avait à la cour de Normandie un religieux nommé Lanfranc, Lombard d'origine, fameux dans le monde chrétien par son habileté dans la jurisprudence et par des ouvrages consacrés à la défense de l'orthodoxie catholique; cet homme, que le duc Guillaume chérissait comme l'un de ses plus utiles conseillers, tomba dans la disgrâce pour avoir blâmé le mariage du duc normand avec Mathilde, fille de Baudoin, comte de Flandre, sa parente à l'un des degrés prohibés par l'Église. Nicolas II, successeur de l'antipape Benoît, refusait obstinément de reconnaître et de sanctionner l'union des deux époux; ce fut auprès de lui que se retira le moine lombard exilé de la cour de son seigneur. Mais, loin de se plaindre du duc de Normandie, Lanfranc plaida respectueusement, devant le souverain pontife, la cause de ce mariage, que, de lui-même, il n'avait pas voulu approuver[3]. A force de prières et d'adresse, il obtint une dispense en forme, et, pour ce service signalé, fut reçu par le duc, en plus grande intimité qu'auparavant. Il devint l'âme de ses conseils et son plénipotentiaire auprès de la cour de Rome. Les prétentions respectives du clergé romain et du duc de Normandie sur l'Angleterre, la possibilité de les faire valoir et de réussir en commun, furent dès lors, à ce qu'il paraît, le sujet de sérieuses négociations. L'on ne songeait peut-être point encore à un envahissement par les armes; mais la parenté de Guillaume avec Edward semblait un grand moyen de succès, en même temps qu'un titre incontestable aux yeux des Ro-

[1] Stigandus accepit pallium... a Benedicto antipapa. (Anglia sacra, t. I, p. 791.)

[2] Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 66, ed. Gale.

[3] Ut ageret pro duce Normannorum et conjuge ejus. (Vita Lanfranci, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIV, p. 31.)

mains, qui favorisaient par toute l'Europe les maximes de l'hérédité royale contre la pratique de l'élection [1]. 1059 à 1065.

Il y avait deux années qu'en Angleterre la paix intérieure durait sans aucun trouble. L'aigreur du roi Edward contre les fils de Godwin disparaissait faute d'aliments et par l'habitude de vivre au milieu d'eux. Harold, le nouveau chef de cette famille populaire, rendait pleinement au roi cette déférence de respect et de soumission dont il était si jaloux. Quelques anciens récits disent qu'Edward l'aimait et le traitait comme son propre fils [2]; mais du moins n'éprouvait-il point à son égard l'espèce d'aversion mêlée de crainte que Godwin lui avait inspirée, et n'avait-il plus de prétexte pour retenir, comme des garanties contre le fils, les deux otages qu'il avait reçus du père. On se rappelle que ces otages avaient été confiés par le soupçonneux Edward à la garde du duc de Normandie. Ils étaient, depuis plus de dix ans, loin de leur pays, dans une sorte de captivité. Vers la fin de l'année 1065, Harold, leur frère et leur oncle, croyant le moment favorable pour obtenir leur délivrance, demanda au roi la permission d'aller les réclamer en son nom, et de les ramener d'exil. Sans montrer aucune répugnance à se dessaisir des otages, Edward parut fort alarmé du projet que formait Harold d'aller lui-même en Normandie. « Je ne veux pas te contraindre, lui dit-il, mais si tu pars, ce « sera sans mon aveu; car certainement ton voyage doit attirer quel- « que malheur sur toi et sur notre pays. Je connais le duc Guillaume « et son esprit astucieux; il te hait et ne t'accordera rien, à moins « d'y voir un grand profit: le seul moyen de lui faire rendre les « otages serait d'envoyer un autre que toi [3]. » 1065.

Le Saxon, brave et plein de confiance, ne se rendit point à cet avis; il partit pour la traversée, comme pour un voyage de plaisir, entouré de gais compagnons, avec son oiseau sur le poing et ses lévriers courant devant lui [4]. Il s'embarqua dans un des ports de la province de Sussex. Le vent contraire écarta ses deux vaisseaux de leur route et les poussa vers l'embouchure de la Somme, sur les

[1] Mabillon, Annales benedictini, t. IV, p. 528.

[2] Loco filii habuit. (Saga af Haraldi Hardrada, cap LXXVII; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 143.)

[3] Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 223. — Roman de Rou, t. II, p. 108 et 109. — Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 4, ed. Selden.

[4] Voyez la tapisserie de Bayeux.

1065 terres de Guy, comte de Ponthieu. C'était la coutume de ce pays maritime, comme de beaucoup d'autres, au moyen âge, que tout étranger jeté sur la côte par une tempête, au lieu d'être humainement secouru, fût emprisonné et mis à rançon. Harold et ses compagnons subirent cette loi rigoureuse; après avoir été dépouillés du meilleur de leur bagage, ils furent enfermés par le seigneur du lieu dans sa forteresse de Belram, aujourd'hui Beaurain, près de Montreuil[1].

Pour échapper à l'ennui d'une longue captivité, le Saxon se déclara porteur d'un message du roi d'Angleterre pour le duc de Normandie, et envoya demander à Guillaume de le faire sortir de prison, afin qu'il pût se rendre auprès de lui. Guillaume n'hésita point, et réclama de son voisin, le comte de Ponthieu, la liberté du captif, d'abord avec de simples menaces, sans nullement parler de rançon. Le comte de Ponthieu fut sourd aux menaces, et ne céda qu'à l'offre d'une grande somme d'argent et d'une belle terre sur la rivière d'Eaume[2]. Harold se rendit à Rouen, et le bâtard de Normandie eut alors la joie de tenir chez lui, en sa puissance, le fils du plus grand ennemi des Normands, l'un des chefs de la ligue nationale qui avait fait bannir d'Angleterre les amis et les parents de Guillaume, les fauteurs de ses prétentions sur la royauté des Anglais[3]. Le duc Guillaume accueillit le chef saxon avec de grands honneurs et une apparence de franche cordialité : il lui dit que les deux otages étaient libres sur sa seule requête, qu'il pouvait repartir avec eux sur-le-champ; mais qu'en hôte courtois il devait ne point tant se presser, et demeurer au moins quelques jours à voir les villes et les fêtes du pays. Harold se promena de ville en ville, de château en château, et, avec ses jeunes compagnons, prit part à des joutes militaires. Le duc les fit chevaliers, c'est-à-dire membres de la haute milice normande, espèce de fraternité guerrière, où tout homme riche qui se vouait aux armes était introduit sous les auspices d'un ancien affilié, qui lui donnait en cérémonie une épée, un baudrier plaqué d'argent et une lance ornée d'une flamme. Les guerriers saxons reçurent en pré-

[1] Roman de Rou, t. II, p. 110 et 111. — Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 5, ed. Selden.
[2] Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 223.
[3] Fuerant enim antea inimici ad invicem. (Matth. Paris., t. I, p. 1.) — Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 366, ed. Savile.

sent de leur parrain en chevalerie de belles armes et des chevaux de grand prix[1]. Ensuite Guillaume leur proposa, pour essayer leurs éperons neufs, de le suivre dans une expédition qu'il entreprenait contre ses voisins de Bretagne. Depuis le traité de Saint-Clair-sur-Epte, chaque nouveau duc de Normandie avait tenté de rendre effectif le prétendu droit de suzeraineté que Charles le Simple avait cédé à Roll; il en résultait des guerres continuelles et une inimitié nationale entre les deux États que séparait la petite rivière de Coësnon. 1065

Harold et ses amis, follement jaloux d'acquérir un renom de courage parmi les hommes de Normandie, firent pour leur hôte, aux dépens des Bretons, des prouesses qui un jour devaient coûter cher à eux-mêmes et à leur pays. Le fils de Godwin, robuste et adroit, sauva au passage du Coësnon plusieurs soldats qui se perdaient dans les sables mouvants. Lui et Guillaume, tant que dura la guerre, n'eurent qu'une même tente et qu'une même table[2]. Au retour, ils chevauchaient côte à côte, égayant la route par un entretien amical[3], qu'un jour le duc fit tomber sur ses liaisons de jeunesse avec le roi Edward : « Quand Edward et moi, dit-il au Saxon, nous vivions, « comme deux frères, sous le même toit, il me promit, si jamais il « devenait roi en Angleterre, de me faire héritier de son royaume; « Harold, j'aimerais que tu m'aidasses à réaliser cette promesse; et « sois sûr que si, par ton secours, j'obtiens le royaume, quelque chose « que tu me demandes, je te l'accorderai aussitôt[4]. » Harold, quoique surpris à l'excès de cette confidence inattendue, ne put se défendre d'y répondre par des paroles vagues d'adhésion; et Guillaume reprit en ces termes : « Puisque tu consens à me servir, il faut que « tu t'engages à fortifier le château de Douvres, à y creuser un puits

[1] Chevals et armes li duna.
(Roman de Rou, t. II, p. 113.)

— Armis militaribus et equis dilectissimis. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 191.) — Tapisserie de Bayeux.

[2] Hospitem quasi contubernalem habens. (Guill. Pictav., ibid.)

[3] Tales togeder thei told, ilk on a good palfray.
(Peter Langtofts Chronicle improved by Robert of Brune, p. 68.)

[4] Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 5, ed. Selden. — Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 223. — Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 191.

1065. « d'eau vive, et à le livrer à mes gens d'armes; il faut aussi que tu « me donnes ta sœur pour que je la marie à l'un de mes barons, et « que toi-même tu épouses ma fille Adelize; de plus, je veux qu'à ton « départ tu me laisses, pour garant de ta promesse, l'un des deux « otages que tu réclames; il restera sous ma garde, et je te le ren- « drai en Angleterre, quand j'y arriverai comme roi [1]. » Harold sentit à ces paroles tout le péril où il était, et où, sans le savoir, il avait mis ses deux jeunes parents. Pour sortir d'embarras, il acquiesça de bouche à toutes les demandes du Normand [2]; et celui qui avait deux fois pris les armes pour chasser les étrangers de son pays, promit de livrer à un étranger la principale forteresse de ce même pays. Il se réservait de manquer plus tard à cet indigne engagement, croyant acheter par un mensonge son salut et son repos. Guillaume n'insista plus; mais il ne laissa pas longtemps le Saxon en paix sur ce point.

Arrivé au château de Bayeux, le duc Guillaume tint sa cour, et y convoqua le grand conseil des hauts barons de Normandie. Selon de vieux récits, la veille du jour fixé pour l'assemblée, Guillaume fit prendre, dans les églises de la ville et dans celles du voisinage, tout ce qui s'y trouvait de reliques. Les ossements tirés de leurs châsses et des corps entiers de saints furent mis, par son ordre, dans une grande huche ou une cuve qu'on plaça, couverte d'un riche drap d'or, dans la salle du conseil [3]. Quand le duc se fut assis dans son siége de cérémonie, tenant à la main une épée nue, couronné d'un cercle à fleurons, et entouré de la foule des seigneurs normands, parmi lesquels était le Saxon, on apporta deux petits reliquaires, et on les posa sur le drap d'or qui couvrait et cachait la cuve pleine de reliques. « Harold, dit alors Guillaume, je te requiers, « devant cette noble assemblée, de confirmer, par serment, les pro- « messes que tu m'as faites; savoir: de m'aider à obtenir le royaume « d'Angleterre après la mort du roi Edward, d'épouser ma fille Ade-

[1] Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 5, ed. Selden.

[2] Sensit Haroldus in his periculum undique, nec intellexit quo evaderet. (Ibid.)

[3] Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 223. —

Tut une cuve en fist emplir,
Pois d'un paele les fist covrir,
Ke Heraut ne sout ne ne vit.

(Roman de Rou, t. II, p. 113.)

« lize, et de m'envoyer ta sœur pour que je la marie à l'un des 1065.
« miens[1]. » L'Anglais, pris une seconde fois au dépourvu, et n'osant renier ses propres paroles, s'approcha des deux reliquaires, étendit la main dessus, et jura d'exécuter, selon son pouvoir, ses conventions avec le duc, pourvu qu'il vécût et que Dieu l'y aidât. Toute l'assemblée répéta : *Que Dieu l'aide*[2] *!* Aussitôt Guillaume fit un signe ; le drap d'or fut levé, et l'on découvrit les ossements et les corps saints dont la cuve était remplie jusqu'aux bords, et sur lesquels le fils de Godwin avait juré sans se douter de leur présence. On dit qu'à cette vue il tressaillit et changea de visage, effrayé d'avoir fait le plus redoutable des serments[3]. Peu de temps après, Harold repartit, emmenant avec lui son neveu, mais laissant, malgré lui, son jeune frère Ulfnoth au pouvoir du duc de Normandie. Guillaume l'accompagna jusqu'à la mer et lui fit de nouveaux présents, joyeux d'avoir, par surprise, arraché à l'homme d'Angleterre le plus capable de nuire à ses projets, la promesse solennelle, appuyée d'un serment terrible, de le servir et de l'aider[4].

Lorsque Harold, de retour dans son pays, se présenta devant le roi Edward, et lui raconta ce qui s'était passé entre lui et le duc Guillaume, le roi devint pensif et dit : « Ne t'avais-je pas averti que « je connaissais ce Guillaume, et que ton voyage attirerait de grands « malheurs sur toi-même et sur notre nation? Fasse le ciel que ces « malheurs n'arrivent pas durant ma vie[5] ! » Ces paroles et cette tristesse sembleraient prouver qu'en effet, dans des jours de jeunesse et d'imprudence, Edward avait fait à un étranger la folle promesse d'une royauté qui ne lui appartenait pas. On ne sait si, depuis son avénement, il avait entretenu, par quelques paroles, l'espérance ambitieuse de Guillaume; mais, à défaut de paroles expresses, son

[1] Roman de Rou, t. II, p. 113. — Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 5, ed. Selden. — Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 191.

[2] Plusors dient : Ke Dex li dont !
(Roman de Rou, t. II, p. 114.)
— Tapisserie de Bayeux.

[3] Roman de Rou, t. II, p. 114. — Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 223.

[4] Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 192. — Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 5, ed. Selden.

[5] Nonne dixi tibi... me Willelmum nosse, ait? (Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 5, ed. Selden.) — Roger de Hoved. Annal. pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 449, ed. Savile.

1065. amitié constante pour le Normand avait tenu lieu à ce dernier d'assurances positives et de motifs pour le croire toujours favorable à ses vues.

Quelles qu'eussent été jusqu'à ce moment les négociations secrètes du duc de Normandie avec l'église romaine, elles purent dès lors avoir une base fixe et suivre une direction certaine. Un serment prêté sur des reliques, quelque absurde que fût ce serment, appelait, s'il était violé, la vengeance de l'Église; et, dans ce cas, selon l'opinion du siècle, l'Église frappait légitimement. Soit par un sentiment secret des périls dont cette vindicte ecclésiastique, associée à l'ambition des Normands, menaçait l'Angleterre, soit par une impression vague de terreur superstitieuse, un grand abattement d'esprit s'empara de la nation anglaise. Des bruits sinistres couraient de bouche en bouche; l'on craignait et l'on s'alarmait sans sujet positif d'alarmes; l'on exhumait des prédictions attribuées à des saints du vieux temps. L'un d'eux prophétisait des infortunes telles que les Saxons n'en avaient jamais éprouvé depuis leur départ des rives de l'Elbe[1]; un autre annonçait l'invasion d'un peuple d'une langue inconnue, et la servitude du peuple anglais sous des maîtres venus d'outre-mer[2]. Toutes ces rumeurs, jusque-là sans crédit, ou forgées au moment même, étaient recueillies avidement, et entretenaient les esprits dans l'attente de quelque malheur inévitable.

La santé du roi Edward, homme d'une nature débile, et devenu plus sensible, à ce qu'il paraît, à la destinée de son pays, déclina depuis ces événements. Il ne pouvait se cacher à lui-même que son amour pour les étrangers était la seule cause du péril qui effrayait l'Angleterre; son esprit en fut plus accablé encore que celui du peuple. Afin d'étouffer les pensées et peut-être les remords qui l'obsédaient, il se livra tout entier au détail des pratiques religieuses; il donna beaucoup aux églises et aux monastères; et sa dernière heure vint le surprendre au milieu de cette vie triste et oisive. Sur son lit de

[1] Venient super gentem Anglorum mala, qualia non passa est ex quo venit in Angliam usque tempus illud. (Johan. de Fordun, Scotichronichon, lib. IV, cap. 36, p. 349, ed. Hearn.)

[2] Insperatum eis a Francia adventurum dominum, quod et eorum excellentiam deprimeret in perpetuum et honorem sine termino eventilaret. (Chron. Johan. Bromton, apud rer. anglic. Script., t. I, col. 909. ed. Selden.) — Dira ac diuturna mala ab exteris gentibus esse passuram. (Osberni Vita S. Dunstani; Anglia sacra, t. II, p. 118.)



mort, il s'entretint sans cesse de ses sombres pressentiments; il eut 1065.
des visions effrayantes, et, dans ses extases mélancoliques, les passages menaçants de la Bible lui revenaient à la mémoire involontairement et d'une manière confuse. « Le Seigneur a tendu son arc, « s'écriait-il; le Seigneur a préparé son glaive; il le brandit comme « un guerrier; son courroux se manifestera par le fer et par la « flamme [1]. » Ces paroles glaçaient de terreur ceux qui entouraient le lit du roi [2]; mais l'archevêque de Canterbury, Stigand, ne put s'empêcher d'en rire, et se moqua des hommes que faisaient trembler les rêves d'un vieillard malade [3].

Quelque faible que fût l'esprit du vieil Edward, il eut le courage de déclarer, avant de mourir, aux chefs qui le consultaient sur le choix de son successeur, qu'à son avis, l'homme le plus digne de régner était Harold, fils de Godwin [4]. En prononçant le nom de Harold dans cette circonstance, le roi se montrait supérieur à ses préjugés d'habitude, et même à l'ambition d'avancer sa propre famille; car il y avait alors en Angleterre un petit-fils d'Edmund Côte-de-Fer, né en Hongrie, où son père s'était réfugié dans le temps des proscriptions danoises. Ce jeune homme, appelé Edgar, n'avait ni talents ni gloire acquise, et ayant passé toute son enfance dans un pays étranger, il parlait à peine la langue saxonne [5]. Un pareil candidat ne pouvait lutter de popularité avec Harold, le brave, le riche, le destructeur de la puissance étrangère [6]. Harold était l'homme le plus capable de tenir tête à tous les dangers qui semblaient menacer le pays; et quand bien même le roi mourant ne l'eût pas désigné d'avance au choix des autres chefs, son nom devait sortir de toutes

[1] Et ecce Dominus gladium suum vibravit, arcum suum tetendit et paravit... Igne simul et gladio puniendi. (Ailred. Rieval., de Vita Edwardi confess., apud hist. angl. Script., t. I, col. 400, ed. Selden.)

[2] Robert of Gloucester's chronicle, p. 350 et 352. — Cæteris timentibus. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 93, ed. Savile.)

[3] Regem... delirare submurmurans, ridere maluit. (Ailred. Rieval., de Vita Edwardi confess., apud hist. angl. Script., t. I, col. 400, ed. Selden.) — Vetulum, accedente morbo, nugas delirare. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 93, ed. Savile.)

[4] Haroldus capessit regnum, sicut rex ei concesserat. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 172.) — Eadmeri Hist. nov., p. 5, ed. Selden. — Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 449, ed. Savile.

[5] Pontani rerum danicarum Hist., lib. v, p. 183 et 184, ed. Amsterdam, 1631.

[6] Orderici Vitalis Hist. ecclesiast., apud Script. rer. normann., p. 492.



1066 les bouches[1]. Il fut élu le lendemain même de la pompe funèbre d'Edward, et sacré par l'archevêque Stigand, que l'église romaine, ainsi qu'on l'a vu plus haut, s'obstinait à ne pas reconnaître[2]. Le petit-fils du bouvier Ulfnoth se montra, dès son avénement, juste, sage, affable, actif pour le bien du pays, ne s'épargnant, dit un vieil historien, aucune fatigue ni sur terre ni sur mer[3].

Il lui fallut beaucoup de soins et de peines pour vaincre le découragement public qui se montrait de différentes manières. L'apparition d'une comète, visible en Angleterre pendant près d'un mois, produisit sur les esprits une impression extraordinaire d'étonnement et d'effroi. Le peuple s'attroupait dans les rues et sur les places des villes et des villages pour considérer ce phénomène, qu'on regardait comme la confirmation des pressentiments nationaux. Un moine de Malmesbury, qui s'occupait d'astronomie, composa sur la nouvelle comète une sorte de déclamation poétique où se trouvaient ces paroles : « Te « voilà donc enfin revenue, toi qui feras pleurer tant de mères ! il y « a bien des années que je t'ai vue briller ; mais tu me sembles « plus terrible aujourd'hui que tu m'annonces la ruine de mon « pays[4]. »

Les commencements du nouveau règne furent marqués par un retour complet aux usages nationaux abandonnés sous le règne précédent. Dans les chartes du roi Harold, l'ancienne signature saxonne remplaçait les sceaux pendants à la mode normande[5]. Néanmoins, il ne poussa point la réforme jusqu'à destituer de leurs emplois ou chasser du pays les Normands qu'avait épargnés, malgré la loi, une sorte de condescendance pour les affections du roi Edward[6]. Ces étrangers continuèrent de jouir de tous les droits civils ; mais, peu reconnaissants de cette conduite généreuse, ils se mirent à intriguer

[1] Comes Haroldus unanimi omnium consensu in regem eligitur, quia non erat eo prudentior in terra, armis magis strenuus, legum terræ sagacior, in omni genere probitatis cultior. (Vita Haroldi ; Chron. anglo-norm., t. II, p. 243.)

[2] Tapisserie de Bayeux. — Guill. Pictav., apud Script. rer. normann. p. 196. — Order. Vital., Hist. ecclesiast., apud Script. rer. normann., p. 492.

[3] Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer, anglic. Script., p. 447, ed. Savile. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 93, ed. Savile.

[4] Ranulph. Hygden. Polychron., lib. VI, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 281, ed. Gale.

[5] Ducarel's norman Antiquities.

[6] Voyez plus haut, p. 152 et 153.

au dedans et au dehors pour le duc de Normandie. Ce fut un message de leur part qui vint annoncer à Guillaume la mort d'Edward et l'élection du fils de Godwin. 1066.

Au moment où le duc apprit cette grande nouvelle, il était dans son parc, près de Rouen, tenant à la main un arc et des flèches neuves qu'il essayait[1]. Tout à coup il parut pensif, remit son arc à l'un de ses gens, et, passant la Seine, se rendit à son hôtel de Rouen; il s'arrêta dans la grande salle et s'y promena de long en large, tantôt s'asseyant, tantôt se levant, changeant de siége et de posture, et ne pouvant rester en aucun lieu. Aucun de ses gens n'osait l'aborder; tous se tenaient à l'écart et se regardaient l'un l'autre en silence[2]. Un officier, admis d'une manière plus intime dans la familiarité de Guillaume, venant à entrer alors, les assistants l'entourèrent pour apprendre de lui la cause de cette grande agitation qu'ils remarquaient dans le duc. « Je n'en sais rien de certain, répondit l'officier, mais nous en serons bientôt instruits. » Puis, s'avançant seul vers Guillaume : « Seigneur, dit-il, à quoi bon nous cacher vos nouvelles? qu'y gagnerez-vous? Il est de bruit commun par la ville que le roi d'Angleterre est mort, et que Harold s'est emparé du royaume, mentant à sa foi envers vous. — L'on dit vrai, répondit le duc; mon dépit vient de la mort d'Edward, et du tort que m'a fait Harold. — Eh bien, sire, reprit le courtisan, ne vous courroucez pas d'une chose qui peut être amendée : à la mort d'Edward il n'y a nul remède, mais il y en a aux torts de Harold; à vous est le bon droit : vous avez de bons chevaliers; entreprenez donc hardiment : chose bien entreprise est à demi faite[3]. »

Un homme de race saxonne et le propre frère de Harold, ce Tosti que les Northumbriens avaient chassé du commandement, et que Harold, devenu roi, n'avait point voulu leur imposer de nouveau, vint de Flandre exhorter Guillaume à ne pas laisser régner en paix celui qui s'était parjuré[4]. Tosti se vantait auprès des étrangers d'avoir en Angleterre plus de crédit et de puissance que le roi son frère, et promettait d'avance la possession de ce pays à quiconque

[1] Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 224.
[2] Ibid. — [3] Ibid., p. 225.
[4] Cur perjurum suum regnare sineret fortiter redarguit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., apud Script. rer. normann., p. 492.)

1066. voudrait s'unir à lui pour en faire la conquête[1]. Trop prudent pour s'engager dans une grande démarche sur la simple parole d'un aventurier, Guillaume donna au Saxon, pour éprouver ses forces, quelques vaisseaux, avec lesquels, au lieu de débarquer en Angleterre, Tosti se rendit vers la Baltique, afin de quêter d'autres secours et d'exciter contre sa patrie l'ambition des rois du nord. Il eut une entrevue avec Swen, roi de Danemark, son parent du côté maternel, et lui demanda de l'aider contre son frère et sa nation. Mais le Danois ne répondit à cette demande que par un refus durement exprimé. Tosti se retira mécontent et alla chercher ailleurs un roi moins délicat sur la justice[2]. Il trouva en Norvége Harald ou Harold, fils de Sigurd, le plus vaillant des Scandinaves, le dernier qui eût mené la vie aventureuse dont le charme s'était évanoui avec la religion d'Odin. Dans ses courses vers le midi, Harold avait suivi alternativement la route de terre et celle de mer; on l'avait vu tour à tour pirate et guerrier errant, *viking* et *varing*, comme on s'exprimait dans la langue du nord[3]. Il était allé servir dans l'est sous les chefs de sa nation qui, depuis près de deux siècles, possédaient une partie des pays slaves. Ensuite, poussé par le besoin de voir, il s'était rendu à Constantinople, où d'autres émigrés de la Scandinavie, sous ce même nom de *varings*, dont s'honoraient les conquérants des villes russes, formaient une milice mercenaire pour la garde des empereurs[4].

Harold était frère d'un roi, mais il ne crut point déroger en s'enrôlant dans cette milice. Il veilla, la hache sur l'épaule, aux portes du palais impérial, et fut employé, avec le corps dont il faisait partie, en Asie et en Afrique. Lorsque le butin fait dans ces expéditions l'eut rendu assez riche, il eut envie de repartir et demanda son congé: comme on voulait le retenir de force, il s'évada par mer, emmenant avec lui une jeune femme de haute naissance. Après cette évasion, il croisa en pirate le long des côtes de la Sicile, et accrut ainsi le trésor

[1] Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXXI; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 146 et 147.

[2] Torfæi Hist. rer. norveg., pars tertia, lib. V, cap. XVII, p. 347-349.

[3] Plus correctement *varghing*, dérivé de *varg*, fugitif, expatrié. Ce mot existe dans tous les anciens dialectes germaniques. Vid. Ducange, Glossar. ad script. mediæ et infimæ latinitatis, verbis *wargus*, *wargengus*, *warengangi*, *warganeus*, *gargangi*, etc.

[4] Les historiens grecs du Bas-Empire désignent ce corps de soldats étrangers par les mots Φαργάνοι et Βάραγγοι.

qu'il emportait sur son navire[1]. Il était poëte, comme la plupart des corsaires septentrionaux, qui, dans les longues traversées, et quand le calme de la mer ralentissait leur marche, s'amusaient à chanter en vers leurs succès ou leurs espérances. Au retour des longs voyages où, comme il disait lui-même dans ses chansons, il avait promené au loin son vaisseau, l'effroi des laboureurs, son vaisseau noir rempli de guerriers, Harold leva une armée, et fit la guerre au roi de Norvége, afin de le déposséder. Il prétendait avoir des droits héréditaires au gouvernement de ce royaume; mais reconnaissant bientôt la difficulté de le conquérir, il fit la paix avec son compétiteur, sous la condition d'un partage; pour compléter l'arrangement, il fut convenu que le trésor du fils de Sigurd serait divisé entre eux, de même que le territoire de Norvége. Afin de gagner à ses projets cet homme fameux dans tout le nord par ses richesses et son courage, Tosti l'aborda avec des paroles flatteuses. « Le monde sait, lui dit-il, qu'il « n'existe pas un guerrier digne de se comparer à toi, tu n'as qu'à « vouloir et l'Angleterre t'appartiendra[2]. » Le Norvégien se laissa persuader, et promit de mettre sa flotte en mer, aussitôt que la fonte annuelle des glaces aurait rendu l'Océan libre[3]. 1066.

En attendant le départ de son allié de Norvége, Tosti vint tenter la fortune sur les côtes septentrionales de l'Angleterre, avec une bande d'aventuriers rassemblés en Frise, en Hollande et dans le pays des Flamands. Il pilla et dévasta quelques villages; mais les deux grands chefs des provinces voisines de l'Humber, Morkar et Edwin, se réunirent, et, poursuivant ses vaisseaux, le forcèrent de chercher une retraite sur les rivages de l'Écosse[4]. Pendant ce temps, Harold, fils de Godwin, tranquille dans les contrées méridionales de l'Angleterre, vit arriver près de lui un messager de Normandie qui lui parla en ces termes : « Guillaume, duc des Normands, te rappelle « le serment que tu lui as juré, de ta bouche et de ta main, sur de « bons et saints reliquaires[5]. — Il est vrai, répondit le roi saxon, que

[1] Saga af Haraldi Hardrada, cap. III; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 56.

[2] Non esse bellatorem fortitudine tibi parem. (Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXXII; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 149.)

[3] Ut primum glaciem verna tempestas dissolvit. (Ibid.)

[4] Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXXII; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 148. — Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 448, ed. Savile.

[5] Sur bons saintuaires. (Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 229.) — That he svor myd hys ryght honde. (Robert of Gloucester's Chro-

1066. « j'ai fait ce serment au duc Guillaume; mais je l'ai fait me trouvant « sous la force; j'ai promis ce qui ne m'appartenait pas, ce que je « ne pouvais nullement tenir : car ma royauté n'est point à moi, et je « ne saurais m'en démettre sans l'aveu du pays; de même, sans « l'aveu du pays, je ne puis prendre une épouse étrangère. Quant à « ma sœur, que le duc réclame, pour la marier à l'un de ses chefs, « elle est morte dans l'année; veut-il que je lui envoie son corps[1]? » L'ambassadeur normand porta cette réponse, et Guillaume répliqua par un second message et des paroles de reproche douces et modérées[2], priant le roi, s'il ne consentait pas à remplir toutes les conditions jurées, d'en exécuter au moins une seule, et de prendre en mariage la jeune fille qu'il avait promis d'épouser. Harold répondit de nouveau qu'il n'en ferait rien, et pour preuve il épousa une femme saxonne, la sœur d'Edwin et de Morkar. Alors les derniers mots de rupture furent prononcés; Guillaume jura que dans l'année il viendrait exiger toute sa dette, et poursuivre son parjure jusqu'aux lieux où il croirait avoir le pied le plus sûr et le plus ferme[3].

Aussi loin que la publicité pouvait aller dans le xiᵉ siècle, le duc de Normandie publia ce qu'il appelait l'insigne mauvaise foi du Saxon[4]. L'influence générale des idées superstitieuses empêcha les spectateurs désintéressés dans cette dispute de comprendre la conduite patriotique du fils de Godwin, et sa deférence scrupuleuse pour la volonté du peuple qui l'avait fait roi. L'opinion du plus grand nombre, sur le continent, fut pour Guillaume contre Harold, pour l'homme qui s'était servi des choses saintes comme d'un piége, et réclamait une trahison contre celui qui refusait de la commettre. Les négociations entamées auprès de l'église romaine par Robert de Jumiéges et par le moine Lanfranc se poursuivirent avec activité, du moment qu'un diacre de Lisieux eut porté au delà des monts la nou-

nicle, p. 358, ed. Hearne.) — Et lingua et manu. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 192.)

[1] Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 5, ed. Selden. — Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 449, ed. Savile. — Ranulph. Higden. Polychron., lib. VI, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 285, ed. Gale.

[2] Iterum ei amica familiaritate mandavit. (Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 5, ed. Selden.)

[3] Sciret se ante annum emensum, ferro debitum vendicaturum, illuc iturum, quo Haroldus tutiores se pedes habere putaret. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 99, ed. Savile.) — Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 68, ed Gale. — Matth. Paris, t. I, p. 2.

[4] Haroldi injustitia. (Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 5, ed. Selden.)

velle du prétendu crime de Harold et de toute la nation anglaise. Le duc de Normandie intentait contre son adversaire, devant la cour pontificale, une accusation de sacrilége; il demandait que l'Angleterre fût mise au ban de l'Église et déclarée propriété du premier occupant, sauf l'approbation du pape [1]. Il fondait sa requête sur trois griefs principaux : le meurtre du jeune Alfred et des Normands ses compagnons, l'expulsion de l'archevêque Robert du siége de Canterbury, et le parjure du roi Harold [2]; de plus, il prétendait avoir à la royauté des droits incontestables, en vertu de sa parenté avec le roi Edward, et des intentions que ce roi, disait-il, avait manifestées à son lit de mort. Il affectait le rôle d'un plaignant qui attend justice et désire que son adversaire soit écouté. Mais Harold fut vainement requis de se défendre devant la cour de Rome. Il refusa de s'avouer justiciable de cette cour, et n'y députa aucun ambassadeur, trop fier pour soumettre à des étrangers l'indépendance de sa couronne, et trop sensé pour croire à l'impartialité des juges qu'invoquait son ennemi [3]. 1066.

Le consistoire de Saint-Jean-de-Latran était alors gouverné par un homme dont la célébrité domine toutes celles du moyen âge; c'était Hildebrand, moine de Cluny, créé par le pape Nicolas II archidiacre de l'église romaine. Après avoir régné plusieurs années sous le nom de ce pape, il se trouva assez puissant pour en faire élire un de son choix, qui prit le nom d'Alexandre II, et pour le maintenir contre la désapprobation de la cour impériale. Toutes les vues de ce personnage, doué d'une activité infatigable, tendaient à transformer la suprématie religieuse du saint-siége en souveraineté universelle sur les États chrétiens. Cette révolution, commencée au IXe siècle par la réduction de plusieurs villes de l'Italie centrale sous l'obéissance ou la suzeraineté du pape, s'était continuée dans les deux siècles suivants. Toutes les cités de la Campanie, dont le pontife de Rome était le métropolitain immédiat, avaient passé, de gré ou de force, sous sa puissance temporelle, et, par une circonstance bizarre, on avait

[1] Ad apostolicum... misit. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl, lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 100, ed. Savile.)

[2] Ranulph. Higden. Polychron., lib. VI, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 285, ed. Gale.

[3] Judicium papæ parvipendens. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 69, ed. Gale.)

1066. vu, dans la première moitié du XIe siècle, des chevaliers normands émigrés de leur pays, conduire, sous la bannière de saint Pierre, les milices romaines à cette conquête[1]. A la même époque, d'autres Normands, pèlerins ou aventuriers, s'étaient mis à la solde des petits seigneurs de l'Italie méridionale; puis, comme jadis les Saxons à la solde des Bretons, ils avaient rompu leur engagement, pris les forteresses et établi leur domination sur le pays. Cette nouvelle puissance ayant mis fin, sinon aux prétentions, du moins au pouvoir de l'empire grec sur les villes de l'Apulie et de la Calabre, convenait à l'intolérance religieuse de la cour de Rome, et flattait son ambition par l'espoir d'une autorité facile à obtenir sur des guerriers simples d'esprit et pleins de vénération pour le saint-siége. En effet, plusieurs de ces nouveaux ducs ou comtes s'avouèrent successivement vassaux du prince des apôtres, et consentirent à recevoir une bannière de l'église romaine, en signe d'investiture féodale des terres qu'eux-mêmes avaient conquises. Ainsi l'Église profitait de la puissance des armes normandes pour étendre graduellement sa suzeraineté en Italie, et elle s'habituait à considérer les Normands comme destinés à combattre pour son service, ou à lui faire hommage de leurs conquêtes.

Telles étaient les singulières relations que le hasard des événements venait de créer, lorsque arrivèrent à la cour de Rome les plaintes et la requête du duc de Normandie. Plein de son idée favorite, l'archidiacre Hildebrand crut le moment propice pour tenter sur le royaume d'Angleterre ce qui avait réussi en Italie; il fit tous ses efforts pour substituer aux débats ecclésiastiques sur la tiédeur du peuple anglais, la simonie de ses évêques et le parjure de son roi, une négociation formelle pour la conquête du pays, à frais et à profits communs. Malgré la réalité de ces projets purement politiques, le procès de Guillaume contre Harold fut examiné dans l'assemblée des cardinaux, sans qu'il fût question d'autre chose que du droit héréditaire, de la sainteté du serment et de la vénération due aux reliques. Ces motifs ne parurent point à plusieurs des assistants assez

[1] Inter Normannos qui Tiberim transierant, Willermus de Monasteriolo... romani exercitus princeps militiæ factus, vexillum sancti Petri gestans, uberem Campaniam subjugavit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., apud Script. rer. normann., p. 472 et 473.) — Fleury, Hist. ecclésiast, t. XII, p. 40.

graves pour justifier, de la part de l'Église, une agression à main armée contre un peuple chrétien; et comme l'archidiacre insistait, un murmure s'éleva, et les opposants lui dirent qu'il était infâme d'autoriser et d'encourager l'homicide[1]; mais il s'en émut peu, et son opinion prévalut. 1066.

Aux termes de la sentence, qui fut prononcée par le pape lui-même, il était permis au duc Guillaume de Normandie d'entrer en Angleterre, pour ramener ce royaume sous l'obéissance du saint-siége et y rétablir à perpétuité l'impôt du denier de saint Pierre[2]. Une bulle d'excommunication, lancée contre Harold et tous ses adhérents, fut remise au messager de Guillaume, et l'on joignit à cet envoi une bannière de l'église romaine et un anneau contenant un cheveu de saint Pierre, enchâssé sous un diamant de prix[3]. C'était le double signe de l'investiture militaire et ecclésiastique; et l'étendard bénit qui allait consacrer l'invasion de l'Angleterre par le duc de Normandie était le même que, peu d'années auparavant, les Normands Raoul et Guillaume de Montreuil avaient arboré, au nom de l'Église, sur les châteaux de la Campanie[4].

Avant que la bulle, la bannière et l'anneau fussent arrivés, le duc Guillaume assembla, en conseil de cabinet, ses amis les plus intimes, pour leur demander avis et secours. Ses deux frères utérins Eudes et Robert, dont l'un était évêque de Bayeux et l'autre comte de Mortain; Guillaume, fils d'Osbert, sénéchal de Normandie, c'est-à-dire lieutenant du duc pour l'administration civile, et quelques hauts barons, assistaient à cette conférence. Tous furent d'opinion qu'il fallait descendre en Angleterre, et promirent à Guillaume de le servir de corps et de biens, jusqu'à vendre ou engager leurs héritages. « Mais ce n'est pas tout, lui dirent-ils; il vous faut demander aide et « conseil à la généralité des habitants de ce pays; car il est de droit « que qui paye la dépense soit appelé à la consentir[5]. » Guillaume alors fit convoquer, disent les chroniques, une grande assemblée

[1] Qua pro re, a quibusdam fratribus pene infamiam pertuli, submurmurantibus quod ad tanta homicidia perpetranda, tanto favore, meam operam impendissem. (Epistola Gregor. VII, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIV, p. 648.)

[2] Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 227.

[3] Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 197. — Matth. Paris., t. I, p. 2.

[4] Order. Vital. Hist. ecclesiast., apud Script. rer. normann., p. 473. — Fleury, Hist. ecclésiast., t. XII, p. 400.

[5] Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 225.

1066. d'hommes de tous états de la Normandie, gens de guerre, d'église et de négoce, les plus considérés et les plus riches. Le duc leur exposa son projet et sollicita leur concours; puis l'assemblée se retira, afin de délibérer plus librement hors de toute influence[1].

Dans le débat qui suivit, les opinions parurent fortement divisées; les uns voulaient qu'on aidât le duc de navires, de munitions et de deniers; les autres refusaient toute espèce d'aide, disant qu'ils avaient déjà plus de dettes qu'ils n'en pouvaient payer. Cette discussion n'était pas sans tumulte, et les membres de l'assemblée, hors de leurs siéges et partagés en groupes, parlaient et gesticulaient avec grand bruit[2]. Au milieu de ce désordre, le sénéchal de Normandie, Guillaume, fils d'Osbern, éleva la voix et dit : « Pourquoi vous dis- « puter de la sorte? Il est votre seigneur, il a besoin de vous; votre « devoir serait de lui faire vos offres et non d'attendre sa requête. Si « vous lui manquez et qu'il arrive à ses fins, de par Dieu, il s'en sou- « viendra; montrez donc que vous l'aimez, et agissez de bonne « grâce. — Nul doute, s'écrièrent les opposants, qu'il ne soit notre « seigneur; mais n'est-ce pas assez pour nous de lui payer ses rentes? « Nous ne lui devons point d'aide pour aller outre-mer : il nous a « déjà trop grevés par ses guerres; qu'il manque sa nouvelle entre- « prise, et voilà notre pays ruiné[3]. » Après beaucoup de discours et de répliques en différents sens, l'on décida que le fils d'Osbern, qui connaissait les facultés de chacun, porterait la parole pour excuser l'assemblée de la modicité de ses offres[4].

Les Normands retournèrent tous vers le duc, et le fils d'Osbern parla ainsi : « Je ne crois pas qu'il y ait au monde des gens plus « zélés que ceux-ci; vous savez les aides qu'ils vous ont fournies, les « services onéreux qu'ils vous ont faits; eh bien, sire, ils veulent faire « davantage; ils se proposent de vous servir au delà de la mer comme « en deçà. Allez donc en avant, et ne les épargnez en rien; tel qui jus- « qu'à présent ne vous a fourni que deux bons soldats à cheval, va « faire la dépense du double[5].... — Eh! non! eh! non, s'écrièrent

[1] Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 225.
[2] Ibid. — [3] Ibid. — Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 98.
[4] Chronique de Normandie, loc. supr. cit. — Henrici Huntind. Hist., lib. VI, apud rer. anglic. Script., p. 367, ed. Savile. — Henrici Knyghton de Event. Angliæ, lib. I, cap. XVI, apud hist. anglic. Script., t. II, col. 2340, ed. Selden.
[5] Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 226. — Ro-

« à la fois les assistants, nous ne vous avons point chargé d'une 1066.
« telle réponse; nous n'avons point dit cela, cela ne sera pas! Qu'il « ait affaire dans son pays, et nous le servirons comme il lui est dû; « mais nous ne sommes point tenus de l'aider à conquérir le pays « d'autrui. D'ailleurs, si nous lui faisions une seule fois double ser« vice, et si nous le suivions outre mer, il s'en ferait un droit et « une coutume pour l'avenir; il en grèverait nos enfants; cela ne « sera pas, cela ne sera pas!!!» Les groupes de dix, de vingt, de trente, recommencèrent à se former: le tumulte fut général, et l'assemblée se sépara[1].

Le duc Guillaume, surpris et courroucé au delà de toute mesure, dissimula cependant sa colère, et eut recours à un artifice, qui presque jamais n'a manqué son effet quand des personnages puissants ont voulu vaincre les résistances populaires. Il fit appeler séparément auprès de lui les mêmes hommes que d'abord il avait convoqués en masse; commençant par les plus riches et les plus influents, il les pria de venir à son aide de pure grâce et par don gratuit, affirmant qu'il n'avait nul dessein de leur faire tort à l'avenir, ni d'abuser contre eux de leur propre libéralité, offrant même de leur donner acte de sa parole à cet égard, par des lettres scellées de son grand sceau[2]. Aucun n'eut le courage de prononcer isolément son refus à la face du chef du pays, dans un entretien seul à seul. Ce qu'ils accordèrent fut enregistré aussitôt; et l'exemple des premiers venus décida ceux qui vinrent ensuite. L'un souscrivit pour des vaisseaux, l'autre pour des hommes armés en guerre, d'autres promirent de marcher en personne; les clercs donnèrent leur argent, les marchands leurs étoffes, et les paysans leurs denrées[3].

Bientôt arriva de Rome la bannière consacrée et la bulle qui autorisait l'agression contre l'Angleterre. A cette nouvelle, l'empressement redoubla; chacun apportait ce qu'il pouvait; les mères en-

berti de Monte Appendix ad Sigebertum; apud Script. rer. gallic. et francic., t. XI, p. 168.

[1] Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 226. —

Mult oïssiez cort estormir.
Noise lever, barunz frémir.
(Roman de Rou, t. II, p. 132.)

[2] Et telles lettres comme ils en vouldroient deviser, il leur en feroit. (Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 226.)

[3] Ibid.

1066. voyaient leurs fils s'enrôler pour le salut de leurs âmes[1]. Guillaume fit publier son ban de guerre dans les contrées voisines; il offrit une forte solde et le pillage de l'Angleterre à tout homme robuste qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète[2]. Il en vint une multitude, par toutes les routes, de loin et de près, du nord et du midi. Il en vint du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de la France et de la Flandre, de l'Aquitaine et de la Bourgogne, des Alpes et des bords du Rhin[3]. Tous les aventuriers de profession, tous les enfants perdus de l'Europe occidentale accoururent à grandes journées; les uns étaient chevaliers et chefs de guerre, les autres simples piétons et sergents d'armes, comme on s'exprimait alors; les uns demandaient une solde en argent, les autres seulement le passage et tout le butin qu'ils pourraient faire. Plusieurs voulaient de la terre chez les Anglais, un domaine, un château, une ville; d'autres enfin souhaitaient simplement quelque riche Saxonne en mariage[4]. Tous les vœux, toutes les prétentions de l'avarice humaine se présentèrent : Guillaume ne rebuta personne, dit la chronique normande, et fit plaisir à chacun, selon son pouvoir[5]. Il donna d'avance à un moine de Fescamp un évêché en Angleterre, pour un navire et vingt hommes d'armes[6].

Durant le printemps et l'été, dans tous les ports de la Normandie, des ouvriers de toute espèce furent employés à construire et à équiper des vaisseaux; les forgerons et les armuriers fabriquaient des lances, des épées et des cottes de mailles, et des porte-faix allaient et venaient sans cesse pour transporter les armes des ateliers sur les

[1] Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 227.

[2] Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 99, ed. Savile. — Ingentem quoque exercitum ex Normannis et Flandrensibus, ac Francis et Britonibus aggregavit. (Willelm. Gemet., Hist. normann., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XI, p. 51.) — Contracto a Normannia, Francia, et Aquitania non modico exercitu. (Hist. Franc. Fragm., ibid., p. 162.)

[3] Rumoribus quoque viri pugnaces de vicinis regionibus exciti convenerunt et bellicis instrumentis ad præliandum sese præparaverunt. Galli namque et Britones, Pictavi et Burgundiones, aliique populi Cisalpini ad bellum transmarinum convolarunt et anglicæ prædæ inhiantes... (Order. Vital. Hist. ecclesiast., apud Script. rer. normann., p. 494.)

[4] Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 227.

[5] Ibid.

[6] Anonym. de Taylor, cité par Sharon Turner, Hist. des Anglo-Saxons, t. II, p. 416, *à la note*. — Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 7. — Remigius ex monacho fiscanensi... episcopatum, si vinceret, pactus. (Willelm. Malmesb., de Gest. pontific. angl., lib. IV, apud rer. anglic. Script., p. 290, ed. Savile.)

navires[1]. Pendant que ces préparatifs se poursuivaient en grande hâte, Guillaume se rendit à Saint-Germain auprès de Philippe, roi des Français, et, le saluant d'une formule de déférence que ses aïeux avaient souvent omise envers les rois du pays franc : « Vous êtes « mon seigneur, lui dit-il; s'il vous plaît de m'aider, et que Dieu me « fasse la grâce d'obtenir mon droit sur l'Angleterre, je promets de « vous en faire hommage, comme si je la tenais de vous[2]. » Philippe assembla son conseil de barons, sans lequel il ne pouvait décider aucune affaire importante, et les barons furent d'avis qu'il ne fallait en aucune façon aider Guillaume dans sa conquête. « Vous « savez, dirent-ils au roi, combien peu les Normands vous obéissent « aujourd'hui; ce sera bien autre chose quand ils posséderont l'An- « gleterre. D'ailleurs, secourir le duc coûterait beaucoup à notre « pays, et s'il venait à faillir dans son entreprise, nous aurions la « nation anglaise pour ennemie à tout jamais[3]. » Ainsi éconduit, le duc Guillaume se retira mécontent du roi Philippe, et adressa la même demande de secours au comte de Flandre, son beau-frère, qui refusa pareillement[4]. 1066.

Malgré l'inimitié nationale des Normands et des Bretons, il existait entre les ducs de Normandie et les comtes de Bretagne, des alliances de parenté qui compliquaient les relations des deux États sans les rendre moins hostiles. Au temps où le duc Robert, père de Guillaume, s'était mis en route pour son pèlerinage, il n'avait point de plus proche parent que le comte breton Allan ou Alain, issu de Roll par les femmes, et ce fut à lui qu'il remit en partant la garde de son duché et la tutelle de son fils. Le comte Alain n'avait pas tardé à déclarer douteuse la naissance de son pupille, et à favoriser le parti qui voulait le priver de la succession; mais après la défaite de ce parti au Val-des-Dunes, il mourut empoisonné, selon toute apparence, par les amis du jeune bâtard. Son fils, nommé Conan, lui succéda, et il régnait encore en Bretagne à l'époque du grand armement de Guillaume pour la conquête de l'Angleterre. C'était un homme audacieux, redouté de ses voisins, et dont la principale ambition était de nuire au duc de Normandie, qu'il regardait comme un

[1] Tapisserie de Bayeux.
[2] Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 227.
[3] Ibid., p. 226. — [4] Ibid.

1066. usurpateur et comme le meurtrier de son père. Le voyant engagé dans une entreprise difficile, Conan crut le moment favorable pour lui déclarer la guerre, et lui fit porter, par l'un de ses chamberlains, le message suivant :

« J'apprends que tu es prêt à passer la mer, afin de conquérir « le royaume d'Angleterre. Or, le duc Robert, dont tu feins de te « croire le fils, partant pour Jérusalem, remit tout son héritage au « comte Allan, mon père, qui était son cousin. Mais toi et tes com- « plices vous avez empoisonné mon père; tu t'es approprié sa sei- « gneurie et tu l'as retenue jusqu'à ce jour, contre toute justice, « attendu que tu es bâtard. Rends-moi donc le duché de Normandie « qui m'appartient, ou je te ferai la guerre à outrance, avec tout ce « que j'ai de forces[1]. »

Les historiens normands avouent que Guillaume fut quelque peu effrayé de ce message, car la plus faible diversion pouvait déjouer ses projets de conquête; mais il trouva moyen de se délivrer, sans beaucoup de peine, de l'ennemi qui se déclarait avec tant de hardiesse et d'imprudence. Le chamberlain du comte de Bretagne, gagné sans doute à prix d'argent, frotta de poison l'intérieur du cor dont son maître se servait à la chasse, et pour surcroît de précaution il empoisonna de même ses gants et les rênes de son cheval[2]. Conan mourut peu de jours après le retour de son messager. Le comte Eudes, qui lui succéda, se garda bien de l'imiter et d'alarmer Guillaume le Bâtard sur la validité de ses droits : au contraire, se liant avec lui d'une amitié toute nouvelle entre les Bretons et les Normands, il lui envoya ses deux fils pour le servir contre les Anglais. Ces deux jeunes gens, appelés Brian et Allan, vinrent au rendez-vous des troupes normandes[3], accompagnés d'un corps de chevaliers de leur pays qui leur donnaient le titre de Mactierns[4], tandis que les Normands les appelaient comtes. D'autres riches Bretons, qui n'étaient point de pure race celtique et portaient des noms à tournure française, comme Robert de Vitry, Bertrand de Dinand et Raoul de

[1] Willelm. Gemet. Hist. normann., apud Script. rer. normann., p. 286.

[2] Ibid.

[3] Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, liv. III, t. I, p. 98.

[4] Fils de chef. *Tiern*, chef; en gallois, *Teyrn*.

Gaël, se rendirent pareillement auprès du duc de Normandie, pour lui offrir leurs services[1]. 1066.

Le rendez-vous des navires et des gens de guerre était à l'embouchure de la Dive, rivière qui se jette dans l'Océan, entre la Seine et l'Orne. Durant un mois, les vents furent contraires et retinrent la flotte normande au port. Ensuite une brise du sud la poussa jusqu'à l'embouchure de la Somme au mouillage de Saint-Valery[2]. Là, les mauvais temps recommencèrent, et il fallut attendre plusieurs jours. La flotte mit à l'ancre et les troupes campèrent sur le rivage, fort incommodées par la pluie qui ne cessait de tomber à flots[3].

Pendant ce retard, quelques-uns des vaisseaux, fracassés par une tempête violente, périrent avec leurs équipages; cet accident causa une grande rumeur parmi les troupes, fatiguées d'un long campement. Dans l'oisiveté de leurs journées, les soldats passaient des heures à converser sous la tente, à se communiquer leurs réflexions sur les périls du voyage et les difficultés de l'entreprise[4]. Il n'y avait point encore eu de combat, disait-on, et déjà beaucoup d'hommes étaient morts; l'on calculait et l'on exagérait le nombre des cadavres que la mer avait rejetés sur le sable. Ces bruits abattaient l'ardeur des aventuriers d'abord si pleins de zèle; quelques-uns même rompirent leur engagement et se retirèrent[5]. Pour arrêter cette disposition funeste à ses projets, le duc Guillaume faisait enterrer secrète-

[1] Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, liv. III, t. I, p. 98. — Chron. de Normandie. Recueil des historiens de la France, t. XIII, p. 227.

[2] Des savants respectables ont pensé que ce lieu devait être Saint-Valery en Caux, et non Saint-Valery-sur-Somme, situé hors des limites du duché de Normandie; mais le manuscrit récemment découvert dans la bibliothèque de Bruxelles ne permet plus de doute à cet égard.

Tuque, velis nolis, tandem tua litora linquens,
Navigium vertis litus ad alterius.
Portus ab antiquis Vimaci fertur haberi,
Quæ vallat portum: Somana nomen aquæ...
Desuper est castrum quoddam sancti Walarici,
Hic tibi longa fuit difficilisque mora.
(Widonis Carmen de Hastingæ prælio; Chron. anglo-normandes, t. III, p. 3.)

[3] Desolatus eras, frigus faciebat et imber,
Et polus obtectus nubibus et pluviis...
(Ibid., p. 4.)

[4] Vulgus militum, ut fieri solet, per tabernacula mussitabat. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 100, ed. Savile.)

[5] Pavida fuga multorum qui fidem spoponderant. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 198.)

1066. ment les morts, et augmentait les rations de vivres et de liqueurs fortes[1]. Mais le défaut d'activité ramenait toujours les mêmes pensées de tristesse et de découragement. « Bien fou, disaient les soldats en « murmurant, bien fou est l'homme qui prétend s'emparer de la terre « d'autrui; Dieu s'offense de pareils desseins, et il le montre en nous « refusant le bon vent[2]. »

Guillaume, en dépit de sa force d'âme et de sa présence d'esprit habituelle, était en proie à de vives inquiétudes qu'il avait peine à dissimuler. On le voyait fréquemment se rendre à l'église de Saint-Valery, patron du lieu, y rester longtemps en prières, et chaque fois qu'il en sortait, regarder au coq qui surmontait le clocher quelle était la direction du vent. S'il paraissait tourner au sud, le duc se montrait joyeux; mais s'il soufflait du nord ou de l'ouest, son visage et sa contenance redevenaient tristes[3]. Soit par un acte de foi sincère, soit pour fournir quelque distraction aux esprits abattus et découragés, il envoya prendre processionnellement, dans l'église, la châsse qui contenait les reliques du saint, et la fit porter en grande pompe à travers le camp. Toute l'armée se mit en oraison; les chefs firent de riches offrandes; chaque soldat, jusqu'au dernier, donna sa pièce de monnaie; et la nuit suivante, comme si le ciel eût fait un miracle, les vents changèrent et le temps redevint calme et serein. Au point du jour, c'était le 27 septembre, le soleil, jusque-là obscurci de nuages, parut dans tout son éclat[4]. Aussitôt le camp fut levé, tous les apprêts de l'embarquement s'exécutèrent avec beaucoup d'ardeur et

[1] Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 198.

[2] Insanire hominem qui vellet alienum solum in jus suum refundere; Deum contra tendere, qui ventum arceret. (Willelm. Malmesb. de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 100, ed. Savile.)

[3] Ecclesiam sancti devota mente frequentans,
Illi pura dabas ingeminando preces;
Inspicis et templi gallus qua vertitur aura;
Auster si spirat, lætus abinde redis;
Si subito boreas austrum divertit et arcet,
Effusis lacrimis, fletibus ora rigas.
(Widonis Carmen de Hasting. Prælio; Chron. anglo-normandes, t. III, p. 4.)

[4] Expulit a cœlo nubes, et ab æquore ventos,
Frigora dissolvit, purgat et imbre polum:
Incaluit tellus, nimio perfusa calore,
Et Phœbus solito clarior emicuit.
(Ibid.)

non moins de promptitude, et quelques heures avant le coucher du soleil la flotte entière appareilla. Quatre cents navires à grande voilure et plus d'un millier de bateaux de transport se mirent en mouvement pour gagner le large, au bruit des trompettes et d'un immense cri de joie poussé par soixante mille bouches[1]. 1066.

Le vaisseau que montait le duc Guillaume marchait en tête, portant, au haut de son mât, la bannière envoyée par le pape, et une croix sur son pavillon. Ses voiles étaient de diverses couleurs, et l'on y voyait peints en plusieurs endroits les trois lions, enseigne de Normandie; à la proue était sculptée une figure d'enfant portant un arc tendu, avec la flèche prête à partir[2]. Enfin de grands fanaux élevés sur les hunes, précaution nécessaire pour une traversée de nuit, devaient servir de phare à toute la flotte et lui indiquer le point de ralliement. Ce bâtiment, meilleur voilier que les autres, les précéda tant que dura le jour, et, la nuit, il les laissa loin en arrière. Au matin, le duc fit monter un matelot au sommet du grand mât, pour voir si les autres vaisseaux venaient: « Je ne vois que le ciel et la mer, » dit le matelot, et aussitôt on jeta l'ancre[3]. Le duc affecta une contenance gaie, et, de peur que le souci et la crainte ne se répandissent parmi l'équipage, il fit servir un repas copieux et des vins fortement épicés[4]. Le matelot remonta et dit que cette fois il apercevait quatre vaisseaux; la troisième fois, il s'écria: « Je vois une forêt de mâts et de voiles[5]. »

Pendant que ce grand armement se préparait en Normandie, Harold, roi de Norvége, fidèle à ses engagements envers le Saxon Tosti, avait rassemblé plusieurs centaines de vaisseaux de guerre et de trans-

[1] Quippe decem decies, decies et millia quinque
Diversis feriunt vocibus astra poli...
Clangendoque tuba reliquis ut littora linquant
Præcipis, et pelagi tutius alta petant.
(Widonis Carmen de Hasting. prælio; Chron. anglo-normandes, t. III, p. 4.)

– Dans ce passage l'auteur exagère beaucoup la force de l'armée normande.

[2] Dr Strutt's normann. Antiquities, pl. XXXII. — Roman de Rou, t. II, p. 146. — Thom. Rudborne, Hist. major Winton., lib. v, cap. I; Anglia sacra, t. I, p. 245. — Tapisserie de Bayeux.

[3] Præter pelagus et aera prospectui suo aliud nihil comparere indicat. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 198.)

[4] Nec baccho pigmentato carens. (Ibid., p. 199.)

[5] Tertio tantas exclamat, ut arborum veliferarum uberrima densitas nemoris præstet similitudinem. (Ibid.)



1066 port. La flotte resta quelque temps à l'ancre, et l'armée norvégienne, attendant le signal du départ, campait sur le rivage, comme les Normands à l'embouchure de la Somme. Des impressions vagues de découragement et d'inquiétude s'y manifestèrent par les mêmes causes, mais sous des apparences plus sombres, et conformes à l'imagination rêveuse des habitants du nord. Plusieurs soldats crurent avoir dans leur sommeil des révélations prophétiques. L'un d'eux songea qu'il voyait ses compagnons débarqués sur la côte d'Angleterre et en présence de l'armée des Anglais; que devant le front de cette armée courait, à cheval sur un loup, une femme de taille gigantesque; le loup tenait dans sa gueule un cadavre humain dégouttant de sang, et quand il avait achevé de le dévorer, la femme lui en donnait un autre[1]. Un second soldat rêva que la flotte partait, et qu'une nuée de corbeaux, de vautours et d'autres oiseaux de proie étaient perchés sur les mâts et sur les vergues des vaisseaux : sur un rocher voisin était une femme assise, tenant un sabre nu, regardant et comptant les navires : « Allez, disait-elle aux oiseaux, allez sans crainte, vous « aurez à manger, vous aurez à choisir, car je vais avec eux, j'y « vais[2]. » On remarqua, non sans terreur, qu'au moment où Harold mit le pied sur sa chaloupe royale, le poids de son corps la fit enfoncer beaucoup plus que de coutume[3].

Malgré ces présages sinistres, l'expédition se mit en route vers le sud-ouest, sous la conduite du roi et de son fils Olaf. Avant d'aborder en Angleterre, ils relâchèrent aux Orcades, îles peuplées d'hommes de race scandinave; et deux chefs, ainsi qu'un évêque de ces îles, se joignirent à eux. Ils côtoyèrent ensuite le rivage oriental de l'Écosse, et c'est là qu'ils rencontrèrent Tosti et ses vaisseaux. Ils firent voile ensemble, et attaquèrent, en passant, la ville maritime de Scarborough. Voyant les habitants disposés à se défendre opiniâtrément, ils s'emparèrent d'un rocher à pic qui dominait la ville, y élevèrent un bûcher énorme de troncs d'arbres, de branches et de chaume, qu'ils firent rouler sur les maisons; puis, à la faveur de

[1] Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXXIV; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 151.

[2] Ibid., cap. LXXXIII; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 150 et 151.

[3] Ibid., cap. LXXXV; Snorr'es Heimskringla, t. III, p. 152. — Torfæi Hist. rer. norveg., pars tertia, lib. V, cap. VII, p. 351. — Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. II. p. 390.

l'incendie, ils forcèrent les portes de la ville et la pillèrent[1]. Relevés, 1066.
par ce premier succès, de leurs terreurs superstitieuses, ils doublèrent gaiement la pointe de Holderness, à l'embouchure de l'Humber, et remontèrent le courant du fleuve.

De l'Humber ils passèrent dans l'Ouse, qui s'y jette et coule près d'York. Tosti, qui dirigeait le plan de campagne des Norvégiens, voulait, avant tout, reconquérir, avec leur aide, cette capitale de son ancien gouvernement, afin de s'y installer de nouveau. Morkar, son successeur, Edwin, frère de celui-ci, et le jeune Walteof, fils de Siward, chef de la province de Huntingdon, rassemblèrent les habitants de toute la contrée voisine, et livrèrent bataille aux étrangers, au sud d'York, sur la rive de l'Humber; d'abord vainqueurs, ensuite forcés à la retraite, ils se renfermèrent dans la ville, où les Norvégiens les assiégèrent. Tosti prit le titre de chef du Northumberland, et fit des proclamations datées du camp des étrangers : quelques hommes faibles le reconnurent, et un petit nombre d'aventuriers se rendirent à son appel[2].

Pendant que ces choses se passaient dans le nord, le roi des Anglo-Saxons se tenait avec toutes ses forces sur les côtes du sud pour observer les mouvements de Guillaume, dont l'invasion, à laquelle on s'attendait depuis longtemps, causait d'avance beaucoup d'alarmes[3]. Harold avait passé tout l'été sur ses gardes, près des lieux de débarquement les plus voisins de la Normandie[4]; mais le retard de l'expédition commençait à faire croire qu'elle ne serait point prête avant l'hiver. D'ailleurs les périls étaient plus grands de la part des ennemis du nord, déjà maîtres d'une partie du territoire anglais, que de la part de l'autre ennemi, qui n'avait point encore mis le pied en Angleterre; et le fils de Godwin, hardi et vif dans ses projets, espérait, en peu de jours, avoir chassé les Norvégiens, et être de retour à son poste pour recevoir les Normands. Il partit à grandes journées,

[1] Torfæi Hist. rer. norveg., pars tertia, lib. v, cap. vii, p. 351. — Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. II, p. 390.

[2] Ibid., p. 352. — Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXXVII; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 156.

[3] Heraldus interea promptus ad decernendum prælio, sive terrestri sive navali, plerumque cum immani exercitu ad littus marinum operiens. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 197.)

[4] Tota æstate et autumno adventum illius observabat. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 448, ed. Savile.)

1066. à la tête de ses meilleures troupes, et arriva de nuit sous les murs d'York, au moment où la ville venait de capituler pour se rendre aux alliés de Tosti. Les Norvégiens n'y avaient pas encore fait leur entrée; mais, sur la parole des habitants, et dans leur conviction de l'impossibilité où l'on était de rétracter cette parole, ils avaient rompu les lignes de siége et fait reposer leurs soldats. De leur côté, les habitants d'York ne songeaient qu'à recevoir le lendemain même Tosti et le roi de Norvége, qui devaient tenir dans la ville un grand conseil, y régler le gouvernement de toute la province, et distribuer aux étrangers et aux transfuges les terres des Anglais rebelles[1].

L'arrivée imprévue du roi saxon, qui avait marché de manière à éviter les postes ennemis, changea toutes ces dispositions. Les citoyens d'York reprirent les armes, et les portes de la ville furent fermées et gardées de façon qu'aucun homme ne pût en sortir pour se rendre au camp des Norvégiens. Le jour suivant fut un de ces jours d'automne où le soleil se montre encore dans toute sa force; la portion de l'armée norvégienne qui sortit du camp sur l'Humber pour accompagner son roi vers York, ne croyant point avoir d'adversaires à combattre, vint sans cottes de mailles, à cause de la chaleur, et ne garda pour armes défensives que des casques et des boucliers. A quelque distance de la ville, les Norvégiens aperçurent tout à coup un grand nuage de poussière, et sous ce nuage, quelque chose de brillant comme l'éclat du fer au soleil. « Quels sont ces hommes qui « marchent vers nous? dit le roi à Tosti. — Ce ne peut être, répon« dit le Saxon, que des Anglais qui viennent demander grâce et im« plorer notre amitié[2]. » La masse d'hommes qui s'avançait, grandissant à mesure, parut bientôt comme une armée nombreuse, rangée en ordre de bataille. «L'ennemi! l'ennemi!» crièrent les Norvégiens, et ils détachèrent trois cavaliers pour aller porter aux gens de guerre restés au camp et sur les navires l'ordre de venir en toute hâte. Le roi déploya son étendard, qu'il appelait le *ravageur du monde*[3]; les soldats se rangèrent autour sur une ligne longue, peu

[1] Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXXIX; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 156. — Roger. de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 448, ed. Savile. — Henrici Knyghton. de Event. Angl., lib. I, cap. XVI, apud hist. anglic. Script., t. II, col. 2339, ed. Selden.

[2] Saga af Haraldi Hardrada, cap. XC; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 158 et 159.

[3] En islandais *Land-eydo*, en danois *Landode*. — Saga af Haraldi Hardrada, cap. XCI; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 158.

profonde, et courbée vers les extrémités. Ils se tenaient serrés les uns contre les autres, et leurs lances étaient plantées en terre, la pointe inclinée vers l'ennemi : il leur manquait à tous la partie la plus importante de leur armure. Harold, fils de Sigurd, en parcourant les rangs sur son cheval noir, chanta des vers improvisés, dont un fragment nous a été transmis par les historiens du nord : « Combattons, « disait-il, marchons, quoique sans cuirasses, sous le tranchant du fer « bleuâtre ; nos casques brillent au soleil, c'est assez pour des gens « de cœur [1]. » 1066.

Avant le choc des deux armées, vingt cavaliers saxons, hommes et chevaux, couverts de fer, s'approchèrent des lignes des Norvégiens ; l'un d'entre eux cria d'une voix forte : « Où est Tosti, fils de Godwin? « — Le voici, répondit le fils de Godwin lui-même. — Si tu es Tosti, « reprit le messager, ton frère te fait dire par ma bouche qu'il te « salue, et t'offre la paix, son amitié et tes anciens honneurs.— Voilà « de bonnes paroles, et bien différentes des affronts et des hostilités « qu'on m'a fait subir depuis un an. Mais, si j'accepte ces offres, « qu'y aura-t-il pour le noble roi Harold, fils de Sigurd, mon fidèle « allié? — Il aura, reprit le messager, sept pieds de terre anglaise, ou « un peu plus, car sa taille passe celle des autres hommes [2]. — Dis « donc à mon frère, répliqua Tosti, qu'il se prépare à combattre : « car jamais il n'y aura qu'un menteur qui aille raconter que le fils « de Godwin a délaissé le fils de Sigurd [3]. »

Le combat commença aussitôt, et, au premier choc des deux armées, le roi norvégien reçut un coup de flèche qui lui traversa la gorge. Tosti prit le commandement ; et alors son frère Harold envoya une seconde fois lui offrir la paix et la vie, pour lui et pour les Norvégiens [4]. Mais tous s'écrièrent qu'ils aimaient mieux mourir que de rien devoir aux Saxons. Dans ce moment, les hommes des vaisseaux arrivèrent, armés de cuirasses, mais fatigués de leur course sous un soleil ardent. Quoique nombreux, ils ne soutinrent point l'attaque

[1] Saga af Haraldi Hardrada, cap. xciv ; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 160. — Gesta Danorum, t. II, p. 165.

[2] Quid ex Anglia ei concessum velit ; terræ spatium septem pedum, aut non nihil majus. (Saga af Haraldi Hardrada, cap. xciv ; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 160.) — Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. II, p. 395. — [3] Ibid.

[4] Pacem et vitam obtulit. (Saga af Haraldi Hardrada, cap. xcvi ; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 164.) — Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. II, p. 396.

1066. des Anglais, qui avaient déjà rompu la première ligne de bataille et pris le drapeau royal. Tosti fut tué avec la plupart des chefs norvégiens, et, pour la troisième fois, Harold offrit la paix aux vaincus. Ceux-ci l'acceptèrent; Olaf, fils du roi mort, l'évêque et le chef des îles Orcades se retirèrent avec vingt-trois navires, après avoir juré amitié à l'Angleterre [1]. Le pays des Anglais fut ainsi délivré d'une nouvelle conquête des hommes du nord. Mais, pendant que ces ennemis s'éloignaient pour ne plus revenir, d'autres ennemis s'approchaient, et le même souffle de vent qui agitait alors les bannières saxonnes victorieuses gonflait aussi les voiles normandes, et les poussait vers la côte de Sussex.

Par un hasard malheureux, les vaisseaux qui avaient longtemps croisé devant cette côte venaient de rentrer faute de vivres [2]. Les troupes de Guillaume abordèrent ainsi sans résistance à Pevensey près de Hastings, le 28 septembre de l'année 1066, trois jours après la victoire de Harold sur les Norvégiens. Les archers débarquèrent d'abord; ils portaient des vêtements courts, et leurs cheveux étaient rasés; ensuite descendirent les gens de cheval, portant des cottes de mailles et des heaumes en fer poli, de forme presque conique, armés de longues et fortes lances, et d'épées droites à deux tranchants. Après eux sortirent les travailleurs de l'armée, pionniers, charpentiers et forgerons, qui déchargèrent, pièce à pièce, sur le rivage, trois châteaux de bois, taillés et préparés d'avance. Le duc ne vint à terre que le dernier de tous; au moment où son pied touchait le sable, il fit un faux pas et tomba sur la face. Un murmure s'éleva; des voix crièrent : « Dieu nous garde! c'est mauvais signe [3]. » Mais Guillaume, se relevant, dit aussitôt : « Qu'avez-vous? quelle chose vous « étonne? J'ai saisi cette terre de mes mains, et, par la splendeur de

[1] Saga af Haraldi Hardrada, cap. XCVII; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 165. — Chron. Saxon. Frag., sub anno MLXVI, apud Gloss. ed. Lye, t. II, ad finem. — Pontani rerum danicarum Historiæ, lib. V, p. 186.

[2] Victu deficiente, classicus.... exercitus domum rediit. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 448, ed. Savile.)

[3] Quant li dus primes fors issi,
Sor sez dous palmes fors chaï;
Sempres i out levé grant cri
E distrent tuit : mal signe est ci.

(Roman de Rou, t. II, p. 151 et 152.)

« Dieu, tant qu'il y en a, elle est à vous [1]. » Cette vive repartie arrêta subitement l'effet du mauvais présage. L'armée prit sa route vers la ville de Hastings, et, près de ce lieu, on traça un camp, et l'on construisit deux des châteaux de bois, dans lesquels on plaça des vivres. Des corps de soldats parcoururent toute la contrée voisine, pillant et brûlant les maisons. Les Anglais fuyaient de leurs demeures, cachaient leurs meubles et leur bétail, et se portaient en foule vers les églises et les cimetières qu'ils croyaient le plus sûr asile contre un ennemi chrétien comme eux. Mais, dans leur soif de butin, les Normands tenaient peu de compte de la sainteté des lieux, et ne respectaient aucun asile [2]. 1066.

Harold était à York, blessé et se reposant de ses fatigues, quand un messager vint en grande hâte lui dire que Guillaume de Normandie avait débarqué et planté sa bannière sur le territoire anglo-saxon [3]. Il se mit en marche vers le sud avec son armée victorieuse, publiant, sur son passage, l'ordre à tous les chefs des provinces de faire armer leurs combattants et de les conduire à Londres. Les milices de l'ouest vinrent sans délai; celles du nord tardèrent à cause de la distance; mais cependant il y avait lieu de croire que le roi des Anglais se verrait bientôt entouré des forces de tout le pays. Un de ces Normands, en faveur desquels on avait dérogé autrefois à la loi d'exil portée contre eux, et qui maintenant jouaient le rôle d'espions et d'agents secrets de l'envahisseur, manda au duc d'être sur ses gardes, et que, dans quatre jours, le fils de Godwin aurait avec lui cent mille hommes [4]. Harold, trop impatient, n'attendit pas les quatre jours; il ne pût maîtriser son désir d'en venir aux mains avec les étrangers, surtout quand il apprit les ravages de toute espèce qu'ils faisaient autour de leur camp [5]. L'espoir d'épargner quelques maux à ses compa-

[1] Seigners, par la resplendor Dé,
La terre ai as dous mainz seizie...
Tote est nostre quant qu'il i a.
(Roman de Rou, t. II, p. 152.)

[2] Tapisserie de Bayeux. — Roman de Rou, t. II, p. 153.

[3] .... That duc Wyllam to Hastynges was ycome,
And hys baner yrerd, and the contreye al ynome.
(Robert of Gloucester's Chronicle, p. 359.)
— Suppletio historiæ regni Angliæ. (Mss. Musæi britannici.)

[4] Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 228. — Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 199.

[5] Quod propinqua castris Normannorum vastari audierat. (Ibid., p. 201.)

1066. triotes, peut-être l'envie de tenter contre les Normands une attaque brusque et imprévue, comme celle qui lui avait réussi contre les Norvégiens, le déterminèrent à se mettre en marche vers Hastings, avec des forces quatre fois moindres que celles du duc de Normandie [1].

Mais le camp de Guillaume était soigneusement gardé contre une surprise, et ses postes s'étendaient au loin. Des détachements de cavalerie avertirent, en se repliant, de l'approche du roi saxon, qui, disaient-ils, accourait en furieux [2]. Prévenu dans son dessein d'assaillir l'ennemi à l'improviste, le Saxon fut contraint de modérer sa fougue; il fit halte à la distance de sept milles du camp des Normands, et, changeant tout d'un coup de tactique, se retrancha, pour les attendre, derrière des fossés et des palissades. Des espions, parlant le français, furent envoyés près de l'armée d'outre-mer, pour observer ses dispositions et ses forces. A leur retour, ils racontèrent qu'il y avait plus de prêtres dans le camp de Guillaume, que de combattants du côté des Anglais. Ils avaient pris pour des prêtres tous les soldats de l'armée normande qui portaient la barbe rase et les cheveux courts, parce que les Anglais avaient alors coutume de laisser croître leurs cheveux et leur barbe. Harold ne put s'empêcher de sourire à ce récit: « Ceux que vous avez trouvés en si grand nombre, dit-il, ne sont point des prêtres, mais de braves gens de guerre « qui nous feront voir ce qu'ils valent [3]. » Plusieurs des chefs saxons conseillèrent à leur roi d'éviter le combat et de faire sa retraite vers Londres, en ravageant tout le pays, pour affamer les étrangers. « Moi, répondit Harold, que je ravage le pays « qui m'a été « donné en garde! Par ma foi, ce serait trahison, et je dois tenter « plutôt les chances de la bataille avec le peu d'hommes que j'ai, « mon courage et ma bonne cause [4]. »

Le duc normand, dont le caractère entièrement opposé le portait, en toute circonstance, à ne négliger aucun moyen, et à mettre l'in-

[1] Modico stipatus agmine, quadruplo congressus exercitu. (Mss. abbatiæ Waltham, in Musæo britann.) — Florens. Wigorn. Chron., p. 634. — Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 448, ed. Savile. — Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 69, ed. Gale.

[2] Rex furibundus. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p 201.)

[3] Roman de Rou, t. II, p. 174. — Matth. Paris, t. I, p. 3.

[4] Par foy, dit Hérault, je ne détruiray pas le pays que j'ay à garder. (Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France., t. XIII, p. 229.)

térêt au-dessus de la fierté personnelle, profita de la position défavorable où il voyait son adversaire, pour lui renouveler ses demandes et ses sommations. Un moine, appelé Dom Hugues Maigrot, vint inviter, au nom de Guillaume, le roi saxon à faire de trois choses l'une : ou se démettre de la royauté en faveur du duc de Normandie, ou s'en rapporter à l'arbitrage du pape pour décider qui des deux devait être roi, ou enfin remettre cette décision à la chance d'un combat singulier. Harold répondit brusquement : « Je ne me démet- « trai point de mon titre, ne m'en rapporterai point au pape, et « n'accepterai point le combat[1]. » Sans se rebuter de ces refus positifs, Guillaume envoya de nouveau le moine normand, auquel il dicta ses instructions dans les termes suivants : « Va dire à Harold « que, s'il veut tenir son ancien pacte avec moi, je lui laisserai tout « le pays qui est au delà du fleuve de l'Humber, et que je donnerai à « son frère Gurth toute la terre que tenait Godwin; que s'il s'obs- « tine à ne point prendre ce que je lui offre, tu lui diras, devant ses « gens, qu'il est parjure et menteur, que lui et tous ceux qui le sou- « tiendront sont excommuniés de la bouche du pape, et que j'en ai « la bulle[2]. » 1066.

Dom Hugues Maigrot prononça ce message d'un ton solennel, et la Chronique normande dit qu'au mot d'excommunication les chefs anglais s'entre-regardèrent, comme en présence d'un grand péril. L'un d'eux prit alors la parole : « Nous devons combattre, dit-il, « quel qu'en soit pour nous le danger; car il ne s'agit pas ici d'un « nouveau seigneur à recevoir, comme si notre roi était mort; il s'agit « de bien autre chose. Le duc de Normandie a donné nos terres à ses « barons, à ses chevaliers, à tous ses gens; et la plus grande partie « lui en ont déjà fait hommage; ils voudront tous avoir leur don, si le « duc devient notre roi; et lui-même sera tenu de leur livrer nos « biens, nos femmes et nos filles; car tout leur est promis d'avance. « Ils ne viennent pas seulement pour nous ruiner, mais pour ruiner « aussi nos descendants, pour nous enlever le pays de nos ancê- « tres; et que ferons-nous, où irons-nous, quand nous n'aurons plus « de pays[3] ? » Les Anglais promirent d'un serment unanime, de ne

[1] Chron. de Normandie, Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 230.—Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 201.
[2] Chron. de Normandie; ibid., p. 231. — [3] Ibid.

1066. faire ni paix, ni trêve, ni traité avec l'envahisseur, et de mourir ou de chasser les Normands[1].

Tout un jour fut employé à ces messages inutiles; c'était le dix-huitième depuis le combat livré aux Norvégiens près d'York. La marche précipitée de Harold n'avait encore permis à aucun nouveau corps de troupes de le rejoindre à son camp. Edwin et Morkar, les deux grands chefs du nord, étaient à Londres, ou en chemin vers Londres; il ne venait que des volontaires, un à un ou par petites bandes, des bourgeois armés à la hâte, des religieux qui abandonnaient leurs cloîtres pour se rendre à l'appel du pays. Parmi ces derniers on vit arriver Leofrik, abbé du grand monastère de Peterboroug, près d'Ély, et l'abbé de Hida, près de Winchester, qui amenait douze moines de sa maison et vingt hommes d'armes levés à ses frais[2]. L'heure du combat paraissait prochaine; les deux jeunes frères de Harold, Gurth et Leofwin, avaient pris leurs postes auprès de lui; le premier tenta de lui persuader de ne point assister à l'action, mais d'aller vers Londres chercher de nouveaux renforts, pendant que ses amis soutiendraient l'attaque des Normands. « Harold, « disait le jeune homme, tu ne peux nier que, soit de force, soit « de bon gré, tu n'aies fait au duc Guillaume un serment sur les « corps des saints; pourquoi te hasarder au combat avec un parjure « contre toi? Nous qui n'avons rien juré, la guerre est pour nous de « toute justice; car nous défendons notre pays. Laisse-nous donc « seuls livrer bataille; tu nous aideras si nous plions, et si nous « mourons, tu nous vengeras[3]. » A ces paroles touchantes dans la bouche d'un frère, Harold répondit que son devoir lui défendait de se tenir à l'écart pendant que les autres risquaient leur vie[4] : trop plein de confiance dans son courage et dans sa bonne cause, il disposa les troupes pour le combat[5].

Sur le terrain qui porta depuis, et qui aujourd'hui porte encore le nom de *lieu de la bataille*[6], les lignes des Anglo-Saxons occupaient

[1] Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 231.

[2] De domo sua duodecim monachos, et viginti milites pro servitio. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 210.)

[3] Quia et fugientes restituere et mortuos ulcisci poteris. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 100, ed. Savile.) — [4] Ibid.

[5] Nimis præceps et virtute sua præsumens. (Mss. abbatiæ Waltham.)

[6] Bataille, batayl, ou battle, selon l'orthographe anglaise moderne; en latin *locus*

une longue chaîne de collines fortifiées par un rempart de pieux et de claies d'osier. Dans la nuit du 13 octobre, Guillaume fit annoncer aux Normands que le lendemain serait jour de combat. Des prêtres et des religieux qui avaient suivi, en grand nombre, l'armée d'invasion, attirés, comme les soldats, par l'espoir du butin[1], se réunirent pour prier et chanter des litanies, pendant que les gens de guerre préparaient leurs armes. Le temps qui leur resta après ce premier soin, ils l'employèrent à faire la confession de leurs péchés et à recevoir les sacrements. Dans l'autre armée, la nuit se passa d'une manière toute différente; les Saxons se divertissaient avec grand bruit et chantaient de vieux chants nationaux, en vidant, autour de leurs feux, des cornes remplies de bière et de vin[2]. 1066.

Au matin, dans le camp normand, l'évêque de Bayeux, fils de la mère du duc Guillaume, célébra la messe et bénit les troupes, armé d'un haubert sous son rochet; puis il monta un grand coursier blanc, prit un bâton de commandement et fit ranger la cavalerie. L'armée se divisa en trois colonnes d'attaque : à la première étaient les gens d'armes venus des comtés de Boulogne et de Ponthieu, avec la plupart des aventuriers engagés individuellement pour une solde; à la seconde se trouvaient les auxiliaires bretons, manceaux et poitevins; Guillaume en personne commandait la troisième, formée de la chevalerie normande. En tête et sur les flancs de chaque corps de bataille, marchaient plusieurs rangs de fantassins armés à la légère, vêtus de casaques matelassées, et portant de longs arcs de bois ou des arbalètes d'acier. Le duc montait un cheval d'Espagne, qu'un riche Normand lui avait amené d'un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. Il tenait suspendues à son cou les plus révérées d'entre les reliques sur lesquelles Harold avait juré, et l'étendard bénit par le pape était porté à côté de lui par un jeune homme appelé Toustain le Blanc[3]. Au moment où les troupes allaient se mettre en marche, le duc élevant la voix, leur parla en ces termes :

belli. — Locus vero ubi... pugnatum est exinde BELLUM usque hodie vocatur. (Willelm. Gemet. Hist. normann., apud Script. rer. normann., p. 288.) — Locum qui nunc BELLUM nuncupatur. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 311.)

[1] Gratia commodi ecclesiæ suæ, cum reliquis se exercitui immiscuerat. (Ibid.)

[2] Roman de Rou, t. II, p. 184 à 186. Voyez Pièces justificatives, liv. III, n° 2. — Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 231 et 232.

[3] Appendit etiam humili collo suo reliquias. (Guill. Pictav., apud Script. rer. nor-

1066. « Pensez à bien combattre, et mettez tout à mort; car si nous les « vainquons, nous serons tous riches. Ce que je gagnerai vous le ga- « gnerez; si je conquiers, vous conquerrez; si je prends la terre, vous « l'aurez. Sachez pourtant que je ne suis pas venu ici seulement pour « prendre mon dû, mais pour venger notre nation entière des félonies, « des parjures et des trahisons de ces Anglais. Ils ont mis à mort les « Danois, hommes et femmes, dans la nuit de Saint-Brice. Ils ont « décimé les compagnons d'Alfred, mon parent, et l'ont fait périr. « Allons donc, avec l'aide de Dieu, les châtier de tous leurs mé- « faits[1]. »

L'armée se trouva bientôt en vue du camp saxon, au nord-ouest de Hastings. Les prêtres et les moines qui l'accompagnaient se détachèrent, et montèrent sur une hauteur voisine, pour prier et regarder le combat[2]. Un Normand, appelé Taillefer, poussa son cheval en avant du front de bataille, et entonna le chant, fameux dans toute la Gaule, de Charlemage et de Roland. En chantant, il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force, et la recevait dans sa main droite; les Normands répétaient ses refrains ou criaient : Dieu aide! Dieu aide[3]!

A portée de trait, les archers commencèrent à lancer leurs flèches, et les arbalétriers leurs carreaux[4]; mais la plupart des coups furent amortis par le haut parapet des redoutes saxonnes. Les fantassins armés de lances et la cavalerie s'avancèrent jusqu'aux portes des redoutes, et tentèrent de les forcer. Les Anglo-Saxons, tous à pied autour de leur étendard planté en terre, et formant derrière leurs palissades une masse compacte et solide, reçurent les assaillants à grands coups de hache, qui, d'un revers, brisaient les lances et coupaient les armures de mailles[5]. Les Normands, ne pouvant pénétrer dans les redoutes ni en arracher les pieux, se replièrent,

mann., p. 201.) — Roman de Rou, t. II, p. 198. Voyez Pièces justificatives, liv. III, n° 2. — Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 232 et 233.

[1] Roman de Rou, t. II, p. 187 à 190. Voyez pièces justificatives, liv. III, n° 2, — Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 232.

[2] Roman de Rou, loc. supr. cit. Voyez Pièces justificatives, liv. III, n° 2.

[3] Diex aïe! (Roman de Rou, t. II, p. 189 à 190. Voyez Pièces justificatives, liv. III, n° 2.) — Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 234. — Henrici Huntind. Hist., lib. VII, apud rer. anglic. Script., p. 368, ed. Savile.

[4] Quadrelli.

[5] Sævissimas secures. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 201.)

fatigués d'une attaque inutile, vers la division que commandait Guillaume. Le duc alors fit avancer de nouveau tous ses archers, et leur ordonna de ne plus tirer droit devant eux, mais de lancer leurs traits en haut, pour qu'ils tombassent par-dessus le rempart du camp ennemi. Beaucoup d'Anglais furent blessés, la plupart au visage, par suite de cette manœuvre; Harold lui-même eut l'œil crevé d'une flèche, mais il n'en continua pas moins de commander et de combattre. L'attaque des gens de pied et de cheval recommença de près, aux cris de Notre-Dame! Dieu aide! Dieu aide[1]! Mais les Normands furent repoussés, à l'une des portes du camp, jusqu'à un grand ravin recouvert de broussailles et d'herbes, où leurs chevaux trébuchèrent et où ils tombèrent pêle-mêle, et périrent en grand nombre[2]. Il y eut un moment de terreur dans l'armée d'outre-mer. Le bruit courut que le duc avait été tué, et, à cette nouvelle, la fuite commença. Guillaume se jeta lui-même au-devant des fuyards et leur barra le passage, les menaçant et les frappant de sa lance[3], puis se découvrant la tête: « Me voilà, leur cria-t-il, regardez-moi, je vis encore, et je vaincrai « avec l'aide de Dieu[4]. » 1066.

Les cavaliers retournèrent aux redoutes; mais ils ne purent davantage en forcer les portes ni faire brèche: alors le duc s'avisa d'un stratagème, pour faire quitter aux Anglais leur position et leurs rangs; il donna l'ordre à mille cavaliers de s'avancer et de fuir aussitôt. La vue de cette déroute simulée fit perdre aux Saxons leur sang-froid; ils coururent tous à la poursuite, la hache suspendue au cou[5]. A une certaine distance, un corps posté à dessein joignit les fuyards, qui tournèrent bride; et les Anglais, surpris dans leur désordre, furent assaillis de tous côtés à coups de lances et d'épées dont ils ne pouvaient se garantir, ayant les deux mains occupées à manier leurs grandes haches. Quand ils eurent perdu leurs rangs, les clôtures des redoutes furent enfoncées; cavaliers et fantassins y

[1] Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 234. — Matth. Paris, t. I, p. 2.

[2] Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 311. — Nam crescentes herbæ antiquum aggerem tegebant, ubi summopere currentes Normanni cum equis et armis ruebant, ac sese, dum unus repente super alterum cadebat, vicissim extinguebant. (Willelm. Gemet, Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 287.)

[3] Verberans aut minans hasta. (Guill. Pictav., apud Script rer. nonman, p. 202.).

[4] Me, inquit, circumspicite, vivo et vincam, opitulante Deo. (Ibid.)

Chron de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 235.

1066. pénétrèrent; mais le combat fut encore vif, pêle-mêle et corps à corps. Guillaume eut son cheval tué sous lui; le roi Harold et ses deux frères tombèrent morts, au pied de leur étendard, qui fut arraché et remplacé par la bannière envoyée de Rome. Les débris de l'armée anglaise, sans chef et sans drapeau, prolongèrent la lutte jusqu'à la fin du jour, tellement que les combattants des deux partis ne se reconnaissaient plus qu'au langage [1].

Alors finit cette résistance désespérée; les compagnons de Harold se dispersèrent, et beaucoup moururent, sur les chemins, de leurs blessures et de la fatigue du combat. Les cavaliers normands les poursuivaient sans relâche, ne faisant quartier à personne [2]. Ils passèrent la nuit sur le champ de bataille, et le lendemain, au point du jour, le duc Guillaume rangea ses troupes et fit faire l'appel de tous les hommes qui avaient passé la mer à sa suite, d'après le rôle qu'on en avait dressé avant le départ, au port de Saint-Valery. Un grand nombre d'entre eux, morts ou mourants, gisaient à côté des vaincus [3]. Les heureux qui survivaient eurent, pour premier gain de leur victoire, la dépouille des ennemis morts. En retournant les cadavres, on en trouva treize revêtus d'un habit de moine sous leurs armes: c'étaient l'abbé de Hida et ses douze compagnons. Le nom de leur monastère fut inscrit le premier sur le livre noir des conquérants [4].

Les mères et les femmes de ceux qui étaient venus de la contrée voisine combattre et mourir avec leur roi, se réunirent pour rechercher ensemble et ensevelir les corps de leurs proches. Celui du roi Harold demeura quelque temps sur le champ de bataille, sans que personne osât le réclamer. Enfin la veuve de Godwin, appelée Ghitha, surmontant sa douleur, envoya un message au duc Guillaume, pour lui demander la permission de rendre à son fils les derniers honneurs. Elle offrait, disent les historiens normands, de donner en or le poids du corps de son fils. Mais le duc refusa durement, et dit que l'homme qui avait menti à sa foi et à sa religion n'aurait d'autre

[1] Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 236. — Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 312. — Matth. Westmonast. Flor. hist., p. 223. — Eadmeri Hist. nov., lib. I, p. 6, ed. Selden.

[2] Cursus... super jacentes. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 203.)

[3] Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 236 et 237.

[4] Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 210.

sépulture que le sable du rivage. Il s'adoucit pourtant, si l'on en croit 1066.
une vieille tradition, en faveur des religieux de Waltham, abbaye que, de son vivant, Harold avait fondée et enrichie. Deux moines saxons, Osgod et Ailrik, députés par l'abbé de Waltham, demandèrent et obtinrent de transporter dans leur église les restes de leur bienfaiteur. Ils allèrent à l'amas des corps dépouillés d'armes et de vêtements, les examinèrent avec soin l'un après l'autre, et ne reconnurent point celui qu'ils cherchaient, tant ses blessures l'avaient défiguré. Tristes, et désespérant de réussir seuls dans cette recherche, ils s'adressèrent à une femme que Harold, avant d'être roi, avait entretenue comme maîtresse, et la prièrent de se joindre à eux. Elle s'appelait Edithe, et on la surnommait la Belle au cou de cygne [1]. Elle consentit à suivre les deux moines, et fut plus habile qu'eux à découvrir le cadavre de celui qu'elle avait aimé.

Tous ces événements sont racontés par les chroniqueurs de race anglo-saxonne avec un ton d'abattement qu'il est difficile de reproduire. Ils nomment le jour de la bataille un jour amer, un jour de mort, un jour souillé du sang des braves [2]. « Angleterre, que di-« rai-je de toi, s'écrie l'historien de l'église d'Ély, que raconterai-je « à nos descendants? que tu as perdu ton roi national et que tu es « tombée au pouvoir de l'étranger; que tes fils ont péri misérable-« ment; que tes conseillers et tes chefs sont vaincus, morts ou « déshérités [3]. » Bien longtemps après le jour de ce fatal combat, la superstition patriotique crut voir encore des traces de sang frais sur le terrain où il avait eu lieu; elles se montraient, disait-on, sur les hauteurs au nord-ouest de Hastings, quand un peu de pluie avait humecté le sol [4]. Aussitôt après sa victoire, Guillaume fit vœu de bâtir en cet endroit un couvent sous l'invocation de la sainte Trinité et de saint Martin, le patron des guerriers de la Gaule [5]. Ce vœu ne

[1] Currunt ad cadavera et vertentes ea huc et illuc, donec regis corpus agnoscerent, non valentes... mulierem, quam, ante sumptum regimen, dilexerat, Editham, cognomento *Swanneshales*, quod sonat Collum Cygni, secum adducere. (De inventione sanctæ crucis walthamensis; Chron. anglo-norm., t. II, p. 249.)

[2] Hæc congressio tam lethalis, tam amara, tot generosorum sanguine cruenta. (Math. Westmonast. Flor. histor., p. 224.)

[3] De te quid dicam, quid posteris referam? Væ tibi est, Anglia!.. (Hist. eccles. Eliensis, lib. II, p. 44, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 516, ed. Gale.)

[4] Si forte modico imbre maduerit, verum sanguinem et quasi recentem exsudat. (Guilielm. Neubrig. Hist., p. 10, ed. Hearn.)

[5] Chartæ Willelmi Conquæstoris, apud Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 317 et 318.

1066. tarda pas à être accompli, et le grand autel du nouveau monastère fut élevé au lieu même où l'étendard du roi, Harold avait été planté et abattu. L'enceinte des murs extérieurs fut tracée autour de la colline que les plus braves des Anglais avaient couverte de leurs corps, et toute la lieue de terre circonvoisine, où s'étaient passées les diverses scènes du combat, devint la propriété de cette abbaye, qu'on appela, en langue normande, l'*Abbaye de la Bataille*[1]. Des moines du grand couvent de Marmoutiers, près de Tours, vinrent y établir leur domicile, et prièrent pour les âmes de tous les combattants qui étaient morts dans cette journée[2].

On dit que, dans le temps où furent posées les premières pierres de l'édifice, les architectes découvrirent que certainement l'eau y manquerait : ils allèrent, tout décontenancés, porter à Guillaume cette nouvelle désagréable : « Travaillez, travaillez toujours, ré- « pliqua le conquérant d'un ton jovial; car si Dieu me prête vie, il y « aura plus de vin chez les religieux de la Bataille, qu'il n'y a d'eau « claire dans le meilleur couvent de la chrétienté[3]. »

[1] Cum leuga circumquaque adjacente,... sicut illa quæ mihi coronam tribuit. (Charta Willelmi Conquæstoris, in notis ad Eadmeri Hist. nov., ed. Selden, p. 165.) — Et latin *Abbatia de Bello*.

[2] Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 312.

[3] Eidem loco ita prospiciam, ut magis ei vini abundet copia quam aquarum in alia præstanti abbatia. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 312.)

LIVRE IV.

Depuis la bataille de Hastings jusqu'à la prise de Chester, derniere ville conquise par les Normands.

1066 — 1070.

PENDANT que l'armée du roi des Anglo-Saxons et l'armée de l'envahisseur étaient en présence, quelques nouveaux vaisseaux, partis de Normandie, avaient traversé le détroit pour venir rejoindre la grande flotte stationnée dans la rade de Hastings. Ceux qui les commandaient abordèrent, par erreur, à plusieurs milles de distance vers le nord, dans un lieu qui portait le nom de Rumeney, aujourd'hui Romney. Les habitants de la côte accueillirent les Normands comme des ennemis, et il y eut un combat où les étrangers furent vaincus [1]. Guillaume apprit leur défaite peu de jours après sa victoire, et, pour épargner un semblable malheur aux recrues qu'il attendait encore d'outre-mer, il résolut de s'assurer, avant tout, la possession des rivages du sud-est. Au lieu donc de s'avancer vers Londres, il rétrograda vers Hastings, et y demeura quelque temps, pour essayer si sa seule présence ne déterminerait pas la population de la contrée voisine à se soumettre volontairement. Mais personne ne venant pour demander la paix, le vainqueur se remit en route, avec les restes de son armée et des troupes fraîches qui, dans l'intervalle, lui étaient arrivées de Normandie [2]. 1066

Il côtoya la mer, du sud au nord, dévastant tout sur son passage [3]. A Romney, il vengea, par l'incendie des maisons et le massacre des

[1] Quos illuc errore appulsos fera gens adorta prælio... fuderat. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 204.)

[2] Cùm intellexisset quod eum adire noluerunt. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVI, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

[3] Spoliavit totum istum tractum (Ibid.)

1066. habitants, la déroute de ses soldats; de là il marcha vers Douvres, la place la plus forte de toute la côte, celle dont il avait tenté autrefois de devenir maître, sans péril et sans combat, par le serment qu'il surprit à Harold. Le fort de Douvres, récemment achevé par le fils de Godwin dans de meilleures espérances, était situé sur un rocher baigné par la mer, naturellement escarpé, et qu'on avait encore taillé de toutes parts, avec beaucoup de travail et de peine, pour le rendre uni comme un mur. On ne connaît point les détails du siége fait par les Normands; tout ce que les historiens nous apprennent, c'est que la ville de Douvres fut incendiée, et que, soit par terreur, soit par trahison, ceux qui gardaient la forteresse la rendirent [1]. Guillaume passa huit jours à Douvres, pour y construire de nouvelles murailles et de nouveaux ouvrages de défense, puis, changeant de direction dans sa route, il cessa de longer la côte, et marcha sur la ville capitale.

L'armée normande s'avançait par la grande voie romaine que les Anglais nommaient Wetlinga-street, la même qui avait figuré tant de fois comme limite commune, dans les partages de territoire entre les Saxons et les Danois [2]. Ce chemin conduisait de Douvres à Londres par le milieu de la province de Kent; les conquérants en parcoururent une partie sans que personne leur disputât le passage; mais, dans un lieu où la route se rapprochait de la Tamise, et près d'une forêt propre à cacher une embuscade, un grand corps de Saxons armés s'offrit subitement à leur vue. Il était commandé par deux prêtres, Eghelsig, abbé du monastère de Saint-Augustin, à Canterbury, et l'archevêque de Canterbury, Stigand, le même qui avait sacré le roi Harold [3]. On ne sait pas précisément ce qui se passa dans cette rencontre, s'il y eut un combat suivi d'un traité entre les deux armées, ou si la capitulation fut conclue avant qu'on en vînt aux mains. L'armée de Kent, à ce qu'il paraît, stipula pour tous les habitants de la province, qui promirent de ne point résister davantage, sous la condition de demeurer, après la conquête, aussi libres qu'ils l'étaient auparavant [4].

[1] Armigeri exercitus nostri, prædæ cupidine, ignem injecerunt. (Guill. Pict'av., apud Script. rer. normann., p. 204.)

[2] Voy. liv. II. p. 81 et passim.

[3] Chron. Willelmi Thorn., apud hist. angl. Script., t. II, vol. 1786, ed. Selden.

[4] Ibid.

En traitant ainsi pour eux seuls, et en séparant leur propre destinée de la destinée nationale, les hommes de Kent (s'il est vrai toutefois qu'ils aient conclu ce pacte) firent une chose plus nuisible à la cause commune qu'avantageuse pour eux-mêmes; car aucun acte du temps ne prouve que l'étranger leur ait tenu parole, et les ait distingués des autres Anglais, dans ses lois et ses mesures oppressives. L'archevêque Stigand, soit qu'il eût pris part à cette capitulation, soit qu'il s'y fût opposé en vain, conjecture plus conforme à son caractère fier et audacieux [1], quitta la province où l'on déposait les armes, et alla vers Londres, où personne encore ne songeait à se soumettre. Les habitants de cette grande ville et les chefs qui s'y étaient réunis avaient résolu de livrer une seconde bataille, qui, bien préparée et bien conduite, devait, selon toute apparence, être plus heureuse que la première [2]. 1066

Mais il fallait un chef suprême, sous le commandement duquel toutes les forces et toutes les volontés fussent ralliées; et le conseil national, qui devait nommer ce chef, tardait à rendre sa décision, agité et divisé qu'il était par des intrigues et des prétentions diverses. Aucun des frères du dernier roi, hommes capables de tenir dignement sa place, n'était revenu du combat de Hastings; Harold laissait deux fils encore très-jeunes et trop peu connus du peuple: il ne paraît point qu'on les ait proposés alors comme candidats à la royauté. Les candidats les plus puissants en renommée et en fortune étaient Edwin et Morkar, beaux-frères de Harold, chefs de la Northumbrie et de la Mercie. Ils avaient pour eux le suffrage de tous les hommes du nord de l'Angleterre; mais les citoyens de Londres, les habitants du sud, et le parti mécontent du dernier règne, leur opposaient le jeune Edgar, neveu du roi Edward, qu'on surnommait *Etheling*, l'Illustre, parce qu'il était de l'ancienne race royale [3]. Ce jeune homme, d'un caractère faible, et sans réputation acquise, n'avait pu balancer, un an auparavant, la popularité de Harold; il balança celle des fils d'Alfgar, et fut soutenu contre

[1] Magnanimus enim erat valde et inæstimabilis præsumptionis. (Gervas. Cantuar. Act. pontif. cantuar., apud hist. angl. Script., t. II, col. 1651, ed. Selden.)

[2] Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVI, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.

[3] Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 205. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 102, ed. Savile.

1066. eux par Stigand lui-même, et par l'archevêque d'York Eldred [1].

Parmi les autres évêques, plusieurs ne voulaient pour roi ni Edgar, ni les compétiteurs d'Edgar, et demandaient qu'on se soumît à l'homme qui venait avec une bulle du pape et un étendard de l'Église [2]. Les uns agissaient en cela par un scrupule aveugle d'obéissance au pouvoir spirituel, d'autres par lâcheté politique; d'autres enfin, étrangers d'origine, et gagnés d'avance par le prétendant étranger, jouaient le rôle pour lequel ils avaient été payés soit en argent, soit en promesses. Ils ne prévalurent point, et la majorité du grand conseil national arrêta son choix sur un Saxon, mais sur celui qui était le moins propre à commander dans les circonstances difficiles, sur le jeune neveu d'Edward. Il fut proclamé roi, après beaucoup d'hésitations, durant lesquelles un temps précieux fut perdu en disputes inutiles [3]. Son avénement ne rallia point les esprits divisés; Edwin et Morkar, qui avaient promis de se mettre à la tête des troupes rassemblées à Londres, rétractèrent cette promesse et se retirèrent dans leurs gouvernements du nord, emmenant avec eux les soldats de ces contrées, sur lesquels ils avaient tout crédit. Ils espéraient follement pouvoir défendre les provinces septentrionales, séparément du reste de l'Angleterre. Leur départ affaiblit et découragea ceux qui restèrent à Londres auprès du nouveau roi; l'abattement, fruit des discordes civiles, succéda au premier élan de patriotisme excité par l'invasion étrangère [4].

Pendant ce temps, les troupes normandes approchaient par plusieurs points, et parcouraient en divers sens les provinces de Surrey, de Sussex et de Hants, pillant, brûlant les villes et les hameaux, massacrant les hommes en armes ou sans armes [5]. Cinq cents cavaliers s'avancèrent jusqu'au faubourg méridional de Londres, engagèrent le combat avec un corps de Saxons qui se présenta devant eux, et

[1] Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVI, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.

[2] Episcopos non habebant assertores. (Johan. de Fordun Scotichronicon, lib. v, cap. xi, p. 404, ed. Hearne.) — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. iii, apud rer. anglic. Script., p. 102, ed. Savile.

[3] De die in diem tardius et deterius. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVI, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

[4] Ita Angli qui, in unam coeuntes sententiam, potuissent patriæ reformare ruinam... (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. iii, apud rer. anglic. Script., p. 102, ed. Savile.)

[5] Villas cremare hominesque interficere non cessabat. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 450, ed. Savile.)

incendièrent, dans leur retraite, tous les bâtiments de la rive droite de la Tamise[1]. Jugeant, par cette épreuve, que les citoyens étaient disposés à se défendre, Guillaume, au lieu de s'approcher de Londres et d'en faire le siége, se porta vers l'ouest et alla passer la Tamise au gué de Wallingford, dans la province de Berks. Il établit dans ce lieu un camp retranché, et y laissa des troupes pour intercepter les secours qui pourraient venir des provinces occidentales; puis, se dirigeant vers le nord-est, il alla camper lui-même à Berkhamsted, dans la province de Hertford, pour interrompre également toute communication entre Londres et la contrée du nord, et prévenir le retour des fils d'Alfgar, s'ils se repentaient de leur inaction[2]. Par cette manœuvre, la grande ville saxonne se trouva cernée; de nombreux corps d'éclaireurs en ravageaient les environs et en arrêtaient les approvisionnements, sans engager aucun combat décisif. Plus d'une fois, les habitants de Londres en vinrent aux mains avec les Normands; mais, par degrés, ils se fatiguèrent, et furent vaincus, moins par la force de l'ennemi que par la crainte de la famine et par la pensée décourageante qu'ils étaient isolés de tout secours[3]. 1066.

Il y avait dans la ville deux pouvoirs dont l'accord était nécessaire et difficile à maintenir, la cour du roi et la ghilde ou confrérie municipale des bourgeois[4]. La municipalité, pleinement libre, était régie par ses magistrats électifs, la cour avait pour chef l'officier du palais qu'on nommait *staller*, intendant[5]. Ce poste, à la fois civil et militaire, venait d'être rendu à l'homme qui l'avait exercé sous l'avant-dernier règne; c'était un vieux guerrier, nommé Ansgar, que ses fatigues et ses blessures avaient paralysé des jambes, et qui se faisait porter en litière partout où son devoir l'appelait[6]. Guillaume

[1] Cremantes quicquid ædificiorum citra flumen invenere. (Guill. Pictav. apud Script. rer. normann., p. 205.) — Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 503.

[2] Guill. Pictav., loc. supr. cit. — Order. Vital., loc. supr. cit.

[3] Videntes demum... se diutius stare non posse. (Willem. Gemet. Hist. normann., apud Script. rer. normann., p. 288.)

[4] Voyez, sur ce genre d'institutions, le chapitre V des *Considérations sur l'histoire de France* placées en tête des *Récits des temps mérovingiens*.

[5] Voy. Ed. Lye, Dictionn. saxonico et gothico-latinum, aux mots *stallere*, *steallere*. — Esegarus regiè procurator aule, qui est anglice dictus stallere, i. e. regni vexillifer. (Chron. anglo-normandes, t. II, p. 234.)

[6] Intus erat quidam, contractus debilitate
Renum, sicque pedum segnis ab officio,

1066. l'avait rencontré, en 1051, à la cour du roi Edward; il crut possible de le gagner à sa cause et lui fit porter par un émissaire secret ses propositions et ses offres qui n'étaient rien moins, en cas de succès, que la lieutenance du royaume. On ne peut dire si Ansgar fut ébranlé par ces promesses, mais il les reçut avec réserve, et, gardant sur elles un secret absolu, il prit un parti qui devait le décharger du péril d'avoir avec l'ennemi des intelligences personnelles. De son chef ou d'accord avec les conseillers du roi, il réunit les principaux bourgeois de Londres, et, s'adressant à eux, par le nom que se donnaient mutuellement les membres de la corporation municipale [1] : « Honorables frères, dit-il, nos ressources s'épuisent, la ville est « menacée d'un assaut, et aucune armée ne vient à son secours. « Voilà notre situation; mais quand la force est à bout, quand le « courage ne peut plus rien, il reste l'adresse et la ruse; je vous con« seille d'y recourir. L'ennemi ne sait pas encore toutes nos souf« frances; profitons-en, et, si vous m'en croyez, envoyez-lui de « bonnes paroles par un homme qui sache le tromper, qui feigne « d'apporter votre soumission; et qui, en signe de paix, donne la « main si on l'exige [2]. »

Ce conseil, dont il est difficile de juger l'à-propos et le mérite, plut aux chefs de la bourgeoisie comme venant d'un politique habile et d'un homme de guerre expérimenté. Ils se flattaient, à ce qu'il semble, d'obtenir une suspension d'hostilités, et de traîner les négociations en longueur jusqu'à l'arrivée d'un secours; mais la chose tourna tout autrement. Le parlementaire envoyé pour jouer de ruses avec le duc Guillaume, revint de son camp dupé par lui, chargé de

Vulnera pro patria quoniam numerosa recepit;
Lectica vehitur, mobilitate carens.
(Widonis Carmen de Hastingæ prælio; Chron. anglo-normann., t. III, p. 31.)

[1] Ille quidem cautus caute legata recepit,
Cordis et occulto condidit in thalamo.
Natu majores, omni levitate repulsa,
Aggregat, et verbis talibus alloquitur.
(Ibid.)

[2] ... Actutum docilis noster legatus ut hosti
Mittatur, verbis fallere qui satagat;
Servitium simulet, nec non et fœdera pacis,
Et dextras dextræ subdere si jubeat.
(Ibid., p. 33.)

présents et dévoué à sa cause [1]. Lorsqu'il parut devant les magistrats 1066.
et les notables de la ville pour leur rendre compte de son message, une foule émue d'anxiété l'escortait et se pressait derrière lui. Son discours étrangement audacieux fut un éloge sans mesure du prétendant armé, où toutes les vertus royales lui étaient prêtées, et qui promettait en son nom paix, justice et obéissance aux vœux de la nation anglaise [2]. Ces paroles, si différentes des bruits répandus alors sur la dureté implacable du vainqueur de Hastings, loin de provoquer le cri de trahison, furent accueillies par la foule, sinon par les magistrats eux-mêmes, avec joie et confiance. Il y eut pour le parti de la paix et du duc de Normandie un de ces entraînements populaires auxquels rien ne résiste et que le repentir suit trop tard. Peuple et magistrats furent d'accord et résolurent par acclamation qu'on devait, sans attendre rien de plus, porter au duc Guillaume les clefs de la ville [3].

La cour du jeune roi Edgar, sans armée, sans libre communication au dehors, était incapable de maîtriser les dispositions de la bourgeoisie, et de la forcer à courir les hasards d'une résistance désespérée. Ce gouvernement, né au milieu du désordre, et qui, malgré sa popularité, manquait des ressources les plus ordinaires, se vit contraint de déclarer qu'il n'existait plus. Le roi lui-même, accompagné des archevêques Stigand et Eldred, et de Wulstand, évêque de Worcester, plusieurs chefs de haut rang et les premiers d'entre les bourgeois, vinrent au camp de Berkhamsted et y firent leur soumission pour le malheur du pays [4]. Ils livrèrent des otages au duc de Normandie, lui prêtèrent le serment de fidélité; et en retour, le duc leur promit, sur sa foi, d'être doux et clément pour eux. Alors

[1] Obcæcat donis stolidum verbisque fefellit,
Præmia promittens innumerosa sibi.
Ille retro rutilo gradiens oneratus ab auro,
A quibus est missus talia dicta refert.
(Ibid.)

[2] Rex vobis pacem dicit, profertque salutem,
Vestris mandatis paret et absque dolis.
(Ibid.)

[3] Annuit hoc vulgus, justum probat esse senatus,
Et puerum regem cœtus uterque negat.
(Ibid., p. 34.)

[4] Submiserunt se propter necessitatem, cum quam maximum erat in damnum factum. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVI, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

1066. il marcha vers Londres, et, malgré ses promesses, laissa tout dévaster dans son chemin [1].

Sur la route de Berkhamsted à Londres, se trouvait un riche monastère, appelé l'abbaye de Saint-Alban, construit près des vastes ruines d'une ancienne ville municipale romaine. En approchant des terres de ce couvent, Guillaume remarqua avec surprise de grands abatis d'arbres disposés pour intercepter le passage ou pour le rendre difficile. Il fit venir devant lui l'abbé de Saint-Alban, nommé Frithrik. « Pourquoi, lui demanda le conquérant, as-tu fait couper ainsi « tes bois? — J'ai fait mon devoir, répondit le moine saxon; et si « tous ceux de mon ordre eussent agi de même, comme ils le pou« vaient et le devaient, peut-être n'aurais-tu pas pénétré aussi avant « dans notre pays [2]. » Guillaume n'alla point jusqu'à Londres; mais, s'arrêtant à la distance de quelques milles, il fit partir un nombreux détachement de soldats chargés de lui construire, au sein de la ville, une forteresse pour sa résidence [3].

Pendant qu'on hâtait ces travaux, le conseil de guerre des Normands discutait, dans le camp près de Londres, les moyens d'achever promptement la conquête commencée avec tant de bonheur [4]. Les amis familiers de Guillaume disaient que, pour rendre moins âpres à la résistance les habitants des provinces encore libres, il fallait que, préalablement à toute invasion ultérieure, le chef de la conquête prît le titre de roi des Anglais [5]. Cette proposition était sans doute la plus agréable au duc de Normandie; mais, toujours circonspect, il feignit d'y être indifférent. Quoique la possession de la royauté fût l'objet de son entreprise, il paraît que de graves motifs l'engagèrent à se montrer moins ambitieux qu'il ne l'était d'une dignité qui, en l'élevant au-dessus des vaincus, devait en même temps séparer sa fortune de celle de tous ses compagnons d'armes. Guillaume s'excusa modestement, et demanda au moins quelques délais, disant qu'il n'était pas venu en Angleterre pour son intérêt

[1] Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVI, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem. — Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 450, ed. Savile.

[2] John Speed's Historie of Great Britain, p. 436, ed. London, 1623.

[3] Præmisit Londoniam qui munitionem in ipsa construerent urbe... moraturus interim per vicina. (Guill. Pictav., apud Script. rer normann., p. 205.)

[4] Consulens... comitatos e Normannia. (Ibid.)

[5] Rebellem quemque minus ausurum in se facilius conterendum. (Ibid.)

seul, mais pour celui de toute la nation normande; que d'ailleurs, 1066.
si Dieu voulait qu'il devînt roi, le temps de prendre ce titre n'était pas arrivé pour lui, parce que trop de provinces et trop d'hommes restaient encore à soumettre[1].

La majorité des chefs normands inclinait à prendre à la lettre ces scrupules hypocrites, et à décider qu'en effet il n'était pas temps de faire un roi, lorsqu'un capitaine de bandes auxiliaires, Aimery de Thouars, à qui la royauté de Guillaume devait porter moins d'ombrage qu'aux natifs de Normandie, prit vivement la parole, et, dans le style d'un flatteur et d'un soldat à gages, s'écria : « C'est trop de « modestie que de demander à des gens de guerre s'ils veulent que « leur seigneur soit roi; on n'appelle point des soldats à des discus« sions de cette nature, et d'ailleurs nos débats ne servent qu'à « retarder ce que nous souhaitons tous de voir s'accomplir sans « délai[2]. » Ceux d'entre les Normands qui, après les feintes excuses de Guillaume, auraient osé opiner dans le même sens que leur duc, furent d'un avis tout contraire lorsque le Poitevin eut parlé, de crainte de paraître moins fidèles et moins dévoués que lui au chef commun. Ils décidèrent donc unanimement qu'avant de pousser plus loin la conquête, le duc Guillaume se ferait couronner roi d'Angleterre par le petit nombre de Saxons qu'il avait réussi à effrayer ou à corrompre.

Le jour de la cérémonie fut fixé à la fête de Noël, alors prochaine. L'archevêque de Canterbury, Stigand, qui avait prêté le serment de paix au vainqueur, dans son camp de Berkhamsted, fut invité à venir lui imposer les mains et à le couronner, suivant l'ancien usage, dans l'église du monastère de l'Ouest, en anglais West-mynster, près de Londres. Stigand refusa d'aller bénir un homme couvert du sang des hommes et envahisseur des droits d'autrui[3]. Mais Eldred, l'archevêque d'York, plus circonspect et mieux avisé, disent certains vieux historiens[4], comprenant qu'il fallait s'accommoder au temps

[1] Res adhuc turbidas esse, rebellare nonnullos. (Guill. Pictav., apud Script. rer normann., p. 203.)

[2] Ad disceptationem hujusmodi milites nunquam aut raro acciti sunt. Non est diu trahendum nostra deliberatione quod... (Guill. Pictav., Script. rer. normann., p. 205.)

[3] Ille viro... cruento et alieni juris invasori manus imponere nullatenus adquievit. (Guilielm. Neubrig., de Reb. anglic., p. 15, ed. Hearne.) — Chron. Johan. Bromton, apud hist. anglic. Script., t. II, col. 962, ed. Selden.

[4] Vir bonus et prudens. (Guilielm. Neubrig., de Reb. anglic., p. 15, ed. Hearne.) —

1066. et ne point aller contre l'ordre de Dieu, par qui s'élèvent les puissances[1], consentit à remplir ce ministère[2]. L'église de l'Ouest fut préparée et ornée comme aux anciens jours où, d'après le vote libre des meilleurs hommes de l'Angleterre[3], le roi de leur choix venait s'y présenter pour recevoir l'investiture du pouvoir qu'ils lui avaient déféré. Mais cette élection préalable, sans laquelle le titre de roi ne pouvait être qu'une vaine moquerie et une insulte amère du plus fort, n'eut point lieu pour le duc de Normandie. Il sortit de son camp, et marcha entre deux haies de soldats jusqu'au monastère, où l'attendaient quelques Saxons craintifs, ou affectant une contenance ferme et un air de liberté dans leur lâche et servile office. Au loin, toutes les avenues de l'église, les places, les rues du faubourg. étaient garnies de cavaliers en armes[4], qui devaient, selon d'anciens récits, contenir les rebelles, et veiller à la sûreté de ceux que leur ministère appellerait dans l'intérieur du temple[5]. Les comtes, les barons et les autres chefs de guerre, au nombre de deux cent soixante, y entrèrent avec leur duc.

Quand s'ouvrit la cérémonie, Geoffroy, évêque de Coutances, montant sur une estrade, demanda, en langue française, aux Normands, s'ils étaient tous d'avis que leur seigneur prît le titre de roi des Anglais, et en même temps l'archevêque d'York demanda aux Anglais, en langue saxonne, s'ils voulaient pour roi le duc de Normandie. Alors il s'éleva dans l'église des acclamations si bruyantes, qu'elles retentirent hors des portes jusqu'à l'oreille des cavaliers qui remplissaient les rues voisines. Ils prirent ce bruit confus pour un cri d'alarme, et, selon leurs ordres secrets, mirent aussitôt le feu aux maisons[6]. Plusieurs s'élancèrent vers l'église, et, à la vue de leurs

(Chron. Walteri Hemingford., lib. I, cap. II, apud rer. anglic. Script., t. II, p. 457, ed. Gale.

[1] Acutius intelligens cedendum esse tempori, et divinæ nequaquam resistendum ordinationi. (Guilielm. Neubrig., loc. supr. cit.) — Chron. Walteri Hemingford., loc. supr. cit.

[2] Spirantem adhuc minarum et cædis in populum. (Guilielm. Neubrig., de Reb. anglic., p. 15, ed. Hearne.)

[3] Tha betstan menn. (Chron. saxon., ed. Gibson, passim.)

[4] Circa monasterium in armis et equis præsidio dispositi. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 206.)

[5] Ne quid doli et seditionis oriretur. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. III, apud Script. rer. normann., p. 503.)

[6] Flammam ædibus imprudenter injecerunt. (Ibid.)

épées nues et des flammes de l'incendie, tous les assistants se dispersèrent, les Normands aussi bien que les Saxons[1]. Ceux-ci couraient au feu pour l'éteindre, et ceux-là pour faire du butin dans le trouble et dans le désordre[2]. La cérémonie fut suspendue par ce tumulte imprévu, et il ne resta pour l'achever en toute hâte que le duc, l'archevêque Eldred, et quelques prêtres des deux nations. Tout tremblants, ils reçurent de celui qu'ils appelaient roi et qui, selon un ancien récit, tremblait lui-même comme eux, le serment de traiter le peuple anglo-saxon aussi bien que le meilleur des rois que ce peuple avait jadis élu[3]. 1066.

Dès le jour même, la ville de Londres eut lieu d'apprendre ce que valait un tel serment dans la bouche d'un étranger vainqueur; on imposa aux citoyens un énorme tribut de guerre et l'on emprisonna leurs otages[4]. Guillaume lui-même, qui ne pouvait croire au fond que la bénédiction d'Eldred et les acclamations de quelques lâches eussent fait de lui un roi d'Angleterre dans le sens légal de ce mot, embarrassé pour motiver le style de ses manifestes, tantôt se qualifiait faussement de roi par succession héréditaire, et tantôt, avec toute franchise, de roi par le tranchant de l'épée[5]. Mais s'il hésitait dans ses formules, il n'hésitait pas dans ses actes, et se rangeait à sa vraie place par l'attitude d'hostilité et de défiance qu'il gardait vis-à-vis du peuple; il n'osa point encore s'établir dans Londres ni habiter le château crénelé qu'on lui avait construit à la hâte. Il sortit donc pour attendre dans la campagne voisine que ses ingénieurs eussent donné plus de solidité à ces ouvrages, et jeté les fondements de deux autres forteresses, pour réprimer, dit un auteur normand, l'esprit mobile d'une population trop nombreuse et trop fière[6].

Durant les jours que le nouveau roi passa à sept milles de Londres,

[1] Multitudo virorum ac mulierum.... celeriter basilicam egressa est. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. III, apud Script. rer. normann, p. 503.)

[2] Ut in tanta perturbatione sibi prædas diriperent. (Ibid.)

[3] Trepidantes... officium consecrationis super regem vehementer trementem, vix peregerunt. (Ibid.)

[4] Imposuit tributum hominibus valde sævum. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVI, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

[5] Ego Willelmus rex hereditario jure factus. (Hickesius, Thesaurus linguarum septentrionalium, t. II, p. 71.) — Regnum Anglorum ore gladii adeptus sum. (Ibid., p. 72.)

[6] Contra mobilitatem ingentis ac feri populi. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 208.)

1066. dans un lieu appelé Barking, les deux chefs saxons dont la fatale retraite avait causé la soumission de la grande ville, effrayés de la puissance nouvelle que la possession de Londres et le titre de roi donnaient à l'envahisseur, vinrent du nord lui prêter le serment que les chefs anglais avaient coutume de prêter à leurs anciens rois[1]. Toutefois la soumission d'Edwin et de Morkar n'entraîna point celle des provinces qu'ils avaient gouvernées, et l'armée normande ne se porta point en avant pour aller occuper ces provinces; elle resta concentrée autour de Londres et sur les côtes du sud et de l'est les plus voisines de la Gaule. Le soin de partager les richesses du territoire envahi l'occupait alors presque uniquement. Des commissaires parcouraient toute l'étendue du pays où l'armée avait laissé des garnisons; ils y faisaient un inventaire exact des propriétés de toute espèce, publiques et particulières; ils les inscrivaient et les enregistraient avec soin et en grand détail; car la nation normande, dans ces temps reculés, se montrait déjà, comme on l'a vue depuis, extrêmement prodigue d'écritures, d'actes et de procès-verbaux[2].

On s'enquérait des noms de tous les Anglais morts en combattant, ou qui avaient survécu à la défaite, ou que des retards involontaires avaient empêchés de se rendre sous les drapeaux. Tous les biens de ces trois classes d'hommes, terres, revenus, meubles, étaient saisies[3] : les enfants des premiers étaient déclarés déshérités à tout jamais; les seconds étaient également dépossédés sans retour; et eux-mêmes, disent les auteurs normands, sentaient bien qu'en leur laissant la vie, l'ennemi faisait assez pour eux[4]; enfin les hommes qui n'avaient point pris les armes furent aussi dépouillés de tout, pour avoir eu l'intention de les prendre : mais, par une grâce spéciale, on leur laissa l'espoir qu'après de longues années d'obéissance et de dévouement à la puissance étrangère, non pas eux, mais leurs fils pourraient peut-être obtenir des nouveaux maîtres quelque portion de l'héritage paternel[5]. Telle fut la loi de la conquête selon le

[1] Ibi veniunt ad obsequium ejus. (Guill. Pictav., apud Script. rer norman., p. [illegible])

[2] Cùm rex ipse regisque proceres loca nova perlustrarent, facta est inquisitio diligens. (Dialogus de saccario, in notis ad Matth. Paris, t. 1, ad initium.)

[3] Spes omnis terrarum et fundorum atque redituum... præclusa est. (Ibid.)

[4] Magnum namque reputabant frui vitæ beneficio sub inimicis. (Ibid.)

[5] Cum, tractu temporis, devotis obsequiis, gratiam dominorum possedissent, sine spe successionis, filii tantum (pro voluntate... dominorum) possidere cœperunt. (Ibid.)

témoignage non suspect d'un homme presque contemporain et issu 1066.
de la race des conquérants[1].

L'immense produit de cette spoliation universelle fut la solde des aventuriers de tous pays qui s'étaient enrôlés sous la bannière du duc de Normandie. Leur chef, le nouveau roi des Anglais, retint premièrement, pour sa propre part, tout le trésor des anciens rois, l'orfévrerie des églises et ce qu'on trouva de plus précieux et de plus rare dans les magasins des marchands[2]. Guillaume envoya une portion de ces richesses au pape Alexandre avec l'étendard de Harold, en échange de la bannière qui avait triomphé à Hastings[3]; et toutes les églises d'outre-mer où l'on avait chanté des psaumes et brûlé des cierges pour le succès de l'invasion reçurent, en récompense, des croix, des vases et des étoffes d'or[4]. Après la part du roi et du clergé, on fit celle des hommes de guerre, selon leur grade et les conditions de leur engagement. Ceux qui, au camp sur la Dive, avaient fait hommage pour des terres, alors à conquérir, reçurent celles des Anglais dépossédés[5]; les barons et les chevaliers eurent de vastes domaines, des châteaux, des bourgades, des villes entières; les simples vassaux eurent de moindres portions[6]. Quelques-uns prirent leur solde en argent; d'autres avaient stipulé d'avance qu'ils auraient une femme saxonne, et Guillaume, dit la Chronique normande, leur fit prendre, par mariage, de nobles dames, héritières de grands biens, dont les maris étaient morts dans la bataille. Un seul, parmi les chevaliers venus à la suite du conquérant, ne réclama ni terres, ni or, ni femme, et ne voulut rien accepter de la dépouille des vaincus. On le nommait Guilbert, fils de Richard : il dit qu'il avait accompagné son seigneur en Angleterre, parce que tel était son devoir; mais que le bien volé ne le tentait pas; qu'il retournerait

[1] *Ricardus Nigellus*, Richard Lenoir, ou Noirot, évêque d'Ély au XII[e] siècle.

[2] Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 206.

[3] Romanæ ecclesiæ sancti Petri pecuniam in auro atque argento ampliorem quam dictu credibile sit..... (Ibid.)

[4] Mille ecclesiis Franciæ. (Ibid.)

[5] Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 239.

[6] Dona chastels, dona citez,
Dona maneirs, dona comtez.
Dona terres as vavassors...
(Roman de Rou, t. II, p. 387.)

— Le mot *vassal* était alors synonyme d'homme de guerre. *Hardi et noble vassal*. *Vassaument*, pour bravement.

1066. en Normandie pour y jouir de son héritage, héritage modique, mais légitime, et que, content de son propre lot, il n'enlèverait rien à autrui[1].

1066 à 1067. Le nouveau roi employa les derniers mois de l'hiver qui termina l'année 1066 à faire une sorte de promenade militaire dans les provinces alors envahies. Il est difficile de déterminer exactement le nombre de ces provinces et l'étendue de pays que les troupes étrangères occupaient et parcouraient librement. Toutefois, en examinant avec soin les récits des contemporains, on trouve des preuves, tout au moins négatives, que les Normands ne s'étaient point avancés dans la direction du nord-est, au delà des rivières dont l'embouchure forme le golfe de Boston, et vers le sud-ouest, au delà des terres montagneuses qui bordent la province de Dorset. La ville d'Oxford, située presque à distance égale de ces deux points opposés, sur la ligne droite tirée de l'un à l'autre, ne s'était point encore rendue: mais peut-être cette frontière idéale avait-elle été dépassée, soit au nord soit au midi d'Oxford. Il est également difficile de le nier ou de l'affirmer, et de fixer à un instant précis la limite d'un envahissement toujours graduel.

Tout l'espace de terre occupé en réalité par les garnisons de Guillaume, et possédé par lui autrement que d'une manière nominale, en vertu de son titre de roi, fut en peu de temps hérissé de citadelles et de châteaux forts[2]; tous les indigènes y furent désarmés et contraints de jurer obéissance et fidélité au nouveau chef imposé par la lance et l'épée. Ils jurèrent; mais au fond de leur cœur, ils ne croyaient pas que l'étranger fût légalement roi de l'Angleterre; et, à leurs yeux, le véritable roi, c'était encore le jeune Edgar, tout déchu et tout captif qu'il était. Les moines du couvent de Peterborough, dans la province de Northampton, en donnèrent une preuve remarquable. Ayant perdu leur abbé Leofrik, à son retour de la bataille de Hastings, ils choisirent pour lui succéder leur prieur, nommé Brand; et, comme c'était leur coutume de faire approuver par le chef du pays l'élection des dignitaires de leur couvent, ils envoyèrent

[1] De rapina quicquam possidere noluit. Suis contentus, aliena respuit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VI, apud Script. rer normann., p. 606.)

[2] Ædificaverunt castella passim per hanc regionem. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVI, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem)

Brand vers Edgar. Selon la chronique du monastère, ils firent cette démarche, parce que tous les habitants de la contrée pensaient qu'Edgar redeviendrait roi [1]. Le bruit en parvint bientôt aux oreilles de Guillaume, et sa colère fut au comble. « Depuis ce jour, poursuit « le narrateur contemporain, tous les maux et toutes les douleurs « ont fondu sur notre maison; que Dieu daigne avoir pitié d'elle [2]! » 1066 à 1067.

Cette prière d'un moine pouvait être alors celle de tout habitant des provinces conquises; car chacun y avait largement sa portion de douleurs et de misères : pour les hommes, c'était l'indigence et la servitude; pour les femmes, c'étaient les affronts et les violences, plus cruelles que tout le reste. Celles qui ne furent pas prises par *mariage* le furent par *amours*, comme on disait dans le langage des vainqueurs, et devinrent le jouet des soldats étrangers, dont le dernier et le plus vil était seigneur et maître dans la maison du vaincu. « D'ignobles valets d'armée, de sales vauriens, disent les vieux « annalistes, disposaient, à leur fantaisie, des plus nobles filles, et « ne leur laissaient qu'à pleurer et à souhaiter la mort [3]. Ces misé- « rables effrénés s'émerveillaient d'eux-mêmes, ils devenaient fous « d'orgueil et de surprise, de se voir si puissants, d'avoir des servi- « teurs plus riches que n'avaient jamais été leurs pères [4]. Tout ce « qu'ils voulaient, ils se le croyaient permis; ils versaient le sang au « hasard, arrachaient le morceau de pain de la bouche des malheu- « reux, et prenaient tout, l'argent, les biens, la terre... [5]. »

Tel fut le sort qui s'étendit sur les hommes de race anglaise, à mesure que la bannière aux trois lions avança sur leurs campagnes et fut arborée dans leurs villes. Mais cette destinée, partout également dure, prit des apparences diverses, selon la diversité des lieux. Les villes ne furent point frappées comme les campagnes; telle ville ou telle campagne le fut différemment de telle autre : autour d'un

[1] Hujus enim terræ incolæ arbitrabantur eum regem fore. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 173.)

[2] God hit gemiltse! (Ibid.)

[3] Nobiles puellæ despicabilium ludibrio armigerorum patebant, et ab immundis nebulonibus oppressæ, dedecus suum deplorabant. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 523.)

[4] Ut multos in Anglia ditiores et potentiores haberent clientes quam eorum in Neustria fuerant parentes... et quasi vecordes e superbia efficiebantur unde sibi tanta potestas emanasset, et putabant quod quicquid vellent sibi liceret. (Ibid., p. 522 et 253.)

[5] A buccis miserorum cibos abstrahentes. (Willelm. Malmesb.)

1066 à 1067. fonds commun de misères, si l'on peut s'exprimer ainsi, il y eut des formes variées et cette multiplicité d'accidents qu'offrent toujours les choses humaines.

La ville de Douvres, à demi consumée par l'incendie, devint le partage d'Eudes, évêque de Bayeux, qui ne put, disent les vieux actes, en calculer au juste la valeur, parce qu'elle était trop dévastée[1]. Il en distribua les maisons à ses guerriers et à ses gens; Raoul de Courbespine en reçut trois avec le champ d'une femme pauvre[2]; Guillaume, fils de Geoffroy, eut aussi trois maisons dont l'une était l'ancien hôtel de la Ghilde ou corporation municipale[3]. Près de Colchester, dans la province d'Essex, Geoffroy de Mandeville occupa seul quarante manoirs ou habitations entourées de terres en culture: quatorze propriétaires saxons furent dépossédés par Engelry, et trente par un certain Guillaume. Un riche Anglais se remit, pour sa sûreté, au pouvoir du Normand Gaultier, qui en fit son tributaire[4]: un autre Anglais devint serf de corps sur la glèbe de son propre champ[5]. Le domaine de Stutton, dans la province de Bedford, celui de Burton et la ville de Strafford, furent le partage de Guy de Riencourt. Il posséda toutes ces terres durant sa vie. Mais Richard, son fils et son héritier, en perdit la meilleure partie en jouant aux dés contre le roi Henri, second successeur du conquérant.

Dans la province de Suffolk, un chef normand s'appropria les terres d'une Saxonne nommée Edive la belle[6]. La cité de Norwich fut réservée tout entière pour le domaine privé du conquérant: elle avait payé aux rois saxons trente livres et vingt sous d'impôt; mais Guillaume exigea par an soixante-dix livres, un cheval de prix, cent sous au profit de la reine sa femme, et en outre vingt livres pour le salaire de l'officier qui y commandait en son nom[7]. Une forte cita-

[1] Pretium ejus non potuit computari quantum valebat. (Extracta ex Domesday-book, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 759, ed. Gale.)

[2] Domesday-book, vol. I, fol. 9, verso.

[3] Willelmus Gaufridus III, in quidus erat Gihalla burgensium. (Extracta ex Domesday-book, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 759, ed. Gale.)

[4] Summisit se in manu Walterii pro defensione sui. (Domesday-book, vol. I, fol. 36, recto.)

[5] Quidam liber homo... qui modo effectus est unus de villanis. (Domesday-book, vol. II, p. 1.)

[6] Edeva faira. (Ibid., vol. II, p. 285.)

[7] Modo LXX. lib. in pensum regis, et C. solidos ad numerum de Gersuma regine, et unum asturconem, et XX libras blancas comiti. (Ibid., vol. II, p. 117.)



delle fut bâtie au sein de cette ville habitée par des hommes d'origine danoise, parce que les vainqueurs craignaient qu'elle n'appelât et ne reçût du secours des Danois qui croisaient souvent près de la côte[1]. Dans la ville de Dorchester, au lieu de cent soixante-douze maisons qu'on y avait vues du temps du roi Edward, on n'en comptait plus que quatre-vingt-huit; le reste était un monceau de ruines : à Warham, sur cent treize maisons, soixante-deux avaient été détruites[2] : à Bridport, vingt maisons disparurent de même, et la misère des habitants fut telle, que plus de vingt années après, pas une seule n'avait été rebâtie[3]. L'île de Wight, près de la côte du sud, fut envahie par Guillaume, fils d'Osbern, sénéchal du roi normand, et devint une portion de ses vastes domaines en Angleterre; il la transmit à son fils, puis à son petit-neveu Baudoin, appelé en Normandie Baudoin de Reviers, et qu'en Angleterre on surnomma Baudoin de l'île[4]. 1066 à 1067.

Près de Winchester, dans la province de Hants, se trouvait le monastère de Hida, dont l'abbé, accompagné de douze moines et de vingt hommes d'armes, était allé à la bataille de Hastings et n'en était point revenu[5]. La vengeance que le conquérant exerça contre ce monastère fut mêlée d'une sorte de plaisanterie; il prit sur les domaines du couvent douze fois la portion de terre suffisante pour solder et entretenir un homme d'armes, ou, selon le langage du temps, douze fiefs de chevaliers, avec une portion de capitaine, ou un fief de baron, comme rançon du crime des treize hommes qui avaient combattu contre lui[6]. Un autre fait qu'on peut citer parmi les *joyeusetés* de la conquête, c'est qu'une jongleresse, appelée Adeline, figure sur le rôle de partage dressé pour la même province, comme ayant reçu fief et salaire de Roger, l'un des comtes normands[7].

Dans la province de Hertford, un Anglais avait racheté sa terre par le paiement de neuf onces d'or; et cependant, pour échapper à

[1] Danos in auxilium citius recipere potest. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 208.

[2] Extracta ex D. B., apud rer. anglic. Script., t. III, p. 764, ed. Gale. — [3] Ibid.

[4] Conquisivit insulam Vectam. (Monast. anglic., Dugdale, t. II, p. 905.)

[5] Voyez livre III, p. 196.

[6] Pro abbate baroniam unam, et pro singulis monachis qui cum abbate in bellum processerunt, singula feoda militum arripuit. (Monast. anglic., Dudgale, t. I, p. 210.)

[7] Et Adelina joculatrix unam virgatam quam Rog. comes dedit ei. (Domesday-book, vol. I, fol. 38, verso.)

1066 à 1067. une dépossession violente, il fut obligé de se rendre tributaire d'un soldat appelé Vigot[1]. Trois guerriers saxons, Thurnoth, Waltheof et Thurman, associés en fraternité d'armes, possédaient auprès de Saint-Alban un manoir qu'ils avaient reçu du chef de l'abbaye à condition de la défendre par l'épée, s'il en était besoin[2]. Ils remplirent fidèlement cet office contre les envahisseurs normands; mais, vaincus par le nombre et contraints de fuir, ils abandonnèrent leur domaine. Le sort fit tomber ce domaine dans la part de conquête d'un noble baron, appelé Roger de Toëny, qui eut bientôt à défendre ses propriétés nouvelles contre les trois Saxons dépossédés. Ceux-ci, réfugiés dans les forêts voisines, y rassemblèrent une petite troupe de gens dépossédés comme eux, et attaquant à l'improviste les Normands établis sur leurs terres, ils en tuèrent plusieurs, mais ne réussirent point à les chasser[3].

Ces faits, pris au hasard entre des milliers d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer, suffisent pour que le lecteur se figure les scènes tristes, mais variées, qu'offraient en même temps plusieurs provinces anglaises du sud et de l'est, tandis que le roi normand s'installait dans la Tour de Londres. Cette forteresse, construite à l'un des angles du mur de la ville, vers l'orient, près de la Tamise, reçut alors le nom de Tour Palatine, nom formé d'un vieux titre romain que Guillaume portait en Normandie, conjointement avec ceux de duc ou de comte. Deux autres forteresses, bâties à l'occident, et confiées à la garde des Normands Baynard et Gilbert de Montfichet, prirent chacune le nom de leurs gardiens[4]. La bannière aux trois lions fut arborée sur le donjon de Guillaume, et sur les deux autres flottèrent celles de Baynard et de Montfichet. Mais ces capitaines avaient tous deux juré d'en faire descendre leurs drapeaux, et d'y élever celui du roi, leur seigneur, à son premier commandement, à son commandement proféré avec colère ou sans colère,

[1] Terram suam emit a W. rege novem uncias auri. (Domesday-book, vol. I, fol. 137, verso.)

[2] Et si communis *guerra* oriretur in regno, omnem diligentiam et totum posse fideliter adhiberent, ad ecclesiæ Sancti Albani tuitionem. (Matth. Paris., Vitæ abbatum S. Albani, t. I, p. 46.)

[3] Et nemora adeuntes, indomabiles facti et Normanni qui in suas terras se ingesserant, insidias præparantes et domus eorum combusserunt et multos de illis peremerunt. (Matth. Paris. Vitæ abbatum S. Albani, t. I, p. 46.)

[4] Castellum Beynardi, Baynard castle. (Maitland's History of London, p. 41.)

soutenu par grande ou petite force, pour cause de délit ou sans 1066
délit, comme disent les actes du siècle. Avant de faire, au bruit à
des trompettes, leur première entrée dans leurs tours, avant de les 1067.
garnir de leurs hommes de service, ils avaient mis leurs mains entre les mains du roi normand, et s'étaient reconnus eux-mêmes pour ses hommes de service et de foi. Ils avaient promis, en un mot, de subir, comme un arrêt juste et légal, leur sentence de dépossession, si jamais ils se rangeaient volontairement contre leur sire, et séparaient leur bannière de la sienne.

Ce qu'ils jurèrent au chef de la conquête, d'autres le leur jurèrent aussi, et d'autres encore firent à ces derniers le même serment de foi et d'hommage. Ainsi la troupe des conquérants, quoique éparse et disséminée sur le territoire des vaincus, resta unie par une grande chaîne de devoirs, et garda la même ordonnance que sur ses vaisseaux de transport ou derrière ses redoutes de Hastings. Le subalterne devait foi et service à son supérieur militaire, ou à celui dont il avait reçu un fief, soit des terres, soit de l'argent. Sous cette condition, les mieux partagés dans les divers pillages, dans les différents gains de l'invasion, donnèrent une part de leur superflu à ceux qui avaient eu moins de bonheur; les chevaliers reçurent des barons, et les simples hommes d'armes de leurs capitaines; à leur tour les hommes d'armes donnèrent aux écuyers, les écuyers aux sergents, les sergents aux archers et aux valets. En général, les riches donnèrent aux pauvres; mais les pauvres devinrent bientôt riches, par les profits de la conquête : et ainsi, parmi ces classes de combattants, que le langage du siècle distinguait[1], il y eut de grandes fluctuations, parce que les chances de la guerre portaient rapidement les hommes des derniers rangs vers les premiers.

Tel qui avait passé la mer avec la casaque matelassée et l'arc de bois noirci du piéton, parut sur un cheval de bataille, et ceint du baudrier militaire, aux yeux des nouvelles recrues qui passèrent la mer après lui. Tel était venu pauvre chevalier, qui bientôt leva bannière, comme on s'exprimait alors, et conduisit une compagnie dont le cri de ralliement était son nom. Les bouviers de Normandie et les tisserands de Flandre, avec un peu de courage et de bonheur, deve-

[1] Conte, baron, et chevalier; conte, baron et vavassor. (Anciennes poésies normandes.)

1066 à 1067. naient promptement, en Angleterre, de hauts hommes, d'illustres barons; et leurs noms, vils ou obscurs sur l'une des rives du détroit, étaient nobles et glorieux sur l'autre.

« Voulez-vous savoir, dit un vieux rôle en langue française, quels « sont les noms des grands venus d'outre-mer avec le conquérant « Guillaume *à la grande vigueur*[1]? Voici leurs surnoms comme on « les trouve écrits, mais sans leurs noms de baptême qui souvent « manquent ou sont changés; c'est Mandeville et Dandeville, Om- « freville et Domfreville, Bouteville et Estouteville, Mohun et Bohun, « Biset et Basset, Malin et Malvoisin.... » Tous les noms qui suivent sont pareillement rangés de façon à soulager la mémoire par la rime et l'allitération. Plusieurs listes du même genre et disposées avec le même art se sont conservées jusqu'à nos jours; on les trouvait jadis inscrites sur de grandes pages de vélin dans les archives des églises, et décorées du titre de *livres des conquéreurs*[2]. Dans l'une de ces listes, les noms sont disposés par groupes de trois : Bastard, Brassard, Baynard; Bigot, Bagot, Talbot; Toret, Trivet, Bouet; Lucy, Lacy, Percy..... Un autre catalogue des conquérants de l'Angleterre, longtemps gardé dans le trésor du monastère de la Bataille, contenait des noms d'une physionomie singulièrement basse et bizarre, comme Bonvilain et Boutevilain, Trousselot et Trousse-bout, l'Engayne et Longue-Épée, Œil-de-bœuf et Front-de-bœuf[3]... Enfin plusieurs actes authentiques désignent comme chevaliers normands en Angleterre, un Guillaume le charretier, un Hugues le tailleur, un Guillaume le tambour[4]; et parmi les surnoms de cette chevalerie rassemblée de tous les coins de la Gaule, figurent un grand nombre de simples noms de villes et de pays : Saint-Quentin, Saint-Maur, Saint-Denis, Saint-Malo, Tournai, Verdun, Fismes, Châlons[5], Chaunes, Étampes. Rochefort, La Rochelle, Cahors[6], Champagne, Gascogne... Tels

[1] Les nons de grauntz del à la mer
Qe vindreut od le conquérour,
William Bastard de graunt vigoure.
(Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 963, ed. Selden.)

[2] Tous les grauntz sieignors apres nomez si come il est escript en le liver des conquérors. (Johan. Lelandi Collectanea, vol. I, p. 202.)

[3] Script. rer. normann., p. 1023 et seq.

[4] Monast. anglic., Dugdale, passim.

[5] Devenu par corruption *Chaloner*.

[6] Devenus par corruption *Rochford*, *Rokely*, *Chaworth*, etc. D'autres noms vérita-

furent ceux qui apportèrent en Angleterre le titre de noble et de gentilhomme [1], et l'y implantèrent à main armée pour eux et pour leurs descendants. 1066 à 1067.

Les valets de l'homme d'armes normand, son écuyer, son porte-lance, furent gentilshommes sur le sol anglais; ils devinrent tout à coup nobles à côté du Saxon autrefois riche et noble lui-même, maintenant courbé sous l'épée de l'étranger, expulsé de la maison de ses aïeux, n'ayant pas où reposer sa tête [2]. Cette noblesse naturelle et générale de tous les vainqueurs croissait en raison de l'autorité ou de l'importance personnelle de chacun d'eux. Après la noblesse du roi normand, venait celle du gouverneur de province, qui prenait le titre de *comte;* après la noblesse du comte venait celle de son lieutenant, appelé *vice-comte* ou *vicomte;* et ensuite celle des gens de guerre, suivant leurs grades, *barons*, *chevaliers*, *écuyers* ou *sergents*, nobles inégalement, mais tous nobles par le droit de leur victoire commune et de leur naissance étrangère.

Avant de marcher à la conquête des provinces du nord et de l'ouest, Guillaume, toujours prévoyant, voulut déposer en lieu sûr le butin qu'il avait enlevé dans les provinces déjà conquises, et trouva que ses nouvelles richesses ne seraient nulle part mieux en sûreté que dans son propre pays. Près de mettre à la voile pour retourner en Normandie, il confia la lieutenance de son pouvoir royal à son frère Eudes, et à Guillaume, fils d'Osbern. A ces deux vice-rois furent adjoints d'autres seigneurs de marque, comme aides et comme conseillers: Hugues de Grantmesnil, Hugues de Montfort, Gaultier Giffard et Guillaume de Garenne [3]. Ce fut à Pevensey que se rendit le nouveau roi, afin de s'embarquer au lieu même où il était venu aborder six mois auparavant; plusieurs vaisseaux l'y attendaient, pavoisés en signe de joie et de triomphe [4]. Un grand nombre d'Anglais s'y étaient rendus par son ordre, pour passer le détroit avec lui. On remarquait parmi eux le roi Edgar, l'archevêque Stigand, Frithrik, 1067.

blement français ont été défigurés de diverses manières, comme de la Haye, *Hay;* de la Souche, *Zouche;* du Saut-de-Chevreau, *Sacheverell*, etc.

[1] Ces deux mots, maintenant anglais, sont de pure extraction normande, et n'ont aucun équivalent dans l'ancienne langue anglo-saxonne.

[2] Non habentes ubi reclinarent caput. (Johan. de Fordun Scotichronicon, lib. IV, p. 404, ed. Hearne.)

[3] Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 209.

[4] More veterum, albis velis adornatæ. (Ibid.)

1067. abbé de Saint-Alban, les deux frères Edwin et Morkar, et Waltheof, fils de Siward, qui n'avait pu combattre à la journée de Hastings. Ces hommes, et plusieurs autres que le vainqueur emmenait aussi, devaient lui servir d'otages et de garants du repos des Anglais, et il espérait d'ailleurs que, privée, par leur absence, de ses chefs les plus puissants et les plus populaires, cette nation serait moins remuante et moins hardie à se soulever [1].

Dans le port où pour la première fois il avait mis le pied en Angleterre, le conquérant distribua des présents de toute espèce à ceux de ses gens d'armes qui repassaient la mer, afin, dit un auteur normand, que nul à son retour, ne pût dire qu'il n'avait pas gagné à la conquête [2]. Guillaume, si l'on en croit le même auteur son chapelain et son biographe, apporta en Normandie plus d'or et plus d'argent qu'il n'y en avait dans toute la Gaule [3]. Toute la population des villes et des campagnes, depuis la mer jusqu'à Rouen, accourut sur son passage, et le salua par des cris d'enthousiasme. Les monastères et le clergé séculier rivalisèrent d'efforts et de zèle pour fêter le vainqueur des Anglais, et ni moines ni prêtres ne restèrent sans récompense [4]. Guillaume leur donna de l'or en monnaie, en vases et en lingots, et des étoffes richement brodées qu'ils étalèrent dans les églises, où elles faisaient l'admiration des voyageurs [5]. Il paraît que la broderie d'or et d'argent était un art où excellaient les femmes anglaises; la navigation de ce pays, déjà fort étendue, y portait aussi beaucoup d'objets précieux inconnus dans le nord de la Gaule [6]. Un parent du roi de France, nommé Raoul, vint, avec une suite nombreuse, à la cour tenue par le roi Guillaume durant la solennité pascale. Les Français, non moins que les Normands, considéraient avec une curiosité mêlée de surprise la vaisselle ciselée, d'or et d'argent, et les coupes à boire des Saxons, faites de grandes cornes de buffle déco-

[1] Gens vero tota minus ad rebellionem valeret spoliata principibus. Denique eos potissimum veluti obsides in potestate sua... tenendos existimabat quorum auctoritas vel salus propinquis et compatriotis maximi esset. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 209.)

[2] Ut opimum fructum victoriæ secum omnes percepisse gauderent. (Ibid.)

[3] Quantum ex ditione trium Galliarum vix colligeretur. (Ibid., p. 210.)

[4] Quam pietatem ipse confestim lucro multiplici recompensavit. (Ibid, p. 211.)

[5] Voluptuosum est ea perspectare hospitibus maximis (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 211.)

[6] Anglicæ nationis fœminæ multum acu et auri textura, egregie veri in omni valent artificio. Inferunt et negociatores qui loginquas regiones navibus adeunt. (Ibid.)

rées de métal aux deux extrémités[1]. Ils s'émerveillaient de la beauté et de la longue chevelure des jeunes Anglais, otages ou captifs du roi normand[2]. « Ils remarquèrent, dit le narrateur contemporain, ces « choses et beaucoup d'autres également nouvelles pour eux, afin de « les raconter dans leurs pays[3]. » 1067.

Pendant que cet appareil de fête était déployé sur l'une des rives du détroit, sur l'autre l'insolence des vainqueurs se faisait sentir à la nation subjuguée. Les chefs qui gouvernaient les provinces conquises accablaient à l'envi les indigènes, soit gens de haut rang, soit gens du peuple, d'exactions, de tyrannies et d'outrages. L'évêque Eudes et le fils d'Osbern, orgueilleux de leur nouvelle puissance, méprisaient les plaintes des opprimés, et leur refusaient toute justice[4]; si leurs hommes d'armes pillaient les maisons ou ravissaient les femmes des Anglais, ils les approuvaient, et punissaient le malheureux atteint par ces injures, qui osait en gémir tout haut[5]. L'excès de la souffrance poussa les habitants de la côte de l'est à tenter de s'affranchir des Normands, à l'aide d'un secours étranger. Eustache, comte de Boulogne, le même qui, sous le règne d'Edward, avait occasionné tant de tumulte en Angleterre[6], était alors en discorde et en inimitié avec le roi Guillaume, qui retenait son fils prisonnier. Eustache était renommé pour son habileté militaire, et d'ailleurs son ancienne parenté avec le roi Edward le faisait presque regarder alors comme un allié naturel par la nation anglo-saxonne.

Les habitants du pays de Kent envoyèrent donc un message à Eustache, et lui promirent de l'aider à prendre Douvres, s'il voulait faire une descente et les secourir contre les Normands. Le comte de Boulogne y consentit, et aborda près de Douvres à la faveur d'une nuit obscure. Tous les Saxons de la contrée se levèrent en armes : Eudes de Bayeux et Hugues de Montfort, les deux commandants de la ville,

[1] Curiose hi cum Normannis cernebant... vasa argentea sive aurea... aut cornibus buballnis. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normaun, p. 211.)

[2] Crinigeros alumnos plagæ aquilonalis... nec enim puellari venustati cedebant. (Ibid.) — [3] Ibid.

[4] Nimia cervicositate tumebant et clamores Anglorum... despiciebant. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 507.)

[5] Armigeros suos immodicas prædas et incestos raptus facientes vi tuebantur. (Ibid., p. 508.)

[6] Cum Eustachio pridem... inimicissimo. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 212.) — Voyez liv. III, p. 142 et 143.

1067. s'étaient rendus au delà de la Tamise avec une partie de leurs soldats. Si le siége eût pu durer seulement deux jours, les habitants des provinces voisines seraient venus en grand nombre se réunir aux assiégeants[1]; mais Eustache et ses hommes essayèrent mal à propos d'enlever le château de Douvres à l'improviste; ils éprouvèrent une résistance inespérée de la part des Normands, et se découragèrent après ce seul effort. Un faux bruit de l'approche d'Eudes, qui revenait, disait-on, avec le gros de ses troupes, les frappa d'une terreur panique. Eustache de Boulogne fit sonner la retraite; ses hommes d'armes se précipitèrent en désordre vers leurs vaisseaux, et la garnison normande, les voyant dispersés, sortit de la ville pour les poursuivre. Plusieurs tombèrent, en fuyant, du haut des rochers escarpés sur lesquels la ville de Douvres est assise. Le comte ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval, et les insurgés saxons regagnèrent leurs maisons par des chemins détournés[2]. Telle fut l'issue de la première tentative faite en Angleterre pour renverser la domination normande; Eustache se réconcilia peu de temps après avec le duc de Normandie; et, oubliant ses alliés d'un jour, brigua les richesses et les honneurs que leur ennemi avait à donner[3].

Dans la province de Hereford, au delà de la grande chaîne de montagnes qui avait autrefois protégé l'indépendance des Bretons, et qui pouvait servir encore de rempart à celle des Anglais, habitait, avant l'invasion, sur des terres qu'il avait reçues de la munificence du roi Edward, un Normand appelé Richard, fils de Scrob. C'était un de ces hommes que les Saxons avaient exceptés de la sentence d'exil rendue en l'année 1052 contre tous les Normands vivant en Angleterre. Pour prix de ce bienfait, le fils de Scrob, au débarquement de Guillaume, devint chef d'intrigues pour la conquête, établit des intelligences avec les envahisseurs, et se mit à la tête de quelques corps de soldats originaires de la Gaule, et demeurés, depuis le règne d'Edward, dans les châteaux voisins de Hereford. Il se cantonna avec eux dans ces châteaux, et faisant des sorties fréquentes,

[1] Auctior hostium numerus ex ulterioribus accederet, si biduana obsidio fieret. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 508.)

[2] Angli per diverticula plura evaserunt. (Ibid.) — Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 211.

[3] Ibid. — Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, p. 508.

il entreprit de forcer les villes et les bourgades voisines à se soumettre au conquérant. Mais la population de l'ouest résista avec énergie, et, sous la conduite du jeune Edrik, fils d'Alfrik, elle se leva pour repousser les attaques du fils de Scrob et de ses hommes d'armes[1]. 1067.

Le jeune chef saxon eut l'art d'intéresser à sa cause plusieurs chefs des tribus galloises, jusque-là ennemies mortelles des habitants de l'Angleterre[2]. Ainsi la terreur des Normands réconciliait, pour la première fois, les Cambriens et les Teutons de la Bretagne, et faisait ce que n'avait pu faire, en d'autres temps, l'invasion des païens du Nord. Soutenu par les habitants du pays de Galles, Edrik prit avec succès l'offensive contre Richard, fils de Scrob, et ses soldats, auxquels les chroniques du temps donnent le nom de châtelains de Hereford[3]. Trois mois après le départ du roi Guillaume pour la Normandie, il les chassa du territoire qu'ils occupaient, pilla leurs cantonnements, et délivra tout le pays voisin de la rivière de Lugg[4]. Au sud de cette contrée, sur les côtes qui bordent le long golfe où se jette la Saverne, et au nord, sur les terres voisines des montagnes, il n'y avait encore, dans ce temps, ni postes militaires établis par les Normands, ni châteaux forts bâtis ou possédés par eux. La conquête, si l'on peut s'exprimer ainsi, n'y était point encore parvenue; ses lois n'y régnaient point, son roi n'y était nullement reconnu, non plus que dans toute la partie septentrionale de l'Angleterre, depuis le golfe de Boston jusqu'à la Tweed.

Au centre, les coureurs ennemis tenaient librement la campagne; mais beaucoup de villes fermées ne s'étaient point rendues; et même, dans le pays où l'invasion paraissait accomplie, les conquérants n'étaient pas sans alarmes; car des messagers partis des contrées où l'indépendance régnait encore, allaient secrètement de ville en ville rallier les amis du pays, et relever les courages abattus

[1] Monast. anglic., Dugdale, t. II, p. 221.

[2] Accitis sibi in auxilium regibus Wallanorum. (Florent. Wigorn. Chron., p. 635.) — Eadricus juvenis et Britones facti sunt rebelles. Chron. Saxon. Fragm. sub anno MLXVII, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

[3] Herefordenses castellani. (Florent. Wigorn. Chron., p. 635.) — Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVII, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.

[4] Ad pontem amnis Lugge. (Florent. Wigorn. Chron., p. 635.)

1067. par la rapidité de la défaite [1]. Sous les yeux de l'autorité étrangère, disparaissait chaque jour quelqu'un des hommes le plus en crédit parmi le peuple; ceux qui, dans la première terreur, s'étaient rendus au camp de Guillaume, et lui avaient prêté le serment de paix et de soumission, étaient invités, par des adresses patriotiques, à rompre leur pacte avec l'étranger, et à suivre le parti des gens de bien et des braves [2].

La nouvelle de cette agitation et de ces manœuvres, parvenue à Guillaume dans sa province de Gaule, le força de précipiter son retour en Angleterre. Il s'embarqua au port de Dieppe, au mois de décembre, par une nuit froide, et, à son arrivée, il mit dans les places fortes de la province de Sussex de nouveaux gouverneurs, choisis en Normandie parmi les hommes auxquels il se fiait le plus. Il trouva dans Londres une fermentation sourde qui semblait présager quelque mouvement prochain; craignant que ses trois châteaux forts, avec leurs tourelles garnies de machines, ne fussent pas capables de le protéger contre une insurrection populaire, il résolut d'en prévenir ou d'en éloigner le moment, et déploya sa ruse, cette ruse de renard que les vieux historiens lui attribuent [3], pour assoupir l'esprit patriotique qu'il désespérait de briser. Il célébra, en grande pompe, à Londres les fêtes de Noël, et, rassemblant autour de lui plusieurs des chefs et des évêques saxons, il les accabla de fausses caresses; il se montrait plein d'affabilité, et donnait à tout venant le baiser de bienvenue [4] : si l'on demandait, il accordait; si l'on conseillait, il écoutait; tous furent dupes de ses artifices [5].

Après avoir ainsi gagné une partie des gens en crédit, le roi Guillaume se tourna vers le peuple; une proclamation, écrite en langue saxonne, et adressée aux habitants de Londres, fut publiée en son nom, et lue à haute voix dans les églises et sur les places de la ville. « Apprenez tous, y disait-il, quelle est ma volonté. Je veux que, tous

[1] Regionatim de pravis conspirationibus tractant. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 212.)

[2] Ut, extraneos deserens, optimorum hominum suæ nationis et consanguinitatis voluntatem sequeretur. (Ibid.) — Ut libertatem a proavis traditam defenderet. (Ibid.)

[3] Calliditate regis vulpina. (Matth. Paris. Vitæ abbatum S. Albani, t. I, p. 47.)

[4] Dulciter ad oscula invitabat. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 509.)

[5] Benigne si quid orabant, concedebat; prompte si nuntiabant aut suggerebant, auscultabat : desertores hujusmodi arte .... reducuntur. (Ibid.)

« tant que vous êtes, vous jouissiez de vos lois nationales, comme « dans les jours du roi Edward; que chaque fils hérite de son père, « après les jours de son père; et que nul de mes hommes ne vous « fasse aucun tort[1]. » A cette promesse, quelque peu sincère qu'elle fût, l'effervescence se calma dans Londres; le soulagement présent rendit les esprits moins disposés à courir les chances périlleuses d'une grande opposition au pouvoir. Exemptés pour un moment des trois fléaux que la conquête avait apportés en Angleterre, les violences, les lois étrangères et l'expropriation, les habitants de la grande cité saxonne abandonnèrent la cause de ceux qui souffraient, et, calculant le gain et la perte, résolurent de se tenir en repos. On ne sait combien de temps ils jouirent des concessions du vainqueur; mais ils le laissèrent alors s'éloigner impunément de Londres, avec l'élite de ses soldats, pour aller subjuguer les provinces encore libres. 1067.

Le roi normand se dirigea d'abord vers le sud-ouest, et, traversant 1068. les hauteurs qui séparent les provinces de Dorset et de Devon, il marcha contre Exeter[2]. C'est dans cette ville qu'après la bataille de Hastings s'était réfugiée la mère de Harold; elle y avait rassemblé les débris de ses richesses, qu'elle consacrait à la cause du pays pour lequel son fils était mort. Les citoyens d'Exeter étaient nombreux et pleins de zèle patriotique : l'histoire contemporaine rend d'eux ce témoignage que, jeunes ou vieux, ils haïssaient à la mort les envahisseurs d'outre-mer[3]. Ils fortifiaient leurs tours et leurs murailles, faisaient venir des hommes d'armes de toutes les provinces voisines, et enrôlaient, à prix d'argent, les navigateurs étrangers qui se trouvaient dans leur port. Ils envoyaient aussi des messages aux habitants des autres villes pour les inviter à se confédérer avec eux[4], se préparant de toutes leurs forces contre le roi de race étrangère, avec lequel jusqu'à ce moment, disent les chroniques, ils n'avaient rien eu à démêler[5].

[1] And ic wylle thæt ælc clyd beo his fæther yr fnume æfter his fæther dæge. (Maitland's History of London, p. 28.)

[2] Et tunc profectus est ad Devonasciram. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVII, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.

[3] Infestissimi mortalibus gallici generis. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 510.)

[4] Alias quoque civitates ad conspirandum... instigabant. (Ibid.

[5] Contra regem alienigenam..., cum quo antea de nullo negotio egerant. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 510.)

1068. L'approche des troupes d'invasion fut annoncée de loin aux habitants d'Exeter par la nouvelle de leurs ravages; car tous les lieux par où elles passèrent furent entièrement dévastés[1]. Les Normands s'arrêtèrent à la distance de quatre milles, et c'est de là que Guillaume envoya aux citoyens l'ordre de se soumettre, et de lui prêter le serment de fidélité. « Nous ne jurerons point fidélité, répondirent « ils, à celui qui se prétend roi, et ne le recevrons point dans nos « murs; mais, s'il veut recevoir, comme tribut, l'impôt que nous « donnions à nos rois, nous consentirons à le lui payer[2]. — Je veux « des sujets, répliqua Guillaume, et n'ai point pour habitude de les « prendre à de telles conditions[3]. » Les troupes normandes approchèrent, ayant pour avant-garde un bataillon d'hommes de race anglaise, qui s'étaient réunis aux étrangers, par force, ou par misère, ou par envie de s'enrichir en pillant leurs compatriotes[4]. L'on ne sait par suite de quelle intrigue les chefs et les magistrats d'Exeter vinrent, avant le premier assaut, trouver le roi, lui livrer des otages et lui demander la paix. Mais, à leur retour, les citoyens, loin de remplir l'engagement qui venait d'être conclu, tinrent les portes de la ville fermées, et se préparèrent de nouveau à combattre[5].

Guillaume investit la ville d'Exeter, et faisant avancer à la vue des remparts l'un des otages qu'il avait reçus, il lui fit crever les yeux[6]. Le siége dura dix-huit jours; une grande partie de l'armée normande y périt: de nouveaux renforts survinrent au conquérant, et ses mineurs sapèrent les murs; mais l'opiniâtreté des citoyens se montrait invincible. Ils eussent peut-être lassé Guillaume, si les hommes qui les commandaient n'avaient été lâches une seconde fois. Quelques historiens racontent que les habitants d'Exeter se rendirent au camp de l'étranger, en appareil de suppliants, avec leurs prêtres portant à la main les missels et les vases sacrés.[7] La chro-

[1] Permisit semper vastare omne quod pertransibant. (Chron. saxon., sub anno MLXVII, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

[2] Neque sacramentum regi faciemus. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 510.)

[3] Non est mihi moris ad hanc conditionem habere subjectos. (Ibid.)

[4] Primos in ea expeditione Anglos eduxit. (Ibid.)

[5] Concives... nihilominus machinantur hostilia quæ cœperant (Ibid.)

[6] Unus ex obsidibus prope portam oculis privatus est. (Ibid.)

[7] Ibid.

nique saxonne contemporaine ne prononce que ces seuls mots, tristes par leur brièveté même : « Les citoyens rendirent la ville, « parce que les chefs les trompèrent[1]. » 1068.

Un grand nombre de femmes, échappées aux violences qui suivirent la reddition d'Exeter[2], se réfugièrent avec la mère du dernier roi de race anglaise, dans une des îles de la Saverne, puis dans la ville de Bath, que l'ennemi ne possédait pas encore; de là elles gagnèrent la côte de l'ouest, et faute d'un chemin plus direct, s'y embarquèrent pour la Flandre. Quarante-huit maisons avaient été détruites dans le siége[3] : leurs débris servirent aux Normands à bâtir un château-fort qu'ils nommèrent *Rouge-Mont*, parce qu'il était situé sur une colline de terre rougeâtre. Ce château fut donné en garde à Baudoin, fils de Gilbert Crespin, appelé aussi Gilbert de Brionne, qui eut pour son partage, comme conquérant, et pour son salaire, comme vicomte de la province de Devon, vingt maisons à Exeter et cent cinquante-neuf manoirs dans la province[4].

Il s'était formé, dans cette campagne, une alliance défensive entre les Anglo-Saxons et les vieux Bretons de la Cornouaille. Après la prise d'Exeter, ces deux populations, devenues amies, furent enveloppées dans la même ruine, et le territoire de l'une et de l'autre fut partagé par les vainqueurs. L'un des premiers noms inscrits sur les rôles de ce partage fut celui de la femme du conquérant. Mathilde, fille de Baudoin, comte de Flandre, que les Normands appelaient *la Reine*, titre inconnu aux Anglais, qui n'employaient dans leur langage que les noms de dame ou d'épouse[5]. Mathilde obtint, pour sa part de conquête, toutes les terres d'un riche Saxon appelé Brihtrik[6]. Cet homme, si l'on en croit de vieux récits, ne lui était point inconnu, et, dans un de ses voyages en Flandre, comme ambassadeur du roi Edward, il avait encouru les ressentiments de la

[1] Illi ei urbem tradiderunt eo quod thani eos deceperunt. (Chron. saxon. Fragm., sub anno MLXVII, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

[2] Multorum bonorum virorum uxores. (Ibid.)

[3] In hac civitate sunt vastatæ XLVIII domus postquam rex venit in Angliam. (Domesday-book, vol. I, fol. 100, recto.)

[4] Dugdale's Baronage.

[5] *Se Hlæfdige*, *se Cwene*. De *hlafdige*, en supprimant les aspirations, on a fait *lafdyc* et *lavdy*, enfin *lady*. *Cwene*, *cween*, ou *queen*, signifie proprement une femme.

[6] Infrascriptas terras tenuit Brictric. Et post regina Matthildis. (Domesday-book, vol. I, fol. 101, recto.)

1068. fille du comte Baudoin en refusant de l'épouser. Ce fut Mathilde elle-même qui demanda au roi, son mari, de lui adjuger, avec tous ses biens, l'Anglais qui l'avait dédaignée; et elle satisfit à la fois sa vengeance et son avarice, en s'appropriant les terres et en faisant emprisonner l'homme dans une forteresse[1].

C'est probablement à la suite de cette première invasion dans l'ouest que furent conquises et partagées les côtes de Sommerset et de Glocester. Quelques faits prouvent que cette conquête et ce partage ne se firent point sans résistance. Selon la tradition du pays, le monastère de Winchcomb perdit alors toutes ses possessions, parce que les moines de ce lieu, imprévoyants et malavisés, dit un ancien narrateur, avaient pris le parti de s'opposer au roi Guillaume[2]. Leur abbé, Godrik, fut enlevé par les soldats normands et emprisonné à Glocester, et le couvent, odieux aux vainqueurs, fut donné en garde à Eghelwig, chef de l'abbaye d'Evesham, que les annales contemporaines surnomment Eghelwig le Circonspect[3], l'un de ces hommes que les esprits faibles louaient de ne point tramer de rébellion, et d'avoir dans le cœur la crainte de Dieu et du roi institué par Dieu même[4]. Dès la première défaite de la nation anglaise, Eghelwig avait juré fidélité sincère à l'étranger pour qui Dieu se déclarait. Quand la conquête vint à s'étendre sur le pays de l'ouest, il sollicita une part dans l'expropriation de ses compatriotes, et, imitant les conquérants ses amis, chassa plusieurs Anglais de leurs domaines[5]; à d'autres il vendit à prix d'or sa protection auprès des Normands; et, quand les Normands les eurent tués, il hérita de leurs biens[6]. Ce caractère et ces actions le firent distinguer par le roi Guillaume, qui l'aima et l'honora beaucoup[7]; il gouverna, selon le gré du vainqueur, les moines rebelles de Winchcomb, jusqu'à ce qu'un étran-

[1] Cùm... haberet nobilem virum... exosum... tempore opportuno reperto..., ipsum... fecit Wyntoniam adduci... totum honorem... quoad vixit... occupavit. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 154.)

[2] Quia minus caute sibi de futuris prospicientes, elegerunt eidem Willielmo duci pro viribus resistere. (Ibid., t. I, p. 190.)

[3] Ægelvigus circumspectus abbas. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVIII, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

[4] Deo servantes fidem, et constitutum ab ipso venerantes regem. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 509.)

[5] Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 132.

[6] Suam eis protectionem contra Normannos spondet. (Ibid.)

[7] Ibid., p. 151.

ger, appelé Galand, vint d'outre-mer pour remplir encore plus convenablement cet office. 1068.

Ainsi le domaine de l'indépendance anglaise allait se rétrécissant dans l'ouest; mais les vastes provinces du nord offraient encore un asile, une retraite et des champs de bataille pour les amis du pays. Là se rendaient ceux qui n'avaient plus ni terre ni famille, ceux dont les frères étaient morts, dont les filles avaient été ravies, ceux enfin qui aimaient mieux, disent les vieilles annales, traîner une vie dure et pénible, que de subir un esclavage inconnu à leurs pères[1]. Ils marchaient de forêt en forêt, de lieu désert en lieu désert, jusqu'à la dernière ligne des forteresses bâties par les Normands[2]; quand ils avaient franchi cette enceinte de la servitude, ils retrouvaient la vieille Angleterre et s'embrassaient en liberté. Le repentir amena bientôt vers eux les chefs qui, désespérant les premiers de la cause commune, avaient donné le premier exemple de la soumission volontaire[3]. Ils s'échappèrent du palais où le conquérant les retenait captifs sous de fausses apparences d'affection, les appelant ses grands amis, ses amis particuliers[4], et faisant de leur présence à sa cour une accusation pour le peuple, qui refusait de reconnaître un roi qu'entouraient ses chefs nationaux. C'est ainsi qu'Edwin et Morkar partirent pour la contrée du nord. Les vœux des pauvres, disent les historiens de race anglaise, les accompagnèrent dans leur fuite, et les prêtres et les moines firent pour eux de fréquentes oraisons[5].

Aussitôt que les fils d'Alfgar furent arrivés dans leurs anciens gouvernements de Mercie et de Northumbrie, de grands signes de mouvement patriotique se manifestèrent dans ces deux pays, depuis Oxford jusqu'aux rives de la Tweed. Aucun Normand n'avait encore passé l'Humber, et un petit nombre d'entre eux avaient pénétré au cœur de la Mercie. Ce pays communiquait librement, par sa frontière du nord-ouest, avec la population galloise, qui, oubliant ses anciens

[1] Malentes vitam infelicem terminare quam servitutem insolitam subire. (Matth. Westmonast. Flor. histor., p. 225.)

[2] Loca deserta et nemorosa petentes, ibique vitam feralem ducentes. (Ibid.)

[3] Normannis cessisse pœnitentes. (Ibid.)

[4] Tanquam domesticos et speciales amicos. (Matth. Paris. Vitæ abbatum S. Albani, t. I, p. 47.)

[5] A clericis et monachis crebra pro illis fiebat oratio. (Order. Vital. Hist. ecclesiast. lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 511.)

1068 griefs contre les Saxons, fit cause commune avec eux contre les nouveaux envahisseurs. Le bruit se répandit que les chefs anglais et gallois avaient tenu ensemble de grands conseils sur les montagnes, et que, d'un accord unanime, ils avaient résolu de délivrer leur île de la domination normande; qu'ils envoyaient partout des émissaires pour exciter l'indignation et la révolte[1]. C'était au delà du cours de l'Humber que devait se former le grand camp de l'indépendance; on lui donnait la cité d'York pour premier boulevard, et pour dernières défenses les lacs et les marais du nord[2]. Beaucoup d'hommes avaient fait serment de ne plus dormir à l'abri d'un toit jusqu'au jour de la délivrance; ils couchaient en plein air ou sous des tentes, et les Normands, par une sorte de dépit, les appelaient sauvages[3]. De ce nombre était le jeune Edrik, fils d'Alfrik, qui avait si énergiquement soutenu la cause saxonne dans la province d'Hereford.

On ne peut savoir combien de projets d'affranchissement, bien ou mal conçus, furent formés et détruits dans ce temps. A peine l'histoire daigne-t-elle citer quelques-uns des hommes qui préférèrent les dangers à la servitude; et la même force qui déjoua leurs efforts en a étouffé le souvenir. Seulement, un chroniqueur normand dénonce avec des reproches amers une conspiration dont l'objet fut, selon lui, d'attaquer à l'improviste, par toute l'Angleterre, les soldats des garnisons étrangères, le premier jour du grand jeûne, lorsque, suivant la dévotion du siècle, ils se rendaient à l'église, nu-pieds et sans armes[4]. L'historien, louant Dieu de la découverte de cette *machination abominable*, regrette que les chefs du complot se soient dérobés, en fuyant, à la vengeance du *grand vainqueur*[5]. Ils prirent la fuite, à ce qu'il paraît, vers les contrées septentrionales, où bientôt se rendit auprès d'eux un nouveau fugitif, le jeune Edgar, roi légitime d'Angleterre, suivant les maximes du temps, par l'élection du peuple et la consécration de l'Église. Il partit avec sa mère Agathe, ses

[1] Fit ex consensu omnium pro vindicanda libertate pristina procax conspiratio, et obnixa contra Normannos conjuratio. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 511.)

[2] Seditiosi silvas, paludes, æstuaria....... in munimentis habent. (Ibid.)

[3] Unde quidam eorum a Normannis silvatici cognominabantur. (Ibid.)

[4] In capite jejunii, nudis vestigiis.... incautos ubique perimerunt. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 289.)

[5] Magni debellatoris. (Ibid., p. 290.)

deux sœurs Marguerite et Christine, un chef appelé Merlsweyn, et beaucoup d'autres gens de bien, comme s'exprime la chronique saxonne[1]. Tous ensemble passèrent la frontière qui, depuis la défaite du roi Egfrith par les Pictes et les Scots, séparait le pays des Anglais de l'ancien territoire d'Albanie[2]. 1068.

Les invasions des pirates danois, qui s'étendirent aussi bien au nord qu'au sud de la Tweed, n'avaient point déplacé cette frontière. Le seul résultat politique de la domination exercée quelque temps par les Danois sur le peuple mêlé de Pictes, de Bretons et de Saxons, qui habitait entre le Forth et la Tweed, fut d'ajouter à ce mélange de différentes races d'hommes un nouvel accroissement de population germanique. De là vint qu'au sud du Forth, et surtout vers l'est, l'idiome prépondérant fut un dialecte teutonique, parsemé de mots galliques et bretons, et plus rapproché, dans ses formes grammaticales, du danois que de l'anglo-saxon. Vers le temps où ce changement s'opérait par degrés au sud de l'Albanie, dans le nord, une révolution plus rapidement accomplie réunit en un seul État, et sous la même autorité, les Pictes de la côte orientale et les Scots des montagnes de l'ouest, jusque-là séparés comme nations et régis par des chefs indépendants. Leur rapprochement ne se fit pas sans quelque violence; car ces deux peuples, quoique vraisemblablement de même origine, quoique parlant un langage peu différent[3], et naturellement portés à se confédérer contre un adversaire commun, étaient rivaux en temps de paix. 750 à 842.

Les Scots, chasseurs des montagnes, menant une vie plus rude et plus active que leurs voisins de la plaine, se croyaient plus nobles qu'eux, et les appelaient, par dérision, *mangeurs de pain*[4]. Malgré ce mépris apparent pour le blé, les chefs des Scots avaient l'ambition d'étendre sur les plaines, où croissaient des moissons, le pouvoir qu'ils exerçaient sur le pays des rochers et des lacs. Ils poursuivirent longtemps ce projet par la force et par l'intrigue; mais la nation des Pictes leur résista jusqu'à l'époque où elle fut affaiblie par les incur-

[1] Fela godra manna. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVII, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

[2] Voyez liv. I, p. 63, et liv. II, passim.

[3] L'historien Bède, au VIII[e] siècle, distingue l'idiome des Pictes de celui des Scots.

[4] Fir na Cruinneachd. Voyez Jamieson's Popular songs, t. II, notes.

750 à 842. sions et les victoires des Danois[1]. Kenneth, fils d'Alpin, roi de l'Albanie occidentale, saisissant l'occasion, descendit alors sur les terres des Pictes pour en faire la conquête. Les *mangeurs de pain* furent vaincus, et la plus grande partie d'entre eux se soumit à l'autorité de
842. Kenneth; les autres tentèrent, en se retirant au nord, de conserver un roi de leur nation et de leur choix[2]; mais ils n'y réussirent point, et Kenneth, roi des Scots ou Écossais, devint chef de l'Albanie entière, qui depuis lors fut appelée Écosse. La nation des Pictes perdit son nom en s'incorporant avec les Scots; mais il ne paraît pas que cette fusion ait eu lieu à des conditions inégales, comme il serait sans doute arrivé si les vainqueurs et les vaincus eussent été de race différente. Les vaincus n'eurent à subir aucun esclavage, aucune dégradation politique; et la servitude de la glèbe, fruit ordinaire des conquêtes étrangères dans le moyen âge, ne s'établit point en Écosse. Bientôt il n'y eut plus au nord du Forth qu'un seul peuple, et ce fut de bonne heure une tentative infructueuse que de rechercher les traces de l'idiome qu'avaient parlé les Pictes au temps de leur indépendance. Les rois des vainqueurs, désertant leur pays natal, vinrent habiter parmi les vaincus à Dumferline et à Scone. Ils transportèrent avec eux la pierre consacrée sur laquelle, d'après l'usage antique, ils devaient se placer, le jour de leur inauguration, pour prêter serment au peuple, et à laquelle une ancienne superstition nationale attachait le destin de la race des Scots.

842 à 1066. Au temps de l'invasion des Normands en Angleterre, il ne restait plus la moindre trace de l'ancienne séparation des Gals d'Écosse en deux populations distinctes; la seule division nationale qui se remarquât dans le royaume d'Écosse était celle des hommes parlant la langue gallique, qu'on appelait aussi *erse*, c'est-à-dire irlandaise[3], et des hommes issus de colonies teutoniques, dont l'idiome était à la fois intelligible pour les Anglais, les Danois et les Germains. Cette population, la plus voisine de l'Angleterre, bien qu'appelée écossaise par les Anglais, avait beaucoup plus d'affinité avec ce dernier peuple (à cause de la ressemblance des langues et de la communauté d'origine) qu'avec les Écossais de race gallique. Ces derniers, qui

[1] Johan de Fordun Scotichronicon, lib. IV, p. 280, ed. Hearne.
[2] Sub spe resistendi, novum ab eis regem creatum sequebantur. (Ibid., p. 293.)
[3] Irse, Irshe, Irish; nom saxon des habitants d'Iraland.

joignaient à une fierté un peu sauvage des habitudes d'indépendance 842
provenant de leur organisation en clans ou en tribus séparées, étaient à 1068.
souvent en querelle avec la population teutonique des plaines du sud, et même avec les rois d'Écosse. Les rois trouvaient presque toujours les Écossais méridionaux disposés à les servir dans leurs projets contre la liberté des clans; et ainsi l'inimitié instinctive de ces deux races d'hommes, fruit de la diversité d'origine et de langage, tournait au profit du despotisme royal. Cette expérience, faite plus d'une fois par les successeurs de Kenneth, fils d'Alpin, excita en eux une grande affection pour les habitants des *basses-terres* d'Écosse [1], et en général pour les hommes d'origine anglaise; ils préféraient ces étrangers aux hommes issus des mêmes ancêtres qu'eux; ils favorisaient de tout leur pouvoir les Écossais de nom aux dépens des Écossais de race, et recevaient, avec une bienveillance empressée, tous les émigrants d'Angleterre.

C'est par suite de ce penchant politique que le roi d'Écosse 1068.
Malcolm, surnommé Kenmore, accueillit, comme des hôtes bienvenus, le jeune Edgar, ses sœurs et ses amis [2]. Il salua Edgar comme le véritable et légitime roi des Anglais, lui offrit un asile sûr et des secours pour relever sa fortune. Il donna à tous les chefs dépossédés, qui accompagnaient leur roi, des commandements et des domaines, que peut-être il enleva despotiquement à ses sujets de race bretonne et gallique; et, comme il était encore sans épouse, il prit pour femme une des sœurs d'Edgar, la plus jeune, appelée Marguerite. Marguerite ne savait point la langue gallique; elle eut souvent besoin d'interprète pour parler aux chefs des tribus du nord et de l'ouest, et aux évêques de ces contrées; alors c'était le roi Malcolm, son mari, qui se chargeait de cette fonction [3]. Malcolm s'énonçait également bien dans les deux idiomes; mais, peu de temps après son règne, les rois d'Écosse dédaignèrent de parler et d'apprendre la langue des anciens Scots, celle du peuple dont eux-mêmes descendaient et dont le pays tirait son nom.

La nouvelle de l'alliance formée entre les Saxons et le roi d'Écosse,

[1] Lowlands of Scotland.

[2] Johan. de Fordun Scotichronicon, lib. v, p. 410 et seq., ed. Hearne.

[3] Anglicam enim linguam... æque ut propriam plene didicerat. (Ibid., p. 412.) — Ellis's Metrical romances, introduction, p. 127.

1068. et des rassemblements hostiles qui se faisaient au nord de l'Angleterre, détermina Guillaume à ne pas attendre une attaque et à prendre vivement l'offensive [1]. Son premier fait d'armes, dans cette nouvelle expédition, fut le siége de la ville d'Oxford. Les citoyens résistèrent au roi étranger, et l'insultèrent même du haut de leurs murs; mais une partie du rempart de la ville s'écroula, sapée par les Normands, qui entrèrent d'assaut par cette brèche et se vengèrent des habitants par le massacre et l'incendie [2]. Sur sept cent vingt maisons, près de quatre cents furent détruites [3]. Les religieux du couvent de Sainte-Frideswide, suivant l'exemple des moines de Hida et de Winchcomb, prirent les armes pour défendre leur monastère, et en furent tous expulsés après la victoire des Normands [4]. La ville de Warvich fut prise ensuite, puis celle de Leycester, qui fut détruite presque de fond en comble [5], puis celle de Derby, où le tiers des maisons fut renversé [6]. Après le siége et la prise de Nottingham, une forte citadelle y fut bâtie, et confiée à la garde du Normand Guillaume Peverel. Ce Guillaume eut, pour sa part de conquête, cinquante-cinq manoirs dans la province de Nottingham, et, dans la ville même, quarante-huit maisons de marchands, douze maisons de gens de guerre, et huit maisons de cultivateurs anglais [7]. Il établit sa demeure dans la contrée de Derby, sur un rocher à pic, au haut duquel son château paraissait presque suspendu en l'air, comme le nid d'un oiseau de proie [8].

De Nottingham, les troupes normandes se dirigèrent, à l'est, sur Lincoln, qu'elles forcèrent de capituler et de livrer des otages. Cent soixante-six maisons y furent détruites, pour servir d'emplacement aux forteresses et aux autres retranchements dont la garnison étran-

[1] Nuntiatum est regi quod populus ex aquilone se congregaverant simul et voluerunt ipsi resistere si veniret. Profectus est itaque. (Chron., saxon. Fragm. sub anno MLXVII, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

[2] Civibus flamma ferroque necatis. (Matth. Paris., t. I, p. 6)

[3] Extracta ex D. B., apud rer. anglic. Script., t. III, p. 765, ed. Gale.

[4] Spoliati... bonis suis et sedibus expulsi suis. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 984.)

[5] Destructa... civitate Leicestriæ cum castello et ecclesia. (Ibid., t. II, p. 312.)

[6] Domesday-book, vol. I, fol. 280, recto.

[7] Willelmus Peurel habet XLVIII dom. mercator... et XII dom. equitu. et VIII bord. (Ibid.)

[8] Ce lieu se nomme aujourd'hui *the Peak*, le Pic, et l'on y voit encore les ruines de la forteresse de Peverel.

gère s'entoura avec plus de soin qu'ailleurs[1]; car, dans cette ville 1068.
dont la population était d'origine danoise, les conquérants redoutaient, comme à Norwich, une attaque des Danois d'outre-mer[2]. Parmi les otages de Lincoln, emprisonnés dans les forteresses normandes pour garantie du repos de la province, se trouvait un jeune homme appelé Thurgot, Danois de race, qui parvint à se faire ouvrir les portes, en gagnant ses gardiens à prix d'argent[3]. Il alla secrètement au port de Grimsby, à l'embouchure de l'Humber, trouver des marchands norvégiens dont le vaisseau était près de mettre à la voile. Par un hasard fâcheux, ce vaisseau avait été retenu pour le passage de certains ambassadeurs que le conquérant envoyait dans le Nord, afin de dissuader les rois de ce pays de prendre intérêt à la cause des Saxons et de leur prêter secours. Les Norvégiens n'hésitèrent point à sauver le jeune fugitif, et le cachèrent au fond de leur navire, si bien que les inspecteurs normands de la côte, qui en firent la visite au moment du départ, ne s'aperçureut de rien[4]. Les ambassadeurs s'embarquèrent, et, quand on eut perdu la terre de vue, l'otage se montra tout à coup, à leur grand étonnement. Ils voulurent que les matelots retournassent à terre, afin, disaient-ils, de rendre au roi Guillaume son fugitif[5]; mais les Norvégiens, se moquant d'eux, répondaient : « Le vent est trop bon, le vaisseau va trop bien; ce « serait dommage de perdre l'occasion. » La querelle s'échauffant de part et d'autre, on en vint à prendre les armes; mais la force était du côté des matelots, et, à mesure que le navire avança en pleine mer, les Normands devinrent plus traitables[6].

Partis de la ville de Lincoln, que, par une espèce d'euphonie française, ils appelaient *Nicole*[7], les soldats de l'invasion marchèrent sur York. Dans le lieu où se rapprochent les rivières dont la jonction

[1] De prædictis Wastis mansuris propter castellum destructæ fuerunt CLXVI; reliquæ LXXIV vastatæ sunt extra metam castelli. (Domesday-book, vol. I, fol. 336, verso.)

[2] Danos in auxilium citius recipere potest. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 208.)

[3] In Lincolniensi castro incarceratus fuerat inter alios Anglorum obsides. (Successio primorum eccles. dunelmensis; Anglia sacra, t. I, p. 786.)

[4] In navi... exactores regis scrutinia fecerant. (Roger. de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 456, ed. Savile.)

[5] Cum fugitivo regis. (Ibid.)

[6] Quantoque magis terræ appropinquabant, tanto magis illis se humiliabant. (Ibid.)

[7] Monast. anglic., Dugdale, t. II, p. 645.

1068. forme le grand fleuve de l'Humber, ils rencontrèrent l'armée confédérée des Anglo-Saxons et des Gallois. Là, de même qu'à la bataille de Hastings, par la supériorité de leur nombre et de leur armure, ils chassèrent l'ennemi de ses positions vainement défendues pied à pied[1]. Un grand nombre d'Anglais périrent, le reste chercha un refuge au dedans des murailles d'York; mais les vainqueurs, les suivant de près, firent brèche aux murs et entrèrent dans la ville, massacrant tout, disent les chroniques, depuis l'enfant jusqu'au vieillard[2]. Les débris de l'armée patriotique, ou (si l'on veut parler comme parlent les historiens normands) de l'armée des factieux et de brigands[3], descendirent sur des bateaux le fleuve de l'Humber[4]; ils remontèrent ensuite, au nord, vers le pays des Écossais ou vers les territoires anglais voisins de l'Écosse. Là se fit le ralliement des vaincus d'York; « là se retirèrent, dit un vieux chroniqueur, « Edwin et Morkar, les nobles chefs, ainsi que d'autres hommes de « grande distinction, des évêques, des clercs, des gens de tout état, « tristes de voir leur cause la plus faible, mais ne se résignant point « à l'esclavage[5]. »

Les vainqueurs bâtirent une citadelle au sein de la ville d'York, qui devint ainsi une place forte normande, et le boulevard de la conquête au nord. Ses tours, garnies de cinq cents hommes complétement armés, accompagnés de plusieurs milliers d'écuyers et de servants d'armes, menacèrent le pays des Northumbriens. Cependant l'invasion ne continua point alors sur ce pays, et il est même douteux que la province d'York ait été occupée dans sa largeur, depuis l'Océan jusqu'aux montagnes. La capitale, soumise avant son territoire, était le poste avancé des conquérants, et un poste encore périlleux; ils y travaillaient jour et nuit à tracer leurs lignes de défense; ils forçaient le pauvre Saxon, échappé au massacre, à creuser des fossés et à réparer pour l'ennemi les ruines que l'ennemi avait faites. Craignant d'être assiégés à leur tour, ils rassemblaient de

[1] Seditiosi audacia et viribus fisi... profligati. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 290.)
[2] Tam ferro quam igne, a puero usque ad senem. (Ibid.)
[3] Sicarii. (Ibid.)
[4] Per Humbre fluvium,navibus... effugerunt. (Ibid.)
[5] Videntes partem suam infirmiorem, et servire renuentes. (Matth. Westmonast. Flor. histor., p. 225.)

toutes parts et entassaient dans leurs donjons des provisions et des 1068.
vivres. Dans ce temps, l'archevêque d'York, Eldred, le même qui avait prêté son ministère au sacre du roi étranger, vint dans sa métropole, pour la célébration d'une solennité religieuse [1]. A son arrivée, il envoya chercher, sur ses terres situées non loin d'York, des vivres pour son usage, et ses domestiques, menant des chevaux et des chariots chargés de blé et d'autres provisions, rencontrèrent, par hasard, à l'une des portes, le vicomte ou le gouverneur normand de la ville, entouré d'un grand cortége. « Qui êtes-vous, leur demanda le Normand, et à qui portez-vous ces denrées? — Nous « sommes, répondirent-ils, les serviteurs de l'archevêque, et ces « choses sont pour l'usage de sa maison [2]. » Le vicomte, se souciant peu de l'archevêque et de sa maison [3], fit signe aux hommes d'armes qui l'escortaient de conduire chevaux et chariots à la citadelle d'York, et de déposer les provisions dans les magasins normands.

Quand l'archevêque, ami des conquérants, se sentit frappé lui-même par la conquête, il s'éleva au fond de son âme une indignation que cette âme calme et prudente n'avait point éprouvée jusqu'alors. Eldred partit aussitôt pour le quartier du roi, et se présenta devant lui, en habits pontificaux, tenant son bâton pastoral [4]; Guillaume se leva pour lui offrir, selon l'usage du temps, le baiser de paix; mais le prélat saxon se tint à l'écart, et dit : « Écoute-moi, roi Guil« laume : tu étais étranger, et malgré cela, Dieu voulant punir notre « nation, tu obtins, au prix de beaucoup de sang, le royaume d'An« gleterre; alors je t'ai consacré roi, je t'ai couronné et béni de ma « propre main : mais aujourd'hui je te maudis, toi et ta race, parce « que tu l'as mérité en te faisant le persécuteur de l'église de Dieu « et l'oppresseur de ses ministres [5]. »

Le roi normand écouta, sans aucun trouble, l'impuissante malédiction du vieux prêtre; il modéra même l'indignation de ses flatteurs, qui, frémissant de colère, et tirant à demi leurs épées, demandaient à

[1] Morabatur in una solemnitatum Eboraci. (Thom. Stubbs. Act. pontif. eborac., apud hist. angl. Script., t. II, col. 1703, ed. Selden.)
[2] Servi, inquiunt, archiepiscopi sumus. (Ibid.)
[3] Parvipendens archiepiscopum et famulos ejus. (Ibid.)
[4] Cum baculo pontificali, stola circumdatus. (Ibid.)
[5] Audi, inquit, Willielme rex, cùm esses alienigena... Nunc autem, quia ita meruisti, pro benedictione maledictionem tibi imponam. (Ibid.)

1068. le venger de l'insolence du Saxon [1]. Il laissa Eldred, en paix et en sûreté, retourner vers son église d'York; mais cette aventure mit dans le cœur de l'archevêque un grand chagrin, et peut-être le remords d'avoir contribué à l'établissement de la domination étrangère [2]. Ses rêves d'ambition détruits par une seule expérience et la triste conviction que lui-même n'était exempt ni des outrages de l'étranger ni de la servitude générale, le firent tomber dans une maladie lente qui, par degrés, mina ses forces. Un an après, lorsque les Saxons ralliés de nouveau, s'avancèrent pour attaquer la ville d'York, le chagrin d'Eldred et sa langueur redoublèrent; et, comme s'il eût craint plus que la mort la présence des hommes demeurés fidèles au pays, il pria Dieu, disent les chroniques, de le retirer de ce monde, pour ne pas voir la ruine totale de sa patrie et la destruction de son église [3].

La guerre durait encore aux extrémités de l'Angleterre, l'agitation était partout; on s'attendait à ce que les fugitifs d'York reviendraient, par terre ou par mer, tenter quelque nouvel effort. L'ennui de cette lutte, sans terme visible, commença dès lors à se faire sentir aux soldats et même aux chefs de l'armée d'invasion. Plusieurs, se croyant assez riches, résolurent de renoncer aux fatigues, d'autres trouvèrent que les terres des Anglais ne valaient pas les peines et les dangers au prix desquels on les obtenait; d'autres voulaient revoir leurs femmes qui les accablaient de messages et les conjuraient de revenir près d'elles et près de leurs enfants [4]. Le roi Guillaume fut vivement alarmé de ces dispositions; il offrit pour réchauffer le zèle plus qu'il n'avait encore donné, et promit, pour le temps où la conquête serait achevée, des terres, de l'argent, des honneurs en abondance [5]; il fit répandre des soupçons de lâcheté sur ceux qui demandaient leur retraite et abandonnaient leur seigneur,

[1] Frementes, minisque et terroribus adversus eum insurgentes. (Thom. Stubbs Act. pontif. eborac., apud hist. angl. Script., t. II, col. 1703, ed. Selden.)

[2] Ibid. — Ex ægritudine animi. (Willelm. Malmesb., de Gest. pontif. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 271, ed. Savile.)

[3] Valde tristis effectus, precibusque ad Deum effusis ne ecclesiæ suæ destructionem nec patriæ videret desolationem. (Thom. Stubbs, Act. pontif. eborac., apud hist. angl. Script., t. II, col. 1703, ed. Selden.)

[4] Crebris nunciis a viris suis flagitabant ut cito reverterentur. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 512.)

[5] Terras cum redditibus et magnis potestatibus. (Ibid.)

dans le péril, au milieu des étrangers[1]. Des railleries amères et peu décentes furent dirigées contre les femmes normandes, empressées de rappeler auprès d'elles leurs protecteurs et les pères de leurs enfants[2]. Mais, malgré toutes ces manœuvres, Hugues de Grantmesnil, comte de la province de Norfolk, son beau-frère Onfroy du Tilleul, gardien du fort de Hastings, et un grand nombre d'autres partirent, laissant leurs terres et leurs honneurs, pour aller, comme disaient les courtisans de Guillaume, se mettre sous le servage de leurs dames et veiller sur leur honneur comme époux, aux dépens de leur loyauté comme vassaux[3]. Ce départ fit une grande impression sur l'esprit du nouveau roi. Prévoyant pour l'avenir de plus grandes difficultés qu'il n'en avait éprouvé jusque-là, il renvoya en Normandie sa femme Mathilde pour l'éloigner du péril et pour être lui-même tout entier aux soins de la guerre[4]. De nouveaux événements ne tardèrent pas à justifier ses inquiétudes. 1068.

L'un des deux fils du roi Harold, appelés Edmund et Godwin, vint d'Irlande, où tous les deux s'étaient réfugiés, soit après la bataille de Hastings, soit après la prise d'Exeter, et amena au secours des Anglais soixante-six vaisseaux et une petite armée[5]. Il entra dans l'embouchure de l'Avons, et mit le siége devant Bristol; mais, ne pouvant s'en emparer, il remonta sur ses navires, côtoya le rivage du sud-ouest, et alla débarquer dans la province de Sommerset. A son approche, tous les habitants du pays se soulevèrent contre les Normands, et l'insurrection s'étendit aux provinces de Devon et de Dorset. L'alliance des Bretons de la Cornouaille avec leurs voisins saxons se renouvela, et ils attaquèrent ensemble le corps des troupes étrangères qui stationnait dans ces contrées, sous le commandement d'un certain Dreux de Montaigu[6]. On envoya pour renfort à ce Normand les Anglais auxiliaires, qui avaient trouvé plus aisé de se joindre à l'ennemi que de lui résister; et, comme au siége d'Exeter, 1069.

[1] Regem inter exteros laborantem. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. iv, apud Script. rer. normann., p. 512.)

[2] Sæva libidinis face urebantur... lascivæ conjuges. (Ibid.)

[3] Famulari lascivis dominabus suis. (Ibid.)

[4] Bellicis turbinibus undique insurgentibus admodum occupatus. (Ibid.)

[5] Cum sexaginta sex navibus. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 290) — Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. iv, ibid., p. 513.

[6] Exoniensis comitatus habitatores... coadunata turba ex cornu Britanniæ. (Ibid., p. 514.)

1069. ils furent placés à l'avant-garde, pour essuyer les premiers coups. Ils étaient conduits par Ednoth, ancien grand officier du roi Harold [1], dont Guillaume voulait se défaire en l'envoyant contre les insurgés : car c'était sa politique, dit un vieux narrateur, de mettre ces étrangers aux prises les uns avec les autres, pensant y trouver son avantage, de quelque côté que fût la victoire [2]. Ednoth périt avec beaucoup des siens ; l'insurrection subsista, et le fils de Harold retourna en Irlande pour en ramener son frère avec de nouvelles troupes.

Edmund et Godwin, naviguant ensemble et doublant le long promontoire qui porte le nom de *Land's End*, ou Fin-du-Pays, entrèrent, cette fois, par l'embouchure de la rivière de Tavy, au sud de la province de Devon [3]. Ils s'aventurèrent imprudemment sur ce territoire, où les Normands, cantonnés dans les provinces du sud, avaient rassemblé toutes leurs forces pour opposer une barrière à l'insurrection de l'ouest. Deux chefs, dont l'un était Brian, fils d'Eudes, comte ou duc de Bretagne, les attaquèrent à l'improviste, et leur tuèrent plus de deux mille hommes, anglais, gallois ou irlandais. Les fils du dernier roi saxon remontèrent sur leurs vaisseaux, et mirent à la voile, ayant perdu toute espérance [4]. Pour achever de détruire les révoltés de Dorset et de Sommerset, l'évêque de Coutances, Geoffroi, vint avec les garnisons de Londres, de Winchester et de Salisbury. Il saisit beaucoup d'hommes armés ou suspects d'avoir pris les armes, et les fit cruellement mutiler [5].

Cette déroute et la retraite des auxiliaires venus d'Irlande n'abattirent point entièrement l'effervescence des populations de l'ouest. Le mouvement commencé au sud s'était prolongé sur toute la frontière du territoire gallois ; les habitants de la contrée voisine de Chester, contrée encore libre de toute invasion, descendirent jusqu'à Shrewsbury, et, se joignant aux soldats du jeune Edrik, que les Normands appelaient le sauvage, ils refoulèrent les étrangers vers

[1] Eadnoth stallere (aulæ præfectus). (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVII, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

[2] Dum alienigenæ alterutros transfoderunt..., ingens sibi levamen providens, utrilibet vincerent. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 104, ed. Savile.)

[3] Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVIII, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.

[4] Ibid.

[5] Captos mutilaverunt. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 514.)

l'est[1]. Les deux chefs, Brian et Guillaume, qui avaient battu les fils de Harold et réduit les hommes de Devon et de Cornouaille, s'avancèrent alors du côté du sud, et le roi lui-même, parti de Lincoln, vint du côté de l'orient, avec l'élite de ses gens d'armes. Il rencontra près de Stafford, au pied des montagnes, le plus grand corps d'armée des insurgés, et le détruisit dans un seul combat[2]. Les autres capitaines normands marchèrent sur Shrewsbury; et cette ville, ainsi que les campagnes qui l'avoisinent, retombèrent sous la loi de l'étranger; les habitants rendirent leurs armes; quelques braves seulement, qui voulurent les garder, se retirèrent sur les dunes de la mer ou sur la cime des montagnes. Ils continuèrent de guerroyer, péniblement et sans avantages, contre les petits corps isolés, dressant, à l'entrée des bois et dans les vallées étroites, des embûches pour le soldat égaré ou le coureur aventureux, ou le messager qui portait l'ordre des chefs; mais les grandes routes, les cités, les bourgs, s'ouvrirent aux bataillons ennemis. La terreur remplaça l'espoir dans le cœur des vaincus : ils s'évitèrent au lieu de s'unir; et tout le pays du sud-ouest rentra encore une fois dans le silence. 1068.

Au nord, la cité d'York était toujours l'extrême limite de la conquête; les soldats normands qui occupaient cette ville ne cherchaient point à s'avancer au delà, et même leurs excursions sur la contrée au sud d'York n'étaient point sans danger pour eux. Hugues, fils de Baudry, vicomte ou gouverneur de la ville, n'osait descendre jusqu'à Selby et passer la rivière d'Ouse sans se faire suivre d'une nombreuse escorte. Les soldats normands n'étaient plus en sûreté dès qu'ils s'éloignaient des rangs et quittaient leurs armes; car ces bandes d'insurgés, aussitôt ralliées que dissoutes, harcelaient continuellement les corps de troupes en marche, et même la garnison d'York[3]. Guillaume Malet, collègue du fils de Baudry dans le commandement de cette garnison, alla jusqu'à déclarer, dans ses dépêches, que sans de prompts secours il ne répondait plus de son

[1] Gualli et Cestrenses præsidium regis apud Scrobesburiam obsederunt, quibus incolæ civitatis, cum Edrico Guilda (*Wild*)... aliisque ferocibus Anglis auxilio fuerunt. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 514.)

[2] Ibid.

[3] Comitabatur eum non modica militiæ multitudo... fregit hoc in illis finibus, Anglorum indomita ferocitas et invicta constantia, qui semper ad vindictam suam in Gallos insurgentes... (Hist. monast. selebiensis, apud Labbe, Nova biblioth. mss., t. I, p. 602.)

1069. poste [1]. Cette nouvelle, portée au quartier du roi Guillaume, y causa une grande alarme. Le roi lui-même partit en hâte, et arriva devant la ville d'York, au moment où les citoyens, ligués avec les gens du plat pays, assiégeaient la forteresse normande. Il les attaqua vivement avec des forces supérieures, n'épargna personne, disent les chroniques [2], dispersa ceux qu'il ne tua pas, et jeta les fondements d'un second château fort, dont il confia les travaux et la garde à son confident le plus intime, Guillaume, fils d'Osbern, son sénéchal et son maréchal pour la Normandie et l'Angleterre [3].

Après son départ, les Anglais se rallièrent encore, et firent à la fois le siége des deux châteaux; mais ils furent repoussés avec perte, et les Normands achevèrent en sûreté leurs nouveaux ouvrages de défense [4]. Assuré de la possession d'York, le conquérant reprit l'offensive, et tenta de reculer jusqu'à Durham les limites du pays subjugué; ce fut un certain Robert, surnommé Comine ou de Comines, qu'il chargea de cette expédition hasardeuse. Robert partit avec le titre anticipé de comte du Northumberland [5]. Son armée était peu considérable; mais sa confiance en lui-même était grande, et s'accrut au delà de toute mesure quand il se vit presque au terme de sa route sans avoir trouvé de résistance. Déjà il apercevait les tours de Durham, que les Normands appelaient la forteresse des rebelles du nord [6], lorsque Eghelwin, l'évêque saxon de la ville, accourut au-devant de lui, et l'avertit d'être prudent et de craindre une surprise [7]. « Qui m'attaquerait? répondit Comine. Nul de vous, « je pense, ne l'osera [8]. » Les Normands entrèrent dans Durham et y massacrèrent quelques hommes sans armes, comme pour insulter et défier les Anglais [9]; les soldats campèrent sur les places, et leur chef prit pour quartier la maison de l'évêque.

La nuit vint, et alors les habitants des rives de la Tyne allumè-

[1] Denunciavit se defecturum, nisi maturum fessis conferat auxilium. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 512)

[2] Nec ulli pepercit. (Ibid.) — [3] Ibid. — [4] Ibid.

[5] Donavit Roberto... comitatum in Northymbrorum terra. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 174)

[6] Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 290.

[7] Insidias præcavere præmonuit. (Aluredi Beverlacensis Annal. de gest. reg. Britann., lib. IX, p. 128, ed. Hearne.)

[8] Dicens eos talia præsumere non audere. (Chron. Walteri Hemingford., lib. I, apud rer. anglic. Script., t. II, p. 458, ed. Gale.)

[9] Occisis etiam nonnullis. (Alured. Beverlac., loc. supr. cit.)

rent, sur toutes les hauteurs, des feux qui leur servirent de signaux; ils se rassemblèrent en grand nombre et firent diligence vers Durham. Au point du jour, ils étaient arrivés devant les portes, qu'ils forcèrent [1]; et les Normands furent assaillis de toutes parts, au milieu des rues, dont ils ignoraient les détours [2]. Ils cherchèrent à se rallier dans la maison épiscopale, où était le logement de leur comte, y firent des barricades, et la défendirent quelque temps, tirant leurs flèches d'en haut sur les Saxons. Mais ceux-ci terminèrent le combat en mettant le feu à la maison, qui fut brûlée tout entière avec les hommes qui s'y étaient renfermés [3]. Robert Comine fut du nombre. Il avait amené avec lui douze cents cavaliers complétement armés; mais on ne sait pas au juste combien de gens de service et de fantassins les accompagnaient [4]. Cette terrible défaite produisit une telle impression sur les Normands, que des troupes nombreuses, envoyées pour tirer vengeance du massacre, s'avancèrent jusqu'à Elfertun, aujourd'hui Northallerton, à égale distance d'York et de Durham, et qu'arrivées à ce point, elles refusèrent de passer outre, saisies d'une terreur panique. Le bruit courut qu'elles avaient été frappées d'immobilité par une force surnaturelle, par la puissance d'un saint appelé Cuthbert, dont le corps reposait à Durham, et qui protégeait sa dernière demeure [5]. 1069.

Les Northumbriens, qui remportèrent cette grande victoire, étaient fils d'anciens colons danois, et il n'avait point cessé d'exister entre eux et la population du Danemark des relations d'amitié réciproque, fruits de leur commune origine. Du moment qu'ils se virent menacés par l'invasion normande, ils adressèrent aux Danois des demandes de secours, au nom de l'ancienne fraternité de leurs ancêtres, et de semblables sollicitations parvinrent aussi aux rois de Danemark de la part des habitants anglo-danois d'York, de Lincoln et de Norwich [6]. Une foule de réfugiés saxons plaidaient la cause de leur pays

[1] Tota nocte festinantes, Dunelmum summa in diluculo per portas irrumpunt. (Aluredi Beverlacensis Annal. de gest. reg Britann., lib. I, apud rer. anglic Script., t. II, p. 4 8, ed Gale.)

[2] Imparatos ubique locorum interficiunt. (Ibid.)

[3] Sed cùm nec ferrent jacula defendentium, domum cum inhabitantibus concremaverunt. (Ibid., lib. IX, p. 128, ed. Hearne.)

[4] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 174. — Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 450 et 451, ed. Savile.

[5] Chron. Sanctæ-Crucis Edinburg.; Anglia sacra, t. I, p. 159.

[6] Principes Anglorum offensi Svenonem de auxiliis sollicitant. (Legatio Helsini in Daniam, apud Script. rer. danic., t. III, p. 255, in nota n ad calc. pag.)

1069. auprès des peuples septentrionaux, les pressant avec instance d'entreprendre la guerre contre les Normands qui opprimaient une nation de la grande famille teutonique, après avoir tué son roi, proche parent de plusieurs rois du Nord [1]. Guillaume, qui, de sa vie, n'avait su prononcer un seul mot de la langue septentrionale que ses aïeux avaient jadis parlée, prévit, dès le commencement, cette alliance naturelle des Anglais avec les Danois, et c'est ce qui lui fit bâtir tant de forteresses sur les côtes orientales de l'Angleterre. Il envoya aussi, plusieurs fois, à Sven, roi de Danemark, des ambassadeurs accrédités, des négociateurs habiles, des évêques à la parole insinuante, avec de riches présents, pour lui persuader de demeurer en paix [2]. Mais l'homme du Nord ne se laissa point séduire, et ne consentit point, disent les chroniques danoises, à laisser le peuple anglais en servitude sous un peuple de race et de langue étrangères. Il rassembla sa flotte et ses soldats [3]. Deux cent quarante vaisseaux partirent pour la Bretagne, conduits par Osbiorn, frère du roi Sven, et par ses deux fils Harald et Knut. A la nouvelle de leur départ, les Anglais comptaient avec impatience les jours qui devaient s'écouler jusqu'à l'arrivée de ces enfants de la Baltique, autrefois si terribles pour eux, et prononçaient avec amour des noms que leurs pères avaient maudits [4]. L'on attendait pareillement des troupes enrôlées à prix d'argent sur les côtes de l'ancienne Saxe et de la Frise [5], et les Saxons réfugiés en Écosse promettaient aussi quelques secours. Encouragés par leur victoire, les habitants du Northumberland faisaient de fréquentes excursions, au sud de leur pays, sur les cantonnements des étrangers [6]. Le gouverneur de l'un des châteaux d'York fut tué dans une de ces rencontres [7].

[1] Ad ulciscendam consanguinei necem, Haroldi scilicet a Francigenis interempti, et Angliam pristinæ libertati restituendam... Ut et mortem ejus vindicaret, et terram sibi subigeret. (Legatio Helsini in Daniam, apud Script. rer. danic. t. III, p. 253 et 254.)

[2] Misit solempnes nuntios... cum illis... plurima dona et exennia. (Henrici Knyghton, de Event. Angl. lib. II, apud hist. angl. Script., t. II, col 2343, ed. Selden.) — Torfæi Hist. rer. norveg., t. III, p. 385 et 386.

[3] Audientes Daci Angliam esse subjectam Normannis seu Francigenis, graviter sunt indignati..., arma parant. classem aptant. (Legatio Helsini in Daniam, apud Script. rer. danic.. t. III, p. 254.)

[4] Voyez livre II, passim.

[5] Frisia pro anglicis opibus auxiliares turmas mittebat. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 513.)

[6] Diversos excursus crebro agitantes..., Danorum.. præstolantes adventum. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 290.)

[7] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, p. 512.

Ce fut dans l'intervalle des deux fêtes de la Vierge Marie, en automne, que le fils du roi Sven, Osbiorn son frère, et cinq autres chefs danois de haut rang, abordèrent en Angleterre [1]. Ils tentèrent hardiment une descente sur la partie des côtes la mieux gardée, celle du sud-est; mais, successivement repoussés de Douvres, de Sandwich et de Norwich, ils remontèrent vers le nord et entrèrent dans le golfe de l'Humber, comme faisaient jadis leurs aïeux, mais sous de tout autres auspices [2]. Dès que le bruit de leur approche se fut répandu dans les lieux d'alentour, de toutes parts les chefs de race anglaise, tous les Anglais en masse, sortirent des bourgs, des maisons et des champs pour faire amitié avec les Danois et se joindre à eux [3]. Le jeune roi Edgar, Merlsweyn, Gospatrik, Siward Beorn, et beaucoup d'autres réfugiés, accoururent promptement de l'Écosse. On vit arriver aussi Waltheof, fils de Siward, échappé, comme Edwin et son frère, du palais du roi Guillaume : il était encore très-jeune, et se faisait remarquer, de même qu'autrefois son père, par une taille élevée et une grande vigueur de corps [4]. 1069.

Les Saxons se placèrent à l'avant-garde, les Danois formèrent le corps d'armée, et c'est dans cet ordre qu'ils marchèrent sur York, les uns à cheval, les autres à pied, dit la chronique saxonne, tous remplis de joie et d'espoir [5]. Des messagers les devancèrent pour avertir les citoyens que leur délivrance approchait, et bientôt la ville fut investie de toutes parts. Dans le huitième jour du siége, les Normands qui gardaient les deux châteaux, craignant que les maisons voisines ne fournissent aux assaillants des matériaux pour combler les fossés, mirent le feu à ces maisons [6]. L'incendie gagna rapidement, et ce fut à la lueur des flammes que les insurgés et leurs auxiliaires, aidés par les habitants, pénétrèrent dans la ville et forcèrent les étrangers de se renfermer dans l'enceinte de leurs

[1] Matth. Westmonast. Flor. histor., p. 226. — Matth. Paris., t. I, p. 6.

[2] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 513.

[3] Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVIII, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem. — Matth. Paris., t. I, p. 6.

[4] Nervosus lacertis, robustus pectore et procerus toto corpore. (Matth. Westmonast., Flor. histor., p. 229.) — Voyez livre III, p. 153.

[5] Equitantes et iter facientes cum immenso agmine, valde exultantes. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVIII, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

[6] Timentes ne domus, quæ prope castella erant, adjumenta Danis ad fossas implendas essent. (Alured. Beverlac. Annal. de Gest. reg. Britann., lib. IX, p. 128, ed. Hearne.)

1069. citadelles; le même jour, les deux citadelles furent emportées d'assaut [1]. Il périt dans ce combat décisif plusieurs milliers d'hommes de France, comme s'expriment les chroniques anglaises [2]. Waltheof, placé en embuscade à l'une des portes des châteaux, tua, de sa propre main, à coups de hache, beaucoup de Normands qui cherchaient à s'enfuir [3]. Il poursuivit cent chevaliers jusque dans un petit bois voisin, et pour s'épargner la peine d'une plus longue course, il fit mettre le feu au bois, où les cent cavaliers furent tous brûlés. Un Danois, guerrier et poëte à la fois, composa sur ce fait d'armes un chant où il louait le chef saxon d'être brave comme Odin, et le félicitait d'avoir servi aux loups d'Angleterre un bon repas de cadavres normands [4].

Les vainqueurs firent grâce de la vie aux deux commandants d'York, Gilbert de Gand et Guillaume Malet, à la femme et aux enfants de ce dernier, et à un petit nombre d'autres qui furent emmenés sur la flotte danoise. Ils renversèrent de fond en comble, peut-être imprudemment, les fortifications bâties par l'étranger, afin d'effacer tout vestige de son passage [5]. Le jeune Edgar, redevenu roi dans York, conclut, suivant l'ancienne coutume saxonne, un pacte d'alliance avec les citoyens [6]; et ainsi fut relevée, pour quelques moments, la royauté nationale des Anglo-Saxons. Son domaine et le pouvoir d'Edgar s'étendait de la Tweed à l'Humber; mais Guillaume, et avec lui l'esclavage, régnait encore sur tout le pays du sud, sur les plus belles provinces, les plus riches et les plus grandes villes.

L'hiver approchait; les navires des Danois se mirent en station dans le golfe de l'Humber, aux bouches de l'Ouse et de la Trent.

[1] Dani et Nordhimbri eadem die castella fregerunt. (Alured. Beverlac. Annal. de Gest. reg. Britann., lib. IX, p. 128, ed. Hearne.)

[2] Multos centenos hominum francorum necarunt. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVIII, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.) — Multa ibidem hominum millia. (Matth. Paris, t. I, p. 6.)

[3] Unos et unos per portas gradientes decapitans. (Origo et gesta Sivardi ducis, apud Script. rer. danic., t. III, p. 299.)

[4] Torva tuenti appositus fuit cibus
Alni equo (lupo) ex cadaveribus Francorum.
(Sagan af Haralde Hardrada, cap. CI; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 168.

[5] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 174.

[6] Cives cum eo fœdus iniverunt. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXVIII, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

Leur armée et celle des Saxons libres attendaient le retour de la belle 1069
saison pour s'avancer vers le midi, faire rétrograder les conquérants, et confondre le roi Guillaume, comme disent les historiens du siècle[1]. Guillaume ne fut pas sans alarmes; la nouvelle de la prise d'York et de la déroute complète des siens l'avait transporté de douleur et de colère; il avait juré de ne point quitter sa lance qu'il n'eût tué tous les Northumbriens[2]; mais, modérant son emportement, il voulut d'abord essayer la ruse, et envoya des messagers habiles à Osbiorn, le frère du roi Sven, commandant supérieur de la flotte danoise. Il promit à ce chef de lui faire tenir en secret une grande somme d'argent, et de lui laisser prendre librement des vivres pour son armée sur toute la côte orientale, s'il voulait, à la fin de l'hiver, mettre à la voile et s'éloigner sans combat[3]. Tenté par l'avarice, le Danois fut infidèle à sa mission et traître envers les alliés de son pays; à son grand déshonneur, disent les chroniques, il promit tout ce que demandait le roi Guillaume[4].

Guillaume ne se borna point à cette seule précaution; après avoir enlevé sans bruit aux Saxons libres leur principale force, il se tourna vers les Saxons de la contrée soumise, fit droit à quelques-unes de leurs plaintes, modéra l'insolence de ses hommes de guerre et de ses agents[5], amollit par de minces concessions l'esprit faible du grand nombre, donna quelques bonnes paroles, et, en retour, se fit prêter
de nouveaux serments et livrer de nouveaux otages[6]. Alors il marcha 1070.
sur York, à grandes journées, avec ses meilleures troupes. Les défenseurs de la ville apprirent en même temps l'approche de la cavalerie normande et le départ des vaisseaux danois. Tout délaissés qu'ils étaient, et déchus de leurs meilleures espérances, ils résistèrent encore, et se firent tuer par milliers sur les brèches de leurs murailles[7]. Le combat fut long et la victoire chèrement achetée. Le roi Edgar se vit contraint de fuir, et ceux qui purent s'échapper comme lui le suivirent jusqu'en Écosse. Malcolm, roi de ce pays,

[1] Ut regem Gulihelmum confunderent. (Matth. Westmonast., Flor. histor. p. 226.) — Matth. Paris., t. I, p. 6.

[2] Juravit omnes Nortimbrenses una lancea se peremturum. (Roger. de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 451, ed. Savile.)

[3] Ut sine pugna discederet, peracta hieme. (Florent. Wigorn., Chron., p. 636.)

[4] Nod sine magno dedecore. (Ibid.)

[5] Compescens elationem suorum. (Matth. Westmonast., Flor. histor., p. 226.)

[6] Fœdere cautius cum omnibus confirmato. (Ibid.) — [7] Ibid.



1070. le reçut de nouveau avec bienveillance, et ouvrit un asile aux hommes de tout état qui émigraient du nord de l'Angleterre [1].

Pour la seconde fois maître d'York, le conquérant ne s'y arrêta point; il fit continuer vers le nord la marche rapide de ses bataillons. Les étrangers se précipitèrent sur la terre de Northumbrie avec la frénésie de la vengeance [2]; ils incendièrent les champs en culture aussi bien que les hameaux et les villes, et massacrèrent les troupeaux comme les hommes [3]. Cette dévastation fut opérée avec une sorte d'étude et sur un plan régulier, afin que les braves du nord, trouvant leur pays inhabitable, fussent contraints de l'abandonner et de se disperser en d'autres lieux. Ils se retirèrent, soit dans les montagnes qui tenaient encore leur nom de l'asile qu'y avaient jadis trouvé les Cambriens, soit à l'extrémité des côtes de l'est, dans des marécages impraticables et sur les dunes de l'Océan. Là ils se firent brigands et pirates contre l'étranger, et furent accusés, dans les proclamations du conquérant, de violer la paix publique et de se livrer à un genre de vie infâme [4]. Les Normands entrèrent pour la seconde fois dans Durham; et leur sommeil n'y fut plus troublé, comme l'avait été celui de Robert Comine.

Avant leur entrée dans cette ville, qui était pour eux la clef de tout le pays septentrional, l'évêque de Durham, Eghelwin, le même qui avait donné à Robert des avertissements si mal suivis, s'était réuni aux principaux habitants pour s'enfuir, dit un ancien poëte anglais, dans des lieux où ne pourraient les atteindre ni Normand, ni Bourguignon, ni brigand, ni vagabond [5]. Emportant avec eux les ossements de ce saint Cuthbert, dont les Normands eux-mêmes croyaient avoir éprouvé la redoutable puissance, ils gagnèrent vers le nord, à l'embouchure de la Tweed, un lieu appelé Lindisfarn-ey, et plus

[1] Omnes Anglos perfugas libenter recipiebat. (Matth. Paris., t. I, p. 6.)

[2] In Nordhimbriam efferato properavit animo. (Alured. Beverlac. Annal. de gest. reg. Britann., lib. IX, p. 128, ed. Hearne.)

[3] Totius regionis urbes, vicos, agros, et oppida conteri, et fruges jussit igne consumi. (Matth. Paris, t. I, p. 6.)

[4] Cùm adhuc in sua ærumna armis atque fuga auderent..., in maritimorum præsidiorum remotiora sese receperunt, inhonestas opes piratico latrocinio sibi contrahentes. (Willelm Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 290.)

[5] Sithen dred thei nothing of thefe ne of feloun
That were with the kyng Norman no Burgoloun.
(Peter Langtoft's Chronicle, as illustred and improv'd by Robert of Brunne, vol. I, p. 77, ed. Hearne.)

vulgairement l'Ile Sainte[1], espèce d'île plus peuplée de reliques que d'hommes, qui, deux fois le jour, à la marée montante, était entourée par les eaux, et deux fois aussi, quand la mer baissait, se trouvait rejointe à la terre ferme. La grande église de Durham, abandonnée et restée sans gardiens, devint l'asile des Saxons blessés, pauvres et malades; ils y couchaient sur la pierre nue au nombre de plusieurs milliers, épuisés de misère et de faim[2]. 1070.

L'armée conquérante, dont les corps de bataille couvraient un espace de cent milles, traversa dans tous les sens ce territoire, pour la première fois envahi par elle, et les traces de son passage s'y imprimèrent profondément. De vieux historiens racontent que, depuis l'Humber jusqu'à la Tyne, il ne resta pas une pièce de terre en culture, pas un seul village habité[3]. Les monastères qui avaient échappé aux ravages des païens danois, celui de Saint-Pierre auprès de la Wear, celui de Whitby, qu'habitaient des religieuses, furent profanés et incendiés[4]. Au sud du cours de l'Humber, si l'on en croit les mêmes narrateurs, le ravage ne fut pas moins terrible. Ils disent qu'entre York et la mer orientale, tout être vivant fut mis à mort, depuis l'homme jusqu'à la bête[5], tout, excepté ceux qui se réfugièrent à Beverley, dans l'église de Saint-Jean-l'Archevêque. C'était un saint de race anglo-saxonne, et, à l'approche des conquérants, un grand nombre d'hommes et de femmes accoururent, avec ce qu'ils avaient de plus précieux, autour de l'église dédiée à leur bienheureux compatriote, afin que, se souvenant dans le ciel qu'il était né Saxon, il les protégeât, eux et leurs biens, contre la fureur de l'étranger.

Le camp des Normands était alors à sept milles de Beverley, et le bruit s'y répandit que l'église de Saint-Jean était le refuge des riches et le dépôt des richesses du pays. Quelques éclaireurs aventureux se détachèrent, sous la conduite d'un certain Toustain, pour courir les

[1] Alured. Beverlac. Annal. de gest. reg. Britann., lib. IX, p. 129, ed. Hearne.

[2] Spelunca erat pauperum, debilium, ægrotantium, qui illic declinantes, fame ac morbo deficiebant. (Ibid.)

[3] Nusquam villa inhabitata. (Ibid., p. 128.)

[4] Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 966, ed. Selden. — Willelm. Malmesb., de Gest. pontif. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 271, ed. Savile.

[5] Ab homine usque ad pecus periit quicumque repertus est ab Eboraco usque ad mare orientale. (Alured. Beverlac. Annal. de gest. reg. Britann., lib. IX, p. 129, ed. Hearne.)

1070 premiers au pillage[1]. Ils entrèrent à Beverley sans résistance, marchèrent vers le cimetière où se pressait la foule effrayée, et franchirent les barrières sans s'inquiéter du saint anglo-saxon plus que de ceux qui l'invoquaient. Toustain, le chef de la bande, parcourant des yeux les groupes d'Anglais, aperçut un vieillard richement vêtu et portant des bracelets d'or, suivant la mode de sa nation[2]. Il galopa contre lui l'épée nue; le vieillard effrayé s'enfuit dans l'église, et Toustain l'y poursuivit; mais à peine eut-il passé les portes, que son cheval, glissant sur le pavé, s'abattit et le froissa dans sa chute[3]. A la vue de leur capitaine à demi mort, les autres Normands tournèrent bride, et, l'imagination frappée, ils coururent pleins d'effroi au camp raconter ce terrible exemple du pouvoir de saint Jean de Beverley. Au passage de l'armée, nul n'osa s'exposer de nouveau à la vengeance du bienheureux; et le territoire de son église, si l'on en croit la légende, resta seul couvert d'habitations et de fruits au milieu du pays dévasté[4].

Guillaume, poursuivant les débris des Saxons libres, alla jusqu'au pied de la grande muraille romaine, dont les restes se prolongent encore de l'est à l'ouest, depuis l'embouchure de la Tyne jusqu'au golfe de Solway. Il retourna ensuite vers York, où il fit apporter de Winchester la couronne d'or, le sceptre doré, le manteau doublé de fourrure et tous les autres insignes de la royauté anglaise; il les étala en grande pompe durant les fêtes de la Nativité, comme pour faire un défi aux hommes qui avaient combattu, quelques mois auparavant, pour le roi Edgar et leur pays[5]. Il n'y avait plus personne capable de répondre à cette provocation; un dernier rassemblement de braves fut dispersé sur les bords de la Tyne[6]; et telle fut, dans la contrée du nord, la fin de la résistance, la fin de la liberté selon les Anglais, celle de la rébellion selon les Normands[7].

[1] Quidam milites rapinis assueti. (Alured. Beverlac. Annal. de gest. reg. Britann., lib. IX, p. 129, ed Hearne.)

[2] Auream in brachio armillam ferentem. (Ibid.)

[3] Infra valvas ecclesiæ jam pene fugiendo extinctum insequitur, cùm ecce equus. (Ibid.)

[4] Nec terra aliqua erat culta, excepto solo territorio beati Joannis Beverlaci. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 966, ed. Selden.)

[5] Ex civitate Guenta jubet adferri coronam aliaque ornamenta regalia et vasa (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 515.)

[6] Hostile collegium in angulo quodam regionis... paludibus undique munito. (Ibid.)

[7] Seditionum tempestate parumper conquiescente. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 290.)

Sur les deux rives de l'Humber, la cavalerie du roi étranger, ses comtes, ses baillis[1], purent désormais voyager librement par les chemins et par les villes. La famine, comme une fidèle compagne de la conquête, suivit leurs pas : dès l'année 1067, elle avait désolé quelques provinces, les seules qui alors eussent été envahies; mais, en 1070, elle s'étendit sur l'Angleterre entière[2], et se montra dans toute son horreur, sur les terres nouvellement conquises. Les habitants de la province d'York et du territoire au nord d'York, après s'être nourris de la chair des chevaux morts que l'armée normande laissait sur les routes, mangèrent de la chair humaine[3]. Plus de cent mille personnes de tout âge périrent de misère dans cette contrée[4]. « C'é« tait un affreux spectacle, dit un vieil annaliste, que de voir sur les « chemins, sur les places publiques, à la porte des maisons, les « cadavres humains rongés de vers, car il ne restait personne pour « les couvrir d'un peu de terre[5]. » Cette détresse n'était que pour les indigènes, et le soldat étranger vivait dans l'abondance; il y avait pour lui, au sein de ses forteresses, de vastes amas de vivres et de blé, et on lui en envoyait d'outre-mer au prix de l'or enlevé aux Anglais. Bien plus, la famine l'aidait à dompter entièrement les vaincus, et parfois, pour les restes du repas d'un valet de l'armée normande, le Saxon naguère illustre parmi les siens, maintenant flétri par la faim, venait se vendre, lui et toute sa famille, en servitude perpétuelle[6]. L'acte de vente s'inscrivait sur les pages blanches de quelque missel, où l'on peut retrouver aujourd'hui, à demi effacés, et servant de thème à la sagacité des antiquaires, ces monuments des misères d'un autre âge. 1070.

Le territoire situé d'un côté au nord, et de l'autre au sud de l'Humber, tout ravagé qu'il était, fut divisé entre les conquérants avec le même ordre qui avait présidé aux partages des terres méri-

[1] *Ballivi*, en français du temps *bails* ou *baillifs*, nom qui s'appliquait à plusieurs sortes d'officiers publics.

[2] Normannis Angliam vastantibus..., per totam Angliam, maxime per Northumbriam..., fames prævaluit. (Florent. Wigorn. Chron., p. 636.)

[3] Ut homines... carnem comederent humanam. (Ibid.)

[4] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 515.

[5] Neque enim supererat qui ea humo cooperiret, omnibus extinctis vel gladio et fame. (Roger. de Hoved. Annal. pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 451, ed. Savile.)

[6] Alii in servitutem perpetuam se vendiderunt, dummodo qualitercumque miserabilem vitam sustentarent. (Ibid.)

1070. dionales. On fit plusieurs lots des maisons ou plutôt des ruines d'York; car dans les deux siéges qu'avait soufferts cette ville, elle avait été tellement dévastée, que, plusieurs siècles après, les fondements des anciens faubourgs se voyaient encore en rase campagne, à plus d'un mille de distance [1]. Le roi Guillaume prit la plus grande partie des habitations qui restaient debout [2]; les chefs normands se partagèrent le reste, avec les églises, les boutiques des marchands, et jusqu'aux bancs du marché à la viande, dont ils perçurent le loyer [3]. Guillaume de Garenne eut vingt-huit villages dans la seule province d'York, et Guillaume de Percy plus de quatre-vingts manoirs [4]. La plupart de ces domaines, dans le rôle dressé quinze ans plus tard, portent pour qualification ces simples mots : *terre en friche* [5]. Tel fonds qui, au temps du roi Edward, avait produit 60 livres de rente, en produisait moins de cinq entre les mains de son possésseur étranger; et sur tel domaine où deux Anglais d'un rang élevé avaient vécu à l'aise, on ne trouva plus, après la conquête, que deux pauvres laboureurs esclaves, rendant à peine à leur seigneur normand la dixième partie du revenu des anciens cultivateurs libres [6].

De grands espaces de pays au nord d'York furent le partage du Bas-Breton Allan, que les Normands appelaient Alain, et que ses compatriotes, dans leur langage celtique, surnommaient Fergan, c'est-à-dire le Roux [7]. Cet Alain construisit un château fort et des ouvrages de défense auprès de son principal manoir, appelé Ghilling, sur une colline escarpée qu'entourait presque de toutes parts la rivière rapide de Swale. Cette forteresse, dit un vieux récit, était destinée à le protéger, lui et les siens, contre les attaques des Anglais déshérités [8]. Comme la plupart des autres capitaines de l'armée

[1] Constans fama est, aliquot villas esse uno ab Eboraco milliario, ubi ante tempora Gullielmi Nothi termini erant suburbanarum ædium. (Lelandi Collectanea, vol. IV, p. 36.)

[2] Extracta ex D. B., apud rer. anglic. Script., t. III, p. 774, ed. Gale.

[3] Comes de Moritonio habet ibi XIV mansiones et II bancos in macello et ecclesiam Sanctæ-Crucis. (Domesday-book, vol. I, fol. 298 recto.)

[4] Ancient tenures of land, p. 6.

[5] Omnia nunc wasta. (Domesday-book, vol. I, fol. 309 recto.) — Modo omnino sunt wasta. (Ibid.) — Ex maxima parte wasta. (Ibid.)

[6] Duo taini tenuere..., ibi sunt II villani cum I carruca; valuit XL sol. modo IIII sol. (Ibid, fol. 315 recto.)

[7] Dictum Rufum vel Fergaunt. (Geneal. comit. Richmundiæ, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 568.)

[8] Pro tuitione suorum contra infestationem Anglorum tunc ubique exhæredatorum. (Ibid.)

conquérante, il baptisa d'un nom français le château qui devint sa demeure, et l'appela Riche-mont, à cause de sa situation élevée, qui dominait le pays d'alentour[1]. 1070.

Toute l'île formée par l'Océan et les rivières, à la pointe la plus orientale de l'Yorkshire, fut le partage de Dreux Bruère, capitaine d'auxiliaires flamands. Cet homme épousa une parente du roi Guillaume, et la tua dans un accès de colère; mais, avant que le bruit de cette mort se fût répandu, il alla trouver le roi, et le pria de lui donner de l'argent en échange de ses terres, parce qu'il avait envie de retourner en Flandre. Guillaume fit compter au Flamand la somme qu'il demandait, et ne sut qu'après son départ pourquoi il était parti[2]. Alors l'île de Holderness devint la propriété d'Eudes de Champagne, qui prit dans la suite pour épouse la sœur maternelle du conquérant. Quand la femme d'Eudes eut accouché d'un fils, il fit remarquer au roi que son île était peu fertile, qu'elle ne produisait que de l'avoine[3], et il le pria de lui octroyer une terre capable de porter du blé, pour qu'on pût en nourrir l'enfant[4]. Le roi Guillaume, disent les anciens actes, lui fit don du bourg entier de Bytham, dans la province de Lincoln.

Non loin de cette même île de Holderness, sur les bords de l'Humber, Gamel, fils de Quetel, venu de Meaux en France avec une troupe d'hommes nés dans la même ville, prit une certaine étendue de terre où il établit sa demeure et celle de tous ses compagnons[5]. Ces hommes, voulant attacher à leur nouvelle habitation un souvenir de leur ville natale, lui donnèrent le nom de Meaux, et ce nom fut pendant plusieurs siècles celui d'une abbaye fondée au même lieu[6]. Gamel, chef des aventuriers de Meaux et possesseur du principal manoir de leur petite colonie, s'entendit avec les chefs normands qui occupaient les terres voisines pour que les limites de leurs pos-

[1] Et nominavit dictum castrum *Riche-mont* suo idiomate gallico, quod sonat latine divitem montem. (Geneal. comit. Richmundiæ, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 568.) — Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 877.

[2] Dugdale's Baronage of England, t. I, p. 60. — Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 796.

[3] Nec gignebat nisi avenam. (Ibid.)

[4] Unde alere posset nepotem suum (Ibid.)

[5] Qui, id conquestu Normannorum, de quadam civitate Galliæ, Meldis latine, sed *Meaux* gallice vocitata, exeuntes. (Ibid., p. 792.)

[6] Post dictum conquestum, ipsum locum inhabitantes, nomen de *Meaux* ei imposuerunt, in memoriam suæ pristinæ civitatis. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 792.)

1070. sessions respectives fussent invariablement déterminées. Il eut plusieurs conférences ou plusieurs *parlements*, comme on disait alors, avec Basin, Sivard, Francon, et Richard d'Estouteville. Tous, de commun accord, mesurèrent leurs portions de terre et y établirent des bornes, « afin, dit le vieux récit, que leur postérité ne trouvât « rien à débattre et que la paix qui existait entre eux se transmît à « leurs héritiers[1]. »

Le grand domaine de Pontefract, lieu où les troupes normandes avaient passé à gué le fleuve de l'Aire, fut le partage de Guilbert de Lacy, lequel, suivant l'exemple de presque tous les autres capitaines normands, y construisit un château fort[2]. Il paraît que ce Guilbert franchit le premier, avec ses bandes, les montagnes à l'ouest d'York, et qu'il envahit la contrée voisine de Lancaster, qui formait alors une portion de la province de Chester. Toujours est-il certain qu'il s'appropria, dans cette contrée, une terre immense, dont le chef-lieu était Blackburn, et qui s'étendait, vers le sud et vers l'est, jusqu'aux frontières de l'Yorkshire. Pour former ce grand domaine, il expulsa, suivant une vieille tradition, tous les propriétaires anglais de Blackburn, de Rochdale, de Tollington, et du voisinage. Avant la conquête, disait la tradition, tous ces propriétaires étaient libres, égaux en droits et indépendants les uns des autres; mais, après l'invasion des Normands, il n'y eut plus, dans tout le pays, qu'un seul seigneur et des fermiers à bail[3].

Le roi Guillaume, avec ses corps d'élite, ne s'était avancé que jusqu'à Hexham; ce furent ses capitaines qui, pénétrant plus loin, conquirent le reste du pays de Northumbrie vers le nord et vers l'ouest. La contrée montagneuse du Cumberland fut réduite en comté normand; un certain Renouf Meschin en prit possession, et la terre de bruyères et de marais qu'on appelait Westmoreland fut aussi rangée sous le pouvoir d'un gouverneur étranger[4]. Ce comte parta-

[1] Ex communi consilio... terminos inter se distinguentes, certas mensuras possessionum suarum posuerunt, ad auferenda certamina posterorum. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 794.)

[2] Ibid., p. 859.

[3] Vulgaris... opinio tenet et asserit quod quot fuerant vel mansa seu maneria hominum, tot fuerunt domini. ., quorum nullus de alio tenebat... post conquestum autem in unum dominium omnia sunt redacta. (Ibid., p. 859.)

[4] Monast. anglic., Dugdale, p. 838. — Voyez livre II, p. 88.

gea entre ses hommes d'armes les riches domaines et les belles 1070.
femmes du pays. Il donna les trois filles de Simon fils de Thorn, propriétaire des deux manoirs d'Elreton et de Todewick, l'une à Onfroy, son homme d'armes, l'autre à Raoul, dit Tortes-mains, et la troisième à un écuyer nommé Guillaume de Saint-Paul [1]. Dans la Northumbrie proprement dite, Ives de Vescy prit le bourg d'Alnwich, avec la petite fille et tout l'héritage d'un Saxon mort en combattant [2]. Robert de Brus obtint par conquête, disent les vieux actes, plusieurs centaines de manoirs et le péage du port de Hartlepool, dans la province de Durham [3]. Enfin, pour citer un dernier trait de ces usurpations territoriales, Robert d'Omfreville eut la forêt de Riddesdale, qui appartenait à Mildred, fils d'Akman : en signe d'investiture de ce domaine, il reçut du roi Guillaume l'épée que celui-ci portait à son entrée dans le Northumberland, et jura sur cette épée de s'en servir pour purger le territoire de loups et d'ennemis de la conquête [4].

Quand les Northumbriens, après avoir chassé Tosti, frère de Harold, dans une insurrection nationale, eurent choisi pour chef Morkar, frère d'Edwin, Morkar avait mis, de leur aveu, à la tête du pays situé au delà de la Tees, le jeune Osulf, fils d'Edulf [5]. Osulf garda son commandement jusqu'au jour où les Normands eurent passé la Tyne; alors il fut contraint de fuir comme les autres dans les forêts et les montagnes. On mit à sa place un Saxon appelé Kopsi, homme que les habitants de la Northumbrie avaient chassé avec Tosti, qui avait à se venger d'eux, et que, pour cette raison même, le nouveau roi leur imposa comme chef [6]. Kopsi s'installa dans son poste sous la protection des étrangers; mais, après avoir exercé quelque temps son office, il fut assailli dans sa maison par une troupe de déshérités, conduite par ce même Osulf, dont il avait reçu la dépouille. Il prenait tranquillement son repas, sans s'attendre à rien, quand

[1] Data et desponsata... et... cum dicta Maria in hereditate totum dominium de Elreton... (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 838.)

[2] Tradidit filiam cujusdam... qui fuit occisus in bello cum Haroldo rege. (Ibid., t. II, p. 592.)

[3] Per conquestum. (Ibid., p. 148.) — Apud Hartlepool portum maris, et de qualibet navi VIII den. (Ancient tenures of land, p. 146.)

[4] Ibid., p. 15.

[5] Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 41.

[6] Rex Willielmus comitatum Osulphi tradidit Copsio, qui erat partis Tosti comitis, viro consiliario prudenti. (Ibid.)

1070. les Saxons tombèrent sur lui, le tuèrent, et se dispersèrent aussitôt[1].

Ces traits d'audace et de vengeance, dont les historiens ne citent qu'un petit nombre, durent certainement se reproduire en beaucoup de lieux, mais, quelque nombreux qu'ils fussent, ils ne pouvaient sauver l'Angleterre. Une force immense, régulièrement conduite et régulièrement distribuée, se jouait des efforts vertueux, mais impuissants, des amis de l'indépendance. Les braves eux-mêmes, les grands chefs dont le nom seul ralliait beaucoup d'hommes, perdirent courage et capitulèrent de nouveau. Waltheof, Gospatrik, Morkar et Edwin firent leur paix avec le conquérant. Ce fut sur les bords de la Tees qu'eut lieu cette réconciliation fatale à la cause saxonne. Le roi Guillaume établit, durant quinze jours, son camp sur les rives de ce fleuve, et là il reçut les serments de Gospatrik et de Waltheof. Le premier, qui était absent et qui se soumit par message, obtint le gouvernement de la Northumbrie, vacant par la mort de Kopsi, avec le titre étranger de comte[2]. Waltheof mit sa main nue dans la main du roi normand, et devint comte des deux provinces de Huntingdon et de Northampton[3]. Il épousa Judith, l'une des nièces de son nouvel ami; mais comme le montrera la suite de cette histoire, le lit de la femme étrangère fut plus dur pour le chef saxon que la terre nue où il avait craint de dormir en gardant sa foi à son pays[4]. Bientôt le roi Edgar lui-même vint, pour la seconde fois, abjurer son titre national et les droits qu'il tenait du peuple[5]. C'était un homme doué de peu de vigueur d'âme, et qui se laissait toujours entraîner, soit dans le bien, soit dans le mal, par les circonstances et par l'exemple d'autrui. Il ne sut pas demeurer plus fidèle au Normand qu'à l'Angleterre, et lorsque le vent de la résistance se leva de nouveau, Edgar s'enfuit encore et repartit pour l'Écosse, au bruit des imprécations des étrangers, qui l'accusaient de violer sa foi[6]. Le peuple

[1] Convivantem... manibus Osulfi detruncatur. (Simeon Dunelmensis, apud hist. angl. Script., t. I, col. 204, ed. Selden.)

[2] Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 41.

[3] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 515. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 104, ed. Savile. — Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXXI, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.

[4] Eique dedit ducendam in uxorem neptem suam Juettam, filiam comitis Lamberti de Lens. (Vita et passio Waldevi comitis; Chron. anglo-norm., t. II, p. 112.)

[5] Et misericordiam postulans impetravit, et ei fidelitatem fecit. (Matth. Paris., t. II, p. 6.)

[6] Facto ad Scotos transfugio, jusjurandum maculavit. (Ibid., p. 7.)

anglais, indulgent dans sa misère, lui pardonnait ses inconstances, 1070.
et, délaissé par lui, l'aimait encore : « Il était jeune et beau, disent « les vieilles chroniques, et descendait de la vraie race, de la meilleure race du pays [1]. »

Après la conquête des terres du nord, celle des provinces du nord-ouest, voisines du territoire gallois, paraît s'être bientôt accomplie. Edrik, surnommé le Sauvage, n'arrêta plus les bandes normandes qui débordaient de tous côtés, et cessa de troubler par ses incursions leurs établissements, jusque-là précaires, aux environs du retranchement d'Offa. Enfin, Raoul de Mortemer fit prisonnier le jeune chef de partisans, et, sur l'avis de son conseil de guerre, le dépouilla de tous ses biens, pour avoir, dit un ancien récit, refusé d'obéir à la conquête, quoique sommé plusieurs fois de le faire [2]. L'armée normande qui réduisit la population des marches galloises ne s'arrêta pas à la tranchée d'Offa; mais, passant cette antique frontière, à l'ouest de Shrewsbury, elle pénétra sur le territoire des Cambriens. Ce fut le commencement de la conquête du pays de Galles que, depuis lors, poursuivirent sans relâche les conquérants de l'Angleterre [3]. La première forteresse normande élevée sur les terres galloises fut bâtie à seize milles de Shrewsbury, par un chef nommé Baudoin. Les habitants du lieu l'appelaient, en langue cambrienne, *Tre-Faldwin*, ou le château de Baudoin; mais le nom que les Normands lui conservèrent fut celui de Mont-Gomery, par égard pour Roger de Montgomery, comte de la province de Shrop et de tout le pays conquis sur les Gallois [4].

La ville de Shrewsbury, fortifiée d'une citadelle bâtie sur l'emplacement de cinquante et une maisons, fut rangée dans le domaine du roi Guillaume [5]. Il y fit percevoir les impôts pour le compte de son échiquier [6] (c'est ainsi que les Normands appelaient ce que les

[1] That best-Kunde in Engelond adde to be Kyng.
(Robert of Gloucester's Chronicle, p. 370, ed. Hearne.)

[2] Et quia idem Edricus noluit conquestui parere.... (Monast. anglic., Dugdale, t. II, p. 221.)

[3] Postquam Normanni, bello commisso, Anglos tibi subjugarunt, hanc (Walloniam) suo imperio... (Gesta Stephani regis, apud Script. rer. normann., p. 930.)

[4] Pennant's Tour in Wales, t. II, p. 348.

[5] Quamvis castellum comitis occupaverit LI mansuras. (Extracta ex D. B., apud rer. anglic. Script., t. III, p. 773, ed. Gale.)

[6] Ce nom vient d'une table à cases et à compartiments sur laquelle on comptait les sommes d'argent pour faciliter le calcul.

1070. Romains avaient nommé fisc). Les agents du conquérant n'exigèrent pas de plus grands tributs que la ville n'en avait payé dans le temps de l'indépendance anglaise; mais une réclamation authentique des habitants montre de quelle valeur était pour eux cette modération apparente. « Les habitants anglais de Shrewsbury (ce sont les paroles « du rôle) disent qu'il leur est bien lourd de payer intégralement « l'impôt qu'ils payaient dans les jours du roi Edward, et d'être « taxés pour autant de maisons qu'il en existait alors; car cinquante « et une maisons ont été rasées pour le château du comte; cinquante « autres sont dévastées au point d'être inhabitables; quarante-trois « Français occupent des maisons qui payaient dans le temps d'Ed- « ward, et de plus, le comte a donné à l'abbaye qu'il a fondée « trente-neuf bourgeois qui autrefois contribuaient avec les autres [1].»

Ces monastères, fondés par les Normands dans les villes ou les campagnes de l'Angleterre, se peuplaient des moines venus d'outre-mer à la suite des troupes étrangères. Chaque nouveau ban de soldats était escorté d'un nouveau ban de clercs tonsurés, qui venaient au pays des Anglais pour *gaaingner*, comme on disait alors. Dès l'année 1068, l'abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, s'embarquant au port de Wissant pour aller en Angleterre, rencontra plus d'une centaine de religieux de tous les ordres, avec une foule de militaires et de marchands, qui tous attendaient, comme lui, le moment de passer le détroit [2]. Des bénédictins de Séez en Normandie, pauvres et manquant de tout, vinrent s'établir dans une vaste habitation que leur donna Roger de Montgomery, et y reçurent, pour garnir leur table, la dîme de toute la venaison prise dans la province de Shrop [3]. Des moines de Saint-Florent, à Saumur, émigrèrent pour venir occuper une église échue, par droit de conquête, à l'Angevin Guillaume de Brause [4]. Dans la province de Stafford, auprès de Stone, sur la Trent, se trouvait un petit oratoire où deux nonnes et un prêtre

[1] Dicunt angligenæ burgenses de Sciropesberie multum grave sibi esse... et XLIII francigenæ burgenses teneant mansuras geldantes. T. R. E. et abbatiæ quam facit ibi comes dederit ipse XXXIX burgenses, olim similiter cum aliis geldantes. (Extracta ex D. B., apud rer. anglic. Script., t. III, p. 773, ed. Gale.)

[2] Ubi fuerunt cum illo tam abbates quam monachi plus quam centum præterea militarium virorum et negociatorum plurima multitudo, qui omnes in Angliam... transvehi cupiebant. (Chron. S. Richarii, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XI, p. 133.)

[3] Pennant's Tour in Wales, vol. II, p. 402.

[4] Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 375.

saxon passaient leurs jours à prier en l'honneur d'un saint du lieu, 1070.
appelé Wolfed : tous les trois furent tués par un certain Enisant, soldat de l'armée conquérante, et « cet Enisant, dit la vieille légende, « tua le prêtre et les deux nonnes, afin que sa sœur, qu'il amenait « avec lui, pût avoir leur église [1]. »

Depuis que la conquête prospérait, ce n'était pas seulement de jeunes soldats et de vieux chefs de guerre, mais des familles entières, hommes, femmes et enfants, qui émigraient de presque tous les coins de la Gaule pour chercher fortune en Angleterre; ce pays était devenu pour les gens d'outre-mer, comme ces terres nouvellement découvertes que l'on va coloniser, et qui appartiennent à tout venant. « Noël et Célestrie sa femme, dit un ancien acte, vinrent à l'armée « de Guillaume le Bâtard, et reçurent en don de ce même bâtard le « manoir d'Elinghall, avec toutes ses dépendances [2]. » Suivant un vieux dicton en rimes, le premier seigneur de Cognisby, nommé Guillaume, était arrivé de Basse-Bretagne, avec son épouse Tifaine, sa servante Maufa et son chien Hardigras [3]. Il se faisait des fraternités d'armes, des sociétés de gain et de perte, à la vie et à la mort, entre les hommes qui s'aventuraient ensemble aux chances de l'invasion [4]. Robert d'Ouilly et Roger d'Ivry vinrent à la conquête comme frères ligués et fédérés par la foi et le serment [5]; ils portaient des vêtements pareils et des armes pareilles; ils partagèrent par moitié les terres anglaises qu'ils conquirent; Eudes et Picot, Robert Marmion et Gauthier de Somerville firent de même [6]. Jean de Courcy et Amaury de Saint-Florent jurèrent leur fraternité d'armes dans l'église de

[1] This *Enysan* slue the Nuns and priest alsoe
Because his sister should have this church toe.
(Monast. anglic., Dugdale, t. II, p. 126.)

[2] Quidam Noël nomine et Celestria uxor ejus venerunt in exercitu... Willielmi bastard in Angliam. (Ibid., t. III, p. 54.)

[3] *William* de *Cognisby*
Came out of *Britany*
With his wife *Tiffany*,
And his maide *Maufas*,
And his dogge *Hardigras*.
(Hearne, præfat. ad Johan. de Fordun Scotichronicon, p. 170.)

[4] Fortunarum suarum participem. (Monast. anglic., Dugdale, t. II, p. 136.)

[5] Ducange, Gloss. ad Script. mediæ et infimæ latinitatis, verbo *Fratres conjurati*.

[6] And the... swarne brodyr of sir Robert Marmyon was callyd monsieur Galtere of Somerville. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 198.)

1070. Notre-Dame à Rouen; ils firent vœu de servir ensemble, de vivre et de mourir ensemble, de partager ensemble leur solde et tout ce qu'ils gagneraient par leur bonne fortune et leur épée [1]. D'autres, au moment du départ, se défirent de tous les biens qu'ils possédaient dans leur pays natal, comme étant peu de chose au prix de ce qu'ils espéraient conquérir. C'est ainsi que Geoffroy de Chaumont, fils de Gédoin, vicomte de Blois, fit don à sa nièce Denise des terres qu'il avait à Blois, à Chaumont et à Tours. « Il partit pour la conquête, « dit l'histoire contemporaine, et revint ensuite à Chaumont, avec « un immense trésor, de grosses sommes d'argent, une grande quan- « tité d'objets rares, et les titres de possession de plus d'un riche « domaine [2]. »

Il ne restait à envahir que la contrée voisine de Chester, et cette ville était la seule des grandes cités d'Angleterre qui n'eût point entendu retentir les pas des chevaux de l'étranger. Après avoir passé l'hiver dans le nord, le roi Guillaume entreprit, en personne, cette dernière expédition [3]; mais, au moment de partir d'York, de grands murmures s'élevèrent dans son armée. La réduction du Northumberland avait fatigué les vainqueurs, et ils prévoyaient, dans l'invasion des bords de la mer de l'ouest et de la rivière de Dee, de plus grandes fatigues encore. Des récits exagérés sur la difficulté des lieux et l'opiniâtreté des habitants de ces territoires circulaient parmi les soldats [4]. Le mal du pays se fit sentir aux Angevins et aux Bretons auxiliaires, comme, dans l'année précédente, il avait attaqué les Normands. Eux, à leur tour, se plaignirent tout haut de la dureté du service et demandèrent, en grand nombre, leur congé pour repasser la mer [5]. Guillaume ne pouvant réussir à vaincre l'obstination de ceux qui refusaient de le suivre, fit semblant de la mépriser. Il promit à qui lui serait fidèle du repos après la victoire, et de grands biens pour salaire de ses peines [6]; ensuite il traversa, par des che-

[1] Vi gladii et fortuna. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 198.)

[2] Qui ducem adire deliberans..., totum.... nepti suæ.... reliquit... Auri et argenti copias multas, terræque possessiones amplissimas. (Gesta Ambasiensium dominorum, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XI, p. 258.)

[3] Movet expeditionem contra Cestrenses et Guallos. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 515.)

[4] Locorum asperitatem... et hostium terribilem ferocitatem. (Ibid.)

[5] Servitiis, ut dicebant, intolerabilibus. (Ibid.)

[6] Victoribus requiem promittit. (Ibid.)

mins jusque-là impraticables pour les chevaux, la chaîne de montagnes qui s'étend, du sud au nord, dans toute la longueur de l'Angleterre, entra en vainqueur dans la ville de Chester, et, selon sa coutume, y bâtit une forteresse. Il fit de même à Stafford [1]; à Salisbury, dans son retour vers le sud, il distribua abondamment des récompenses à ses gens de guerre [2]. Puis il se rendit à Winchester dans sa citadelle royale, la plus forte de toute l'Angleterre, et qui était son palais de printemps, comme celle de Glocester était son palais d'hiver, et son palais d'été la Tour de Londres ou le couvent de Westminster près de Londres [3]. 1070.

Les corps de troupes que commandait un Flamand nommé Gherbaud restèrent pour la garde ou la défense de la nouvelle province conquise; Gherbaud fut le premier capitaine qui porta le titre de comte de Chester. Pour soutenir ce titre et maintenir son poste, il fut exposé à de grands périls, tant de la part des Anglais que de celle des Gallois, qui le harcelèrent longtemps [4]. Il s'ennuya de ces fatigues et repartit pour son pays. Alors le roi Guillaume donna le comté de Chester à Hugues d'Avranches, fils de Richard Goss, qu'on surnommait Hugues le Loup, et qui portait une tête de loup peinte sur son écu. Hugues le Loup et ses lieutenants passèrent la rivière de Dee, qui formait, à l'extrémité de la tranchée d'Ofa, la limite septentrionale des terres galloises. Ils conquirent le pays de Flint, qui devint une partie du comté normand de Chester, et bâtirent un fort à Rhuddlan [5]. L'un de ces lieutenants, Robert d'Avranches, changea son nom en celui de Robert de Rhuddlan, et, par une fantaisie contraire, Robert de Malpas ou de Maupas, gouverneur d'un autre château fort bâti sur une colline élevée, donna son propre nom à ce lieu, qui le porte encore aujourd'hui. « Tous les deux, dit un ancien historien, « firent la guerre avec férocité et versèrent à plaisir le sang des Gal- « lois [6]. » Ils leur livrèrent un combat meurtrier près des marais de

[1] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 516.

[2] Præmia militibus... largissime distribuit. (Ibid.)

[3] Ter gessit suam coronam (cynehelm) singulis annis... ; ad Pascha eam gessit in Winceaster, ad Pentecostem in Westminster, ad Natales in Gleaveceaster. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 190.)

[4] Magna ibi et difficilia tam ab Anglis quam a Guallis adversantibus pertulerat. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 522.)

[5] Journey to Snowdon, p. 11; Pennant's Tour in Wales, vol. II, à la fin.

[6] Cum... Roberto de Malopassu aliisque proceribus feris multum Guallorum sangui-

1070. Rhuddlan, lieu déjà noté comme funeste, dans la mémoire du peuple cambrien, à cause d'une grande bataille perdue contre les Saxons vers la fin du VIII[e] siècle. Un singulier monument de ces deux désastres nationaux subsistait encore, il y a peu d'années, dans le pays de Galles : c'était un air triste, sans paroles, mais qu'on avait coutume d'appliquer à beaucoup de sujets mélancoliques : on l'appelait l'air des marais du Rhuddlan [1].

1070 à 1071. De vieux récits disent que, quand Hugues le Loup se fut installé, avec le titre de comte, dans la province de Chester, il fit venir de Normandie l'un de ses anciens amis, appelé Neel ou Lenoir, et que Lenoir amena avec lui cinq frères : Houdard, Édouard, Volmar, Horsuin et Volfan [2]. Hugues leur distribua des terres dans son comté; il donna à Lenoir le bourg de Halton, près de la rivière de Mersey, et l'institua son connétable et son maréchal héréditaire, c'est-à-dire que toutes les fois que le comte de Chester irait en guerre, Lenoir et ses héritiers, en allant, devaient marcher à la tête de toute l'armée, et se trouver les derniers au retour. Ils eurent pour lot, dans le partage du butin fait sur les Gallois, toutes les bêtes à quatre membres ayant le poil de diverses couleurs [3]. En temps de paix, ils eurent droit de justice, pour tous les délits, dans le district de Halton, et firent leur profit des amendes; leurs serviteurs jouissaient du privilége d'acheter avant qui que ce fût dans la ville de Chester, à moins que les serviteurs du comte ne se fussent présentés les premiers [4]. Outre ces prérogatives, Lenoir le connétable obtint, pour lui et pour ses héritiers, l'intendance des chemins et des rues, aux foires de Chester, le péage des marchés sur toute la terre de Halton, tous les animaux trouvés errants dans ce district [5], et enfin le droit d'étalage ou la liberté de vendre en toute franchise, sans taxe et sans péage, toute espèce de marchandises, excepté le sel et les chevaux [6].

nem effudit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 522.)

[1] *Morfa Rhuddlan*. Voyez Cambro-briton, vol. I, p. 53 et 95.

[2] Et cum isto comite Hugone, venit quidam nobilis nomine Nigellus, et cum isto Nigello venerunt quinque fratres. (Monast. anglic., Dugdale, t. II, p. 187.)

[3] De præda perquisita in Wallia omnia animalia diversorum colorum inter quatuor membra. (Ibid.).

[4] Emant ministri sui ante omnes alios in civitate... nisi... comitis ministri prevenerint. (Ibid.)

[5] Omnia animalia advenientia fugitiva, gallice *Weythe*. (Ibid.)

[6] Præter sal et equos. (Ibid.)

Houdard, le premier des cinq frères, devint à peu près pour Lenoir ce que celui-ci était pour le comte Hugues; il fut sénéchal héréditaire de la connétablie de Halton. Lenoir, son seigneur, lui donna, pour son service et son hommage, les terres de Weston et d'Ashton [1]. Il eut, comme profits de guerre, tous les taureaux conquis sur les Gallois [2], et le meilleur bœuf pour récompense de l'homme d'armes qui portait sa bannière [3]. Édouard, le second frère, reçut du connétable deux journées de terre à Weston [4]; deux autres, Volmar et Horsuin, reçurent ensuite un domaine dans le village de Runcone; et le cinquième, appelé Volfan, qui était prêtre, obtint l'église de Runcone [5]. 1070 à 1071.

Ces détails bizarres sont en eux-mêmes peu mémorables; mais ils péuvent aider le lecteur à se figurer les scènes variées de la conquête, et à revêtir de leur couleur originale les faits de plus grande importance. Tous les arrangements d'intérêt, tous les partages de possessions et d'offices qui eurent lieu dans la province de Chester, entre le gouverneur normand, le premier lieutenant de ce gouverneur et les cinq compagnons du lieutenant, donnent une idée vraie et naïve des transactions du même genre qui se faisaient, en même temps, dans toutes les provinces de l'Angleterre. Quand désormais le lecteur rencontrera les titres de comte, de connétable, de sénéchal, quand il entendra citer, dans le cours de cette histoire, les droits de juridiction, de marché, de péage, les profits de guerre ou de justice, qu'il se rappelle Hugues d'Avranches, Lenoir son ami, et les cinq frères qui vinrent avec Lenoir; alors, peut-être, quelque réalité lui apparaîtra sous ces titres et ces formules, qui, si on les envisage abstractivement, n'ont qu'un sens vague et incertain. Il faut pénétrer jusqu'aux hommes, à travers la distance des siècles; il faut se les représenter vivant et agissant sur le pays où la poussière de leurs os ne se retrouverait pas même aujourd'hui; et c'est à dessein que beaucoup de faits locaux, que beaucoup de noms ignorés ont

[1] Pro homagio et servitio suo. (Monast. anglic., Dugdale, t. II, p. 177.)

[2] Adventagia guerræ. (Ducange, Gloss. ad script. mediæ et infimæ latinitatis; verbo *Adventagium.*)

[3] Et latori vexilli sui meliorem bovem. (Monast. anglic., Dugdale, t. II, p. 187.)

[4] Duas bovatas terræ in Weston. (Ibid.)

[5] Quintus vero frater fuit sacerdos, et ipsi dedit ecclesiam de Runcorne Nigellus. (Ibid.)

1070 à 1071. été placés dans ce récit. Que l'imagination du lecteur s'y attache : qu'elle repeuple la vieille Angleterre de ses envahisseurs et de ses vaincus du XIe siècle ; qu'elle se figure leurs situations, leurs intérêts, leurs langages divers, la joie et l'insolence des uns, la misère et la terreur des autres, tout le mouvement qui accompagne la guerre à mort de deux grandes masses d'hommes. Il y a déjà sept cents ans que ces hommes ne sont plus ; mais qu'importe à l'imagination ? pour elle, il n'y a point de passé, et l'avenir même est du présent.

LIVRE V.

Depuis la formation du Camp du Refuge dans l'île d'Ely, jusqu'au supplice du dernier chef saxon.

1070-1076.



Tout le pays des Anglo-Saxons était conquis, de la Tweed au cap de Cornouaille, de la mer de Gaule à la Saverne, et la population vaincue était traversée dans tous les sens par l'armée de ses conquérants. Il n'y avait plus de provinces libres, plus de masses d'hommes organisées militairement. On trouvait seulement quelques débris épars des armées et des garnisons détruites, des soldats qui n'avaient plus de chefs, et des chefs que personne ne suivait. La guerre se continuait contre eux par la persécution individuelle : les plus considérables étaient jugés et condamnés solennellement ; le reste était livré à la discrétion des soldats étrangers, qui en faisaient des serfs pour leurs domaines [1], ou bien les massacraient avec des circonstances qu'un ancien historien refuse de détailler comme incroyables et dangereuses à raconter [2]. Ceux auxquels il restait quelques moyens de s'expatrier gagnaient les ports du pays de Galles ou de l'Écosse, pour s'y embarquer, et aller, selon l'expression des vieilles annales, promener leur douleur et leur misère à travers les royaumes étrangers [3]. Le Danemark, la Norvége et les pays de langue teutonique étaient en général le but de ces émigrations ; mais on vit aussi des fugitifs

1070 à 1071.

[1] Nobiles morti destinavit, mediocres autem suis militibus in servitutem. (Chron. saxon. Fragm., ex autog. biblioth. S. Germani, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XI, p. 216.)

[2] Cùm id dictu sciamus difficile, et ob nimiam crudelitatem fortassis incredibile. (Historia eliensis, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 516, ed. Gale.)

[3] Per aliena regna vagi, dolentes. (Johan. de Fordun Scotichronicon, lib. v, cap. xi. p. 404, ed. Hearne.)

1070 à 1071. anglais aller vers le midi, et solliciter un asile chez des peuples entièrement différents d'origine et de langage.

Le bruit de la haute faveur dont jouissait à Constantinople la garde scandinave des empereurs détermina un certain nombre de jeunes gens à chercher fortune de ce côté. Ils se réunirent sous la conduite de Siward, ancien chef de la province de Glocester, côtoyèrent l'Espagne et débarquèrent en Sicile, d'où ils adressèrent à la cour impériale un message et des propositions [1]. Ils furent, selon leur demande, incorporés dans la troupe d'élite qui, sous le nom tudesque de *Varings*, veillait près de la chambre des empereurs, gardait les clefs de la ville où ils séjournaient, et quelquefois celles du trésor public. Les *Varings*, ou *Varangs* selon la prononciation grecque [2], étaient, en général, Danois, Suédois ou Germains; ils laissaient croître leurs cheveux, à la manière des gens du Nord, et avaient pour arme principale de grandes haches d'acier à deux tranchants, qu'ils portaient à la main ou posaient sur l'épaule droite. Cette milice, d'un aspect vraiment redoutable, était renommée, depuis des siècles, par sa discipline sévère et sa fidélité à toute épreuve. L'exemple des premiers Saxons qui s'y enrôlèrent fut suivi par d'autres, et, dans la suite, le corps des *Varings* se recruta surtout d'hommes venus d'Angleterre, ou, comme disaient les Grecs dans leur langage encore classique, de Barbares de l'île de Bretagne [3]. L'idiome anglo-saxon, ou un dialecte mélangé de saxon et de danois, devint, à l'exclusion du grec, le langage officiel de ces gardes du palais impérial; c'était dans cette langue qu'ils recevaient les ordres de leurs chefs, et qu'eux-mêmes adressaient à l'empereur, dans les grands jours de fête, leurs félicitations et leurs vœux [4].

Quant aux Saxons qui ne purent ou ne voulurent pas émigrer, beaucoup d'entre eux se réfugièrent dans les forêts avec leurs familles, et, s'ils étaient riches et puissants, avec leurs serviteurs et leurs vassaux [5]. Les grandes routes où passaient les convois normands furent infestées par leurs bandes armées; ils enlevaient par

[1] Torfæi Hist. rer. norveg., t. III, p. 386.
[2] Pour la signification de ce mot, voyez liv. III, p. 227.
[3] Stritteri Memoriæ populorum ex script. hist. byzant. digestæ, t. IV, p. 431.
[4] Ibid. — Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 508.
[5] Cum familia sua ad sylvas fugientibus. (Matth. Paris., Vitæ abbatum S. Albani, t. I, p. 29.)

ruse aux conquérants ce que les conquérants avaient enlevé par force, et se faisaient ainsi payer la rançon de leurs héritages, ou vengeaient, par l'assassinat, le massacre de leurs compatriotes[1]. Ces réfugiés sont appelés brigands par les historiens amis de la conquête[2], et ces historiens les traitent, dans leurs récits, comme des hommes librement et méchamment armés contre un ordre de société légitime. « Il se commettait chaque jour, disent-ils, une foule de vols « et d'homicides, causés par la scélératesse naturelle aux ndigènes, « et par les immenses richesses de ce royaume[3]; » mais les indigènes croyaient avoir le droit de reprendre ces richesses qu'on leur avait ôtées; et s'ils devenaient brigands, ce n'était, selon eux, que pour rentrer dans leurs propres biens. L'ordre contre lequel ils s'insurgeaient, la loi qu'ils violaient, n'avaient à leurs yeux aucune sanction : aussi le mot anglais *Outlaw*[4] (mis hors la loi, bandit ou brigand) perdit dès lors, dans la bouche du peuple subjugué, son ancien sens défavorable. Au contraire, les vieux récits, les légendes et les romances populaires des Anglais, ont répandu une sorte de teinte poétique sur le personnage du banni, sur la vie errante et libre qu'il mène sous les feuilles des bois[5]. Dans ces romances, l'homme mis hors la loi est toujours le plus gai et le plus brave des hommes[6]; il est roi dans la forêt, et ne craint point le roi du pays[7].

1070 à 1071.

Ce fut surtout la contrée du nord, celle qui avait le plus énergiquement résisté aux envahisseurs, qui devint le pays du vagabondage en armes, dernière protestation des vaincus. Les vastes forêts de la province d'York étaient le séjour d'une bande nombreuse, qui avait

[1] Pro amissis patrum suorum prædiis et occisis parentibus et compatriotis. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 512.)

[2] Latrones, latrunculi, sicarii.

[3] Propter immensas regni hujus divitias et propter innatam indigenis crapulam. (Lelandi Collectanea, p. 42.)

[4] *Ut-lage*, selon l'orthographe saxonne; en latin *Utlagus*.

[5] ... Mery and free
Under the leves grene.
(Robin Hood, a collection of all the ancient poems, songs and ballads. London, 1823, in-12, p. 1, 68, 70 et passim.)

[6] A more mery man then I am one
Lyves not in cristianté.
(Rithson's *Robin Hood*, a collection of ancient ballads, vol. II, p. 221, London, 1832.)

[7] Ibid., passim.

1070 à 1071. pour chef un homme appelé Sweyn, fils de Sigg[1]. Dans les contrées du centre et près de Londres, jusque sous les murs des châteaux normands, on vit se former aussi plusieurs troupes de ces hommes qui, reniant jusqu'au bout l'esclavage, disent les historiens du temps, prenaient le désert pour demeure[2]. Leurs rencontres avec les conquérants étaient toujours sanglantes, et quand ils apparaissaient dans quelque lieu habité, c'était un prétexte pour l'étranger d'y redoubler ses vexations : il punissait les hommes sans armes du trouble que lui causaient les gens armés; et ces derniers, à leur tour, faisaient quelquefois des visites redoutables à ceux qu'on leur signalait comme amis des Normands. Ainsi une terreur perpétuelle régnait sur le pays. Au danger de périr par l'épée de l'homme d'outre-mer, qui se croyait un demi-dieu parmi des brutes, qui ne comprenait ni la prière, ni les raisons, ni les excuses proférées dans l'idiome des vaincus, se joignait encore celui d'être regardé comme traître ou comme suspect par les Saxons indépendants, frénétiques de désespoir comme les Normands l'étaient d'orgueil[3]. Aussi nul habitant n'osait s'aventurer dans le voisinage de sa propre maison; la maison de chaque Anglais qui avait juré la paix et donné des otages au conquérant était close et fortifiée comme une ville en état de siége[4]. Elle était remplie d'armes de toute espèce, d'arcs, de flèches, de haches, de massues, de poignards et de fourches de fer; les portes étaient munies de verrous et de barricades. Quand venait l'heure du repos, au moment de tout fermer, l'ancien de la famille se levait, et prononçait à haute voix les prières qui se faisaient alors sur mer aux approches de l'orage; il disait : « Que le Seigneur nous bénisse et nous aide; » tous les assistants répondaient *Amen*[5]. Cette coutume subsista en Angleterre plus de deux siècles après la conquête[6].

Dans la partie septentrionale de la province de Cambridge il y a une vaste étendue de terres basses et marécageuses, coupées en

[1] Quidam princeps latronum. (Hist. monasterii selebiensis, apud Labbe, Nova biblioth. mss. t. I, p. 603.)

[2] Jugum renuentibus servitutis. (Matth. Paris., Vitæ abbatum S. Albani, t. I, p. 29.)

[3] Vecordes e superbia efficiebantur. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 523.)

[4] Domus cujuslibet pacifici quasi municipium obsidendum. (Matth. Paris., Vitæ abbatum S. Albani, t. I, p. 46.)

[5] Preces quasi imminente in mari tempestate. (Ibid.)

[6] Quæ consuetudo usque ad nostra tempora perduravit. (Ibid.)

divers sens par des rivières. Toutes les eaux du centre de l'Angleterre, qui ne coulent pas dans le bassin de la Tamise ou dans celui de la Trent, vont se jeter dans ces marais, qui, au temps de l'arrière-saison, débordent, couvrent le pays, et se chargent de vapeurs et de brouillards. Une partie de cette contrée humide et fangeuse s'appelait et s'appelle encore l'île d'Ély; une autre s'appelait l'île de Thorneye; une troisième, l'île de Croyland. Ce sol, presque mouvant, impraticable pour la cavalerie et pour les soldats pesamment armés, avait plus d'une fois servi de refuge aux Saxons, dans le temps de la conquête danoise[1]; sur la fin de l'année 1069, il devint un point de réunion pour quelques bandes de partisans, formées de divers côtés contre les Normands[2]. D'anciens chefs déshérités s'y rendirent successivement avec leur clientelle, les uns par terre, les autres sur des vaisseaux, par l'embouchure des rivières. Ils y élevèrent des retranchements de terre et de bois, et y établirent une grande station armée, qui prit le nom de *Camp du Refuge*[3]. Les étrangers hésitèrent d'abord à les attaquer au milieu des joncs et des saules, et leur laissèrent ainsi le temps d'envoyer des messages dans le pays et hors du pays, et d'avertir, en beaucoup de lieux, les amis de la vieille Angleterre. Devenus forts, ils entreprirent la guerre de parti sur terre et sur mer, ou, pour parler comme les conquérants, la piraterie et le brigandage.

1070 à 1071.

Chaque jour, au camp de ces brigands, de ces pirates pour la bonne cause, se rendait quelque Saxon de haut rang, laïque ou prêtre, apportant avec lui les derniers débris de sa fortune, ou la contribution de son église. Eghelrik, évêque de Lindisfarn, et Sithrik, abbé d'un monastère du Devonshire, y vinrent, ainsi que beaucoup d'autres. Les Normands les accusaient d'outrager la religion et de déshonorer la sainte Église en se livrant à un genre de vie criminel et infâme[4]; mais ces reproches intéressés ne les arrêtaient pas. L'exemple des prélats insurgés encouragea beaucoup d'hommes, et

[1] Voyez liv. II, p. 128.

[2] Ad Helyensem insulam et insulam Thorneiæ fugientes. (Thomæ Rudborne Hist. major Winton.; Anglia sacra, t. I, p. 256.) — Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 61, ed. Gale.

[3] Castra refugii. (Thomæ Rudborne Hist., loc. supr. cit.) — Matth. Westmonast., Flor. histor., p. 227.

[4] Piraticam agressus, religionem polluit, ecclesiam infamavit. (Willelm. Malmesb., de Gest. pontif. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 256, ed. Savile.)

1070 à 1071. l'ascendant qu'ils exerçaient sur les esprits, pour le bien comme pour le mal, devint favorable à la cause patriotique. Les gens d'église, jusque-là trop peu ardents pour elle, s'y rallièrent avec plus de zèle. Plusieurs d'entre eux, il est vrai, s'étaient généreusement dévoués; mais la masse avait appliqué aux conquérants le précepte apostolique de la soumission aux puissances [1]. La conquête les avait, en général, moins maltraités que le reste de la nation; toutes leurs terres n'avaient pas été prises; l'asile de leurs habitations n'avait pas été partout violé. Dans les vastes salles des monastères, où les espions normands ne pénétraient point encore, les Saxons laïques pouvaient se rassembler en grand nombre, et, sous prétexte de vaquer à des exercices de dévotion, converser et conspirer librement. Ils apportaient avec eux l'argent qu'ils avaient soustrait aux perquisitions des vainqueurs, et le laissaient en dépôt dans le trésor du saint lieu, pour le soutien de la cause nationale, ou pour la subsistance de leurs fils, si eux-mêmes périssaient dans les combats. Quelquefois l'abbé du couvent faisait briser les lames d'or et détacher les pierres précieuses dont les rois saxons avaient orné jadis les autels et les reliquaires, disposant ainsi de leurs dons pour le salut du pays qu'eux-mêmes avaient aimé durant leur vie. Des messagers braves et fidèles transportaient le produit de ces contributions communes, à travers les postes normands, jusqu'au camp des réfugiés [2], mais ces manœuvres patriotiques ne restèrent pas longtemps secrètes.

Le roi Guillaume, d'après le conseil de Guillaume, fils d'Osbern, son sénéchal, ordonna bientôt des perquisitions dans tous les couvents de l'Angleterre, et fit prendre tout l'argent que les riches Anglais y avaient placé en dépôt, ainsi que la plupart des vases, des reliquaires et des ornements précieux [3]. On enleva aussi des églises, où elles avaient été déposées, les chartes qui contenaient les fausses promesses de clémence et de justice faites naguère par le roi étranger,

[1] Præcepto apostoli dicentis : *Deum timete, regem honorificate.* (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann, p. 509.)

[2] Ad cujus mandatum Egfridus.. cum thesauris illius ecclesiæ..., in Eliensem insulam advenit. (Thomæ Eliensis Hist. eliensis; Anglia sacra, t. I, p. 609.)

[3] Pecuniam quam ditiores Angli, propter illius austeritatem et depopulationem in eis deposuerant, auferri... jussit. (Hist. eliensis, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 516, ed. Gale.) — Permisit devastari omnia monasteria. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXXI, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.) — Calicibus et feretris non pepercit. (Thomæ Rudborne Hist. major Winton; Anglia sacra, t. I, p. 257.)

quand il était encore incertain de sa victoire[1]. Cette grande spolia- 1070
tion eut lieu dans le carême qui, suivant l'ancien style du calendrier, à 1071.
termina l'année 1070; et aux octaves de Pâques, arrivèrent en Angle- 1071.
terre, d'après les demandes adressées antérieurement par Guillaume, trois légats du siége apostolique. C'étaient Ermenfroy, évêque de Sion, et les cardinaux Jean et Pierre. Le conquérant fondait de grands desseins sur la présence de ces chargés d'affaires de son allié le pape Alexandre, et il les retint auprès de lui toute une année, les honorant, dit un vieil historien, à l'égal des anges de Dieu[2]. Au milieu de la famine qui faisait périr les Anglais par milliers, des fêtes brillantes furent célébrées dans le palais fortifié de Winchester. Là les cardinaux romains, plaçant de nouveau la couronne sur la tête du roi normand, effacèrent la vaine malédiction que l'archevêque d'York, Eldred, avait prononcée contre lui[3].

Après les fêtes, il y eut à Winchester une assemblée de tous les étrangers, laïques ou prêtres, qui s'étaient fait une grande fortune en prenant le bien des Anglais[4]. Les évêques saxons furent sommés d'y comparaître, au nom de l'autorité de l'église romaine, par des circulaires dont le style hautain pouvait leur présager d'avance l'issue que ce grand concile, comme on l'appelait, devait avoir pour eux. « Bien que l'église de Rome, disaient les envoyés, ait le droit de « surveiller la conduite de tous les chrétiens, il lui appartient plus « spécialement de s'enquérir de vos mœurs et de votre manière de « vivre, à vous qu'elle a instruits dans la foi du Christ, et de réparer « la décadence de cette foi que vous tenez d'elle. C'est pour exercer « sur vos personnes cette salutaire inspection que nous, ministres du « bienheureux apôtre Pierre, et représentants autorisés de notre sei- « gneur le pape Alexandre, nous avons résolu de tenir avec vous un « concile, pour rechercher les mauvaises choses qui pullulent dans

[1] Cum chartis in quarum libertatibus nobiles Angliæ confidebant, et quas rex, in arcto positus, observaturum se juraverat. (Matth. Westmonast. Flor. histor., p. 226.)

[2] Audiens et honorans eos tanquam angelos Dei. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 516.)

[3] Cardinales romanæ ecclesiæ coronam ei solenniter imposuerunt. (Ibid.) — In regem anglicum confirmaverunt. (Vita Lanfranci, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIV, p. 52.) — Voyez livre IV, p. 237.

[4] Plusieurs prélats de Normandie y assistaient. (Vid. Wilkins Concilia magnæ Britann., t. I, p. 322 et seq.)

1071. « la vigne du Seigneur et en planter de profitables au bien des corps « et des âmes[1]. »

Le sens réel de ces paroles mystiques était que le nouveau roi, d'accord avec le pape, avait résolu de destituer en masse tout le haut clergé de race anglaise; les légats venaient donner une sorte de couleur religieuse à cette opération politique. Telle était leur mission, et le premier prélat qu'ils frappèrent fut l'archevêque de Canterbury, Stigand, celui qui avait marché en armes à la rencontre de l'étranger, et refusé de le sacrer roi. Mais ces griefs restèrent secrets, et l'arrêt de dégradation ecclésiastique fut motivé sur d'autres causes, sur des prétextes plus honnêtes, comme s'exprime un vieil historien[2]. L'ordination de Stigand fut déclarée nulle; d'abord, parce qu'il avait pris l'archevêché de Canterbury du vivant de l'archevêque Robert, exilé par le peuple anglais; ensuite, parce qu'il avait célébré la messe avec le pallium de ce même Robert; et enfin, parce qu'il avait reçu son propre pallium de Benoît, déclaré anti-pape et excommunié par l'Église[3].

Quand l'ami du roi Harold et de son pays eut été, selon le langage ecclésiastique, frappé, comme un arbre stérile, par la hache de correction[4], ses terres furent partagées entre le roi Guillaume, l'évêque de Bayeux, frère du roi, et Adelise, femme de Hugues de Grantmesnil, qui, sans doute gagnée par cette gracieuse largesse, vint habiter l'Angleterre, et y ramena son mari[5]. Ceux des évêques anglais sur le compte desquels on ne trouva rien à objecter canoniquement n'en furent pas moins frappés de même. Alexandre, évêque de Lincoln, Eghelmar, évêque de l'Estanglie, Eghelrik, évêque de Sussex, d'autres prélats et les abbés des principaux monastères, furent déposés presque à la fois. Au moment où l'on prononçait à quelqu'un d'entre eux sa sentence, on le contraignait de jurer, sur l'Évangile,

[1] Quæ in vinea Domini Sabaoth male pullulant resecemus, et animarum et corporum utilitati profutura plantemus. (Wilkins Concilia magnæ Britan., t. I, p. 323.)

[2] Honestam de ipso voluit habere ultionem. (Chron. Walteri Hemingford., apud rer. anglic. Script., t. II, p. 468, ed. Gale.)

[3] Quem sancta romana ecclesia excommunicavit. (Florent. Wigorn. Chron., p. 636.) — Voyez livre III, p. 158 et 159.

[4] Infructuosam arborem securis canonicæ animadversionis succidit. (Chron. Walteri Hemingford., apud rer. anglic. Script., t. II, p. 458, ed. Gale.)

[5] Domesday-book, vol. I, fol. 142 verso; vol. II, p. 142 et 288. — Voyez livre IV, p. 239.

qu'il se regardait comme déchu de sa dignité à tout jamais, et que, 1071.
quel que fût le successeur qu'on lui donnerait, il ne ferait rien pour le décréditer en protestant contre lui [1]. Ensuite chaque évêque dégradé était conduit soit dans une forteresse, soit dans un monastère qui devait lui servir de prison. Ceux qui avaient été autrefois moines, on les recloîtrait de force dans leurs anciens couvents, et l'on publiait officiellement que, dégoûtés du monde et du bruit, il leur avait plu d'aller revoir les anciens compagnons de leur jeunesse [2].

Plusieurs membres du haut clergé saxon trouvèrent moyen de se dérober à leur sort; l'archevêque Stigand et l'évêque de Lincoln s'enfuirent tous les deux en Écosse; Eghelsig, abbé de Saint-Augustin, s'embarqua pour le Danemark, et y resta, quoiqu'il fût réclamé comme *fugitif du roi* par un rescrit du conquérant [3]. Eghelvin, évêque de Durham, sur le point de partir aussi pour l'exil, maudit solennellement les oppresseurs de son pays, et les déclara séparés de la communion des chrétiens, suivant les formules graves et sombres par lesquelles cette séparation se prononçait [4]. Mais le bruit de ses paroles frappa en vain les oreilles du roi normand : Guillaume avait des prêtres pour démentir les prêtres saxons, comme il avait des épées pour briser les épées saxonnes.

Lanfranc, ce religieux d'origine lombarde, qu'on a vu plus haut jouer le rôle de négociateur auprès de la cour de Rome [5], vivait encore en Normandie, fort renommé pour son savoir comme légiste, et toujours également chéri du pape et du nouveau roi [6]. Ce fut lui que les légats d'Alexandre II proposèrent pour remplacer Stigand dans l'archevêché de Canterbury, et Guillaume approuva pleinement ce choix, espérant beaucoup de l'habileté de Lanfranc pour consolider la conquête. La reine Mathilde et les seigneurs de Normandie pressèrent

[1] Episcopatum reddidit, se amplius non habiturum, nec successori calumniam aut damnum illaturum, jurejurando... firmavit. (Lanfranci Opera, p. 301.)

[2] Dehinc ad monasterium, in quo ab infantia nutritus monachus fuerat, repedavit. (Ibid.) — Alderedus... abbas Abbendoniæ... in captione ponitur. (Hist. cœnob. abbendoniensis; Anglia sacra, t. I, p. 168.) — Usque ad finem vitæ custodiæ mancipatos (Hist. eliensis, apud rer. anglic. Script, t. III, p. 516, ed. Gale.) — In ergastulo carceris ferro adstrictus (Ibid., p. 512.)

[3] Legatio Helsini in Daniam, apud Script. rer. danic., t. III, p. 285, in notis.

[4] Zelum Dei habens, exulavit spontaneus ab Anglia, volens oppressores vinculo excommunicationis innodare. (Matth. Westmonast. Flor. histor., p. 226.)

[5] Voyez liv. III, p. 160.

[6] Vita Lanfranci, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIV, p. 31 et 32. — Lanfranci Opera, p. 299.

1071. vivement son départ; il fut accueilli avec joie par les Normands d'Angleterre, qui le célébraient hypocritement comme un instituteur envoyé de Dieu pour réformer les mauvaises mœurs des Anglais[1]. Lanfranc fut nommé archevêque par élection du roi et de ses barons, contre l'ancienne coutume de l'église anglo-saxonne, où les prélats étaient choisis par le corps du clergé, et les abbés par les moines[2]. Cet usage était un de ceux que la conquête ne pouvait laisser subsister, et tout le pouvoir religieux, aussi bien que le pouvoir civil, devait passer des indigènes aux conquérants.

Lorsque l'archevêque Lanfranc fit sa première entrée dans la métropole qu'on lui donnait à régir, il ne put s'empêcher d'être saisi d'un profond sentiment de tristesse, en voyant l'état où les Normands l'avaient réduite. L'église du Christ, à Canterbury, était dévastée par le pillage et l'incendie, et le grand autel, dépouillé d'ornements, se trouvait presque enterré sous les décombres[3]. Aux fêtes de la Pentecôte, il y eut un second concile tenu à Windsor, et Thomas, l'un des chapelains du roi, fut nommé archevêque d'York, à la place du Saxon Eldred, qui était mort de chagrin. Thomas, de même que Lanfranc, trouva son église métropolitaine détruite par le feu, avec ses ornements, ses chartes, ses titres et ses priviléges; il trouva le territoire de son diocèse tout ravagé, et les Normands qui l'habitaient, si attristés par le spectacle de leurs propres dévastations, qu'ils hésitaient même à s'établir sur les terres qu'ils avaient prises[4]. Thomas se mit en possession de tous les domaines de l'église d'York; mais nul homme, Normand ou Saxon, ne voulut les prendre à ferme, soit par dégoût, soit par terreur[5].

1071 à 1072. Le pape envoya à Lanfranc son propre pallium, en signe d'investi-

[1] Divinitus Anglis institutor datus. (Order. Vital Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 520.)

[2] Regis et omnium optimatum ejus benevola electione. (Ibid., p. 519.) — Successio priorum dunelmensis ecclesiæ. (Anglia sacra, t. I, p. 785.)

[3] Cùm Cantuariam primo venisset, et ecclesiam Salvatoris, quam regere susceperat, incendio atque ruinis pene nihilifactam invenisset, mente consternatus est. (Eadmeri Hist. nov., p. 7, ed. Selden.)

[4] Quando... archiepiscopatum suscepit, civitas Eboraca et tota regio circa... a Normannis ferro et flamma penitus fuit destructa, incensa quoque beati Petri metropolis ecclesia... cuncta circumcirca hostili vastatione invenit depopulata. (Thomæ Stubbs Act. pontif. eborac., apud hist. angl. Script., t. II, col. 1708, ed. Selden.)

[5] Ipsis autem Normannis in tantum animus defecerat, ut... terras et honores qui eis offerebantur, recipere non auderent. (Ibid.)

ture, et le combla de messages flatteurs : « Je vous désire, lui di- 1071 à 1072.
« sait-il, et ne me console de votre absence, qu'en pensant aux heu-
« reux fruits que l'Angleterre va recueillir par vos soins[1]. » C'est ainsi que, vues de loin, les hideuses opérations de la conquête prenaient des couleurs agréables. La mission de Lanfranc en Angleterre, sa mission réelle et avouée, c'était de faire servir la religion à l'asservissement des Anglais, d'achever, comme dit un vieux narrateur, la ruine du peuple vaincu par de mutuels embrassements de la royauté et du sacerdoce[2]. Pour atteindre plus sûrement ce but, le nouvel archevêque de Canterbury suggéra au conquérant un nouveau plan de constitution ecclésiastique, plan aussi favorable à l'ambition du prélat qu'à la stabilité de la conquête. « Il faut, disait Lanfranc au « roi Guillaume, qu'il n'y ait en Angleterre qu'un seul chef religieux, « pour que la royauté que vous avez conquise se maintienne dans « son intégrité. Il faut que l'église d'York, l'église du pays des ré- « bellions, quoique régie par un Normand, devienne sujette de celle « de Kent; il faut surtout que l'archevêque d'York ne jouisse point « de la prérogative de sacrer les rois d'Angleterre, de crainte qu'un « jour, soit de force, soit de bon gré, il ne prête son ministère à « quelque Saxon ou Danois, élu par les Anglais en révolte[3]. »

L'église de Kent ou de Canterbury avait été, comme on l'a vu plus haut, la première église fondée par les missionnaires venus de Rome, au milieu des Saxons encore païens[4]. Sur cette primauté dans le temps, s'était établie l'idée vague d'une sorte de prééminence hiérarchique, mais sans qu'il en résultât pour l'église de Kent, ni pour ceux qui la gouvernaient, aucune suprématie effective. Le siége métropolitain d'York était resté l'égal de l'autre, et tous deux exerçaient conjointement la haute surveillance sur tous les évêchés de l'Angleterre[5]. C'est cet ordre de choses que l'archevêque Lanfranc entre-

[1] Lanfranci Opera; notæ et observat., p. 337.

[2] Dum regnum et sacerdotium in nostrum detrimentum mutuos commutarent amplexus. (Gervas. cantuar. Imag. de discordiis inter monac. dorobor. et archiep. Baldewinum, apud hist. angl. Script., t. II, col. 1333, ed. Selden.)

[3] Unus ab eboracensi archiepiscopo, et ab illius provinciæ indigenis rex crearetur. (Thomæ Stubbs Act. pontif. eborac.. apud hist. angl. Script., t. II, col. 1706, ed. Selden.

[4] Voyez livre I, p. 44 et 45.

[5] Duo metropolitani, non solum potestate, dignitate et officio, sed suffraganeorum numero pares. (Thomæ Stubbs Act. pontif. eborac., apud hist. angl. Script., t. II, col. 1705, ed. Selden.)

1071 à 1072. prit de réduire à l'unité absolue, chose nouvelle, disent les historiens du siècle, chose inouïe avant le règne des Normands[1]. Il évoqua d'anciens priviléges et des actes ambigus de différents papes, qui s'étaient plu à témoigner leur affection pour l'église de Canterbury, fille aînée de la papauté en Bretagne. Il établit comme axiome que la loi devait découler d'où avait découlé la foi, et que de même que le pays de Kent était sujet de Rome, parce qu'il en avait reçu le christianisme, par une raison semblable, le pays d'York devait être hiérarchiquement soumis à celui de Kent[2].

Thomas, l'archevêque normand d'York, dont une pareille politique tendait à ruiner l'indépendance personnelle, fut assez peu dévoué à la cause de la conquête pour entreprendre de s'opposer à cette nouvelle institution[3]. Il pria son collègue Lanfranc de citer quelques titres authentiques à l'appui de ses prétentions. C'était une demande embarrassante : mais le Lombard l'éluda, en assurant que les actes en bonne forme et les titres ne lui manqueraient point, si, par malheur, tout n'avait péri, quatre ans auparavant, dans l'incendie de son église[4]. Cette réponse évasive termina le différend, grâce à certains avertissements officiels que reçut l'adversaire indiscret du confident du roi Guillaume : car on lui signifia que si, en vue de la paix et de l'unité du royaume, il ne se résignait pas à recevoir la loi de son collègue, et à reconnaître que le siége d'York n'avait jamais été l'égal de l'autre siége métropolitain, lui et tous ses parents seraient bannis de l'Angleterre[5]. Thomas n'insista plus, et fit son devoir de fidèle enfant de la conquête; il renonça, entre les mains de Lanfranc, à tout le pouvoir que ses prédécesseurs avaient exercé au sud de l'Humber, et, faisant profession solennelle d'obéissance et de fidélité, ne

[1] Ut Britannia uni quasi primati subderetur... nova res huic nostro sæculo et, a tempore quo in Anglia Normanni regnare cœperunt, Anglis inaudita. (Eadmeri Hist. nov., p. 3, ed. Selden.)

[2] Sicut Cantia subjicitur Romæ, quod ex ea fidem accepit, ita Eboracum subjiciatur Cantiæ. (Lanfranci Opera, p. 378.)

[3] Eboracensis ecclesiæ antistes adversum me palam murmuravit, clam detraxit... calumniam suscitavit. (Lanfranci Epist., apud Wilkins Concilia magnæ Britan., t. I, p. 326.)

[4] In ea combustione atque abolitione quam nostra ecclesia ante quadriennium perpessa est. (Lanfranci Opera, p. 302.)

[5] Propter unitatem et pacem regni... suique et suorum omnium, tam de Anglia quam de Normannia, comminatus est expulsionem. (Thomæ Stubbs Act. pontif. eborac., apud hist. angl. Script., t. II, col. 1706, ed. Selden.)

garda plus que le nom d'archevêque; car Lanfranc, sous le titre de primat, en réunit seul tous les droits[1]. Selon le langage des vainqueurs, il devint, par la grâce de Dieu, le père de toutes les églises, et, selon le langage des vaincus, toutes tombèrent sous son joug et furent ses tributaires[2]. Il en chassa qui il voulut; il y mit des Normands, des Français, des Lorrains, des hommes de tous pays et de toutes races, pourvu qu'ils ne fussent pas Anglais[3]; et il est à remarquer que, dans la dépossession générale des anciens prélats de l'Angleterre, on épargna les hommes de naissance étrangère naturalisés dans le pays. Tels étaient Hermann, Guis, et Walter ou Gautier, tous trois Lorrains, qui conservèrent les évêchés de Wells, de Sherborn etde Hereford. 1071 à 1072.

La plupart des évêchés et des abbayes furent employés, comme l'avaient été naguère les biens des riches, la liberté des pauvres et la beauté des femmes, à payer les dettes de la conquête. Un certain Remi, ci-devant moine à Fécamp, reçut l'évêché de Lincoln, pour un navire et vingt hommes d'armes qu'il avait amenés en 1066, au rendez-vous des troupes normandes[4]. Cet homme, et les autres prélats venus d'outre-mer, comme un arrière-ban de milice, expulsèrent partout les moines qui, selon une coutume particulière à l'Angleterre, vivaient sur les domaines des églises épiscopales; et le roi Guillaume les en remercia, pensant, dit un contemporain, que des moines de race anglaise ne pouvaient lui souhaiter que du mal[5]. Une foule d'aventuriers qui n'avaient de clercs que le nom, vint fondre sur les prélatures, les archidiaconats, les doyennés de l'Angleterre[6].

[1] Thomæ Rudborne Hist. major Winton.; Anglia sacra, t. I, p. 253. — Ab universis Angliæ episcopis, prius ab aliis sacratis professiones petiit et accepit. (Henrici Knyghton, de Event. Angl., lib. I, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2345, ed. Selden.)

[2] Dispositione divina. (Lanfranci Opera, p. 306.) — Omnes Angliæ subjugavit ecclesias... et nostram tributarium effecit. (Gervas. cantuar., Imagines de discordiis, etc., apud hist. angl. Script., t. II, col. 1333, ed. Selden.)

[3] Tantum tunc anglicos abominati sunt, ut... multo minus habiles alienigenæ de quacumque alia natione, quæ sub cœlo est, extitissent, gratenter assumerentur. (Hist. Ingulf. Croyland, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 70, ed. Gale.)

[4] Voyez livre III, p. 178. — Willelm. Malmesb., de Gest. pontif. angl., lib. IV, apud rer. anglic. Script., p. 290, ed. Savile. — Illum (pontificatum) a Willelmo, post rege facto, emerat. (Eadmeri Hist. nov., p. 7, ed. Selden.)

[5] Ibid., p. 10. — Monachorum anglicanorum sibi semper mala imprecantium. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 86, ed. Gale.)

[6] Pro famulatu suo dabantur a laïcis episcopatus et abbatiæ, ecclesiarum præposituræ, archidiaconatus et decaniæ. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 523.)



1071 à 1072. Ils y portèrent l'esprit de violence et de rapine, les airs hautains et méprisants du dominateur étranger; beaucoup d'entre eux se rendirent célèbres par leur faste et leurs désordres, plusieurs par des actions infâmes[1]. Robert de Limoges, évêque de Litchfield, pilla le monastère de Coventry; il prit les chevaux et les meubles des religieux qui l'habitaient, ouvrit, par effraction, leurs cassettes, et finit par faire abattre leurs maisons, pour construire avec les matériaux un palais épiscopal, dont l'ameublement fut payé par la fonte des ornements d'or et d'argent qui décoraient l'église[2]. Ce même Robert fit un décret pour interdire aux clercs saxons l'usage des aliments nourrissants et des livres instructifs, de crainte, dit l'historien, que la bonne nourriture et la science ne leur donnassent trop de force et de hardiesse contre leur évêque[3].

Les évêques normands dédaignèrent, presque tous, d'habiter les anciens chefs-lieux des diocèses, qui étaient, pour la plupart, de petites villes, et se transportèrent dans des lieux qui offraient plus de commodités pour le luxe et les jouissances de la vie : c'est ainsi que Coventry, Lincoln, Chester, Salisbury, Thedford, devinrent des villes épiscopales[4]. En général, les hommes d'église amenés par l'invasion furent pour l'Angleterre une nouvelle plaie, et leur tyrannie, qui atteignait les consciences, eut quelque chose de plus odieux que la force brutale des hommes d'épée[5]. Quelquefois les abbés normands maniaient aussi l'épée, mais contre des moines sans armes; et plus d'un couvent anglais fut le théâtre d'exécutions militaires. Dans celui que gouvernait un certain Turauld ou Torauld, venu de Fécamp, l'abbé avait pour coutume de crier : *A moi, mes hommes d'armes*, toutes les fois que ses religieux lui résistaient en

[1] Lautitiarum appetentissimus... uno et ipso immani commisso infamia. (Willelm. Malmesb., de Gest. pontif. angl., lib. v, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 377, ed. Gale.)

[2] Arcas eorum fregisti, et equos et omnes proprietates quas habebant rapuisti, insuper domos eorum destruxisti. (Lanfranci Opera, p. 315.) — De una trabe divitiis ecclesiæ corrosit 500 marcas argenti. (Additam. ad hist. veterem lichfeldensem; Anglia sacra, t. I, p. 445.)

[3] Monachos loci illius agresti victu cibavit, et non nisi triviali litteratura permisit informari, ne deliciæ aut litteræ redderent monachos contra episcopum elatos. (Henrici Knyghton, de Event. Angl., lib. II, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2352, ed. Selden.)

[4] Lanfranci Opera, p. 328. — Chron. saxon., ed. Gibson, in notis.

[5] Stipendiarii, non monachi, sed tyranni... intrudebantur. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 523.)

quelque point de discipline ecclésiastique. Ses exploits belliqueux 1071
devinrent même si célèbres, que le conquérant se crut obligé de à
l'en punir, et que, par un genre de châtiment bizarre, il l'envoya 1072.
régir le couvent de Peterborough, dans la province de Northampton, poste dangereux à cause du voisinage du camp de refuge des Saxons, mais fort convenable, disait Guillaume, pour un abbé si bon soldat [1]. Délivrés de ce chef redoutable, les moines n'en furent pas plus heureux; car ils reçurent à sa place un certain Guérin de Lire, qui, selon les paroles d'un ancien récit, prit dans leurs bourses jusqu'au dernier écu, pour se faire un renom auprès de ceux qui naguère l'avaient vu pauvre [2]. Ce Guérin fit déterrer de l'église les cadavres des abbés de race anglaise, ses prédécesseurs, et jeter leurs ossements hors des portes [3].

Pendant que de pareils actes avaient lieu en Angleterre, la renommée allait publiant au dehors, par la plume des clercs salariés, ou qu isouhaitaient de l'être, que Guillaume le puissant, le victorieux, le pieux, civilisait ce pays, jusque-là barbare, et y ranimait le christianisme, auparavant fort négligé [4]. La vérité, toutefois, ne fut pas entièrement étouffée : les plaintes des opprimés parvinrent même jusqu'à Rome; et, dans cette cour romaine que les historiens du temps accusent d'être si vénale [5], il se trouva quelques hommes consciencieux qui dénoncèrent la révolution opérée en Angleterre comme odieuse et contraire aux lois ecclésiastiques. La dégradation en masse des évêques et des principaux abbés saxons et l'intrusion des Normands furent vivement blâmées [6]. Mais la mort d'Alexandre II, et l'avénement, sous le nom de Grégoire VII, de cet archidiacre Hildebrand, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, avait déployé

[1] Quia magis se agit militem quam abbatem. (Willelm. Malmesb., de Gestis pontif. angl., lib. v, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 372, ed. Gale.)

[2] Idoneus monachorum marsupia evacuare, undecunque nummos rapere... ut...apud eos, qui eum olim pauperem vidissent, compararet jactantiam. (Ibid.)

[3] Omnia (ossa) conglobata, vel ut acervum ruderum... ecclesiæ foribus alienavit. (Willelm. Malmesb., de Vita Adhelmi episcopi scireburnensis; Anglia sacra, t. II, p. 142.)

[4] Cujus (insulæ) rex effectus (Willelmus) barbaros illius mitigavit mores, cultumque christianæ religionis, qui in ea modicus erat, ampliavit. (Historiæ francicæ Fragm., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XI, p. 162.)

[5] Cùm fama... Romanos nota cupiditatis asperserit. (Radulphi de Diceto Imag. histor., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIII, p. 202.)

[6] Prisci abbates, quos canonicæ leges non damnabant, secularis comminatione po-

1071 à 1072. tant de zèle en faveur de l'invasion, réduisirent presque au silence les accusateurs de la nouvelle église fondée par la conquête normande[1]. Sa légitimité canonique cessa d'être mise en question, et deux individus seulement, Thomas, archevêque d'York, et Remi, évêque de Lincoln, furent cités à la cour pontificale, l'un parce qu'il était fils de prêtre, l'autre parce qu'il avait acheté à deniers comptants la dignité épiscopale [2].

Lanfranc partit avec eux, muni de présents pour le pape et les principaux citoyens de Rome. Tous les trois distribuèrent largement l'or des Anglais dans la ville des apôtres, et s'y firent par là un grand renom[3]. Cette conduite leur aplanit toutes les difficultés; l'affaire des deux prélats normands fut arrangée sous main, et, au lieu d'enquête sur leur compte, il n'y eut qu'une scène d'apparat, où tous les deux remirent au pape, en signe d'obéissance, leur anneau et leur bâton pastoral. Lanfranc plaida leur cause, en prouvant qu'ils étaient utiles et même nécessaires au nouveau roi, pour les nouveaux arrangements du royaume[4]; et le pape lui répondit : « Décide l'affaire comme tu l'entendras, toi qui es le père de ce pays; « je remets à ta disposition les deux verges pastorales[5]. » Lanfranc les prit et les rendit à Remi et à Thomas; puis, ayant lui-même reçu de Grégoire VII la confirmation de son titre de primat de toute l'Angleterre, il repartit avec ses compagnons.

Ainsi les églises des Anglais continuèrent d'être livrées, sans obstacle, et avec l'aveu de l'église romaine, à des clercs venus de tous pays. Le prélat de race étrangère prononçait devant un auditoire saxon ses homélies en langue française, et quand elles étaient écoutées patiemment, ou par surprise ou par terreur, l'homme d'outremer s'enorgueillissait de la puissance de ses discours, qui, disait-il,

testatis terrebantur, et sine synodali discussione de sedibus suis injuste fugabantur. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 523.) — Eadmeri Hist. nov., p. 6 et 7, ed. Selden.

[1] Voyez livre III, p. 173.

[2] Primus namque presbiteri filius erat. (Henrici Knyghton, de Event. angl., lib. I, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2348, ed. Selden.)

[3] De divitiis anglicis larga munera cupidis Romanis ubertim dederunt, sic mirabiles Latiis visi sunt. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 548.)

[4] Novo regi... in novis regni dispositionibus, pernecessarios. (Eadmeri Hist. nov., p. 7, ed. Selden.)

[5] Tu pater es patriæ illius. (Ibid.)

s'insinuaient, par miracle, dans l'oreille des barbares [1]. Une sorte de pudeur et l'envie d'offrir au monde chrétien autre chose que ce ridicule spectacle fit rechercher par le roi Guillaume quelqu'un des hommes que l'opinion du temps préconisait au loin, à cause de l'austérité de leur vie religieuse. Tel était Guimond, moine du couvent de la Croix-Saint-Leufroi, en Normandie; le roi lui envoya l'invitation de passer la mer, et il obéit sans délai aux ordres de son seigneur temporel. Quand il fut arrivé en Angleterre, le conquérant lui dit qu'il avait dessein de l'y retenir, et de l'élever à une haute dignité ecclésiastique : voici ce que répondit le moine, si l'on en croit un historien postérieur de peu d'années [2] : 1071 à 1072.

« Beaucoup de motifs m'engagent à fuir les dignités et le pouvoir « ecclésiastique; je ne les énoncerai point tous. Je dirai seulement « que je ne conçois pas de quelle manière il me serait possible d'être « dignement le chef religieux d'hommes dont je ne connais ni les « mœurs ni la langue, et dont les pères, les frères, les amis, sont « morts sous votre épée, ou sont déshérités, bannis, emprisonnés, « durement asservis par vous [3]. Parcourez les saintes Écritures, voyez « si quelque loi y tolère que le pasteur du troupeau de Dieu lui soit « imposé violemment par le choix d'un ennemi. Ce que vous avez « ravi par la guerre, au prix du sang de tant d'hommes, pourriez- « vous sans péché le partager avec moi, avec ceux qui, comme moi, « ont juré mépris au monde, et, pour l'amour du Christ, se sont « dépouillés de leurs propres biens? C'est la loi de tous les religieux « que de s'abstenir de rapines, et de n'accepter aucune part de butin, « même comme offrande à l'autel, car, ainsi que le disent les Écri- « tures, celui qui offre en sacrifice le bien des pauvres fait comme « s'il immolait le fils en présence de son père [4]. Quand je me rap- « pelle ces préceptes divins, je me sens troublé de frayeur; votre

[1] Qui, licet latine vel gallice loquentem, illum minime intelligerent, tamen, intendentes ad illum, virtute verbi Dei... ad lacrymas multoties compuncti. (Petri Blesensis Ingulfi Continuat., apud rer. anglic. Script., t. I. p. 115, ed. Gale.)

[2] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 524.

[3] Quorum patres charosque parentes et amicos occidistis gladio, vel exheredatos opprimitis exilio, vel carcere indebito, vel intolerabili servitio. (Ibid.)

[4] Omnium religiosorum lex est a rapinis abstinere. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 524.)

1071 à 1072. « Angleterre me semble une vaste proie ; et je crains de la toucher, « elle et ses trésors, à l'égal d'un brasier ardent [1]... »

Le moine de Saint-Leufroi repassa la mer, et retourna au fond de son cloître ; mais le bruit se répandit bientôt qu'il avait exalté la pauvreté des religieux au-dessus de la richesse des prélats, et nommé rapine, à la face du roi et de ses barons, l'acquisition de l'Angleterre ; qu'enfin il avait traité de ravisseurs et d'intrus tous les évêques et les abbés installés dans ce pays contre la volonté des Anglais [2]. Ses paroles déplurent à beaucoup de gens qui, ne se souciant pas de l'imiter, le calomnièrent et firent tant par leurs intrigues, qu'ils le contraignirent à quitter le pays. Guimond se rendit à Rome, et de là en Apulie, dans l'une des villes conquises et possédées par les Normands [3].

La haine que le clergé de la conquête portait aux indigènes de l'Angleterre s'étendit jusque sur les saints de race anglaise, et dans plus d'un lieu leurs tombeaux furent ouverts et leurs ossements dispersés [4]. Tout ce qui avait été anciennement un objet de vénération dans le pays fut regardé, par les nouveaux venus, comme vil et méprisable [5]. Mais l'aversion violente qu'inspiraient aux Normands les saints anglais tenait à des raisons politiques, autres que leur dédain commun pour tout ce qu'honoraient les vaincus. Souvent la vénération religieuse n'avait été pour les Anglo-Saxons qu'un reflet du patriotisme, et parmi les saints qu'on invoquait alors en Angleterre, plusieurs l'étaient devenus en mourant de la main de l'ennemi, au temps des invasions danoises, comme Elfeg, archevêque de Canterbury, et Edmund, roi de l'Est-Anglie [6]. De pareils saints devaient porter ombrage aux nouveaux envahisseurs, car leur culte alimentait l'esprit de révolte, et consacrait de vieux souvenirs de courage et

[1] Totam Angliam quasi amplissimam prædam dijudico, ipsamque, cum gazis suis, velut ignem ardentem, contingere formido. (Ibid., p. 525.)

[2] Quod obtentum Angliæ, in presentia et regis optimatum ejus, rapinam appellaverit, et quod omnes episcopos vel abbates qui, nolentibus Anglis, in ecclesiis Angliæ prælati sunt, rapacitatis redarguerit. (Ibid., p. 526.)

[3] Verba igitur ejus... multis displicuerunt. (Ibid., p. 526.)

[4] Typho quodam et nausea sanctorum corporum. (Willelm. Malmesb., de Gest. pontif. angl., lib. v, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 372, ed. Gale.)

[5] Pene cuncta quæ ab Anglis antiquitus quasi sacrosancta celebrabantur, nunc vix postremæ auctoritatis... habentur. (Eadmeri Hist. nov., p. 126, ed. Selden.)

[6] Voyez livre II, p. 76 et 93-94.

d'indépendance. Aussi les prélats étrangers, et à leur tête l'archevêque Lanfranc, ne tardèrent-ils pas à proclamer que les saints saxons n'étaient pas de vrais saints, les martyrs saxons de vrais martyrs [1]. Guérin de Lire attaqua saint Adhelm; Lanfranc entreprit de dégrader saint Elfeg, en rabaissant les mérites de sa mort si belle et si patriotique : « Ce qui fait le martyr, disait le primat, c'est la cause « et non le supplice; je ne vois là qu'un homme tué par des païens « faute d'une rançon qu'il ne pouvait payer et qu'il ne voulut pas « mettre à la charge d'autrui [2]. » 1071 à 1072.

Des violences faites à la conviction populaire, soit raisonnable, soit superstitieuse, excitent souvent le courage des opprimés plus que la perte même de la liberté et du bien-être. Les insultes prodiguées aux objets d'une ancienne dévotion, les souffrances des évêques, une sorte de haine fanatique contre les innovations religieuses de la conquête, agitèrent fortement les esprits, et devinrent le mobile d'une grande conspiration, qui s'étendit sur toute l'Angleterre [3]. Beaucoup de prêtres s'y engagèrent, et trois prélats en furent les chefs : c'étaient Frithrik, abbé de Saint-Alban, Wulfstan, évêque de Worcester, le seul homme de race anglaise qui eût encore un évêché, et Walter, évêque de Hereford, Flamand de naissance, le seul parmi les étrangers, évêque avant la conquête, qui se soit montré fidèle à la cause de sa patrie adoptive [4]. Le nom du jeune roi Edgar fut prononcé de nouveau; il circula des chants populaires où on l'appelait *le beau*, *le brave*, *l'enfant chéri de l'Angleterre* [5]. Les deux frères Edwin et Morkar quittèrent pour la seconde fois la cour du Normand. La ville de Londres, jusque-là paisible et résignée à la domination étrangère, commença à se montrer turbulente, et,

[1] Angli... inter quos vivimus, quosdam sibi instituerunt sanctos, quorum incerta sunt merita. (Johan. Sarisburiensis, de Vita Anselmi archiep. cantuar.; Anglia sacra, t. II, p. 162.)

[2] Cùm itaque martyrem non faciat pœna sed causa... eum ob hoc a paganis... interemptum deprehendo, quod, ad redemptionem corporis sui, pecuniam, quæ exigebatur, noluit extorquere. (Ibid.)

[3] Plures convocando, exercitum numerosum ac fortissimum conflaverunt. (Matth. Paris, Vitæ abbatum S. Albani, t. I, p. 48.)

[4] Ibid., p. 47.

[5] Speciosissimum et fortissimum... unde in Angliam tale exiit eulogium :

« Ædgar, Ethelinge,
« Engelondes dereling. »
(Ibid., p. 48)

1071 à 1072. comme disent les vieux historiens dans un langage malheureusement trop vague, à résister en face au roi Guillaume [1].

Pour conjurer ce nouveau péril, Guillaume prit le parti qui lui avait déjà réussi plus d'une fois, celui de promettre et de mentir. Frithrik et les autres chefs des insurgés, invités par ses messages à se rendre à Berkhamsted, pour traiter de la paix, vinrent à ce lieu de mauvais augure, où pour la première fois des mains saxonnes avaient touché, en signe de sujétion, la main armée du conquérant. Ils y trouvèrent le roi et le primat Lanfranc, son conseiller le plus intime. Tous deux affectèrent à leur égard un air de douceur et de bonne foi [2]; et il y eut, sur les intérêts réciproques, une longue discussion qui se termina par un accord. Toutes les reliques de l'église de Saint-Alban avaient été portées au lieu des conférences; un missel fut ouvert sur ces reliques, à la page de l'Évangile; et le roi Guillaume, se plaçant dans la situation où lui-même autrefois avait placé Harold, jura, par les saints ossements et par les sacrés Évangiles, d'observer inviolablement les bonnes et anciennes lois que les saints et pieux rois d'Angleterre, et surtout le roi Edward, avaient établies ci-devant [3]. L'abbé Frithrik et les autres Anglais, satisfaits de cette concession, répondirent au serment de Guillaume par le serment de fidélité qu'on prêtait aux anciens rois, et se séparèrent ensuite, rompant la grande association qu'ils avaient formée pour la délivrance du pays [4]. L'évêque Wulfstan fut député vers l'ouest, dans la province de Chester, pour y calmer les esprits, et faire une visite pastorale dont aucun prélat normand n'osait encore se charger [5].

Ces bonnes et antiques lois, ces lois d'Edward, dont la promesse avait le pouvoir d'apaiser les insurrections, n'étaient point un code particulier, un système de dispositions écrites, et l'on entendait simplement par ces mots l'administration douce et populaire qui avait existé en Angleterre au temps des rois nationaux. Durant la domi-

[1] Cives Londoniæ in faciem restiterunt. (Matth. Paris., Vitæ abbatum S. Albani, t. I, p. 47.)

[2] Et serena facie vocavit eos ad pacem. (Ibid., p. 48.)

[3] Juravit super omnes reliquias ecclesiæ Sancti Albani, tactisque sacrosanctis Evangeliis... bonas et approbatas antiquas regni leges... inviolabiliter observare. (Ibid., p. 48.)

[4] Ad propria læti recesserunt. (Ibid. p. 48.)

[5] Episcopatus ei cestrensis à Lanfranco... visitatio commissa est... ea enim provincia... erat adhuc... Normannis inaccessa et impacata. (Willelm. Malmesb., de Vita S. Wulfstani, lib. I, cap. I; Anglia sacra, t. II, p. 256.)

nation danoise, le peuple anglais, dans ses prières adressées au vainqueur, demandait, sous le nom de lois d'Ethelred, l'anéantissement du régime odieux de la conquête [1]; demander les lois d'Edward, sous la domination normande, c'était former le même souhait, mais un souhait inutile, et que, en dépit de ses promesses, le nouveau conquérant ne pouvait remplir. Quand bien même il eût maintenu, de bonne foi, toutes les pratiques légales de l'ancien temps, quand même il les eût fait observer à la lettre par ses juges étrangers, elles n'auraient point porté leurs anciens fruits. Il y avait erreur de langage dans les demandes de la nation anglaise; car ce n'était pas le défaut d'observance de ses vieilles lois criminelles ou civiles qui rendait sa situation si désastreuse, mais la ruine de son indépendance et de son existence comme nation [2]. Ni Guillaume ni ses successeurs ne montrèrent jamais une grande haine pour la législation saxonne, soit civile, soit criminelle; ils la laissèrent observer en beaucoup de points, et les Saxons ne s'en trouvèrent pas mieux. Ils laissèrent le taux des amendes pour le vol et le meurtre commis contre des Anglais, varier comme avant la conquête, suivant la division des grandes provinces [3]; ils laissèrent le Saxon accusé de meurtre et de brigandage se justifier, selon l'antique usage, par le fer rouge et l'eau bouillante, tandis que le Français, accusé par un Saxon, se défendait par le duel ou simplement par le serment, selon la loi de Normandie [4]. Cette différence de procédure, toute au détriment de la population vaincue, ne disparut qu'après un siècle et demi, quand les décrets de l'église romaine eurent interdit partout les jugements du feu et de l'eau [5].

1071 à 1072.

D'ailleurs, parmi les anciennes lois saxonnes, il s'en rencontrait quelques-unes qui devaient être spécialement favorables à la conquête, comme celle qui rendait les habitants de chaque district res-

[1] Voyez livre II, p. 137.

[2] Ils requirent... estre tenus et gouvernez comme le Roy Edouart les avoit gouvernez. (Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 239.)

[3] Si home occit altre... xx l. en Merchenelac et xxv l. en Westsaxenlae. (Leges Willhelmi regis; Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 89, ed. Gale.)

[4] Anglicus se purget ad judicium... defendat se Francigena per bellum, et si Anglicus non audeat eum probare per bellum, defendat se Francigena pleno juramento. (Leges Willhelmi regis; Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 982, ed. Selden.)

[5] Seldeni notæ ad Eadmeri Hist. nov., p. 204.

1071 à 1072. ponsables de tout délit commis dans le district, et dont l'auteur serait inconnu[1]; loi commode entre les mains de l'étranger pour mettre la terreur dans le pays. Quant à ces sortes de lois, il était de l'intérêt du conquérant de les maintenir; et, quant aux autres, relatives à des transactions particulières, leur maintien lui était à peu près indifférent. Aussi exécuta-t-il en ce sens la promesse qu'il avait faite aux conjurés saxons, sans s'inquiéter si eux-mêmes comprenaient autrement cette promesse. Il fit venir auprès de lui, à Londres, douze hommes de chaque province, qui déclarèrent, sous le serment, les anciennes coutumes du pays[2]; ce qu'ils dirent fut rédigé en une espèce de code dans l'idiome français du temps, seul langage légal reconnu par le gouvernement de la conquête. Ensuite, les hérauts normands allèrent criant à son de cor, dans les villes et dans les bourgades, « les lois que le roi Guillaume octroyait à tout le peuple « d'Angleterre, les mêmes que le roi Edward, son cousin, avait « tenues avant lui[3]. »

Les lois d'Edward furent publiées, mais le temps d'Edward ne revint pas pour l'Angleterre, et les chefs du mouvement patriotique éprouvèrent les premiers le peu de valeur de cette concession. Du moment que leur ligue fut dissoute, ils se virent persécutés à outrance par le pouvoir qu'ils avaient contraint de capituler avec eux[4]. L'évêque Walter s'enfuit dans le pays de Galles; les soldats normands eurent ordre de le poursuivre jusque dans ce pays, sur lequel ne s'étendait point la domination du roi Guillaume; mais il leur échappa, à la faveur des forêts et des montagnes[5]. Le roi Edgar, s'apercevant qu'on lui dressait des piéges, prit de nouveau la fuite vers l'Écosse. Quant à l'évêque Wulfstan, homme faible d'esprit et de caractère,

[1] Borhs, frith-borhs, borhs-holders. (Vid. Canciani Leg. antiq. barbar., t. IV, p. 273, 338 et 340.)

[2] Electi sunt de singulis totius Angliæ comitatibus XII viri sapientiores, quibus jure-jurando injunctum erat coram rege Willhelmo ut, quoad possent... legum suarum consuetudinumque sancita patefacerent, nil prætermittentes, nil addentes. (Thomæ Rudborne, Hist. major. winton.; Anglia sacra, t. I, p. 259.)

[3] Ces sount les leis et les custumes que li reis Will. grentat a tut le puple de Engleterre... iceles mesmes que li reis Edward sun cosin tint devant lui. (Leges Willhelmi regis; Hist. Ingulf. Croyland, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 88, ed. Gale.)

[4] Tyrannus inexorabilis,quos non poterat confœderatos et congregatos superare, singulos dispersos ac semotos.... studuit... infestare... et subpeditare. (Matth. Paris. Vita abbatum S. Albani, t. I, p. 48.)

[5] In abditis Walliæ vix tutus latitavit. (Ibid., p. 49.)

il donna toutes les sûretés qu'on exigeait de lui, et de cette manière il trouva grâce auprès du conquérant : il offrit à l'abbé de Saint-Alban d'obtenir au même prix son pardon; mais Frithrik fut plus fier[1]. Il assembla tous ses moines dans la salle du chapitre, et, prenant congé d'eux avec émotion : « Mes frères, mes amis, leur dit-il, « voici le moment où, selon les paroles de l'Écriture sainte, il nous « faut fuir de ville en ville devant la face de nos persécuteurs[2]. » Emportant avec lui quelques provisions et des livres, il gagna secrètement l'île d'Ély et le camp du refuge, où il mourut peu de temps après[3]. 1071 à 1072.

Le roi Guillaume, irrité de cette fuite d'un homme qu'il croyait dangereux, tourna toute sa fureur contre le monastère de Saint-Alban. Il en saisit les domaines, en fit arracher les forêts, et résolut de le détruire de fond en comble[4]. Mais le primat Lanfranc lui en fit des reproches, et, à force d'instances, obtint de lui la conservation du couvent, et la permission d'y mettre un abbé de son choix. Lanfranc avait amené en Angleterre un jeune homme appelé Paul, qui passait pour être son fils; c'est à lui qu'il conféra l'abbaye vacante[5]. Le premier acte administratif du nouvel abbé fut de démolir les tombeaux de tous ses prédécesseurs, qu'il qualifiait de brutes et d'idiots parce qu'ils étaient de race anglaise[6]. Paul fit venir de Normandie ses parents, et leur distribua les offices et une partie des biens de son église[7] : « Ils étaient tous, dit l'ancien historien, sans la moindre « culture littéraire, et de mœurs ignobles à tel point qu'on ne saurait « l'écrire[8]. »

Il faut que le lecteur se reporte maintenant vers l'île d'Ély, vers cette terre marécageuse et plantée de roseaux, comme s'expriment

[1] Et, cùm possit ipsum Wulfstanus... regi vel archiepiscopo pacificare, ipse abbas nolens ei credere. (Matth. Paris. Vitæ abbatum S. Albani, t. I, p. 49.)

[2] Fratres ac filii... fugiendum est a facie persequentium, a civitate in civitatem (Ibid.) — [3] Ibid.

[4] Extirpatis silvis et depauperatis hominibus... et nisi correptionibus Lanfranci refrenaretur, irrestaurabiliter totum cœnobium destruxisset. (Ibid.)

[5] Et, ut quidam autumant, filius. (Ibid.) — Seldeni notæ ad Eadmeri Hist. nov., p. 198.

[6] Quos rudes et idiotas consuevit appellare..... contemnendo eos quia Anglicos. (Matth. Paris. Vitæ abbatum S. Albani, t. I, p. 52.)

[7] Parentibus suis normannis, de substantia ecclesiæ... (Ibid., p. 53.

[8] Litteraturæ ignaris, et origine ac moribus ignobilibus quæ non possunt scribi.

1071 à 1072. les chroniques du temps, qui était le dernier asile de l'indépendance anglo-saxonne[1]. L'archevêque Stigand et l'évêque Eghelwin quittèrent l'Écosse pour s'y rendre[2]. Edwin et Morkar, après avoir quelque temps erré par les forêts et les campagnes, y arrivèrent aussi avec d'autres chefs[3]. Le roi, qui venait de réussir, par sa seule ruse, à dissoudre la conjuration des prêtres patriotes, essaya de même la tromperie, avant d'employer la force contre les Saxons du camp
1072. d'Ély. Morkar fut, pour la troisième fois, dupe de ses fausses paroles : il se laissa persuader d'abandonner le camp du refuge et de retourner à la cour[4]; mais à peine eut-il mis le pied hors des retranchements élevés par ses compagnons, qu'il fut saisi, et mis aux fers dans une forteresse dont le gardien était Roger, fondateur et propriétaire du château de Beaumont en Normandie[5]. Edwin quitta aussitôt l'île d'Ély, non pour se soumettre comme son frère, mais pour travailler à le délivrer. Durant six mois il chercha du secours et rassembla des amis en Angleterre, en Écosse, et dans le pays de Galles[6] ; mais, au moment où il se trouvait assez fort pour exécuter son entreprise, deux traîtres le dénoncèrent et le vendirent aux Normands. Il se défendit longtemps, avec vingt cavaliers, contre des forces supérieures. Ce combat eut lieu près des côtes de la mer du Nord, vers laquelle le chef saxon faisait retraite, espérant trouver quelque moyen de s'y embarquer; mais il fut arrêté par un ruisseau que la marée montante avait grossi. Accablé par le nombre, il succomba; ses ennemis lui coupèrent la tête, et la portèrent au conquérant[7], qui s'attendrit et pleura, disent quelques historiens, sur le sort d'un homme qu'il aimait et qu'il aurait voulu attacher à sa fortune.

Tel fut le destin d'Edwin et de Morkar, fils d'Alfgar, beaux-frères du roi Harold, tous deux victimes de la cause qu'ils avaient plusieurs

[1] Paludum terra. (Chron. saxon, ed. Gibson, p. 176.)

[2] Thomæ Eliensis Hist. eliensis; Anglia sacra, t. I, p. 609.

[3] Vagati sunt per silvas et campos (Chron saxon., ed. Gibson, p. 181.)

[4] Falsis allegationibus simpliciter acquievit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 521.)

[5] Cautelæ Rogerii, oppidani Belmontis, mancipavit. (Ibid.) — Beaumont-le-Roger. département de l'Eure.

[6] Sex igitur mensibus a Scotis et Guallis vel Anglis auxilia sibi quæsivit. (Order. Vital., loc. supr. cit.)

[7] Ad hoc facinus exæstuatio marina Normannos adjuvit... proditores... pro favore illius, ei caput domini sui deferebant. (Ibid.)

fois abandonnée. Leur sœur, nommée Lucie, éprouva le sort de toutes 1072. les femmes anglaises demeurées sans protecteur. Elle fut livrée en mariage à Ives Taille-Bois, chef d'auxiliaires angevins, qui reçut, avec elle, tous les anciens domaines de la famille d'Alfgar[1]. La plus grande partie de ces terres était située aux environs de Spalding, vers les confins des provinces de Cambridge et de Lincoln, dans la contrée marécageuse qu'on appelait Holland, c'est-à-dire le pays bas, près du camp des réfugiés d'Ély. Ives Taille-Bois s'établit dans ce lieu; il devint, pour les fermiers de l'ancien domaine, ce que, dans la langue saxonne, on appelait le *hlaford*, et, par contraction, le *lord* de la terre[2]. Ce nom signifiait ordinairement distributeur du pain, et c'est ainsi que dans la vieille Angleterre on désignait le chef d'une grande maison, celui dont la table nourrissait beaucoup d'hommes. Mais à cette signification inoffensive se substituèrent d'autres idées, des idées de domination et de servitude, lorsque les hommes de la conquête reçurent des indigènes le nom de *lords*. Le lord étranger fut un maître; les habitants du domaine tremblèrent en sa présence, et n'approchèrent qu'avec terreur de son manoir ou de sa *halle*, comme parlaient les Saxons, demeure autrefois hospitalière, dont la porte était toujours ouverte et le foyer toujours allumé, maintenant fortifiée, murée, crénelée, garnie d'armes et de soldats, à la fois citadelle pour le maître et prison pour le voisinage.

« Aussi, dit un contemporain, tous les gens du pays bas avaient « grand soin de paraître humbles devant Ives Taille-Bois, et de ne « lui adresser la parole qu'un genou en terre[3]; mais, quoiqu'ils « s'empressassent de lui rendre tous les honneurs possibles, et de « payer tout ce qu'ils lui devaient, et au delà, en redevances et en « services, de son côté il n'avait pour eux ni affabilité ni bienveil- « lance. Au contraire, il les vexait, les tourmentait, les torturait, les « emprisonnait, les accablait de corvées, et, par ses cruautés jour- « nalières, contraignait la plupart d'entre eux de vendre le peu qu'ils « possédaient encore, et de s'en aller en d'autres pays[4]. Par un instinct

[1] Quorum sororem, nomine Luciam, cum omnibus terris eorum, Ivoni Taylboys, tum andegavensi comiti, maritavit. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 306.)

[2] Dominus Spaldyngæ et totius Holandiæ. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 71, ed Gale.)

[3] Omnes Hoylandenses eum... genu flexo deprecabantur. (Ibid).

[4] Sed torquens et tribulans, angens et angarians, incarcerans et excrucians, ac quo-

1072. « diabolique, il se plaisait à malfaire pour le mal seul : souvent il « lançait ses chiens à la poursuite du bétail des pauvres gens, disper- « sait les animaux domestiques à travers les marécages, les noyait « dans les lacs, ou les mutilait de diverses manières, et les rendait « incapables de servir en leur brisant les membres ou le dos[1]. »

Une partie des moines anglais de l'abbaye de Croyland habitaient près de Spalding, dans une succursale que le monastère possédait à la porte même du manoir de ce redoutable Angevin. Il leur fit éprouver encore plus violemment qu'au reste du voisinage les effets de sa manie destructive contre tout ce qui était Saxon, ou appartenait à des Saxons[2]. Il estropiait leurs chevaux et leurs bœufs, tuait leurs moutons et leurs oiseaux de basse-cour, accablait leurs fermiers d'exactions, et faisait assaillir leurs serviteurs sur les routes à coups de bâton ou d'épée[3]. Les moines essayèrent auprès de lui les supplications et les offres; ils donnèrent des présents à ses valets; « ils « tentèrent tout et souffrirent tout, dit l'histoire contemporaine[4]; puis, « voyant que leurs efforts étaient superflus et que la malice du tyran « et des siens ne faisait que s'accroître, ils prirent avec eux les vases « sacrés, leurs lits et leurs livres, et, laissant leur habitation en la « main de Dieu tout-puissant, secouant la poussière de leurs pieds « contre les fils du feu éternel, ils retournèrent à Croyland[5]. »

Ives Taille-Bois, joyeux de leur retraite, fit partir promptement un message pour Angers, sa ville natale, demandant qu'on lui envoyât des moines, auxquels il offrait, disait-il, une maison honnête et suffisante pour un prieur et cinq religieux, toute bâtie, toute meublée, bien pourvue de terres et de fermages[6]. Les moines français passèrent le détroit et s'emparèrent de la succursale de Croyland. L'abbé

tidie novis servitiis onerans, plurimos omnia sua vendere, ac alias patrias petere, crudeliter compellebat. (Hist. Ingulf. Croyland. apud rer. anglic. Script., t. I, p. 71, ed. Gale.)

[1] Diabolico instinctu... animalia in mariscis cum canibus suis insectans,... et crebro spinis ac tibiis jumentorum fractis. (Ibid.)

[2] In ejus januis... tota die... conversantes, tanta tyrannide debacchatur. (Ibid.)

[3] Ut jumentis eorum, tam bobus quam equis, multoties mutilatis, ovibus ac avibus quotidie imparcatis... famuli prioris... gladiis et fustibus in compitis sæpius cæderentur... (Ibid.)

[4] Post innumera suis ministris donaria, post peracta omnia. (Ibid.)

[5] Relicta cella in manu Domini, excutientes pulverem pedum suorum in filios ignis æterni. (Ibid.)

[6] Paratam et ædificatam, etiam terris et tenementis satis dilatam. (Ibid., p. 72)

du lieu, qui, par hasard, était encore un Anglais, eut la hardiesse 1072.
d'adresser quelques plaintes au conseil du roi contre le chef angevin; mais Ives Taille-Bois fut absous et félicité même de tout ce qu'il avait commis en vexations, en pillages et en meurtres [1]. « Ces étrangers « se soutenaient mutuellement, dit l'ancien narrateur; ils formaient « une ligue étroite, serrés les uns contre les autres, comme sur le « corps du dragon l'écaille est jointe à l'écaille [2]. »

Il y avait dans ce temps, en Flandre, un Saxon nommé Hereward, anciennement établi dans ce pays, et à qui des émigrés anglais, fuyant leur patrie après y avoir tout perdu, annoncèrent que son père était mort, que son héritage paternel était la propriété d'un Normand, et que sa vieille mère avait subi et subissait encore une foule d'afflictions et d'insultes [3]. A cette nouvelle, Hereward se mit en route pour l'Angleterre, et arriva, sans être soupçonné, au lieu habité autrefois par sa famille; il se fit reconnaître de ceux de ses parents et de ses amis qui avaient survécu à l'invasion, les détermina à se réunir en troupe armée, et, à leur tête, attaqua le Normand qui avait insulté sa mère et occupait son héritage [4]. Hereward l'en chassa et prit sa place; mais contraint, pour sa propre sûreté, de ne point s'en tenir à ce seul exploit, il continua la guerre de partisan aux environs de sa demeure, et soutint, contre les gouverneurs des forteresses et des villes voisines, de nombreux combats, où il se signala par sa bravoure, son adresse et sa force extraordinaires [5]. Le bruit de ses actions d'éclat se répandit par toute l'Angleterre, et les regards des vaincus se tournèrent vers cet homme avec un sentiment d'espérance; on fit sur ses aventures et à sa louange des vers populaires qui maintenant ont péri, et qui furent chantés dans les rues aux oreilles des conquérants, grâce à leur ignorance de l'idiome du peuple anglais [6].

L'héritage reconquis sur les Normands par le Saxon Hereward

[1] Prædas et pressuras, cædes et cæteras injurias universas Ivonis Talbois... justificant et acceptant. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 72, ed. Gale.)

[2] Velut in corpore Behemoth squama squamæ conjuncta fuisset. (Ibid.)

[3] Paternam hæreditatem... munere regio, cuidam Normanno donari, matremque viduam multis injuriis et maximis molestiis affligi... (Ibid., p. 70.)

[4] Collectaque cognatorum non contemnenda manu... de sua hæreditate procul fugat et eliminat. (Ibid.)

[5] Ingentia prælia et mille pericula, tam contra regem Angliæ, quam comites et barones, contra præfectos et præsides. (Ibid., p. 68.)

[6] Prout adhuc in triviis canuntur. (Ibid.)

1072. était situé à Brunn, aujourd'hui Bourn, au sud de la province de Lincoln, près de l'abbaye de Croyland, non loin de celle de Peterborough et des îles d'Ély et de Thorneye : les insurgés de ces cantons ne tardèrent pas à pratiquer des intelligences avec les bandes que commandait le brave chef de partisans. Frappés de sa renommée et de son habileté, ils l'invitèrent à se rendre auprès d'eux, pour être leur capitaine, et Hereward, cédant à leur prière, passa au camp du refuge avec tous ses compagnons[1]. Avant de prendre le commandement d'hommes dont plusieurs étaient membres de la haute milice saxonne, espèce de confrérie ou de corporation autorisée par les anciennes lois du pays, il voulut s'y faire agréger lui-même, et devenir, suivant l'expression des auteurs contemporains, un homme de guerre légitime[2]. L'institution d'une classe supérieure parmi ceux qui se vouaient aux armes, et de cérémonies sans lesquelles nul ne pouvait être admis dans cet ordre militaire, avait été apportée et propagée dans tout l'occident de l'Europe par les peuples germaniques qui démembrèrent l'empire romain. Cette coutume existait en Gaule, et, dans la langue romane de ce pays, un membre de la haute milice se nommait *cavalier* ou *chevalier*, parce que les guerriers à cheval étaient alors, dans toute la Gaule, et en général sur le continent, la principale force des armées. Il n'en était point de même en Angleterre; la perfection de la science équestre n'entrait pour rien dans l'idée qu'on s'y formait de l'homme de guerre accompli; les deux seuls éléments de cette idée étaient la jeunesse et la force, et, en langue saxonne, on appelait *knit*, c'est-à-dire *jeune homme*, celui que les Français, les Normands, les Gaulois méridionaux et même les Allemands, appelaient *homme de cheval*[3].

Malgré cette différence, les cérémonies par lesquelles un guerrier était agrégé à la haute milice nationale, en Angleterre et sur tout le continent, étaient exactement les mêmes: l'aspirant devait se confesser un soir, veiller dans l'église toute la nuit, et le matin, à l'heure de la messe, placer son épée sur l'autel, la recevoir des mains de

[1] Celeri nuncio... ad eos accersitus, dux belli et magister militum efficitur. (Hist. Ingulf. Croyland, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 71, ed. Gale.)

[2] Necdum militari more balteo legitime se accinctum... legitimæ militiæ... legitimum militem... (Ibid. p. 70.)

[3] Al. *Knight*, aut *Cild*. al. *Child*. Les Allemands avaient pareillement employé le mot *Hild* ou *Held*, avant celui de *Reiter* ou *Ritter*.

l'officiant, et communier après l'avoir reçue [1]. Tout combattant qu 1072.
s'était soumis à ces diverses formalités était dès lors réputé un homme de guerre en titre, et capable de commander dans tous les grades [2]. C'était de cette manière qu'un homme d'armes était fait chevalier en France et dans toute la Gaule, à l'exception de la Normandie, où, par un reste des usages danois, l'investiture de la chevalerie avait lieu sous des formes plus militaires et moins religieuses. Les Normands avaient même coutume de dire que celui qui s'était fait ceindre l'épée par un clerc n'était point un vrai chevalier, mais un bourgeois sans prouesse [3]. Ce propos dédaigneux fut proféré contre le Saxon Hereward, quand les chevaliers avec lesquels il s'était souvent mesuré apprirent qu'il venait d'aller au monastère de Peterborough prendre le baudrier militaire de la main d'un abbé saxon. Toutefois, il y eut alors, de la part des Normands, autre chose que leur aversion habituelle pour les rites qui faisaient dépendre la chevalerie du sacerdoce; ils ne voulaient pas qu'un Anglais rebelle obtînt, de quelque manière que ce fût, le droit de s'intituler *chevalier* comme eux. Leur orgueil de conquérants semble avoir été, dans cette occasion, plus vivement blessé que leur point d'honneur comme guerriers ne l'était par la cérémonie religieuse; car eux-mêmes, dans la suite, se soumirent à cette cérémonie, et accordèrent aux évêques le droit de conférer la chevalerie [4].

Le monastère de Peterborough était alors gouverné par ce même Brand qui, après son élection par les moines du lieu, était allé demander à Edgar la confirmation de son titre d'abbé [5]. Cet homme, d'un esprit fier et incapable de plier, ne songeait en aucune manière à rentrer en grâce auprès du roi Guillaume. En se prêtant à faire pour un chef de rebelles la cérémonie de la bénédiction des armes, il donna un second exemple de courage patriotique et de mépris pour le pouvoir étranger. Sa perte était inévitable; mais la mort l'enleva de ce monde avant que les soldats normands vinssent le saisir au nom du

[1] Anglorum erat consuetudo quod qui militiæ legitime consecrandus esset vespere præcedente.... (Hist. Ingulf. Croyland, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 70.)

[2] Denuo miles legitimus permaneret (Ibid.)

[3] Hanc consecrandi militis consuetudinem Normanni abominantes, non militem legitimum talem tenebant, sed socordem equitem et quiritem degenerem deputabant. (Ibid.)

[4] Voyez Sharon Turner, Hist. des Anglo-Normands, t. I, p. 140.

[5] Voyez livre IV, p. 212.

1072. roi ; et c'est alors que fut envoyé comme son successeur, à l'abbaye de Peterborough, le Normand Turauld, ce moine batailleur déjà nommé ci-dessus [1]. Turauld menant avec lui cent soixante hommes bien armés, s'arrêta dans la ville de Stamford, à quelques lieues de Peterborough, et envoya des coureurs pour observer la position des réfugiés anglais, et s'assurer des obstacles qu'il trouverait à prendre possession de l'abbaye [2]. De leur côté, les réfugiés, avertis de l'approche du Normand, firent une descente au monastère, et, trouvant les moines peu résolus à se défendre contre l'abbé et ses hommes d'armes, ils enlevèrent tous les objets précieux qu'ils trouvèrent, des croix, des vases, des étoffes, et les transportèrent, par eau, dans leur quartier, afin d'avoir, disaient-ils, des gages de la fidélité du couvent [3]. Le couvent ne fut pas fidèle, et reçut les étrangers sans résistance.

Turauld s'y installa comme abbé, et prit soixante-deux hydes de terre sur les domaines de l'Église pour le salaire ou le fief de ses soldats [4]. L'Angevin Ives Taille-Bois, vicomte de Spalding, proposa bientôt à l'abbé, son voisin, une expédition de guerre contre Hereward et le camp des Saxons. Turauld parut accepter la proposition avec joie; mais comme sa bravoure était moins grande contre les gens armés que contre les moines, il laissa le vicomte angevin s'avancer seul à la découverte, au milieu des forêts de saules qui servaient de retranchements aux Saxons, et demeura fort en arrière avec quelques Normands de haut parage [5]. Pendant qu'Ives entrait d'un côté dans le bois, Hereward en sortit par l'autre, assaillit à l'improviste l'abbé et ses Normands, les fit tous prisonniers, et les retint dans ses marais jusqu'à ce qu'ils eussent payé une rançon de trente mille marcs d'argent [6].

Cependant la flotte danoise, qui, après avoir passé dans le golfe de

[1] Voyez liv. v, t. II, p. 278.

[2] Venit Turoldus abbas et centum et sexaginta homines cum illo, omnes bene armati... (*frencisce men mid him*). (Chron. saxon., ed Gibson, p. 177.)

[3] For thes mynstress holsdcipe. (Ibid.)

[4] Turoldus abbas .. terras bene congregatas male distraxit, et dedit eas parentibus et militibus suis. (Ex lib. Hugonis monachi petriburgensis ; Lelandi Collectanea, t. I, p. 14.)

[5] Sed venerabilis abbas, ac majores proceres angustias sylvarum ingredi formidantes... (Petri Blesensis Ingulfi Continuat., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 125, ed. Gale.

[6] In locis abditis custodivit. (Ibid.)

l'Humber l'hiver de 1069, repartit au printemps sans livrer aucun combat, et causa ainsi la seconde prise de la ville d'York, était arrivée en Danemark. Ses chefs furent mal accueillis, à leur retour, par le roi Sven, dont ils avaient violé les ordres en se laissant gagner par Guillaume. Le roi irrité bannit son frère Osbiorn, et, prenant lui-même le commandement de la flotte, fit voile pour la Grande-Bretagne[1]; il entra dans l'Humber, et, au premier bruit de son approche, les habitants de la contrée voisine se soulevèrent encore, vinrent au-devant des Danois, et firent alliance avec eux[2]. Mais, dans ce pays si dévasté, si abattu par les exécutions militaires, il n'y avait plus assez de moyens pour entreprendre efficacement une grande résistance. Le roi danois repassa la mer, et ses capitaines et ses guerriers, continuant leur route vers le sud, descendirent dans le golfe de Boston, et, par l'embouchure de l'Ouse et de la Glen, arrivèrent dans l'île d'Ély. Les réfugiés les y accueillirent comme des libérateurs et des amis[3]. 1072.

Aussitôt que le roi Guillaume fut informé de l'apparition de la flotte danoise, il envoya en toute hâte des messages et des présents au roi Sven en Danemark; et ce roi, qui, si peu de temps auparavant, avait puni son frère d'avoir trahi les Saxons, gagné lui-même on ne sait pourquoi, car il y a beaucoup de choses obscures dans l'histoire de ce temps, les trahit à son tour[4]. Les Danois, stationnés sur leurs vaisseaux, près d'Ély, reçurent l'ordre de faire retraite : ils ne se contentèrent pas de s'éloigner simplement, mais ils enlevèrent et emportèrent avec eux une partie du trésor des insurgés, et, entre autres choses, les croix, les vases sacrés et les autres ornements de l'abbaye de Peterborough. Alors, de même qu'en l'année 1069, le roi normand rassembla toutes ses forces contre les Saxons délaissés. Le camp du refuge fut investi par terre et par eau, et les assaillants construisirent de toutes parts des digues et des ponts sur les marais. Hereward et les autres chefs, parmi lesquels on distinguait Siward Beorn, compagnon de la fuite du roi Edgar, résistèrent quelque

[1] Florent. Wigorn. chron., p. 636.

[2] Et ejus regionis incolæ ei obviam venerunt, et fœdus inibant cum eo. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 176.)

[3] Deinde venerunt in Elig... atque Angli de omni paludum terra iis sese adjunxerunt. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 176.)

[4] Tunc duo reges, Willhelmus et Swanus in gratiam rediere. (Ibid., p. 177.)

1072. temps avec bravoure. Guillaume commença, du côté de l'occident, à travers les eaux couvertes de saules et de joncs, une chaussée qui devait être longue de trois mille pas [1]; mais ses travailleurs étaient continuellement inquiétés et troublés dans leur ouvrage.

Hereward faisait des attaques si brusques, il employait des stratagèmes si imprévus, que les Normands, frappés d'une crainte superstitieuse, attribuèrent ses succès à l'assistance du démon. Croyant le combattre avec ses propres armes, ils eurent recours à la magie; Ives Taille-Bois, désigné par le roi pour surveiller les travaux, fit venir une sorcière qui devait, selon lui, déconcerter par ses enchantements toutes les ruses de guerre des Saxons [2]. La magicienne fut placée sur une tour de bois à la tête des ouvrages commencés; mais au moment où les soldats et les pionniers s'avançaient avec confiance, Hereward déboucha par le côté, et, mettant le feu à la forêt d'osiers dont le marécage était couvert, il fit périr dans les flammes la sorcière et la plus grande partie des hommes d'armes et des travailleurs normands [3].

Ce succès des insurgés ne fut pas le seul : malgré la supériorité de l'ennemi, ils l'arrêtèrent à force d'adresse et d'activité. Durant plusieurs mois, la contrée d'Ély tout entière resta bloquée comme une ville de guerre, ne recevant aucune provision du dehors. Il y avait dans l'île un couvent de moines, qui, ne pouvant supporter la famine et les misères du siége, envoyèrent au camp du roi, et offrirent de lui livrer un passage, s'il promettait de les laisser en possession de leurs biens. L'offre des moines fut acceptée, et deux seigneurs normands, Gilbert de Clare et Guillaume de Garenne, engagèrent leur foi pour l'exécution de ce traité [4]. Grâce à la trahison des

[1] Ubi adductis instrumentis et structuris lignorum et lapidum et ex omni genere struis, aggregationem in palude, viam licet nimis sibi perinutilem et angustam, straverunt. (De Gestis Herwardi Saxonis; Chron. anglo-norm., t. II, p. 57.)

[2] Quandam sacrilegam exercitui præponere, et ejus carminibus et funestis incantationibus adversarios non posse resistere. (Petri Blesensis Ingulfi Continuat., apud rer anglic. Script., t. I, p. 124 et 125, ed. Gale.)

[3] Occurrebat a latere sagacissimus baro Herewardus, de Brunna arundinetum proximum inflammans, et tam magam quam milites omnes foco et flamma extinguens. (Petri Blesensis Ingulfi Continuat., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 125, ed. Gale.) — Et stridor flammarum crepidantibus virgis virgultorum cum arboribus salicum terribiliter insonuit. (De gestis Herwardi Saxonis; Chron anglo-norm., t. II, p. 76.)

[4] Quibus gratanter a rege susceptis, repente porro regem cum suis insulam clam venire fecerunt. (Ibid., p. 78.)

religieux d'Ély, les troupes royales pénétrèrent inopinément dans 1072.
l'île, tuèrent mille Anglais, et, cernant de près le camp du refuge, forcèrent le reste à mettre bas les armes[1]. Tous se rendirent, à l'exception de Hereward, qui, audacieux jusqu'au bout, fit sa retraite par des lieux impraticables, où les Normands n'osèrent le poursuivre[2].

Il gagna, de marais en marais, les terres basses de la province de Lincoln, où des pêcheurs saxons, qui portaient chaque jour du poisson au poste normand voisin, le reçurent dans leurs bateaux, lui et ses compagnons, et les cachèrent sous des tas de paille. Les bateaux abordèrent auprès du poste, comme à l'ordinaire : le chef et ses soldats, connaissant de vue les pêcheurs, ne conçurent ni alarmes ni soupçons; ils apprêtèrent leur repas, et se mirent tranquillement à manger sous leurs tentes. Alors Hereward et ses amis s'élancèrent, la hache à la main, sur les étrangers, qui ne s'y attendaient point, et en tuèrent un grand nombre. Les autres s'en fuirent, abandonnant le poste qu'ils gardaient et laissant leurs chevaux tout sellés, dont les Anglais s'emparèrent[3].

Ce hardi coup de main ne fut pas le dernier exploit du grand capitaine de partisans. On le vit se promener encore en plusieurs lieux avec sa bande recrutée de nouveau, et dresser des embûches aux Normands, sans jamais leur faire de quartier, ne voulant pas, dit un auteur du temps, que ses compatriotes eussent péri sans vengeance[4]. Il avait avec lui cent hommes bien armés et d'une fidélité à toute épreuve, parmi lesquels on distinguait, comme les plus dévoués et les plus braves, Winter, son frère d'armes; Gheri, son parent; Alfrik, Godwin, Leofwin, Torkill, Siward, et un autre Siward surnommé le Roux[5]. Quand l'un d'entre eux, dit un vieux poëte, rencontrait trois Normands, jamais il ne refusait le combat; et, pour le chef, souvent il lui arriva de tenir tête à sept ennemis[6]. Il paraît que la

[1] John Stow's Annals, p. 114, London, 1631.

[2] Præter Herewardum solum singulosque ejus sequaces, quos ipse viriliter eduxit. Chron. saxon., ed. Gibson, p. 181.

[3] Chronique de Geoffroy Gaymar; Chron. anglo-norm., t. I, p. 19.

[4] Insidias exquisitas. (Matth. Paris., t. I, p. 7.) — Inultos abire ad inferos non permisit. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 71, ed. Gale.)

[5] De gestis Herwardi Saxonis; Chron. anglo-norm., t. II, p. 52.

[6]
En plusurs lius ceo avint.
Encontre VII très bien se tint.
(Chron. de Geoffroy Gaymar; Chron. anglo-norm. t. I, p. 22.)

1072. gloire de Hereward, si cher à tous les cœurs saxons, lui gagna l'amour d'une dame nommée Alswithe, qui avait conservé de grands biens, probablement parce que sa famille s'était de bonne heure déclarée pour le nouveau roi. Elle offrit sa main au chef de rebelles, par admiration pour son courage; mais, craignant en même temps les dangers et les aventures, elle usa de son empire sur lui pour le décider à vivre en repos, et à faire sa paix avec le conquérant[1].

Hereward, qui l'aimait, se rendit à ses instances, et, comme on disait alors, accepta la paix du roi. Mais cette paix ne pouvait être qu'une trêve; malgré la parole de Guillaume, et peut-être d'après ses ordres, les Normands cherchèrent bientôt à se défaire du redoutable chef saxon. Sa maison fut plusieurs fois assaillie à l'improviste; et un jour qu'il reposait en plein air après son dîner, une troupe d'hommes armés, parmi lesquels se trouvaient plusieurs Bretons, le surprit et l'entoura. Il était sans cotte de mailles et n'avait pour armes qu'une épée et une courte pique dont les Saxons marchaient toujours munis. Éveillé en sursaut par le bruit, il se leva, et, sans s'effrayer du nombre : « Traîtres félons, dit-il, le roi m'a donné sa paix; et si « vous en voulez à mes biens ou à ma vie, par Dieu, je vous les « vendrai cher.[2] »

En disant ces mots, Hereward poussa sa lance avec tant de vigueur contre un chevalier qui se trouvait en face de lui, qu'il lui perça la poitrine à travers son haubert. Malgré plusieurs blessures, il continua de frapper de sa demi-pique tant qu'elle dura; puis il se servit de l'épée; et cette arme s'étant brisée sur le heaume d'un de ses ennemis, il combattit encore avec le tronçon qui lui restait dans la main. Quinze Normands, dit la tradition, étaient déjà tombés autour de lui, lorsqu'il reçut à la fois quatre coups de lance[3]. Il eut encore

[1] Ceo fut Alsued qe ço manda
A Ereward, que mult ama...
Au roi se devoit accorder.
(Chron. de Geoffroy Gaymar; Chron. anglo-norm., t. I, p. 22 et 23.)

[2] Mult fièrement dist as François :
Triwes m'avoit doné li rois...
Fel traîtres, vendrai moi cher.
(Ibid., p. 24.)

[3] Mes IIII vindrent à son dos
Qui l'ont feru par mi le cors,
Od IIII lances l'ont féru.
(Ibid., p. 26.)

la force de se tenir à genoux, et, dans cette position, saisissant un bouclier qui était par terre, il en frappa si rudement au visage Raoul de Dol, chevalier breton, que du coup il le renversa mort; mais en même temps lui-même défaillit et expira. Le chef de la troupe, nommé Asselin, lui coupa la tête, jurant, par la vertu de Dieu, que de sa vie il n'avait vu un si vaillant homme. Ce fut dans la suite un dicton populaire parmi les Saxons, et même parmi les Normands, que s'il y en avait eu quatre comme lui en Angleterre, jamais les Français n'y seraient entrés, et que, s'il ne fût pas mort de cette manière, un jour ou l'autre, il les eût chassés tous[1]. 1072.

Ainsi fut détruit, en l'année 1072, le camp d'Ély, qui avait donné un moment l'espoir de la liberté à cinq provinces. Longtemps après la dispersion des braves qui s'y étaient réfugiés, on trouvait encore, sur ce coin de terre marécageuse, les traces de leurs retranchements, et les restes d'un fort de bois, que les habitants du lieu nommaient le château de Hereward[2]. Beaucoup de ceux qui avaient mis bas les armes eurent les mains coupées ou les yeux crevés, et, par une sorte de dérision atroce, le vainqueur les renvoya libres en cet état[3]; d'autres furent emprisonnés dans des châteaux forts sur tous les points de l'Angleterre. L'archevêque Stigand fut condamné à la réclusion perpétuelle: l'évêque de Durham, Eghelwin, accusé par les Normands d'avoir dérobé les trésors de son église, parce qu'il les avait employés à soutenir la cause patriotique, fut enfermé à Abingdon, où, peu de mois après, il mourut de faim[4]. Un autre évêque,

[1] Et s'il eust eu od lui trois,
Mar i entrassent li François;
Et s'il ne fust issi occis,
Tous les chaçast for del païs.
(Chron. de Geoffroy Gaymar; Chron. anglo-norm., t. I, p. 27.)

— La mort violente de Hereward, sur laquelle se taisent les chroniques latines, est attestée par un ancien rôle de la généalogie des seigneurs de Brunne : « Qui Hugo, dum « semel cum præfato Herewardo apud Huntyngdone hospitatus fuisset, orta inter eos « gravi contencione, maligno spiritu instigante, ipsum Herewardum miserabiliter peremit. » (Chron. anglo norm., t. II, préface, p. XIV.)

[2] Quod usque in hodiernum diem castellum Herewardi a comprovincialibus nuncupatur. (Matth. Paris., t. I, p. 7.)

[3] Manibus truncatis vel oculis erutis, abire permisit. (Florent. Wigorn. Chron., p. 637.)

[4] Direpti ecclesiæ suæ thesauri accusatus... in carcerem detrusus est, ubi et nimio dolore et inedia seu spontanea, seu ... coacta, obiit. (Hist. episcop. dunelm.; Anglia sacra, t. I, p. 703.)

1072. Eghelrik, fut mis en prison dans l'abbaye de Westminster, pour avoir, disait la sentence rendue par les juges étrangers, attenté à la paix publique et exercé la piraterie[1]. Mais le jugement des Anglais et l'opinion populaire sur son compte étaient bien différents; on le loua tant qu'il vécut, et, après sa mort, on l'honora comme saint. Les pères enseignèrent à leurs enfants à implorer son intercession; et, un siècle après, il venait encore des visiteurs et des pèlerins à son tombeau[2].

1072 à 1073. La trahison des moines d'Ély reçut bientôt sa récompense; quarante hommes d'armes occupèrent leur couvent comme un poste militaire, et y vécurent à francs quartiers. Chaque matin il fallait que le cellérier leur distribuât des vivres et une solde dans la grande salle du chapitre[3]. Les moines se plaignirent amèrement de la violation du traité qu'ils avaient conclu avec le roi, et on leur répondit que l'île d'Ély avait besoin d'être gardée[4]. Ils offrirent alors la somme de sept cents marcs pour être délivrés de la charge d'entretenir les soldats étrangers, et cette somme, qu'ils se procurèrent en dépouillant leur église, fut portée au Normand Picot, vicomte royal à Cambridge. Le vicomte fit peser l'argent, et trouvant que par hasard il y manquait le poids d'un gros, il accusa judiciairement les moines du crime de fraude envers le roi, et les fit condamner par sa cour à payer trois cents marcs de plus, en réparation de cette offense[5]. Après le paiement des mille marcs, vinrent des commissaires royaux, qui enlevèrent du couvent d'Ély tous les objets de quelque valeur, et firent un recensement des terres de l'abbaye, afin de les partager en fiefs[6]. Les moines se répandirent en plaintes qui ne furent écoutées de personne; ils invoquèrent la pitié pour leur église, autrefois la plus belle, disaient-ils, entre les filles de Jérusalem, maintenant souf-

[1] Quod turbasset pacem regiam, piraticam adorsus. (Willelm. Malmesb., de Gest. pontific. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 277, ed. Savile.)

[2] Sanctitatis opinionem apud homines concepit... hodieque tumulus ejus nec votis nec frequentia petitorum caret. (Ibid.)

[3] Militum numerum infra aulam ecclesiæ victum quotidie de manu cellerarii capientem atque stipendia. (Thomæ Eliensis Hist. eliensis; Anglia sacra, t. I, p. 612.)

[4] Ob custodiam. (Ibid.)

[5] John Stow's Annals, p. 114.

[6] Quidquid optimum in ornamentis et inrebus aliis... quæcunque bona ac prædia ecclesiæ suis militibus divisit. (Thomæ Eliensis Hist. eliensis; Anglia sacra, t. I, p. 610.)

frante et opprimée [1]. Mais pas une larme ne coula, pas une main ne 1072
s'arma pour leur cause.

Après l'entière défaite et la dispersion des réfugiés de l'île d'Ély, l'armée normande de terre et de mer se dirigea vers les provinces du nord pour y faire en quelque sorte une battue, et empêcher qu'il ne s'y formât de nouveaux rassemblements. Passant pour la première fois la Tweed, elle entra sur le territoire d'Écosse, afin d'y saisir tous les émigrés anglais, et d'effrayer le roi Malcolm, qui, à leur sollicitation, avait fait dans la même année une incursion hostile en Northumberland [2]. Les émigrés échappèrent à cette poursuite, et le roi d'Écosse ne les livra point aux Normands; mais, intimidé par la présence de troupes plus régulières et mieux armées que les siennes, il vint à la rencontre du roi Guillaume dans un appareil tout pacifique, lui toucha la main en signe d'amitié, lui promit d'avoir ses ennemis pour ennemis, et s'avoua, de plein gré, son vassal et son *homme-lige*, comme on s'exprimait alors [3].

Guillaume se retira satisfait d'avoir enlevé à la cause saxonne le dernier appui qui lui restât; et, à son retour d'Écosse, il fut reçu à Durham par l'évêque Vaulcher, Lorrain de nation, que les Normands avaient mis à la place d'Eghelwin, dégradé par eux et condamné, comme on l'a vu, à un emprisonnement perpétuel. Il paraît que le triste sort du prélat saxon avait excité dans le pays une haine violente contre l'élu des étrangers. Quoique la ville de Durham, située sur des hauteurs, fût très-forte par sa position, Vaulcher ne s'y croyait point en sûreté contre l'aversion des Northumbriens. A sa demande, disent les chroniques, le roi fit bâtir, sur la plus haute colline, une citadelle où il pût séjourner avec ses gens à l'abri de toute espèce d'attaque [4].

Cet évêque, après sa consécration à Winchester, avait été accompagné jusqu'à York par une escorte nombreuse de chevaliers nor-

[1] Quondam famosissima, inter filias Jerusalem speciosa... calamitatis nunc oppressa amaritudine. (Hist. eliensis, apud rer. anglic. Script., t. III, p. 501, ed. Gale.)

[2] Credens aliquos ibidem de hostibus suis indomitis et profugis, pœnes regem vel suos delituisse. (Matth. Westmonast. Flor. histor., p. 227) — Matth. Paris., t. I, p. 7.

[3] Rex ad manus veniens deditionem fecit... accepto regis Scotorum, cum obsidibus, homagio. (Matth. Paris., p. 6 et 7.)

[4] Ubi se episcopus, cum suis, tute ab incursantibus habere potuisset. (Roger. de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 454, ed. Savile.)

1072. mands; et, dans cette ville, le Saxon Gospatrik, devenu, au prix d'une grande somme d'argent, comte du pays au delà de la Tyne, était venu recevoir le pontife lorrain pour le conduire à Durham [1]. Ce bon office rendu à la cause de la conquête ne put faire oublier au conquérant que Gospatrik était Anglais, et qu'il avait été patriote : aucune complaisance n'était capable d'effacer cette tache originelle. Dans l'année même, le roi Guillaume enleva au Saxon la dignité qu'il avait achetée, mais sans lui rien restituer; et la raison qu'il allégua fut que Gospatrik avait combattu au siége d'York, et pris part à l'insurrection où avait péri Robert Comine [2]. Saisi du même chagrin et du même remords qu'autrefois l'archevêque Eldred [3], Gospatrik abandonna pour jamais l'Angleterre, et s'établit en Écosse, où sa famille se perpétua longtemps, honorée et opulente [4]. Le gouvernement, ou, pour parler comme les Normands, le comté de Northumberland fut donné alors à Waltheof, fils de Siward, qui, de même que son prédécesseur, s'était trouvé dans les rangs saxons au siége d'York, mais dont l'heure fatale n'était pas encore venue.

Après cette suite d'expéditions heureuses, le roi Guillaume, trouvant en Angleterre un moment d'abattement profond, ou d'heureuse paix, comme disaient les vainqueurs, hasarda un nouveau voyage en Gaule, où il était rappelé par des troubles et une opposition élevée contre son pouvoir. Le comté du Maine, enclavé, pour ainsi dire, entre deux États beaucoup plus puissants, la Normandie et l'Anjou, semblait destiné à tomber alternativement sous la suzeraineté de l'un ou de l'autre. Mais, malgré ce désavantage de position et l'infériorité de leurs forces, les Manceaux luttaient souvent avec vigueur pour le rétablissement de leur indépendance nationale; et l'on disait d'eux, au XIe siècle, qu'ils étaient d'un naturel dur, hautain, et peu disposé à l'obéissance [5]. Quelques années avant sa descente en Angleterre,

[1] Suscepit pontificem perducendum. (Roger de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 454, ed. Saville.)

[2] Multa emptum pecunia... comitatum. (Monast. anglic., Dugdale, t. I, p. 41.) — Quia in parte hostium fuisset, cùm Normanni apud Eboracum necarentur. (Roger de Hoved., Annal., pars prior, apud rer anglic. Script., p. 454, ed. Savile.)

[3] Voyez liv. IV, p. 243.

[4] Roger. de Hoved., loc. supr. cit, p. 424. — Voyez Dugdale's B ronage.

[5] Cenomanis a canina rabie dicta. Urbs est antiqua, et plebs ejus finitimis procax et sanguinolenta, dominisque suis semper contumax et rebellionis avida. (Order. Vital., Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 534.)

Guillaume fut reconnu pour suzerain du Maine par Herbert, comte 1072.
de ce pays, grand ennemi de la puissance angevine, et à qui ses incursions nocturnes dans les bourgs de l'Anjou avaient fait donner le surnom bizarre et énergique d'*Éveille-Chiens*. Comme vassaux du duc de Normandie, les Manceaux lui fournirent de bonne grâce leur contingent de chevaliers et d'archers; mais quand ils le virent occupé des soins et des embarras de la conquête, ils songèrent à s'affranchir de la domination normande. Nobles, gens de guerre, bourgeois, toutes les classes de la population concoururent à cette œuvre patriotique; les châteaux gardés par des soldats normands furent attaqués et pris l'un après l'autre; Turgis de Tracy et Guillaume de la Ferté, qui commandaient la citadelle du Mans, rendirent cette place, et sortirent du pays avec tous ceux de leurs compatriotes qui avaient échappé aux représailles et aux vengeances populaires[1].

Le mouvement imprimé aux esprits par cette insurrection ne s'arrêta point lorsque le Maine eut été rendu à ses seigneurs nationaux; et l'on vit alors éclater dans la principale ville une révolution d'un nouveau genre. Après avoir combattu pour l'indépendance du pays, les bourgeois du Mans, rentrés dans leurs foyers, commencèrent à trouver gênant et vexatoire le gouvernement de leur comte, et s'irritèrent d'une foule de choses qu'ils avaient tolérées jusque-là. A la première taille un peu lourde qui leur fut imposée, ils se soulevèrent, et, se liant ensemble par le serment de se soutenir l'un l'autre, ils formèrent ce que, dans le langage du temps, on appelait une *commune*[2]. L'évêque du Mans, les nobles de la ville, et Geofroi de Mayenne, tuteur du comte régnant, furent obligés, par force ou par crainte, de jurer la commune, et de confirmer par ce serment les nouvelles lois établies contre leur pouvoir; mais quelques nobles des environs s'y refusèrent, et les bourgeois, pour les réduire, se mirent en devoir d'attaquer leurs châteaux et leurs hôtels.

Ils marchaient à ces expéditions par paroisse, la croix et la bannière en tête de chaque compagnie; mais, malgré cet appareil religieux, ils faisaient la guerre à outrance, avec passion, avec

[1] Ejiciunt, quosdam.... perimunt... et, cum libertate... de Normannis ultionem... assumunt. (Order Vital. Hist. ecclesiast.. lib. IV, apud Script. rer. normann, p. 532.)

[2] Facta igitur conspiratione quam communionem vocabant, sese omnes pariter sacramentis astringunt. (Gest. pontif. cenomann., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 540.)

1072. cruauté même, comme il arrive toujours dans les troubles politiques. On leur reprochait de guerroyer sans scrupule durant le carême et la semaine sainte; on leur reprochait aussi de faire trop sévèrement et trop sommairement justice de leurs ennemis, pendant les uns et mutilant les autres, sans aucun égard pour le rang des personnes [1]. Objet de la haine de presque tous les seigneurs du pays, la commune du Mans, à une époque où ces sortes d'institutions étaient rares, défendit opiniâtrément sa liberté. Un complot, qui livra au comte Geofroi de Mayenne la forteresse de la ville, contraignit les bourgeois à combattre dans les rues, et à mettre eux-mêmes le feu à leurs maisons, pour pousser les travaux du siége. Ils le firent avec ce dévouement courageux qu'on vit éclater, un demi-siècle après, dans les grandes communes du royaume de France [2].

C'est durant cette lutte entre la puissance féodale et la liberté bourgeoise que le roi d'Angleterre fit ses préparatifs pour envahir le Maine, et imposer sa seigneurie aux deux partis rivaux. Habile à profiter de l'occasion, il ordonna d'enrôler partout les hommes de race anglaise qui voudraient le servir pour une solde; il comptait sur la misère où la plupart se trouvaient réduits pour les attirer par l'appât du butin que cette guerre semblait promettre. Des gens qui n'avaient plus ni feu ni lieu, les restes des bandes de partisans détruites sur plusieurs points de l'Angleterre, et même des chefs qui s'étaient signalés au camp du refuge, se réunirent sous la bannière normande, sans cesser de haïr les Normands. Ils étaient joyeux d'aller combattre contre des hommes qui, bien qu'ennemis du roi Guillaume, leur semblaient être de la même race que lui par la conformité du langage. Sans s'inquiéter si c'était de gré ou de force que les Manceaux avaient, sept ans auparavant, pris part à la conquête, ils marchèrent contre eux, à la suite du conquérant, comme à un acte de vengeance nationale. Dès leur entrée dans le pays, ils se livrèrent avec une sorte de frénésie à tous les genres de dévastation et de rapine, arrachant les vignes, coupant les arbres, brûlant les

[1] Cujus conspirationis audacia innumera scelera commiserunt, passim plurimos sine aliquo judicio condemnantes... multitudinis agmina concitantes, congregatoque exercitu... cum crucibus et vexillis... (Gest. pontif. cenoman., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 540.)

[2] Ibid., p. 540-541. — Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre XIII et suiv.

villages; en un mot, faisant au Maine tout le mal qu'ils auraient voulu faire à la Normandie [1]. 1073.

La terreur causée par leurs excès contribua, plus que la bravoure des chevaliers normands et la présence même du roi Guillaume, à la soumission du pays. Les places fortes et les châteaux se rendirent, pour la plupart, avant le premier assaut, et les principaux bourgeois du Mans apportèrent les clefs de leur ville au roi dans son camp sur les bords de la Sarthe. Ils lui prêtèrent serment comme à leur seigneur légitime, et Guillaume, en retour, leur promit la conservation de leurs anciennes franchises, mais sans maintenir, à ce qu'il paraît, l'établissement de la commune. Ensuite l'armée repassa en Angleterre, où les soldats saxons abordèrent chargés de butin; mais ces richesses mal acquises devinrent fatales à plusieurs d'entre eux, parce qu'elles excitaient l'envie et la cupidité des Normands [2].

Pendant que ces choses se passaient, le roi Edgar alla, d'Écosse en Flandre, négocier auprès du comte de ce pays, rival politique, quoique parent de Guillaume, quelques secours pour la cause saxonne, plus que jamais désespérée. Ayant peu réussi, malgré ses efforts, il repassa en Écosse, où il fut surpris de recevoir un message amical de la part du roi de France, Philippe, premier du nom [3]. Philippe, alarmé des succès du roi normand dans le Maine, avait résolu, en aidant les Saxons, de lui susciter des obstacles qui le rendissent moins actif de l'autre côté de la mer; il invitait Edgar à venir près de lui, pour assister à son conseil; il lui promettait une forteresse sur les bords du détroit, à portée de l'Angleterre, pour y descendre, et de la Normandie, pour y faire du ravage [4]. Edgar accepta cette proposition, et disposa tout pour son voyage en France. Le roi Malcolm, son beau-frère, devenu homme-lige et vassal de Guillaume, ne pouvait, sans fausser sa foi, fournir au Saxon des soldats pour cette entreprise; il se contenta de lui donner des secours

[1] Urbes, vicos et vineas cum frugibus depopulantes omnem provinciam debiliorem simul et pauperiorem multo post tempore reliquerunt. (Matth. Paris., t. I, p. 8.)

[2] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 533. — Gest. pontif. cenoman., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 539-541.

[3] Misit rex de Francia (*of France rice*) litteras ad eum. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXXV, apud Gloss. Ed Lye, t. II, ad finem.)

[4] Voluit dare ei castellum apud Mustrelam (*Montreuil*), ut ille posset inde quotidie ejus inimicis incommoda inferre. (Chron. saxon. Fragm. sub anno MLXXV, apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

1073. secrets en argent, et distribua, selon l'usage du siècle, des armes et des habits à ses compagnons de fortune [1].

Edgar mit à la voile; mais à peine en pleine mer, ses vaisseaux furent dispersés et ramenés par une tempête violente [2]. Quelques-uns vinrent échouer sur les côtes septentrionales de l'Angleterre, et les hommes qui les montaient devinrent prisonniers des Normands; les autres périrent en mer [3]. Le roi et les principaux d'entre ceux qui l'accompagnaient échappèrent à ces deux périls, et rentrèrent en Écosse, après avoir tout perdu, les uns à pied, les autres pauvrement montés, dit une chronique contemporaine [4]. Après ce malheur, Malcolm donna à son beau-frère le conseil de ne plus s'obstiner contre le sort, et de demander, pour la troisième fois, la paix au conquérant [5]. Edgar, se laissant persuader, envoya au delà du détroit un message au roi Guillaume, et celui-ci l'invita à passer auprès de lui en Normandie. Pour s'y rendre, il traversa l'Angleterre entière, escorté par les chefs et les comtes normands des provinces, et accueilli dans leurs châteaux [6]. A la cour de Rouen, où il séjourna onze années, il vécut dans l'hôtel du roi, s'habilla de ses livrées, et s'occupa de chiens et de chevaux plus que d'intérêts politiques [7]; mais, après ces onze ans, il éprouva un sentiment de regret, et revint en Angleterre habiter au milieu de ses compatriotes [8] : dans la suite, il retourna encore en Normandie, et passa toute sa vie dans les mêmes irrésolutions, ne sachant prendre aucun parti durable, jouet des événements et d'un caractère sans énergie et sans fierté [9].

1074. La triste destinée du peuple anglais paraissait déjà fixée sans retour. Dans le silence de toute opposition. une sorte de calme, celui du découragement, régna par tout le pays. Les marchands d'outre-mer purent étaler sans crainte, dans les villes et les bourgs, des

[1] Dederunt ei magna dona et multas opes et omnibus ejus hominibus. (Chron. saxon Fragm. sub anno MLXXV. apud Gloss. Ed. Lye, t. II, ad finem.)

[2] Et furens ventus eos in terram conjecit. (Ibid.)

[3] Nonnulli capti a francicis hominibus. (Ibid.)

[4] Alii funeste pedibus iter facientes, alii misere (*earmlice*) equitantes. (Ibid.)

[5] Tum consilium dedit rex Malcolmus ei... (Ibid.)

[6] Et suppeditavit ei cibum et pabulum apud omne castellum. (Ibid.)

[7] Et ille erat in ejus familla. (Ibid.) — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 103, ed. Savile.

[8] Recessit a rege. (Annales waverleienses, sub anno MLXXXVI, apud rer. anglic. Script., t. II, p. 133, ed Gale.)

[9] Willelm. Malmesb., loc. supr. cit.

étoffes et des armes fabriquées sur le continent, qu'ils venaient échanger contre le butin de la conquête [1]. On eût pu voyager, dit l'histoire contemporaine, portant avec soi son poids en or, sans que personne vous adressât autre chose que de bonnes paroles [2]. Le soldat normand, plus tranquille dans la possession de son lot de terre ou d'argent, moins troublé par les alarmes de nuit, moins souvent obligé de dormir dans son haubert, devint moins violent et moins haineux. Les vaincus eux-mêmes eurent quelques moments de repos [3]; les femmes anglaises craignirent moins pour leur pudeur: un grand nombre d'entre elles, qui s'étaient réfugiées dans les monastères, et avaient pris le voile, comme une sauvegarde contre la brutalité des conquérants [4], commencèrent à désirer la fin de cette retraite forcée, et voulurent rentrer dans la vie de famille. 1074.

Mais il n'était pas aussi aisé aux femmes saxonnes de quitter le cloître que d'y entrer. Les prélats normands tenaient la clef des monastères, comme les barons normands tenaient la clef des villes; et il fallut que ces maîtres souverains des corps et des âmes des Anglais délibérassent en assemblée solennelle, sur la question de laisser libres des femmes devenues religieuses à contre-cœur et par nécessité. L'archevêque Lanfranc présidait ce concile, où assistèrent tous les évêques nommés par le roi Guillaume, avec plusieurs abbés de Normandie et d'autres personnages de haut rang [5]. L'avis du primat fut que les Anglaises qui, afin de sauver leur chasteté, avaient pris le couvent pour asile, ne devaient point être punies d'avoir obéi aux saints préceptes, et qu'il fallait ouvrir les portes des cloîtres à toutes celles qui le demanderaient [6]. Cette opinion prévalut dans le concile normand, moins peut-être parce qu'elle était la plus humaine, que parce qu'elle venait d'un confident et d'un ami intime du roi Guil-

[1] Fora urbana gallicis mercibus et mangonibus referta conspiceres. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 520.)

[2] Etiamsi aureis thesauris onerati viderentur. (Matth. Westmonast. Flor. histor., p. 229.)

[3] Securitas aliquanta... habitatore terræ refovebat... Civiliter Angli cum Normannis cohabitabant... (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 520.)

[4] Normannorum libidinem..., suo pudori metuentes, monasteria virginum petivere, acceptoque velo, sese inter ipsas a tanta infamia protexere. (Eadmeri Hist. nov., p. 57, ed. Selden.)

[5] Ibid. — [6] Ibid.

1074. laume; les réfugiées à qui il restait encore une famille ou des protecteurs recouvrèrent ainsi leur liberté.

Vers le même temps, Guillaume, fils d'Osbern, l'un des plus hauts barons normands, périt de mort violente en Flandre, où, pour l'amour d'une femme, il s'était engagé dans des intrigues politiques[1]. L'aîné de ses fils, appelé du même nom que lui, hérita de ses terres en Normandie, et Roger, le plus jeune, eut les domaines conquis en Angleterre, avec le comté de Hereford. Il se chargea du soin de pourvoir et de doter sa jeune sœur, appelée Emma, et négocia bientôt pour elle un mariage avec Raulf de Gaël, seigneur breton, devenu comte de Norfolk[2]. On ne sait pour quelle raison cette alliance déplut au roi, qui envoya de Normandie une défense expresse de la conclure. Mais les parties n'en tinrent compte, et au jour fixé pour la cérémonie, la nouvelle épouse fut conduite à Norwich, principale ville du comté de Norfolk, où se firent, dit la chronique saxonne, des noces qui furent fatales à tous ceux qui y assistèrent[3]. Il y vint des évêques et des barons normands, des Saxons amis des Normands, et même des Gallois, invités par le comte de Hereford: Waltheof, fils de Siward, mari d'une nièce du roi, et comte de Huntingdon, de Northampton et du Northumberland, figurait à l'une des premières places[4].

Après un repas somptueux, où le vin fut versé en abondance, les langues des assistants se délièrent: Roger de Hereford blâma hautement le refus du roi Guillaume d'approuver l'union formée entre sa sœur et le comte de Norfolk; il s'en plaignit comme d'un affront fait à la mémoire de son père, l'homme à qui le bâtard, disait-il, devait incontestablement sa conquête et sa royauté[5]. Les Saxons, qui avaient reçu de Guillaume des injures bien autrement cruelles, applaudirent avec véhémence aux invectives du comte normand; et, les esprits s'échauffant par degrés, l'on en vint, de toutes parts,

[1] Totus in amorem mulieris. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 105, ed. Savile.)

[2] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 182.

[3] Ubi eæ nuptiæ erant omnibus qui aderant fatales. (Ibid.)

[4] Ibid. — Plures episcopi et abbates, cum baronibus et bellatoribus multis. (Matth. Paris., t. I, p. 9.)

[5] Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 104, ed. Savile.

à un concert d'exécrations contre le conquérant de l'Angleterre[1]. 1074.
« C'est un bâtard, un homme de basse lignée, disaient les Normands; il a beau se faire appeler roi, on voit clairement qu'il « n'est pas fait pour l'être, et que Dieu ne l'a point pour agréable[2]. « — Il a empoisonné, disaient les Bas-Bretons, Conan, ce brave « comte de Bretagne, dont tout notre pays garde encore le deuil[3]. « — Il a envahi le noble royaume d'Angleterre, s'écriaient à leur « tour les Saxons : il en a massacré injustement les héritiers légi-« times, ou les a contraints de s'expatrier[4]. — Et ceux qui sont « venus à sa suite ou à son aide, répliquaient les gens d'outre-mer, « ceux qui l'ont élevé plus haut que pas un de ses devanciers, il ne « les a point honorés comme il le devait; il est ingrat envers les « braves qui ont versé leur sang à son service[5]. Que nous a-t-il donné « à nous, vainqueurs et couverts de blessures? des fonds de terres « stériles et dévastés; et encore, dès qu'il voit nos fiefs s'améliorer, « il nous les enlève ou les diminue[6]. — C'est vrai, c'est la vérité, « s'écriaient tumultueusement tous les convives; il est en haine à « tous, et sa mort réjouirait beaucoup d'hommes[7]. »

Après ces propos, jetés d'une manière confuse, l'un des deux comtes normands se leva, et s'adressant à Valtheof: « Homme de « cœur, lui dit-il, voici le moment; voici pour toi, l'heure de la ven-« geance et de la fortune[8]. Unis-toi seulement à nous, et nous réta-« blirons, en toutes choses, le royaume d'Angleterre comme il était « au temps du roi Edward. L'un de nous trois sera roi, les deux « autres commanderont sous lui, et toutes les seigneuries du pays « relèveront de nous[9]. Guillaume est occupé outre-mer par des

[1] Cœperunt unanimiter in regis proditionem voce clamosa conspirare. (Matth. Paris., t. I, p. 9.)

[2] Degener (utpote nothus) est qui rex nuncupatur. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 534.)

[3] Conanum... strenuissimum consulem veneno infecit. (Ibid.) — Voyez livre III, p. 180.

[4] Nobile regnum Angliæ temere invasit, genuinos heredes injuste trucidavit, vel in exilium crudeliter pepulit. (Order. Vital., loc. supr. cit.)

[5] Suos quoque adjutores, per quos super omne genus suum sublimatus est... (Ibid.)

[6] Vulneratis victoribus steriles fundos et.... desolatos... postmodum restauratos, avaritia cogente, abstulit seu minoravit. (Ibid.)

[7] Omnibus igitur est odio, et, si periret, multis esset gaudio. (Ibid.)

[8] Ecce peroptatum tempus, o strenue vir. (Ibid.)

[9] Unus ex nobis sit rex, et duo sint duces. (Ibid.)

1074. « affaires interminables ; nous tenons pour assuré qu'il ne repassera « plus le détroit [1]. Allons, brave homme de guerre, embrasse ce « parti ; c'est le meilleur pour toi, pour ta famille, pour ta nation, « abattue et foulée [2]. » A ces paroles, de nouvelles acclamations s'élevèrent ; les comtes Roger et Raulf, plusieurs évêques et abbés, avec un grand nombre de barons normands et de guerriers saxons, se conjurèrent par serment contre le roi Guillaume [3]. Waltheof, après une résistance qui prouvait son peu de goût pour cette bizarre association, se laissa persuader et entra dans le complot. Roger de Hereford se rendit promptement dans sa province, afin d'y rassembler ses amis, et il engagea dans sa cause beaucoup de Gallois des frontières, qui se lièrent à lui, soit pour une solde, soit en haine du conquérant, qui menaçait leur indépendance [4]. Dès que le comte Roger eut ainsi réuni toutes ses forces, il se mit en marche vers l'est, où l'attendaient les autres conjurés.

Mais lorsqu'il voulut passer la Saverne au pont de Worcester, il trouva des préparatifs de défense assez redoutables pour l'arrêter ; et, avant qu'il eût pu trouver un autre passage, le Normand Ours, vicomte de Worcester, et l'évêque Wulfstan, toujours fidèle au roi Guillaume, dirigèrent des troupes sur différents points de la rive orientale du fleuve. Eghelwig, cet abbé courtisan qui s'était fait le serviteur des étrangers contre ses compatriotes, détermina, par ses intrigues, la population de la contrée de Glocester à écouter l'appel des chefs royaux plutôt que les proclamations et les promesses du conspirateur normand [5]. En effet, les Saxons se réunirent sous la bannière du comte Gaultier de Lacy contre Roger de Hereford et ses Gallois, dont la cause ne leur parut pas assez évidemment liée à leur cause nationale. Entre deux partis presque également étrangers pour eux, ils suivirent celui qui offrait le moins de périls, et ser-

[1] Pro certo scimus quod in Angliam... rediturus non est. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann, p. 534.)

[2] Tibi, generique tuo..., omnique genti tuæ quæ prostrata est. (Ibid.)

[3] Ingenti plausu dicenti acclamant. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 104, ed. Savile.)

[4] Allexerunt ii Britonas in suas partes... et congregaverunt suos contra regem. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 182.)

[5] Restitit Wulfstanus wigorniensis episcopus, cum magna militari manu, et Egelwius eveshamensis abbas, cum suis. (Script. rer. danic., t. III, p. 207.) — Voyez livre IV, p. 228.

virent le roi Guillaume qu'ils haïssaient à la mort. Dans son absence, 1074.
c'était le primat Lanfranc qui, sous le titre de lieutenant royal, administrait toutes les affaires [1]; il fit partir en grande hâte de Londres et de Winchester, des troupes qui marchèrent vers la province où Roger était tenu en échec, et, en même temps, il lança contre lui une sentence d'excommunication conçue dans les termes suivants :

« Puisque tu t'es départi des règles de conduite de ton père, que « tu as renoncé à la foi qu'il garda toute sa vie à son seigneur, et qui « lui fit acquérir tant de richesses, en vertu de mon autorité cano- « nique, je te maudis, t'excommunie, et t'exclus du seuil de l'église « et de la compagnie des fidèles [2]. »

Lanfranc écrivit aussi au roi, en Normandie, pour lui annoncer cette révolte et l'espérance qu'il y avait d'y mettre fin promptement. « Ce serait avec plaisir, lui disait-il, et comme un envoyé de Dieu « même, que nous vous verrions au milieu de nous. Ne vous hâtez « cependant pas de traverser la mer; car ce serait nous faire honte « que de venir nous aider à détruire une poignée de traîtres et de bri- « gands [3]. » La première de ces épithètes paraît avoir été destinée aux Normands qui suivaient le comte Roger, et la seconde aux Saxons qui se trouvaient en assez grand nombre dans l'armée de Raulf de Gaël, campée auprès de Cambridge, ou bien qui, encouragés par la présence de cette armée, commençaient à s'agiter dans les villes maritimes de l'est, et à renouer avec les Danois leurs anciennes négociations [4].

Le roi de Danemark promit, encore une fois, d'envoyer contre le roi Guillaume des troupes de débarquement; mais, avant l'arrivée de ce secours, l'armée du comte de Norfolk fut attaquée, avec des forces supérieures, par Eudes, évêque de Bayeux, Geoffroy, évêque de Coutances, et le comte Guillaume de Garenne. La bataille se

[1] Lanfrancus erat princeps et custos Angliæ. (Vita Lanfranci; Lanfranci Opera, p. 15.)

[2] Te et omnes adjutores tuos, maledixi et excommunicavi, atque a liminibus sanctæ ecclesiæ et consortio fidelium separavi. (Lanfranci Opera, p. 321.)

[3] Libenter vos videremus, sicut angelum Dei... Magnum nobis dedecus faceretis si, pro talibus perjuris et latronibus vincendis, ad nos veniretis. (Ibid., p. 317.)

[4] Conjurata rebellio per regiones Angliæ subito erupit. (Order Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 535.) — Communiter ad regem Danorum nuncios dirigentes. (Matth. Paris., t I, p. 9.)

1074. donna dans un lieu que les anciens historiens nomment Fagadon [1]. Les conjurés normands et saxons y furent complétement défaits, et l'on raconte que les vainqueurs coupèrent le pied droit à tous leurs prisonniers, de quelque nation et de quelque rang qu'ils fussent [2]. Raulf de Gaël s'échappa et courut se renfermer dans sa citadelle de Norwich ; puis il s'embarqua pour aller chercher du secours auprès de ses amis en Basse-Bretagne, et laissa le château à la garde de sa nouvelle épouse et de ses vassaux [3]. La fille de Guillaume fils d'Osbern opposa une longue résistance aux attaques des officiers royaux, et ne capitula que quand elle y fut contrainte par la famine [4]. Les hommes d'armes qui défendaient la forteresse de Norwich se rendirent, sous condition d'avoir la vie sauve s'ils quittaient l'Angleterre dans le délai de quarante jours [5]. « Gloire à Dieu au plus haut des « cieux, écrivit alors le primat Lanfranc au roi Guillaume, votre « royaume est enfin purgé de l'ordure de ces Bretons [6]. » En effet, beaucoup d'hommes de cette nation, qui étaient venus comme auxiliaires ou comme aventuriers à la conquête, enveloppés dans la disgrâce de Raulf de Gaël, perdirent les terres qu'ils avaient enlevées aux Anglais [7]. Pendant que les amis de Raulf étaient ainsi vaincus et dispersés, ceux de Roger de Hereford furent défaits dans l'ouest, et leur chef emmené prisonnier.

Avant de passer en Angleterre pour jouir de ce nouveau triomphe, le roi Guillaume fit une incursion hostile sur le territoire des Bretons ses voisins. Il voulait y poursuivre le comte Raulf de Gaël, et tenter, sous ce prétexte, la conquête d'une portion du pays, objet constant de l'ambition et de la politique de ses aïeux [8]. Mais, après avoir vainement assiégé la ville de Dol, il se retira devant l'armée du duc de Bretagne, qui marchait contre lui soutenu par le roi de France [9].

[1] In campo qui Fagaduna dicitur. (Order. Vital. Hist ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 535.)

[2] Cujuscumque conditionis sint, dextrum pedem, ut notificentur, amputant. (Ibid.)

[3] Matth. Paris., t. I, p. 9.

[4] Deficientibus sibi alimentis. (Ibid.)

[5] Concessa eis vita cum membris. (Lanfranci Opera, p. 318.)

[6] Gloria in excelsis Deo, cujus misericordia regnum vestrum purgatum est spurcitia Britonum. (Ibid.)

[7] Britones qui in eo erant, et terras in anglica terra habebant, concessa eis vita cum membris, juraverunt quod intra quadraginta dies de regno vestro exirent. (Ibid.)

[8] Cupiens fines suos dilatare sibique Britones, ut sibi obsecundarent..., subjugare. (Order. Vital., supra cit., p. 544.) — [9] Ibid.

Traversant alors le détroit, il vint à Londres, aux fêtes de Noël, présider le grand conseil des barons normands et juger les auteurs et les complices de la dernière conspiration[1]. Raulf de Gaël, absent et contumace, fut dépossédé de tous ses biens; Roger de Hereford comparut, et fut condamné à perdre aussi ses terres et à passer toute sa vie dans une forteresse[2]. Au fond de sa prison, son caractère fier et indomptable lui fit souvent braver par des injures le roi qu'il n'avait pu détrôner. Un jour, aux fêtes de Pâques, Guillaume, suivant l'usage de la cour de Normandie, lui envoya, comme s'il eût été libre, un habit complet d'étoffes précieuses, cotte et manteau de soie, justaucorps garni de fourrures étrangères[3]. Roger examina en détail ces riches vêtements avec un air de satisfaction; puis il fit allumer un grand feu et les y jeta[4]. Le roi, qui ne s'attendait point à voir ses dons reçus de la sorte, en fut vivement courroucé, et jura, par la splendeur de Dieu (c'était son serment favori), que l'homme qui lui faisait un tel outrage, de sa vie ne sortirait de prison[5]. 1074.

Après avoir raconté cette déplorable destinée du fils de l'homme le plus puissant après le roi, et qui avait le plus excité Guillaume à entreprendre sa conquête[6], l'historien né en Angleterre, et, quoique étranger d'origine, touché des misères de son pays natal, s'écrie dans une sorte d'enthousiasme patriotique : « Où est-il à présent ce « Guillaume, fils d'Osbern, vice-roi, comte de Hereford, sénéchal de « Normandie et d'Angleterre[7]? Lui qui fut le premier et le plus grand « oppresseur des Anglais, qui, par ambition et par avarice, encou- « ragea la fatale entreprise où périrent tant de milliers d'hommes, il « est tombé à son tour, et a reçu le prix qu'il méritait[8]. Il avait tué « beaucoup d'hommes par l'épée, et il est mort par l'épée; et, après « sa mort, l'esprit de discorde a fait révolter son fils et son gendre

[1] Curiam apud Westmonasterium tenuit. (Alured. Beverlac. Annal. de gest. reg. britann., p. 134, ed. Hearne.)

[2] Ibid.

[3] Structum pretiosarum vestium. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 535.)

[4] Pyram ingentem ante se jussit preparari. (Ibid.)

[5] Per splendorem Dei, de carcere meo, in omni vita, non exibit. (Ibid., p. 536.)

[6] Voyez livre III, p. 176.

[7] Ubi est Guillelmus, Osberni filius? (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 536.)

[8] Recepit quod promeruit. (Ibid.)

1074. « contre leur seigneur et leur parent. La race de Guillaume, fils « d'Osbern, a été déracinée de l'Angleterre, tellement qu'aujour-« d'hui elle n'y a pas un seul coin où mettre le pied[1]. »

La vengeance royale s'étendit sur tous ceux qui avaient assisté au banquet des noces de Norwich; et la ville même où ce fatal banquet avait eu lieu fut frappée sans distinction et en masse[2]. Des vexations multipliées en ruinèrent les habitants saxons, et forcèrent un grand nombre d'entre eux à émigrer dans la province de Suffolk, aux environs de Beecles et de Halesworth. Là, trois Normands, Roger Bigot, Richard de Saint-Clair et Guillaume de Noyers, s'emparèrent de leurs personnes et en firent des serfs tributaires, bien qu'ils fussent devenus trop misérables pour être un propriété avantageuse[3]. D'autres Saxons et les Gallois faits prisonniers les armes à la main, sur les bords de la Saverne, eurent les yeux crevés et les membres mutilés, ou furent pendus à des gibets, par sentence des comtes, des prélats, des barons et des chevaliers normands, réunis à la cour du roi[4].

Sur ces entrefaites, une nombreuse flotte, partie du Danemark, et conduite par l'un des fils du roi Sven, redevenu l'ami des Anglais, s'approcha de la côte orientale; mais quand les Danois apprirent ce qui se passait, ils n'osèrent engager le combat contre les Normands, et relâchèrent en Flandre[5]. Ce fut Waltheof qu'on accusa de les avoir appelés par des messages : il nia cette imputation; mais la femme normande qu'il avait reçue en mariage du roi Guillaume, se fit sa dénonciatrice, et porta témoignage contre lui[6]. Les voix de

[1] Guillelmi progenies eradicata sic est de Anglia, ut nec passum pedis jam nanciscatur in illa. (Oder Vital. Hist. ecclesiast. lib. iv, apud Script. rer. normann, p. 535.)

[2] Quotquot nuptiis interfuerunt apud Northwic. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 183)

[3] De burgensibus qui manserunt in burgo de Norwic, abierunt et manent in Beecles... xxii, et vi in Humilgar..., et dimiserunt burgum... In terra Rog. Bigot. i, et sub W. de Noies i, et Ricardus de Sent-Cler i. Isti fugientes et alii remanentes, omnino sunt vastati, partim propter forisfacturas Rodulfi comitis, partim propter arsuram, partim propter geltum regis, partim propter Walerannum (Domesday-book, vol. II, p. 117.)

[4] Quosdam luminibus jussit privari, quosdam in exilium cogi, nonnullos vero fecit patibulo suspendi. (Matth. Paris., t. I, p. 9.) — Quorum aliqui excecati, aliqui et terra pulsi. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 183.)

[5] Venerunt ab oriente e Denmearcia cc naves... verum non ausi prælio congredi. (Ibid.) — Matth. Paris., t. I, p. 9.

[6] Ipsum... missis nuntiis... danicam classem invitasse. (Johan. de Fordum Scotichronicon, lib. vi, p. 510, ed. Hearne.) — Per delationem Judith uxoris suæ accusatus est. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. iv, apud Script. rer. normann., p. 536.)

l'assemblée ou de la *cour* (comme on disait alors) se divisèrent sur l'arrêt à porter contre le chef saxon. Les uns votaient la mort, comme pour un Anglais révolté; les autres la prison perpétuelle, comme pour un officier du roi[1]. Ces débats se prolongèrent presque une année, pendant laquelle Waltheof fut enfermé dans le fort royal de Winchester. A la fin, ses ennemis prévalurent, et dans l'une des cours qui se tenaient trois fois l'an, l'arrêt de mort fut prononcé[2]. Les contemporains anglais accusent Judith, la nièce du roi, mariée à Waltheof contre son gré, d'avoir souhaité et pressé la sentence qui devait la rendre veuve et libre[3]. En outre, beaucoup de Normands ambitionnaient les trois comtés que possédait le chef saxon[4]; et Ives Taille-Bois, dont les terres touchaient aux siennes, et qui désirait s'arrondir, fut un des plus acharnés à sa perte[5]. Enfin le roi, à qui Waltheof ne pouvait plus être utile, fut joyeux de trouver un prétexte pour se défaire de lui; déjà, depuis longtemps, il avait conçu ce projet, si l'on en croit les anciens narrateurs[6]. 1074.

De grand matin, pendant que le peuple de Winchester dormait encore, les Normands conduisirent le chef saxon hors des murs de la ville[7]. Waltheof marcha au supplice revêtu de ses habits de comte, et les distribua à des clercs et à des pauvres qui l'avaient suivi, et que les Normands laissèrent approcher à cause de leur petit nombre et de leur aspect tout pacifique[8]. Arrivés sur une colline, à peu de distance des murs, les soldats s'arrêtèrent, et le Saxon, se prosternant la face contre terre, pria à voix basse durant quelques minutes; mais les Normands, craignant que le moindre retard ne fît répandre dans la ville la nouvelle de l'exécution, et qu'il n'y eût un soulèvement pour sauver Waltheof, lui dirent avec impatience : « Lève-toi, afin 1075.

[1] Secundum leges Normannorum. (Order. Vital. Hist. ecclesiast, lib. iv, apud Script. rer. normann., p. 535.)

[2] Prævalens concio æmulorum ejus in curia regali coädunata est. (Ibid., p. 536.)

[3] Impiissima uxore sua novas nuptias affectante. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 72, ed. Gale.)

[4] Inhiantibus etiam nonnullis Normannis ad ejus comitatus (Ibid.)

[5] Pro terris suis et tenementis..., suum sanguinem sitiente. (Ibid.)

[6] Quæsivit et occasionem invenit .. eum tollendi de medio. (Johan de Fordun Scotichronicon., lib. vi, p. 509, ed. Hearne.)

[7] Dum adhuc populus dormiret. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. iv, apud Script. rer. normann., p. 536.

[8] Ibid.



1075. « que nous accomplissions nos ordres[1]. » Il leur demanda pour dernière grâce d'attendre encore qu'il eût récité pour lui et pour eux l'Oraison Dominicale[2]. Ils le permirent, et Waltheof se relevant de terre, mais restant agenouillé, se mit à dire à haute voix : « Notre « père, qui es dans les cieux... ; » mais aux premiers mots du verset « Et ne nous induis pas en tentation..., » le bourreau, qui aperçut peut-être quelque rayon du jour naissant, ne voulut plus tarder davantage, et, tirant subitement sa large épée, il abattit d'un seul coup la tête du condamné[3]. Son cadavre fut jeté dans une fosse creusée entre deux chemins, et recouvert de terre à la hâte[4].

1075 à 1076. N'ayant pu sauver Waltheof, les Saxons portèrent le deuil de sa mort, et l'honorèrent du nom de martyr, qu'ils venaient de décerner, au même titre, à l'évêque Eghelwin, mort de faim dans l'un des donjons normands[5]. « On a voulu, dit un contemporain, effacer sa « mémoire de ce monde; mais on n'y a pas réussi; car nous « croyons fermement qu'il est au ciel avec les bienheureux[6]. » Le bruit courut parmi les serfs et les bourgeois de l'Angleterre qu'après quinze jours le corps du dernier chef de race anglaise, enlevé par les moines de Croyland, avait paru intact et arrosé de sang frais[7]. D'autres miracles, propagés de même par la superstition patriotique, s'opérèrent, dit-on, près du tombeau de Waltheof, dressé, avec la permission du roi, dans le chapitre de l'abbaye dont il avait été le bienfaiteur[8]. La nouvelle de ces prodiges effraya l'épouse normande du chef décapité. Pour apaiser l'âme de celui qu'elle avait trahi, et dont elle avait causé la mort, elle se rendit à Croyland, au tombeau de Waltheof, et offrit un drap de soie qu'elle posa sur la pierre du sépulcre. Les chroniques du temps racontent qu'un bras invisible

[1] Cumque carnifices trepidarent ne cives exciti... Surge, inquiunt prostrato comiti. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 536.)

[2] Pro me et pro vobis. (Ibid.)

[3] Carnifex autem ulterius præstolari noluit, sed mox, exempto gladio... (Ibid.)

[4] In bivio. (Matth. Paris., t. I, p. 9.)

[5] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 537. — Cædes Walthiofi Iarli, cap. CI; Snorre's Heimskringla, t. III, p. 169.

[6] Cujus memoriam voluerunt in terra delere, sed creditur vere illum, cum sanctis, in cœlo gaudere. (Florent. Wigorn. Chron. p. 639.)

[7] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 537.)

[8] Permissu regis... abbas... in capitulo monachorum reverenter sepelivit. (Ibid.) — Quorum auditis rumoribus Angli lætati sunt. (Vita et passio Waldevi comitis; Chron. anglo-norm., t. II, p. 119.)

repoussa son offrande, qu'on vit la pièce d'étoffe soulevée et jetée au loin, comme par un violent coup de vent[1]. 1075 à 1076.

L'abbé de Croyland, Wulfketel, Anglais de race, se hâta de publier ces faits miraculeux, et les prêcha en langue saxonne aux visiteurs de son couvent. Mais l'autorité normande ne le laissa pas longtemps faire en paix ses prédications[2], et il fut accusé d'idolâtrie, devant un concile tenu à Londres[3]. Les évêques et les comtes assemblés le dégradèrent de sa dignité ecclésiastique, et l'envoyèrent, comme simple reclus, au couvent de Glastonbury, gouverné par un Normand appelé Toustain, renommé, entre tous les abbés de la conquête, pour son naturel dur et féroce[4]. Ce châtiment ne découragea point la superstition populaire : fondée sur des regrets nationaux, elle ne s'éteignit qu'avec ces regrets, quand les fils des Saxons eurent oublié la vieille cause pour laquelle avaient souffert leurs aïeux. Mais ce temps ne vint pas aussi vite que l'eussent désiré les conquérants; et quarante années après la mort de Waltheof, lorsque le gouvernement du monastère de Croyland avait déjà passé, par une succession d'abbés étrangers, sous l'autorité d'un certain Geoffroy, venu de la ville d'Orléans, les miracles recommencèrent à s'opérer sur le tombeau du dernier chef saxon[5]. Les Anglais de race venaient en foule visiter sa sépulture; et les moines d'origine normande qui se trouvaient dans l'abbaye tournaient cet empressement en ridicule, et injuriaient les pèlerins, ainsi que l'objet de leur culte, disant que c'était un méchant traître justement puni de mort[6].

La veuve de Waltheof hérita de tous ses biens, et même on enleva

[1] Uxor sua..., audiens Christi magnalia, ad tumulum viri sui accessit, et... pallium .. sericum... quod, quasi manibus alicujus rejectum fuisset, longius a tumulo resiluit. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 72, et. Gale.) — Venit Croilandiam ad tumulum ejus pannum sericum deferens; quem cùm super sepulchrum illius optulisset,... velut venti vehementis impulsu longius est projectus. (Vita et passio Waldevi comitis; Chron. anglo-norm., t. II, p. 118.)

[2] Unde Normanni, nimium indignati. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 73, ed. Gale.)

[3] Ad proximum concilium, Londoniis... summonitum... de idolatria... accusant. (Ibid.)

[4] Glastoniæ, sub cruentissimo tum abbate Thorstano, procul a notis et a sua patria... (Ibid.)

[5] Ad tumbam Guallevi comitis miracula demonstrari cœperunt... (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 543.)

[6] Anglicæ plebes ad tumulum sancti compatriotæ... frequenter accurrunt... quidam de Normannis monachus... advenientes derisit... dicens quod nequam proditor fuerit, et pro reatu suo capitis obtruncatione mulctari meruerit. (Ibid.)

1075 à 1076. pour elle au monastère de Croyland des terres que son mari avait données en possession pleine et entière [1]. Judith espérait partager ce vaste héritage avec un époux de son choix; mais elle se trompa, et la même puissance qui avait disposé de sa main pour faire déserter un Saxon voulut l'employer cette fois à payer les services d'un Français. Sans consulter sa nièce plus qu'il n'avait fait précédemment, le roi Guillaume la donna, avec les biens de Waltheof, à un certain Simon, venu de la ville de Senlis, brave chevalier, mais boiteux et mal fait [2]. Judith témoigna pour cet homme un dédain qui courrouça le conquérant [3]; peu disposé à faire plier sa politique devant l'intérêt d'une femme, il adjugea à Simon de Senlis le comté de Northampton et tout l'héritage de Waltheof, dont la veuve perdit ainsi le fruit de sa trahison. Restée seule avec deux enfants, elle mena une vie obscure et triste dans plusieurs cantons retirés de l'Angleterre. Les Normands la méprisaient, parce qu'elle était devenue pauvre; les Saxons l'abhorraient comme infâme, et les vieux historiens de race anglaise montrent une sorte de joie en racontant ses années d'abandon et de chagrin [4].

L'exécution de Waltheof mit le comble à l'abattement du peuple vaincu. Il paraît que ce peuple n'avait point encore perdu toute espérance tant qu'il voyait l'un des siens investi d'un grand pouvoir, même sous l'autorité de l'étranger. Après le fils de Siward, il n'y eut plus en Angleterre, parmi les hommes investis d'honneurs et de fonctions politiques, un seul qui fût né dans le pays, qui ne regardât pas les indigènes comme des ennemis ou des brutes. Toute l'autorité religieuse avait aussi passé aux mains d'hommes de nation étrangère, et, des anciens prélats saxons, il ne restait plus que Wulfstan, évêque de Worcester [5]. C'était un homme simple et faible d'esprit, incapable de rien oser, et qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, après un moment d'entraînement patriotique, s'était réconcilié de tout son

[1] Terra Judithæ comitissæ. (Domesday-book, vol. I, fol. 152 verso, 202 recto, 228 recto.) — Totam hanc terram tenuit Wallef comes. (Ibid., fol. 228 recto.) — Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., p. 72, ed. Gale.

[2] In altera sua tibia claudicavit. (Hist. Ingulf. Croyland., loc. supr. cit.)

[3] Illa nuptias ejus respuit. (Ibid.)

[4] Justo Dei judicio multum despecta, odio omnibus habita, per diversa loca et latibula diu fovit. (Ibid. p. 73.)

[5] Quasi unus ex anglicis superstes. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 975, ed. Selden.)

cœur avec les conquérants. Depuis, il leur avait rendu d'importants services; il avait fait des visites pastorales et proclamé les amnisties du roi dans les provinces encore mal pacifiées[1]; il avait marché en personne contre Roger de Hereford, au passage de la Saverne; mais il était de race anglaise : son jour vint comme était venu celui des autres. 1075 à 1076.

Dans l'année 1076, Wulfstan fut cité devant un concile d'évêques et de seigneurs normands, réunis dans l'église de Westminster, et présidés par le roi Guillaume et par l'archevêque Lanfranc. L'assemblée déclara unanimement que le prélat saxon était incapable d'exercer en Angleterre les fonctions épiscopales, attendu qu'il ne savait pas parler français[2]. En vertu de cet arrêt bizarre, le roi et l'archevêque ordonnèrent au condamné de rendre le bâton et l'anneau[3], insigne de sa dignité. L'étonnement et l'indignation d'être si mal récompensé inspirèrent à Wulfstan une énergie toute nouvelle pour lui; il se leva, et, tenant à la main son bâton pastoral, marcha droit au tombeau du roi Edward, enterré dans l'église; là, s'arrêtant et s'adressant au mort en langue anglaise : « Edward, dit-il, c'est toi « qui m'as donné ce bâton; c'est à toi que je le rends et le confie[4]. » Puis se tournant vers les Normands : « J'ai reçu cela de qui valait « mieux que vous; je le lui remets, ôtez-le-lui, si vous pouvez[5]. » En prononçant ces derniers mots, le Saxon frappa vivement la pierre de la tombe avec la pointe du bâton pastoral. Son air et ce geste inattendu produisirent sur l'assemblée une grande impression de surprise, mêlée d'un effroi superstitieux : le roi et le primat ne réitérèrent point leur demande, et laissèrent le dernier évêque anglais garder son bâton et son office[6]. 1076

[1] Voyez livre v, p. 286 et 287.

[2] Quia nescivit gallicum. (Annales Burtonienses, apud rer. anglic. Script., t. I, p. 264, ed. Gale.) – Qui linguam gallicanam non noverat. (Matth. Paris., t. I, p. 20.) — Propter... gallicæ linguæ carentiam. (Henrici Knyghton, de Event. angl., lib. II, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2368, ed. Selden.)

[3] Jubetur baculum et annulum resignare, archiepiscopo Lanfranco præcipiente et rege hoc prescribente. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 976, ed. Selden.)

[4] Et dixit in lingua sua : Edwarde, dedisti mihi baculum... et ideo illum tibi committo. (Annal. Burton., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 264, ed Gale.) — Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 976, ed. Selden.

[5] Melior te, hunc mihi dedit, cui et retrado. Avelle, si poteris. (Henrici Knyghton, de Event. angl., lib. II, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2368, ed. Selden.)

[6] Restitutus est. (Matth. Paris., Vitæ abbatum S. Albani. t. I, p. 49.)

1076. L'imagination populaire fit de cette aventure un prodige, et l'on répandit la nouvelle que le bâton pastoral de Wulfstan, quand il en frappa la pierre, s'y était enfoncé profondément, comme dans une terre molle, et que personne n'avait pu l'en arracher, excepté le Saxon lui-même lorsque les étrangers eurent révoqué leur sentence [1]. Après la mort de Wulfstan, et après qu'un chanoine de Bayeux appelé Samson, lui eut succédé dans l'épiscopat de Worcester, les Anglais de race le décorèrent, comme Waltheof et comme Eghelwin, des noms de saint et de bienheureux [2]. Ce fut le lot de presque tous les hommes éminents par la dignité ou par le caractère qui subirent la mort ou la persécution pour la cause de la nationalité anglo-saxonne.

Tout cela est un peu étrange pour nous; car les nations opprimées ont perdu l'usage de faire des saints de leurs défenseurs et de leurs amis; elles ont la force de conserver le souvenir de ceux qu'elles ont aimés, sans décorer leurs noms d'une auréole superstitieuse. Mais quelque différence qu'il y ait entre nos mœurs patriotiques et celles des hommes qui nous ont précédés sur la terre, que cette différence ne nous inspire envers eux ni sévérité, ni dédain. La grande pensée de l'indépendance humaine leur fut révélée comme à nous; ils l'environnèrent de leurs symboles favoris; ils rassemblèrent autour d'elle ce que leur esprit imaginait de plus noble, et la firent religieuse, comme nous la faisons poétique. C'est la même conviction et le même enthousiasme exprimés d'une autre manière, le même penchant à immortaliser ceux qui ont dévoué leur vie au salut et au bien-être de tous.

[1] Baculum in solida petra ita defixit, ut a nullo posset avelli, donec ille, ad regis rogatum, baculum resumeret. (Henrici Knyghton, de Event. angl., lib. II, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2368, ed. Selden.)

[2] Sanctus Wulfstanus. (Annal. Burton., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 247, ed. Gale.)

LIVRE VI.

Depuis la querelle du roi Guillaume avec son fils aîné, Robert, jusqu'au dernier passage de Guillaume sur le continent.

1077-1087.

UNE des phases nécessaires de toute conquête, grande ou petite, c'est que les conquérants se querellent entre eux pour la possession et le partage du bien des vaincus. Les Normands n'échappèrent pas à cette nécessité. Quand il n'y eut plus de rebelles à soumettre, l'Angleterre devint pour ses maîtres une cause de guerres intestines; et même ce fut dans la nouvelle famille royale, entre le père et son fils aîné, que la dispute éclata d'abord. Ce fils, appelé Robert, et que les Normands surnommaient, dans leur langue, *Gamberon* ou *Courte-Heuse*, à cause du peu de longueur de ses jambes[1], avait été, avant la bataille de Hastings, désigné par le duc Guillaume, héritier de ses terres et de son titre. Cette désignation s'était faite, selon l'usage, avec le consentement formel des barons de Normandie, qui tous avaient prêté serment au jeune Robert, comme à leur seigneur futur[2]. Lorsque Guillaume fut devenu roi, le jeune homme, dont l'ambition s'était éveillée à la vue des succès de son père, le requit d'abdiquer au moins, en sa faveur, le gouvernement de la Normandie; mais le roi refusa, voulant garder ensemble son ancien duché et son nouveau royaume[3]. Il s'ensuivit une querelle violente, où les deux plus jeunes frères, Guillaume le Roux et Henri, prirent parti contre leur aîné, sous couleur d'affection filiale, mais réellement pour le supplanter,

1077 à 1079.

[1] Vulgo *Gambarom* cognominatus est, et Brevis Ocrea. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 545.,

[2] Optimates... gratanter... acquieverunt. (Ibid.)

[3] Postulata denegavit. (Ibid.)

1077 à 1079. s'ils le pouvaient, dans la successionq ue leur père lui avait assurée[1]. Un jour que le roi était à Laigle avec ses fils, Guillaume et Henri vinrent au logement de Robert, dans la maison d'un certain Roger Chaussiègue, et, montant à l'étage supérieur, ils se mirent d'abord à jouer aux dés, à la façon des gens de guerre du temps; puis ils firent grand bruit et versèrent de l'eau sur Robert et sur ses amis qui étaient au-dessous[2]. Irrité de cet affront, Robert courut, l'épée à la main, sur ses deux frères : il y eut un grand tumulte que le roi calma, non sans peine[3]; et, dès la nuit suivante, le jeune homme, suivi de tous ses compagnons, sortit de la ville et gagna Rouen, dont il essaya de surprendre la citadelle. Il n'y réussit point; plusieurs de ses amis furent arrêtés; lui-même échappa avec quelques autres, et, passant la frontière de Normandie, il se réfugia dans le Perche, où Hugues, neveu d'Aubert le Ribaud, l'accueillit dans ses châteaux de Sorel et de Reymalard[4].

Il y eut ensuite entre le père et le fils une réconciliation qui ne fut pas de longue durée; car les jeunes gens qui entouraient le dernier recommencèrent bientôt à stimuler son ambition par leurs conseils et leurs plaisanteries[5]. « Noble fils de roi, lui disaient-ils, il faut « que les gens de ton père gardent bien son trésor, puisque tu n'as « pas un denier pour donner à ceux qui te suivent. Comment souffres-« tu de demeurer si pauvre, lorsque ton père est si riche? Demande-lui « donc une partie de son Angleterre, ou tout au moins le duché de « Normandie qu'il t'a promis devant tous ses barons[6]. » Robert, excité par ces propos et d'autres semblables, alla renouveler son ancienne requête; mais le roi refusa encore une fois, et l'exhorta, d'un ton paternel, à rentrer dans le devoir, et surtout à faire choix de meilleurs conseillers, de personnes d'un âge mûr, graves et sages, telles que l'archevêque Lanfranc[7]. » Seigneur roi, répliqua brus-

[1] Guillelmus Rufus et Henricus patri favebant. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 545.)

[2] In domo Regerii et Calcegii... venerunt ibique super solarium (sicut militibus moris est) tesseris ludere cœperunt. Deinde ingentem strepitum fecere, et aquam.... (Ibid.)

[3] De hospitio suo rex accurrit. (Ibid., p. 546.)

[4] Tum Hugo... nepos Alberti Ribaldi... exules suscepit eisque novum castellum Raimalast atque Sorellum... patefecit. (Ibid.)

[5] Seditiosi tyrones.... Rodberto juveni regis filio... dixerunt. (Ibid., p. 569.)

[6] Nobilissime fili regis... patris tui satellites regale sic servant ærarium, ut vix unum tuis clientibus inde possis dare denarium... cur hoc pateris? (Ibid.)

[7] Ibid., p. 570.

« quement Robert, je suis venu ici pour réclamer mon droit, et non 1077
« pour écouter des sermons; j'en ai entendu assez, et d'assez à
« ennuyeux, lorsque j'apprenais la grammaire. Réponds-moi donc 1079.
« positivement, afin que je voie ce que j'aurai à faire; car je suis « fermement résolu à ne plus vivre du pain d'autrui, et à n'être « aux gages de personne[1]. »

Le roi répondit, en colère, qu'il ne se dessaisirait point de la Normandie, où il était né, et ne partagerait avec qui que ce fût l'Angleterre, le prix de ses fatigues[2]. « Eh bien! dit Robert, je m'en irai, « j'irai servir les étrangers, et peut être obtiendrai-je chez eux ce « qu'on me refuse dans mon pays[3]. » Il partit en effet et parcourut la Flandre, la Lorraine, l'Allemagne, puis la France et l'Aquitaine, visitant, dit l'ancien historien, des ducs, des comtes et de riches seigneurs châtelains, leur contant ses griefs, et leur demandant des secours[4]; mais tout ce qu'il recevait pour le soutien de sa cause, il le donnait à des jongleurs, à des parasites ou à des femmes débauchées, et se trouvait bientôt obligé de mendier de nouveau, ou d'emprunter à grosse usure[5]. Mathilde, sa mère, lui envoyait quelquefois de l'argent à l'insu du roi. Guillaume l'apprit, et le lui défendit; elle recommença, et le roi irrité lui reprocha, en termes amers, « de distribuer à ses ennemis le trésor qu'il lui donnait en « garde[6]; » puis il fit arrêter le porteur des présents de Mathilde,
avec ordre de lui crever les yeux[7]. C'était un Bas-Breton d'origine, 1079.
appelé Samson; il prit la fuite et devint moine, dit la vieille chronique, pour le salut de son âme et de son corps[8].

Après beaucoup de voyages, le jeune Robert se rendit sous les auspices de Philippe, roi de France, au châteaude Gerberoy, situé

[1] Huc, domine mi rex, non accessi pro sermonibus audiendis... hoc... fixum est apud me... quod... nemini militabo. (Oder. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. norman., p. 570.)

[2] Natale solum Normanniæ... Angliæ quoque regnum, quod ingenti nactus sum labore. (Ibid.)

[3] Extraneis tentabo servire. (Ibid.)

[4] Nobiles... expetit cognatos duces comitesque et potentes oppidanos. Illis querelas suas deprompsit. (Ibid.)

[5] Histrionibus et parasitis ac meretricibus insipienter distribuebat... egestate gravi compressus mendicabat, et æs alienum ab externis fœneratoribus exul egenus quæritabat. (Ibid.

[6] Inimicos meos... sustentat opibus meis. (Ibid., p. 571.)

[7] Reginæ veredarum... comprehendi, et mox oculis privari. (Ibid.)

[8] Pro salvatione corporis et animæ. (Ibid.)

1079. dans le Beauvoisis, sur les confins de la Normandie. Il y fut bien accueilli par Élie, vicomte du château, et par son collègue; car, dit l'ancien narrateur, c'était la coutume de Gerberoy qu'il y eût deux seigneurs égaux en pouvoir, et qu'on y reçût les fugitifs de tous pays[1]. Là, le fils du conquérant réunit des chevaliers à gages[2]; il lui en vint de France et de Normandie; plusieurs hommes d'armes de la maison du roi Guillaume, plusieurs de ceux qui le flattaient chaque jour et vivaient à sa table, quittèrent leurs offices pour se rendre à Gerberoy[3]; et lui-même alors, passant la mer, vint en personne assiéger le château où son fils s'était renfermé.

Dans une sortie que fit Robert, il engagea le combat, seul à seul, avec un cavalier couvert de son armure, le blessa au bras et le renversa de son cheval; la voix du blessé lui fit reconnaître son père, et aussitôt il mit pied à terre, l'aida à se relever et à se mettre en selle, et le laissa repartir librement[4]. Les chefs et les évêques normands s'employèrent à réconcilier de nouveau le père avec le fils. Mais Guillaume résista d'abord à leurs instances : « Pourquoi, leur « disait-il, me sollicitez-vous en faveur d'un traître qui a séduit « contre moi mes gens de guerre, ceux que j'avais nourris de mon « pain, et à qui j'avais donné leurs armes[5]? » Il céda pourtant à la fin; mais le bon accord entre le père et le fils ne fut pas de longue durée; Robert s'éloigna pour la troisième fois, alla en pays étranger, et ne revint plus du vivant de son père[6]. Le roi le maudit à son départ; et les historiens du siècle attribuent à cette malédiction les infortunes qui remplirent toute la vie du fils aîné de Guillaume le Bâtard, infortunes dont la conquête de l'Angleterre fut, comme on voit, la première cause[7].

De ces dissensions qui troublaient le repos du chef des conquérants, le peuple vaincu ne retirait aucun profit; et si, dans l'absence

[1] Helias quoque vicedominus, cum compari suo... moris enim est illius castri ut ibidem duo pares domini sint, et omnes... fugitivi suscipiantur. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. v, apud Script. rer. norman., p. 572.)

[2] Gregarios equites. (Ibid.)

[3] Multi de his, qui... regi... adulabantur. (Ibid.)

[4] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 184.

[5] Miror quod tantopere pro perfido supplicatis homine... Tirones meos, quos alui et militaribus armis decoravi, abduxit. (Ibid., p. 573.)

[6] A patre recessit, nec postea rediit.. (Ibid.)

[7] Quapropter rex maledixit Roberto filio suo, quam maledictionem, antequam obiret, expertus est evidenter. (Matth. Paris., t. I, p. 10.)

de Guillaume, la main royale, comme on disait alors, ne pesait 1079.
plus sur ce peuple, d'autres mains, celles des comtes, vicomtes, juges, prélats et abbés, de race étrangère, lui faisaient sentir leur poids. Parmi les plus impitoyables de ces ministres de la conquête, figurait le Lorrain Vaulcher, évêque de Durham, qui, depuis l'exécution de Waltheof, cumulait avec son office ecclésiastique, le gouvernement de tout le pays situé entre la Tweed et la Tyne[1]. Les amis du comte-évêque vantaient beaucoup son administration, et le louaient d'être aussi habile à réprimer par le tranchant de l'épée les rébellions des Anglais, qu'à réformer leurs mœurs par la puissance de ses discours[2]. Ce qu'il y avait de réel, c'est que Vaulcher tourmentait sa province par des exactions insupportables, qu'il permettait à ses officiers de lever, après lui, des tributs pour leur propre compte, et qu'il laissait ses gens d'armes piller et tuer impunément[3]. Parmi ceux qu'ils firent périr sans aucun jugement se trouvait un certain Liulf, homme chéri de toute la contrée, qui s'était retiré à Durham après avoir été dépouillé, par les Normands[4], de tous les biens qu'il possédait au sud de l'Angleterre. Ce meurtre, exécuté avec des circonstances atroces, mit le comble à la haine populaire contre l'évêque lorrain et ses agents. L'ancien esprit du Northumberland se réveilla, et les habitants de cette terre fatale aux étrangers se réunirent, comme au temps de Robert Comine[5].

Ils tinrent de nuit des conférences, et délibérèrent unanimement de 1080.
venir avec des armes cachées à l'assemblée de justice que tenait de temps en temps l'évêque, à la *cour du comté*, comme on disait en langue normande[6]. Cette cour se tenait sur les bords de la Tyne, près

[1] Interfecto... Waltheofo, comite Northumbriæ... Walcherus episcopus comitatum a rege obtinuit. (Hist. episcop. dunelm.; Anglia sacra, t. I, p. 703.)

[2] Frænaret... rebellionem gentis gladio, et reformaret mores eloquio. (Willelm. Malmesb. de Gest. pontif. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 277, ed. Savile.)

[3] Extersit pecuniam infinitam. (Matth. Paris., t. I, p. 10.) — Ministris suis durissimam plebis oppressionem permittens... uterque provinciales cædibus, rapinis et injuriis afflixit. (Hist. episcop. dunelm.; Anglia sacra, t. I, p. 703.)

[4] Vir... toti.. provinciæ charissimus, qui possessionibus suis a Normannis spoliatus, Dunelmum secesserat. (Ibid., p. 704.)

[5] Odia et furorem... (Ibid., p. 703.) — Northanimbri, populus semper rebellioni deditus. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 110, ed. Savile.)

[6] Decreverunt unanimiter.... ut occulte armati venirent ad placita comitatus:... Matth. Paris., t. I, p. 10.) — In quodam conventu (*Gemote*). (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 184.)

1080. du château neuf, bâti par les conquérants sur la grande route d'Écosse, dans un lieu appelé en saxon Gotes-Heavd, ou Tête-de-Chèvre[1]. Les Northumbriens s'y rendirent en grand nombre, comme pour adresser à leur seigneur d'humbles et pacifiques requêtes. Ils demandèrent réparation des torts qui leur avaient été faits[2] : « Je ne « ferai droit, répondit l'évêque, à aucune de ces plaintes, à moins « qu'auparavant vous ne me comptiez quatre cents livres, en bonne « monnaie[3]. » Celui des Saxons qui, sachant le français, parlait au nom de tous les autres, demanda permission de s'entendre avec eux[4], et tous s'éloignèrent un moment, comme pour consulter ensemble sur le payement de la somme demandée ; mais tout à coup l'orateur, qui était le chef du complot, s'écria en langue anglaise : « Courtes « paroles, bonnes paroles ; tuez l'évêque[5]. » A ce signal, ils tirèrent leurs armes, se jetèrent sur le Lorrain, le tuèrent, et avec lui une centaine d'hommes de race normande ou flamande[6]. Deux serviteurs, Anglais de nation, furent seuls épargnés par les conjurés[7]. Le soulèvement populaire s'étendit jusqu'à Durham ; la forteresse qu'y avaient bâtie les Normands fut attaquée ; mais la garnison, nombreuse et bien pourvue de munitions, résista aux Northumbriens, qui se dispersèrent, découragés, après un siége de quatre jours[8].

A ce nouveau signe de vie donné par la population du nord, Eudes, évêque de Bayeux, frère du roi et l'un de ses lieutenants en son absence, marcha promptement vers Durham, avec une nombreuse armée. Sans prendre le temps ni la peine de faire une enquête sur le soulèvement, il se saisit au hasard d'hommes qui étaient restés dans leurs maisons, et les fit décapiter ou mutiler[9]. D'autres ne rachetèrent leur vie qu'en abandonnant tout ce qu'ils possédaient[10]. L'évêque

[1] Ad Caput-Capræ. (Florent. Wigorn. Chron., p. 639.)

[2] De diversis injuriis sibi justitiam fieri. (Matth. Paris., t. I, p. 10.)

[3] Nisi antea sibi libras quadringentas monetæ optimæ numerassent. (Ibid.)

[4] Unus eorum, pro omnibus loquens. (Ibid.)

[5] Præcipitanter, patria lingua, dixit : *Short red, goot ret, slea ye the byshoppe.* (Ibid.)

[6] Et centum homines cum eo Franci et Flamingi. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 184.)

[7] Duobus tantum anglicis ministris, propter consanguinitatem, pepercerunt. (Florent. Wigorn. Chron., p. 640.)

[8] Quarto die obsidionis, abscedentes per diversa disperguntur. (Simeon. Dunelm. Hist. dunelm eccles., lib. III, apud hist. angl. Script., t. I, col. 48, ed. Selden.)

[9] Miseros indigenas, qui, sua confisi innocentia, domi resederant, plerosque ut noxios aut decollari aut membrorum detruncatione præceperunt debilitari. (Ibid.)

[10] Nonnullis ut salutem et vitam pretio redimerent, crimen falso imponebatur. (Ibid.)

Eudes pilla l'église de Durham, et enleva ce qui restait des ornements sacrés qu'Eghelwin avait sauvés en les transportant dans l'île de Lindisfarn[1]. Il renouvela dans tout le Northumberland les ravages que son frère y avait faits en l'année 1070; et c'est cette seconde dévastation qui, ajoutée à la première, imprima aux contrées du nord de l'Angleterre l'aspect de désolation et de tristesse qu'elles présentaient encore plus d'un siècle après[2]. « Ainsi, dit un historien postérieur de soixante-dix années, furent tranchés les nerfs de cette province, jadis si florissante. Ces villes autrefois renommées, ces hautes tours qui menaçaient le ciel, ces campagnes riantes de pâturages et arrosées d'eaux vives, l'étranger qui les voit gémit de pitié, l'ancien habitant ne les reconnaît plus[3]. » 1080.

Sur ce pays tout ruiné qu'il était, la population, demi-saxonne, demi-danoise, garda longtemps son ancien esprit d'indépendance et de fierté un peu sauvage. Les rois normands successeurs du bâtard habitaient en pleine sûreté les provinces méridionales; mais ce n'était guère sans appréhension qu'ils voyageaient au delà de l'Humber, et un historien de la fin du XII[e] siècle assure qu'ils ne visitaient jamais cette partie de leur royaume sans conduire avec eux une armée de soldats aguerris[4]. C'est dans le nord que se conserva le plus longtemps le penchant à la rébellion contre l'ordre social établi par la conquête; c'est là que se recrutèrent encore pendant plus de deux siècles ces bandes d'*outlaws*, successeurs politiques des réfugiés du camp d'Ély et des compagnons de Hereward. L'histoire ne les a point compris; elle les passe sous silence, ou bien, suivant le langage des actes légaux du temps, elle les flétrit d'un nom qui écarte d'eux tout intérêt, du nom de séditieux, de voleurs et de bandits. Mais que ces titres, odieux en apparence, ne nous en imposent point; dans tout

[1] Quædam ex ornamentis ecclesiæ..,.. abstulit. (Simeon. Dunelm. Hist. dunelm eccles., lib. III, apud hist. angl. Script., t. I, col. 48, ed. Selden.) — Voyez livre IV, p. 248 et 249.

[2] Ut provinciæ illius reliquias, quæ aliquantum respiraverant, funditus exterminaret. (Willelm. Malmesb., de Gest. pontif. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 277, ed. Savile.)

[3] Si quis modo videt peregrinus, ingemit; si quis... vetus incola, non agnoscit. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 403, ed. Savile.)

[4] Rex... si quando partes illas regni adit, nonnisi magno auxiliatorum comitatu vadit. (Willelm. Malmesb., de Gest. pontif. angl., lib. III, proleg., apud rer. anglic. Script., p. 458, ed. Savile.)

1080. pays subjugué par l'étranger, ils furent ceux des braves qui, en petit nombre, se réfugièrent sur les montagnes et dans les forêts, laissant l'habitation des villes à qui supportait l'esclavage [1]. Si le peuple anglo-saxon n'eut pas le courage de suivre cet exemple, il aima du moins ceux qui le lui donnaient et il les accompagna de ses vœux. Pendant que des ordonnances, rédigées en langue française, prescrivaient à tout habitant des villes et des bourgs d'Angleterre, de traquer l'homme mis hors la loi, *l'homme des forêts*, comme un loup [2], de le poursuivre, de canton en canton, par la *huée* et par le *cri* [3], il circulait des chansons anglaises en l'honneur de cet ennemi du pouvoir étranger, qui avait, disait-on, pour trésor la bourse des comtes, et pour troupeaux les daims du roi. Les poëtes populaires célébraient ses victoires, ses combats, ses stratagèmes contre les agents de l'autorité. On chantait comment il avait lassé à la course les gens et les chevaux du vicomte, comment il avait pris l'évêque, l'avait rançonné à mille marcs, et forcé d'exécuter un pas de danse dans ses habits pontificaux [4].

1080 à 1082. L'évêque normand Eudes de Bayeux, après son expédition dans le Northumberland, devint fameux parmi les siens, comme l'un des plus grands *dompteurs* d'Anglais [5]; il était chef des juges, ou grand justicier de toute l'Angleterre, comte de Kent et de Hereford, depuis l'emprisonnement de Roger, fils de Guillaume fils d'Osbern. Le renom dont il jouissait l'enorgueillit, et le pouvoir qu'il exerçait en Angleterre et en Normandie excita en lui l'ambition de la plus grande puissance qu'il y eût alors, de la puissance papale. Des devins italiens avaient prédit qu'un pape nommé Eudes succéderait à Grégoire VII [6]; l'évêque de Bayeux, s'appuyant sur cette prédiction, com-

[1] ....Τούρκους μὴ προσκυνοῦμεν.
Πᾶμεν νὰ λημεριάζωμεν, ὅπου φωλιάζουν λύκοι.
Σταῖς χώραις σκλάβοι κατοικοῦν...
(Chants populaires de la Grèce moderne, publiés par M. Fauriel, t. I, *Sterghios*, chant nº 24.)

[2] Les Normands employaient quelquefois le mot saxon francisé *utlages*, et quelquefois celui de *forestiers*.

[3] En anglais moderne *by hue and cry*.

[4] Ballads of Robin Hood, Adam Bell, Clym o'the Chlough, etc., passim.

[5] Anglos maxime perdomuit. (Willelm. Gemet. Hist. Normann., apud Script. rer. normann., p. 292.)

[6] Quidam sortilegi Romanorum. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VII, apud Script. rer. normann., p. 646.)

mença des intrigues à Rome, y acheta un palais, envoya de riches présents à ceux que les gens de l'autre côté des Alpes appelaient encore *sénateurs*, et chargea de lettres et de dépêches les pèlerins de Normandie et d'Angleterre [1]; il engagea des barons et des chevaliers normands, entre autres Hugues le Loup, comte de Chester, à le suivre en Italie, pour lui faire une brillante escorte [2]. Le roi Guillaume, encore en Normandie, fut averti de ces préparatifs, et ils lui déplurent, on ne sait pas pour quelle raison. Ne se souciant pas que son frère devînt pape, il s'embarqua et le surprit en mer, à la hauteur de l'île de Wight [3]. Le roi assembla aussitôt les chefs normands dans cette île, et accusa devant eux l'évêque d'avoir abusé de son pouvoir de juge et de comte; d'avoir maltraité les Saxons outre mesure, au grand danger de la cause commune [4]; d'avoir spolié les églises, et enfin d'avoir tenté de séduire et d'emmener hors de l'Angleterre les guerriers sur la foi desquels reposait le salut des conquérants [5]. « Considérez ces griefs, dit le roi à l'assemblée, et apprenez-moi comment « je dois agir envers un tel frère [6]. » Personne n'osa répondre. « Qu'on « l'arrête donc, reprit Guillaume, et qu'on l'enferme sous bonne « garde [7]. » Aucun des assistants n'osa mettre la main sur l'évêque. Alors le roi s'avança, et le saisit par ses vêtements. « Je suis clerc, « s'écria Eudes, je suis ministre du Seigneur : le pape seul a droit de « me juger [8]. » Mais Guillaume, sans lâcher prise, répondit : « Ce « n'est point un clerc que je juge; c'est mon comte et mon vassal que « j'arrête [9]. » Le frère du vainqueur des Anglais fut conduit en Normandie et emprisonné dans une forteresse, peut-être dans celle où languissait encore Ulfnoth, le frère du roi Harold, dont le sort était maintenant pareil au sien, après quinze ans d'une fortune si différente [10].

1080 à 1082.

[1] Palatium sibi emit, senatores Quiritum, magnis muneribus datis, sibi amicitia copulavit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VII, apud Script. rer. normann., p. 646.)
[2] Ibid.
[3] Ex insperato in insula Vecta obviavit. (Ibid., p. 647.)
[4] Angliam vehementer oppressit. (Ibid.)
[5] Ecclesias exspoliavit... milites que meos qui... Angliam tutari debuerant, seduxit et trans Alpes... (Ibid.)
[6] Considerate... (Ibid.)
[7] Comprehendite... et... solerter custodite. (Ibid.)
[8] Clericus sum et minister Domini. (Ibid.)
[9] Ego non clericum nec antistitem damno, sed comitem meum, quem meo, vice mea, præposui regno. (Ibid.)
[10] Voyez livre III, p. 165.

1080 à 1082. Les reproches du roi à l'évêque sur sa conduite dans le nord de l'Angleterre, s'ils ne sont pas une invention de l'ancien historien, semblent déceler quelques craintes d'un nouveau soulèvement de ceux qui avaient tué Robert Comine, repris la ville d'York, massacré l'évêque Vaulcher, et qui couraient avec joie à la rencontre de tout ennemi des Normands qui venait descendre sur leurs côtes. Cette crainte n'était pas entièrement vaine; car plus d'une révolte éclata dans le voisinage de Durham, sous l'épiscopat de Guillaume, successeur du Lorrain [1]. Dans le reste de l'Angleterre, les vaincus montraient moins d'énergie, et plus de résignation à leurs souffrances. Peu de faits positifs sur la nature de ces souffrances sont parvenus jusqu'à nous, et encore se rapportent-ils, pour la plupart, aux misères des gens d'église, la seule classe des opprimés de la vieille Angleterre qui ait trouvé des historiens. Toutefois ce qu'on osait contre cette classe privilégiée peut faire conjecturer, par induction, ce qu'avaient à subir les autres classes d'hommes que le scrupule religieux ne protégeait point; et un trait du régime intérieur d'un monastère anglais, sous le pouvoir d'un abbé normand, dans la seizième année de la conquête, aidera peut-être à deviner le régime des villes et des provinces, sous l'autorité des comtes, des vicomtes et des baillis du roi étranger [2].

Le couvent de Glastonbury, dans la province de Sommerset, après la déposition d'Eghelnoth, son abbé de race saxonne, avait été donné à Toustain, moine de Caen [3]. Toustain, suivant la coutume des autres Normands devenus abbés en Angleterre, avait commencé par diminuer la portion de nourriture de ses religieux, pour les rendre plus maniables; mais la famine ne fit que les irriter davantage contre le pouvoir de celui qu'ils qualifiaient hautement d'intrus [4]. L'abbé, par esprit national, ou par fantaisie de despotisme, voulait que ses moines saxons apprissent à chanter les offices d'après la méthode d'un

[1] Moritur Willelmus episcopus dunelmensis, et fit commotio hominum. (Annales de Margan, apud rer. anglic. Script., t. II, p. 8, ed. Gale)

[2] Monasterium Glastoniæ... semper post adventum Normannorum pessimis est infractum laboribus... Abbates enim, rerum gloria elati, non religiosos sed tirannos agunt, foris tumidi... intus crudeles et incommodi. (Adamus de Domeram, ed. Hearne, p. 113.)

[3] Voyez livre v, p. 317.

[4] Monachos in victualibus miserabiliter tractare, hinc lites verborum, animorum discordiæ qua, ut ait Lucanus, nescit plebes jejuna timere. (Willelm. Malmesb., de Gest. pontif. angl., lib. II, apud rer. anglic. Script., p. 254, ed. Savile.)

musicien fameux dans la ville de Fécamp, et les Saxons, autant par 1080
haine de la musique normande que par habitude, tenaient au chant à
grégorien[1]. Ils reçurent plusieurs fois l'injonction d'y renoncer, ainsi 1082.
qu'à d'autres anciens usages; mais ils résistèrent jusqu'au point de déclarer un jour, en plein chapitre, leur ferme résolution de ne pas changer[2]. Le Normand se leva furieux, sortit, et revint aussitôt à la tête d'une compagnie de gens armés de toutes pièces[3].

A cette vue, les moines s'enfuirent vers l'église et se réfugièrent 1082.
dans le chœur, dont ils eurent le temps de fermer la porte[4]. Les soldats qui les poursuivaient, se trouvant arrêtés, essayèrent de la forcer. Pendant ce temps, quelques-uns d'entre eux escaladèrent les piliers, et se plaçant sur les solives qui couronnaient la clôture du chœur, commencèrent l'attaque de loin et à coups de flèches[5]. Les moines, réfugiés près du maître-autel, se glissaient dessous ou se tapissaient derrière les châsses et les reliquaires, qui, leur servant de rempart, reçurent les flèches lancées contre eux; le grand crucifix de l'autel en fut hérissé de toutes parts[6]. Bientôt la porte du chœur céda aux efforts de ceux qui l'ébranlaient, et les Saxons, forcés dans leur retraite, furent chargés de près à coups d'épées et de lances; ils se défendirent le mieux qu'ils purent avec les bancs de bois et les candélabres de métal; ils blessèrent même quelques soldats[7]; mais les armes étaient trop inégales : dix-huit d'entre eux furent tués ou blessés mortellement, et leur sang, dit la chronique contemporaine, ruissela sur les degrés de l'autel[8]. Un autre historien annonce qu'il pourrait mentionner beaucoup d'aventures semblables à celle-ci, mais qu'il aime mieux les passer sous silence comme également pénibles à raconter et à entendre[9].

[1] Ut cujusdam Willielmi Fiscanensis cantum discerent et cantarent. (Willelm. Malmesb., de Antiquit. glaston. eccles.; apud rer. anglic. Script., t. III, p. 331, ed. Gale.)
[2] Ibid., p. 332.
[3] Milites ac satellites suos phaleratos. (Ibid.)
[4] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 184. — Willelm. Malmesb., loc. supr. cit.
[5] Quidam etiam solaria inter columnas erecta scandebant. (Ibid.)
[6] Crucifixum sagittis inhorrere fecerant. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 110, ed. Savile.)
[7] Ubicumque poterant se defendentes cum scamnis et candelabris quosdam de militibus vulneraverunt. (Henrici Knyghton, de Event. angl., lib. II, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2352, ed. Selden.)
[8] De altari in gradus et de gradibus in aream. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 185.)
[9] Multa his similia referre possem..., verum quia hæc sunt minus læta, his omissis... (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. IV, apud Script. rer. normann., p. 524.)

1083. Dans l'année 1083 mourut Mathilde, épouse du roi Guillaume. Un ancien récit dit que les conseils de cette femme adoucirent plus d'une fois l'âme du conquérant; qu'elle le disposa souvent à la clémence envers les Anglais, mais qu'après sa mort, Guillaume s'abandonna sans réserve à son humeur tyrannique[1]. Les faits manquent pour constater cet accroissement d'oppression et de misère pour le peuple vaincu, et l'imagination ne peut guère y suppléer, car il est difficile d'ajouter un seul degré de plus au malheur des années précédentes. La seule différence qu'on puisse remarquer entre l'époque de la conquête qui suivit la mort de Mathilde et celles que le lecteur a déjà parcourues, c'est que le roi Guillaume, n'ayant plus rien à gagner en pouvoir sur les indigènes, commença dès lors à se créer une domination personnelle sur ses compagnons de victoire. La nécessité eut probablement à cette entreprise autant de part que l'ambition; et, comme il ne restait plus rien à enlever aux Anglais, le roi se vit obligé de lever sur les Normands eux-mêmes des contributions pour le maintien de la propriété commune. Dans cette année 1083, il exigea six sous d'argent pour chaque hyde ou journée de terre, dans tout le royaume, sans dictinction de possesseur[2]. Le guerrier normand, usé par vingt ans de combats, se vit contraint de payer, sur les revenus du domaine qu'il avait conquis dans ses jours de force et de jeunesse, la solde d'une nouvelle armée.

De cette époque date l'origine d'un esprit de défiance mutuelle et d'hostilité sourde entre le roi et ses vieux amis. Ils s'accusaient réciproquement d'avarice et d'égoïsme. Guillaume reprochait aux chefs normands de tenir plus à leur bien-être personnel qu'à la sûreté commune, de songer plutôt à bâtir des fermes, à élever des troupeaux, à former des haras, qu'à se tenir prêts contre l'ennemi indigène ou étranger[3]. A leur tour, les chefs reprochaient au roi d'être avide de gain au delà de toute mesure, et de vouloir s'approprier, sous de faux

[1] Istius... consilio... rex pacifice cum Anglis tractabat, post mortem vero ipsius.. omnem induit tyrannidem. (Thomæ Rudborne Hist. major winton.; Anglia sacra, t. I, p. 257.)

[2] De unoquoque aratro, id est hyda terræ, totius regni, sex solidos cepit argenti. (Matth. Paris., t. I, p. 11.)

[3] Richardus de Rulos... multum agriculturæ deditus, ac in jumentorum et pecorum multitudine plurimum delectatus. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 77, ed. Gale.)

prétextes d'utilité générale, les richesses acquises par le travail de 1083.
tous. Afin d'asseoir sur une base fixe ses demandes de contributions 1080
ou de services d'argent, pour parler le langage du siècle, Guillaume à
fit faire une grande enquête territoriale, et dresser un règistre universel 1086.
de toutes les mutations de propriété opérées en Angleterre par la conquête; il voulut savoir en quelles mains, dans toute l'étendue du pays, avaient passé les domaines des Saxons, et combien d'entre eux gardaient encore leurs héritages par suite de traités particuliers conclus avec lui-même ou avec ses barons[1]; combien, dans chaque domaine rural, il y avait d'arpents de terre; quel nombre d'arpents pouvait suffire à l'entretien d'un homme d'armes, et quel était le nombre de ces derniers dans chaque province ou comté de l'Angleterre; à quelle somme montait en gros le produit des cités, des villes, des bourgades, des hameaux; quelle était exactement la propriété de chaque comte, baron, chevalier, sergent d'armes; combien chacun avait de terre, de gens ayant fiefs sur ses terres, de Saxons, de bétail, de charrues[2].

Ce travail, dans lequel des historiens modernes ont cru voir la marque du génie administratif, fut le simple résultat de la position spéciale du roi normand comme chef d'une armée conquérante, et de la nécessité d'établir un ordre quelconque dans le chaos de la conquête. Cela est si vrai, que, dans d'autres conquêtes dont les détails nous ont été transmis, par exemple dans celle de la Grèce par les croisés latins, au XIII[e] siècle, on trouve la même espèce d'enquête faite sur un plan tout semblable par les chefs de l'invasion[3].

En vertu des ordres du roi Guillaume, Henri de Ferrières, Gaultier Giffard, Adam, frère d'Eudes le sénéchal, et Remi, évêque de Lincoln, ainsi que d'autres personnages pris parmi les gens de justice et les gardiens du trésor royal, se mirent à voyager par tous les comtés de l'Angleterre, établissant dans chaque lieu un peu considérable leur

[1] Quomodo incoleretur et a quibus hominibus. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 186.)

[2] Quot jugata et virgatæ terræ, quidque uni militi sufficere posset. Fecitque inquirere de urbibus et villis et viculis ad quid in solidum ascenderent; inquisivit etiam quot animalia possent sufficere ad unius hidæ culturam... et quot milites essent in unoquoque comitatu. (Florent. Wigorn. chron., p. 229.) — Thomæ Rudborne Hist. major. winton.; Anglia sacra t. I, p. 257.

[3] Poëme sur la conquête de la Morée, mss de la Bibliothèque royale, traduit et publié par M. Buchon.

1080 à 1086. conseil d'enquête [1]. Ils faisaient comparaître devant eux le vicomte normand de chaque province ou de chaque *shire* saxonne, personnage auquel les Saxons conservaient dans leur langue l'ancien titre de *shire-reve*, ou *sheriff*. Ils convoquaient ou faisaient convoquer par le vicomte tous les barons normands de la province, qui venaient indiquer les bornes précises de leurs possessions et de leurs juridictions territoriales; puis quelques-uns des hommes de l'enquête, ou des commissaires délégués par eux, se transportaient sur chaque grand domaine et dans chaque district ou *centurie*, comme s'exprimaient les Saxons. Là ils faisaient déclarer, sous serment, par les hommes d'armes français de chaque seigneur, et par les habitants anglais de la centurie, combien il y avait, sur le domaine, de possesseurs libres et de fermiers [2]; quelle portion chacun occupait en propriété pleine ou précaire; les noms des détenteurs actuels, les noms de ceux qui avaient possédé avant la conquête, et les diverses mutations de propriété survenues depuis : de façon, disent les récits du temps, qu'on exigeait trois déclarations sur chaque terre : ce qu'elle avait été au temps du roi Edward, ce qu'elle avait été quand le roi Guillaume l'avait donnée, et ce qu'elle était au moment présent [3]. Au-dessous de chaque recensement particulier on inscrivait cette formule : « Voilà « ce qu'ont juré tous les Français et tous les Anglais du canton [4]. »

Dans chaque bourgade on s'enquérait de ce que les habitants avaient payé d'impôt aux anciens rois, et de ce que le bourg produisait aux officiers du Conquérant; on recherchait combien de maisons la guerre de la conquête ou les constructions de forteresses avaient fait disparaître; combien de maisons les vainqueurs avaient prises; combien de familles saxonnes, réduites à l'extrême indigence, étaient hors d'état de rien payer [5]. Dans les cités, on prenait le serment des grandes autorités normandes, qui convoquaient les bourgeois saxons au sein de leur ancienne chambre du conseil, devenue la propriété du roi ou de quelque baron étranger; enfin, dans les lieux de

[1] Mittebat... suos homines. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 186.)

[2] Per sacramentum vice-comitis sciræ et omnium baronum et eorum Francigenarum et totius centuriatus. (Ex anonym. mss. apud Selden, præfat. ad Eadmeri Hist. nov., p. xv.)

[3] Hoc totum tripliciter, scilicet tempore regis Edwardi, et quando rex Willielmus dedit, et quomodo sit modo... (Ibid.)

[4] Omnes Franci et Angli de hundredo juraverunt. (Ibid., p. xvi.)

[5] Domesday-book, passim.

moindre importance on prenait le serment du préposé ou *prévôt* royal, du prêtre et de six Saxons ou de six villains de chaque ville, comme s'exprimaient les Normands[1]. Cette recherche dura six années, pendant lesquelles les commissaires du roi Guillaume parcoururent toute l'Angleterre, à l'exception des pays montagneux au nord et à l'ouest de la province d'York, c'est-à-dire des cinq comtés modernes de Durham, Northumberland, Cumberland, Westmoreland et Lancaster[2]. Peut-être cette étendue de pays, cruellement dévastée à deux reprises différentes, n'offrait-elle point assez de terres en valeur, ni des propriétés assez fixement divisées, pour que le cadastre en fût ou utile ou possible à dresser; peut-être aussi les commissaires normands craignirent-ils, s'ils transportaient leurs assises dans les bourgades de la Northumbrie, d'entendre retentir à leurs oreilles les mots saxons qui avaient été le signal du massacre de l'évêque Vaulcher et de ses cent hommes.

1080 à 1086.

Quoi qu'il en soit, le rôle de cadastre, ou, pour parler l'ancien langage, le *terrier* de la conquête normande ne fit point mention des domaines conquis au delà de la province d'York. La rédaction de ce rôle pour chaque province qu'il mentionnait fut *modelée* sur un plan uniforme. Le nom du roi était placé en tête, avec la liste de ses terres et de ses revenus dans la province; puis venaient à la suite les noms des chefs et des moindres propriétaires, par ordre de grade militaire et de richesse territoriale[3]. Les Saxons épargnés par grâce spéciale dans la grande spoliation ne figuraient qu'aux derniers rangs; car le petit nombre d'hommes de cette race qui restèrent propriétaires franchement et librement, ou *tenants en chef du roi*, comme s'exprimaient les conquérants, ne le furent que pour de minces domaines. Ils furent inscrits à la fin de chaque chapitre sous le titre de *thegns* du roi[4], ou avec diverses qualifications d'offices domestiques dans la maison royale[5]. Le reste des noms à physionomie anglo-saxonne,

[1] Per sacramentum... presbyteri, præpositi, sex villani uniuscujusque villæ. (Ibid., p. xv.)

[2] Anno millesimo octogesimo sexto ab incarnatione Domini, vigesimo quinto regni Willelmi facta est ista descriptio. (Domesday-book. vol. II, p. 450.)

[3] Prænotato in ipso capite regis nomine, et deinde seriatim aliorum procerum nominibus appositis, secundum status sui dignitatem. (Liber niger de Scaccario, apud gloss. Spelmani, verbo Domesday.)

[4] Thani regis. (Domesday-book, passim.)

[5] Venatores, accipitrarii, ostiarii, pistores.

1080 à 1086. épars çà et là dans le rôle, appartient à des fermiers de quelques fractions plus ou moins grandes du domaine des comtes, barons, chevaliers, sergents d'armes ou arbalétriers normands[1].

Telle est la forme du livre authentique, et conservé jusqu'à nos jours, dans lequel ont été puisés la plupart des faits d'expropriations présentés çà et là dans ce récit. Ce livre précieux, où la conquête fut enregistrée tout entière pour que le souvenir ne pût s'en effacer, fut appelé par les Normands *le grand rôle*, *le rôle royal*, ou *le rôle de Winchester*, parce qu'il était conservé dans le trésor de la cathédrale de Winchester[2]. Les Saxons l'appelèrent d'un nom plus solennel, le livre du dernier jugement, *Domesday-book*, parce qu'il contenait leur sentence d'expropriation irrévocable[3]. Mais si ce livre fut un arrêt de dépossession pour la nation anglaise, il le fut aussi pour quelques-uns des usurpateurs étrangers. Leur chef s'en servit habilement pour opérer à son profit de nombreuses mutations de propriété, et légitimer ses prétentions personnelles sur beaucoup de terres envahies et occupées par d'autres. Il se prétendait propriétaire, par héritage, de tout ce qu'avaient possédé Edward, l'avant-dernier roi des Anglo-Saxons, Harold, le dernier roi, et la famille entière de Harold; il revendiquait au même titre toutes les propriétés publiques et le haut domaine de toutes les villes, à moins qu'il ne les eût expressément aliénées, soit en entier, soit en partie, par diplôme authentique, *par lettre et saisine*, comme disaient les juristes normands[4].

Au moment de la victoire, personne n'avait songé aux formalités de *lettre* et de *saisine*, et chacun de ceux à qui Guillaume avait dit avant le combat : « Ce que je prendrai, vous le prendrez, » s'était fait sa portion lui-même[5]; mais, après la conquête, les soldats de l'invasion sentirent peser sur leurs propres têtes une partie de la puissance qu'ils avaient élevée sur celle des Anglais. C'est ainsi que le droit de Guillaume de Garenne sur la terre de deux Anglais libres,

[1] Nicolaus balistarius. (Domesday-book.)

[2] Rotulus regis, rotulus Vintoniæ et liber Vintoniæ. (Gloss. Spelmanni, verbo Domesday.)—Magnus liber... habitus in thesauro ecclesiæ cathedralis wintoniæ. (Thomæ Rudborne Hist. major. winton.; Anglia sacra, t. I, p. 257.)

[3] Vocatus Domysday... quia nulli parcit sicut nec magnus dies judicii. (Ibid.)

[4] Breve sigillum, liberatio, saisitio. (Domesday-book, passim.)

[5] Voyez livre III, p. 194.

dans la province de Norfolk, lui fut contesté, parce que cette terre avait dépendu autrefois d'un manoir royal d'Edward[1]; il en fut de même d'un domaine d'Eustache, dans la province de Huntingdon, et de quinze acres de terre que tenait Miles dans celle de Berks[2]; une terre qu'Engelry occupait dans la province d'Essex fut, selon l'expression du grand rôle, saisie en la main du roi, parce qu'Engelry n'envoya personne pour rendre compte de ses titres[3]. Le roi saisit pareillement toutes les terres sur lesquelles il avait prétention, et dont le détenteur, quoique Normand, ne put ou ne voulut pas *rendre compte*[4]. 1080 à 1086.

Une autre prétention de sa part, c'était que chaque domaine qui avait payé au roi Edward quelque rente ou quelque service, lui payât, bien qu'il fût tenu par un Normand, la même rente ou le même service. Cette prétention, fondée sur une succession aux droits d'un roi anglais, que ne pouvaient admettre ceux qui avaient déshérité la race anglaise, fut d'abord mal accueillie par les conquérants. La franchise d'impôts ou de service d'argent, hors quelques contributions volontaires, leur paraissait la prérogative inviolable de leur victoire, et ils regardaient la condition de contribuables *par coutume* comme l'état spécial de la nation subjuguée[5]. Plusieurs résistèrent aux réclamations du roi, dédaignant de se voir imposer des servitudes personnelles pour la terre qu'ils avaient conquise. Mais il y en eut qui se soumirent; et leur complaisance, soit volontaire, soit achetée par le roi Guillaume, énerva l'opposition des autres. Raoul de Courbespine refusa longtemps de payer aucune redevance pour les maisons qu'il avait prises dans la ville de Canterbury, et Hugues de Montfort pour les terres qu'il occupait dans la province d'Essex[6]. Ces deux chefs pouvaient être fiers impunément;

[1] Quod pertinebant T. R. E. ad faganaham mansi regis. (Domesday-book, vol. II, p. 172.)

[2] Grafham dicunt socam regis fuisse et esse, nec brevem, nec saisitorem vidisse qui liberasset eam Eustachio. (Domesday-book, vol. I, fol. 208 recto.) — Rex E. habuit XV acras... Milo Crispin. tenet eas nesciunt quomodo. (Ibid., fol. 56 recto.)

[3] Et quia neque legatus neque alius homo venit ex parte sua qui derationasset hanc terram, ideo est in manu regis. (Ibid., vol. II, p. 25.)

[4] Rationare, derationare, reddere rationem. (Domesday-book, passim.)

[5] Consuetudo, custuma, custumarii, *coustumes*. Ce mot subsiste dans la langue anglaise moderne.

[6] Radulfus de Curbespine habet IV mansuras de quibus est saca et soca regis, sed usque nunc non habuit. (Domesday-book, vol. I, fol. 2 recto.) — Huic manerio adjace-

1080 à 1086. mais la fierté des hommes moins puissants et moins considérables fut quelquefois durement punie. Un certain Osbern, dit le Pêcheur, n'ayant point voulu acquitter la rente que sa portion de terre payait anciennement au roi Edward, comme dépendant de son domaine, fut exproprié par les agents royaux, et sa terre offerte à qui voudrait payer pour lui : Raoul Taille-Bois paya, dit le grand rôle, et prit possession du domaine comme *forfait* par Osbern le Pêcheur [1].

Le roi tâchait aussi de lever sur ses propres compatriotes, dans les villes et les terres de son domaine, l'impôt anciennement établi par la loi saxonne. Quant aux Anglais de ces villes et de ces domaines, outre cet impôt rigoureusement exigé au nom de la coutume du lieu, et souvent doublé ou triplé, ils étaient encore soumis à une redevance éventuelle, arbitraire, inégale, levée capricieusement et durement, que les Normands appelaient *taille* ou *taillage* [2]. Le grand rôle donne l'état des bourgeois taillables du roi par cités, par villes et par bourgs : « Voici les bourgeois du roi à Colchester [3] : « c'est Keolman qui tient une maison et cinq acres de terre ; Leofwin « qui tient deux maisons et vingt-cinq acres ; Ulfrik, Edwin, Wulf- « stan, Manwn, etc. » Les chefs et les soldats normands levaient aussi la taille sur les Saxons qui leur étaient échus, soit dans les bourgs, soit hors des villes [4]. C'est ce qu'on appelait, dans le langage des conquérants, avoir un bourgeois ou un Saxon libre ; et, dans ce sens, les hommes libres se comptaient par tête, se vendaient, se donnaient, s'engageaient, se prêtaient, ou même se divisaient par moitié entre Normands [5]. Le grand rôle dit qu'un certain vicomte *avait* dans le bourg d'Ipswich deux bourgeois saxons, l'un en prêt et

bant IV liberi homines de IV hidis, T. R. E. reddentes consuetudinem. Modo tenet Robertus filius Corbutionis... et Hugo de Monteforti... et non reddiderunt consuetudinem ex quo eas habuerunt. (Domesday-book, vol. II, p. 2 et seq.)

[1] Osbernus piscator... sed... ille gablum de hac terra dare noluit, et Radulfus Taillgebosc gablum dedit et pro forisfacto ipsam terram sumpsit. (Domesday-book, vol. I, fol. 216 verso.)

[2] En latin *tallagium*.

[3] Isti sunt burgenses regis... (Domesday-book, vol. II, p. 104.)

[4] Omnes isti sunt liberi homines Rogerii Bigot, et Normannus tenet eos de eo. Ibid., p. 341.)

[5] Istos liberos homines calumpniatur Rogerus de Ramis. (Domesday-book, vol. II, p. 337.) — Invasit Hugo de Corbun. sub Rogerio Bigot medietatem unius liberi hominis. (Ibid., p. 278.)

l'autre en nantissement[1]; et que le roi Guillaume avait, par acte authentique, prêté le Saxon Edwig à Raoul Taille-Bois pour le garder tant qu'il vivrait[2]. 1080 à 1086.

Beaucoup de querelles intestines dans la nation des vainqueurs pour la dépouille des vaincus, beaucoup d'*invasions* de Normands sur Normands, comme s'exprime le rôle d'enquête[3], furent aussi enregistrées dans tous les coins de l'Angleterre. Par exemple, Guillaume de Garenne, dans le comté de Bedford, avait dessaisi Gaultier Espec d'un demi-hyde ou d'un demi-arpent de terre, et lui avait enlevé deux chevaux[4]. Ailleurs, c'était Hugues de Corbon qui avait usurpé sur Roger Bigot *la moitié d'un Anglais libre*, c'est-à-dire cinq acres de terre. Dans le comté de Hants, Guillaume de la Chesnaye réclamait contre Picot une certaine portion de terre, sous prétexte qu'elle appartenait au Saxon dont il avait pris les biens[5]. Ce dernier fait et beaucoup d'autres du même genre prouvent que les Normands considéraient comme leur propriété légitime tout ce que l'ancien propriétaire aurait pu légalement revendiquer, et que l'envahisseur étranger, se regardant comme un successeur naturel, faisait les mêmes recherches, exerçait les mêmes poursuites civiles qu'eût exercées l'héritier du Saxon[6]. Il appelait en témoignage les habitants anglais du district, pour constater l'étendue des droits que lui avait communiqués sa substitution à la place de l'homme tué ou expulsé par lui[7]. Souvent la mémoire des habitants, troublée par la souffrance et par le fracas de la conquête, répondait mal à ces sortes de demandes; souvent aussi le Normand qui voulait contester le droit de son compatriote, refusait de s'en tenir à la déposition de

[1] Habet Normannus II burgenses, unum in vadimonio contra eundem et alterum pro debito. (Domesday-Book, vol. II, p. 438.)

[2] Hanc terram tenuit Avigi, et potuit dare cui voluit. T. R. E. hanc ei postea W. rex concessit, et per suum brevem Radulfo Tallebosc commodavit, ut eum servaret quamdiu viveret. (Ibid., vol. I, fol. 211 verso.)

[3] Invasiones. (Ibid., passim.)

[4] Fuit Willelmus Spec saisitus per regem et ejus liberatorem, sed W. de Warenna sine breve regis eum dessaisivit et II equos ejus hominibus abstulit et necdum reddidit. (Domesday-book, vol. I, fol. 211 verso.)

[5] Istam terram calumniatur Willelmus de Chernet, per hæreditatem sui antecessoris. (Ibid., fol. 44 verso.)

[6] Hanc clamant... per antecessorem... cujus terras omnes W. rex sibi donavit. (Domesday-book, vol. I, fol. 215 recto.)

[7] De hoc suum testimonium adduxit de... antiquis hominibus totius comitatus. (Ibid., fol. 44 verso.)

1080 à 1086. cette *vile populace* des vaincus[1]. Dans ce cas, le seul moyen de terminer la dispute était le duel judiciaire entre les parties, ou le jugement devant la cour du roi[2].

Le *terrier* normand parle, en beaucoup d'endroits, d'envahissements injustes, de saisies, de prétentions injustes[3]. C'est sans doute une chose bizarre que de voir le mot de justice écrit dans le registre d'expropriation de tout un peuple; et l'on ne comprendrait point ce livre si l'on ne songeait à chaque phrase qu'*héritage* y signifie spoliation d'un Anglais; que tout Anglais dépouillé par un Normand prend dès lors le nom de *prédécesseur* du Normand; qu'être *juste*, pour un Normand, c'est s'interdire de toucher au bien de l'Anglais tué ou chassé par un autre, et que le contraire s'appelle *injustice*, comme le prouve le passage suivant : « Dans le comté de Bedford, « Raoul Taillebois a injustement dessaisi Neel de cinq hydes de « terre, faisant notoirement partie de l'héritage de son *prédécesseur*, « et dont la concubine de ce même Neel occupe encore une portion[4]. »

Quelques Saxons dépossédés osèrent se présenter devant les commissaires de l'enquête pour faire leurs réclamations; il y en eut même plusieurs d'enregistrées avec des termes de supplication humble que nul des Normands n'employait. Ces hommes se déclaraient pauvres et misérables; ils en appelaient à la clémence et à la miséricorde du roi[5]. Ceux qui, après beaucoup de bassesses, parvinrent à conserver quelque mince partie de leurs héritages paternels, furent obligés de payer cette grâce par des services dégradants et bizarres, ou la reçurent au titre non moins humiliant d'aumône. Des fils sont inscrits dans le rôle comme tenant par *aumône* le bien de leurs pères[6]. Des femmes libres gardent leur champ par *aumône*[7]. Une autre femme reste en jouissance de la terre de son mari, à condition de nourrir les

[1] Testimonium de villanis et vili plebe. (Domesday-book, vol, I, fol. 44 verso.)

[2] Judicium per regem in curia regis; judicio, seu bello, seu duello. (Ibid., passim.)

[3] Invasit, injuste saisivit, injuste dissaisivit, injuste occupavit. (Ibid., passim.)

[4] Clamat Nigellus ipse I virgatam quam tenuit antecessor ejus T. R. E. Ipse Nigellus) inde saisitus fuit..., sed Radulfus Tallgebosc eum desaisivit... Tenet quædam concubina Nigelli II hid. (Domesday-book, vol. I, fol. 214 recto.)

[5] Quam pauper cum matre reclamat... Ipsi reclamant misericordiam regis. (Ibid., fol. 203 recto.)

[6] Hanc terram tenuit pater hujus hominis et vendere potuit T. R. E.; hanc rex W. in elemosina eidem concessit. (Ibid., fol. 218 recto.)

[7] Ibi habet... OEldeva libera femina I hidam de rege in elemosina quam eadem tenuit. T. R. E. (Ibid., fol. 63 verso.)

chiens du roi[1]. Enfin une mère et son fils reçoivent en *don* leur ancien héritage, à condition de dire chaque jour des prières pour l'âme de Richard, fils du roi[2]. 1080 à 1086.

Ce Richard, fils de Guillaume le Conquérant, mourut en l'année 1081, froissé par son cheval contre un arbre dans le lieu que les Normands appelaient la Forêt-Neuve[3]. C'était un espace de trente milles, nouvellement planté d'arbres, entre Salisbury et la mer. Cette étendue de terre, avant d'être mise en bois, contenait plus de soixante paroisses que le conquérant détruisit, et dont il chassa les habitants[4]. On ne sait si la raison de cet acte singulier ne fut pas purement politique, et si Guillaume n'eut pas pour objet spécial d'assurer à ses recrues de Normandie un lieu de débarquement sûr, où nul ennemi saxon ne pût se rencontrer; ou bien si, comme le disent la plupart des anciennes histoires, il ne voulut que satisfaire sa passion et celle de ses fils pour la chasse. C'est à cette passion effrénée qu'on attribue aussi les règlements bizarres et cruels qu'il fit sur le port d'armes dans les forêts d'Angleterre; mais il y a lieu de penser que ces règlements eurent un motif plus sérieux, et furent dirigés contre les Anglais, qui, sous le prétexte de chasse, pouvaient se donner des rendez-vous en armes. « Il ordonna, dit une chronique « contemporaine, que quiconque tuerait un cerf ou une biche eût les « yeux crevés; la défense faite pour les cerfs s'étendit aux sangliers; « et il fit même des statuts pour que les lièvres fussent à l'abri de « tout péril. Ce roi aimait les bêtes sauvages comme s'il eût été leur « père[5]. » Ces lois, exécutées avec rigueur contre les Saxons, accrurent singulièrement leur misère; car beaucoup d'entre eux

[1] Godricus tenuit... dicit se vidisse brevem regis quod eam dederit feminæ Godrici in dono, eo quod nutriebat canes suos. (Ibid., fol. 57 verso.)

[2] Hoc manerium tenuit... Aldene teignus R. E. et vendere potuit, sed W. rex dedit hoc manerium huic Aldene et matri ejus, pro anima Ricardi filii sui. (Ibid., fol. 141 verso.)

[3] *Nove forest*, Vide Gloss. Spelmani, verbo *foresta*.

[4] Plus quam LX parrochias ultro devastavit, ruricolas ad alia loca transmigrare compulit, et silvestres feras pro hominibus... ibidem constituit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. X, apud Script. rer. normann., p. 781.)

[5] Amabat... rex ferus feras, ac si esset pater ferarum. (Thomæ Rudborne Hist. major. Winton.; Anglia sacra, t. I, p. 258.) — Ita vero multum amavit feras majores, ac si fuisset earum pater. (*Swa swithe he lufode tha headeor swylce he wære heora fæder.*) Item statuit de leporibus ut periculo immunes essent. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 191.)

1080 à 1086. n'avaient plus que la chasse pour unique moyen de subsistance. « Les pauvres murmurèrent, ajoute la chronique citée plus haut; « mais il ne tenait compte de leur haine, et force leur était d'obéir « sous peine de la vie[1]. »

Guillaume comprit dans son domaine royal toutes les grandes forêts de l'Angleterre, lieux redoutables pour les conquérants, asiles de leurs derniers adversaires. Ces lois, que les historiens saxons ridiculisent en les montrant destinées à garantir la vie des lièvres, étaient une puissante sauvegarde de la vie des Normands; et, afin que l'exécution en fût mieux assurée, la chasse dans les forêts royales devint un privilége dont la concession appartenait au roi seul, qui pouvait à son gré l'octroyer ou l'interdire. Plusieurs hauts personnages de race normande, plus sensibles à leur propre gêne qu'à l'intérêt de la conquête, s'irritèrent de cette loi exclusive[2]. Mais, tant que l'esprit de nationalité se conserva parmi les vaincus, ce désir des Normands ne prévalut pas contre la volonté de leurs rois. Soutenus par l'instinct de la nécessité politique, les fils de Guillaume conservèrent aussi exclusivement que lui le privilége de chasse; et ce ne fut qu'à l'époque où ce privilége cessa d'être nécessaire, que leurs successeurs se virent forcés de l'abdiquer, quelque regret qu'ils en eussent[3].

Alors, c'est-à-dire au XIII[e] siècle, les parcs des propriétaires normands ne furent plus compris dans l'étendue des forêts royales, et le seigneur de chaque domaine obtint la libre jouissance de ses bois; ses chiens ne furent plus soumis à la mutilation des jambes[4], et les *forestiers*, *verdiers* ou *regardeurs* royaux ne rôdèrent plus sans cesse autour de sa maison pour le surprendre dans quelque délit de chasse et lui faire payer une grosse amende. Au contraire, la garantie de la loi royale pour la conservation du gibier de grande et de petite espèce s'étendit au profit des descendants des riches Normands; et eux-mêmes eurent des gardes-chasse pour tuer impunément le pauvre Anglais surpris en embuscade contre les daims et les lièvres[5]. Plus

[1] Hoc... pauperes ægre ferebant; verum is ita rigidus (fuit), ut nihil haberet omnium eorum odium : eos... oportuit... obsequi, si vellent vivere. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 191.)

[2] Hoc viri summi conquesti sunt. (Ibid.)

[3] Blacktone's Comment. on the laws of England, vol. II, p. 415 et suiv.

[4] Ne amplius expeditentur. (Charta Henrici III.)

[5] Si fugit et occidatur malefactor, non obtinebit jus nec appellum. (Additamenta ad Matth. Paris, t. I, p. 156.)

tard, le pauvre lui-même, le descendant des Saxons, ayant cessé d'être redoutable aux riches issus de l'autre race, ne fut puni, quand il osa chasser, que d'une seule année d'emprisonnement, à la charge de trouver ensuite douze cautions solvables pour répondre qu'à l'avenir il ne commettrait plus aucun délit « ni en parcs, ni en forêts, ni « en garennes, ni en viviers, ni en quoi que ce fût, contre la paix du « seigneur roi [1]. » 1060 à 1086.

Pour dernière particularité qu'offre le grand registre de la conquête normande, on y trouve la preuve que le roi Guillaume établit, en loi générale, que tout titre de propriété antérieur à son invasion, et que tout acte de transmission de biens fait par un homme de race anglaise postérieurement à l'invasion, étaient nuls et non avenus, à moins que lui-même ne les eût formellement ratifiés. Dans la première terreur causée par la conquête, quelques Anglais avaient aliéné une portion de leurs terres aux églises, soit en don réel pour le salut de leur âme et de leur corps, soit en don simulé, afin d'assurer cette portion à leurs fils, si les domaines des saints de l'Angleterre étaient respectés par les Normands. Cette précaution fut inutile, et quand les églises ne purent administrer la preuve écrite que le roi avait confirmé le don, ou, en d'autres termes, que lui-même l'avait fait, la terre fut saisie à son profit [2] C'est ce qui arriva pour le domaine d'Ailrik, qui, avant de partir pour la guerre contre les Normands, avait donné son manoir au couvent de Saint-Pierre, dans la province d'Essex, et pour celui d'un certain Edrik, affermé, avant la conquête, au monastère d'Abingdon [3].

Plus d'une fois dans la suite cette loi fut remise en vigueur, et tout titre quelconque de propriété anéanti pour les fils des Anglo-Saxons. C'est un fait attesté par le Normand Richard Lenoir, évêque d'Ély vers le milieu du XII[e] siècle. Il raconte que les Anglais, journellement

[1] Et post... inveniet duodecim plegios qui ipsum manucapient quod deinceps non malefaciet in parcis, vivariis vel forestis, nec in aliquo contra pacem domini regis. (Additamenta ad Matth. Paris, t. I, p. 156.)

[2] Nortunam tenuit Godid quædam fœmina T. R. E... hanc terram dedit... Sancto-Paulo, postquam rex venit in Angliam, sed non ostendit brevem neque concessum regis. (Domesday-book, vol. II, p. 13.)

[3] Ailricus abiit in navale prælium contra Willelmum regem... Tunc dedit S. Petro istud manerium. (Domesday-book, vol. II, p. 14.) — De hoc manerio... Edricus, qui eum tenebat, deliberavit illum filio suo qui erat in Abendone monachus, ut ad firmam illud teneret. (Ibid., vol. I, fol. 59 recto.)

1080 à 1086. dépossédés par leurs seigneurs, adressèrent de grandes plaintes au roi, disant que les mauvais traitements qu'ils avaient à subir de la part de l'autre race, et la haine qu'elle leur portait, ne leur laissaient plus d'autre ressource que d'abandonner le pays[1]. Après de longues délibérations, les rois et leur conseil décidèrent qu'à l'avenir tout ce qu'un homme de race anglaise obtiendrait des seigneurs, comme salaire de services personnels, ou par suite de conventions légales, lui serait assuré irrévocablement, mais sous la condition qu'il renoncerait à tout droit fondé sur une possession antérieure[2]. « Cette décision, ajoute l'évêque d'Ély, fut sage et utile; et elle obligea les fils « des vaincus à rechercher les bonnes grâces de leurs seigneurs par la « soumission, l'obéissance et le dévouement [3]. De sorte qu'aujourd'hui nul Anglais possédant soit un fonds de terre, soit toute autre « propriété, n'est propriétaire à titre d'héritage ou de succession « paternelle, mais seulement en vertu d'une donation à lui faite en « récompense de ses loyaux services [4]. »

C'est en l'an 1086 que fut achevée la rédaction du *Grand-Rôle* des Normands, du *livre de jugement* des Saxons; et, cette même année, eut lieu une grande convocation de tous les chefs des conquérants, laïques ou prêtres. Dans ce conseil furent débattues les réclamations diverses enregistrées dans le rôle d'enquête, et ce débat ne s'acheva point sans querelles entre le roi et ses barons; ils eurent ensemble de graves entretiens, comme s'exprime la chronique contemporaine, sur l'importante distinction de ce qui devait être définitivement regardé comme légitime dans les prises de possession de la conquête [5]. La plupart des envahissements individuels furent ratifiés; mais quelques-uns ne le furent pas, et il y eut parmi les vainqueurs une minorité mécontente. Plusieurs barons et chevaliers renon-

[1] Cùm dominis suis odiosi passim pellerentur, nec esset qui ablata restitueret... exosi et rebus spoliati, ad alienigenas transire cogerentur. (Dialog. de Scaccario, in notis ad Matth. Paris, t. I, ad initium.)

[2] Quod a dominis suis, exigentibus meritis, interveniente pactione legitima, poterant obtinere... Cæterum autem nomine successionis, a temporibus subactæ gentis, nihil sibi vendicarent. (Ibid.)

[3] Devotis obsequiis dominorum suorum gratiam emereari. (Ibid.)

[4] Sic igitur quisquis de gente subacta fundos, vel aliquid hujusmodi possidet, non quod ratione successionis deberi sibi videbatur adeptus est, sed quod solummodo... (Ibid.)

[5] Graves sermones habuit cum suis proceribus de hac terra. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 186.)

cèrent à leur hommage, quittèrent Guillaume et l'Angleterre, et, 1080 à 1086.
passant la Tweed, allèrent offrir au roi d'Écosse, Malcolm, le service de leurs chevaux et de leurs armes[1]. Malcolm les accueillit favorablement, comme il avait accueilli avant eux les émigrés saxons, et leur distribua des portions de terre pour lesquelles ils devinrent ses hommes-liges, ses soldats envers et contre tous. Ainsi l'Écosse reçut une population toute différente de celles qui s'y étaient mêlées jusque-là. Les Normands, réunis par un exil commun et une hospitalité commune aux Anglais qui naguère avaient fui devant eux, devinrent, sous une bannière nouvelle, leurs compagnons et leurs frères d'armes. L'égalité régna au delà du cours de la Tweed entre deux races d'hommes qui, en deçà du même fleuve, étaient de condition si différente; il se fit rapidement des uns aux autres un échange mutuel de mœurs et même de langage, et le souvenir de la diversité d'origine ne divisa point leurs fils, parce qu'il ne s'y mêlait aucun souvenir d'injure ni d'oppression étrangère.

Pendant que les conquérants s'occupaient ainsi à régler leurs 1085.
affaires intérieures, ils furent subitement troublés par une alarme venant du dehors. Le bruit se répandit que mille vaisseaux danois, soixante vaisseaux norvégiens et cent vaisseaux de Flandre, fournis par Robert le Frison, nouveau duc de ce pays, et ennemi des Normands, se rassemblaient dans le golfe de Lymfiord, pour descendre en Angleterre et délivrer le peuple anglo-saxon[2]. Les rois de Danemark qui, tant de fois depuis vingt années, avaient successivement flatté et trahi les espérances de ce peuple, ne pouvaient, à ce qu'il paraît, se résoudre à l'abandonner entièrement. L'insurrection qui, en 1080, causa la mort de l'évêque de Durham, semble avoir été encouragée par l'attente d'un débarquement des hommes du Nord; car on trouve les mots suivants dans les dépêches officielles adressées alors à cet évêque : « Les Danois viennent : faites garnir avec soin « vos châteaux de munitions et d'armes[3]. » Les Danois ne vinrent

[1] Ellis's metrical Romances, vol. I, introduction, p. 125.

[2] Rumore expeditionis eorum Britanniam usque velificante... ut gentem nobilissimam pristinæ libertati restitueret. (Hist. S. Canuti regis, apud Script. rer. danic., t. III, p. 348 et 349) — Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VII, apud Script. rer. normann, p. 649. — Florent. Wigorn. chron., p. 641.)

[3] Dani... revera veniunt : castrum itaque vestrum hominibus et armis et alimentis vigilanti cura munire facite. (Lanfranci Opera, p. 344.

1085. pas, et peut-être les précautions extraordinairement recommandées à cause d'eux à l'évêque Vaulcher furent-elles la cause du peu de succès du soulèvement où il périt.

Mais cette fausse alarme n'était rien auprès de celle qui se répandit en Angleterre dans l'année 1085. La plus grande partie des forces normandes fut promptement dirigée vers l'est ; on plaça des postes sur les côtes ; on mit des croisières en mer ; on entoura de nouveaux ouvrages les forteresses récemment bâties, et l'on releva les murs des anciennes villes démantelées par les conquérants [1]. Le roi Guillaume fit publier en grande hâte par toute la Gaule le ban qu'il avait proclamé, vingt années auparavant, sur le point de passer le détroit. Il promit solde et récompense à tout cavalier ou piéton qui voudrait s'enrôler à son service. Il en arriva de toutes parts un nombre immense. Tous les pays qui avaient fourni des troupes d'invasion pour exécuter la conquête fournirent des garnisons pour la défendre [2]. Les nouveaux soldats furent cantonnés dans les villes et les villages, et les comtes, vicomtes, évêques et abbés normands eurent ordre de les héberger et de les nourrir proportionnellement à l'étendue de leurs juridictions ou de leurs domaines [3]. Pour subvenir aux frais de ce grand armement, on imagina de faire revivre l'ancien impôt appelé *Dane-gheld*, qui, avant d'être levé par les conquérants scandinanes, l'avait été pour la défense du pays contre leurs invasions. Il fut rétabli à raison de douze deniers d'argent pour cent acres de terre. Les Normands sur lesquels pesa cet impôt s'en firent rembourser le montant par leurs fermiers ou leurs serfs anglo-saxons, qui payèrent ainsi, pour repousser les Danois venant à leur secours, ce que leurs ancêtres avaient jadis payé pour les repousser comme ennemis [4].

Des détachements de soldats parcoururent en tous sens les contrées du nord-est de l'Angleterre, afin de les dévaster et de les rendre inhabitables, soit pour les Danois, s'ils venaient à y débarquer, soit

[1] Hist. S. Canuti regis, apud Script. rer. danic., t. III, p. 348 et seq.

[2] Cum tanto exercitu equitum ac peditum e Francorum regno atque e Britannia..., quantus nunquam antea hanc terram petebat. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 186.)

[3] Pro sua... terræ portione. (Ibid.) — Florent. Wigorn. chron., p. 641.

[4] Danegeldi redditio propter piratas primitus statuta est.. ad eorum insolentiam reprimendam. (Wilkins Concilia magnæ Britann., t. I, p. 312.) — Voyez livre II, p. 90 et 91.

pour les Anglais mêmes, qu'on soupçonnait de désirer ce débarquement[1]. Il ne resta sur le rivage de la mer, à portée des vaisseaux, ni un homme, ni une bête, ni un arbre à fruit. La population saxonne fut de nécessité refoulée vers l'intérieur, et, pour surcroît de précaution contre la bonne intelligence de cette population avec les Danois, un ban royal, publié à son de trompe dans tous les lieux voisins de la mer, prescrivit aux hommes de race anglaise de prendre des vêtements normands, des armes normandes, et de se raser la barbe à l'instar des Normands[2]. Cet ordre bizarre avait pour objet d'ôter aux Danois le moyen de distinguer les amis qu'ils venaient secourir des ennemis qu'ils venaient combattre[3]. 1085.

La crainte qui inspirait ces précautions n'était point sans fondement; il y avait réellement à l'ancre sur la côte du Danemark une flotte nombreuse destinée pour l'Angleterre. Olaf Kyr, roi de Norvége, fils et successeur de ce Harold qui, ayant voulu conquérir le pays des Anglais, n'y avait obtenu que sept pieds de terre, venait maintenant au secours du peuple qui avait vaincu et tué son père, sans peut-être se rendre bien compte du changement de destinée de ce peuple, et croyant aller venger Harold[4]. Quant au roi de Danemark, Knut, fils de Sven, promoteur de la guerre et chef suprême de l'armement, il comprenait la révolution opérée en Angleterre par la conquête normande, et c'était sciemment qu'il allait secourir les vaincus contre les vainqueurs. « Il avait cédé, disent les historiens danois, « aux supplications des exilés anglais, à des messages reçus d'Angle- « terre, et à la pitié que lui inspiraient les misères d'une race « d'hommes alliée de la sienne, dont tous les chefs, les riches, les « personnages considérables, avaient été tués ou bannis, et qui, tout « entière, se voyait réduite en servitude sous la race étrangère des « *Français* qu'on appelait aussi *Romains*[5]. »

[1] Experti sunt incolæ multos dolores..., et rex permisit devastari omnes terras maritimas. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 186.)

[2] Angliis autem quibus non minimi desiderii danici exercitus adventum didicerat, barbas radere, arma et exuvias ad instar *Romanorum* coaptare..., per omnia Francigenis, quos et romanos dici prætulimus, assimilare præcipit. (Hist. S. Canuti regis, apud Script. rer. danic., t. III, p. 350.)

[3] Ad deludendum adventantium visus. (Ibid.)

[4] Sagan of Olafe Kyrra, cap. VIII; Snorre's Heimskringla, t. III, p 185

[5] Si quidem inclitis eorum ducibus... et nobilibus diversarumque dignitatum personis, partim ferro peremptis..., hæreditate privatis, nativo solo exterminatis, reliquis

1085. Ces deux noms étaient en effet les seuls sous lesquels la nation normande fût connue dans le nord de l'Europe, depuis que les derniers restes de la langue danoise avaient péri à Rouen et à Bayeux[1]. Quoique les seigneurs de Normandie pussent encore facilement prouver leur descendance scandinave; en oubliant l'idiome qui était le signe visible de cette descendance, ils avaient perdu leur titre au pacte de famille qui, malgré des hostilités fréquentes, produites par les passions du moment, unissait l'une à l'autre les populations teutoniques. Mais les Anglo-Saxons avaient encore droit au bénéfice de cette fraternité d'origine; c'est ce que reconnut le roi de Danemark, selon le témoignage des chroniqueurs de sa nation, et si son entreprise n'était pas pure de toute vue d'ambition personnelle, du moins était-elle ennoblie par le sentiment d'un devoir d'humanité et de parenté.

1086. Sa flotte fut retenue dans le port plus longtemps qu'il ne l'avait prévu, et, durant ce retard, des émissaires du roi normand, adroits et rusés comme leur maître, corrompirent avec l'or de l'Angleterre plusieurs des conseillers et des capitaines du Danois[2]. Le retard, d'abord involontaire, fut prolongé par ces intrigues. Les hommes vendus secrètement à Guillaume, et surtout les évêques danois, dont la plupart se laissèrent gagner, réussirent plusieurs fois à empêcher le roi Knut de mettre à la voile, en lui suscitant des embarras et des obstacles imprévus. Pendant ce temps, les soldats, fatigués d'un campement inutile, se plaignaient et murmuraient sous la tente[3]. Ils demandaient qu'on ne se jouât pas d'eux, qu'on les fît partir, ou qu'on les renvoyât dans leurs foyers, à leur labourage et à leur commerce. Ils tinrent des conciliabules, et firent signifier au roi, par les députés qu'ils nommèrent, leur résolution de se débander si l'ordre du départ n'était donné sans plus de délai[4]. Le roi Knut voulut user de rigueur pour rétablir la discipline. Il emprisonna les chefs de

veluti publica servitute oppressis... quorum angustiis piissimus heros incitatus, in commodum eorum succurrendum decrevit, et ut gentem nobilissimam pristinæ libertati restitueret, et, *Romanorum* seu *Francigenarum* insolentiam.... puniret.... Classem... (Hist. S. Canuti regis, apud Script. rer. danic., t. III, p. 347.)

[1] Voyez livre II, t. I, p. 155 et 156.

[2] Hist. S. Canuti regis, apud Script. rer. danic., t. III, p. 351, in notis. — Torfæi Hist. rer. norweg., lib. VI, t. II, p. 393 et seq.

[3] Vulgus... impatiens moræ et littoreæ detentionis, præstolationes domesticis inutilæ negotiis querebantur. (Hist. S. Canuti regis, apud Script. rer. danic., t. III, p. 351.)

[4] Regi nuncios.. consilio crebrius inito.... (Ibid.)

cette révolte, et soumit l'armée entière au payement d'une amende par tête. L'exaspération, loin d'être calmée par ces mesures, s'accrut tellement, qu'au mois de juillet 1086 il y eut une émeute générale où le roi fut tué par les soldats [1] : ce fut le signal d'une guerre civile qui enveloppa tout le Danemark ; et de ce moment le peuple danois, occupé de ses propres querelles, oublia les Anglo-Saxon, leur servitude et leurs maux. 1086.

Ce fut la dernière fois que la sympathie des Teutons du Nord s'exerça en faveur de la race teutonique qui habitait l'Angleterre. Par degrés les Anglais, désespérant de leur propre cause, cessèrent de se recommander au souvenir et à la bienveillance des peuples septentrionaux. Les exilés de la conquête moururent dans les pays étrangers et y laissèrent des enfants qui, oubliant la patrie de leurs ancêtres, n'en connurent plus d'autre que la terre où ils étaient nés [2]. Enfin, dans la suite, les ambassadeurs et les voyageurs danois qui se rendaient en Angleterre, n'entendant retentir à leurs oreilles, dans les maisons des grands et des riches, que la langue romane de Normandie, et faisant peu d'attention au langage que parlaient les marchands anglais dans leurs échoppes ou les bouviers dans leurs étables, s'imaginèrent que toute la population du pays était normande, ou que la langue avait changé depuis l'invasion des Normands [3]. En voyant les trouvères français parcourir les châteaux et les villes, et faire les délices de la haute classe en Angleterre, qui eût pu croire, en effet, que, soixante ans auparavant, les scaldes du Nord y avaient joui de la même faveur [4] ? Aussi, dès le XII[e] siècle, l'Angleterre fut-elle regardée par les nations scandinaves comme un pays de langage absolument étranger. Cette opinion devint si forte, que dans le droit d'aubaine du Danemark et de la Norvége les Anglais furent classés au rang des peuples les plus maltraités. Dans le code qui porte le nom du roi Magnus, à l'article des succes-

[1] Hist. S. Canuti regis, apud Script. rer. danic, t. III, p. 352 et sec.

[2] Ipsorum etiam Anglorum qui in Daniam tædio Normannorum dominationis profugi. . (Pontani rer. danic. Hist., lib. V, p. 197.)

[3] Lingua vero in Anglia mutata est, ubi Wilhelmus Nothus Angliam subegit ; ex eo enim tempore in Anglia invaluit lingua francico-normannica (walska). (Sagan af Gunnlaugi, cap. VII, p. 87, Hafniæ, 1775.)

[4] Gunnlaugus (islandensis)... ad regem (Ethelredum) accessit... « Carmen heroicum de te composui cui vellem audiendo vacares. » Rex ita fore annuit, unde Gunnlaugus... recitavit... Eadem tum Angliæ quæ (Daniæ et) Norwegiæ fuit lingua. (Ibid.)

1086. sions, on rencontre les formules suivantes : « Si des hommes de « race anglaise ou d'autres encore plus étrangers à nous... si des « Anglais ou d'autres hommes parlant un idiome sans aucune res« semblance avec le nôtre [1]... » Ce défaut de ressemblance ne pouvait s'entendre de la simple diversité des dialectes ; car, aujour d'hui même, le patois des provinces septentrionales de l'Angleterre est, à la rigueur, intelligible pour un Danois ou un Norvégien [2].

Vers la fin de l'année 1086, il y eut à Salisbury, d'autres disent à Winchester, un rendez-vous général de tous les conquérants ou fils de conquérants. Chaque personnage en dignité, laïque ou prêtre, vint à la tête de ses hommes d'armes et des feudataires de ses domaines. Ils se trouvèrent soixante mille, tous possesseurs au moins d'une portion de terre suffisante pour l'entretien d'un cheval ou d'une armure complète [3]. Ils renouvelèrent successivement au roi Guillaume leur serment de foi et d'hommage, en lui touchant les mains et en prononçant cette formule : « De cette heure en avant, je « suis votre homme-lige, de ma vie et de mes membres ; honneur et « foi vous porterai en tout temps, pour la terre que je tiens de vous ; « qu'ainsi Dieu me soit en aide [4]. » Ensuite la colonie armée se sépara, et ce fut probablement alors que les hérauts du roi publièrent en son nom les ordonnances suivantes [5] :

« Nous voulons fermement et ordonnons que les comtes, barons, « chevaliers, sergents, et tous les hommes libres de ce royaume, « soient et se tiennent convenablement pourvus de chevaux et « d'armes pour être prêts à nous faire en tout temps le service légi« time qu'ils nous doivent pour leurs domaines et tenures [6]. »

[1] Si jam Angli aut alii qui communi nobiscum sermone vel lingua non utuntur... Si homines Angli, vel alii magis adhuc nobis ignoti. (Codex juris islandorum dictus *Gragas*, T. de hæredit., cap. VI et XVIII ; dissert. de ling. danic., apud Sagan af Gunnlaugi, p. 247.)

[2] La principale et presque la seule différence vient des mots français qui s'y sont introduits en grand nombre.

[3] Omnes terrarii. (Annales waverleienses, apud rer. anglic. Script., t. II, p. 133, ed. Gale.) — Ealle... land sittende-men. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 187.) — Et LX millia militum invenit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VII, apud Script. rer. normann., p. 649.)

[4] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 187. — Matth. Westmonast. Flor. histor., p. 229.

[5] Quos omnes, dum necesse esset, paratos esse præcepit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VII, apud Script. rer. normann., p. 649.)

[6] Statuimus... et firmiter præcipimus, ut omnes comites et barones, et milites et ser-

« Nous voulons que tous les hommes libres de ce royaume soient 1070.
« ligués et conjurés comme des frères d'armes pour le défendre, « maintenir et garder selon leur pouvoir [1].

« Nous voulons que toutes les cités, bourgs, châteaux et cantons « de ce royaume soient gardés toutes les nuits, et qu'on y veille à « tour de rôle contre les ennemis et les malfaiteurs [2].

« Nous voulons que tous les hommes amenés par nous d'outre- « mer, ou qui sont venus après nous, soient, par tout le royaume, « sous notre paix et protection spéciale ; que si l'un d'eux vient à être « tué, son seigneur, dans l'espace de cinq jours, devra s'être saisi du « meurtrier ; sinon il nous paiera une amende conjointement avec les « Anglais du district où le meurtre aura été commis [3].

« Nous voulons que les hommes libres de ce royaume tiennent « leurs terres et leurs possessions bien et en paix, franches de toute « exaction et de tout taillage, de façon qu'il ne leur soit rien pris ni « demandé pour le service libre qu'ils nous doivent et sont tenus de « nous faire à perpétuité [4].

« Nous voulons que tous observent et maintiennent la loi du roi « Edward, avec celles que nous avons établies, pour l'avantage des « Anglais et le bien commun de tout le royaume [5]. »

Ce vain nom de loi du roi Edward était tout ce qui restait désormais à la nation anglo-saxonne de son antique existence ; car la condition de chaque individu avait changé par la conquête. Depuis le plus grand jusqu'au plus petit, chaque vaincu avait été rabaissé au-dessous de son état antérieur : le chef avait perdu son pouvoir, le riche ses biens, l'homme libre son indépendance ; et celui que la dure coutume du temps avait fait naître esclave dans la maison d'autrui, devenu serf d'un étranger, n'obtenait plus les ménagements

vientes, et... liberi homines totius regni nostri... habeant et teneant se semper bene in armis et in equis ut decet et oportet. (Seldeni notæ ad Eadmeri Hist. nov., p. 191.)

[1] Præcipimus ut omnes liberi homines totius regni prædicti sint fratres conjurati. (Ibid.)

[2] Singulis noctibus vigilentur et custodiantur in gyrum. (Ibid.)

[3] Ut omnes homines quos nobiscum adduximus aut post nos venerint, sint sub protectione et in pace nostra per universum regnum, et si quis de illis occisus fuerit... (Ibid., p. 190.)

[4] Ut omnes liberi homines... habeant et teneant terras suas et possessiones suas bene et in pace, libere ab omni exactione injusta et ab omni tallagio. (Ibid.)

[5] Ut omnes habeant et teneant legem Edwardi regis, in omnibus rebus, adauctis hiis quas constituimus ad utilitatem Anglorum. (Ibid. p. 192.)

1086. que l'habitude de vivre ensemble et la communauté de langage lui attiraient de la part de son ancien maître [1]. Les villes et les bourgades anglaises étaient affermées par les comtes et les vicomtes normands à des traitants qui les exploitaient en propriétés privées, sans aucun mélange de procédés administratifs. Le roi faisait la même spéculation sur les grandes cités et les immenses terres qui composaient son domaine [2]. « Il louait, disent les chroniques, au plus « haut prix possible ses villes et ses manoirs; puis venait un traitant « qui proposait davantage, et il lui accordait la ferme; puis venait « un troisième qui haussait le prix, et c'était à ce dernier que défi- « nitivement il adjugeait [3]. Il adjugeait au plus offrant, ne s'inquié- « tant point des crimes énormes que commettaient ses prévôts en « levant la taille sur les pauvres gens. Lui et ses barons étaient « avares à l'excès, et capables de tout faire s'ils voyaient un écu à « gagner [4]. »

Guillaume avait, pour sa part de conquête, près de quinze cents manoirs; il était roi d'Angleterre, chef suprême et inamovible des conquérants de ce pays, et pourtant il n'était pas heureux. Dans les cours somptueuses qu'il tenait trois fois l'année, la couronne en tête, soit à Londres, soit à Winchester, soit à Glocester, lorsque les compagnons de sa victoire et les prélats qu'il avait institués venaient se ranger autour de lui, son visage était triste et sévère; il semblait inquiet et soucieux, et la possibilité d'un changement de fortune assiégeait son esprit [5]. Il doutait de la fidélité de ses Normands et de la soumission du peuple anglais. Il se tourmentait de son avenir et de la destinée de ses enfants, et interrogeait sur ses pressentiments

[1] Et jus libertatis est abreptum, et jus mancipii coangustatum. (Sermo Lupi ad Anglos, apud Hickesii Thesaur. ling. septentrional. t. II, p. 100.)

[2] He sette hys tounes and hys londes to ferme wel vaste.
(Robert of Gloucester's chron., p. 378, ed. Hearne.)

[3] Pretio quam potuit maximo... tunc accedens alius quispiam... qui plus obtulit... tertius iis plus obtulit, atque rex terras istis tradidit qui omnium plurimum offerebant. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 188.)

[4] Et non curabat cum quanto peccato præpositi censum a pauperibus hominibus adquisissent... Rex... et pene omnes capitales homines valde et nimium cupiditate auri et argenti repleti erant. (Annales waverleienses, apud rer. anglic. Script., t. II, p. 134, ed. Gale.)—Faceret, diceret... pene omnia... ubi spes nummi effulsisset. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. script., p. 112, ed. Savile.)

[5] Ter gessit suam coronam singulis annis. (Chron saxon., ed. Gibson, p. 190.) — Feritate qua multis videbatur sævus et formidabilis. (Eadmeri Hist. nov., p. 13, ed. Selden.)

les hommes renommés comme sages dans ce siècle où la divination 1066.
était une partie de la sagesse. Un poëte anglo-normand du XII[e] siècle le représente assis au milieu de ses évêques d'Angleterre et de Normandie, et sollicitant de leur part, avec de puériles instances, quelques éclaircissements sur le sort de sa postérité[1].

Après avoir soumis à un ordre régulier, sinon légitime, les résul- 1067.
tats mobiles et turbulents de la conquête, Guillaume quitta une troisième fois l'Angleterre, et traversa le détroit, disent les vieux historiens, chargé d'innombrables malédictions[2]. Il le traversa pour ne le repasser jamais : car la mort, comme on le verra bientôt, le retint sur l'autre rive. Parmi les lois et les ordonnances qu'il laissait à son départ, deux surtout méritent d'être mentionnées comme se rapportant spécialement à la conservation de l'ordre établi par la conquête[3]. La première de ces deux lois, qui n'est que le complément d'une proclamation déjà citée plus haut (si la proclamation elle-même n'en est pas une version double), avait pour objet de réprimer les assassinats commis contre les membres de la nation victorieuse; elle était conçue en ces termes : « Quand un *Français* « sera tué ou trouvé mort dans quelque canton, les habitants du « canton devront saisir et amener le meurtrier dans le délai de huit « jours; sinon ils payeront à frais communs quarante-sept marcs « d'argent[4]. »

Un écrivain anglo-normand du XII[e] siècle fait de la manière suivante l'exposé des motifs de cette loi : « Dans les premiers temps du nouvel « ordre de choses, ceux des Anglais qu'on laissa vivre dressaient « une foule d'embûches aux Normands[5], massacrant tous ceux qu'ils « rencontraient seuls dans les lieux déserts ou écartés. Pour répri- « mer ces assassinats, le roi Guillaume et ses barons employèrent

[1] Continuation du Brut de Wace par un anonyme; Chroniques anglo-normandes, t. I, p. 80 à 94. — Voyez Pièces justificatives, livre VI, n° 1.

[2] In Normanniam innumeris maledictionibus laqueatus transfretavit. Thomæ Rudborne Hist. major winton; Anglia sacra, t. I, p. 258.)

[3] Quædam de eis quæ nova per Angliam servari constituit. (Eadmeri Hist. nov., p. 6, ed. Selden.)

[4] Ki Franceis occist, e les hommes del hundred nel prengent et menent à la justice dedenz les VIII jurs, pour mustrer kil ait fait; si renderunt le murdre XLVII mars. (Leges Willelmi conquest.; Hist. Inguif. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 90, ed. Gale.)

[5] Qui relicti fuerunt de Anglicis subactis, in suspectam et exosam sibi Normannorum gentem... (Dialog. de Scaccario, in notis ad Matth. Paris., t. I, ad initium.)

1087. « contre les subjugués les supplices et les tortures [1]. Mais les châti« ments produisant peu d'effet, on décréta que tout district, ou, « comme on dit en anglais, tout *hundred* dans lequel un Normand « serait trouvé mort, sans que personne y fût soupçonné d'avoir « commis l'assassinat, payerait néanmoins au trésor royal une forte « somme d'argent. La crainte salutaire de cette punition, infligée à « tous les habitants en masse, devait procurer sûreté aux passants, « en excitant les hommes du lieu à dénoncer et à livrer le coupable, « dont la faute seule causait une perte énorme à tout le voisinage [2]. »

Pour échapper à cette perte, les habitants du canton dans lequel un Français, c'est-à-dire un Normand de naissance ou un auxiliaire de l'armée normande, était trouvé mort, avaient soin de détruire promptement tous les signes extérieurs capables de prouver que le cadavre était celui d'un Français; car alors le canton n'était point responsable; et les juges normands ne poursuivaient point d'office. Mais ces juges prévirent la ruse, et la déjouèrent par un genre de procédure assez bizarre. Tout homme trouvé assassiné fut considéré comme Français, à moins que le canton ne prouvât judiciairement qu'il était Saxon de naissance, et il fallait que cette preuve se fît devant le juge royal par serment de deux hommes et de deux femmes les plus proches parents du mort [3]. Sans ces quatre témoins, la qualité d'Anglais, l'*anglaiserie*, comme disaient les Normands, n'était pas suffisamment constatée, et le canton devait payer l'amende [4]. Près de trois siècles après l'invasion, si l'on en croit les antiquaires, cette enquête se faisait encore en Angleterre sur le cadavre de tout homme assassiné; et, dans le langage légal du temps, on l'appelait *démonstration d'anglaiserie* [5].

[1] Reges et eorum ministri per aliquot annos desævirent exquisitis tormentorum generibus in Anglicos. (Dialog. de Scaccario in notis ad Matth Paris., t. I, ad initium.)

[2] Ut scilicet pœna generaliter inflicta prætereuntium indemnitatem procuraret, et festinaret quisque... offerre judicio per quem tam enormis jactura totam lædebat viciniam. (Ibid.)

[3] ... Quia interfectus pro alienigena reputabitur, nisi de eo fuerit *anglescheria* præsentata... et licitum est cuilibet patriæ sua uti consuetudine, dum tamen præsentantur, ut per duos masculos ex parte patris, et per duas fœminas ex parte matris de propinquioribus parentibus interfecti... (Fleta, seu Commentarius juris anglicani, lib. I, cap. XXX, p. 46. Londini, 1685.)

[4] Nisi legaliter constaret de *englescheria* interfecti. (Gloss. Spelmani, verbo *Englecheria*.) — Les Normands prononçaient quelquefois Anglech, Englech, pour Anglez, Englez; anglécherie, pour anglezerie.

[5] Présentement d'*anglecherie*. Voyez Blackstone. — Cette loi ne fut abrogée que par un statut d'Edward III, en l'année 1341.

L'autre loi du Conquérant eut pour objet d'accroître d'une manière exorbitante l'autorité des évêques d'Angleterre. Ces évêques étaient tous Normands : leur puissance devait s'exercer tout entière au profit de la conquête; et, de même que les guerriers qui avaient fait cette conquête la maintenaient par l'épée et par la lance, c'était aux gens d'église à la maintenir par l'adresse politique et l'influence religieuse. A ces motifs d'utilité générale il s'en joignait un autre plus personnel à l'égard du roi Guillaume : c'est que les nouveaux évêques d'Angleterre, bien qu'installés par le conseil commun de tous les barons et chevaliers normands, avaient été choisis parmi les chapelains, les créatures ou les amis particuliers du roi [1]. Jamais aucune intrigue, du vivant de Guillaume, ne troubla cet arrangement; jamais il ne rencontra un seul évêque qui eût d'autre volonté que la sienne. La situation des choses changea, il est vrai, sous les rois ses successeurs; mais le Conquérant ne pouvait prévoir l'avenir, et l'expérience de tout son règne le justifiait quand il fit l'ordonnance suivante : 1067.

« Guillaume, roi d'Angleterre, par la grâce de Dieu, aux comtes, « vicomtes, et à tous les hommes français et anglais de toute l'An- « gleterre, salut. Sachez, vous et tous mes autres fidèles, que, du « commun conseil des archevêques, évêques, abbés et seigneurs de « tout mon royaume, j'ai jugé convenable de réformer les lois épis- « copales qui, mal à propos et contre les canons, ont été, jusqu'au « temps de ma conquête, en vigueur dans ce pays [2]. J'ordonne que « désormais nul évêque ou archidiacre ne se rende plus aux assem- « blées de justice pour y tenir les plaids des causes épiscopales, et « ne soumette plus au jugement des hommes séculiers les procès « qui se rapportent au gouvernement des âmes : je veux que qui- « conque sera interpellé, pour quelque motif que ce soit, par la « justice épiscopale, aille à la maison de l'évêque ou au lieu que « l'évêque lui-même aura choisi et désigné [3]; que là il plaide sa

[1] Anglia sacra, et Wilkins Concilia, passim.

[2] Sciatis vos omnes et cæteri mei fideles... quod episcopales leges, quæ non bene, nec secundum sanctorum canonum præcepta, usque ad mea tempora in regno Anglorum fuerunt... emendandas judicavi. (Seldeni notæ ad Eadmeri Hist. nov., p. 167.) — Monast. anglic., Dugdale, t. III, p. 308.

[3] Nec causam quæ ad regimen animarum pertinet, ad judicium sæcularium hominum adducant. Sed quicumque secundum episcopales leges, de quacumque causa...

1087. « cause et fasse droit à Dieu et à l'évêque, non pas selon la loi du « pays, mais selon les canons et les décrets épiscopaux[1]; que si « quelqu'un, par excès d'orgueil, refuse de se rendre au tribunal de « l'évêque, il sera appelé par une, deux et trois fois; et si, après « trois appels consécutifs, il ne comparaît pas, il sera excommunié, « et, au besoin, la force et la justice du roi et du vicomte seront « employées contre lui[2]. »

C'est en vertu de cette loi que s'effectua en Angleterre la séparation des tribunaux civils et des tribunaux ecclésiastiques, et ainsi s'établit pour ces derniers une indépendance absolue de tout pouvoir politique, indépendance qu'ils n'avaient jamais eue dans le temps de la nationalité anglo-saxonne. Alors les évêques étaient obligés de se rendre à l'assemblée de justice, tenue deux fois par an dans chaque province et trois fois par an dans chaque district; ils joignaient leurs accusations aux accusations portées par les magistrats ordinaires, et jugeaient conjointement avec eux et avec les hommes libres du district les procès où la coutume du siècle leur permettait d'intervenir, ceux des veuves, des orphelins, des gens d'église, et les causes de divorce et de mariage. Pour ces causes, comme pour toutes les autres, il n'y avait qu'une loi, qu'une justice et qu'un tribunal. Seulement, quand on venait à les débattre, l'évêque s'asseyait à côté du sheriff et de l'ealdorman[3] ou ancien de la province; puis, suivant l'usage ordinaire, des témoins assermentés répondaient sur les faits, et les juges décidaient du droit[4]. Le changement de ces usages nationaux ne date que de la conquête normande. C'est le conquérant qui, brisant les anciennes pratiques d'égalité civile, donna pouvoir aux membres du haut clergé d'Angleterre de tenir un tribunal dans leur propre maison, et de disposer

interpellatus fuerit, ad locum quem ad hoc episcopus elegerit et nominaverit, veniat. (Seldeni notæ ad Eadmeri Hist. nov., p. 167.) — Monast. angl., Dugdale, t. III, p. 308.

[1] Et non secundum *hundret*, sed secundum canones et episcopales leges, rectum Deo et episcopo faciat. (Seldeni notæ ad Eadmeri Hist. nov., p. 168.) — Monast. anglic., Dugdale, t. III, p. 308.)

[2] Si vero aliquis per superbiam elatus... excommunicetur, et si opus fuerit ad hoc vindicandum, fortitudo et justitia regis vel vice-comitis adhibeatur. (Charta regis Willelmi primi, apud Wilkins Concilia Magnæ Britann., t. I, p. 369.)

[3] Voyez livre II, t. I, p. 88 et 89.

[4] Hæbbe man thriwa on gear burhgemote and twa scyregemote; and thær scyregemote bisceop and se ealdorman, and thær ægter tæcon ge godes rihte ge woruldes rihte. (Leges Edgari regis, cap. V; Seldeni notæ ad Eadmeri Hist. nov., p. 166.)

de la force publique pour y traîner les justiciables [1]; il soumit ainsi la puissance royale à l'obligation de faire exécuter les arrêts rendus par la puissance ecclésiastique en vertu d'une législation qui n'était pas celle du pays. Guillaume imposa cette gêne à ses successeurs, sciemment et volontairement, par politique et non par dévotion ou par crainte de ses évêques, qui lui étaient tous dévoués [2]. 1087.

La crainte du pape Grégoire VII n'influa pas davantage sur cette détermination. Car, malgré les services que lui avait rendus autrefois la cour de Rome, le roi normand savait repousser durement ses requêtes quand elles ne lui convenaient pas. Le ton d'une de ses lettres à Grégoire montre avec quelle liberté d'esprit il envisageait les prétentions pontificales, et ses propres engagements envers l'église romaine. Le pape avait à se plaindre de quelque retard dans le payement du denier de saint Pierre, stipulé par le traité d'alliance conclu à Rome en l'année 1066; il écrivit pour rappeler à Guillaume cette stipulation, et l'argent fut aussitôt envoyé. Mais ce n'était pas tout; en levant contre les Anglais la bannière du saint-siége, le Conquérant semblait s'être reconnu vassal de l'Église, et Grégoire, s'autorisant de ce fait, n'hésita pas à le sommer de faire hommage de sa conquête, et de prêter le serment de foi et de vasselage entre les mains d'un cardinal. Guillaume répondit en ces termes : « Ton légat « m'a requis, de ta part, d'envoyer de l'argent à l'église romaine et « de jurer fidélité à toi et à tes successeurs; j'ai admis la première « de ces demandes; pour la seconde, je ne l'admets ni ne veux l'ad- « mettre. Je ne veux point te jurer fidélité, parce que je ne l'ai point « promis, et qu'aucun de mes prédécesseurs n'a juré fidélité aux « tiens [3]. »

En terminant le récit des événements que le lecteur vient de parcourir, les chroniqueurs de race anglaise se livrent à des regrets vifs et touchants sur les misères de leur nation. « Il n'y a point à en douter, « s'écrient les uns, Dieu ne veut plus que nous soyons un peuple, que

[1] Quicumque secundum episcopales leges, de quacunque causa vel culpa interpellatus fuerit, ad locum quem ad hoc episcopus elegerit et nominaverit, veniat. (Charta Willelmi regis; Seldeni notæ ad Eadmeri Hist. nov., p. 167.)

[2] Curialis nimis et aulicus... pro famulatu suo... stipendiarii... (Matth. Paris., Vitæ abbatum S. Albani, t. I, p. 47.) — Order. Vital. Hist. ecclesiast., passim, apud Script. rer. normann.

[3] Unum admisi, alterum non admisi. Fidelitatem facere nolui nec volo, quia nec ego promisi... (Seldeni notæ ad Eadmeri Hist. nov., p. 164.)



1067. « nous ayons l'honneur et la sécurité[1]. » D'autres se plaignent de ce que le nom d'Anglais est devenu une injure[2], et ce n'est pas seulement de la plume des contemporains que s'échappent de semblables plaintes : le souvenir d'une grande infortune et d'une grande honte nationale se reproduit de siècle en siècle dans les écrits des enfants des Saxons, quoique plus faiblement à mesure que le temps avance[3]. Au xve siècle, on rattachait encore à la conquête la distinction des rangs en Angleterre ; et un historien de couvent, peu suspect de théories révolutionnaires, écrivait ces paroles remarquables : « S'il y « a chez nous tant de distance entre les conditions diverses, on ne « doit point s'en étonner, c'est qu'il y a diversité de races ; et, s'il y « a parmi nous si peu de confiance et d'affection mutuelle, c'est « que nous ne sommes point du même sang[4]. » Enfin, un auteur qui vivait au commencement du xviie siècle rappelle la conquête normande par ces mots : *Souvenir de douleur ;* il trouve des expressions tendres en parlant des familles déshéritées alors et tombées depuis dans la classe des pauvres, des ouvriers et des paysans[5] ; c'est le dernier coup d'œil de regret jeté dans le passé sur l'événement qui avait amené en Angleterre des rois, des nobles et des chefs de race étrangère.

Si, résumant en lui-même tous les faits exposés plus haut, le lecteur veut se faire une idée juste de ce qu'était l'Angleterre conquise par Guillaume de Normandie, il faut qu'il se représente non point un simple changement de régime ni le triomphe d'un compétiteur, mais l'intrusion de tout un peuple au sein d'un autre peuple,

[1] Salutem et honorem genti Anglorum... abstulerit, et jam populum non esse jusserit. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 984, ed. Selden.) — Matth. Westmonast. Flor. histor., p. 229.

[2] Ita ut Angium vocari foret opprobrio. (Matth. Paris., t. I, p. 12.)

Amplas Anglorum terras et predia multa
Distribuens, quas adhuc presens videt et dolet ætas.
(Hearne notæ ad Guilielm. Neubrig., p. 722)

[4] Non miretur quis si varietas nationum tribuat varietatem conditionum, et inde crescat nimia diffidentia naturalis amoris, et dispersio sanguinis tribuat dispersam credulitatem mutuæ confidentiæ et dilectionis. (Henrici Knyghton, de Event. angl., apud hist. angl. Script., t. II, col. 2343, ed. Selden.)

[5] The memorie of sorrow... By Which great violence, suddain et lamentable desolation, it may wel have come to passe that many beeing anciently of the races and descents of meny woorthy families, yea even of Princes, have since become poor artificers and pesants. (A restitution of decayed intelligence in antiquities, by Richard Verstegan, p. 178, 1605, in-4.)

dissous par le premier, et dont les fractions éparses ne furent admises dans le nouvel ordre social que comme propriétés personnelles, comme *vétement de la terre*, pour parler le langage des anciens actes[1]. On ne doit point poser d'un côté Guillaume roi et despote, et de l'autre des sujets grands ou petits, riches ou pauvres, tous habitants de l'Angleterre et par conséquent tous Anglais; il faut s'imaginer deux nations, les Anglais d'origine et les Anglais par invasion, divisés sur le même pays, ou plutôt se figurer deux pays dans une condition bien différente : la terre des Normands, riche et franche de taillages, celle des Saxons, pauvre, serve et grevée de cens; la première, garnie de vastes hôtels, de châteaux murés et crénelés, la seconde, parsemée de cabanes de chaume ou de masures dégradées; celle-là peuplée d'heureux et d'oisifs, de gens de guerre et de cour, de nobles et de chevaliers; celle-ci peuplée d'hommes de peine et de travail, de fermiers et d'artisans; sur l'une, le luxe et l'insolence; sur l'autre, la misère et l'envie, non pas l'envie du pauvre à la vue des richesses d'autrui, mais l'envie du dépouillé en présence de ses spoliateurs. 1087.

Enfin, pour achever le tableau, ces deux terres sont, en quelque sorte, entrelacées l'une dans l'autre; elles se touchent par tous les points, et cependant elles sont plus distinctes que si la mer roulait entre elles. Chacune a son idiome à part, idiome étranger pour l'autre; le français est la langue de la cour, des châteaux, des riches abbayes, de tous les lieux où règnent le luxe et la puissance, tandis que l'ancienne langue du pays reste aux foyers des pauvres et des serfs. Durant longtemps ces deux idiomes se propagèrent sans mélange, et furent, l'un, signe de noblesse, et l'autre, signe de roture. C'est ce qu'expriment avec une sorte d'amertume quelques vers d'un vieux poëte qui se plaint de ce que l'Angleterre, de son temps, offre l'étrange spectacle d'un pays qui renie sa propre langue[2].

[1] Vestura, fructus quilibet agro hærentes. (Ducange Gloss. ad script. mediæ et infimæ latinitatis, verbo *Vestura*.) — Gloss. Spelmani, verbo *Accola*.

[2] Thus come lo! Engelond into Normannes honde.
And the Normanes ne couthe speke tho bote her owe speche
And speke french as dude atom, and her chyldren dude also teche;
So that heymen of this lond that of her blod come
Holdeth alle thulke speche that hii ofhem nome,
. . . .
Ac lowe men holdeth to englyss and to her Kunde speche gut.
(Robert of Gloucester's chronicle, ed. Hearne, p. 364.)

LIVRE VII.

Depuis la mort de Guillaume le Conquérant, jusqu'à la dernière conspiration générale des Anglais contre les Normands.

1087 — 1137.

1087. Durant son séjour en Normandie, dans les premiers mois de l'année 1087, le roi Guillaume s'occupa de terminer avec Philippe Ier, roi de France, une ancienne contestation. A la faveur des troubles qui suivirent la mort du duc Robert, le comté de Vexin, situé entre l'Epte et l'Oise, avait été démembré de la Normandie et réuni à la France. Guillaume se flattait de recouvrer sans guerre cette portion de son héritage; et, en attendant l'issue des négociations, il prenait du repos à Rouen; il gardait même le lit, d'après le conseil de ses médecins, qui tâchaient de réduire par une diète rigoureuse son excessif embonpoint. Croyant avoir peu de choses à craindre d'un homme absorbé dans de pareils soins, Philippe ne faisait aux réclamations du Normand que des réponses évasives; et, de son côté, celui-ci semblait prendre le retard en patience[1]. Mais un jour le roi de France s'avisa de dire en plaisantant avec ses amis : « Sur ma foi, « le roi d'Angleterre est long à faire ses couches; il y aura grande « fête aux relevailles. » Ce propos rapporté à Guillaume le piqua au point de lui faire tout oublier pour la vengeance. Il jura par ses plus grands serments, par la splendeur et la naissance de Dieu, d'aller faire ses relevailles à Notre-Dame de Paris, avec dix mille lances en guise de cierges[2].

[1] Calumniam de Vulcassino comitatu. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VII, apud Script. rer. normann., p. 655.) — Seditiosorum frivolis sophismatibus usus est. (Ibid.)

[2] Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 240. — Quod quandocumque a puerperio suo levaret... mille candelas in regno Franciæ illuminaret (Chron. Johan. Bromton., apud hist. angl. Script., t. I, col. 980, ed. Selden.)

En effet, reprenant tout à coup son activité, il assembla ses troupes, 1087.
et, au mois de juillet, il entra en France par le territoire dont il revendiquait la possession. Les blés étaient encore dans les champs, et les arbres se chargeaient de fruits. Il ordonna que tout fût dévasté sur son passage, fit fouler les moissons par la cavalerie, arracher les vignes et couper les arbres fruitiers[1]. La première ville qu'il rencontra fut Mantes-sur-Seine; on y mit le feu par son ordre, et lui-même, dans une espèce de rage destructive, se porta au milieu de l'incendie pour jouir de ce spectacle et encourager ses soldats.

Comme il galopait à travers les décombres, son cheval mit les deux pieds sur des charbons recouverts de cendre, s'abattit, et le blessa au ventre. L'agitation qu'il s'était donnée en courant et en criant, la chaleur du feu et de la saison rendirent sa blessure dangereuse[2]; on le transporta malade à Rouen, et de là dans un monastère hors des murs de la ville dont il ne pouvait supporter le bruit[3]. Il languit durant six semaines, entouré de médecins et de prêtres, et son mal s'aggravant de plus en plus, il envoya de l'argent à Mantes pour rebâtir les églises qu'il avait incendiées; il en envoya aussi aux couvents et aux pauvres de l'Angleterre, pour obtenir, dit un vieux poëte anglais, le pardon des vols qu'il avait commis[4]. Il ordonna qu'on mît en liberté les Saxons et les Normands qu'il retenait dans ses prisons. Parmi les premiers étaient Morkar, Siward Beorn, et Ulfnoth, frère du roi Harold, l'un de ces deux otages pour la délivrance desquels Harold fit son fatal voyage[5]. Les Normands étaient Roger, ci-devant comte de Hereford, et Eudes, évêque de Bayeux, frère maternel du roi Guillaume.

Guillaume, surnommé le Roux, et Henri, les deux plus jeunes fils du roi, ne quittaient point le chevet de son lit, attendant avec impatience qu'il dictât ses dernières volontés. Robert, l'aîné des trois, était absent depuis sa dernière querelle avec son père. C'était à lui

[1] Conculcationem segetum et extirpationem vinearum. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VII, apud Script. rer. normann., p. 655.)

[2] Tunc ibi ex nimio æstu ac labore pinguissimus rex Guillelmus infirmatus est. (Ibid., p. 656.)

[3] Quia strepitus Rhotomagi... intolerabilis erat ægrotanti. (Ibid.)

[4] To bete thulke robberye, that hym thogte be adde ydo.
(Robert of Gloucester's chronicle, p. 369, ed. Hearne.)

[5] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 192.

1087. que Guillaume, du consentement des chefs de Normandie, avait légué autrefois son titre de duc; et, malgré la malédiction qu'il avait prononcée depuis contre Robert, il ne chercha point à le déshériter de ce titre que le vœu des Normands lui avait destiné[1]. « Quant au « royaume d'Angleterre, dit-il, je ne le lègue en héritage à personne, « parce que je ne l'ai point reçu en héritage, mais acquis par la force « et au prix du sang[2]; je le remets entre les mains de Dieu; me bor- « nant à souhaiter que mon fils Guillaume, qui m'a été soumis en « toutes choses, l'obtienne, s'il plaît à Dieu, et y prospère[3]. — Et « moi, mon père, que me donnes-tu donc? lui dit vivement Henri, le « plus jeune des fils[4]. — Je te donne, répondit le roi, 5,000 livres « d'argent de mon trésor. — Mais que ferai-je de cet argent, si je n'ai « ni terre ni demeure[5]? — Sois tranquille, mon fils, et aie confiance « en Dieu; souffre que tes aînés te précèdent; ton temps viendra « après le leur[6]. » Henri se retira aussitôt pour aller recevoir les 5,000 livres; il les fit peser avec soin, et se procura un coffre-fort bien ferré et muni de bonnes serrures[7]. Guillaume le Roux partit en même temps pour se rendre en Angleterre, et s'y faire couronner roi.

Le 10 septembre, au lever du soleil, le roi Guillaume fut éveillé par un bruit de cloches, et demanda ce que c'était; on lui répondit que l'office de prime sonnait à l'église de Sainte-Marie. Il leva les mains en disant : « Je me recommande à madame Marie, la sainte mère de « Dieu; » et presque aussitôt il expira[8]. Ses médecins et les autres assistants, qui avaient passé la nuit auprès de lui, le voyant mort, montèrent en hâte à cheval et coururent veiller sur leurs biens[9]. Les gens de service et les vassaux de moindre étage, après la fuite de leurs supérieurs, enlevèrent les armes, la vaisselle, les vêtements, le linge, tout le mobilier, et s'enfuirent de même, laissant le cadavre presque nu sur le plancher[10]. Le corps du roi demeura ainsi aban-

[1] Voyez liv. VI, p. 321 et 323.

[2] Diro conflictu et multa effusione humani cruoris. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VII, apud Script. rer. normann., p. 659.)

[3] Ibid.

[4] Et mihi, pater, quod tribuis? (Ibid.)

[5] Si locum habitationis non habuero. (Ibid.) — [6] Ibid.

[7] Diligenter ne quid sibi deesset ponderare... munitumque gazophylacium sibi procurare. (Ibid.)

[8] Dominæ meæ sanctæ Dei genitrici Mariæ me commendo. (Ibid., p. 661.)

[9] Illico, ascensis equis..., ad sua tutanda properaverunt. (Ibid.)

[10] Et, relicto regis cadavere pene nudo in area domus, aufugerunt. (Ibid.)

donné pendant plusieurs heures [1]; car dans toute la ville de Rouen les hommes étaient devenus comme ivres, non pas de douleur, mais de crainte de l'avenir; ils étaient, dit un vieil historien, aussi troublés que s'ils eussent vu une armée ennemie devant les portes de leur ville [2]. Chacun sortait et courait au hasard, demandant conseil à sa femme, à ses amis, au premier venu; on transportait, on cachait tous ses meubles, ou l'on cherchait à les vendre à perte [3]. 1087.

Enfin des gens de religion, clercs et moines, ayant repris leurs sens et recueilli leurs forces, arrangèrent une procession [4]. Revêtus des habits de leur ordre, avec la croix, les cierges et les encensoirs, ils vinrent auprès du cadavre et prièrent pour l'âme du défunt [5]. L'archevêque de Rouen, nommé Guillaume, ordonna que le corps du roi fût transporté à Caen, et enseveli dans la basilique de Saint-Étienne, premier martyr, qu'il avait bâtie de son vivant. Mais ses fils, ses frères, tous ses parents s'étaient éloignés, aucun de ses officiers n'était présent; pas un seul ne s'offrit pour avoir soin de ses obsèques [6], et ce fut un simple gentilhomme de la campagne, nommé Herluin; qui, par bon naturel et pour l'amour de Dieu, disent les historiens du temps, prit sur lui la peine et la dépense [7]. Il fit venir à ses frais des ensevelisseurs et un chariot, transporta le cadavre jusqu'au bord de la Seine, et de là sur une barque, par la rivière et par mer, jusqu'à la ville de Caen [8]. Gilbert, abbé de Saint-Étienne, avec tous ses religieux, vint à la rencontre du corps; beaucoup de clercs et de laïques se joignirent à eux; mais un incendie qui éclata subitement fit bientôt rompre le cortége, et courir au feu clercs et laïques [9]. Les moines de Saint-Étienne restèrent seuls, et conduisirent le roi à l'église de leur couvent.

L'inhumation du grand chef, *du fameux baron*, comme disent les

[1] A prima usque ad tertiam. (Oder. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VII, apud Script. rer. normann., p. 661.)

[2] Pæne omnes velut ebrii desipuerunt, ac si multitudinem hostium imminere urbi vidissent. (Ibid.)

[3] Quid ageret a conjuge, vel obvio sodali, vel amico, consilium quæsivit. (Ibid.)

[4] Collectis viribus et intimis sensibus (Ibid.)

[5] Honeste induti, cum crucibus et thuribulis. (Ibid.)

[6] Verum fratres ejus et cognati jam ab eo recesserant, et omnes ministri ejus... : nec unus... inventus est. (Ibid.)

[7] Herluinus pagensis eques, naturali bonitate compunctus... pro amore Dei. (Ibid.)

[8] Pollinctores... ac vehiculum, mercede de propriis sumptibus... (Ibid.)

[9] Omnes ad ignem comprimendum clerici cum laïcis cucurrerunt. (Ibid.)

1087. historiens de l'époque [1], ne s'acheva point sans de nouveaux incidents. Tous les évêques et abbés de la Normandie s'étaient rassemblés pour la cérémonie; ils avaient fait préparer la fosse dans l'église, entre le chœur et l'autel; la messe était achevée; on allait descendre le corps, lorsqu'un homme, sortant du milieu de la foule, dit à haute voix : « Clercs, évêques, ce terrain est à moi; c'était l'emplacement de la maison de mon père; l'homme pour lequel vous « priez me l'a pris de force pour y bâtir son église [2]. Je n'ai point « vendu ma terre, je ne l'ai point engagée, je ne l'ai point forfaite, « je ne l'ai point donnée; elle est de mon droit, je la réclame [3]. Au « nom de Dieu, je défends que le corps du ravisseur y soit placé, et « qu'on le couvre de ma glèbe [4]. » L'homme qui parla ainsi se nommait Asselin, fils d'Arthur, et tous les assistants confirmèrent la vérité de ce qu'il avait dit. Les évêques le firent approcher, et, d'accord avec lui, payèrent soixante sous pour le lieu seul de la sépulture, s'engageant à le dédommager équitablement pour le reste du terrain [5]. Le corps du roi était sans cercueil, revêtu de ses habits royaux; lorsqu'on voulut le placer dans la fosse, qui avait été bâtie en maçonnerie, elle se trouva trop étroite; il fallut forcer le cadavre et il creva [6]. On brûla de l'encens et des parfums en abondance; mais ce fut inutilement; le peuple se dispersa avec dégoût, et les prêtres eux-mêmes, précipitant la cérémonie, désertèrent bientôt l'église [7].

Guillaume le Roux, en chemin pour l'Angleterre, avait appris la mort de son père au port de Wissant, près de Calais. Il se hâta d'arriver à Winchester, lieu de dépôt du trésor royal, et gagnant par des promesses Guillaume de Pont-de-l'Arche, gardien du trésor, il en reçut les clefs [8]. Il le fit inventorier et peser avec soin, et y trouva 60,000 livres d'argent fin avec beaucoup d'or et de pierres précieuses [9].

[1] Famosi baronis. (Order Vital. Hist. ecclesiast., lib. VII, apud Script. rer. normann. p. 662.)

[2] Hæc terra ubi consistitis, area domus patris mei fuit. (Ibid.)

[3] Roman de Rou, t. II, p. 302. — Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 242.)

[4] Ex parte Dei, prohibeo ne corpus raptoris operiatur cespite meo. (Order. Vital, loc. supr. cit.)

[5] Pro reliqua vero tellure... æquipollens mutuum. (Ibid., p. 662.)

[6] Pinguissimus venter crepuit. (Ibid.)

[7] Sacerdotes itaque festinabant exequias perficere. (Ibid.)

[8] Monast. anglic., Dugdale, t. II, p. 890.

[9] Statim ponderans thesaurum patris sui..., reperit... (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 106, ed. Gale.)

Ensuite il fit assembler tous ceux des hauts barons normands qui 1087.
se trouvaient en Angleterre, leur annonça la mort du Conquérant, fut choisi roi par eux, et sacré par l'archevêque Lanfranc dans la cathédrale de Winchester, pendant que les seigneurs restés en Normandie tenaient conseil sur la succession [1]. Beaucoup d'entre eux souhaitaient que les deux pays n'eussent qu'un seul et même gouvernement; ils voulaient donner la royauté au duc Robert, qui était revenu d'exil; mais l'activité de Guillaume les prévint.

Son premier acte d'autorité royale fut d'emprisonner de nouveau les Saxons Ulfnoth, Morkar et Siward Beorn, que son père avait rendus à la liberté [2]; puis il tira du trésor une grande quantité d'or et d'argent qu'il fit remettre à Othon l'orfévre, avec ordre d'en fabriquer des ornements pour la tombe de celui qu'il avait abandonné à son lit de mort [3]. Le nom de l'orfévre Othon mérite d'être placé dans cette histoire, parce que le registre territorial de la conquête le cite comme un des grands propriétaires nouvellement créés [4]. Peut-être avait-il été le banquier de l'invasion, et avait-il avancé une partie des frais sur hypothèque de terres anglaises; on peut le croire, car les orfévres, au moyen âge, étaient en même temps banquiers; peut-être avait-il fait simplement des spéculations commerciales sur les domaines acquis par la lance et l'épée, et donné aux gens d'armes errants, espèce d'hommes commune dans ce siècle, de l'or en échange de leurs terres.

Une sorte de concours littéraire s'ouvrit alors entre les versifica- 1087
teurs latins d'Angleterre et de Normandie pour l'épitaphe qui devait à
être gravée sur le tombeau du roi défunt, et ce fut Thomas, l'arche- 1088.
vêque d'York, qui en remporta l'honneur [5]. Plusieurs pièces de vers et de prose à la louange du conquérant nous ont été conservées, et parmi les éloges que lui donnèrent les clercs et les littérateurs du siècle, il y en a d'assez bizarres: « Nation anglaise, s'écrie l'un

[1] Regem obiisse propalat... dum cæteri proceres de regni successione tractant in Normannia. (Monast. anglic., Dugdale, t. II, p. 890.)

[2] Alured. Beverlac. Annal. de gest. reg. britann., lib. IX, p. 136, ed. Hearne. — Florent. Wigorn. chron., p. 642.

[3] Auri et argenti gemmarumque copiam Othoni auri fabro erogavit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VIII, apud Script. rer. normann. p. 663.)

[4] Domesday-book, vol. II, p. 97 et 98.

[5] Solius Thomæ... versus ex auro inserti sunt. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VIII, apud Script. rer. normann., p. 663.)

1087 à 1088. « d'entre eux, pourquoi as-tu troublé le repos de ce prince ami de la « vertu [1] ? — O Angleterre, dit un autre, tu l'aurais chéri, tu l'aurais « estimé au plus haut degré, sans ta folie et ta malice [2]. — Son règne « fut pacifique, dit un troisième, et son âme bienfaisante [3]. » Il ne nous reste rien des épitaphes que lui fit de vive voix le peuple vaincu, à moins qu'on ne regarde comme un exemple des exclamations populaires qu'excita sa mort, ces vers d'un poëte anglais du XIIIe siècle : « Les jours du roi Guillaume furent des jours de souffrance, et beau- « coup d'hommes trouvèrent sa vie trop longue [4]. »

1088. Cependant les barons anglo-normands qui n'avaient point concouru à l'élection de Guillaume le Roux repassèrent la mer, courroucés contre lui de ce qu'il était devenu roi sans leur aveu ; ils résolurent de le déposer, et de mettre à sa place son frère aîné Robert, duc de Normandie [5]. A la tête de ce parti figuraient Eudes de Bayeux, frère du Conquérant, nouvellement sorti de prison, et beaucoup de riches Normands ou Français de l'Angleterre, comme s'exprime la chronique saxonne [6]. Le roi Roux (car c'est ainsi que les histoires du temps le nomment [7]), voyant que ses compatriotes conspiraient contre lui, appela à son aide les hommes de race anglaise, les engageant à le soutenir par l'espoir d'un peu de soulagement [8]. Il convoqua auprès de lui plusieurs de ceux que le souvenir de leur puissance passée faisait encore regarder par la nation anglo-saxonne comme ses chefs naturels ; il leur promit les meilleures lois qu'ils

[1] Gens Anglorum, turbastis principem,
Qui virtutis amabat tramitem.
(Script. rer. normann., p. 318.)

[2] Diligeres... eum, anglica terra, si abesset imprudentia atque iniquitas tua. (Guill. Pictav., apud Script. rer. normann., p. 207.)

[3] Cujus regnum pacificum
Fuit atque fructiferum.
(Chron. Raynaldi andegavensis, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 479.)

[4] There was by king Willame's day worre and sorwe y nou,
. . . .
So that muchedel Engelond thogte hys lyf to long.
(Robert of Gloucester's chronicle, t. II, p. 374 et 376, ed. Hearne.)

[5] Chron. saxon., ed Gibson, p. 192 et 193.

[6] Tha riceste frencisce men. — ealle frencisce men. (Ibid.)

[7] Li ris Ros. . . . . . .
(Roman de Rou, t. II, p. 305.)
— The rede king. . . . .
(Robert of Gloucester's chronicle, p. 383, ed. Hearne.)

[8] Tunc accersivit Anglos. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 194.)

voulussent choisir, les meilleures qui eussent jamais été observées dans le pays[1]; il leur rendit le droit de porter des armes, et la jouissance des forêts; il arrêta la levée des tailles et de tous les tributs odieux; mais tout cela ne dura guère, disent les annales contemporaines[2]. 1088

Pour ces concessions de quelques jours, et peut-être aussi par un désir secret d'en venir aux mains avec des Normands[3], les chefs saxons consentirent à défendre la cause du roi, et firent publier en leur nom et au sien l'ancienne proclamation de guerre, celle qui faisait lever autrefois tout Anglais en état de porter les armes: « Que « celui qui n'est pas un homme de rien, soit dans les villes, soit « hors des villes, quitte sa maison et vienne[4]. » Trente mille Saxons se rendirent au lieu assigné, reçurent des armes et s'enrôlèrent sous la bannière du roi[5]. Ils étaient presque tous fantassins; Guillaume les conduisit en grande hâte avec sa cavalerie, composée de Normands, vers la ville maritime de Rochester, où s'étaient fortifiés l'évêque Eudes et les autres chefs des opposants, attendant l'arrivée du duc Robert pour marcher sur Canterbury et sur Londres[6].

Il paraît que les Saxons de l'armée royale montrèrent une grande ardeur au siége de Rochester. Les assiégés, pressés vivement, demandèrent bientôt à capituler, sous la condition de reconnaître Guillaume pour roi et de garder sous lui leurs terres et leurs honneurs[7]. Guillaume refusa d'abord; mais les Normands de son armée ne portant pas le même zèle que les Saxons dans cette guerre qui était pour eux une guerre civile, et ne se souciant point de réduire aux dernières extrémités leurs concitoyens et leurs parents, trouvèrent le roi trop acharné contre les défenseurs de Rochester[8]. Ils

[1] Meliores leges quas sibi vellent eligere. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 984, ed. Selden.) — Meliores leges, quam unquam in hac terra fuerunt. (Annal. waverleienses, apud rer. anglic. Script., t. II, p. 136, ed. Gale.)

[2] Sed hoc parum duravit. (Ibid.)

[3] Animos eorum contra Normannos mulcebat. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 984, ed. Selden.)

[4] Voyez livre II, p. 106. — Ut quicumque esset unnithing... sive in burgo, sive extra burgum... (Annal. waverleienses, apud rer. anglic., Script. t. II, p. 136, ed. Gale.)

[5] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VIII, apud Script. rer. normann., p. 667.

[6] Florent. Wigorn. chron., p. 643.

[7] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VIII, apud Script. rer. normann., p. 667.

[8] Videntes autem ii qui obsidebant... ad necem parentum et amicorum qui obsessi erant tam valide regis animum furere. (Ibid.)

1088. essayèrent de l'apaiser : « Nous qui t'avons assisté dans le danger, lui « disaient-ils, nous te prions d'épargner nos compatriotes, nos « parents, qui sont aussi les tiens, et qui ont aidé ton père à con« quérir l'Angleterre [1]. » Le roi se laissa fléchir, et accorda enfin aux assiégés la libre sortie de la ville avec leurs armes et leurs chevaux. L'évêque Eudes essaya d'obtenir, en outre, que la musique militaire du roi ne jouât pas en signe de victoire à la sortie de la garnison [2]; mais Guillaume refusa avec colère, et dit tout haut qu'il ne ferait pas cette concession pour mille marcs d'or [3]. Les Normands du parti de Robert quittèrent la ville qu'ils n'avaient pu défendre, les enseignes basses, au son des trompettes du roi. Dans ce moment, de grandes clameurs partirent du milieu des Anglais de l'armée royale [4] : « Qu'on apporte des cordes, criaient-ils, nous voulons pendre ce « traître d'évêque avec tous ses complices. O roi ! pourquoi le « laisses-tu ainsi se retirer sain et sauf? Il n'est pas digne de vivre, le « fourbe, le meurtrier de tant de milliers d'hommes [5]. »

1088 à 1089. C'est au bruit de ces imprécations que sortit d'Angleterre, pour n'y jamais rentrer, le prélat qui avait béni l'armée normande à la bataille de Hastings. La guerre entre les Normands dura quelque temps encore; mais cette querelle de famille s'apaisa peu à peu, et finit par un traité entre les deux partis et les deux frères. Les domaines que les amis de Robert avaient perdus en Angleterre, pour avoir embrassé sa cause, leur furent restitués, et Robert luimême fit l'abandon de ses prétentions à la royauté pour des propriétés territoriales [6]. Il fut convenu entre les deux partis que le roi, s'il survivait au duc, aurait le duché de Normandie, et que, dans le cas contraire, le duc aurait le royaume d'Angleterre : douze hommes du côté du roi et douze du côté du duc confirmèrent ce traité par serment [7]. Ainsi se terminèrent et la guerre civile des Normands et l'alliance que cette guerre avait occasionnée entre les Anglais et le

[1] Nos... qui tecum maximis in periculis sicut cum patre tuo persitimus, nunc tibi... pro compatriotis nostris obnixe supplicamus. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VIII, apud Script. rer. norman., p. 668.)

[2] Ne tubicines in eorum egressu tubis canerent. (Ibid.)

[3] Etiam propter mille auri marcos. (Ibid.)

[4] Multitudo Anglorum quæ regi adhærebat... vociferabatur. (Ibid., p. 669.)

[5] Torques, torques afferte et traditorem episcopum... patibulis suspendite.... cur sospitem pateris abire?... Non debet vivere perjurus homicida. (Ibid.)

[6] Florent. Wigorn. chron., p 644. — [7] Ibid.

roi. Les concessions que ce dernier avait faites furent toutes révoquées, ses promesses démenties, et les Saxons redescendirent à leur rang de sujets et d'opprimés [1]. 1088 à 1089.

Près de la ville de Canterbury était un ancien couvent, fondé en l'honneur du missionnaire Augustin, qui convertit les Saxons et les Angles. Là se conservaient, à un plus haut degré que dans les maisons religieuses de moindre importance, l'esprit national et le souvenir de l'ancienne liberté. Les Normands s'en aperçurent, et de bonne heure ils tentèrent de détruire cet esprit par des humiliations réitérées. Le primat Lanfranc commença par abolir l'antique privilége des moines de Saint-Augustin, qui consistait à n'être justiciables que de leur propre abbé pour la discipline ecclésiastique [2]. Quoique cet abbé fût alors un Normand, et, comme tel, peu suspect d'indulgence envers les hommes de l'autre race, Lanfranc lui enleva la surveillance de ses moines pour se l'attribuer à lui-même [3]; il défendit, en outre, de sonner les cloches du monastère avant que l'office eût été sonné à l'église épiscopale, sans respect, dit l'historien, pour cette maxime des saintes Écritures: Où est l'esprit de Dieu, là est la liberté [4]. Les moines saxons murmurèrent d'être soumis à cette gêne; et pour montrer leur mécontentement, ils célébrèrent les offices tard, avec négligence, et en commettant à plaisir des irrégularités volontaires, comme de renverser les croix et de faire la procession nu-pieds contre le cours du soleil [5]. « On nous fait violence, disaient-ils, au « mépris des canons de l'Église; eh bien! nous violerons les canons « dans le service de l'église [6]. » Ils prièrent le Normand, leur abbé, de transmettre de leur part une réclamation au pape; mais l'abbé, pour toute réponse, les punit comme rebelles, et ferma le cloître pour qu'aucun d'eux ne pût sortir [7].

[1] Nihil postmodum tenuit quod promisit. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 984, ed. Selden.)

[2] Chron. Willelmi Thorn., apud hist. angl. Script., t. II, col. 1791, ed. Selden.

[3] Cùm abbas præ timore... non negaret... ad synodum et capitulum suum omnes presbyteros parochianosque eorum venire compulit. (Ibid.)

[4] Ne signa sua... pulsarent, nisi prius... (Ibid., col. 1792.)

[5] Inde ergo iræ, rixæ, murmurationes, exordinationes sæpissime... flebant... servicium Dei frequenter tarde et indecenter et irregulariter... exercebant. (Ibid.)

[6] Annal. eccles. winton.; Anglia sacra, t. I, p. 298.

[7] Quos ille despiciens... monachos distringere ac ne... de claustro ullo modo exirent.. artari cœpit. (Chron. Willelmi Thorn., apud hist. angl. Script., t. II, col. 1792, ed. Selden.)

1088 à 1089. Cet homme, qui sacrifiait de si bonne grâce, par haine des Saxons, son indépendance personnelle, mourut en l'année 1088; et alors l'archevêque Lanfranc se transporta au monastère, menant avec lui un moine de Normandie, appelé Guy, très-aimé du roi [1]. Il somma les religieux de Saint-Augustin, au nom de l'autorité royale, de recevoir et d'installer sur-le-champ ce nouvel abbé; mais tous répondirent qu'ils n'en feraient rien [2]. Lanfranc, irrité de cette résistance, ordonna que ceux qui refusaient d'obéir sortissent à l'instant du couvent. Ils sortirent presque tous, et le Normand fut installé en leur absence, avec les cérémonies d'usage [3]. Ensuite le prieur du monastère, appelé Elfwin, et plusieurs autres moines, tous Saxons de naissance, furent saisis et emprisonnés [4]. Ceux qui étaient sortis au commandement de l'archevêque se tenaient assis à terre sous les murs du château de Canterbury. On vint leur dire qu'il leur était accordé un délai de quelques heures pour rentrer au couvent, mais que, passé ce terme, ils seraient regardés et traités comme vagabonds [5]; ils restèrent quelque temps indécis, mais l'heure du repas arriva, ils souffraient de la faim: plusieurs se repentirent alors, et envoyèrent à l'archevêque Lanfranc pour lui promettre obéissance. On leur fit jurer, sur les reliques de saint Augustin, de tenir fidèlement cette promesse; ceux qui refusèrent de prêter serment furent emprisonnés jusqu'à ce que l'ennui de la captivité les eût rendus plus dociles [6]. L'un d'eux appelé Alfred, qui réussit à fuir, et que l'on trouva errant par les chemins, fut mis aux fers dans la maison épiscopale [7]. L'esprit de résistance s'apaisa durant quelques mois, et ensuite devint plus violent; il y eut un complot tramé contre la vie du nouvel abbé de race étrangère [8]. L'un des conjurés, appelé Colomban, fut pris, conduit devant l'archevêque et interrogé sur son dessein de tuer le Normand: « J'ai eu ce dessein, répondit le moine avec assu-

[1] Regi Willelmo... amantissimum. (Chron. Willelmi Thorn., apud hist. angl. Script. t. II, col. 1793, ed. Selden.)

[2] Qui unanimiter animali responderunt... (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 179.)

[3] Ibid.

[4] Elfrinum et alios quos voluit, cepit. (Ibid.) — [5] Ibid.

[6] Ibid., p. 180.

[7] Æluredum unum ex illis vagantem fugiendo cepit, et Cantuariæ... cum quibusdam sociis illius... ferro compeditos multis diebus rigorem ordinis in claustro dicere fecit. (Ibid.)

[8] Perniciem abbatis clam machinati sunt. (Ibid.)

« rance, et je l'aurais exécuté [1]. » Lanfranc ordonna qu'on l'attachât nu devant les portes du monastère, et qu'on le battît publiquement à coups de fouet [2]. 1088 à 1089.

Dans l'année 1089, mourut le primat Lanfranc, et aussitôt les moines, délivrés de la terreur qu'il leur avait inspirée, entreprirent une troisième révolte, mais d'un caractère plus grave que les deux autres. Ils appelèrent à leur aide les habitants saxons de Canterbury, qui, embrassant cette cause comme une cause nationale, vinrent armés à la maison de l'abbé de Saint-Augustin, et en firent l'attaque [3]. Les gens de l'abbé résistèrent, et il y eut de part et d'autre beaucoup d'hommes tués et blessés. Guy s'échappa à grand'peine des mains de ses adversaires, et courut s'enfermer dans l'église métropolitaine [4]. Au bruit de cette aventure, les Normands Gaucelme, évêque de Winchester, et Gondolphe, évêque de Rochester, vinrent en grande hâte à Canterbury, où de nombreux détachements de troupes furent envoyés par ordre du roi [5]. Le couvent de Saint-Augustin fut occupé militairement; on instruisit le procès des moines, qui se virent condamnés en masse à recevoir la discipline; deux religieux étrangers, appelés Guy et Le Normand, la leur infligèrent à la discrétion des évêques [6]; ensuite on les dispersa sur plusieurs points de l'Angleterre, et à leur place furent appelés d'outre-mer vingt-quatre moines et un prieur. Tous ceux des habitants de Canterbury que saisit la police normande furent condamnés à la perte des yeux [7]. 1089.

Ces luttes, fruit de la haine et du désespoir des vaincus, se reproduisaient à la fois dans plusieurs églises d'Angleterre, et en général dans tous les lieux où des Saxons, réunis en corps, et non réduits au dernier degré d'esclavage, se trouvaient en présence de chefs ou de gouverneurs de race étrangère. Ces chefs, soit clercs, soit laïques, ne différaient que par l'habit; sous la cotte de mailles ou sous la chape, c'était toujours le vainqueur insolent, dur, avare, traitant les vaincus comme des êtres d'une espèce inférieure à la sienne. Jean de la Villette, évêque de Wells, et ci-devant médecin 1089 à 1094.

[1] Si... potuissem, pro certo eum iterfecissem. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 180.)
[2] Ibid.
[3] Cives Cantuariæ contra eum concitaverunt. (Ibid.)
[4] Evasit et... quærendo auxilium... fugit. (Ibid.) — [5] Ibid.
[6] Ad episcoporum imperium. (Ibid.)
[7] Cives vero... capti... oculos amiserunt. (Ibid., p. 180.)

1089 à 1094. à Tours, abattait les maisons des chanoines de son église pour se construire un palais avec leurs débris[1]; Renouf Flambard, évêque de Lincoln, autrefois valet de pied chez les ducs de Normandie, commettait dans son diocèse de tels brigandages, que les habitants souhaitaient de mourir, dit un ancien historien, plutôt que de vivre sous sa puissance[2]. Les évêques normands marchaient à l'autel, comme les comtes à leurs revues de gens d'armes, entre deux haies de lances; ils passaient le jour à jouer aux dés, à galoper et à boire[3]. L'un d'entre eux, dans un accès de gaieté, fit préparer à des moines saxons, dans la grande salle de leur couvent, un repas où il les força de manger des mets défendus par leur ordre, et servis par des femmes échevelées et à demi nues[4]. Ceux des Anglais qui, à cette vue, voulurent se retirer, ou simplement détourner les yeux, furent maltraités et appelés hypocrites par le prélat normand et ses amis[5].

Contre de pareils adversaires, les débris du clergé anglo-saxon ne purent soutenir un long combat. Chaque jour l'âge et la persécution enlevaient quelqu'un des anciens religieux ou prêtres; la résistance, d'abord énergique, s'éteignait par degrés[6]. C'était d'ailleurs, pour tout couvent d'Angleterre, un titre à la haine et aux vexations des grands, que d'être encore peuplé en majorité d'hommes de race anglaise. C'est ce qu'éprouva, sous le règne de Guillaume le Roux, le monastère de Croyland, déjà si maltraité à l'époque de la conquête. Après un incendie qui avait consumé une partie de la maison, le comte normand de la province où elle était située, présumant que les chartes de l'abbaye avaient péri dans les flammes, somma les moines

[1] Johannes (de Villula), turonensis arte medicus... qui, destructis claustro et aliis ædificiis... canonicorum... (Hist. de episc. bathon. et wellens.; Anglia sacra, t. I, p. 559.)

[2] Ut mallent mori. (Annal. eccles. winton.; Anglia sacra, t. I, p. 298.)

[3] Nec etiam pompam Normannorum omittebat quin stipatus militibus incederet cotidie ad missam. (Henrici Knyghton, de Event. angl., lib. II, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2367, ed. Selden.) — Omnes fere tunc temporis in Anglia monachi, secularibus haud absimiles... venari, aucupari, tesseras quatere, potibus indulgere consueverunt, ut majus illos consules, quam monachos, pro famulorum frequentia, putares. (Ibid. col. 2362.)

[4] Cibos vetitos publice apposuit, mulieres vultu et veste procaces, sparsis post tergum crinibus, ministrare constituit. (Ibid., col. 2372.)

[5] Si oculos averteret, ipocrita... diceretur. (Henrici Knyghton, de Event. Angl., apud hist. angl. Script., t. II, col. 2372, ed. Selden.)

[6] (Normanni) jam multiplicati invaluerunt. (Anglii) jam senescentes et imminuti. (Matth. Paris., Vitæ abbatum S. Albani, t. I, p. 54.)

de comparaître dans sa cour de justice à Spalding, pour y représenter 1089
leurs titres[1]. Au jour fixé, ils envoyèrent un des leurs, nommé Trig, à 1094.
qui vint apportant d'anciennes chartes en langue saxonne, confirmées par le conquérant, dont le sceau y était suspendu. Le moine déploya ses parchemins devant le comte et ses officiers, qui se mirent à rire et à l'injurier, disant que ces écritures barbares et inintelligibles n'étaient d'aucune autorité[2]. Cependant la vue du sceau royal produisit quelque effet; le vicomte normand, qui n'osa ni le briser, ni enlever publiquement des chartes qui en étaient munies, laissa partir le moine; mais il envoya derrière lui ses valets armés de bâtons pour le surprendre dans la route et lui dérober ce qu'il portait. Trig n'échappa à leurs poursuites qu'en prenant un chemin détourné[3].

La paix qui régnait entre les conquérants de l'Angleterre fut encore 1094.
une fois troublée, en l'année 1094, par la révolte de quelques chefs contre le roi. Une des causes de cette discorde était le droit exclusif sur les forêts de l'Angleterre, établi par Guillaume le Bâtard et maintenu rigoureusement par son fils[4]. A la tête des mécontents se trouvait Robert, fils de Roger de Molbray, comte de Northumberland, qui possédait deux cent quatre-vingts manoirs en Angleterre[5]. Robert manqua de se rendre à la cour du roi, dans l'un des jours fixés pour les conférences politiques des barons et chevaliers anglo-normands. Son absence donna des soupçons, et le roi fit publier que tout grand possesseur de terres qui ne se rendrait point à sa cour, aux fêtes prochaines de la Pentecôte, serait mis hors de la paix publique[6]. Robert de Molbray n'y vint pas, de crainte d'être saisi et emprisonné, et alors Guillaume fit marcher l'armée royale vers la province de
Northumberland. Il assiégea et prit plusieurs châteaux; il bloqua 1095.
celui de Bamborough, où le comte Robert s'était retiré, mais il ne put s'en rendre maître. Après des efforts inutiles, le roi fit construire

[1] Æstimans chartas nostras, ut fama fuit, omnes incendio deperisse. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 107, ed. Gale.)

[2] Dicens barbaram scripturam risu et derisu fore dignam, et nullius momenti seu roboris esse tenendam. (Ibid.) — [3] Ibid.

[4] Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. IV, apud rer. anglic. Script., p. 124, ed. Savile.

[5] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VIII, apud Script. rer. normann., p. 703.

[6] Jussit omnes qui a rege terras tenebant, modo pace dignos haberi se vellent, adesse suæ curiæ. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 203.)

1095. vis-à-vis de Bamborough un fort de bois qu'il appela dans son langage normand *Malveisin*, ou mauvais voisin, y laissa une garnison, et reprit sa route vers le sud[1]. Les gardiens de la nouvelle forteresse surprirent Robert dans une sortie, le blessèrent et le firent prisonnier. Il fut condamné à une prison perpétuelle, et ses complices furent bannis d'Angleterre.

1095 à 1098. Les biens de ces bannis, dans les villes et hors des villes, restèrent quelque temps sans maître et sans culture. Il paraît que les favoris du roi les laissèrent en friche, après en avoir enlevé tout ce qui avait quelque valeur, se souciant peu d'une possession que son origine et l'incertitude des événements politiques rendaient trop précaire. De leur côté, les officiers royaux, pour que l'échiquier ne perdît rien de ses revenus, continuèrent de lever, sur la ville ou le canton dont les biens vacants dépendaient, la totalité de l'impôt territorial, et cette surcharge tomba spécialement sur les hommes de race anglaise[2]. Le peuple de Colchester, suivant un ancien récit, rendit de grandes actions de grâces à Eudes, fils d'Hubert, vicomte ou gouverneur de la ville, qui avait pris sous son nom les terres des Normands déshérités, et consenti à satisfaire, pour ces terres, aux demandes du fisc[3]. Si l'on en croit le même récit, le Normand Eudes se faisait aimer des habitants de Colchester par son administration équitable et modérée[4]. C'est le seul chef imposé aux Anglais par la puissance étrangère, dont l'histoire porte un semblable témoignage.

Cette exception à la loi de la conquête ne s'étendait guère au delà d'une seule ville; partout ailleurs les choses suivaient leur cours, et les officiers royaux étaient pires que des voleurs, ce sont les paroles mêmes des chroniques; ils pillaient sans miséricorde les greniers des laboureurs et les magasins des marchands[5]. A Oxford commandait

[1] Illudque sua lingua *Malveisin* vocavit. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 202.)

[2] Terras damnatorum... et pro culpis eliminatorum dum nemo coleret, exigebantur tamen plenaliter fiscalia, et hac de causa populus valde gravabatur. (Monast. anglic., Dugdale, t. II, p 890.)

[3] Has ergo terras Eude sibi vindicavit, ut pro his fisco satisfaceret, et populum eatenus alleviaret. (Ibid.)

[4] Sublevare gravatos, comprimere elatos, et in suis primordiis omnibus complacere. (Ibid.)

[5] Latronibus pejores, agricolarum acervos ac negociatorum congeries immisericorditer diripiebant. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. x, apud Script. rer. normann., p. 773.)

Robert d'Ouilly, qui n'épargnait ni pauvres ni riches; dans le nord 1098
Odineau d'Omfreville saisissait les biens des Anglais de son voisinage, à 1100.
afin de les contraindre à venir tailler et voiturer des pierres pour la construction de son château [1]. Près de Londres, le roi levait aussi par force des troupes d'hommes pour construire une nouvelle enceinte à la tour du Conquérant, un pont sur la Tamise, et à l'ouest de la cité un palais ou une cour d'audiences pour les assemblées de ses barons [2]. « Les provinces auxquelles ces travaux échurent, dit une chronique « saxonne, furent cruellement tourmentées; chaque année qui s'écou« lait était pesante et pleine de douleurs, à cause des vexations sans « nombre et des tributs multipliés [3]. »

Des historiens moins laconiques nous ont transmis quelques détails sur ces *douleurs* et ces *tourments* que souffrait la nation subjuguée. Partout où le roi passait dans ses courses à travers l'Angleterre, ses gens et les soldats de sa suite avaient coutume de ravager le pays [4]. Lorsqu'ils ne pouvaient consommer en totalité les denrées de diverse nature qu'ils trouvaient dans les maisons des Anglais, ils les faisaient porter au marché voisin par le propriétaire lui-même, et l'obligeaient de les vendre à leur profit. D'autres fois ils les brûlaient par passe-temps, ou, si c'était quelque boisson, ils en lavaient les pieds de leurs chevaux [5]. « Les mauvais traitements qu'ils se permettaient « contre les pères de famille, leurs outrages envers les femmes et « les filles, ajoute le narrateur contemporain, feraient honte à racon« ter : aussi, au premier bruit de l'approche du roi, chacun s'enfuyait « de sa demeure, et se retirait, avec tout ce qu'il pouvait sauver, « au fond des forêts ou dans les lieux déserts [6]. »

Cinquante Saxons qui, par des hasards heureux, et peut-être par un peu de lâcheté politique, étaient parvenus à conserver quel-

[1] Ut... eos compelleret venire ad ædificationem castelli. (Lelandi Collectanea, t. IV, p. 116.)

[2] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 206.

[3] Fuerunt vehementer afflictati. (Ibid.)

[4] Ut quæque pessundarent, diriperent, et... totam terram per quam rex ibat devastarent. (Eadmeri Hist. nov., p. 94, ed. Selden.)

[5] Ea aut ad forum per eosdem ipsos quorum erant, pro suo lucro ferre ac vendere, aut... cremare, aut si potus esset, lotis ex inde equorum suorum pedibus... (Ibid.)

[6] Præcognito regis adventu, sua habitacula fugiebant... in sylvis vel aliis locis, in quibus se tutari posse sperabant. (Ibid.)

1098 à 1100. ques débris de leur ancienne fortune [1], furent accusés, soit faussement, soit avec raison, d'avoir chassé dans les forêts royales, et d'avoir tué, pris et mangé des cerfs: tels étaient les termes de l'accusation criminelle intentée contre eux [2]. Ils nièrent, et les juges normands leur infligèrent l'épreuve du fer rouge, que les anciennes lois anglaises n'ordonnaient que du consentement et à la demande de l'accusé. « Au jour fixé, dit un témoin oculaire, tous subirent « cette sentence sans miséricorde. C'était chose pitoyable à voir; « mais Dieu, en préservant leurs mains de toute brûlure, montra « clairement leur innocence et la malice de leurs persécuteurs [3]. » Quand on vint rapporter au roi Guillaume qu'après trois jours les mains des accusés avaient paru intactes: « Qu'est-ce que cela fait? « répondit-il; Dieu n'est pas bon juge de ces choses; c'est moi que « de telles affaires regardent, et qui dois juger celle-ci [4]. » L'historien garde le silence sur ce nouveau jugement et sur le sort des malheureux Anglais, qu'aucune fraude pieuse ne devait plus sauver.

Les Saxons, poursuivis par Guillaume le Roux pour les transgressions aux lois de chasse, encore plus vivement que par son père, n'avaient d'autre vengeance que de l'appeler, par dérision, *gardien de bois et berger de bêtes fauves*, et de répandre des contes sinistres sur ces forêts, où nul homme de race anglaise ne pouvait entrer armé sans péril de mort. On disait que le diable, sous des formes horribles, y apparaissait aux Normands, et leur parlait du sort épouvantable qu'il réservait au roi et à ses conseillers [5]. Cette superstition populaire fut accréditée par le singulier hasard qui rendit fatale à la race du Conquérant la chasse dans les forêts de l'Angleterre, et surtout dans la forêt Neuve. En l'année 1081, Richard, fils aîné de Guillaume le Bâtard, s'y était blessé mortellement; dans le mois
1100. de mai de l'année 1100, Richard, fils du duc Robert et neveu du roi

[1] Quibus... ex antiqua Anglorum ingenuitate, divitiarum quædam vestigia arridere videbantur. (Eadmeri Hist. nov., p. 48, ed. Selden.)

[2] Quod cervos regis ceperint, mactaverint, manducaverint. (Ibid.)

[3] Præfixi pœnæ judicii pariter subacti sunt, remota pietate et misericordia. Erat ergo miseriam videre. (Ibid.)

[4] Quid est hoc? Deus est justus judex. (Ibid.)

[5] Multis etiam Normannis, diabolus in horribili specie se frequenter in silvis ostendens, palam cum eis de rege et... aliis locutus est. (Simeon. Dunelm. Hist. dunelm., apud hist. angl. Script., t. I, col. 225, ed Selden.) — Roger. de Hoved. Annal., pars prior, apud rer. anglic. Script., p. 468, ed. Savile.

Guillaume le Roux, y fut tué d'un coup de flèche tiré par imprudence[1]; et, chose bizarre, ce roi y périt aussi de la même mort, dans le mois de juillet de la même année. 1100.

Le matin de son dernier jour, il fit un grand repas[2] avec ses amis dans le château de Winchester, et se prépara ensuite à la chasse projetée. Pendant qu'il nouait sa chaussure, en badinant avec ses convives, un ouvrier lui présenta six flèches neuves; il les examina, en loua le travail, en prit quatre pour lui, et donna les deux autres à Gaultier Tirel, en disant: « Il faut de bonnes armes à « qui tire de bons coups[3]. » Gaultier Tirel était un Français qui avait de riches possessions dans le pays de Poix et dans le Ponthieu; c'était l'ami le plus familier du roi et son compagnon assidu[4]. Au moment du départ, entra un moine du couvent de Saint-Pierre, à Glocester, qui remit à Guillaume des dépêches de son abbé. Cet abbé, Normand de naissance, et appelé Serlon, mandait avec inquiétude qu'un de ses religieux (probablement de race anglaise) avait eu dans son sommeil une vision de mauvais augure; qu'il avait vu Jésus-Christ assis sur un trône, et à ses pieds une femme qui le suppliait, en disant: « Sauveur du monde, regarde en pitié ton peuple, gémis« sant sous le joug de Guillaume[5]! » En entendant ce message, le roi rit aux éclats: « Est-ce qu'ils me prennent pour un Anglais, dit-il, « avec leurs songes? me croient-ils un de ces fous qui abandonnent « leur chemin ou leurs affaires parce qu'une vieille rêve ou éternue? « Allons, Gaultier de Poix, à cheval[6]! »

Henri, frère du roi, Guillaume de Breteuil, et plusieurs autres seigneurs, l'accompagnèrent à la forêt: les chasseurs se dispersèrent; mais Gaultier Tirel resta auprès de lui, et leurs chiens chassèrent ensemble[7]. Tous deux se tenaient à leur poste, vis-à-vis l'un de l'autre, la flèche sur l'arbalète et le doigt sur la détente[8], lors-

[1] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. x, apud Script. rer. normann., p. 780.

[2] Rex mane cum suis parasitis comedit. (Ibid., p. 782.)

[3] Justum est... ut illi acutissimæ dentur sagittæ, qui lethiferos inde noverit ictus infigere. (Ibid.)

[4] Regi familiaris conviva. (Ibid.)

[5] Domine Jesu Christe, Salvator generis humani... respice populum tuum... (Ibid., p. 781.)

[6] Num prosequi me ritum autumat Anglorum, qui pro sternutatione et somnio vetularum dimittunt iter suum seu negotium? (Ibid., p. 782.) — [7] Ibid.

[8] Cum arcu et sagitta in manu exspecteoli. (Henrici Knyghton, de Event. Angl. lib. II, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2375, ed. Selden.)



1100. qu'un grand cerf, traqué par les batteurs, s'avança entre le roi et son ami. Guillaume tira; mais, la corde de son arbalète se brisant, la flèche ne partit pas, et le cerf, étonné du bruit, s'arrêta, regardant de tous côtés[1]. Le roi fit signe à son compagnon de tirer; mais celui-ci n'en fit rien, soit qu'il ne vît pas le cerf, soit qu'il ne comprit pas les signes. Alors Guillaume impatienté cria tout haut: « Tire, « Gaultier, tire donc, de par le diable[2] ! » Et au même instant une flèche, soit celle de Gaultier, soit une autre, vint le frapper dans la poitrine; il tomba sans prononcer un mot, et expira. Gaultier Tirel courut à lui; mais, le trouvant sans haleine, il remonta à cheval, galopa vers la côte, passa en Normandie, et de là sur les terres de France.

Au premier bruit de la mort du roi, tous ceux qui assistaient à la chasse quittèrent en hâte la forêt pour courir à leurs affaires. Son frère Henri se dirigea vers Winchester et vers le trésor royal[3]; et le cadavre de Guillaume le Roux resta par terre, abandonné comme autrefois celui du Conquérant. Des charbonniers, qui le trouvèrent traversé de la flèche, le mirent sur leur voiture, enveloppé de vieux linges à travers lesquels le sang dégoutta sur toute la route[4]. C'est ainsi que les restes du second roi normand s'acheminèrent vers le château de Winchester, où Henri était déjà arrivé et demandait impérieusement les clefs du trésor royal. Pendant que les gardiens hésitaient, Guillaume de Breteuil, venant de la forêt Neuve, accourut, hors d'haleine, pour s'opposer à cette demande : « Toi et moi, dit-il à « Henri, nous devons nous souvenir loyalement de la foi que nous « avons promise au duc Robert, ton frère : il a reçu notre serment « d'hommage; absent comme présent, il y a droit[5]. » Une querelle violente s'engagea; Henri mit l'épée à la main; et bientôt, avec l'aide

[1] Sed, fracta corda... cervus de sonitu quasi attonitus restitit, circum circa respiciens. (Henrici Knyghton, de Event. Angl., lib. II, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2375, ed. Selden.)

[2] Trahe, trahe arcum, ex parte diaboli. (Ibid.)

[3] Henricus concito cursu ad arcem Guentoniæ, ubi regalis thesaurus continebatur, festinavit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. x, apud Script. rer. normann., p. 782.)

[4] Supra bigam cujusdam carbonatoris. (Matth. Paris, t. I, p. 54.) — Cruore undatim per totam viam stillante. (Willelm. Malmesb., de Gest. rer. angl., lib. IV, apud rer. anglic. Script., p. 126, ed. Savile.)

[5] Legaliter, inquit, reminisci fidei debemus quam Rodberto duci germano suo promisimus. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. x, apud Script. rer. normann., p. 782.)

de la foule qui s'assemblait, il s'empara du trésor et des ornements royaux. 1100.

Il était vrai, en effet, qu'aux termes du traité de paix conclu entre Guillaume et le duc Robert, et juré par tous les barons anglo-normands, la royauté était dévolue au duc; mais il se trouvait alors loin de l'Angleterre et de la Normandie. Les exhortations du pape Urbain II à tous les chrétiens, pour les engager à reconquérir la Terre-Sainte, avaient agi vivement sur son esprit aventureux. Il était parti, des premiers, dans cette grande levée en masse, faite, aux cris de DIEU LE VEUT, en l'année 1096; et, trois ans après, il avait atteint le but de son pèlerinage par la prise de Jérusalem. Lorsque arriva la mort de son frère Guillaume, Robert était en route pour la Normandie; mais, ne se doutant point de ce que le retard devait lui faire perdre, il s'arrêta longtemps, par amour pour une femme, à la cour d'un des seigneurs normands établis en Italie. Pris ainsi au dépourvu et manquant de chef, ses partisans ne purent tenir contre ceux de Henri. Ce dernier, maître du trésor, vint à Londres, où les principaux d'entre les Normands se réunirent; et, trois jours après la mort de son frère, il fut élu roi par eux, et couronné solennellement[1]. Les prélats le favorisèrent, parce qu'il les aimait beaucoup, eux et la littérature du temps, ce qui lui faisait donner, en langue normande, le surnom de *Clerc* ou de *Beau-Clerc*[2]. On dit même que les Saxons le préféraient à son compétiteur, parce qu'il était né et avait été élevé en Angleterre[3]. Il promit à son couronnement d'observer les bonnes lois du roi Edward; mais il déclara qu'il voulait conserver, comme son père, la jouissance exclusive des forêts[4].

Le roi Henri, premier du nom, n'avait dans le caractère ni les 1100
mêmes défauts, ni les mêmes qualités que son frère aîné Robert. à 1101.
Autant celui-ci était léger, fantasque, et en même temps généreux et loyal, autant l'autre avait d'aptitude aux affaires et de penchant à la dissimulation. Malgré la facilité de son avénement au trône, il jugea prudent de ne point s'endormir sur la foi de ceux qui l'avaient élu. La

[1] Optimates qui prope fuerunt, ejus fratrem Heanrigum in regem elegerunt. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 208.)

[2] Dictus clericus. (Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 997, ed. Selden.)

[3] Guilielm. Neubrig., De reb. anglic., p. 297, ed. Hearne.

[4] Chron. Johan. Bromton, loc. supr. cit.

1100 fidélité des Anglo-Normands lui était suspecte ; il résolut de se créer
à en Angleterre une force indépendante de la leur, et d'exciter à son
1101. profit le patriotisme des Saxons. Il tendit la main à ces pauvres vaincus, qu'on flattait au jour du péril, et que le lendemain on écrasait. Il convoqua les principaux d'entre eux, et leur tint, par interprète, le discours suivant :

« Mes amis et féaux, natifs de ce pays, où je suis né, vous savez « que mon frère en veut à mon royaume. C'est un homme orgueilleux, « et qui ne peut vivre en repos ; il vous méprise manifestement, vous « traite de lâches et de gloutons, et ne désire que vous fouler aux « pieds [1]. Mais moi, comme un roi doux et pacifique, je me propose « de vous maintenir dans vos anciennes libertés, et de vous gou- « verner d'après vos propres conseils, avec modération et sagesse [2]. « J'en ferai, si vous le demandez, un écrit signé de ma main, et je « le confirmerai par serment. Tenez donc ferme pour moi ; car si la « bravoure des Anglais me seconde, je ne crains plus les folles « menaces des Normands [3]. »

L'écrit promis par le roi aux Anglais, ou, pour parler le langage du siècle, sa charte royale, fut en effet dressé. On en fit autant de copies qu'il y avait de comtés normands en Angleterre, et, pour qu'elle parût plus solennelle, on y appliqua un sceau neuf, fabriqué pour cet usage [4]. Les exemplaires furent déposés dans la principale église de chaque province : mais ils n'y restèrent pas longtemps ; tous furent enlevés quand le roi se rétracta, et, selon l'expression d'un ancien historien, faussa impudemment sa parole [5]. Il n'en resta que trois copies qui par hasard échappèrent ; une à Canterbury, une à York, et l'autre à Saint-Alban.

1101 La même politique qui fit faire à Henri Ier cette démarche auprès
à des Anglais lui en inspira une autre plus décisive ; c'était de prendre
1102.

[1] Amici et fideles mei indigenæ ac naturales... vosque scienter quasi contemptibiles, et quos desides vocat et glutones, conculcare desiderat. (Matth. Paris., t. I, p. 62.)

[2] Ego vero rex humilis et pacificus... et vestris inclinando consiliis, consultius et mitius... gubernare. (Ibid.)

[3] Et super his (si provideretis) scripta subarata roborare et juramentis... confirmare... Si enim fortitudine Anglorum roborer, inanes Normannorum minas nequaquam censeo formidandas. (Ibid.)

[4] Et expedienter fabricato sigillo consignatæ sunt. (Thomæ Rudborne Hist. major. winton.; Anglia sacra, t. I, p. 274.)

[5] (Promissa) impudenter violavit (Matth. Paris., t. I, p. 62.)

pour épouse une femme de race anglo-saxonne. Il y avait alors en Angleterre une fille orpheline de Malcolm, roi d'Écosse, et de Marguerite, sœur du roi Edgar. Elle se nommait Édithe, et elle avait été élevée à l'abbaye de Rumsey, dans la province de Hants, sous la tutelle d'une autre sœur d'Edgar, appelée Christine, qui, après s'être réfugiée en Écosse avec son frère, avait pris le voile de religieuse en l'année 1086[1]. Comme fille de roi, plusieurs des hauts barons normands avaient recherché en mariage la nièce d'Edgar : elle fut demandée au roi Guillaume le Roux par Alain le Breton, seigneur du château de Richemont, dans la province d'York; mais Alain mourut avant que le roi lui eût octroyé la jeune fille[2]. Guillaume de Garenne, comte de Surrey, la désira ensuite; mais le mariage n'eut pas lieu, on ne sait par quel empêchement[3]. Ce fut elle que les plus habiles conseillers du roi Henri lui proposèrent comme épouse, afin de gagner, par ce moyen, l'appui de toute la race anglo-saxonne contre Robert et ses partisans. 1101 à 1102.

De leur côté, beaucoup d'Anglais concevaient l'espoir frivole de voir revenir les anciens temps saxons lorsque la petite-fille des rois saxons porterait la couronne. Ceux qui avaient quelques relations avec la famille d'Édithe se rendirent auprès d'elle, et la prièrent avec instance de ne point se refuser à ce mariage[4]. Elle montra beaucoup de répugnance, on ne sait précisément par quel motif; mais les solliciteurs ne se rebutèrent point, et l'obsédèrent tellement, dit un ancien auteur, qu'elle céda par lassitude et à contre-cœur[5]. « Noble « et gracieuse femme, lui disaient-ils, si tu voulais, tu retirerais du « néant l'antique honneur de l'Angleterre; tu serais un signe « d'alliance, un gage de réconciliation : mais si tu t'obstines dans « ton refus, la haine sera éternelle entre les deux races, et le sang « ne cessera point de couler[6]. »

[1] Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. v, apud rer. anglic. Script. p. 164, ed. Savile. — Annales waverleienses, ad. ann. MLXXXVI, apud rer. anglic. Script., t. II, p. 133, ed. Gale.

[2] Alanus enim Rufus, Britannorum comes, Mathildem... in conjugem, sibi a rege Rufo requisivit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VIII, apud Script. rer. normann., p. 702.) — [3] Ibid.

[4] Parentum et amicorum consiliis. (Matth. Paris., t. I, p. 58.)

[5] Ipsa vero invita nupsit ei.... et tandem tædio affecta adquievit. (Ibid.)

[6] Instantes enim importune dicebant : O mulierum generosissima ac gratissima... quod si non feceris, causa eris perennis inimicitiæ gentium diversarum, et sanguinis humani effusionis irrestaurabilis. (Ibid.)

1101 à 1102. Dès que la nièce d'Edgar eut accordé son consentement, on la fit changer de nom, et, au lieu d'Édithe, on l'appela Mathilde, ce qui sonnait mieux à l'oreille des Normands [1]. Cette précaution d'ailleurs n'était pas la seule nécessaire; car il s'éleva un grand parti contre le mariage; il se composait principalement des amis secrets du duc Robert, auxquels se joignirent beaucoup de gens qui, par orgueil national, trouvaient indigne qu'une femme saxonne devînt la reine des conquérants de l'Angleterre. Leur malveillance suscita des obstacles imprévus; ils prétendirent que Mathilde, élevée depuis son enfance dans un monastère, avait été vouée à Dieu par ses parents : le bruit courut qu'on l'avait vue publiquement porter le voile; et ce bruit fit suspendre la célébration du mariage, à la grande joie de ceux qui y étaient contraires [2].

Il y avait alors à la place de Lanfranc, dans l'archevêché de Canterbury, un moine du Bec, nommé Anselme, homme de science et de vertu, dont les écrivains du temps rendent cet honorable témoignage que les Anglais indigènes l'aimaient comme s'il eût été l'un d'entre d'eux [3]. Anselme était venu par hasard en Angleterre, sous le règne du premier Guillaume, dans le temps où Lanfranc, voulant détruire la réputation des saints de race anglaise, attaquait avec acharnement la sainteté de l'archevêque Elfeg, assassiné jadis par les Danois [4]. Tout préoccupé de son projet, le primat entretint le moine normand de l'histoire du Saxon Elfeg, et de ce qu'il appelait son prétendu martyre. « Pour moi, lui répondit Anselme, je crois cet homme martyr et « vraiment martyr; car il aima mieux mourir que de faire tort à son « pays. Il est mort pour la justice, comme Jean pour la vérité, et « tous deux pareillement pour le Christ, qui est la vérité et la « justice [5]. »

Devenu à son tour primat, sous Guillaume le Roux, Anselme persista dans l'esprit d'équité qui lui avait inspiré cette réponse, et

[1] Mathildem, quæ prius dicta est Edith. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VIII, apud Script. rer. normann., p. 702.)

[2] Eadmeri Hist. nov., p. 56, ed. Selden.

[3] Pro mansuetudine sua ab indigenis terræ, quasi unus eorum, diligebatur. (Ibid., p. 112, ed. Selden.)

[4] Voyez livre V, p. 282.

[5] Martyr, inquit, videtur egregius qui mori maluit... Sic ergo Johannes pro veritate, sic et Elphegus pro justitia. (Johan. Sarisbur. de Vita Anselmi; Anglia sacra, t. II, p. 162.)

dans sa bienveillance pour les Anglais. Il fut l'un des plus zélés 1101 à 1102.
partisans du mariage que souhaitaient ceux-ci; mais quand il vint à apprendre les bruits qui se répandaient sur le compte de la nièce d'Edgar, il déclara que rien ne saurait le déterminer à enlever à Dieu celle qui était son épouse, pour l'unir à un époux charnel[1]. Désirant pourtant s'assurer de la vérité, il interrogea Mathilde, et elle nia qu'elle eût jamais été vouée à Dieu; elle nia même qu'elle eût jamais porté le voile de son plein gré, et offrit d'en donner la preuve devant tous les prélats d'Angleterre. « Je dois confesser, dit-elle, que quel-« quefois j'ai paru voilée; mais en voici la raison : dans ma première « jeunesse, quand j'étais sous la tutelle de Christine, ma tante, pour « me garantir, à ce qu'elle disait, contre le libertinage des Normands, « qui en voulaient à l'honneur de toutes les femmes, elle avait cou-« tume de placer sur ma tête un morceau d'étoffe noire, et quand je « refusais de m'en couvrir, elle me traitait fort durement. En sa « présence, je portais ce morceau d'étoffe; mais dès qu'elle s'était « éloignée je le jetais à terre, et marchais dessus avec une colère « d'enfant[2]. »

Anselme ne voulut point prononcer seul sur cette grande difficulté, 1102.
et convoqua une assemblée d'évêques, d'abbés, de religieux et de seigneurs laïques, dans la ville de Rochester. Des témoins cités devant ce concile confirmèrent la vérité des paroles de la jeune fille. Deux archidiacres normands, Guillaume et Humbault, furent envoyés au monastère où Mathilde avait été élevée, et déposèrent que la voix publique, ainsi que le témoignage des sœurs, était d'accord avec sa déclaration[3]. Au moment où l'assemblée allait délibérer, l'archevêque Anselme se retira pour n'être point suspect d'exercer la moindre influence; et, quand il revint, celui qui portait la parole au nom de tous énonça en ces termes la décision commune : « Nous pensons « que la jeune fille est libre, et peut disposer de son corps, nous « autorisant du jugement rendu, dans une semblable cause, par le « vénérable Lanfranc, au temps où les femmes saxonnes, réfugiées

[1] Eadmeri Hist. nov., p. 56, ed. Selden.

[2] Cùm adolescentula essem et sub amitæ meæ Christianæ... virga paverem, illa servandi corporis mei causa, contra furentem et cujusque pudori... insidiantem Normannorum libidinem, nigrum panniculum capiti meo superponere... solebat. (Eadmeri Hist. nov., p. 56 et 57, ed. Selden.)

[3] Eadmeri Hist. nov., p. 57, ed. Selden.

1102. « dans les monastères par crainte des soldats du grand Guillaume, « réclamèrent leur liberté [1]. »

L'archevêque Anselme répondit qu'il adhérait pleinement à cette décision, et peu de jours après il célébra le mariage du roi normand et de la nièce du dernier roi de race anglaise; mais avant de prononcer la bénédiction nuptiale, voulant dissiper tous les soupçons et désarmer la malveillance, il monta sur une estrade devant la porte de l'église, et exposa au peuple assemblé tout le débat et la décision des évêques. Ces faits sont racontés par un témoin oculaire, par Edmer, Saxon de naissance et moine de Canterbury.

1102 à 1103. Toutes ces précautions ne purent vaincre ce que l'historien Edmer appelle la malice de cœur de certains hommes[2], c'est-à-dire la répugnance de beaucoup de Normands contre la mésalliance de leur roi. Ils s'égayèrent sur le compte des nouveaux époux, les appelant Godrik et Godive, et employant ces noms de la langue saxonne comme des sobriquets de dérision [3] : « Henri le savait et l'entendait, dit un ancien « chroniqueur, mais il affectait d'en rire aux éclats, cachant adroite- « ment son dépit[4]. » Lorsque le duc Robert eut débarqué en Normandie, l'irritation des mécontents prit un caractère plus grave: beaucoup de seigneurs anglo-normands passèrent la mer pour aller soutenir les droits du frère dépossédé, ou lui envoyèrent des messages. Ils l'invitaient à presser son débarquement en Angleterre, et l'assuraient de leur fidélité, selon le pacte conclu autrefois avec Guillaume le Roux [5]. En effet, à l'arrivée de Robert, son armée se grossit rapidement d'un grand nombre de barons et de chevaliers; mais les évêques, les simples hommes d'armes et les Anglais de naissance demeurèrent dans le parti du roi [6]. Les derniers surtout, suivant leur vieil instinct de haine nationale, désiraient ardemment que les deux factions en vinssent aux mains. Il n'y eut point de combat au débar-

[1] Voyez livre v, t. II, p. 307.

[2] Eadmeri Hist. nov., p. 57 et seq., ed. Selden.

[3] Omnes palam contumeliis dominum inurere, *Godricum* eum et comparem *Godltham* appellantes. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl. lib. v, apud rer. anglic. Script., p. 156, ed. Savile.) — Vocantes eum *Godrych Godefayr*. (Henrici Knyghton. de Event. Angl., lib. II, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2375, ed. Selden.)

[4] Audiebat hæc ille, et formidabiles cachinnos, iram differens, ejiciebat. (Willem. Malmesb., loc. supr. cit.)

[5] Regnum illi promittentes. (Florent. Wigorn. chron., p. 650.)

[6] Episcopi, milites gregarii, et Angli. (Ibid.)

quement, parce que Robert aborda sur la côte de Hants, pendant que 1102
son frère l'attendait sur celle de Sussex. Il fallait quelques jours aux à 1103.
deux armées pour arriver à la rencontre l'une de l'autre, et les moins fougueux parmi les Normands des deux partis, profitant de l'intervalle, s'entremirent et apaisèrent cette querelle de parents et de compatriotes [1]. Il fut décidé que Robert renoncerait encore une fois à ses prétentions sur le royaume d'Angleterre, pour une pension annuelle de deux mille livres d'argent, et que les confiscations faites par le roi sur les amis du duc, et par le duc sur les amis du roi, seraient gratuitement restituées [2].

Ce traité priva les Anglais de l'occasion de satisfaire impunément 1103.
leur aversion nationale contre leurs vainqueurs, et de tuer des Normands à l'abri d'une bannière normande. Mais, peu de temps après, cette occasion s'offrit de nouveau et fut avidement saisie. Robert de Belesme, l'un des comtes les plus puissants en Normandie et en Angleterre, fut cité à l'assemblée générale, tenue dans le palais du roi, pour répondre sur quarante-cinq chefs d'accusation [3]. Robert comparut, et demanda, suivant l'usage, la faculté d'aller librement prendre conseil avec ses amis sur ses moyens de défense [4]; mais, une fois hors de l'assemblée, il monta vite à cheval et gagna l'un de ses châteaux forts. Le roi et les seigneurs, qui attendirent vainement sa réponse, le déclarèrent ennemi public, à moins qu'il ne revînt se présenter à la prochaine cour [5]. Mais Robert de Belesme, se préparant à la guerre, garnit de munitions et d'armes ses châteaux d'Arundel et de Tickehill, ainsi que la citadelle de Shrewsbury qu'il avait en garde. Il fortifia de même Bridgenorth, sur la frontière du pays de Galles [6]; et c'est vers ce dernier point que l'armée royale se mit en marche pour l'atteindre.

Il y avait trois semaines que le roi Henri assiégeait Bridgenorth, quand les comtes et les barons normands entreprirent de faire cesser la guerre, et de réconcilier Robert de Belesme avec ce roi. « Car ils « pensaient, dit un vieil historien, que la victoire du roi sur le comte

[1] Verum sapientiores utriusque partis, habito inter se salubriter consilio.. (Florent. Wigorn. chron., p. 650.) — [2] Ibid.

[3] XLV reatus in factis seu dictis. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. XI, apud Script. rer. normann., p. 806.)

[4] Licentiam, ut moris est, eundi ad consilium cum suis. (Ibid.)

[5] Nisi ad judicium rectitudinem facturus remearet. (Ibid.) — [6] Ibid.

1102. « Robert lui donnerait le moyen de les contraindre tous à plier sous « sa volonté[1]. » Ils vinrent en grand nombre trouver Henri, et lui demandèrent une conférence, ou, comme on s'exprimait alors en langue française, un *parlement* pour traiter de la paix. L'assemblée se tint dans une plaine auprès du camp royal[2]. Il y avait sur le coteau voisin un corps de trois mille Anglais, qui, sachant ce dont il était question dans la conférence des chefs normands, s'agitaient beaucoup, et criaient[3] : « O roi Henri, ne les crois pas, ils veulent te « tendre un piége; nous sommes là, nous t'assisterons, et livrerons « l'assaut pour toi; ne fais point de paix avec le traître, que tu ne le « tiennes vif ou mort[4]. » Pour cette fois les Normands ne réussirent point dans leur tentative de conciliation; le siége de Bridgenorth fut poussé vivement, et la forteresse prise; celle de Shrewsbury le fut ensuite, et Robert de Belesme, réduit à capituler, fut déshérité et banni[5].

La vanité des Anglais de race enrôlés sous la bannière royale pouvait être flattée de leurs succès militaires contre les Normands insurgés, mais la nation entière n'en retirait aucun soulagement; et, si elle se vengeait de quelques-uns de ses ennemis, c'était au profit d'un autre ennemi. Quoique le roi eût épousé une femme Saxonne, et malgré le sobriquet saxon que lui donnaient les chefs normands, il était Normand dans le cœur. Son ministre favori, le comte de Meulan, se faisait remarquer, entre tous les autres dignitaires étrangers, par sa haine contre les indigènes[6]. Il est vrai que la voix populaire surnommait Mathilde *la bonne reine*; elle conseillait, disait-on, au roi d'aimer le peuple; mais les faits ne révèlent aucune trace de ces conseils ni de son influence[7]. Voici comment la chronique saxonne du monastère de Peterborough prélude au récit des événements qui suivirent le mariage si désiré de Henri et de la nièce d'Edgar : « Ce

[1] Si rex magnificum comitem... subegerit... omnes nos ut imbelles ancillas amodo conculcabit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. XI, apud Script. rer. normann., p. 806.)

[2] In medio campo colloquium de pace... fecerunt. (Ibid., p. 807.)

[3] Ad regem vociferando clamabant. (Ibid.)

[4] Domine rex... noli proditoribus istis credere. (Ibid.) — [5] Ibid.

[6] Præfatus comes nec Anglos diligere... (Eadmeri Hist. nov., p. 94, ed. Selden.)

[7] Mold the gode queene gaf in conseile,
To luf his folc...
(Robert of Brunne's chron., p. 98, ed. Hearne.)

— Robert of Gloucester's chron., p. 193, ed. Hearne.

« n'est pas chose facile que de raconter toutes les misères dont le pays 1103.
« fut affligé, cette année, par les tributs injustes et sans cesse renou-
« velés. Partout où voyagea le roi, les gens de sa suite vexèrent le
« pauvre peuple, et commirent en plusieurs lieux des meurtres et des
« incendies... [1]. » Chaque année qui succède à l'autre dans la série
chronologique est marquée par la répétition des mêmes plaintes, énon-
cées à peu près dans les mêmes termes, et cette monotonie donne une
couleur plus sombre au récit... « L'année 1105 fut grandement mal- 1105.
« heureuse, à cause de la perte des récoltes, et des tributs dont la levée
« ne cessa point [2]. L'année 1110 fut pleine de misères, à cause de
« la mauvaise saison, et des impôts que le roi exigea pour la dot de
« sa fille... [3]. » Cette fille, nommée Mathilde, comme sa mère, et qui
avait alors cinq ans, fut mariée à Henri, cinquième du nom, empe-
reur d'Allemagne. « Tout cela, dit la chronique saxonne, coûta cher
à la nation anglaise [4]. »

Ce qui lui coûta cher encore, ce fut une invasion que le roi Henri 1106.
entreprit contre son frère, le duc de Normandie. Personnellement,
Henri n'avait aucun motif pour rompre le premier la paix qui existait entre Robert et lui, depuis que ce dernier avait renoncé à toute prétention sur le royaume d'Angleterre. Il y avait peu de temps que le duc était venu visiter son frère comme un ami de cœur; et même, en retour de l'hospitalité qu'il reçut alors, il avait fait don à sa belle-sœur Mathilde des mille livres de pension que le roi devait lui payer, aux termes de leur traité de paix [5]. Cet acte de courtoisie n'était pas le seul bon office que Henri eût éprouvé de la part de son frère aîné, l'homme le plus généreux et le moins politique de cette famille. Anciennement, lorsque Henri était encore sans terres et mécontent de sa condition, il avait essayé de s'emparer du mont Saint-Michel en Normandie [6]; Robert et Guillaume le Roux l'y assié-

[1] Haud facile explicari possunt hujus terræ miseriæ... quacumque... rex ivit... familia ejus populum infelicem oppressit, subinde.... incendia et homicidia exercebant. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 212.)

[2] Hic annus fuit valde calamitosus. (Ibid., p. 213.)

[3] Per tributa quæ rex erogavit, in filiæ dotem. (Ibid., p. 216.)

[4] Totum hoc care constitit Anglorum terræ. (Ibid., p. 220.)

[5] Reginæ indulsit. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. XI, apud Script. rer. normann., p. 805.)

[6] Infrendens quod nil sibi de terris impertiebatur. (Thomæ Rudborne Hist. major. winton.; Anglia sacra, t. I, p. 263.)

1106. gèrent, et, le serrant de près, le réduisirent à manquer d'eau. L'assiégé fit prier ses frères de ne pas lui dénier la libre jouissance de ce qui appartient à tous les hommes, et Robert, sensible à cette plainte, ordonna à ses soldats de laisser ceux de Henri se pourvoir d'eau. Mais alors Guillaume le Roux s'emporta contre Robert : « Vous « faites preuve d'habileté en fait de guerre, lui dit-il, vous qui four« nissez à boire à l'ennemi ; il ne manque plus que de lui donner « aussi des vivres[1]. — Quoi ! répliqua vivement le duc, devais-je « laisser un frère périr de soif? et quel autre frère aurions-nous, « si nous le perdions[2] ? »

Le souvenir de ce service et de cette affection fraternelle s'évanouit du cœur de Henri aussitôt qu'il fut roi. Il chercha de toute façon à nuire à Robert, et à profiter même contre lui de son caractère insouciant et facile jusqu'à l'imprudence. Cette disposition d'esprit rendait le duc de Normandie malhabile à gouverner ses affaires. Beaucoup d'abus et de désordres s'introduisaient dans son duché ; il y avait une foule de mécontents, et la légèreté naturelle à Robert l'empêchait de les apercevoir, ou sa douceur de les punir. Le roi Henri se prévalut avec art de ces circonstances pour s'entremettre dans les querelles des Normands avec leur duc, d'abord sous le personnage de conciliateur ; puis, quand les discordes recommencèrent, il leva le masque, et se déclara protecteur de la Normandie contre le mauvais gouvernement de son frère[3]. Il somma Robert de lui céder la province en échange d'une somme d'argent. « Tu as « le titre de seigneur, lui mandait-il dans son message ; mais tu ne « l'es plus réellement ; car ceux qui doivent t'obéir se moquent de toi[4]. » Le duc, indigné de cette proposition, refusa d'y accéder ; et alors Henri I[er] se mit à poursuivre à main armée la ruine de son frère[5].

Près de partir pour la Normandie, il ordonna en Angleterre une grande levée d'argent, pour les frais de cette expédition ; et ses collecteurs de taxes usèrent de la plus cruelle violence envers les bour-

[1] Bene scis actitare guerram, qui hostibus præbes aquæ copiam. (Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. IV, apud rer. anglic. Script., p. 121, ed. Savile.)
[2] Et quem alium habebimus, si eum amiserimus? (Ibid., p. 122.)
[3] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. XI, apud Script. rer. normann., p. 820.
[4] Dux quidem nomine tenus vocaris, sed a clientibus tuis palam subsannaris. (Ibid.)
[5] Ibid.

geois et les paysans saxons[1]. Ils chassaient de leurs pauvres masures 1106.
ceux qui n'avaient rien à donner; ils en enlevaient les portes et les fenêtres, et prenaient jusqu'aux derniers meubles[2]. Contre ceux qui paraissaient posséder quelque chose on intentait des accusations imaginaires; ils n'osaient se présenter en justice, et l'on confisquait leurs biens[3]. « Beaucoup de personnes, dit un contemporain, ne « trouveraient rien de nouveau dans ces griefs, sachant qu'ils exis-« tèrent durant tout le règne de Guillaume, frère du roi actuel, pour « ne pas parler de ce qui se passa du temps de leur père. Mais, de « nos jours, il y avait un motif pour que ces vexations, déjà an-« ciennes, fussent encore plus dures et plus insupportables : c'est « qu'elles s'adressaient à un peuple dépouillé de tout, entièrement « ruiné, et contre lequel on s'irritait de ce qu'il n'avait plus rien à perdre[4]. » Un autre écrivain de l'époque raconte que des troupes de laboureurs venaient au palais du roi ou sur son passage, et jetaient devant lui leurs socs de charrue, en signe de détresse, et comme pour déclarer qu'ils renonçaient à cultiver leur terre natale[5].

Le roi partit pour la Normandie, vainquit le duc Robert, et le fit prisonnier, avec ses amis les plus fidèles, dans une bataille livrée près du château de Tinchebray, à trois lieues de Mortain. Un incident remarquable de cette victoire, c'est que le roi saxon Edgar se trouva parmi les prisonniers[6]. Après avoir renoncé à ses anciennes espérances pour son pays et pour lui-même, il était allé s'établir en Normandie, auprès du duc Robert, avec lequel il se lia d'affection, et qu'il accompagna même à la Terre Sainte[7]. Il fut ramené en Angleterre, et le roi, qui avait épousé sa nièce, lui accorda une pension modique, de laquelle il vécut, jusqu'à ses derniers jours, au

[1] Nullus in collectoribus pietatis aut misericordiæ respectus fuit, sed crudelis exactio super omnes desævit. (Eadmeri Hist. nov., p. 83, ed. Selden.)

[2] Aut a suis domunculis pelli, aut avulsis asportatisque ostiis domorum... (Ibid.)

[3] Aliis atque aliis miserabilibus modis affligi et cruciari... Nova et excogitata forisfacta objiciebantur... (Ibid.)

[4] Ibid.

[5] Querula multitudo colonorum... prætereunti (regi) frequenter occursabat, oblatis vomeribus, in signum deficientis agriculturæ. (Dialog. de Scaccario; Seldeni notæ ad Eadmeri Hist. nov., p. 216.)

[6] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 214.

[7] Ducem... quasi collactaneum fratrem diligebat. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. x, apud Script. rer. normann., p. 778.)

1106. fond d'une campagne, dans l'isolement et l'obscurité[1]. Le duc Robert éprouva, de la part de son frère, un traitement plus rigoureux ; il fut envoyé sous bonne garde au château de Cardiff, bâti sur la côte méridionale du pays de Galles, vis-à-vis de celle de Glocester, dans un lieu récemment conquis sur les Gallois. Robert, séparé de l'Angleterre par le cours de la Saverne, jouit d'abord d'une sorte de liberté; il pouvait se promener dans la campagne et les forêts voisines ; mais un jour il tenta de s'évader, et saisit un cheval; on le poursuivit, on le ramena en prison, et depuis lors il n'en sortit plus. Quelques historiens, mais du siècle suivant, assurent qu'il eut les yeux crevés par l'ordre de son frère[2].

1107. Au moment de sa défaite, Robert avait un fils encore en bas âge, nommé Guillaume, dont le roi Henri tâcha de s'emparer, mais qui fut sauvé et conduit en France par le zèle d'un ami de son père[3]. Louis, roi des Français, adopta le jeune Guillaume et le fit élever dans son hôtel; il lui donna chevaux et harnais, suivant la coutume du siècle, et, feignant de s'intéresser à ses malheurs, se servit de lui pour causer de l'inquiétude au duc-roi son voisin, dont la puissance lui faisait ombrage. Au nom du fils de Robert, le roi de France forma une ligue dans laquelle entrèrent les Flamands et les Angevins. Le roi Henri fut attaqué sur tous les points de sa frontière de Normandie ; il perdit des villes et des châteaux, et, en même temps, les amis du duc Robert conspirèrent contre sa vie[4]. Durant plusieurs années, il ne dormit jamais sans avoir au chevet de son lit une épée et un bouclier[5]. Mais, quelque formidable que fût la confédération de ses ennemis extérieurs et intérieurs, elle ne prévalut point contre la puissance qu'il tirait de la Normandie unie à l'Angleterre.

Le jeune fils de Robert continua de vivre aux gages du roi de France, comme son vassal, et à suivre ce roi dans ses guerres. Ils allèrent ensemble en Flandre, après une sédition où avait péri le duc des Flamands, Karle ou Charles, fils de Knut, roi des Danois,

[1] Pedetentim pro ignavia... contemptui haberi cœpit... nunc remotus et tacitus, canos suos in agro consumit. (Willelm. Malmesb., de Gest reg. angl., lib. III, apud rer. anglic. Script., p. 403, ed. Savile.)

[2] Matth. Paris., t. I, p. 63.

[3] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. XI, apud Script. rer. normann., p. 838.

[4] Ibid., p. 838 et seq. — Sugerii vita Ludovici Grossi, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 44.

[5] Ante se dormientem scutum et gladium omni nocte constitui imperaret. (Ibid.)

tué aussi dans une sédition [1]. Le roi de France entra en Flandre avec 1127.
l'aveu des gens les plus considérables du pays, pour punir les meurtriers du dernier duc; mais, sans cet aveu, en vertu de son droit de suzeraineté féodale (droit fort sujet à litige), il mit à la place du duc mort le jeune Guillaume, qu'il avait à cœur de rendre puissant pour l'opposer au roi Henri [2]. Il y eut peu de résistance contre ce roi impopulaire, tant que le roi de France et ses soldats demeurèrent en Flandre; mais, après leur départ, une révolte universelle éclata contre le nouveau seigneur imposé par les étrangers [3]. La guerre commença avec des chances diverses entre les barons de Flandre et le fils de Robert. Les insurgés mirent à leur tête le comte d'Alsace, Thiedrik, de la même race qu'eux, et parent de leurs anciens ducs [4]. Ce candidat populaire attaqua l'élu du roi de France, qui, blessé au siége d'une ville, mourut peu de temps après. Thiedrik d'Alsace lui succéda, et le roi Louis se vit obligé, malgré ses prétentions hautaines, de reconnaître comme légitime duc des Flamands celui qu'ils avaient eux-mêmes choisi [5].

Au moment d'aller sur le continent soutenir la longue guerre que son neveu et le roi de France lui suscitèrent, Henri avait fait en Angleterre, du conseil de ses évêques et de ses barons, une grande promotion d'abbés et de prélats. Selon la chronique saxonne, il n'y eut jamais autant d'abbayes données en une seule fois que dans la quarante-unième année du règne des *Français* en Angleterre [6]. Dans ce siècle, où les communications journalières avec les gens d'église tenaient une si grande place dans la vie, un pareil événement, quoique à nos yeux peu mémorable, n'était point indifférent à la destinée de la population anglaise, hors des cloîtres comme dans les cloîtres. « Parmi tous ces nouveaux pasteurs, dit le con« temporain Edmer, la plupart furent plutôt loups que pasteurs [7].

[1] Johan. Iperii chron., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIII, p. 466. — Voyez livre VI, p. 349.

[2] Johan. Iperii chron., loc. supr. cit.

[3] Fuit terræ et populo gravis quare plures de Flandria, tædio... (Ibid.)

[4] Theodericum de Holsate. (Ibid.)

[5] Quem verum Flandriæ hæredem... rex declarans, eum ad Flandriæ hommagium recepit et approbavit. (Ibid.)

[6] Primo et XLº anno quo Franci (*the Francan*) hanc terram gubernarant. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 214.)

[7] Lupi magis quam pastores effecti sunt. (Eadmeri Hist. nov., p. 110, ed. Selden.)

1107. « Que telle n'ait pas été l'intention du roi, il faut le croire; et pour« tant cela serait plus croyable, s'il en eût pris au moins quelques« uns parmi les indigènes du pays[1]. Mais si vous étiez Anglais, au« cun degré de vertu ou de mérite ne pouvait vous mener au moindre « emploi; tandis que l'étranger de naissance était jugé digne de tout. « Nous vivons dans de mauvais jours[2]. »

Parmi les nouveaux abbés qu'institua le roi Henri, en l'année 1107, on remarqua particulièrement un certain Henri de Poitou, qui passa en Angleterre parce que c'était un pays où les clercs faisaient fortune plus promptement qu'ailleurs, et vivaient avec moins de gêne. Ce Poitevin obtint du roi l'abbaye de Peterborough, et « il s'y com« porta, dit la chronique contemporaine, comme le frelon dans la « ruche, enlevant tout ce qu'il trouvait à prendre dans le couvent et « hors du couvent, et faisant tout passer dans son pays[3]. » Il était moine de Cluny, et avait promis au supérieur de cet ordre, par serment sur la vraie croix, de lui procurer la propriété entière de l'abbaye de Peterborough, avec tous ses biens en terres et en meubles[4]. Au moment où le chroniqueur saxon écrivait ce récit, l'abbé avait fait au roi sa demande, et l'on n'attendait plus que la décision royale. « Que Dieu ait pitié, s'écrie le Saxon, des moines de Peter« borough et de cette malheureuse maison! C'est bien aujourd'hui « qu'ils ont besoin de l'assistance du Christ et de tout le peuple chré« tien[5]... »

1107 à 1112. Ces souffrances, auxquelles il faut compatir, puisqu'elles furent éprouvées par des hommes, et que le gouvernement de l'étranger les rendait communes aux clercs et aux laïques, en fatiguant chaque jour l'esprit des Anglais, paraissent avoir augmenté en eux les dispositions superstitieuses de leur nation et de leur siècle. Il semble qu'ils aient trouvé quelque consolation à s'imaginer que Dieu révélait par des signes effrayants sa colère contre leurs oppresseurs. La

[1] Quod tamen credibilius videretur, si... aliquos saltem ex indigenis terræ, non usquequaque Anglos perosus... (Eadmeri Hist. nov., p. 110, ed. Selden)

[2] Unum eos, natio scilicet, dirimebat. Si Anglus erat, nulla virtus... eum poterat adjuvare; si alienigena... honore præcipuo illico dignus judicabatur... Dies enim mali sunt. (Ibid.)

[3] Tanquam fucus in alveario. (Chron. saxon., ed. Gibson, p. 232.)

[4] Ibid, p. 235.

[5] Ibid., p. 236.

chronique saxonne affirme que, dans le temps où l'abbé Henri le 1107
Poitevin fit son entrée à Peterborough, il apparut, la nuit, dans les à 1112.
forêts situées entre le couvent et la ville de Stamford, des chasseurs noirs, grands et difformes, menant des chiens noirs aux yeux hagards, montés sur des coursiers noirs, et poursuivant des biches noires : « Des gens dignes de foi les ont vus, dit le narrateur, et durant quarante nuits consécutives on entendit le son de leurs cors[1]. » A Lincoln, sur le tombeau de l'évêque normand Robert Bluet, homme fameux par ses débauches, des fantômes se montrèrent aussi durant plusieurs nuits[2]. On racontait des visions horribles qui, selon le bruit public, apparaissaient au roi Henri dans son sommeil, et le troublaient tellement, que trois fois de suite, dans la même nuit, il s'était élancé hors du lit et avait saisi son épée[3]. C'est
vers le même temps que se renouvelèrent les prétendus miracles du 1112.
tombeau de Waltheof[4]; ceux du roi Edward, dont la sainteté n'était point contestée par les Normands à cause de sa parenté avec Guillaume le Conquérant, occupaient aussi l'imagination des Anglais[5]. Mais ces vains récits du foyer, ces regrets superstitieux des hommes et des jours d'autrefois, ne donnaient au peuple ni soulagement pour le présent, ni espérance pour l'avenir.

Le fils du roi Henri et de Mathilde ne tenait rien de sa mère dans 1112
ses dispositions envers les Anglais. On l'entendait dire publiquement à 1118.
que, si jamais il venait à régner sur ces misérables Saxons, il leur ferait tirer la charrue comme à des bœufs[6]. A l'âge où ce fils, nommé Guillaume, reçut en cérémonie ses premières armes, tous les barons normands l'agréèrent pour successeur du roi, et lui jurèrent d'avance fidélité. Quelque temps après il fut marié à la fille de

[1] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 232.

[2] Robertus Bluet, vir libidinosus.... loci custodes nocturnis umbris exagitatos... (Henrici Knyghton, de Event. Angl., apud hist. angl. Script., t. II, col. 2364, ed. Selden.)

[3] Exsiliit rex de stratu suo, gladium arripiens. (Ibid., col. 2383.)

[4] Eisdem diebus... miranda valde magnalia sua ad tumbam sancti Waldevi martyris. (Petri Blesensis Ingulfi Continuat., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 116, ed. Gale.)

[5] Cujus cognatione ac consanguinitate... rex noster Willielmus fundat conscientiam suam regnum Angliæ invadendi. (Hist. Ingulf. Croyland., apud rer. anglic. Script., t. I, p. 84.)

[6] Palam comminatus fuerat Anglis quod si aliquando acciperet dominium super eos, quasi boves ad aratrum trahere faceret. (Henrici Knyghton, de Event. Angl., lib. II, apud hist. angl. Script., t. II, col. 2382 ed. Selden.) — Chron. Johan. Bromton., ibid., t. I, col. 1013. — Thom. Walsingham. Ypodygma Neustriæ, apud Camden., Anglica, Hibernica, etc., p. 444.

1119 à 1118. Foulques, comte d'Anjou. Cette union détacha les Angevins de la confédération formée par le roi de France, qui lui-même renonça bientôt à la guerre, à condition que Guillaume, fils de Henri, se reconnaîtrait son vassal pour la Normandie, et lui en ferait hommage[1]. La paix se trouvant ainsi complétement rétablie, dans l'an-
1120. née 1120, au commencement de l'hiver, le roi Henri, son fils légitime Guillaume, plusieurs de ses enfants naturels et les seigneurs normands d'Angleterre, se disposèrent à repasser le détroit[2].

La flotte fut rassemblée au mois de décembre dans le port de Barfleur. Au moment du départ, un certain Thomas, fils d'Étienne, vint trouver le roi, et lui offrant un marc d'or, lui parla ainsi : « Étienne, fils d'Érard, mon père, a servi toute sa vie le tien sur mer, « et c'est lui qui conduisait le vaisseau sur lequel ton père monta « pour aller à la conquête ; seigneur roi, je te supplie de me bailler « en fief le même office : j'ai un navire appelé *la Blanche Nef*, et « disposé comme il convient[3]. » Le roi répondit qu'il avait choisi le navire sur lequel il voulait passer, mais que, pour faire droit à la requête du fils d'Étienne, il confierait à sa conduite ses deux fils, sa fille et tout leur cortége. Le vaisseau qui devait porter le roi mit le premier à la voile par un vent du sud, au moment où le jour baissait, et le lendemain matin il aborda heureusement en Angleterre[4]; un peu plus tard, sur le soir, partit l'autre navire; les matelots qui le conduisaient avaient demandé du vin au départ, et les jeunes passagers leur en avaient fait distribuer avec profusion[5]. Le vaisseau était manœuvré par cinquante rameurs habiles : Thomas fils d'Étienne, tenait le gouvernail, et ils naviguaient rapidement, par un beau clair de lune, longeant la côte voisine de Barfleur[6]. Les matelots animés par le vin, faisaient force de rames pour atteindre le vaisseau du roi. Trop occupés de ce désir, ils s'engagèrent imprudemment parmi des rochers à fleur d'eau dans un lieu alors appelé le *Ras de Catte*,

[1] Sicut Rollo, primus Normanniæ dux, jure perpetuo promiserat. (Anonymus apud Script. rer. gallic. et francic., t. XIV, p. 16.)

[2] Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. XII, apud Script. rer. normann., p. 867.

[3] Eique marcum auri offerens ait... hoc feudum, domine rex, a te requiro, et vas quod *Candida Navis* appellatur. (Ibid., p. 867 et 868.)

[4] Ibid.

[5] Ad bibendum postulaverunt. (Ibid., p. 868.)

[6] Periti enim remiges quinquaginta ibi erant. (Ibid.)

aujourd'hui Ras de Catteville [1]. *La Blanche Nef* donna contre un écueil, de toute la vitesse de sa course, et s'entr'ouvrit par le flanc gauche : l'équipage poussa un cri de détresse qui fut entendu sur les vaisseaux du roi déjà en pleine mer; mais personne n'en soupçonna la cause [2]. L'eau entrait en abondance, le navire fut bientôt englouti avec tous les passagers, au nombre de trois cents personnes, parmi lesquelles il y avait dix-huit femmes [3]. Deux hommes seulement se retinrent à la grande vergue, qui resta flottante sur l'eau : c'était un boucher de Rouen, nommé Bérauld, et un jeune homme de naissance plus relevée, appelé Godefroi, fils de Gilbert de l'Aigle [4]. 1120.

Thomas, le patron de *la Blanche Nef*, après avoir plongé une fois, revint à la surface de l'eau; apercevant les têtes des deux hommes qui tenaient la vergue : « Et le fils du roi, leur dit-il, « qu'est-il arrivé de lui [5] ? — Il n'a point reparu, ni lui, ni son frère, « ni sa sœur, ni personne de leur compagnie. — Malheur à moi! « s'écria le fils d'Étienne; » et il replongea volontairement [6]. Cette nuit de décembre fut extrêmement froide, et le plus délicat des deux hommes qui survivaient, perdant ses forces, lâcha le bois qui le soutenait, et descendit au fond de la mer en recommandant à Dieu son compagnon [7]. Bérauld, le plus pauvre de tous les naufragés, dans son justaucorps de peau de mouton, se soutint à la surface de l'eau ; il fut le seul qui vit revenir le jour; des pêcheurs le recueillirent dans leur barque ; il survécut, et c'est de lui qu'on apprit les détails de l'événement [8].

La plupart des chroniqueurs anglais, en rapportant cette catastrophe douloureuse pour leurs maîtres, paraissent compatir extrêmement peu aux malheurs des familles normandes. Ils nomment ce

[1] In quodam maris loco periculoso, qui ab incolis *Catta Ras* dicitur (al. *catte raz*). (Willelm. Gemet. Hist. normann., ibid., p. 297.)

[2] Omnes in tanto discrimine simul exclamaverunt. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. XII, apud Script. rer. normann., p. 867.)

[3] Ibid. — Willelm. Malmesb., de Gest. reg. angl., lib. V, apud rer. anglic. Script., p. 165, ed. Savile.

[4] Duo soli virgæ qua velum pendebat manus injecerunt. (Order. Vital., loc. supr. cit.)

[5] Filius regis quid devenit? (Ibid., p. 868.)

[6] Miserum, inquit, est amodo meum vivere. (Ibid.)

[7] Vires amisit, sociumque suum Deo commendans, relapsus in pontum obiit. (Ibid..

[8] Beroldus autem, qui pauperior erat omnibus, renone amictus ex arietinis pellibus, de tanto solus consortio diem vidit. (Ibid.)

1120. malheur une vengeance divine, un jugement de Dieu, et se plaisent à trouver quelque chose de surnaturel dans ce naufrage arrivé par un temps serein sur une mer tranquille[1]. Ils rappellent le mot du jeune Guillaume et ses desseins sur la nation saxonne : « L'or-« gueilleux, s'écrie un contemporain, il pensait à son règne futur; « mais Dieu a dit : Il n'en sera pas ainsi, impie, il n'en sera pas « ainsi; et il est arrivé que son front, au lieu d'être ceint de la cou-« ronne d'or, s'est brisé contre les rochers[2]. » Enfin ils accusent ce jeune homme et ceux qui périrent avec lui, de vices infâmes et, à ce qu'ils prétendent, inconnus en Angleterre avant l'arrivée des Normands[3]. Leurs invectives et leurs accusations passent souvent toute mesure; et souvent aussi ils se montrent flatteurs et obséquieux à l'excès, comme des gens qui haïssent et qui tremblent. « Tu as « vu, écrit l'un d'eux dans une lettre qui devait rester secrète, tu « as vu Robert de Belesme, cet homme qui faisait du meurtre sa « plus douce récréation; tu as vu Henri, comte de Warwic, et son fils « Roger, l'âme ignoble; tu as vu le roi Henri, meurtrier de tant « d'hommes, violateur de ses serments, geôlier de son frère[4].... « Peut-être vas-tu me demander pourquoi, dans mon histoire, j'ai « tant loué ce même Henri. J'ai dit qu'il était remarquable entre les « rois par sa prudence, sa bravoure et ses richesses; mais ces rois, « auxquels nous prêtons tous serment, devant qui les étoiles du ciel « semblent s'abaisser, et que les femmes, les enfants et les hommes « frivoles vont contempler au passage, rarement, dans leur royaume, « il se trouve un seul homme aussi coupable qu'eux, et c'est ce qui « fait dire : *la royauté* est un crime[5]. »

Selon les vieux historiens, on ne vit plus sourire le roi Henri

[1] Manifestum Dei apparuit judicium... mare tranquillo perierunt. (Gervas. Cantuar. chron., apud hist. angl. Script., t. II, col. 1339, ed. Selden.) — Enormiter in mari tranquillissimo. (Matth. Westmonast. Flor. histor., p. 240.)

[2] Ille de regno futuro... cogitabat; Deus autem dicebat : Non sic, impii, non sit. Contigit igtur ei quod pro corona auri, rupibus marinis capite scinderetur. (Henrici Huntind. Epist. de contemptu mundi; Anglia sacra, t. II, p. 696.

[3] Superbia tumidi, luxuriæ et libidinis omnis tabe maculati. (Gervas. Cantuar. chron., loc. supr. cit.) — Scelus Sodomæ noviter in hac terra divulgatum. (Eadmeri Hist. nov., p. 24, ed. Selden) — Nefandum illud et enorme Normannorum crimen. (Anglia sacra, t. II, p. 40.)

[4] Henrici Huntind. Epist. de contemptu mundi; Anglia sacra, t. II, p. 698.

[5] Nemo in regno eorum par eis... sceleribus; unde dicitur : Regia res scelus est. (Ibid., p. 699.)

depuis le naufrage de ses enfants. Mathilde, sa femme, était morte, 1120
et reposait à Winchester, sous une tombe dont l'épitaphe contenait à 1124.
quelques mots anglais, ce qui de longtemps ne devait reparaître sur la sépulture des riches et des grands d'Angleterre[1]. Henri prit une seconde épouse, hors de la race anglo-saxonne, maintenant retombée dans le mépris parce que le fils du conquérant n'avait plus besoin d'elle. Ce nouveau mariage du roi fut stérile, et toute sa tendresse se réunit dès lors sur un fils naturel nommé Robert, le seul qui lui restât[2]. Vers le temps où ce fils parvint à l'âge nubile, il arriva qu'un certain Robert, fils d'Aymon, riche Normand, possesseur de grands domaines dans la province de Glocester, mourut, laissant pour héritière de ses biens une fille unique appelée Aimable, et familièrement *Mable* ou *Mabile*. Le roi Henri négocia avec les parents de cette jeune fille un mariage entre elle et Robert, son bâtard : les parents consentirent; mais Aimable refusa. Elle refusa longtemps, sans expliquer les motifs de sa répugnance, jusqu'à ce qu'enfin, poussée à bout, elle déclara qu'elle ne serait jamais la femme d'un homme qui ne portait pas deux noms.

Les deux noms, ou le double nom, composé du nom propre et d'un surnom, soit purement généalogique, soit indiquant la possession d'une terre ou l'exercice d'un emploi, était un des signes par lesquels la race normande en Angleterre se distinguait de l'autre race[3]. En ne portant que son nom propre, dans les siècles qui suivirent la conquête, on risquait de passer pour Saxon; et la vanité prévoyante de l'héritière de Robert, fils d'Aymon, s'alarma d'avance de l'idée que son époux futur pourrait être confondu avec la masse des indigènes. Elle avoua nettement ce scrupule dans une conversation qu'elle eut avec le roi, et que rapporte de la manière suivante une chronique en vers[4].

« Sire, dit la jeune Normande, je sais que vos yeux se sont arrêtés « sur moi, beaucoup moins pour moi-même que pour mon héri- « tage; mais ayant un si bel héritage, ne serait-ce pas grande honte

[1] Hic jacet Matildis regina... ab Anglis vocata *Mold the good queen.* (Thomæ Rudborne Hist. major. winton.; Anglia sacra, t. I, p. 277.)

[2] Willelm. Gemet. Hist. normann., apud Script. rer. normann., p. 606.

[3] Hickesii Dissertatio epistolaris; Thesaurus linguarum septentrionalium, t. II, p. 27.

[4] Robert of Gloucester's chron., p. 431 et 432, ed. Hearne.



1120 à 1124. « que de prendre un mari qui n'eût pas double nom [1] ? De son vivant, « mon père s'appelait sir Robert, fils d'Aymon; je ne veux être qu'à « un homme dont le nom montre aussi d'où il vient. — Bien parlé, « demoiselle, répondit le roi Henri; sir Robert, fils d'Aymon, était « le nom de ton père; sir Robert, *fils de roi*, sera le nom de ton « mari [2]. — Voilà, j'en conviens, un beau nom pour lui faire hon-« neur toute sa vie; mais comment appellera-t-on ses fils, et les « fils de ses fils ? » Le roi comprit cette demande, et reprenant aussitôt la parole : « Demoiselle, dit-il, ton mari aura un nom sans « reproche, pour lui-même et pour ses héritiers; il se nommera « Robert de Glocester, car je veux qu'il soit comte de Glocester, lui « et tous ceux qui viendront de lui [3]. »

A côté de cette historiette sur la vie et les mœurs des conquérants de l'Angleterre, peuvent se placer quelques traits moins gais
1124. de la destinée des indigènes. En l'année 1124, Raoul Basset, grand justicier, et plusieurs autres barons anglo-normands tinrent une grande assemblée dans la province de Leicester : ils y firent comparaître un grand nombre de Saxons, accusés d'avoir fait le brigandage, c'est-à-dire la guerre de parti, qui avait succédé à la défense régulière contre le pouvoir étranger. Quarante-quatre qu'on accusait de vol à main armée furent condamnés à la peine de mort, et six autres à la perte des yeux par le juge Basset et ses assesseurs [4]. « Des personnes dignes de foi, dit la chronique contemporaine, « attestent que la plupart moururent injustement; mais Dieu, qui « voit tout, sait que son malheureux peuple est opprimé contre « toute justice; d'abord on le dépouille de ses biens, et ensuite on « lui ôte la vie [5]. Cette année fut dure à passer; quiconque possédait

[1] . . . . yt were me gret ssame
Vor to abbe an loverd, bote he adde an tuo name.
(Robert of Gloucester's chron. p. 431, ed Hearne.)

[2] Damysele" quath the kyng...
Syre Roberd le" fyz Haym...
Syre Roberd fiz le" Roy...
(Ibid., p. 432.)

[3] Ibid.

[4] Chron. saxon., ed. Gibson, p. 228.

[5] Multi fide digni homines... sed noster dominus Deus... videt oppressum esse miserum populum, contra jus omne. Primo spoliantur possessionibus, deinde trucidantur. (Ibid.)

« quelque peu de chose en fut privé par les taillages et par les arrêts 1124.
« des puissants; quiconque n'avait rien périt de faim [1]. »

Un fait arrivé quelque temps auparavant peut éclaircir en partie ce que la chronique entend par ces arrêts qui dépouillaient de tout les malheureux Saxons. Dans la seizième année du règne de Henri Ier, un homme appelé Brihtstan, habitant de la province de Huntingdon, voulut se donner, avec ce qu'il possédait, au monastère de Saint-Ethelride. Robert Malartais, prévôt normand du canton, s'imagina que l'Anglais ne songeait à se faire moine que pour échapper au châtiment de quelque délit secret contre l'autorité étrangère, et il l'accusa, apparemment à tout hasard, d'avoir trouvé un trésor et de se l'être approprié [2]. C'était un attentat aux droits du roi; car les rois normands se prétendaient possesseurs-nés de toute somme d'argent trouvée sous terre [3]. Malartais défendit, de par le roi, aux moines de Saint-Ethelride de recevoir Brihtstan dans leur maison; puis il fit saisir le Saxon et sa femme, et les envoya devant le justicier Raoul Basset, à Huntingdon [4]. L'accusé nia le délit qu'on lui imputait; mais les Normands le traitèrent de menteur, le raillèrent sur sa petite taille et sa corpulence excessive, et, après beaucoup d'insultes, rendirent une sentence qui l'adjugeait au roi, lui et tout ce qu'il possédait [5]. Aussitôt après le jugement, ils exigèrent de l'Anglais une déclaration de ses biens meubles et immeubles, ainsi que du nom de ses débiteurs. Brihtstan la fit : mais les juges, peu satisfaits du compte, lui répétèrent plusieurs fois qu'il mentait impudemment. Le Saxon répondit dans sa langue : « Mes seigneurs, Dieu sait que je dis vrai; » il répétait patiemment ces mots, dit l'historien, sans ajouter autre chose [6]. On contraignit sa femme à livrer quinze sous et deux anneaux qu'elle portait sur elle, et à jurer qu'elle ne retenait rien. Ensuite le condamné fut conduit, pieds et poings liés, à Londres,

[1] *Mid strange geoldes, and mid strange motes...* qui nil habebat periit fame. (Chron saxon., ed. Gibson, p. 228.)

[2] Thesaurum occultum invenit. (Order. Vital. Hist ecclesiast., lib. VI, apud Script. rer. normann., p. 629.)

[3] Thesauri de terra regis sunt. (Leges Henrici I, cap. X, § 1.)

[4] Interdico ne illum in vestro collegio audeatis suscipere. (Order. Vital., loc. supr. cit.)

[5] Præjudicaverunt ipsum cum omni possessione ditioni regis tradendum. (Ibid.)

[6] *Wat, min lauert, godel mihtin hic sege sod,* respondebat... Hoc verbo sæpius repetito, nihil aliud dicebat. (Ibid.)

1124. jeté dans une prison obscure, et chargé de chaînes de fer, dont le poids surpassait ses forces[1].

1116 à 1126. Le jugement du Saxon Brihtstan fut rendu, selon le témoignage de l'ancien historien, dans l'assemblée de justice, ou, comme parlaient les Normands, dans la *cour du comté* de Huntingdon[2]. A ces cours, où se jugeaient toutes les causes, à l'exception de celles des hauts barons, réservées pour le palais du roi, présidait le vicomte de la province, que les Anglais appelaient shérif, ou un juge de tournée, un *justicier errant*, comme on s'exprimait en langue normande[3]. A la cour du comté siégeaient, comme juges, les possesseurs des terres libres, ceux que les Normands appelaient *francs tenants*, et que les indigènes appelaient *franklings*, joignant à l'adjectif français une terminaison saxonne[4]. La cour du comté, comme celle du roi, avait des sessions périodiques, et ceux qui manquaient de s'y rendre payaient une certaine amende pour avoir, comme disent les actes du temps, laissé la justice sans jugement[5]. Nul n'avait le droit d'y venir siéger, s'il ne portait l'épée et le baudrier, signes de la liberté normande, et si, de plus, il ne parlait français[6]. On s'y rendait ceint de l'épée, et cet appareil obligé servait à en écarter les Saxons, ou, suivant le langage des anciens actes, les villains, les habitants des hameaux, et toutes gens d'ignoble et basse espèce[7]. La langue française était, pour ainsi dire, le *criterium* auquel on distinguait les personnes ayant capacité pour être juges; et même il y avait des cas de procédure où le témoignage d'un homme ignorant l'idiome des vainqueurs, et trahissant par là sa descendance anglaise, n'était point regardé comme valable. C'est ce que prouve un fait postérieur de plus de soixante années au temps où nous sommes parvenus. En 1191, dans une contestation où l'abbé

[1] Lundoniam ductus, ibi in carcerem obscurum retruditur, ibique vinculis ferreis... (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. VI, apud Script. rer. normann., p. 630.)

[2] Congregatis provincialibus... apud Huntedoniam. (Ibid., p. 629.)

[3] Justitiarii itinerantes. Vid. Gloss. Spelman., verbo *Justitia*.

[4] Franci tenentes... — La terminaison *ling* dans les langues germaniques indique ressemblance ou filiation. Lorsque les Anglais se sont déshabitués d'aspirer fortement leur langue, le mot *frankling* est devenu *franklin*. — Voyez Chaucer's Canterbury tales.

[5] Quod justitiam sine judicio dimiserent. (Leges Henrici I, cap. XXIX, § 1.)

[6] Duodecim milites accinctis gladiis. (Gloss. ad Matth. Paris., verbo *Assisa*.)

[7] Villani vero vel Cotseti, vel Ferdingi, vel qui sunt istius modi viles vel inopes personæ non sunt inter legum judices numerandi. (Leges Henrici I, cap. XXIX, § 1.)

de Croyland était intéressé, quatre personnes témoignèrent contre lui; c'étaient Godefroy de Thurleby, Gaultier Leroux de Hamneby, Guillaume, fils d'Alfred, et Gilbert de Bennington. « On inscrivit, « dit l'ancien historien, le faux témoignage qu'ils portèrent, et l'on « ne voulut point inscrire la vérité que l'abbé disait; mais tous les « assistants croyaient encore que le jugement lui serait favorable, « parce que les quatre témoins n'avaient point de fief de chevalier, « n'étaient points ceint de l'épée, et que même l'un d'entre eux ne « parlait pas français[1]. » 1116 à 1126.

Des deux seuls enfants légitimes du roi Henri, il lui restait encore Mathilde, épouse de Henri V, empereur d'Allemagne. Elle devint veuve en l'année 1126, et retourna auprès de son père; malgré son veuvage les Normands continuaient de la surnommer par honneur l'*emperesse*, c'est-à-dire l'impératrice [2]. Aux fêtes de Noël, Henri tint sa cour, en grande pompe, dans les salles du château de Windsor, et tous les seigneurs normands des deux pays, rassemblés à son invitation, promirent fidélité à Mathilde, tant pour le duché de Normandie que pour le royaume d'Angleterre, jurant de lui obéir comme à son père, après la mort de son père[3]. Le premier qui prêta ce serment fut Étienne, fils du comte de Blois et d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, l'un des amis les plus intimes et presque le favori du roi[4]. Dans la même année Foulques, comte d'Anjou, suivant le nouvel enthousiasme du siècle, se fit ce qu'on appelait soldat du Christ, marqua d'une croix sa cotte d'armes, et partit pour Jérusalem. Dans l'incertitude de son retour, il remit le comté à son fils Geoffroy, surnommé *Plante-Genest*, à cause de l'habitude qu'il avait de mettre, en guise de plume, une branche de genêt fleuri à son chaperon[5]. 1126.

Le roi Henri se prit de grande amitié pour son jeune voisin, le 1126 à 1127.

[1] Eo quod non erant de militari ordine, nec accincti gladio... et tertius eorum gallice loqui non noverat. (Petri Blesensis Ingulfi Continuat., apud rer. anglic. Script, t. I, p. 458, ed. Gale.)

[2] Quoad vixit sibi nomen retinens imperatricis. (De orig. comit. andegav., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 537.)

[3] Matth. Paris., t. I, p. 70.

[4] Et primus omnium comes blesensis. (Ibid.)

[5] Dictum etiam, id quo usitatius, Plantagenest, eo quod genistæ ramum pileolo insertum gestaret. (Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 581, in nota c, ad calc. pag.) — Chron. de Normandie, ibid., t. XIII, p. 247.

1126 à 1127. comte Geoffroy d'Anjou, à cause de sa bonne mine, de l'élégance de ses manières et de sa réputation de courage ; il voulut même devenir son parrain en chevalerie, et faire à ses frais, à Rouen, la cérémonie de la réception de Geoffroy dans cette haute classe militaire[1]. Après le bain, où, suivant l'usage, on plongea le nouveau chevalier, Henri lui donna, comme à son fils d'armes, un cheval d'Espagne, une cotte et des chausses de mailles à l'épreuve de la lance et du trait, des éperons d'or, un écu orné de figures de lion en or, un heaume enrichi de pierreries, une lance de frêne avec un fer de Poitiers, et une épée dont la lame était d'une trempe si parfaite qu'elle passait pour un ouvrage de Waland, l'artiste fabuleux des vieilles traditions du Nord[2]. L'amitié du roi d'Angleterre ne se borna pas à ces témoignages, et il résolut de marier en secondes noces au comte d'Anjou sa fille Mathilde, l'*emperesse*. Cette union fut conclue, mais sans l'aveu préalable des seigneurs de Normandie et d'Angleterre, circonstance qui eut des suites fâcheuses pour la fortune des deux époux[3]. Leurs noces se firent aux octaves de la Pentecôte,
1127. dans l'année 1127, et les fêtes se prolongèrent durant trois semaines[4]. Le premier jour, des hérauts en grand costume parcoururent les places et les rues de Rouen, criant, à chaque carrefour, cette bizarre proclamation : « De par le roi Henri, que nul homme ici « présent, habitant ou étranger, riche ou pauvre, noble ou villain, « ne soit si hardi que de se dérober aux réjouissances royales ; car « quiconque ne prendra point sa part des divertissements et des jeux « sera coupable d'offense envers son seigneur le roi[5]. »

1133. Du mariage de Mathilde, fille de Henri Ier, avec Geoffroy Plante-Genest, naquit, en l'année 1133, un fils qui fut appelé Henri, comme son aïeul, et que les Normands surnommèrent *Filz emperesse*, c'est-

[1] Johánnis monac. major. monast.; Hist. Gaufredi ducis Normann., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 520 et 521.

[2] Lorica... maculis duplicibus intexta... hasta fraxinea ferrum pictavense prætendens... ensis de thesauro regio... in quo fabricando fabrorum superlativus Galannus multa opera et studio desudavit. (Ibid.) — C'est le *Volundur* de l'Edda scandinave et le *Wyland-Smith* des contes populaires de l'Angleterre et de l'Écosse.

[3] Willelm. Malmesb. Historiæ novellæ, lib. I, apud rer. anglic. Script., p. 175, ed Savile.

[4] Chron. Johan. Bromton, apud hist. angl. Script., t. I, col. 1016, ed. Selden.

[5] Clamatum est voce præconis, ne quis... ab hac regali lætitia se subtraheret. (Johan. monac. major. monast. Hist. Gaufredi ducis Normann., apud Script. rer. gallic. et francic., t. XII, p. 521.)

à-dire fils de l'impératrice, pour le distinguer de l'aïeul, qu'ils surnommaient *Filz-Guillaume-Conquéreur*. A la naissance de son petit-fils, le roi normand convoqua encore une fois ses barons d'Angleterre et de Normandie, et les requit de reconnaître, pour ses successeurs, les enfants de sa fille, après lui et après elle [1]; ils y consentirent en apparence et le jurèrent. Le roi mourut deux ans après, en Normandie, croyant laisser sans contestation la couronne à sa fille et à son petit-fils: mais il en arriva tout autrement. Au premier bruit de sa mort, Étienne de Blois, son neveu, fit voile en grande hâte pour l'Angleterre, où il fut élu roi par les prélats, les comtes et les barons qui avaient juré de donner la royauté à Mathilde [2]. L'évêque de Salisbury déclara que ce serment était nul, parce que le roi avait marié sa fille sans le consentement des seigneurs; d'autres dirent qu'il serait honteux pour tant de nobles chevaliers d'être sous les ordres d'une femme [3]. L'élection d'Étienne fut solennisée par la bénédiction du primat de Canterbury, et, ce qui était important dans ce siècle, approuvée par une lettre du pape Innocent II. « Nous « avons appris, disait le pontife au nouveau roi, que tu as été élu « par le vœu commun et le consentement unanime, tant des seigneurs « que du peuple, et que tu as été sacré par les prélats du royaume [4]. « Considérant que les suffrages d'un si grand nombre d'hommes « n'ont pu se réunir sur ta personne sans une coopération spéciale « de la grâce divine, et que, d'ailleurs, tu es parent du dernier roi « au plus proche degré, nous tenons pour agréable tout ce qui a été « fait à ton égard, et t'adoptons spécialement, d'affection paternelle, « pour fils du bienheureux apôtre Pierre et de la sainte église ro« maine [5]. »

1133.

1135.

Étienne de Blois était très-populaire auprès des Anglo-Normands, à cause de sa bravoure éprouvée et de son humeur affable et libérale. Il promit, en recevant la couronne, de rendre à chacun de ses barons la jouissance libre des forêts que s'était appropriées le roi

1135 à 1137.

[1] Matth. Paris., t. I, p. 72.

[2] Ibid., p. 74.

[3] Fore nimis turpe si tot nobiles fœminæ subderentur. (Ibid.)

[4] Communi voto et unanimi assensu tam procerum quam etiam populi te in regem eligere. (Epist. Innocent. II papæ, apud Script. rer. gallic. et francic., t. XV, p. 391

[5] Te in specialem B. Petri et sanctæ romanæ Ecclesiæ filium. (Ibid., p. 392.)

1135 Henri, à l'exemple des deux Guillaume [1]. Les premiers temps du
à 1137. nouveau règne furent paisibles et heureux, du moins pour la race normande. Le roi était prodigue et magnifique, il donna beaucoup à ceux qui l'entouraient [2]; il puisa largement dans le trésor que le Conquérant avait amassé, et que ses deux successeurs avaient encore accru. Il aliéna ou distribua en fiefs les terres que Guillaume avait réservées pour sa part de conquête, et qu'on appelait le domaine royal; il créa des comtes et des gouverneurs indépendants, dans des lieux administrés jusque-là, pour le profit du roi seul, par les préposés royaux. Geoffroy d'Anjou, mari de Mathilde, s'engagea à rester en paix avec lui, moyennant une pension de cinq mille marcs; et Robert de Glocester, fils naturel du dernier roi, qui d'abord avait manifesté l'intention de faire valoir les droits de sa sœur, prêta entre les mains d'Étienne le serment de foi et d'hommage [3].

1137. Mais ce calme ne dura guère; et, vers l'année 1137, plusieurs jeunes barons et chevaliers, qui avaient inutilement demandé au nouveau roi une part de ses domaines et de ses châteaux, commencèrent à s'en emparer à main armée. Hugues Bigot saisit le fort de Norwich; un certain Robert prit celui de Badington : le roi se les fit rendre; mais l'esprit d'opposition s'accrut sans relâche du moment qu'il eut éclaté [4]. Le fils bâtard du roi Henri rompit subitement la paix qu'il avait jurée à Étienne; il lui envoya de Normandie un message pour le défier et lui dire qu'il renonçait à son hommage. « Ce « qui excita Robert à prendre ce parti, dit un auteur contemporain, « ce furent les réponses de plusieurs hommes de religion qu'il con- « sulta, et surtout un décret du pape, qui lui enjoignait d'obéir au « serment qu'il avait prêté à Mathilde sa sœur, en présence de leur « père. [5]» Ainsi se trouvait annulé le bref du même pape en faveur du roi Étienne; et la guerre seule pouvait décider entre les deux compétiteurs. Les mécontents, encouragés par la défection du fils du

[1] Vovit quod nullius vel clerici vel laïci sylvas in manu sua retineret. (Matth. Paris., t. I, p. 74.)

[2] Cùm esset ipse in dando diffusus. (Willelm. Malmesb. Historiæ novellæ, lib. I, apud rer. anglic. Script., p. 176, ed. Savile)

[3] Ibid., p. 179.

[4] Cœpit ergo deinceps Normannorum proditio pullulare. (Matth. Paris., t. 1, p. 75.)

[5] Hommagio... abdicato... adde quod etiam apostolici decreti præ se tenorem ferebat, præcipientis ut sacramento, quod præsente patre fecerat, obediens esset. (Willelm. Malmesb. Historiæ novellæ, lib. I, apud rer. anglic. Script., p. 180, ed. Savile.)

dernier roi, furent en éveil par toute l'Angleterre, et se préparèrent au combat. « Ils m'ont fait roi, disait Étienne, et à présent « ils m'abandonnent; mais, par la naissance de Dieu, jamais on ne « m'appellera roi déposé [1]. » Pour avoir une armée dont il fût sûr, il assembla des auxiliaires de toutes les parties de la Gaule : « comme « il promettait une forte paye, les soldats venaient à l'envi se faire « inscrire sur ses rôles, gens de cheval et gens d'armure légère, sur- « tout Flamands et Bretons [2]. » 1137.

La population conquérante de l'Angleterre était encore une fois divisée en deux factions ennemies. L'état des choses devenait le même que sous les deux règnes précédents, quand les fils des vaincus s'étaient mêlés aux querelles de leurs maîtres, et avaient fait pencher la balance de l'un des deux côtés, dans le vain espoir d'obtenir une condition un peu meilleure. Quand de semblables conjonctures se présentèrent sous le règne d'Étienne, les Anglais de race se tinrent à l'écart, désabusés par l'expérience du passé. Dans la querelle d'Étienne et des partisans de Mathilde, ils ne furent ni pour le roi établi, qui prétendait que sa cause était celle de l'ordre et de la paix publiques, ni pour la fille du Normand et de la Saxonne : ils tentèrent d'être pour eux-mêmes; et l'on vit se former en Angleterre, ce que l'on n'y avait point vu depuis la dispersion du camp d'Ély, une conspiration nationale, en vue de l'affranchissement du pays. « A un jour fixé, dit un auteur contemporain, on devait par- « tout massacrer les Normands [3]. »

L'historien ne détaille pas comment ce complot avait été préparé, quels en furent les chefs, quelles classes d'hommes y entrèrent, ni dans quels lieux et à quels signes il devait éclater. Seulement il rapporte que les conjurés de 1137 avaient renouvelé l'ancienne alliance des patriotes saxons avec les habitants du pays de Galles et de l'Écosse [4], et que même ils avaient dessein de mettre à la tête

[1] Per nascentiam Dei, nunquam rex dejectus appellabor. (Willem. Malmesb. Historiæ novellæ, lib. I, apud rer. anglic. Script., p. 180, ed. Savile).

[2] Currebatur ad eum ab omnium generum militibus et a levis armaturæ hominibus, maximeque ex Flandria et Britannia. (Ibid., p. 179.)

[3] Conspirationem fecerant et clandestinis machinationibus sese... invicem animaverant, ut, constituto die, Normannos omnes occiderent. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. XIII, apud Script. rer. normann., p. 912.)

[4] Fœdus cum Scottis et Guallis... (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. XIII, apud Script. rer. normann., p. 912.)

1137. de leur royaume affranchi un Écossais, peut-être David, le roi actuel, fils de Marguerite, sœur d'Edgar[1]. L'entreprise échoua, parce que des révélations ou de simples indices parvinrent au Normand Richard Lenoir, évêque d'Ély, sous le secret de la confession[2]. Dans ce siècle, les esprits les plus fermes ne s'exposaient guère à un danger de mort évident sans avoir mis ordre à leur conscience; et quand l'affluence des pénitents était plus grande que de coutume, c'était un signe presque certain de mouvement politique. En épiant sur ce point la conduite des Saxons, le haut clergé, de race normande, remplissait l'objet principal de son intrusion en Angleterre; car, au moyen de questions insidieuses faites dans les épanchements de la dévotion, il était aisé de découvrir la moindre pensée de révolte; et rarement celui que le prêtre interrogeait ainsi savait se garder d'un homme à qui il croyait le pouvoir de lier et de délier sur la terre comme dans le ciel. L'évêque d'Ély fit part de sa découverte aux autres évêques et aux agents supérieurs de l'autorité[3]: mais, malgré la promptitude de leurs mesures, beaucoup de conjurés, et les plus considérables, dit le narrateur contemporain, eurent le temps de prendre la fuite[4]. Ils se retirèrent chez les Gallois, afin d'exciter ce peuple à la guerre contre les Normands[5]. Ceux qui furent saisis périrent, en grand nombre, par le gibet ou d'autres genres de supplices[6].

Cet événement eut lieu soixante-six ans après la dernière défaite des insurgés d'Ély, et soixante-douze après la bataille de Hastings. Soit que les chroniqueurs ne nous aient pas tout dit, soit qu'après ce temps le fil qui rattachait encore les Saxons aux Saxons, et en faisait un peuple, n'ait pu se renouer, on ne trouve plus dans les époques suivantes aucun projet de délivrance conçu, de commun accord, entre toutes les classes de la population anglo-saxonne. Le vieux cri

[1] Et regni principatum Scottis traderent. (Order. Vital. Hist. ecclesiast., lib. XIII, apud Script. rer. normann., p. 912.)

[2] Tanta perversitas... Ricardo Nigello, eliensi episcopo, primitus nota, per conjuratos nequitiæ socios, facta est. (Ibid.)

[3] Et per eum reliquis præsulibus regni et optimatibus atque tribunis regiisque satellitibus pervulgata est. (Ibid.)

[4] Porro nonnulli malitiæ conscii... fugerunt, et relictis omnibus divitiis et honoribus suis, exulaverunt. (Ibid.)

[5] Potentiores si quidem... ad resistendum temere animati sunt. (Ibid.)

[6] Patibulis aliisque generibus mortis interierunt. (Ibid.)

anglais, *Point de Normands!* ne retentit plus dans l'histoire, et les insurrections postérieures ont pour mot de ralliement des formules de guerre civile : ainsi, au xive siècle, les paysans d'Angleterre, soulevés, criaient : ***Point de gentilshommes***[1] ***!*** et au xviie, les habitants des villes et des campagnes disaient : ***Plus de lords orgueilleux, ni d'évêques au cœur corrompu***[2] ***!*** Il sera cependant possible de saisir encore dans les faits qui vont suivre des traces vivantes de l'ancienne hostilité des deux races. 1157.

C'est une chose aujourd'hui fort incertaine que la durée du temps pendant lequel les mots de noble et de riche furent, dans la conscience populaire des Anglais, synonymes de ceux d'usurpateur et d'étranger; car la valeur exacte du langage des vieux historiens est trop souvent un problème pour l'historien moderne. Comme ils écrivaient pour des gens qui savaient, sur leur propre état social, bien des secrets que la postérité n'a pas reçus, ils pouvaient impunément être vagues et faire des réticences; on les comprenait à demi-mot. Mais nous, comment nous est-il possible de comprendre la manière de s'énoncer des chroniqueurs, si nous ne connaissons pas déjà la physionomie de leur temps? Et où pourrons-nous étudier le temps, sinon dans les chroniques elles-mêmes? Voilà un cercle vicieux dans lequel tournent nécessairement tous les modernes qui entreprennent de décrire avec fidélité les vieilles scènes du monde et le sort heureux ou malheureux des générations qui ne sont plus. Leur travail, plein de difficultés, ne saurait être complétement fructueux; qu'on leur sache gré du peu de vrai qu'ils font revivre à si grande peine.

[1] When Adam delved and Eva span
Where was then the gentleman?
(Anciens vers cités par Sharon Turner, Hist. des Anglo-Normands, t. II.)

[2] Proud lords and rotten hearted bishops. Voyez les historiens de la révolution de 1640.

FIN DU TOME PREMIER.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

LIVRE PREMIER

N° 1.

ARYMES PRYDEIN VAWR

LA CONFÉDÉRATION DE LA GRANDE-BRETAGNE

CHANT PATRIOTIQUE DU BARDE CAMBRIEN GOLIDDAN, VII[e] SIÈCLE

Dysgogan awen! dygobryssyn!
Marannedd a meuedd, a hêdd genhyn,
A phennaeth ehelaeth, a fraeth unbyn;
A, gwedy dyhedd, anhedd ymhob mehyn.
Gwyr gwychyr yn trydar casnar dengyn :
Eseaud yn gnovud ryhyd dyvin :
Gwaethyl gwyr hyt Gaer Wair gwascarawdd allmyn.
Gwnahawnt gorvoledd gwedy gwehyn,
A chymod Cymry, a gwyr Dulyn,
Gwyddyl Iwerddon, Mon, a Phrydyn,
Cernyw a Chludwys, eu cynnwys genhyn.
Atporion vydd Brython pan dyorphyn.
Pell dysgoganer amser dybyddyn
Teyrnedd, a bonedd eu gorescyn :
Gwyr gogledd, ynghyntedd yn eu cylchyn,
Ymhervedd eu rhagwedd y ddisgynnyn.
Dysgogan Merddin. Cyvervydd hyn.

Yn Anber Peryddon, meirion mechdeyrn
(A chyn ni bai unrhaith) llaith a Gwynyn.
O un ewyllys bryd, ydd ymvrthvynnyn.
Meirion eu trethau, dychynnullyn
Yngnedoedd Cymry nadd oedd a delyn :
Y sydd wr dyledawg a levair hyn —
« Ni ddyfai a dalai yngheithiwed. »

Mab Mair, mawr ei air! Pryd na thardded
Rhag pennaeth Saeson, ac eu hofed!

Pell bwynt cychmyn i Wrtheyrn Gwynedd!
Ev gyrhaut Allmyn i alltudedd.
Nis arhaeddwy neb, nis dioes daear;
Ni wyddynt py dreiglynt ymhob aber.

Pan brynasant Danet, drwy fled calledd.
Gan Hors a Hengys oedd yn eu rhyssedd,
Eu cynnydd bu y wrthym yn anvonhedd:
Gwedi rhin dilein, ceit ym ynver.
Dychymmydd meddawd mawr wirawd o vedd!
Dychymmyn angau angen llawer!
Dychymmydd anaelau, dagrau gwragedd,
Dychyfroy edgyllaeth peunaeth lledfer!
Dychymmydd tristyd byd a ryher,
Pan vydd cechmyn Danet an teyrnedd!

Gwrthotted trindawd dyrnawd a bwyller —
Y ddilein gwlad Vrython, a Saeson yn annedd!
Poet cynt eu rheges yn alltudedd,
Na myned Cymry yn ddivröedd!

Mab mair mawr ei air! pryd nas terddyn
Cymry, rhag göeir breyr ag unbyn!
Cyneircheid, cyneilweid, unrhaith cwynyn!
Un gôr, un gyngor, un eisor ynt.
Nid oedd er mawred nas lleverynt;
Namyn er hepcor göeir nas cymmodynt.
I Dduw a Dewi ydd ymorchmynnynt:
Taled gwrthotted fled i Allmyn!
Gwnawnt hwy aneireu eisiau trevddyn;
Cymry a Saeson cyvervyddyn;
I amlan ymdreulaw ag ymwrthryn.
O ddirvawr vyddinawr pan ymbrovyn,
Ag amallt lavnawr a gawr a gryn,
Ag am Gwy gair cyvergeir, y am Peurllyn,
A lluman a ddaw a garw ddisgyn;
A, mal balaon, Saeson syrthyn.

Cymry cynyrcheid cyfun Ddullyn.
Blaen wrth vôn, granwynion, cyvyng oeddyn
Meirion, yngwerth eu gau, yn eu creinhyn.
Eu byddyn yngwaedlin, yn eu cylchyn;
Eraill, ar eu traed, trwy goed Cilhyn,
Trwy Vwrch y Ddinas foras föyn.
Rhyvel heb ddychwel i dir Prydyn,
Attor, trwy law gyngor, mal-morlithryn.
Meirion Caer Geri ddivri cwynant
Rhai i ddyfryn a bryn nis dirdwadant;
I Aber Peryddon ni mad ddoethant:
Anaelau drethau dychynullant:

Naw ugain canhwr a ddisgynnant;
Mawr watwar, namyn pedwar, nid atcorant.
Dyhedd i eu gwragedd a ddywedant;
Eu crysseu yn llawn creu a aroclhant.

Cymry cyneirchaie, enaid dichwant —
Gwyr Dehau eu trethau a amygant.
Llym lliveid llavnawr, llwyr y lladdant:
Ni bydd i veddyg mwyn o'r a wnaant.
Byddinoedd Cadwaladyr cadyr i deuant.
Ryddyrchavwynt Cymry. Cad a wnäant —
Llaith, anolaith ryddysgyrchasant.
Yn gorphen eu trethau angau a wawdant.
Eraill ar osgail ryphlanhasant:
Oes oeseu, eu tretheu nid esgorant.

Ynghoed, ym maes, ym mryn,
Canhwyll, yn nhywyll, a gerdd genhyn —
Cynan yn rhagwan ymhob disgyn.
Saeson rhag Brython gwae a gènyn.
Cadwaladir yn baladir gan ei unhyn,
Trwy synwyr, yn llwyr yn eu dychlyn,
Pan syrthwynt eu clas dros eu herchwyn
Ynghstudd, a chreu rhudd ar rudd allmyn.
Yn ghorphen pob angrheith; anrheith dengyn.
Seis ar hynt, hyd Gaer Wynt, cynt pwy cynt techyn.

Gwyn eu byd hwy Cymry, pan adroddynt
Rymgwarawd y Drindawd o'r travallawd gynt
Na chryned Dyved na Glywyssyg.
Nis gwnhao molawd meirion mechdeyrn;
Na chynhorion Saeson cefyn ebryn,
« Nis gwnaw, meddut, meddawt genhyn,
Heb daled o dynged. » Maint a gefyn
O ymddiveid veibion, ac eraill ryn.
Trwy eiriawl Dewi a seint Prydyn,
Hyd frwd Argelo fohawr allan.

Dysgogan awen. Dyddaw y dydd
Pan ddyfo i wys, i un gyssul,
Un gôr, un gynghor; a Lloeyr llosgyd,
Yr gobaith Arreiraw ar yn phrydaw llüydd;
A cherdd arallvro, a fo beunydd.
Mi wyr cwdd ym dda cwdda cwdd vydd.
Dy chyrchwynt gyvarth mal arth o vynydd,
I dalu gwynieith, gwaed eu hennydd,
Atoi peleidral dyval dillydd,
Nid arbetwy car corph eu gilydd:
Atoi pen gaflaw heb emennydd:
Atoi gwragedd gweddw, a meirch gweilydd;

Atoi' r brein uthr rhag uthur cedwyr,
A lliaws llaw amhar, cyn gwascar llüydd

Cennadau angau dychyvervydd,
Pan favwynt galanedd wrth eu henydd.
Ev dialawr-ar werth ei dreth beunydd,
A'r mynych genhadau a'r gau lüydd.

Dygorvu Cymry trwy gyvergyr,
Yn gywair, gydair, gydson, gydfydd :
Dygorvi Cymry i beri cad,
A llwyth lliaws gwlad a gynhullant,
A lluman glan Dewi a ddyrchavant,
J dywysaw Gwyddyl drwy Lieingant :
A gynheu Dulyn genhyn a savant,
Pan ddyfont i'r gâd nid ymwadant.

(Cambrian register for the year 1796, vol. II, p. 554 et suiv. — Myvyrian archaiology of Wales, t. I, p. 156.)

TRADUCTION DU MORCEAU PRÉCÉDENT [1].

L'inspiration des bardes nous prophétisait des biens sans nombre, la paix, un vaste empire, des chefs actifs; mais après le calme l'orage a éclaté sur toutes les tribus de la nation, les chefs se sont querellés, pleins d'une colère barbare, les Scots sont venus nous attaquer, les Germains ont repoussé les assaillants jusqu'à Caer-Wair, et, après les avoir vaincus, ils ont célébré leur triomphe et leur bienvenue avec les Kymris, les hommes de Dublin, les Gaels d'Irlande, Mona, la Bretagne, la Cornouaille et les habitants de l'Alclwyde. Les Bretons recouvreront enfin leur puissance; on a prédit depuis longtemps qu'un jour viendra où ils régneront, et que leurs efforts seront couronnés de succès quand les hommes qui habitent au nord sur leurs frontières descendront au cœur du pays. Telle est la prophétie de Merddin; elle s'accomplira!

A Aber-Peryddon, les officiers du chef des chevaux [2] soufflèrent la discorde avant d'avoir aucun motif de plainte légitime. D'un commun accord ils exigèrent violemment le tribut, et se mirent en devoir de le recueillir. Les Kymris étaient forts, aucun pacte ne les forçait de le payer. Il se trouva un homme noble qui dit : « Celui qui donne la solde ne doit pas être traité en esclave ».

Par le fils de Marie, dont la parole est sacrée, maudit soit le jour où nous ne nous sommes point armés pour repousser la domination des Saxons, où nous les avons aimés! Maudits soient les lâches qui entouraient Guorteyrn Gwynedd! Ils auraient pu chasser les Germains de notre pays, et pas un d'eux n'aurait pris, pas un n'aurait ravagé nos terres; mais ils ne surent pas deviner quels hommes abordaient dans nos havres.

[1] Je dois cette traduction à l'obligeance de M. Théodore de La Villemarqué.

[2] Ce sobriquet injurieux donné par les Bretons aux Anglo-Saxons eut pour origine les noms propres des deux chefs de la première émigration saxonne, *Henghist* et *Horse*. Comme on l'a vu plus haut, *horse* ou *hross*, en langue teutonique, signifie un cheval, et *henghist* ou *hengst*, un étalon.

Depuis le jour où les Germains ont pris Tanet par ruse, dans une de leurs incursions, sous les ordres de Hors et de Henghist, ils n'ont cessé de faire des progrès contre nous. Après avoir tramé le perfide complot, leur messager s'en retourna. Songez à l'ivresse du grand banquet de l'hydromel; songez à la mort violente de tant d'hommes; songez aux terreurs, aux larmes des faibles femmes agitées par la douleur au milieu de la nuit. Songez au sort qui nous attend, si les lâches de Tanet deviennent jamais nos maîtres.

Puisse la Trinité ne pas désoler le pays breton et ne le pas donner pour demeure aux Saxons! qu'elle leur assigne une patrie en d'autres climats et ne condamne point les Kymris à l'exil!

Par le fils de Marie, dont la parole est sacrée, maudit soit le jour où les Kymris ne résistèrent pas aux lâches volontés des chefs et des nobles! qu'ils soient convoqués, qu'ils se rassemblent tous, qu'ils se lèvent unanimement! Ils n'ont qu'un cœur, qu'un dessein, qu'une cause. S'ils demeuraient silencieux, ce n'était pas à cause des grands, mais parce qu'ils n'approuvaient pas de funestes résolutions. Qu'ils se confient maintenant à Dieu et à saint David, qui donnèrent aux Germains la récompense de leur trahison; que la discorde se mette parmi nos ennemis, faute d'un chef qui les guide! que les Kymris et les Saxons se rencontrent sur le champ de bataille, et que les armes décident entre eux! Quand l'ennemi en viendra aux mains avec notre grand chef; quand le bocage retentira des cris des guerriers; quand la bataille sera engagée pour les bords de la Wie et la terre des Lacs, alors s'élèvera l'étendard, un assaut furieux le suivra, et les Saxons tomberont comme les feuilles des arbres.

Les Kymris furent renforcés par leurs alliés de Dublin, l'avant-garde des officiers (Germains) était confondue avec leur arrière-garde; leur visage était pâle, et ils tremblaient; leurs troupes nageaient autour d'eux dans un lac de sang. Ce qui en resta prit la fuite à travers le bois de Killin et Burch-y-Dinas à pied et en désordre. La guerre ne désolera plus le pays de Bretagne; nos bras bien dirigés y ont mis fin; elle a passé comme le flot des mers. Les officiers venant de Caer-Gerie se plaignent astucieusement de ceux qui refusent d'abandonner leurs collines et leurs vallées. Ce n'est pas pour leur bien qu'ils sont débarqués à Aber-Peryddon. Le tribut qu'ils ont exigé leur a porté malheur. Ils ont pris terre au nombre de dix-huit mille. Leur désastre a été terrible. — Quatre seulement sont retournés chez eux; ils ont fait à leurs femmes un récit de paix, mais leurs habits exhalaient l'odeur du sang.

Que les Kymris s'assemblent et ne craignent pas d'exposer leur vie. Les hommes du sud ne payeront pas le tribut. Qu'on aiguise les épées, elles en tueront mieux; les blessures qu'elles feront ne rapporteront guère au chirurgien. Les troupes belliqueuses de Cadwallader s'avancent : que les Kymris s'enflamment, ils vont combattre; le carnage et la désolation les accompagnent! Pour se délivrer du tribut, ils se rient de la mort; ils perceront encore les étrangers de leurs flèches; mais jamais, jamais ils ne leur payeront tribut.

Aux bois, aux champs, sur la montagne, une lumière marche à nos côtés dans les ténèbres, Conan nous guide en chacune de nos entreprises. Les Saxons devant les Bretons crieront : « Malheur! » Cadwallader, notre javelot, et ses chefs, par leur sage conduite, extermineront, noieront dans leur sang les Saxons, s'ils ont l'imprudence de s'avancer hors des limites de leurs cantonnements; ils mettront un terme à leurs devastations, à leurs violences, et les Saxons en fuite prendront aussi vite qu'il leur sera possible le chemin de Caer Guint.

Heureux le jour où les Kymris raconteront comment la Trinité les délivra de leurs maux! Que ni Dyved ni Glywyssig ne s'alarment! Les députés du prince des chevaux n'obtiendront point d'éloges ni les chefs saxons de fourrages; ils ne s'établiront parmi nous qu'en nous payant de leur vie. Puisse se multiplier parmi eux le nombre des enfants qui n'ont plus de père, et diminuer le nombre de ceux qui en ont encore! Puissions-nous, par l'intercession de David et des autres saints de la Bretagne, les faire fuir loin d'ici jusqu'à la rivière d'Argelo!

L'inspiration prophétique l'annonce: Un temps viendra où les guerriers s'assembleront avec un seul dessein, un seul cœur; où la terre de Logres sera dévastée par la flamme. Que la confédération se fie sur notre bel ordre de bataille: les étrangers seront mis en fuite avant la fin du jour, je le sais certainement; le succès nous attend, quoi qu'il arrive. Que les guerriers se précipitent comme l'ours des montagnes pour venger la mort de leurs ancêtres; qu'ils serrent en faisceaux leurs lances aiguës; que l'ami ne songe pas à protéger le corps de son ami; qu'il y ait beaucoup de crânes vides de cervelle, beaucoup de femmes veuves, beaucoup de coursiers sans cavaliers, beaucoup de corbeaux avides devant les guerriers terribles, et beaucoup de bras coupés, dispersés devant l'armée.

Lorsque leurs officiers et la mort se trouveront face à face, et que les cadavres s'entasseront autour de leurs chefs, nous serons vengés de leurs exactions, de leurs incursions fréquentes et de leurs trahisons.

Les Kymris ont été victorieux dans le combat. Ils n'ont qu'une seule cause, qu'une seule parole, qu'une seule langue, qu'une seule foi. Les Kymris seront encore vainqueurs; ils veulent combattre; ils rassembleront leurs forces; ils déploieront la bannière de saint David qui guidera les Gaels d'Irlande à travers les mers. Avec nous se lèveront les chefs de Dublin, qui ne lâcheront pas pied dans le combat.

N° 2.

DÉCRET DES EMPEREURS THÉODOSE ET VALENTINIEN, RELATIF A LA SOUMISSION DES ÉVÊQUES DES GAULES AU PAPE DE ROME.

(AN DE J.-C. 445.)

Impp. Theodosius et Valentinianus AA. Aetio v. inl. comiti et magistro utriusque militiæ et patricio.

Certum est, et nobis et imperio nostro unicum esse præsidium in supernæ divinitatis favore, ad quem promerendum præcipue christiana fides, et veneranda nobis religio suffragatur. Cum igitur sedis apostolicæ primatum sancti Petri meritum, qui princeps est episcopalis coronæ, et romanæ dignitas Civitatis, sacræ etiam synodi firmarit auctoritas, ne quid præter auctoritatem sedis istius inlicitum præsumptio adtentare nitatur. Tunc enim demum ecclesiarum pax ubique servabitur, si rectorem suum agnoscat universitas. Hæc cum hactenus inviolabiliter fuerint custodita, Hilarius Arelatensis, sicut venerabilis viri Leonis romani papæ fideli relatione comperimus, contumaci ausu inlicita quædam præsumenda tentavit; et ideo transalpinas ecclesias abominabilis tumultus invasit; quod recens maxime testatur exemplum. Hilarius enim, qui episcopus Arelatensis vocatur, ecclesiæ romanæ

Urbis inconsulto pontifice, indebitas sibi ordinationes episcoporum sola temeritate usurpans invasit. Nam alios incompetenter removit, indecenter alios, invitis et repugnantibus civibus, ordinavit. Qui quidem, quoniam non facile ab his qui non elegerant recipiebantur, manum sibi contrahebat armatam, et claustra murorum, in hostilem morem, vel obsidione cingebat, vel aggressione reserabat, et ad sedem quietis pacem prædicaturus per bella ducebat. His talibus et contra imperii majestatem, et contra reverentiam apostolicæ sedis admissis, per ordinem religiosi viri Urbis papæ cognitione discussis, certa in eum ex his, quæ male ordinaverat, lata sententia est. Et erat quidem ipsa sententia per Gallias etiam sine imperiali sanctione valitura. Quid enim tanti pontificis auctoritati in ecclesias non liceret? Sed nostram quoque præceptionem hæc ratio provocavit, ne ulterius vel Hilario, quem adhuc episcopum nuncupari sola mansueti præsulis permittit humanitas, nec cuiquam alteri ecclesiasticis rebus arma miscere, aut præceptis romani antistitis liceat obviare. Ausibus etiam talibus fides et reverentia nostri violatur imperii. Nec hoc solum, quod est maximi criminis, submovemus: verum, ne levis saltem inter ecclesias turba nascatur, vel in aliquo minui religionis disciplina videatur, hoc perenni sanctione decernimus, ne quid tam episcopis gallicanis, quam aliarum provinciarum, contra consuetudinem veterem liceat, sine viri venerabilis papæ Urbis æternæ auctoritate, tentare; sed illis omnibusque pro lege sit, quidquid sanxit vel sanxerit apostolicæ sedis auctoritas. Ita ut quisquis episcoporum ad judicium romani antistitis evocatus venire neglexerit, per moderatorem ejusdem provinciæ adesse cogatur, per omnia servatis, quæ divi parentes nostri romanæ ecclesiæ detulerunt, Aëti P. K. A. Unde inlustris et præclara magnificentia tua, præsentis edictalis legis auctoritate, faciet quæ sunt superius statuta servari, decem librarum auri mulcta protinus exigenda ab unoquoque judice, qui passus fuerit præcepta nostra violari. Et *manu divina* Divinitas te servet per multos annos, parens carissime. Datum VIII. Idus junias Romæ, Valentiniano Augusto VI. Consule.

(Script. rer. gallic. et francic., t. I, p. 768.)

N° 3.

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES ET ARIENS POUR LA CONVERSION DU ROI DES BURGONDES.

Collatio episcoporum, præsertim Aviti Viennensis coram Gundebaldo Burgundionum rege, adversus Arianos.

Providente Domino ecclesiæ suæ, et inspirante pro salute totius gentis cor domni Remigii, qui ubique altaria destruebat idolorum, et veram fidem potenter cum multitudine signorum amplificabat, factum est ut episcopi plures non contradicente rege congregarentur, si fieri posset, ut Ariani, qui religionem christianam scindebant, ad unitatem possent reverti. Quod ut melius fieret videreturque id non consilio accidisse sed occasione, domnus Stephanus scripsit ad episcopos multos, et invitavit illos ad festivitatem sancti Justi quæ instabat, in qua ob frequentiam miraculorum fiebat concursus plurimus populorum. Venerunt itaque de Vienna

Avitus, de Arelate Æonius, de Valentia.... de Massilia.... jus, et plures alii, omnes catholicæ professionis et laudabilis vitæ in Domino. Qui omnes ad salutationem regis cum domno Stephano ad Sarbiniacum, ubi tunc erat, profecti sunt. Erant quidam inibi de potentioribus arianis cum eo, qui si potuissent, prohibuissent nostrorum accessum ad regem, sed, Domino cooperante, nihil profecerunt.

Post salutationem factam, domnus Avitus, cui, licet non esset senior nec dignitate nec ætate, tamen plurimum deferebatur, dixit ad regem : « Si Excellentia vestra « vellet procurare pacem Ecclesiæ, parati sumus fidem nostram tam clare demon- « strare esse secundum Evangelium et apostolos quod nulli dubium erit, quam « retinetis non esse secundum Deum et Ecclesiam. Habetis hic de vestris qui sunt « instructi in omnibus scientiis, jubeatis ut nobiscum alloquantur, et videant si « possint respondere rationibus nostris, ut parati sumus respondere rationibus « eorum. Ad quæ rex respondit : Si vestra fides est vera, quare episcopi vestri non « impediunt regem Francorum, qui mihi bellum indixit, et se cum inimicis meis « sociavit, ut me destruerent ? Nam non est fides ubi est appetentia alieni, sitis « sanguinis populorum; ostendat fidem per opera sua. »

Tunc humiliter respondit domnus Avitus, faciem habens angelicam ut et sermonem : « Ignoramus, o rex, quo consilio, et qua de causa rex Francorum facit « quod dicitis; sed Scriptura nos docet quod propter derelictionem legis Dei sæpe « subvertuntur regna, et suscitantur inimici omni ex parte illis qui se inimicos « adversus Deum constituunt. Sed redite cum populo vestro ad legem Dei, et ipse « dabit pacem in finibus vestris. Nam si habetis pacem cum illo, habebitis et cum « ceteris, et non prævalebunt inimici vestri. » Cui rex : « Nonne legem Dei profiteor ? « Sed quia nolo tres Deos, dicitis quia non profiteor legem Dei; in Scriptura sancta « non legi plures esse Deos, sed unum. » Ad quæ domnus Avitus.... et cum videret regem pacifice audientem, protelavit sermonem, et dixit : « O si vellet saga- « citas vestra cognoscere quam bene fundata sit nostra fides, quantum boni vobis et « populo vestro inde proveniret ! Nam et cœlestis gloria vobis non deesset, et pax « et abundantia in turribus vestris. Sed vestri cum sint inimici Christi, super « regnum vestrum et super populum iram desuper accendunt, quod, ut speramus, « non esset, si velletis audire monita nostra, et jubere ut vestri sacerdotes de his « nobiscum colloquantur coram sublimitate vestra et populo vestro; ut sciatis quia « Dominus Jesus est æterni Patris æternus Filius, et utrique coæternus Spiritus « Sanctus, unus Deus benedictus in sæcula, simulque ante tempora, et absque « ullo initio. »

Cum hæc dixisset, procidit ad pedes regis, et amplectens eos, flebat amare; procubuerunt et omnes episcopi cum eo. Unde rex valde commotus est, et inclinans se usque ad eos, erexit domnum Avitum cum ceteris, quibus amicabiliter dicit se responsum daturum illis super petitionibus illorum. Quod est crastina die factum. Nam rex per Sagonam rediens ad urbem, misit ad domnos Stephanum et Avitum, ut venirent apud illum. Qui cum venissent, rex dixit ad illos : « Habetis quod pos- « tulatis, nam sacerdotes mei parati sunt vobis ostendere, quod nullus potest esse « coæternus et consubstantialis Deo. Sed nolo ut id fiat coram omni populo, ne « turbæ excitentur, sed tantum coram senatoribus meis, et aliis quos eligam, « sicut vos eligetis ex vestris quos volueritis, sed non in magno numero, et id fiet « die crastina in hoc loco. » Quo dicto episcopi salutato rege discesserunt, et reversi sunt ut omnia intimarent aliis episcopis. Erat autem vigilia sollemnitatis sancti Justi : et licet optavissent quod hoc fieret die sollemnitatem sequenti, noluerunt tamen propter tantum bonum amplius procrastinare. Sed unanimiter decreve-

runt apud S. Justi sepulcrum pernoctare, ut illo intercedente obtinerent a Domino petitiones cordis sui. Evenit autem ut ea nocte cum lector secundum morem inciperet lectionem a Moyse, inciderit in illa verba Domini : *Sed ego indurabo cor ejus, et multiplicabo signa et ostenta mea in terra Ægypti, et non audiet vos.* Deinde cum post psalmos decantatos recitaret ex prophetis, occurrerunt verba Domini ad Esaiam dicentis : *Vade et dices populo huic : Audite audientes, et nolite intelligere, et videte visionem, et nolite cognoscere. Excæca cor populi ejus, et aures ejus aggrava, et oculos ejus claude, ne forte videat oculis suis, et auribus audiat, et intelligat suo corde, et convertatur, et sanem eum.* Cumque adhuc psalmi fuissent decantati, et legeret ex evangelio, incidit in verba quibus Salvator exprobrat Judæis incredulitatem : *Væ tibi Corrazaim, væ tibi Betzaida, quia, si in Tyro et in Sidone virtutes factæ fuissent quæ sunt factæ in vobis, jam dudum in cilicio et cinere pœnitentiam egissent.* Denique cum lectio fieret ex apostolo, pronuntiata sunt verba illa : *An divitias bonitatis ejus et patientiæ et longanimitatis contemnis? Ignoras quoniam sustinentia Dei ad pœnitentiam te adducit? Secundum autem duritiam tuam et impœnitens cor thesaurizas tibi iram in tempore iræ.* Quod cum ab omnibus episcopis observatum fuisset, cognoverunt lectiones illas sic occurrisse volente Domino, ut scirent induratum esse cor regis, Deumque illum in sua impœnitentia relinquere, ad ostendendum divitias justitiæ suæ; unde valde tristes effecti, noctem in lacrymis transegerunt. Non destiterunt tamen veritatem nostræ religionis contra arianos asserere.

Igitur tempore quo rex jusserat conveniunt omnes episcopi, et simul ad regiam vadunt cum multis sacerdotibus et diaconibus, et quibusdam de catholicis, inter quos erant Placidus et Lucanus, qui erant de præcipuis militiæ regis. Venerunt etiam ariani cum suis. Cum ergo sedissent coram rege, domnus Avitus pro catholicis, Bonifacius pro arianis, sermonem habuerunt. Sed postquam domnus Avitus proposuit fidem nostram cum testimoniis sacræ Scripturæ, ut erat alter Tullius, et Dominus inspirabat gratiam omnibus quæ dicebat; tanta consternatio cecidit super arianos, et qui satis amicabiliter audientiam præbuerat Bonifacius, nihil omnino respondere posset ad rationes domni Aviti, sed tantum quæstiones difficiles proponeret, quibus videbatur velle regem fugitare. Sed cum ab Avito urgeretur ut responderet ad antedicta, promittens se etiam responsurum ad ea quæ proposuerat, non potuit respondere ad unam de rationibus quæ fuerant a domno Avito propositæ, neque ullam pro defensione suæ partis allegare; sed tantum os suum in conviciis aperiebat, et dicebat catholicos esse præstigiatores, et colere multitudinem deorum. Quod solum cum diceret, videretque rex confusionem suæ sectæ, surrexit de sua sede, dicens quod in crastinum responderet Bonifacius. Discesserunt ergo omnes episcopi : et quia adhuc dies non erat inclinata, iverunt simul cum ceteris catholicis ad basilicam domni Justi, confitentes Dominum quoniam bonus, et laudantes eum, qui dederat illis talem victoriam de inimicis suis.

Sequenti vero die iterum ad regiam profecti cum his qui in præcedenti aderant. Cumque ingrederentur, invenerunt Aredium, qui eis persuadere volebat ut regrederentur : dicebat enim quod tales rixæ exasperabant animos multitudinis, et quod non poterat aliquid boni ex eis provenire. Sed domnus Stephanus, qui sciebat illum favere arianis, ut gratiam regis consequeretur, licet fidem nostram profiteretur, respondit ei quod non timendum erat ne rixæ procederent ex inquisitione veritatis, et amore salutis fratrum suorum; imo nihil esse utilius ad jungendos animos in sancta amicitia, quam cognoscere apud quos esset veritas, quia ubicumque est amabilis est, et professores ejus reddit amabiles. Addidit insuper omnes

huc venisse secundum jussionem regis : contra quod responsum non est ausus Aredius amplius resilire. Ingressi sunt ergo; et cum rex eos vidisset, surrexit in occursum eorum, mediusque inter domnum Stephanum et domnum Avitum, adhuc multa locutus est contra Francorum regem, quem dicebat sollicitare fratrem suum contra se. Sed cum responderent præfati episcopi quod non esset melior via ineundi pacem, quam concordare in fide, et operam suam, si gratam haberet, pollicerentur pro tam sancto fœdere conciliando, nihil amplius locutus est : sed unusquisque locum, quem præcedenti die tenuerat, occupavit.

Cum itaque sedissent, domnus Avitus tam lucide probavit quod catholici non plures deos adorabant; ut sapientiam ejus tam catholici quam adversarii cum stupore mirarentur. Id autem fecit, ut responderet conviciis quæ Bonifacius in nostram fidem jecerat. Postquam ergo conticuit, ut locum daret responsionibus Bonifacii, nihil aliud potuit ille dicere, quam quod præcedenti die fecerat : et conviciis addens convicia, tanto impetu clamabat, ut præ raucitate non posset amplius loqui, et quasi suffocaretur. Quod cum rex vidisset, et satis diu exspectasset, tandem surrexit vultu indignationem prætendens contra Bonifacium. Tunc domnus Avitus dixit ad regem : « Si sublimitas vestra vellet jubere, ut hi responderent pro« positionibus nostris, ut posset judicare quænam fides esset retinenda. » Sed nihil respondit, neque ceteri ariani qui erant cum illo : adeo stupefacti erant de doctrina et sapientia domini Aviti. Qui cum videret eorum silentium, subjunxit : « Si vestri « non possunt respondere rationibus nostris, quid obstat cur non omnes simul con« veniamus in eadem fide ? » Tunc murmurantibus illis, de sua fide securus in Domino, addidit : « Si rationes nostræ non possunt illos convincere, non dubito « quin Deus fidem nostram miraculo confirmet. Jubeat sublimitas vestra ut tam « illi quam nos eamus ad sepulcrum hominis Dei Justi, et interrogemus illum de « nostra fide, similiter et Bonifacius de sua : et Dominus pronuntiabit per os servi « sui in quibus complaceat. » Rex attonitus annuere videbatur : sed inclamare cœperunt ariani, et dicere se pro fide sua manifestanda facere nolle, ut fecerat Saül, et ideo maledictus fuerat; aut recurrere ad incantationes et illicita, sufficere sibi et habere Scripturam, quæ sit fortior omnibus præstigiis; et hæc semper repetentes et boantes potius quam vociferantes. Rex qui jam surrexerat, accipiens per manus domnum Stephanum et domnum Avitum, duxit eos usque ad cubiculum suum; et cum intraret, amplexus est eos, dicens ut orarent pro eo. Cognoverunt quidem illi perplexitatem et angustias cordis ejus; sed quia Pater eum non traxerat, non potuit venire ad Filium, ut veritas impleretur : Non est volentis, neque festinantis, sed miserentis Dei.

(Script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 99-101.)

N° 4.

DISCOURS D'UN DES CHEFS DU NORTHUMBERLAND.

TEXTE ANGLO SAXON.

Thyslic me is gesewen Cyning this andwarde lif manna on eorthan to withmetenysse thære tide the us uncuth is. swa gelic swa thu æt swæsendum sitte mid thinum ealdormannum and thegnum on winter tide. And sy fyr onæled and thin

heall gewyrmed. and hit rine and sniwe and styrme ute. Cume thonne an spearwa and hrædlice the hus thurh fleo. thur othre duru in. thurh othre ut gewite :· hwet he on tha tid the he inne bith. ne bith ryned mid thy storme thæs wintres. ac that bith an eagan brihtm and the læste fæc. ac he sona of wintra in winter eft cymeth. Swa thonne this monna lif to medmyclum fæce ætyweth. Hwæt ther foregange. oththe hwæt thœr afterfylige we ne cunnon :· Forthon gif theos niwe lare owiht cuthlicre and gerisenlicre bringe. heo thæs wirthe is that we thære fyligean :·

(Traduction saxonne de l'Histoire ecclésiastique de Bède par le roi Alfred, liv. II, chap. XII.)

TEXTE ORIGINAL.

Talis... mihi videret (rex), vita hominum præsens in terris, ad comparationem ejus quod nobis incertum est temporis, quale cum te residente ad cœnam cum ducibus ac ministris tuis tempore brumali, accenso quidem foco (in medio), et calido affecto cœnaculo, furentibus autem foris per omnia turbinibus hyemalium pluviarum vel nivium; adveniens unus passerum domum citissime pervolaverit, qui cum per unum ostium ingrediens, mox per aliud exierit, ipso quidem tempore quo intus est, hyemis tempestate non tangitur : sed tamen minimo spacio serenitatis ad momentum excurso, mox de hyeme in hyemem regrediens tuis oculis elabitur. Ita hæc vita hominum ad modicum apparet : quid autem sequatur quidve præcesserit prorsus ignoramus. Unde si hæc nova doctrina certius aliquid attulerit, merito sequenda esse videtur.

LIVRE DEUXIÈME.

N° 1.

CHANT NATIONAL DES ANGLO-SAXONS, SUR LA VICTOIRE DE BRUNANBURGH.

Æthelstan cyning.
eorla drihten.
beorna beah-gyfa.
and his brothor eac
Eadmund ætheling.
ealdor langne tyr.
gerlogon æt secce
sweorda ecgum
ymbe Brunan-burh".
Bord-weall clufon".
heowon heatholinde.
hamera lafum".
afaran Eadweardes.
Swa him ge-æthele wæs
from cneo-mægum.
thæt hie æt campe oft
with lathra ge-hwæne
land ge-ealgodon.
hord and hamas.
Hettend crungun
Sceotta leoda".
and scip-flotan
fæge feollon".
feld dynede.
secga swate".
Syththan sunne up
on morgen-tid.
mære tuncgol.
glad ofer grundas.
Godes condel beorht
eces Dryhtnes.
oththe sio æthele gesceaft
sah to" setle :·
Thær læg secg mœnig.

garum ageted.
guma Northerna".
ofer scyld scoten.
swilce Scyttisc eac
werig wiges-sæd :·
West-Seaxe forth
ondlongne dæg
eorod-cystum
on-last legdun
lathum theodum.
heowon-here'flyman
hindan thearle
mecum mylen-scearpum :·
Myrce ne wyrndon
heordes hond plegan
hæletha nanum
thara the mid Anlafe
ofer æra-geblond
on lides bosme
land gesohtun
fæge to gefeohte :·
Fif legun
on tham camp-stede
cyningas geonge
sweordum aswefede.
Sweolce seofene eac
eorlas Anlafes.
and" unrim
heriges-flotan :·
And Sceotta thær
geflemed wearth.
northmanna bregu.
nyde-gebæded
to lides stefne
litle werede :·
Cread-cnearon
flot-cyning ut gewat
on fealone flode
feorh generede :·
Swilce thær eac se froda
mid fleame com
on his cyththe north
Constantinus :·
Har Hylde-rinc
hreman ne thorfte
mæcan gemanan.
Her"wæs his mæga sceard
and freonda gefylled.
on folc-stede
beslagen æt secce".
And his sunu forlet
on wæl-stole
wundum forgrunden.
geonge æt guthe.
Gylpan ne thorfte
beorn blanden-feax
bil-geslehtes :·
Eald Inwidda
ne Anlaf this ma
mid heora here-lafum
hlehan ne thorftan.
thæt hie beadu-weorca
beteran wurdon.
on camp-stede.
cumbel-gehnades.
gar-mittinges.
gumena gemotes.
wæren-gewrixles.
thæs the hie on wæl-felda
wirth Eadweardes
aforan plegodon :·
Gewitan him tha Northmen
nægledon cnearrum.
dreorig daretha laf.
on dinnes mere.
ofer deop wæter
Difelin secan
and heora land".
æwisc-mode.
Swilce tha gebrother
begen æt samne.
cyning and ætheling.
cyththe sohton.
West-Seaxna land.
wiges hreamie".
Læton him behyndan
hra bryttian".
beforan thissum
and" thone sweartan hrefn.
hyrned nebban.
and thane hasean padan".
earn æftan hwit
æses brucan.
grædigne guth-hafoc.
and thæt græge deor
wulf on wealde :·
Ne wearth wæl mare
on thise iglande"

æfer gyta"
folces gefylled
sweordes ecgum.
thæs the us secgath bec
ealde uthwitan.
siththan eastan hider
Engle and Seaxe
up becomon.
ofer brymum brad"
Brytene sohton.
wlarce wig-smithas.
wealas ofer-comon
eorlas arhwate.
eard begeaton :·
salowig padan".

(Chronique saxonne, édition d'Ingram, p. 141, Londres, 1823.)

TRADUCTION DU MORCEAU PRÉCÉDENT.

Æthelstanus rex, comitum dominus, filiis torquium largitor: ejusque etiam frater Eadmundus Clito; longa stirpis serie [splendentes] interfecerunt [Hibernos] in prælio, gladiorum acie, circa Brunanburh : muros fiderunt : occiderunt nobiles domesticæ reliquiæ defuncti Edwardi. Sic eis ingenitum fuit a cognatis ut nobile videretur, prælio frequenter commisso, contra latrones patriam defendere, thesauros, ac domicilia, et devota exteris, Scotorum gens et navium classis egregia peribant : campi resonarunt : milites acriter [pugnabant]; ex quo sol, præclarum sidus, lætificans profunda; candela conspicua Dei æterni Domini, mane prodiret, donec nobilis creatura sedem repetisset. Ibi occubuerunt milites multi, telis perforati : advenæ Aquilonares sub scutis lanceati : Scoti etiam defessi prælio. Proles West-Saxonum, die longe provecta, turmis electis e vestigio prostraverunt invisas gentes : peremerunt exercitum fugientem, eos a tergo celeriter insecuti, gladiis et jaculis acutis. Mercii non metuebant durum manus ludum. Salus tunc nullis qui cum Anlafo trans maris campos, in navis gremio, terram petierunt ad pugnam fatalem. Quinque occubuerunt in loco prælii reges, juvenum gladiis percussi : septem etiam duces Anlafi : absque numero de exercitu navali et Scotis [ceciderunt]. Ibi fugatus est Danorum terror : compulsus est ad fluctuum fremitum cum parva turma : ploravit mœstus in fluctu rex : egressus cum paucis in fluctum, vitam liberavit. Inde etiam Froda fuga reversus est in suam patriam : Aquilonaris [Dux] Constantinus de pugnæ congressu jactare nequiit inter suos cognatos : is fuit propinquorum fragmen : amici corruerant in statione populi, prostrati prælio : suum filium reliquit in loco stragis, vulneribus attritum, recentem ad prælia : gloriari non potuit proles flavicoma, audax in prælio, vetusta ingenio. Nec magis Anlafus eorum reliquiæ jactare potuerunt, quod ipsi administratores negotiorum meliores erant in prælii loco : ictuum immanitate, telorum transforatione. Procerum concilia planxerunt vicissim suos in stragis campo cum Eadweardi filiis lusisse. Discesserunt inde Aquilonares viri cum navibus clavatis : mœstæ reliquiæ in mari resono ultra profundam aquam Difelinum petunt, suorumque terram dedecorant. Pariter etiam uterque frater, simul Rex et Clito, patriam petunt, West-Saxonum terram. Prælii deploratores post se reliquerunt, corvum Britannos in escam devorantem, nigrum corvum, ore cornutum, raucum etiam bufonem; tum et aquilam albam escam secutum, voracem milvum, et lupum in saltu mixtum colore. Non fuit strages major in hac insula unquam [pluresve] populi occisi ante hac gladii acie (quos commemorant libri veterum historicorum) ex quo ab oriente huc Angli ac Saxones appellentes, et per mare latum Britanniam petentes, insignes bellorum fabri, Britannos superabant, Duces honore præstantes : [et] terram occupabant.

(Chronique saxonne, édition de Gibson, p. 112.)

N° 2.

NOMS DES PROVINCES ET DES PRINCIPALES VILLES D'ANGLETERRE, TELS QU'ILS SONT ORTHOGRAPHIÉS DANS LES CHRONIQUES SAXONNES.

Cant (Kent); Cantwaraburh (Canterbury).
Suthseaxe (Sussex); Cissanceaster (Chichester).
Sudrige (Surrey).
Middelseaxe (Middlessex); Lundene (London).
Eastseax (Essex); Colneceaster (Colchester).
Heortfordscyre (Hertfordshire).
Buccinggahamscyre (Buckinghamshire).
Oxnafordscyre (Oxfordshire).
Bearwukscyre (Berkshire).
Hamtunscyre (Hantshire); Wintanceaster (Winchester).
Wiltunscyre (Wiltshire); Searbyrig (Salisbury).
Dornsetas (Dorset).
Sumurset (Somerset).
Defnascyre (Devonshire); Exanceaster (Exeter).
Cornweallas (Cornwall).
Gleawanceasterscyre (Glocestershire).
Wigreceasterscyre (Worcestershire).
Weringwicscyre (Warwickshire).
Nordhamtunscyre (Northamptonshire)
Huntandunescyre (Hutingdonshire).
Bedanfordscyre (Bedfordshire).
Grantanbrycgscyre (Cambridgeshire)
Suthfolc (Suffolk); Gipeswic (Ipswick).
Northfolc (Norfolk); Northwic (Norwich).
Lygraceaster (Leicester).
Steffordscyre (Straffordshire)
Scrobscyre (Shropshire); Scrobbesbyrig (Shrewsbury).
Ceasterscyre (Chestershire).
Deorabyscyre (Derbyshire).
Snotingahamscyre (Nottinghamshire).
Lincolnescyre (Lincolnshire).
Eoforwicscyre (Yorkshire).
Westmoringaland (Westmoreland).
Cumbraland (Cumberland).
Northanhumbraland (Northumberland).

LIVRE TROISIÈME.

N° 1.

CHANT COMPOSÉ EN BASSE-BRETAGNE SUR LE DÉPART D'UN JEUNE BRETON AUXILIAIRE DES NORMANDS, ET SUR SON NAUFRAGE AU RETOUR[1].

DISTROZ EUZ A VRO-ZAOZ.

Etré parrez Pouldrégat ha parrez Plouaré,
Ez-euz tudjentil iaouank o sével eunn armé
Evit monet d'ar brezel dindan mab ann Dukés
Deuz dastumet kalz a dud euz a beb korn a Vreiz;

Evit monet d'ar brezel dreist ar mor, da Vro-zoz.
Me meuz ma mab Sivestik ez-int ous hé c'hortoz.
Me meuz ma mab Silvestik ha né meuz né met-hen,
A ia da heul ar strollad, ha gand ar varc'héien.

Eunn noz é oann em' gwélé, né oann ket kousket mad,
Me glévé merc'hed Kerlaz a gané son ma mab;
Ha mé sevel ém' c'hoanzé raktal war ma gwelé :
— Otrou doué! Silvestik, pelec'h oud-dé brémé?

Martézé émoud ouspenn trich'ant léo dious va zi
Pé tolet barz ar mor braz d'ar pesked da zibri;
Mar kérez béa chommet gant da vam ha da dad,
Te vize bet dimézet bréman dimézet mád;

Té vizé bet dimézet hag eureujed timad
D'ar broaoa plac'h dious ar vro, Mannaïk Pouldrégat,
Da Manna da dousik-koant, ha vizez gen-omp-ni
Ha gand da vugaligou trouz gant-hé kreiz ann ti.

Me em euz eur goulmik glas tostik dious ma dor,
Ma hi é doull ar garrek war benn ar roz o gor;
Me stago dious hi gouk me stago eul lizer
Gant séiennen va eured, ra zeui ma mab d'ar ger.

— Sav a-lé-sé, va c'houlmik, sav war da ziou-askel
Da c'hout mar té a nichfé, mar té a nichfé pell;
Da c'hout mar té a nichfé gwall bell dreist ar mor braz,
Ha wifez mar d-é ma mab, ma maber buhé c'hoaz?

Da c'hout mar te a nichfé tré-beteg ann armé
Ha gasfez euz va mab paour timad kélou dimé?

[1] Barzas Breiz, chants populaires de la Bretagne, publiés par M. Théodore de La Villemarqué, 3e édit., t. I, p. 233.

— Sétu koulmik glaz va mamm a gané kreiz ar c'hoat,
Mé hi gwell érru d'ann gern me hi gel oc'h rézat.

— Eurvad d'hoc'h hu, Silvestik, eurvad d'hoc'h, ha klévet:
Ama emeuz eul lizer zo gan-in d'hoc'h kaset.
— Benn tri bloaz hag eunn devez me erruo da vad
Benn tri bloaz hag eunn devez gant ma mamm ha ma zad. —

Achuet oa ann daou vloaz, achuet oa ann tri:
— Kénavo did, Silvestik, né az gwelinn két mui;
Mar gaffenn da eskern paour tolet gand ar maré
Ha mé ho dastuméfé hag ho briatéfé. —

Ne oa két he c'homz gant-hi, hé c'homz peur-lavaret
Pa skoaz eul lestr a Vreiz war ann ot, hen kollet,
Pa skoaz eul lestr a vro penn-da-benn hen frezet,
Kollet gant-hen hé raonnou hag hé gwernou bréet.

Leun a oa a dud varo, den na ouffé lavar,
Na gout pe géit so amzer n'hé deuz gwelet ann douar.
Ha Silvestik oa éno, hogen na mamm na tad,
Na minon, né doa siouaz, sarret hé zaou-lagad!

TRADUCTION DU MORCEAU PRÉCÉDENT.

LE RETOUR D'ANGLETERRE.

Entre la paroisse de Pouldrégat et la paroisse de Plouaré[1] il y a de jeunes gentilshommes qui lèvent une armée pour aller à la guerre, sous les ordres du fils de la duchesse[2], qui a rassemblé beaucoup de gens de tous les coins de la Bretagne;

Pour aller à la guerre, par-delà la mer au Pays-des-Saxons. J'ai mon fils Silvestik qu'ils attendent; j'ai mon fils Silvestik, mon unique enfant, qui part avec l'armée, à la suite des chevaliers.

Une nuit que j'étais couchée et que je ne dormais pas, j'entendis les filles de Kerlaz chanter la chanson de mon fils; et moi de me lever aussitôt sur mon séant: Seigneur Dieu! Silvestik, où es-tu maintenant?

Peut-être es-tu à plus de trois cents lieues d'ici, ou jeté dans la grande mer en pâture aux poissons. Si tu eusses voulu rester près de ta mère et de ton père, tu serais fiancé maintenant, bien fiancé;

Tu serais à présent fiancé et marié à la plus jolie fille du pays, à Mannaïk de Pouldrégat, à Manna, ta douce belle, et tu serais avec nous et au milieu de tes petits enfants faisant grand bruit dans la maison.

J'ai près de ma porte une petite colombe blanche qui couve dans le creux du

[1] Dans la baie de Douarnenez, en Basse-Bretagne.

[2] Allan ou Alain Fergan, fils d'Havoise, l'un des principaux chefs bretons qui suivirent en Angleterre Guillaume le Conquérant. Voyez ci-après, liv. IV.

rocher de la colline; j'attacherai à son cou, j'attacherai une lettre avec le ruban de mes noces, et mon fils reviendra.

— Lève-toi, ma petite colombe, lève-toi sur tes deux ailes : volerais-tu, volerais-tu loin, bien loin, par-delà la grande mer, pour savoir si mon fils est encore en vie?

Volerais-tu jusqu'à l'armée, et me rapporterais-tu des nouvelles de mon pauvre enfant?

— Voici la petite colombe blanche de ma mère, qui chantait dans le bois; je la vois qui arrive aux mâts, je la vois qui rase les flots.

— Bonheur à vous, Silvestik, bonheur à vous, et écoutez : j'ai ici une lettre pour vous.

— Dans trois ans et un jour j'arriverai heureusement, dans trois ans et un jour je serai près de mon père et de ma mère.

Deux ans s'écoulèrent, trois ans s'écoulèrent...

— Adieu Silvestik, je ne te verrai plus! si je trouvais tes pauvres petits os, jetés par la mer au rivage! oh! je les recueillerais, je les baiserais!

Elle n'avait pas fini de parler, qu'un vaisseau de Bretagne vint se perdre à la côte, qu'un vaisseau du pays, sans rames, les mâts rompus, et faisant eau de toutes parts, se brisa contre les rochers.

Il était plein de morts; nul ne saurait dire ou savoir depuis combien de temps il n'avait vu la terre; et Silvestik était là; mais ni père, ni mère, hélas! ni ami n'avait fermé ses yeux!

N° 2.

RÉCITS POÉTIQUES DE LA BATAILLE DE HASTINGS.

RÉCIT DE GEOFFROI GAIMAR [1].

V jors après sont arivez
François ot IX mile niefs
A Hastinges desur la mier
Ilœc firent chastel fermer.
Li rois Harald, quant ceo oït,
L'évesque Tared idonc saisit
Del grant avoir et del hernois
K'il out conquis sur les Norreis,
Merleswein idonc lessa,
Pur ost mander el suth ala,
V jors i mist al assembler;
Mès ne pout gères aüner
Pur la grant gent ki ert oscise
Quant des Noreis fist Dieu justise.
Tresqu'en Suthsexe Harald ala
Tieus come pout od li mena.
Ses II frères gent assemblèrent,
A la bataille od lui alèrent,
Li uns fut Gérard, l'autre Leswine,
Contre la gent de ultre marine.
Quant les escheles furent rengées
Et de férir apparaillées,
Mult i out genz d'ambes douz parz :
De hardement semblent léoparz.

[1] Chronique de Geoffroi Gaimar; Chroniques anglo-normandes, t. I, p. 6-11.

Un des François donc se hasta,
Devant les autres chevaucha.
Talifer ert cil appellez,
Juglère hardi esteit assez,
Armes avoit et bon cheval,
Si ert hardiz et noble vassal.
Devant les autres cil se mist,
Devant Englois merveilles fist.
Sa lance prist par le tuet
Si com ceo fust un bastonet,
Encontre mont halt l'engetta
Et par le fer recueue l'a.
III fois issi getta sa lance,
La quarte foiz puis s'avance,
Entre les Englois la launça,
Parmi le cors un en navera,
Puist trest s'espée, arère vint
Et getta l'espée qu'il tint,
Encontre mont haut le receit.
L'un dit à l'autre, qi ceo veit,
Que ceo estoit enchantement.
Cil se fiert devant la gent
Quant III foiz out getté l'espée.
Le cheval ad la goule baée,
Vers les Englois vint eslessé,
Auquanz quident estre mangé
Pur le cheval q'issi baout.
Li jugléour enprès venout,
De l'espée fiert un Engleis,
Le poign li fet voler maneis;
Un autre férit tant cum il pout,
Mau guerdon le jour en out;
Car li Englois de totes parz
Li launcent gavelocs et darz,
Si l'occistrent et son destrer:
Mar demanda le coup primer.
Après iço Franceis requèrent,
E li Englois encontre fièrent.
Assez i out levé grant cri.
D'ici q'au vespre ne failli
Ne le férir ne le launcer.
Mult i out mort meint chevalier.
Ne's sai nomer, ne ruis mentir.
Li Englois alèrent bien férir.
Li quiens Alain de Bretaigne
Bien i férit od sa compaigne.
Cil i férit come baron.
Mult bien le firent Breton.
Od le roi vint en ceste terre
Pur lui aider de sa guerre.
Son cosin ert, de son lignage,
Gentilhome de grant parage,
Le roi servit et ama,
Et il bien le guerdona,
Richement li donna el north
Bon chastel et bel et fort.
En plusurs lius en Engleterre
Li rois li donna de sa terre.
Lunges la tint et puis finit,
A Saint-Edmon l'om l'enfouit.
Ore ai dit de cel baron,
Repairer voil à ma raison.
Lui et li autre tant en firent
Que la bataille bien venquirent.
Et ceo sachez qu'au chef de tour
Englois furent li péjour,
Et tournent à fuie el pré.
Meint cors fut de l'alme voidé.
Harald remist et ses II frères.
Par eus sont morz et fiz et pères,
Et multz autres des lignages,
Dont mult estoit granz damages.
Leswine et Gérard furent occis.
Li quiens Willam out le païs.

RÉCIT DE BENOIT DE SAINTE-MAURE[1].

Pas sis jorz, furent amassées
Les fières gens des granz contrées,
Dunc chevaucha[2] vers les Herberges.
La nuit que li ceus fu teniègres,
Soprendre quidout l'ost normant
En la pointe de l'ajornant,
Si qu'el champ out ses genz armées
Et ses batailles devisées;
Enz la mer out fait genz entrer
Por ceus prendre, por ceus garder
Qui de la bataille fuireient
Et qui as nefs revertireient.
Treis cenz en i orent e plus.
Dès ore ne quident que li dux
Lor puisse eschaper ne seit pris
Ou en la grant bataille occis.
A ce vout mult li dux entendre
Que l'om n'el peust sopprendre.
Le seir en l'anuitant oscur
Que tuit en fussent plus seur,

[1] L'estoire e la généalogie des dux qui unt esté par ordre en Normandie, par Benoît de Sainte-Maure. Chroniques anglo-normandes, t. I, p. 196. — [2] Harold.

Lor out lor cors faiz toz armer
Ci que le jor parut tot cler.
Samadis ert, ce sui lisantz.
Dunc prist treis légions mult granz,
En treis ordres les devisa
Et s'autre gent r'apareilla,
Archers, serjanz e ceus à pié.
Quant tuit furent apareillié,
Si fu l'enseigne despleiée,
Que l'aspotoile out enveié [e]'
De la sainte iglise de Rome
Assous, confès, c'en est la sume,
Chevauchèrent, lor escuz pris,
Contre lor mortex enemis.
Cume sage, proz e discrez,
Les out li dux amonestez;
Remembre lor lor grant honor,
Que puisqu'il l'orent à seignor
Ne furent en nul leu vencuz.
Or est li termes avenuz
Que lor valors estuet dobler,
Creistre e pareistre e afiner.
Ci n'a mestier hobeléiz,
Mais od les branz d'acer forbiz
Deffendre les cors et les vies,
Kar od tant seront acomplies
Les granz paines e les travailles,
Ici finiront les batailles,
Ci receveront les granz loiers
Qu'aveir deivent bons chevaliers
Les terres, les fieus, les honors,
Plus c'unc n'orent lor anceisors.
Par lor valor, par lor proeces,
Auront dès or les granz richesces,
Les granz tenures e les fieus;
Mais trop est perillos li gieus.
Si la victoire n'en est lor
E se il ne sunt venqueor,
Mort sunt, en ce n'a recovrer;
Kar fuie n'i aureit mestier,
Recet ne chastel ne boschage;
Mais qui or sera proz e sage
Si'l mostre e face apareissant,
E il sera par tot aidant
Chadel et escuz et deffense;
E si chascun d'eus se porpense,
Si trovera c'unc Engleterre
Ne vout gaires nus hom conquerre,
Qu'Engleis la peussent deffendre;
E si deivent à ce entendre,
Que mult poent estre seur
Dunt Heraut est vers lui parjur.
Faus, enchaais, vient al estor
Od tote sa grant déshonor;
Morz est, vencuz e trespassez,
E il vivront mais honorez
Del grand conquest qu'iloc feront,
Qu'ensemble od lui départiront.
Or n'i a plus mais del férir
E de vassaument contenir
Que la bataille aient vencue
Ainz que la nuit seit avenue.
Tant out Heraut ses genz menées
Par poi qu'as lor ne sunt jostées,
Tant out conreiz faiz et sevrez
Qui ne vos serreint devisez,
Si bel armez, si richement,
Que des armes d'or et d'argent
Resplent la terre d'environ :
Tant riche enseigne e tant penon
I despleient à l'avenir.
Alez se sunt entre-férir
Si durement et od tel ire,
Jà n'orrez mais si fier martire.
Assemblez sunt d'anbes deuz parz,
Volent saettes, volent darz
A teu fuison senz plus tenir,
Riens n'i ose l'oil descovrir.
Li sun des cors, li hu, li cri,
Sunt entendu loing e oï.
Od ire assembla cel ovraigne,
Por tel ensangla[n]ta la plaigne.
Sempres assez en petit d'ore
Se corrent si morteument sore,
Od les haches danesches lées
E od les lances acérées
S'entre-fièrent si durement
Esi très airéement,
Que des costez e des eschines,
Des chés, des braz et des peitrines
S'en ist li sans à fais vermeilz.
Tant i a d'eus pasmez e freiz
Que ce n'est si merveille non.
Comencée est la contençon
Od les fiers glaives esmoluz
Si pesme, dunt dis mile escuz
Sunt despeciez estroez
Et les forz haubers effundrez,
E li boel et li panceil
Eissi que de cler sanc vermeil,
Qui des cors lor chet et devale,
En i a jà deu mile pâle.
Ne fu si l'ovre non à gas
De ci que oïz fu li fiers glas
Sor les heaumes des branz d'acier;
Mas là sorst dol e encombrer

A ceus qui trébuchent des seles
Et qui l'om espant les cerveles
E qui l'om tranche les viaires.
Eissi dura tant li afaires
Que li coart e li preisié.
Cil à cheval et cil à pié
D'ambesdeus parz furent à un.
Dunc fu le chaple si comun
Ci qu'à hore de midi
Que nus de tant espie forbi,
Ne de tant glaive reluisant,
Ne de tant espée trenchant
Ne de tante hache esmolue,
Ne de tante sajette ague,
Ne quide eschaper ne eissir.
Tuit s'abandonent à morir.
A ce veient l'ovre atorner,
Kar, ke en cors que en sanc cler,
Sunt en maïz jusqu'as genoilz.
Unc tante dolerose voiz,
Ne tanz morteus orribles criz
Ne furent en un jor oïz.
En ceste ovraigne amère e fière
Orent Engleis en teu manière
Avantage, cum je vos dirai :
Dunt li nostre orent grant esmai,
Qu'encombros ert li leus e haut
Ou esteient les genz Heraut.
Ce les fist tant le jor tenir
Qu'à eus faiseit mal avenir.
Se il fussent à plain trovez,
Mult fust ainceis li chans finez :
Mais mult greja les noz le jor
E qu'en igal n'esteit l'estor.
A grant meschef les requereient
Là ù forment se defendeient,
Si que je truis escrit senz faille
Qu'à senestre de la bataille,
Où li nostre èrent au contenz,
Vint un morteus esmaiemenz;
Kar ne sai par quel aventure
Qui trop dut estre pesme et dure
Distrent e quidèrent plusor
Que li dux fust mort en l'estor :
C'en fist à mil les dos virer
Por fuir tot dreit à la mer.
A ce comença teu merveile
Qu'autretel mais ne sa pareille
Ne fu oïe en itant d'ore,
Qu'Engleis corent à Normanz sore;
Fièrent, dérompent les à faiz.
Ici sorst dolor e esmais.
N'i eust rien deu retenir,
Ne deu champ jà plus maintenir,
Si deu nen feist marvaument;
Mais quant li dux veit e entent
Que sa gent est si dérompue
E morte, e guenchie, e vencue,
Si d'eus hastif conrei ne prent,
Dol à sis quers e dolor sent;
Par un sol poi n'esrage vifs,
Set qu'il creient qu'il seit ocis,
E por lui qu'il quident mort
Lor est venu cest desconfort.
Son chef désarme en la bataille
Et del heaume e de la ventaille;
En si périllos leu mortal
Où fenissent tant bon vassal,
Mostrer se vout apertement
Que bien sachent certainement
Qu'il est toz seins e toz seurs,
Qu'à lui tornera li bons eurs;
A ceus qui jà èrent fuiant
Lor vait, l'espée el poing, d'avant,
Si très durement les manace
Dunt guerpi unt e champ e place
Que riens n'en saureit reconter.
Qui dunc l'oïst en haut crier :
« Qu'avez oï, genz senz valor ?
Ne veez-vos vostre seignor
Délivre e bien aidanz e sains
E de victorie tot certains ?
Tornez arière au féréiz,
Kar jà les verreiz desconfiz. »
Dunc vint poignant quens Eustace
Qui le duc effreie e manace
Et dit : « Morz est, por veir, senz faille,
S'il ne se part de la bataille ;
Nul recovrer n'a mais ès suens. »
Ci pout grant honte aveir li queus,
Qu'à trop mauvaise e à trop fole
Fu puis tenue la parole;
E li dux ses gens tant sermone
Que quers e hardement lor done;
E quant ce est que sain le veient,
De nule rien plus ne s'effreient,
R'adrècent les chès des chevaus;
E li bons dux, li bons vassaus
Lor mostre la veie premiers.
Iloc par fu teus chevaliers
Et el esforz i fist le jor
Od le tranchant brant de color,
Que chevaliers fendi armez
De ci qu'ès nuz des baudrez ;
Hurte et abat, détrenche e tue,
E sa grant gent se resvertue,

Trovent Engleis desconréez
Qui jà s'èrent abandonez
A enchaucier e à occire.
Donc i out d'eus fait teu martire
Si très doleros e si granz
Que milliers, si cum sui lisanz,
I chaïrent que tuit finèrent,
Idunc quant Normant recovrèrent,
En sanc èrent vers les jenoiz.
Ainz que partist icil tooilz,
Fu reis Heraut morz abatuz,
Parmi les deus costez féruz
De treis granz lances acérées
Et par le chef de dous espées
Qui entrèrent jusqu'as oreilles
Que les plantes en out vermeilles.
Ne fu pas tost aperceu :
Por ce se sunt mult puis tenu
Cil devers lui estrangement.
A cel estor, à cel content,
Dunt ci vos di e dunt je vos cont,
Robert, fiz Roger de Baumunt,
Vos di qui fu teus chevaliers
Si proz, si hardiz e si fiers
Et si aidanz que ceste istoire
Me fait de lui mult grant mémoire,
Mult redélivrent forz les places
Il e ses genz quens Eustaces.
Si n'a durée acer ni fer
Vers Guillaume le fiz Osber,
Qu'Engleis ateigne si garniz
De la mort ne puisse estre fiz.
Chevaliers i est forz e durs
E sage, e sofranz, e seurs;
E li bons visquens de Toarz
N'i est ne mauvais ne coarz,
Qui est apelé Eimeris;
Mult i reçut le jor grant pris.
Gauter Gifart, savum de veir,
Qui out le jor grand estoveir,
Qu'abatuz fu de son destrier
Eissi que cinc cenz chevalier
Des lors l'aveient jà outré,
Toz ert li secors oublié,
Quant li bons dux de Normendie,
Od l'espée d'acer forbie,
L'ala secorre e délivrer
E faire sempres remonter,
En si fait lieu n'iert mais retrait
Que tel esforz cum ceu seit fait
Par un prince qui au munt vive.
Nus ne content ne nus n'estrive
Que le pris n'en fust suens le jor
De la bataille et de l'estor;
Poi out de mort crieme e regart
A rescorre Gauter Gifart.
N'en i r'out gaires de plus buens
Qui fu le jor Hues li quens,
E Guillaume cil de Warenne
R'ida à conquerre le règne
Cum buens chevalers et hardiz.
Uns Taillefer, ce dit l'escriz,
I aveit mult grant pris conquis;
Mais il i fu morz e occis.
Tant esteit grant sis hardemenz
Qu'en mi les presses de lor genz
Se colout autresi seur
Cume s'il i fust clos de mur;
Et puis qu'il out plaies mortex,
Puis i fu-il si proz e teus
Que chevalier de nul parage
N'i fist le jor d'eus teu damage,
Ne's non pas toz, ne cil ne fist
Que l'estoire primes escrit,
Qui riche furent et vassal
El dur estor pesme e mortal
Si vousisse lor faiz escrire,
Trop lunge chose fust à dire;
En trois quaers de parchemin
N'en venissé-je pas à fin :
Par ce covient l'ovre à finer,
Que tost s'ennuient d'escouter,
Eschis e pensis e destreiz,
Auquant plusor soventes feiz
Qui à neient volent entendre
Mieux qu'as buenz faiz oïr n'aprendre.
[S]i dès prime, quant fu jostée,
De ci qu'à haute relevée
Dura la bataille plénière,
Que nus ne s'en fu traiz arère;
Mais quant la chose fu seue
E entre Engleis aperceue
Que Heraut ert mort à devise
E le plus de sa gent occise
E sis frère e baron plusors
N'en i atendent nul secors;
Las sunt e vain, e feible, e pâle
Del sanc qui des cors lor déval[e];
Veient sei rompre et départir
Et de totes parz envaïr,
Veient lor genz ocis e morte
E vient la nuit qui's desconforte,
Veient Normanz resvigorer
E lor force creistre e dobler,
Veient n'i a deffension,
Qui ne garra par esperon

Ou par mucer ou par foïr
Certains e fis est de morir;
Virent les dos, n'i a retor;
Le deffendre laissent li lor.
Teus fu lor perte et lors esmais
Que dérompu sunt à un fais.
Adonc i out glaive e martire
Si grant n'el vos saureiet riens dire,
Cele occise, cele dolor.
Tint tant cum point I out deu jor,
Ne la nuit ne failli la paine
Ci que parut le diemaine,
Ce que la terre ert encombrose
E fossée e espinose,
C'ocist Engleis plus e destruist,
Que nus à peine s'i esduist
La trébuchoent e chaeient,
E cil a pié les occieient,
Ne quid ne l'sai ne je ne l'lis
Ne en nule istoire ne l'truis
C'unc si granz genz fust mais jostée,
Si péri n'eissi alée
N'eissi à neient revertue.
Si fu la bataille vencue
Le premier jor d'oitovre dreit:
E si quide-l'om bien e creit
Qu'à cinc milliers furent esmé
Cil des lor qui furent trové
Sol eu grant champ del féreiz
Quant qu'il fussent desconfiz
Estre l'occise et le martire
Qui fu tute la nuit à tire.
Au retorner parmi les morz
Veissiez esjoïr les noz;
Mais li dux est pleins de pitié,
De lermes a le vis moillié
Quant il esgarde les ocis.
S'il tuit li furent enemis
Morteus vers lui e vers les suens,
Dunt mult li unt ocis de buens,
S'il tot deit aveir joie grant
D'aver si vencu un tirant
Vers lui parjur, faus, desleié,
Toteveies a-il pitié
Que li plus bel et li meillor
E Deu règne tote la flor
Seient eissi peri e mort
Par sa grant coulpe et par son tort.
Cerchez fu sis cors e trovez,
En plus de tresze leus nafrez,
Kar devers lui, si cum je qui,
N'out meillor chevaler de lui;
Mais Deu ne criemt ne serement
E por ce l'emprist malement.
Lez lui furent trové ocis
Andui si frère, ce m'est vis;
Ne se voudrent de lui partir:
Toz treis les i covint morir.
Eissi l'en prent qui sieu désert:
Qui tot coveite le tot pert.
  Cest glaive e ceste grant dolor
Que li Normant unt fait des lór
Aveient piaçà déservie
Quant par lor très grant félonie.
Occistrent auvré e tanz
De ses bons compaignons normanz,
C'unc puis ne fu ne s'haïssent
E qu'a ce ne s'atendissent,
Qu'or en unt fait à ceste feiz
Cumparé unt lor grant desleiz.
Tant aveit lor mautez durée
Qu'or es fenie e trespassée.
Alée est tote lor vertu
Si qu'à neient sunt revertu.
Deu règne ert mais la seignorie
As eirs estraiz de Normendie;
Cunquise l'unt cum chevalier
Au fer trenchant e al acier.
  Au bie[n] matin, emprès mangier,
A fait li dux les morz cercher.
Mult i out piez e mains e buille;
Mais les armes e la despuille
Firent coillir et amasser;
Dunc fist toz les suens enterrer.
Li reis Heraut fu seveliz;
E si me retrait li escriz
Que sa mère por lui aveir
Vout au duc donner grand aveir;
Mais n'en vout unques dener prendre
Ne por riens nule le cors rendre;
Mais à un Guillaume Malet,
Qui n'ert tosel pas ne vaslet,
Mais chevaliers durs et vaillanz.
Icist l'en fu tant depreianz
Qu'il li donna à enfoïr
Là où li vendreit à plaisir.

RÉCIT DE ROBERT WACE [1].

Li dus e li soens plus n'i firent,
A lor herberges revertirent,

[1] Roman de Rou et des ducs de Normandie, par Robert Wace, t. II, p. 183 et suiv.

Tuit asseur e tuit certain
D'aveir la bataille à demain.
Dunc veissiez hanstes drecier,
Haubers e helmes afaitier,
Estrieus e seles atorner,
Conires emplir, ars encorder,
Eissi tot appareillier
Ke à cumbattre aveit mestier.
Quant la bataille dut joster,
La nuit avant, ço oï conter,
Furent Engleiz forment haitiez,
Mult riant e mult enveisiez;
Tote nuit mangièrent e burent,
Unkes la nuit el lit ne jurent.
Mult les veissiez démener,
Treper e saillir e chanter;
Bublie, crient, *e weissel*,
E laticome e drincheheil,
Drinc Hindrewart e Drintome
Drinc Helf e drinc Tome.
Eissi se contindrent Engleiz,
E li Normanz e li Franceiz
Tote nuit firent oreisons,
E furent en aflicions.
De lor péchiez confez se firent,
As proveires les regehirent,
Et qui n'en out proveires prez,
A son veizin se fist confez.
Por ço ke samedi esteit,
Ke la bataille estre debveit,
Unt Normanz pramis e voé,
Si com li cler l'orent loé,
Ke à cet jor mez s'il veskeient,
Char ne saunc ne maingereient.
Giffrei, éveske de Coustances,
A plusors joint lor pénitances;
Cil reçut li confessions,
E dona li béneiçons.
Cil de Baieues ensement,
Ki se contint mult noblement;
Éveske fu de Baessin,
Odes aveit nom, filz Herluin,
Frère li dus de par lor mère;
Granz esforz mena od son frère
De chevaliers e d'altre gent;
Manant fu mult d'or e d'argent.
D'oitovre al quatorzième di
Fut la bataille ke jo vos di.
Li proveires par lor chapeles,
Ki esteient par l'ost noveles,
Unt cele noit tote veillié,
Dex réclamé e Dex préié.
Junes font et aflicions
E lor privées oroisons;
Salmes dient e misereles,
Létanies e kerieles;
Dex requièrent e merci crient.
Patenostres e messes dient :
Li uns : *Spiritus Domini*,
Li altres : *Salus populi*,
Plusors : *Salve*, *sancte parens*,
Ki aparteneit à cel tens,
Kar samedi cet jor esteit
A cel jor bien aparteneit.
Quant li messes furent chantées,
Ki bien matin furent finées,
Tuit li baron s'entr'asemlèrent,
E l'duc vindrent, si porpalèrent
Ke treis cunreis d'armés fereient
Et en treis lieus les assaldreient.
En un tertre s'estut li dus,
De sa gent pout veir li plus;
Li baron l'unt avironé,
Hautement a à els parlé :
« Mult vos deis, dist-il, toz amer,
E mult me pois en vos fier,
Mult vos dei e voil mercier
Ke por mei avez passé mer,
Estes venu en cele terre,
Ne vos en puiz, ço peize mei,
Tel graces rendre comme jo dei,
Maiz quant jo porrai, les rendrai,
E ço aureiz ke jo aurai :
Se jo cunquier, vos cunquerrez,
Se jo prens terre, vos l'aurez.
Maiz jo di bien veraiement :
Jo ne vins mie solement
Por prendre ço ke je demant,
Maiz por vengier li félunies,
Li traïsuns, li feiz menties,
Ke li homes de cest païs
Unt fet à notre gent toz dis.
Mult unt fet mal à mes parenz;
Mult en unt fet à altres gens;
Par traïsun font kank' il font,
Jà altrement mal ne feront.
La nuit de feste saint Briçun
Firent orrible traïsun,
Des Daneiz firent grant dolor,
Toz les ocistrent en un jor.
Ne kuid mie ke péchié seit
D'ocire gent ki miex ne creit :
Ensemle od els mangié aveient,
E en dormant les ocieient;
D'Alwered avez bien oï
Come Guigne mult le traï :

Salua li, poiz cil beisa,
Ensemle od li but è menga,
Poiz le traï, prist e lia,
E à felun rei le livra,
Ki en lisle d'Eli le mist,
Les oils li creva, puiz l'ocist.
A Gedefort fist toz mener
Cels de Normendie e diesmer :
Et quant la diesme fu partie,
Oez com faite félonie,
Por ço ke trop grant li sembla,
La diesme de rechief diesma,
Tels félunies e plusors
K'il unt fete à nos ancessors
Et à nos amis ensement,
Ki se contindrent noblement,
Se Dex plaist nos les vengeron,
Et kant nos veincu les aron,
Ke nos feron légièrement,
Lor or aron e lor argent,
E lor aveir donc plenté ont,
E li maneirs ki riches sont.
En tot li mond n'a altretant
De si fort gent ne si vaillant
Come vos estes asemblez;
Vos estes toz vassals provez. »
— E cil comencent à crier :
« Jà n'en verrez un coarder,
Nus n'en a de morir poor,
Se mestier est por vostre amor. »
— Il lor répont : « Les vos merciz,
Por Dex, ne seiez esbahiz,
Ferez les bien al comencier;
N'entendez mie à gaaingner;
Li gaain nos iert tot comun;
A plenté en ara chescun;
Vos ne porreiz mie garir
Por estre en paiz ne por fuir,
Jà Engleiz Normanz n'ameront
Ne jà Normanz n'esparneront;
Félons furent e felons sont,
Faus furent et faus seront.
Ne fetes mie malvaistié,
Kar jà n'aront de vos pité.
Ne li coart por bien fuir,
Ne li hardi por bien férir,
N'en iert des Engleiz plus preisiez.
Ne n'en sera plus esparniez.
Fuir poez jusk'à la mer.
Vos ne poes avant aler;
N'i troverez ne nef ne pont,
Et esturmans vos faldront;
Et Engleiz là vos ateindront,
Ki à honte vos ociront.
Plus vos morreiz en fuiant
Ke ne fereiz en combatant,
Quant vos par fuie ne garreiz,
Cumbatez vos e si veincrez.
Je ne dot pas de la victoire,
Venuz somes por aveir gloire;
La victoire est en notre main,
Tuit en poez estre certain. »
— A ço ke Willame diseit
Et encor plus dire voleit,
Vint Willame li filz Osber,
Son cheval tot covert de fer.
— « Sire, dist-il, trop demoron;
Armons nos tuit, alon, alon! »
— Issi sunt as tentes alé,
Al miex k'il poent se sunt armé.
Li dus fu mult en grant trepeil,
Tuit perneient à li cunseil
Mult enorout toz li vassals,
Mult donout armes e chevals.
Quant il s'apareilla d'armer,
Sun boen haubert fist demander,
Sor sez bras l'a uns hoem levé,
Devant li dus l'a aporté.
Maiz al lever l'a trestourné
Sainz k'il ne fist ço de sun gré :
Sun chief a li duz enz boté,
Preuf l'aveit jà tot endossé,
Cels derriers a devant torné,
Arrière l'a mult tost jeté;
Cil en furent espoenté;
Ki li haubert unt esgardé.
— « Maint home, dist-il, ai veu :
Se issi li fust avenu,
Jà hui maiz armes ne portast
Ne en hui maiz en champ n'entrast,
Mais unkes en sort ne crei
Ne ne creirai; en Dex me fi,
Kar il fet d'el tot son pleisir,
E ço k'il velt fet avenir.
Unkes n'amai sortiseors,
Ne ne crei devineors :
A Dam le Deu tut me comant,
Ch'à mon haubert n'alez dotant;
Li haubert ki fu tresturné,
Et puiz me r'est à dreit doné
Senefie la tresturnée
De la chose ki iert muée.
Li nom ki ert de duché
Verreiz de duc en rei torné;
Reis serai ki duc ai esté,
N'en aiez mie altre pensé. »

— Dunc se signa, li haubert prist,
Beissa sun chief, dedens le mist,
Laça sun helme et ceint s'espée,
Ke un varlet out aportée.
Sun boen cheval fist demander,
Ne poeit l'en meillor trover;
D'Espaingne li out enveié
Un reis par mult grant amitié;
Armes ne presse ne dotast
Se sis sires l'esperonast.
Galtier Giffart l'out amené,
Ki à Saint-Jame aveit esté;
Tendi sa main, li règnes prist,
Pié en estrieu, desuz s'asist;
Li cheval poinst e porsailli,
Torna e point e s'esverti.
Li visquens de Toarz guarda
Coment li dus armes porta;
A sa gent a entor sei dit:
— Home mez si bel armé ne vit,
Ki si gentement chevalchast,
Ne ki si bel armé portast
N'à ki haubert si avenist,
Ne ki lance si bien brandist,
Li en cheval si bien seist,
Ki si tornast ne si tenist.
Soz ciel tel chevalier n'en a
Beau quiens et beau rei sera;
Cumbate sei et si veincra;
Tot seit honi ki li faldra. »
— Li dus fist chevals demander,
Plusors en fist très li mener,
Chescun out à l'arçon devant
Une espée bone pendant;
Et cil ki li chevals menèrent,
Lances acérées portèrent.
Dunc furent armé li baron,
Li chevalier e li gueldon,
En treis compaignes se partirent,
Et treiz compaignes d'armez firent.
A chescune des treiz compaignes
Out mult seignors à chevetaignes,
K'il ne feissent coardie
Por perdre membre ne por vie.
Li Dus apela un servant,
Son gonfanon fist traire avant
Ke li pape li enveia,
E cil le traist, cil le despleia;
Li duz le prist, suz le dreça,
Raol de Conches apela:
Portez, dist-il, mon gonfanon
Ne vos voil feire se dreit non;
Par dreit e par anceissorie
Deivent estre de Normandie
Vostre parent gonfanonnier,
Mult furent tuit boen chevalier.
Grant merci, dist Raol, aiez,
Ke nostre dreit reconoissiez;
Maiz li gonfanon, par ma fei,
Ne sera hui porté par mei.
Hui vos claim quite cest servise;
Si vos servirai d'altre guise,
D'altre chose vos servirai:
En la bataille od vos irai,
Et as Engleiz me combatrai
Tant ke jo vis estre porrai;
Saciez ke ma main plus valdra
Ke tels vint homes i aura.
E li Dus guarda d'altre part,
Si apela Galtier Giffart;
Pel gonfanon, dist-il, pernez,
En la bataille le portez.
Galtier Giffart li respondi:
Sire, dist-il, per Dex merci,
Veiez mon chief blanc e chanu,
Empeirie sui de ma vertu,
Ma vertu m'est afebliée,
E m'aleine mult empeiriée.
L'ensuigne estuet à tel tenir,
Ki lonc travail poisse soffrir,
E jo serai en la bataille;
N'aveiz home ki mielx i vaille,
Tant i kuid ferir od m'espée,
Ke tot en iert ensanglantée.
Dunc dist li dus, par grant fierté:
Seignors, par la resplendor Dé,
Vos me volez, ço crei, traïr,
E à cel grand busuing faillir.
Sire, dist Giffart, non feron;
Jamez ne feron traïson,
Nel' refus' mie par félonie,
Maiz jo ai grant chevalerie
De soldéiers e de mon fieu;
Unkes mez jo n'out si bon lieu
De vos servir com jo ore ai.
Or se Dex plaist vos servirai;
Se mestier ert, per vos morreie,
Por vostre cor, li mien metreie.
En meie fei, ço dist li dus.
Jo vos amoe, or vos aim' plus;
Se jo en puiż escarper vis,
Mielx vos en sera mez toz dis.
Dunc apela un chevalier
Ke mult aveit oï preisier,
Tosteins filz Rou-le-Blanc out non
Al Bec en Caux aveit meison;

Li gonfanon li a livré
E cil l'en a seu bon gré,
Parfondement l'en a cliné :
Volentiers l'a e bien porté
Encor en tieneut quitement
Lor éritage lor parent.
Quitement en deivent aveir
Lor éritages tuit ses eir.
Willame sist sor son destrier;
Venir a fet avant Rogier
Ke l'en dist de Montgomeri :
Forment, dist-il, en vos me fi :
De cele part de là ireiz,
De cele part les assaldreiz,
E Guillaume, un seneschal,
Li filz Osber un boen vassal,
Ensemble od vos chevalchera
Et ovec vos les assaldra.
Li Boilogneiz e li Pohiers.
Aureiz e toz mes soldeiers.
De l'altre part Alain Fergant
Et Aimeri li cumbatant,
Poitevinz meront e Bretons
E del Maine toz li barons
E jo, od totes mes granz genz
Et od amiz et od parenz,
Me cumbatrai par la grant presse
U la bataille iert plus engresse.
Armé furent tuit li baron
E li chevalier e li gueldon.
La gent à pié fu bien armée,
Chescun porta arc et espée;
Sor lor testes orent chapels,
A lor piez liez lor panels;
Alquanz unt bones coiriés,
K'il unt à lor ventre liés;
Plusors orent vestu gambais,
Couires orent ceinz et archais.
Chevaliers ont hanbers e branz,
Chauces de fer, helmes luizanz,
Escuz as cols, as mains lor lances;
E tuit orent fet cognoissances,
Ke Normant altre coneust,
Et k'entreposture n'eust;
Ke Normant altre ne férist,
Ne Franceiz altre n'oceist.
Cil à pié aloient avant
Serréement, lors ars portant;
Chevaliers emprez chevalchoent,
Ki les archiers emprez gardoent.
Cil à cheval et cil à pié,
Si com il orent comencié
Tindrent lor eire e lor compas,
Serréement lor petit pas
Ke l'un l'altre ne trespassout,
Ne n'aprismout ne n'esloignout;
Tuit aloent serréement,
E tuit aloent fièrement.
D'ambedui parz archiers esteient,
Ki à travers traire debveient.
Heraut out sez homes mandez,
Cels des chastels e des citez,
Des ports, des viles e des bors,
Contes, barons et vavassors.
Li vilain des viles aplouent,
Tels armes portent com ils trovent,
Machues portent e granz pels,
Forches ferrées e tinels.
Engleiz orent un champ porpris
Là fu Heraut od ses amis
Et od li baronz del païs,
Ke il out semons e requis.
Venuz furent delivrement
Cil de Lundres e cil de Kent,
Cil de Herfort et cil d'Essesse,
Cil de Surée e de Sussesse,
De Saint Edmund e de Sufoc,
E de Norwis e de Norfoc,
De Cantorbiere et de Stanfort,
E cil vindrent de Bedefort,
E cil ki sunt de Hundetone;
Venu sunt cil de Northantone,
D'Eurowic e de Bokinkeham,
De Bed et de Notinkeham :
De Lindesie et de Nichole
Vindrent qui sorent la parole.
Dechà deverz soleil levant
Veissiez venir gent mult grant
De Salebiere e de Dorsete
E de Bat e de Sumersete;
Mult en i vint deverz Glocestre,
E mult en vint de Wirecestre,
De Wincestre e de Hontesire
Et del conté de Brichesire.
Mult en vint d'altres cuntrées
Ke nos n'avons mie nomées;
Ne poon mie tot nomer,
Ne ne volon tot aconter.
Tuit cil ki armes porter porent
Ki la novele del duc sorent,
Alèrent le terre desfendre
D'icels ki la voloent prendre.
D'ultre li humbre n'i vint gaires,
Quer cil orent altres affaires;
Daneiz les orent damagiez
E Tosti les out empiriez.

Heraut sout ke Normanz viendreient
E ke par main les assaldreient;
Un champ out par matin porpris
U il a toz ses Engleiz mis;
Par matin les fist toz armer
Et la bataille conréer,
Et il out armes et ator,
Ki conveneit à tel seignor.
Li dus, ço dist, le deit requerre,
Ki conquerre velt Engleterre,
Et il, ço dist, le deit attendre,
Ki la terre li deit défendre.
A sa gent dist e comanda
Et à ses baronz cunseilla
Ke tuit ensemble se tenissent
Et ensemble se défendissent,
Quer se diloc se desparteient,
A grant peine se rescovreient.
Normanz, dist-il, sunt boen vassal,
Vaillant à pié et à cheval;
A cheval sunt boen chevalier
Et de cumbatre costumier;
Se dedenz noz poent entrer,
Nient iert puiz del recovrer.
Lungues lances unt et espées,
Ke de lor terres unt aportées,
E vos avez lances agües
Et granz gisarmes esmolues.
Cuntre vos armes ki bien taillent
Ne kuid les lor gaires ne vaillent;
Trenchiez quant ke trenchier porreiz
Et jà mar rien espanereiz.
Heraut out grant pople e estult,
De totes parz en i vint mult;
Mais multitude petit vaut
Se la virtu du ciel i faut.
Plusor et plusor unt poiz di
Ke Heraut aveit gent petit,
Por ço ke à li meschaï;
Mais plusors dient e jel di,
Ke cuntre un home altre enveia
La gent al duc poi foisonna,
Mais li dus aveit veirement
Plusors baronz e meillor gent:
Plenté out de boens chevaliers
E grant plenté de boens archiers.
Geldons Engleiz haches portoent,
E gisarmes ki bien trenchoent;
Fet orent devant els escuz
De fenestres e d'altres fuz,
Devant els les orent levez
Come cleies joinz e serrez;
N'i lessièrent nule jointure,
Fet en orent devant closture.
Par ù Normanz entr'elz venist,
Ke descunfire les volsist.
D'escuz e d'aiz s'avironèrent,
Issi desfendre se kuidèrent;
Et s'il se fussent bien tenu,
Jà ne fussent li jor veincu.
Jà Normant ne si embastist,
Ke l'alme à hunte ne perdist,
Fust par hache, fust par gisarme,
U par machue u par altre arme.
Corz haubers orent e petit
E helmes de sor lor vestis.
Li Reis Heraut dist e fist dire
E fist banir com lor sire
Ke chescun tienge à tort son vis
Tot dreit contre lor anemis,
Nus ne tort de là ù il est,
E ki viendra la les truis prest:
Ke ke Normant et altre face,
Chescun defende bien sa place.
Dunc rova cels de Kent aler
Là ù Normanz durent joster,
Kar ço dient ke cil de Kent
Deivent férir primièrement;
U ke li reis auge en estor,
Li primier colp deit estre lor.
Cil de Lundres, par dreite fei,
Deivent garder li cors li Rei,
Tut entur li deivent ester,
E l'estandart deivent garder;
Cil furent miz à l'estandart,
Ke chescun le défent e gart.
Quant Heraut out tot aresté,
E ço k'il volt out comandé,
Emmi les Engleiz est venu,
Lez l'estendart est descendu;
Lewine e Guert furent od lui;
Frère Heraut furent andui;
Asez out entur li baronz.
Heraut fu lez si gonfanonz;
Li gonfanon fu mult vaillanz,
D'or e de pierres reluisanz;
Willame pois ceste victoire
Le fist porter à l'Apostoile,
Por mostrer e metre en mémoire
Sunt grant cunquest e sa grant gloire.
Engleiz se sunt tenu serré,
Tuit de cumbatre atalenté;
Un fossé unt d'une part fait,
Ki parmi la champaigne vait.
Entretant Normanz aparurent,
D'un pendant surstrent ù il furent,

D'une valée e d'un pendant
Sort un cunrei ki vint avant.
Li reis Heraut de luing les vit,
Guert apela, si li a dit :
Frère, dist-il, ù gardes-tu ?
As-tu li dus qui vient veu ?
De cele gent ke jo vei là,
La nostre gent nul mal n'ara;
Il a poi gent à nos cunquerre,
Mult ai grant gent en cele terre,
Encore ai jo tuz çumbatanz
Ke chevaliers ke paisanz
Par quatre foiz chent mil armez.
Par fei, dist Guert, grant gent avez,
Mais mult petit poise en bataille
Assemblée de vilanaille.
Grant gent avez en sorquetot,
Mult creim Normanz e mult les dot;
Tuit cil ki vienent d'outremer
Sunt mult à craindre e à doter.
Bien sunt armé, à cheval vunt,
Nos maisnies défolerunt.
Mult unt lances, mult unt escuz,
Mult unt haubers, helmes aguz,
Mult unt glaives, mult unt espées,
Ars e saetes barbelées
Les saetes sunt mult isneles,
Mult plus tost vunt ke arondeles.
Guert, dist Heraut, ne t'esmaier,
Dex nos pot bien, s'il volt aidier :
Jà par la gent ke jo là vei
Ne nos estuet estre en esfrei.
Endementrez ke il parloent
De celz Normanz k'il esgardoent
Sort un altre cunrei plus grant,
Emprez l'altre serréement;
A une part del champ tornèrent,
E si k'as altres s'asemblèrent.
Heraut les vit, si les garda,
Guert appela, si li mostra :
Guert, dit-il, nos anemiz creissent,
Chevaliers viennent et espeissent,
Mult part en vient, grant poor ai :
Unkes maiz tant ne m'esmaai,
De la bataille ai grant freor,
Mi cors en est en grant poor.
— Heraut, dist-il, mal espleitas
Quant de bataille jor nomas;
Ço peise mei ke chà venis
Et k'à Lundres ne remainsis,
U à Lundres u à Wincestre.
Maiz ore est tart, ne pot maiz estre.
Sire frère, Heraut a dit,
Cunseil arière velt petit;
Desfendon nos, se nos poon.
Ne sai mez altre garison.
Se tu, dist Guert, à Lundres fusses
De vile en vile aler peusses,
E jà li dus ne te quérist,
Engleiz dotast e tei cremist
Arière alast u paix feist,
Et tes règnes te remainsist.
Unkes creire ne me volsis,
Ne me preisa ço ke jo dis;
De la bataille jor meis
Et à cel jor terme asseis,
Et de ton gré si le quesis.
Guert, dist Heraut, por bien le fis;
Jor li assis à samedi,
Por ço ke samedi naski;
Ma mère dire me soleit
Ke à cel jor bien m'aviendreit.
Fol est, dist Guert, ki en sort creit,
Jà nul prudhoem creire n'i deit,
Nul prudhoem ne deit creire en sort.
A son jor a chescun sa mort;
Tu dis ke samedis naskis,
A cel jor pos estre occis.
Atant est sorse une cumpaigne
Ki covri tute la champaigne;
Là fu li gonfanon levez,
Ki de Rome fu aportez;
Joste l'ensuigne ala li dus :
Là fu li mielx, là fu li plus,
Là furent li boen chevalier,
Li boen vassal, li boen guerrier;
Là furent li gentil baron,
Li boen archier, li boen geldon,
Ki debveient li dus garder,
Et entur li debveient aler.
Li garchon e l'altre frapaille;
Ki mestier n'orent en bataille,
Ki le menu herneiz gardèrent,
De verz un teltre s'en tornèrent.
Li proveire e li ordoné
En som un tertre sunt monté
Por Dex preier et por orer,
Et por la bataille esgarder.
Heraut vit Willame venir,
E li chams vit d'armes covrir,
E vit Normanz en treiz partir,
Ki de treiz parz voldrent férir :
Ne sai kels deie plus doter,
A paine pout itant parler :
Nos somes, dist-il, mal bailli,
Mult criem ke nos seions honi.

Li quens de Flandres m'a traï;
Mult fis ke fol ke jel' créi,
Kar par son brief m'aveit mandé,
E par messaige asseuré
Ke Willame ne porreit mie
Aveir si grant chevalerie;
Por ço, dist-il, me suiz targiez,
Ke me suis tant poi porchaciez;
Ço peise me ke ai si fait.
Sun frère Guert à sei a trait,
Miz se sunt juste l'estandart;
Chescun prie ke Dex le gart.
Envirun els lor parenz furent
E li Baron ke il conurent;
Toz les uns preié de bien faire.
Nus ne s'en pot d'iloc retraire;
Chescun out son haubert vestu,
Espée ceinte, el col l'escu;
Granz haches tindrent en lor cols
Dunc il kuident férir granz cols.
A pié furent serréement,
Mult se contindrent fièrement;
Maiz s'il seussent deviner
Mult deussent plaindre e plorer
Por la dolorose advanture,
Ki lor avint mult male e dure.
Olicrosse sovent crioent
E *Godemite* reclamoent;
Olicrosse est en engleiz
Ke Sainte Croix est en franceiz,
E *Godemite* altretant
Com en frenceiz Dex tot poissant.
Normanz orent treiz cumpaignies
Por assaillir en treiz parties;
En treiz cumpaignes se partirent,
E treiz cumpaignes d'armes firent.
Li primiers e li secund vint,
E poiz li tiers ki plus grant tint:
Ço fu li dus ovec sa gent,
Tuit alèrent hardiement,
Dez ke li dous ost s'entrevirent,
Grant noise e grant temulte firent;
Mult oïssiez graisles soner
E boisines e cors corner:
Mult veissiez gent porfichier,
Escuz lever, lances drecier,
Tendre lor ars, saetes prendre,
Prez d'aissaillir, prez de desfendre.
Engleiz à estal se teneient
E li Normanz toz tems veneient.
Quant il virent Normanz venir
Mult veissiez Engleiz fremir,
Genz esmover, ost estormir;
Li uns rouir, li altres palir;
Armes seisir, escuz lever;
Hardiz saillir, coarz trembler.
Taillefer, ki mult bien cantout,
Sor un cheval ki tost alout,
Devant li dus alout cantant
De Karlemaine e de Rollant,
E d'Oliver e des vassals
Ki morurent en Renchevals.
Quant ils orent chevalchié tant
K'as Engleis vindrent aprismant:
Sires, dist Taillefer, merci,
Jo vos ai lungement servi,
Tut mon servise me debvez;
Hui si vos plaist me le rendez.
Por tut guerredun vos requier,
E si vos voil forment preier:
Otreiez mei, ke jo n'i faille,
Li primier colp de la bataille.
E li dus respont: Je l'otrei.
E Taillefer point à desrei,
Devant toz li altres se mist;
Un Engleiz féri, si l'ocist;
De soz le pis, parmie la pance
Li fist passer ultre la lance
A terre estendu l'abati.
Poiz trait l'espée, altre féri,
Poiz a crié: Venez, venez:
Ke fetes vos? Férez, férez,
Dunc l'unt Engleiz avironé;
Al secund colp k'il out doné,
Eis vos noise levé e cri,
D'ambedui pars pople estormi.
Normanz à assaillir entendent,
E li Engleiz bien se défendent;
Li uns fierent, li altres botent,
Tant sunt hardi ne s'entre dotent.
Eis vos la bataille assemblée,
Dunc encore est grand renomée
Mult oïssiez grant corneiz
E de lances grant froisseiz,
De machues grant fereiz,
E d'espées grant chapleiz.
A la feie Engleiz rusèrent,
Et à la feie retornèrent,
Et cil d'ultre mer assailleient,
E bien sovent se retraeient.
Normanz escrient: Dex aïe;
La gent englesche: *Ut* s'escrie:
Lors véissiez entre serjanz,
Gelde d'Engleiz e de Normanz,
Granz barates e granz medlées,
Buz de lances e colps d'espées.

Quant Engleiz cheient, Normanz crient,
De paroles se cuntralient,
E mult sovent s'entre défient,
Maiz ne sevent ke s'entre dient;
Hardiz fierent, cuarz s'esmaient;
Normanz dient k' Engleiz abaient,
Por la parole k'il n'entendent.
Cil empierent e cil amendent.
Hardiz fierent, cuarz grandissent
Come hoems font ki escremissent.
A l'assaillir Normanz entendent,
E li Engleiz bien se défendent,
Hauberz percent et escuz fendent,
Granz colps receivent, granz colps rendent,
Cil vunt avant, cil se retraient;
De mainte guise s'entre assaient.
En la champaigne out un fossé;
Normanz l'aveient adossé :
En belliant l'orent passé,
Ne l'aveient mie esgardé.
Engleiz unt tant Normanz hasté,
E tant empeint e tant boté ;
El fossé les unt fet ruser,
Chevals et hommes jambeter :
Mult veissiez homes tumber,
Li uns sor li altres verser,
E tresbuchier et adenter;
Ne s'en poeient relever.
Des Engleiz i moreit asez,
Ke Normanz unt od els tirez
En tut li jor n'out mie tant
En la bataille occiz Normant,
Com el fossé dedenz périrent,
Ço distrent ki li morz virent.
Vasletz ki as herneiz esteient,
E li herneiz garder debveient.
Voldrent guepir tut li herneiz,
Por li damage des Franceiz,
K'el fossé virent tresbuchier,
Ki ne poeient redrecier;
Forment furent espoenté,
Por poi k'il ne s'en sunt torné;
Li herneiz voleient guerpir
Ne saveient kel part garir.
Quand Odes li boen corunez,
Ki de Baieues ert sacrez,
Poinst, si lor dist : Estez, estez;
Seiez en paiz, ne vos movez;
N'aiez poor de nule rien,
Kar se Dex plaist nos viencron bien.
Issi furent asséuré,
Ne se sunt mie remué.
Odes revint puignant arière
U la bataille esteit plus fière.
Forment i a li jor valu,
Un haubergeon aveit vestu,
Desor une chemise blanche,
Lé fut li cors, juste la manche;
Sor un cheval tot blanc seeit,
Tote la gent le cognoisseit
Un baston teneit en son poing,
Là ù veeit li grant besoing,
Faseit li chevaliers torner,
E là les faseit arrester :
Sovent les faseit assaillir,
E sovent les faseis férir.
Dez ke tierce del jor entra,
Ke la bataille comença,
De si ke none trespassa
Fust si de si, fust si de là,
Ke nus ne sout lequel veincreit,
Ne ki la terre conquerreit.
De tutes parz si se teneient,
E si sovent se cumbateient,
Ke nus ne saveit deviner
Ki debveit l'altre sormonter.
Normanz archiers ki ars teneient,
As Engleiz mult espez traeient
Maiz de lor escuz se covreient,
Ke en char férir ne s' poeient;
Ne por viser, ne por bien traire,
Ne lor poeient nul mal faire.
Cunseil pristrent ke halt traireient;
Quat li saetes descendreient,
De sor lor testes dreit charreient,
Et as viaires les ferreient.
Cel cunseil ont li archier fait,
Sor li Engleiz unt en halt trait;
Quant li saetes reveneient,
De sor les testes lor chaeient,
Chiés e viaires lor perçoent,
Et à plusors les oilz crevoent;
Ne n'osoent les oilz ovrir,
Ne lor viaires descovrir.
Saetes plus espessement
Voloent ke pluie par vent
Mult espès voloent saetes
Ke Engleiz clamoent *wibetes*.
Issi avint k'une saete,
Ki deverz li ciel ert chaete
Féri Heraut desus l'oil dreit,
Ke l'un des oilz li a toleit;
Et Heraut l'a par aïr traite,
Getée a les mains, si l'a fraite.
Por li chief ki li a dolu
S'est apuié sor son escu.

Por ço soleient dire Engleiz,
E dient encore as Franceiz
Ke la saete fut bien traite
Ki à Heraut fu en halt traite,
E mult les mist en grant orgoil,
Ki al rei Heraut creva l'oil.
Normanz aperchurent è virent
Ke Engleiz si se desfendirent,
E si sunt fort por èls desfendre,
Peti poeient sor els prendre.
Privéement unt cunseillié,
Et entr'els unt aparaillié
Ke des Engleiz s'esluignereient,
E de fuir semblant fereient,
Tant que Engleiz les porsivront
E par les chams s'espartiront.
Si les poeient despartir,
Mielx les porreient assaillir,
E lor force sereit mult piere,
Si porreient mielx descunfiere.
E com ils l'orent dit, si firent,
E li Engleiz les parswirent;
Poi e poi vunt Normanz fuiant,
E li Engleiz les vunt suiant.
Tant cum Normanz plus s'esluignièrent
E li Engleiz plus s'aprochièrent.
Par l'esluignement des Franceiz
Kuidèrent è distrent Engleiz.
Ke cil de France s'enfueient,
Ne jà mez ne retornereient.
La feinte fuie les dechut,
Par la fuie grant mal lor crut;
Kar se il se fussent tenu,
Ke il ne se fussent meu,
Mult se fussent bien desfendu,
A grant paine fussent veincu;
Mais come fol se despartirent,
Et comme fol les parswirent.
Mult veissiez par grant veisdie
Retraire cels de Normendie;
Lentement se vunt retraiant
Por fere Engleiz venir avant.
Normanz fuient et Engleiz chacent,
Lances aloignent, haches haucent.
Quant il furent bien esbaudi,
E par la champaigne esparti,
Engleiz les aloent gabant
Et de paroles leidissant.
Cuarz, font-il, mar i venistes
Ki nos terres aveir volsistes
Nostre terre aveir kuidastes,
Folz fustes quant vos i entrastes;
Normendie vos iert trop luing.
N'i vendrez mie à cel besuing;
Nient iert mez d'arrière aler;
S'a un saut n'i poez voler.
Filz e filles perduz avez
Se la mer tot ne bevez.
Cil escotoent e soffreient
Ne saveient ke il diseient,
Ço lor ert vis k'il glatisseient,
Kar lor langage n'entendeient
Al arester et al torner
Ke Normant voldrent recovrer,
Oïssiez baronz rapeler,
E Dex aïe en halt crier.
Lor erre unt Normanz repris
Torné lor sunt emmi le vis;
Donc veissiez Normanz torner,
E ès Engleiz entremesler;
Li uns li altres encuntrer,
E cels ferir e cels boter;
Cil fiert, cil faut, cil fuit, cil chacè,
E cil assome, e cil manace;
Normanz encuntre Engleiz s'arestent,
E de férir Normanz s'aprestent.
Mult veissiez par plusurs places
Beles fuies e beles chaces;
Grant fu la gent, la place lée,
Estur espez, dure meslée;
De tutes parz bien se cumbatent,
Granz sunt li colps, bien s'entrebatent,
Bien le faseient li Normant,
Quant un Engleiz vint acorant;
En sa cumpaigne out chent armez,
De plusors armes atornez.
Hache noresche out mult bele,
Plus de plain pié out l'alemele,
Bien fu armé à sa manière,
Grant ert e fier, o bele chiere.
En la bataille el primer front,
La ù Normanz plus espez sont,
En vint saillant plus tost ke cers;
Maint Normant mit li jor envers
Od sa cumpaigne k'il aveit,
A un Normant s'en vint tot dreit,
Ki armé fu sor un destrier;
Od la hache ki fu d'acier
El helme férir le kuida,
Maiz li colp ultre escolorja;
Par devant l'arcon glaceia
La hache ki mult bien trencha;
Li col del cheval en travers
Colpa k'a terre vint li fers,
E li cheval chaï avant
Od tot son mestre à terre jus.

Ne sai se cil le féri plus,
Mais li Normanz ki li colp virent,
A grant merveille s'esbahirent.
L'assalt aveient tot guerpi,
Quant Rogier de Montgomeri
Vint poignant, la lance beissié;
Onc ne leissa por la coignié
K'il aveit sus el col levée,
Ki mult esteit lonc enhanstée,
Ke il Engleiz si ne férist,
K'à la terre platir le fist;
Dunc s'écria : Ferez, Franceiz;
Nostre est li champ sor les Engleiz.
Dunc veissiez dure medlée,
Maint colp de lance e maint d'espée.
E veissiez Engleiz desfendre,
Chevals tuer et escuz fendre.
Un soldeier i out de France
Ki fu de noble cuntenance,
Sor un cheval sist merveillos;
Dous Engleiz vit mult orguillos,
Ki s'esteient acumpaignié
Por ço ke bien erent preisié.
Ensemble debveient aler,
Li uns debveit l'altre garder,
En lor cols aveient levées
Dui gisarmes lunges e lées;
As Normanz feseient granz mals,
Homes tuoent e chevals.
Li soldeier les esgarda,
Vi li gisarmes, si dota;
Son boen cheval perdre creineit,
Kar ço ert li mielx k'il aveit;
Volentiers altre part tornast,
Se cuardise ne semblast,
Maiz tost fut en altre pensé,
Sun cheval a esperuné;
Poinst li cheval, li frein lascha
E li cheval tost le porta.
Por la crieme des dous gisarmes
L'escuz leva par les énarmes :
Un des Engleiz féri tot dreit,
Od la lance ke il teneit,
Sos li menton en la petrine;
Li fer passa parmi l'eschine.
Endementrez ke il versa,
Se lance chaï e froissa,
Et il a le gibet seisi
Ki a sun destre bras pendi :
L'altre Engleiz a féru amont
Ke tot li chief li casse e font.
Rogier li viel, cil de Belmont,
Assalt Engleiz el primier front,
A merveilles pris en i ont :
Ço pert as eirs ki riches sont;
Bien poet l'en saveir as plusors,
Ke il orent boens ancessors,
Et furent bien de lors seignors
Ki lors donérent tels enors.
De cel Rogier en descendant
Vint li lignage de Mellant.
Guillame ke l'en dit Mallet,
Hardiement entr'els se met;
Od l'espéc ki resflambie,
As Engleiz rent dure escremie;
Mais son escu si estroèrent,
E son cheval soz li toèrent,
Et il meisme eussent mort,
Quant vint li sire de Montfort
Et dam Willam de Vez-Pont;
Od garnz maisnies ke il ont
Le rescotrent hardiement.
Mult i perdirent de lor gent;
Mallet firent monter maneiz
Sor un destrier tot freiz.
Bien firent cel de Beessin,
E li baronz de Costentin,
E Neel de Saint-Salveor
Mult s'entremet d'aveir l'amor
E li boen gré de son seignor;
Assalt Engleiz o grant vigor,
Od la petrine du destrier
En fist maint li jor tresbuchier,
Et od l'espée al redrecier
Veissiez bien baron aidier.
Grant pris en out cil de Felgières,
Ki de Bretaigne ont gent mult fières.
Henri li sire de Ferrières,
E cil ki dunc gardout Tillières;
Od cels baronz grant gent s'asemble,
Sor Engliez fierent tuit ensemble,
Morz est u pris ki no s'en emble;
Tote la terre crole et tremble.
De l'altre part out un Engleiz
Ki leidisseit mult li Franceiz;
Od une hache mult trenchant,
Les alout mult envaïssant.
Un helme aveit tot fait de fust,
Ke kolp el chief ne receust;
A ses draz l'aveit atachié,
Et environ son col lacié,
Un chevalier de Normendie
Vit li forfeit à l'estoltie
K'il alout des Normanz faisant;
Sor un cheval sist mult vaillant;
Eve ne feu nel' retenist,

Se li sire bien le poinsist;
Li chevalier l'esperuna
E li cheval tost le porta.
Sor li helme l'Engleiz feri,
De suz les oils li abati,
Sor li viaire li pendi
E li Engleiz sa main tendi,
Li helme voleit suz lever,
E son viaire délivrer :
Et cil li a un colp doné,
Li puing destre li a colpé,
E sa hache à terre chaï.
Et un Normand avant sailli;
Od ses dous mains l'a relevée,
Ke il aveit mult golosée;
Maiz mult li out corte durée,
K'il l'out sempres cumperée.
Al beissier ke il faseit
A la hache ke il perneit,
Un Engleiz od une coignié,
Ke il aveit lungue emmanchié,
L'a si féru parmi li dos
Ke toz li fet croissir les os;
Tote poet l'en veir l'entraille
E li pomon e la coraille.
Li chevalier al boen cheval
S'en retorna ke il n'out mal;
Mais un Engleiz ad encuntré,
Od li cheval l'as si hurté,
Ke mult tost l'a acraventé,
Et od li piez tot défolé.
Li boen citean de Roem
Et la jovente de Caem,
Et de Faleise, e d'Argentoen,
E d'Anisie, et de Matoen;
Cil ki ert sire d'Aubemare,
E dam Willame de Romare,
E li sire de Litehare,
E cil de Touke e de la Mare,
E li sire de Néauhou,
Et un chevalier de Piron,
Robet li sire de Belfou,
E cil ki ert sire d'Alnou,
Li chamberlenc de Tancharvile,
E li sire d'Estotevile,
Et Wiestace d'Abevile,
Et li sire de Magnevile,
Willame ke l'en dist Crespin,
E li sire de Saint-Martin,
E dam Willame des Moslins,
E cil ki ert sire des Pins;
Tuit cil furent en la bataille;
N'i a cil d'els ki mult n'i vaille.
Un vassal de Grentemesnil
Fu mult li jor en grant peril;
Kar sun cheval li tresporta,
Por poi ke il ne tresbucha
A un boissun k'il tressailli :
Par li regnes le frein rompi,
E li cheval sailli avant,
Vers les Engleiz ala corant;
E li Engleiz ki s'aperchurent,
Haches levées li corurent;
Maiz li cheval s'espoenta
Arière vint, dunc il torna.
De Meaine li vieil Gifrei,
E de Bohon li vieil Onfrei,
De Cartrai Onfrei e Maugier,
Ki esteit novel chevalier;
De Garenes i vint Willeme,
Mult li sist bien el chief li helme;
Et li vieil Hue de Gornai,
Ensemle o li sa gent de Brai.
Ot la grant gent ke cil menèrent
Mult en ocistrent e tuèrent.
Et Engerran de Laigle i vint,
L'escu el col, la lance tint,
Sor Engleiz fiert de grant aïr,
Mult se peine del duc servir;
Por terre qu'il li out pramise
S'entremist mult de son servise.
E li visquens cil de Toarz
Ne fu mie li jor coarz.
D'Avrencin i fu Richarz,
Ensemble od li cil de Biarz,
E li sire de Solignie,
E li boteillier d'Aubignie,
Cil de Vitrie e de Lacie,
De val de Saire e de Tracie,
E cil furent en un conrei,
Sor Engleiz fierent demanei;
Ne dotoent pel ne fossé,
Maint hoem unt cel jor enversé :
Maint boen cheval i unt tué,
E d'els maint hoem i out nafré.
Hue li sire de Montfort,
Cil d'Espiné e cil de Port,
Cil de Corcie e cil de Jort,
I unt cel jor maint Englès mort.
Cil ki fu sire de Reviers,
Grant plenté out de chevaliers;
Cil y férirent as primiers,
Engleiz folent od li destriers.
Li viel Willame de Moion
Out avec li maint cumpaignon.
De Cingueleiz Raol Teisson

E li viel Rogier Marmion
S'i contindrent come baron,
Poiz on orent grant guerredon.
Joste la cumpaigne Néel
Chevalcha Raol de Gael;
Bret esteit e Bretonz menout,
Por terre serveit ke il out,
Maiz il la tint asez petit,
Kar il la forfist, ço fu dit.
Des Biarz i fu avenals,
Des Mortiers-Hubert Paienals,
Robert Bertram ki esteit torz,
Mult i out homes par li morz.
Li archier du Val de Roil,
Ensemle od els cels de Bretoil,
A maint Engleiz crevèrent l'oil
Od li saetes acérées
K'il aveient od els aportées.
Cels de Sole e cels d'Oireval,
De Saint Johan e de Brehal,
Cels de Brius e cels de Homez
Veissiez férir mult de prez;
Li escuz sor lor chiés meteient,
Li colps de haches receveient;
Mielx voleient iloc morir,
Ke à lor dreit seignor faillir
Cil de Saint-Sever e de Caillie,
E li sire de Semillie;
De Basquevile i fu Martels,
De joste li cil de Praels,
Cil de Goviz e de Sainteals,
Del viez Moléi e de Monceals,
Cil ki ert sire de Pacie,
E li seneschals de Corcie,
Et un chevalier de Lacie,
Ensemle o els cils de Gascie,
E cil d'Oillie e de Sacie,
E li sire de Vaacie,
Del Tornéor e de Praeres
E Willame de Columbieres,
E Gilbert li viel d'Asnieres,
De Chaaignes e de Tornières,
Li viel Luce de Bolebec
E Dam Richart ki tient Orbec.
E li sire de Bonnesboz,
E cil de Sap e cil de Gloz,
E cil ki dunc teneit Tregoz;
Dous Engleiz fist tenir por soz;
L'un od sa lance acraventa
L'altre od s'espée escervela,
Poinst li cheval, si retorna,
Si ke Engleiz ne le tocha;
E li sire de Montfichet,
Ki de boz garder s'entremet;
L'ancestre hue li Bigot,
Ki aveit terre à Maletot
Et as loges et à Chanon;
Li dus soleit en sa maison
Servir d'une séneschaucie;
Mult out od li grant cumpaignie;
E fieu esteit son séneschals,
E mult esteit noble vassals.
Cil de corsage esteit petiz,
Maiz mult esteit proz e hardiz,
E por ço as Engleiz hurta
Od la grant gent ke il mena.
La oïssiez noises e criz
E de lances grant froisseiz;
Encuntre Engleiz furent as lices,
De lor lances firent esclices.
Od gisarmes et od coigniés
Lor unt lor lances pesciés;
Et cil unt lor espées traites,
Li lices unt totes fraites,
E li Engleis par grant déhait
Se sunt à l'estandart retrait.
Là esteient tuit assemblé
Li meshaignié e li nafré;
Dunc point li sire de La Haie,
Nus n'espargne ne ne manaie,
Ne nus ne fiert k'à mort ne traie,
Ne poet garir k'il fet plaie.
Cil de Vitrie e d'Urinie,
Cil de Monbrai e de Sale
E li sire de la Ferté
Maint Engleiz unt acraventé;
Grant mal i firent li plusor,
E mult i perdirent des lor;
Botevilain e Trossebot,
Cil ne dotent ne colp ne bot,
Mult si firent cel jor d'air
As colps recheivre et al férir.
Willame Patric de la Lande
Li reis Heraut forment demende;
Ço diseit, se il le veeit,
De perjure l'appellereit.
A la Lande l'aveit veu,
E Heraut out iloc geu
E par la Lande fu passez.
Quant il fu al duc amenez,
Ki à Avrenches dunc esteit,
Et en Bretaigne aler debveit.
Là le fist li dus chevalier,
Armes e dras li fist bailler
A li et à sez cumpaingnons,
Poiz l'enveia sor li Bretons.

Patric fu lez li dus armez,
E mult esteit de li privez,
Mult i out chevaliers de Chauz,
Ki jostes firent et assauz.
Engleiz ne saveient joster,
Ne à cheval armes porter;
Haches et gisarmes teneient,
Avec tals armes se cumbateient.
Hoem qui od hache volt férir,
Od sez dous mainz l'estuet tenir,
Ne pot entendre à sei covrir,
S'il velt férir de grant aïr;
Bien férir et covrir ensemble
Ne pot l'en faire, ço me semble.
Deverz un tertre unt pris estal,
Normanz unt miz deverz li val.
Normanz à pié e à cheval,
Les assaillirent comme vassal.
Dunc puinst Hue de Mortemer
Od li sire d'Auviler;
Cil d'Onebac e de Saint-Cler
Engleiz firent mult enverser.
Robert ki fu filz Erneis,
La lance aluigne, l'escu pris,
A l'estandart en vint puignant;
De son glaive ki fu tranchant
Fiert un Engleiz ki ert devant,
Mort l'abati de maintenant,
Poiz trait l'espée demaneiz,
Maint colp féri sor les Engleiz.
A l'estandart en alout dreit,
Por ço k'abatre le voleit,
Mais li Engleiz l'avironèrent,
Od lor gisarmes le tuèrent:
La fu trové quant il fu quis,
Lez l'estandart mort et occis.
Li quens Robert de Moretoing
Ne se tint mie del duc loing;
Frère ert li dus de par sa mère,
Grant aïe fist à son frère.
Li sire poinst de Herecort,
Sor un cheval ki mult tost cort,
De kant k'il pot li dus secort.
De Crievecoer et de Driencort
E li sire de Briencort
Sueient li dus kel part k'il tort.
Cil de Combrai e cil d'Alnei,
E li sire de Fontenei,
De Robercil e del Molei
Vunt demandant Heraut li rei.
As Engleiz dient : çà estez,
U est li reis ke vos servez,
Ki à Guillame est parjurez?
Morz est s'il pot estre trovez.
Altres barons i out assez,
Ke jo n'ai mie encor nomez;
Maiz jo ne poiz à toz entendre,
Ne de toz ne poiz raisun rendre;
Ne poiz de toz li colps retraire
No jo ne voil lunge ovre faire;
Ne sai nomer toz li barons
Ne de toz dire li sornons
De Normendie e de Bretaigne,
Ke li dus out en sa cumpaigne.
Mult out Mansels et Angevins
E Tuarceiz e Poitevins
E de Poutif e de Boloigne.
Grant ert la gent, grant la busoigne;
De mainte terre out soldeiers,
Cels por terre, cels por deniers.
Li dus Villame se cumbat,
En la greignur presse s'embat,
Mult en abat, n'est ki rescoe;
Bien pert ke la busoigne ert soe.
E cil ki tient son gonfanon
(Tostein filz Rou li Blanc out non;
Del Bec joste Fescam fu nez,
Chevalier proz e renomez;
Et quant li dus tournout, tournout,
Et quant arestout, arestout)
Par li granz presses s'embateit,
Là ù il plus Engleiz veeit,
E li Normanz les ocieient
Et tueient et abateient.
Out li dus mult grant cumpaignie
De vavassors de Normendie,
Ki por lor seignor garantir
Se lesseient as cor férir,
Alain Fergant, quens de Bretaigne,
De Bretons mene grant cumpaigne;
C'est une gent fière e grifaigne;
Ki volentiers prent e gaaingne.
Cil en ocist mult e méhaigne;
Ne fiert Engleis ki sus remaigne.
Bien se cumbat Alainz Ferganz,
Chevalier fu proz e vaillanz;
Li Bretonz vait od sei menant,
Des Engleiz fait damage grant.
Li sire de Saint Galeri,
E li Quens d'Ou bien i feri,
E Rogier de Mongomeri
E de Toarz Dam ameri
Se cuntindrent come hardi;
Ki li fierent, mal son bailli.
Li dus Willame mult s'engoisse,
Sor li Engleiz sa lance froisse;

D'aler à l'estendart se peine
Od li grant pople ke il meine;
Mult s'entremet de Heraut querre,
Ke par li est tute la guerre.
Normanz vunt lor seignor quérant,
E mult le vunt avironant;
As Engleiz vunt granz colps donant,
E cil se vunt mult desfendant;
Forment, s'esforcent e desfendent,
Lor anemiz à colps atendent.
Un i en out de grant vigor,
Ke l'en teneit por luiteor;
Od une hache k'il teneit,
As Normanz grant mal faiseit;
Trestuit li pople le cremeit,
Kar les Normanz mult destruieit
Li dus poinst, si l'ala férir;
Maiz cil guenchi, cil fist faillir,
En travers sailli un grant sant,
Et col leva la hache en haut;
A retor ke li dus faiseit
Por la hache ke il cremeit
S'acorsa; cil de grant vertu
Sus a li dus el chief féru,
Li helme li a mult pléié,
Maiz ne l'a pas granment blecié.
Por poi k'il ne l' fist tresbuchier,
Maiz as estrieus s'est porfichiez,
Delivrement s'est redreciez;
E kant il se kuida vengier
Et occire li pautonier,
Li pautonier s'est trait arière;
Crieme a del duc k'il ne l' fière.
Entre les Engleiz vint saillant,
Maiz n'i pout mie avoir garant,
Kar Normanz ki l'orent veu
L'ont parsui e conseu,
As fers des lances l'ont cosu,
A terre l'unt mort abatu,
Là ù la presse ert plus espesse;
Là cil de Kent e cil d'Essesse
A merveille se cumbateient,
E li Normanz ruser faiseient,
En sus les faiseient retraire,
Ne lor poeient grant mal faire.
Li dus vit sa gent resortir
E les Engleiz trop esbaudir;
Par les enarmes prinst l'escu,
Porfichié s'est de grant vertu,
Une lance a prise e drecié,
Ke un vaslet li a baillié,
Joste li prit sun gonfanon,
Plus de mil armez environ,
Ki del duc grant garde perneient
E là ù il puigneit puigneient,
Serréement si com il durent,
Vers les Engleiz férir s'esmurent;
Od la force des boens destriers
Et od li colps des chevaliers
La presse unt tote desrompue
Et la turbe avant els fendue.
Li boen dus avant les conduit,
Maint enchaça e maint s'emfuit.
Mult veissiez Engleiz tumber,
Gésir à terre e jambeter,
Et as chevals cels defoler
Ki ne se poent relever;
Mult veissiez voler cerveles
Et à terre gésir boeles.
Mult en chaï à cel enchaus
Des plus riches et des plus haus.
Engleiz par places se astreignent,
Cels ocient ke il ateignent,
Et plus k'il poent s'esvertuent,
Homes abatent, chevals tuent.
Un Engleiz a li dus veu,
A li ociere a entendu;
Od une lance k'il portout
Férir le volt, mais il ne pout,
Kar li dus l'a enceiz féru
E à terre jus abatu.
Grant fu la noise e grant l'occise;
Maint alme i out forz dè cors mise;
Li vifz de suz li morz trespassent,
D'ambes parz de férir se lassent.
Ki déroter pot, si dérote,
E ki ne pot férir, si bote;
Li forz cuntre li forz estrivent,
Li uns morent, li altres vivent;
Li cuarz se vont retraiant,
Et li hardiz passent avant.
Mal est bailli ki entrels chiet,
Grant poor a ainz k'il reliet,
E maint en chiet ki ne relieve,
Par la grant presse maint encrieve.
Tant unt Normant avant empeint,
K'il unt à l'estandart ateint.
Heraut à l'estandart esteit,
A son poer se desfendeit,
Maiz mult esteit de l'oil grevez,
Por ço k'il li esteit crevez.
A la dolor ke il senteit
Del colp del oil ki li doleit,
Vint un armez par la bataille;
Heraut féri sor la ventaille,
A terre le fit tresbuchier;

Et quant k'il se volt redrecier,
Un chevalier le rabati,
Ki en la cuisse le féri,
En la cuisse parmi le gros, .
La plaie fu de si en l'os.
Guert vit Engleiz amenuisier,
Vit k'il n'i out nul recovier,
Vit son lignage déchaeir;
De sei garir n'out nul espeir,
Fuir s'en volt, mais ne poeit,
Ke la presse toz tems cresseit.
A tant puinst li dus, si l'ateint,
Par grant air avant l'empeint,
Ne sai se de cel colp morut,
Maiz ço fut dit ke pose jut.
L'estandart unt à terre mis,
E li reis Heraut unt occis
E li meillor de ses amis;
Li gonfanon à or unt pris.
Tel presse out à Heraut occire,
Ke jo ne sai ki l'occist dire.
Mult unt Engleiz grant dol eu
Del rei Heraut k'il unt perdu,
E del duc ki l'aveit vencu
E l'estandart out abatu.
Mult lungement se cumbatirent
E lungement se desfendirent,
De si ke vint à la parfin
Ke li jor torna el déclin.
E dunc unt bien aperceu,
E li alkanz recogneu
Ke l'estandart esteit cheu,
E la novele vint e crut
Ke mort esteit Heraut por veir.
Ne kuident maiz secors aveir;
De la bataille se partirent,
Cil ki porent fuir fuirent.
Ne sai dire ne jo nel di,
Ne jo n'i fu, ne jo ne l'vi,
Ni à mestre dire n'oï
Ki li reis Heraut abati,
Ne de kel arme il fu nafrez,
Maiz od li moz fur morz trovez,
Mort fu trovez entre li morz,
Ne l' pout garir ses granz esforz
Engleiz ki del champ eschapèrent,
De si à Lundres ne finèrent:
Ço diseient e so creimeient
Ke li Normanz prez les sueient.
Grant presse out à passer li pont,
E l'ewe fu desoz parfont;
Por la presse li pont froissa,
E maint en l'ewe tresbucha.
Willame bien se cumbati,
En mainte presse s'embati,
Maint colp dona, maint colp reçut,
E par sa main maint en morut.
Douz chevals out soz li occis,
E li tiers a par busuing pris,
Si k'il à terre ne chaï,
Ne de sanc gute n'i perdi.
Coment que chescun le feist,
Ki ke morust ne ki vesquist,
Veir est ke Willame veinqui.
Des Engleiz mult del champ fui
E maint en morut par li places:
A Dex Willeme en rent graces.
Li dus Willame par fierté,
Là ù l'estendart out esté
Rova son gonfanon porter,
E là le fist en haut lever;
Ço fu li signe qu'il out veincu
E l'estandart out abatu.
Entre li morz fist son tref tendre,
E là rovà son hostel prendre;
Là fist son mangier aporter
Et aparaillier son souper.
Eis vus Galtier Giffart puignant
Sire, fet-il, k'alez faisant?
Vos n'estes mie avenament
Remez od ceste morte gent.
Maint Engleiz gist ensanglenté
Entre li morz sain u nafré
Ki de lor sanc se sunt soillié,
Et od li morz de gré couchié,
Ki par noit kuident relever,
E par noit kuident escaper;
Mais mult se kuident ainz vengier,
E mult se kuident vendre chier.
Ne chaut chescun de sa vie,
Ne li chaut poix ki l'ocie,
Mais ke il ait un Normant mort.
Nos lor faison, ço dient, tort.
Aillors deussiez herbergier,
E faire vos eschargaitier
A mil u à douz mil armez
De cels ù plus vos fiez.
Seit ennuit faite l'eschargaite,
Nos ne savons ki nos agaite;
Fière jornée avon hui faite,
Maiz la fin bien me plaist e haite.
Giffart, dist li dus, Dex merci,
Bien l'avome fet tresqu'ici,
Et se Dex le velt cunsentir,
E ke à li vienge à pleisir,
Bien le feron d'ore en avant;

De tot traion Dex à garant.
Issi s'en est Giffart tornez
Et Willame s'est désarmez.
A la guige del col oster,
Et à l'helme del chief sevrer
Et à l'hauber del dos verser
Vinrent baronz e chevaliers
E dameisels et esquiers;
Li colps virent granz en l'escu
E li helme ont quassé veu.
A grant merveille unt tot tenu
E dient tuient : tel ber ne fu
Ki si poinsist e si férist,
Ne ki d'armes tels faiz si fis;
Poiz Rollant ne poiz Olivier
N'out en terre tel chevalier.
Mult le preisent, mult le loent,
De ço k'il unt veu s'esjoent,
Maiz dolens sunt de lor amis,
Ki sunt en la bataille occis.
Li dus fu entr'els en estant
De bele groisse e de bel grant;
Graces rendi al rei de gloire
Par ki il out eu victoire,
Li chevaliers a merciez,
Et li morz sovent regretez.
A la champaigne la nuit jut,
Entre li morz mainga e but.
Diemaine fu el demain;
Cil ki orent ju à cel plain
E ki orent veillié as chans
E sofert orent mainz ahans,
Par matin furent el jor levez;
Par la champaigne sunt alé,
Lor amis unt fait enterrer,
Cels k'il porent morz trover.
Li nobles dames de la terre
Sunt alées lor maris querre;
Li unes vunt quérant lor pères,
U lor espos, u fils, u frères;
A lor villes les emportèrent,
Et as mostiers les enterrèrent.
Clers e proveires del païs
Par requeste de lor amis
Unt cels ke il trovèrent pris;
Charniers unt fait, cil unt enz mis.
Li reis Heraut fut emportez,
Et à Varham fu enterrez,
Maiz jo ne sais ki l'emporta,
Ne jo ne sais ki l'enterra.
Maint en remest el champ gisant,
Maint s'en ala par nuit fuiant.

N° 3.

SUR LA TAPISSERIE DE BAYEUX.

LETTRE DE M. AUGUSTIN THIERRY A M. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

MONSIEUR,

Pardonnez-moi de répondre bien tard à une demande qui, venant de vous, m'honore infiniment. Vous désirez savoir ce que je pense des *Recherches et conjectures* de M. Bolton Corney *sur la tapisserie de Bayeux*[1]; je vais vous le dire, en aussi peu de mots et aussi nettement que je le pourrai. L'opinion soutenue par M. Bolton Corney comprend deux thèses principales : 1° que la tapisserie de Bayeux n'est pas un don de la reine Mathilde, ni même un don fait au chapitre de cette ville par une autre personne; qu'elle a été fabriquée pour l'église cathédrale de Bayeux, sur l'ordre et aux frais du chapitre; 2° que ce vénérable monument n'est pas contemporain de la conquête de l'Angleterre par les Normands,

[1] Mémoire publié en anglais (Londres, 1839) et traduit dans la Revue Anglo-Française, 2e série, 2e livraison (Poitiers, 1840).

mais qu'il date du temps où la Normandie se trouvait réunie à la France. De ces deux thèses, la première me semble vraie de toute évidence, la seconde est inadmissible.

La tradition qui attribuait à la reine Mathilde la pièce de tapisserie conservée à Bayeux, tradition, du reste, assez récente, et que l'abbé de La Rue a réfutée, n'est plus soutenue par personne. Quant à la seconde question, celle de savoir si cette tapisserie fut ou non un présent fait à l'église de Bayeux, M. Bolton Corney la résout négativement, et d'une façon qui me semble péremptoire. Au silence des anciens inventaires de l'église il joint des preuves tirées du monument lui-même, et démontre avec évidence que ses détails portent une empreinte très-marquée de localité, que la conquête de l'Angleterre par les Normands y a été considérée en quelque sorte au point de vue de la ville et de l'église de Bayeux. Un seul évêque y figure, et c'est celui de Bayeux, très-souvent en scène et quelquefois désigné par son seul titre : *episcopus*. De plus, parmi les personnages laïques qui figurent à côté du duc Guillaume, pas un ne porte un nom historique. Les noms qui reviennent sans cesse sont ceux de Turold, Wadard et Vital, probablement connus et chéris à Bayeux, car les deux derniers, Wadard et Vital, sont inscrits sur le Domesday-Book, au nombre des feudataires de l'église de Bayeux, dans les comtés de Kent, d'Oxford et de Lincoln. Si l'on joint à ces raisons celles que M. Bolton Corney déduit de la forme et de l'usage particuliers du monument, il est impossible de ne pas croire avec lui que la tapisserie fut commandée par le chapitre de Bayeux et exécutée pour lui.

Je passe à la seconde proposition, savoir que la tapisserie de Bayeux fut exécutée après la réunion de la Normandie à la France. Cette hypothèse n'exige pas une longue réfutation, car l'auteur du mémoire la fonde sur une seule preuve, l'emploi du mot *Franci* pour désigner l'armée normande. « Guillaume de Poitiers, « dit-il, appelle ceux qui faisaient partie de l'armée *Normanni*, des Normands; la « tapisserie les nomme toujours *Franci*, des Français. Je considère cela comme « une bévue indicative du temps où le monument a été exécuté. » Il n'y a là aucune bévue, ni rien qui puisse faire présumer que la tapisserie de Bayeux n'est pas contemporaine de la conquête de l'Angleterre par les Normands. En effet, les Anglo-Saxons avaient coutume de désigner par le nom de Français (*Frencan*, *Frencisce men*) tous les habitants de la Gaule, sans distinction de province ou d'origine. La Chronique saxonne, dans les mille endroits où elle parle des chefs et des soldats de l'armée normande, les appelle Français. Ce nom servait en Angleterre à distinguer les conquérants de la population indigène, non-seulement dans le langage usuel, mais encore dans celui des actes légaux On lit dans les lois de Guillaume le Conquérant, à l'article du meurtre, ces mots : *Ki Franceis occist*, et, dans la version latine de ces lois : *Si Francigena interfectus fuerit*[1]. L'emploi du mot *Franci* au lieu de *Normanni* ne prouve donc point que la tapisserie de Bayeux date d'un temps postérieur à la conquête. S'il prouve quelque chose, c'est que la tapisserie a été exécutée non en Normandie, mais en Angleterre, et que c'est à des ouvriers ou ouvrières de ce dernier pays que le chapitre de Bayeux a fait sa commande.

Cette opinion, que je soumets au jugement des archéologues, est confirmée d'ailleurs par l'orthographe de certains mots et par l'emploi de certaines lettres dans les légendes du monument. On y trouve, jusque dans le nom du duc Guil-

[1] Voyez Leges Willelmi conquestoris, apud Script. rer. anglic., t. I, p. 90, ed. Gal

laume et dans celui de la ville de Bayeux, des traces de prononciation anglo-saxonne. *Hic Wido adduxit Haroldum ad Wilgelmum Normannorum ducem; Willem venit Bagias;* c'est le *g* saxon qui figure ici avec sa consonnance *hié* : *Wilgelm* pour *Wilielm*, *Bagias* pour *Bayeux*. La diphthongue *ea*, l'une des particularités de l'orthographe anglo-saxonne, se rencontre dans les légendes qui offrent le nom du roi Edward : *Hic portatur corpus* EADWARDI. Une autre légende présente cette indication de lieu, correctement saxonne : *Ut foderetur castellum ad* HESTENGA CASTRA. Enfin le nom de *Gurth* (prononcez *Gheurth*), frère du roi Harold, est orthographié avec trois lettres saxonnes : le *g*, ayant le son de *ghé*; l'*y* ayant le son d'*eu*, et le *d barré*, exprimant l'une des deux consonnances que les Anglais figurent aujourd'hui par *th*.

Ainsi, je crois, avec la majorité des savants qui ont écrit sur la tapisserie de Bayeux, que cette tapisserie est contemporaine du grand événement qu'elle représente; je pense, avec M. Bolton Corney, qu'elle a été exécutée sur l'ordre et aux frais du chapitre de Bayeux; j'ajoute, pour ma part de conjectures, qu'elle fut ouvrée en Angleterre et par des mains anglaises, d'après un plan venu de Bayeux.

Agréez, Monsieur, etc.

Le 25 juin 1843.

LIVRE QUATRIÈME.

N° 1.

BALLADE POPULAIRE, COMPOSÉE AU XVIe SIÈCLE, SUR LA RÉSISTANCE DES HOMMES DE KENT A GUILLAUME LE CONQUÉRANT [1].

When as the Duke of Normandy
With glistering spear and shield,
Had entered into fair England,
And foil'd his foes in field :

On Christmas-day in solemn sort
Then was he crowned here,
By Albert archbishop of York,
With many a noble peer,

Which being done, he changed quite
The customs of this land,
And punisht such as daily sought
His statutes to withstand :

And many cities he subdu'd
Fair London with the rest;
But Kent did still withstand his force,
And did his laws detest.

To Dover then he took his way,
The castle down to fling
Which Arviragus builded there,
The noble British king.

Which when the brave archbishop bold
Of Canterbury knew,
The abbot of saint Augustines eke,
With all their gallant crew :

They set themselves in armour bright,
These mischiefs to prevent
With all the yeomen brave and bold
That were in fruitful Kent.

At Canterbury did they meet
Upon a certain day,
With sword and spear, with bill and bow
And stopt the conqueror's way

[1] Evans's old Ballads historical and narrative; vol. I, p. 34.

Let us not yield like bond-men poor
 To French-men in their pride,
But keet our ancient liberty,
 What chance so e'er betide,

And rather dye in bloody field
 With manly courage prest,
Than to endure the servile yoke,
 Which we so much detest

Thus did the Kentish commons cry
 Unto their leaders still,
And so march'd forth in warlike sort,
 And stand at Swanscomb-hill:

There in the woods they hid themselves
 Under the shadow green,
Thereby to get them vantage good,
 Of all their foes unseen

And for the Conqueror's coming there
 They privily laid wait,
And thereby suddenly appal'd
 His lofty high conceit;

For when they spyed his approach
 In place as they did stand,
Then marched they to him with speed,
 Each one a bough in hand,

So that unto the Conqueror's sight,
 Amazed as, he stood
They seem'd to be a walking grove,
 Or else a moving wood.

The shape of men he could not see,
 The boughs did hide them so:
And now his heart with fear did quake,
 To see a forest go;

Before, behind, and on each side,
 As he did cast his eye,
He spy'd the wood with sober pace
 Approach to him full nigh:

Buth when the Kentish men had thus
 Enclos'd the conqueror round,
Most suddenly they drew their swords,
 And threw their boughs to ground;

Their banners they display in sight,
 Their trumpets sound a charge,
Their ratling drums strike up alarms,
 Their troops stretch out at large.

The Conqueror with all his train,
 Were hereat sore agast,
And most in peril, when they thought,
 All peril had been past.

Unto the Kentishmen he sent,
 The cause to understand,
For what intent, and for what cause
 They took this war in hand;

To whom they made this short reply,
 For liberty we fight,
And to enjoy king Edward's laws
 The which we hold our right,

Then said the dreadful conqueror,
 You shall have what you will,
Your ancient customs and your laws,
 So that you will be still,

And each thing else that you will crave
 With reason at my hand,
So you will but acknowledge me
 Chief king of fair England.

The Kentish men agreed thereon,
 And laid their arms aside.
And by this means king Edward's laws
 In Kent doth still abide;

And in no place in England else
 These customs do remain,
Which they by manly policy
 Did of duke William gain.

N° 2.

DÉTAILS SUR LA REDDITION DE LONDRES, EXTRAITS D'UN POEME CONTEMPORAIN ATTRIBUÉ A GUY, ÉVÊQUE D'AMIENS[1].

Intus erat quidam contractus debilitate
 Renum, sicque pedum segnis ab officio;

[1] Chroniques anglo-normandes, publiées par M. Francisque Michel, t. III, p. 31.

Vulnera pro patria quoniam numerosa recepit,
  Lectica vehitur, mobilitate carens.
Omnibus ille tamen primatibus imperat urbis,
  Ejus et auxilio publica res agitur.
Huic, per legatum, clam rex potiora revelat.
  Secreti, poscens quatenus his faveat.
« Solum rex vocitetur, ait, sic commoda regni,
  « Ut jubet Ansgardus[1], subdita cuncta regat. »
Ille quidem cautus caute legata recepit,
  Cordis et occulto condidit in thalamo.
Natu majores, omni levitate repulsa,
  Aggregat, et verbis talibus alloquitur :
« Egregii fratres, tum vi, tum sæpius arte
  (Est ubi nec sensus vester, et actus ubi ?)
Cernitis oppressos valido certamine muros,
  Et circumseptos cladibus innumeris;
Molis et erectæ transcendit machina turres,
  Ictibus et validis mœnia scissa ruunt.
Casibus a multis, ex omni parte ruina
  Eminet, et nostra corda timore labant;
Atque manus populi, nimio percussa pavore,
  Urbis ad auxilium segniter arma movet.
Nosque foris vastat gladius, pavor angit et intus;
  Et nullum nobis præsidium superest.
Ergo, precor, vobis si spes est ulla salutis,
  Quatenus addatis viribus ingenium;
Est quum præcipuum, si vis succumbat in actum,
  Quod virtute nequit, fiat ut ingenio.
Est igitur nobis super hoc prudenter agendum,
  Et pariter sanum quærere consilium.
Censeo quapropter, si vobis constat honestum,
  Hostes dum lateant omnia quæ patimur,
Actutum docilis noster legatus ut hosti
  Mittatur, verbis fallere qui satagat;
Servitium simulet nec non et fœdera pacis
  Et dextras dextræ subdere si jubeat. »
Omnibus hoc placuit; dicto velocius implent;
  Mittitur ad regem vir ratione capax,
Ordine qui retulit decorans sermone faceto
  Utile fraternum, non secus ac proprium.
Sed quamvis patula teneatur compede vulpes,
  Fallitur a rege fallere quem voluit.
Namque palam laudat rex, atque latenter ineptat
  Quidquid ab Ansgardo nuntius attulerat.

[1] L'orthographe saxonne de ce nom est Ansgar et quelquefois Asgar. L'addition de la lettre *d* provient ici d'une habitude française dont on trouve plusieurs exemples dans Guillaume de Poitiers, qui écrit Algardus pour Alfgar, et Morcardus pour Morkar. Voyez, sur le *staller* Ansgar, une note de M. Auguste Le Prevost, dans son édition d'Orderic Vital, t II, p. 154.

Obcæcat donis stolidum verbisque fefellit,
  Præmia promittens innumerosa sibi.
Ille retro rutilo gradiens oneratus ab auro,
  A quibus est missus talia dicta refert :
« Rex vobis pacem dicit, profertque salutem,
  Vestris mandatis paret et absque dolis.
Sed, Dominum testor, cui rerum servit imago,
  Post dictum regem nescit habere parem;
Pulchrior est sole, sapientior est Salomone,
  Promptior est Magno largior et Carolo.
Contulit Etguardus quod rex donum sibi regni
  Monstrat et affirmat, vosque probasse refert.
Hoc igitur superest, ultra si vivere vultis,
  Debita cum manibus reddere jura sibi. »
Annuit hoc vulgus, justum probat esse senatus,
  Et puerum regem cœtus uterque negat.
Vultibus in terra deflexis, regis ad aulam
  Cum puero pergunt, agmine composito,
Reddere per claves urbem, sedare furorem
  Oblato quærunt munere cum manibus.
Novit ut adventum factus rex obvius illis,
  Cum puero reliquis oscula grata dedit,
Culpas indulsit, gratanter dona recepit.
  Et sic susceptos tractat honorifice,
Per fidei speciem proprium commendat honorem,
  Et juramentis perfida corda ligat.

Nº 3.

ANCIENNES LISTES DES CONQUÉRANTS DE L'ANGLETERRE.

LISTE PUBLIÉE PAR ANDRÉ DUCHESNE, D'APRÈS UNE CHARTE CONSERVÉE AU MONASTÈRE DE SAINT-MARTIN DE LA BATAILLE[1].

Aumerle.
Audeley.
Angilliam.
Argentoun.
Arundell.
Avenant.
Abel.
Awgers.
Angenoun.
Archer.
Aspervile.
Amonerdvile.
Arey.
Akeny.
Albeny.
Asperemound.
Bertram.
Buttecourt.
Brœchus.
Byseg.
Bardolf.
Basset.
Bohun.
Baylife.
Bondeville.
Barbason.
Beer.
Bures.
Bonylayne.
Barbayon.
Berners.
Braybuf.
Brand.

[1] Apud Script. rer. normann., p. 1023.

Bonvile.	Bools.	Clereney.
Burgh.	Belefroun.	Curly.
Busshy.	Barchampe.	Clyfford.
Blundell.	Camos.	Deauvile.
Breton.	Chanville.	Dercy.
Belasyse.	Chawent.	Dine.
Bowser.	Chancy.	Dispencer.
Bayons.	Couderay.	Daniel.
Bulmere.	Colvile.	Denyse.
Brone.	Chamberlaine.	Druell.
Beke.	Chambernoune.	Devaus
Bowlers.	Cribet.	Davers.
Banestre.	Corbine.	Doningsels.
Belomy.	Corbet.	Darell.
Belknape.	Coniers.	Delabere.
Beauchamp.	Chaundos.	De la Pole.
Bandy.	Coucy.	De la Lind.
Broyleby.	Chaworthe.	De la Hill.
Burnel.	Claremaus.	De la Wate.
Belot.	Clarell.	De la Watche.
Beufort.	Camnine.	Dakeny.
Baudewine.	Chaunduyt.	Dauntre.
Burdon.	Clarways.	Desuye.
Berteviley.	Chantilowe.	Dabernoune.
Barte.	Colet.	Damry.
Bussevile.	Cressy.	Daveros.
Blunt.	Courtenay.	De la Vere.
Beawper.	Constable.	De Liele.
Bret.	Chancer.	De la Warde.
Barret.	Cholmelay.	De la Planch.
Barnevale.	Corlevile.	Danway.
Barry.	Champeney.	De Hewse.
Bodyt.	Carew.	Disard.
Bertevile.	Chawnos.	Durant.
Bertine.	Clarvaile.	Divry.
Belew.	Champaine.	Estrange.
Buschell.	Carbonell.	Estutaville.
Beleners.	Charles.	Escriols.
Buffard.	Chareberge.	Engayne.
Boteler.	Chawnes.	Evers.
Botvile.	Chawmont.	Esturney.
Brasard.	Cheyne.	Folvile.
Belhelme.	Cursen.	Fitz Water.
Braunche.	Conell.	Fitz Marmaduk.
Bolesur.	Chayters.	Fibert.
Blundel.	Cheynes.	Fitz Roger.
Burdet.	Cateray.	Fitz Robert.
Bigot.	Cherecourt.	Fanecourt.
Beaupount.	Chaunvile.	Fitz Philip.

Fitz William.
Fitz Paine.
Fitz Alyne.
Fitz Raulfe.
Fitz Browne.
Foke.
Frevile.
Faconbrige.
Frissel.
Filioll.
Fitz Thomas.
Fitz Morice.
Fitz Hughe.
Fitz Warren.
Faunvile.
Formay.
Formiband.
Frison.
Finer.
Fitz Urcy.
Furnivall.
Fitz Herbert.
Fitz John.
Gargrave.
Graunson.
Gracy.
Glaunvile.
Gover.
Gascoyne.
Gray.
Golofer.
Grauns.
Gurly.
Gurdon.
Gamages.
Gaunt.
Hansard.
Hastings.
Haulay.
Husie.
Herne.
Hamelyn.
Harewell.
Hardel.
Hecket.
Hamound.
Harecord.
Jarden.
Jay.

Janvile.
Jasparvile.
Karre.
Karron.
Kyriell.
Lestrange.
Levony.
Latomere.
Loveday.
Logenton.
Level.
Lescrope.
Lemare.
Litterile.
Lucy.
Lisley or Liele.
Longspes.
Lonschampe.
Lastels.
Lindsey.
Loterel.
Longvaile.
Lewawse.
Loy.
Lave.
Le Despenser.
Marmilon.
Moribray.
Morvile.
Manley.
Malebranche.
Malemaine.
Muschampe.
Musgrave.
Mesni-le-Villers.
Mortmaine.
Muse.
Marteine.
Mountbocher.
Malevile.
Mountney.
Maleherbe.
Musgros.
Musard.
Mautravers.
Merke.
Murres.
Montagu.
Montalent.

Mandute.
Manle.
Malory.
Merny.
Muffet.
Menpincoy.
Mainard.
Morell.
Morley.
Mountmartin Yners.
Mauley.
Mainwaring.
Mantell.
Mayel.
Morton.
Nevile.
Neumarche.
Norton.
Norbet.
Norece.
Newborough.
Neele.
Normanvile.
Otenel.
Olibef.
Olifaunt.
Oysell.
Oliford.
Oryoll.
Pigot.
Pecy.
Perecount.
Pershale.
Power.
Paynel.
Peche.
Peverell.
Perot.
Picard.
Pudsey.
Pimeray.
Pounsey.
Punchardon.
Pynchard.
Placy.
Patine.
Pampilion.
Poterell.
Pekeney.

Pervinke.
Penicord.
Quincy.
Quintine.
Rose.
Ridle.
Rynel.
Rous.
Russel.
Rond.
Richmond.
Rocheford.
Reymond.
Seuche.
Seint-Quintine.
Seint-Omer.
Seint-Amand.
Seint-Léger.
Sovervile.
Sanford.
Somery.
Seint-George.
Seint-Lés.
Savine.
Seint-Clo.
Seint-Albine.
Seinte-Barbe.
Sandevile.
Seint-More.
Seint-Scudemor.
Tows.
Toget.
Talybois.
Tuchet.
Truslot.
Trusbut.
Traynel.
Taket.
Talbot.
Tanny.
Tibtote.
Trussell.
Turbevile.
Turvile.
Torel.
Tavers.
Torel.
Tirell.
Totels.
Taverner.
Valence.
Vancord.
Vavasour.
Vender.
Verder.
Verdon.
Aubrie de Vere.
Vernonne.
Verland.
Verlay.
Vernois.
Verny.
Vilan.
Umframvile.
Unket.
Urnall.
Wake.
Waledger.
Warde.
Wardebus.
Waren.
Wate.
Wateline.
Watevile.
Woly.
Wywell.

LISTE EXTRAITE DE LA CHRONIQUE DE BROMTON [1].

Vous qe desyrez assaver
Les nons de grauntz delà la mer,
Qe vindrent od le conquerour
William Bastard de graunt vigoure,
Lours surnons issi vous devys
Com je les trova en escris.
Car des propres nons force n'y a
Purce q'ill i ssont chaungés çà et là,
Come de Edmonde en Edwarde,
De Baldwyn en Barnard,
De Godwyne en Godard,
De Elys en Edwyn,
Et issint des touz autrez nons
Come ils sont levez du fons;
Purce lour surnons que sont usez,
Et ne sont pas sovent chaungez,
Vous ay escript; ore escotez,
Si vous oier les voylleth.

[1] Apud rer. anglic. Script., t. I, col. 963, ed. Selden.

Maundevyle et Daundevyle,
Ounfravyle et Downfrevyle,
Bolvyle et Baskarvyle,
Evyle et Clevyle,
Morevyle et Colevyle,
Warbevyle et Carvyle,
Botevyle et Stotevyle,
Deverous et Cavervyle,
Mooun et Boun,
Vipoun et Vinoun,
Baylon et Bayloun,
Maris et Marmyoun,
Agulis et Aguloun,
Chaumburleyn et Chambursoun,
Vere et Vernoun,
Verdyers et Verdoun,
Cryel et Caroun,
Dummer et Dommoun,
Hastyng et Cammois,
Bardelfe Bote et Boys,
Warenne et Wardeboys,
Rodes et Deverois,
Auris et Argenten,
Botetour et Boteveleyn,
Malebouch et Malemeyn,
Hautevyle et Hauteyn,
Danvey et Dyveyn,
Malure et Malvesyn,
Morten et Mortimer,
Braunz et Columber,
Seynt-Denis et Seynt-Cler,
Seynt-Aubyn et Seynt-Omer,
Seynt-Fylbert Fyens et Gomer,
Turbevyle et Turbemer,
Gorges et Spenser,
Brus et Boteler,
Crevequel et Seynt-Quinteyn,
Deverouge et Seynt-Martin,
Seynt-Mor et Seynt-Leger,
Seynt-Yigor et Seynt-Per,
Avynel et Paynell,
Peyvere et Peverell,
Rivers et Rivel,
Beauchamp et Beaupel,
Lou et Lovell,
Ros et Druell,
Mountabours et Mountsorell,
Trussebot et Trussell,
Bergos et Burnell,
Bra et Boterell,
Riset et Basset,
Malevyle et Malet,
Bonevyle et Bonet,
Nervyle et Narbet,
Coynale et Corbet,
Mountayn et Mounfychet,
Geynevyle et Gyffard,
Say et Seward,
Chary et Chaward,
Pyryton et Pypard,
Harecourt et Haunsard,
Musegrave et Musard,
Mare et Mantravers,
Fernz et Ferers,
Bernevyle et Berners,
Cheyne et Chalers,
Daundon et Daungers,
Vessi Gray et Graungers,
Bertram et Bygod,
Traillyz et Tragod,
Penbri et Pypotte,
Freyn et Folyot,
Dapisoun et Talbote,
Sanzaver et Saunford,
Vadu et Vatorte,
Montagu et Mounford,
Forneus et Fornyvaus,
Valens Yle et Vaus,
Clarel et Claraus,
Aubevyle et Seynt-Amauns,
Agantez et Dragans,
Malerbe et Maudut,
Brewes et Chaudut,
Fizowres et Fiz de lou,
Cantemor et Cantelou,
Braybuffe et Huldbynse,
Bolebeke et Molyns,
Moleton et Besyle,
Richford et Desevyle,
Watervyle et Dayvyle,
Nebors et Nevyle,
Hynoys Burs Burgenon,
Ylebon et Hyldebrond Holyon,
Loges et Seint-Lou,
Maubank et Seint-Malou,
Wake et Wakevyle,
Coudree et Knevyle,
Scales et Clermount,
Beauvys et Beaumount.
Mouns et Mountchampe,
Nowers et Nowchaumpe,
Percy Crus et Lacy,
Quincy et Tracy,
Stokes et Somery,
Seynt-Johan et Seynt-Jay,
Greyle et Seynt-Walry,

Pynkeney et Panely,
Mohant et Mountchensy,
Loveyn et Lucy,
Artoys et Arcy,
Grevyle et Courcy,
Arras et Cressy,
Merle et Moubray,
Gornay et Courtnay,
Haunstlayng et Tornay,
Husee et Husay,
Pounchardon et Pomeray,
Longevyle et Longespay,
Peyns et Pountlarge,
Straunge et Sauvage.

LISTE PUBLIÉE PAR LELAND[1].

Un role de ceux queux veignont in Angleterre ovesque roy William le Conquereur.

Faet asavoir que en l'an du grace nostre seigneur Jesu Christe mil sisaunt ses, per jour de samadi en la feste S. Calixte, vint William Bastarde duc de Normandie, cosin à noble roy seint Edwarde le fiz de Emme de Angleter', et tua le roy Haraude, et lui tali le terre par l'eide des Normannez et aultres gents de divers terres. Entre quils vint ovesque lui monseir William de Moion le Veil, le plus noble de tout l'oste. Cist William de Moion avoit de sa retenaunde en l'ost tous les grauntz sieignors après nomez, si come il est escript en le liver des conquerors, s'est à savoir : Raol Taisson de Cinqueleis. Roger Marmion le Veil. Monsieur Nel de Sein Saviour. Raol de Gail qui fust Briton. Avenel de Giars. Hubert Paignel. Robert Berthram. Raol le archer de Val et le seir de Bricoil. Li sires de Sole et li sires de Sureval. Li sires de S. Jehan, et li sires de Breal. Li sires de Breus et due sens des homez. Li sires de S. Seu et li sires de Cuallie. Li sires de Cennllie, et li sire de Basqueville. Li sires de Praels, et li sires de Souiz. Li sires de Samtels et li sires de vientz Moley. Li sires de Mouceals et li sires de Pacie. Li séneschals de Corcye et li sires de Lacye. Li sires de Gacre et li sires Soillie. Li sires de Sacre. Li sires de Vaacre. Li sires de Torneor et li sires de Praerers. William de Columbiers et Gilbert Dasmeres le Veil. Li sires de Chaaiones. Li sires de Coismieres le Veil. Hugh de Bullebek. Richard Orberk. Li sires de Bouesboz, et li sires de Sap. Li sires de Gloz et li sires de Tregoz. Li sires de Monfichet et Hugh Bigot. Li sires de Vitrie et li sires Durmie. Li sires de Moubray, et li sires de Saie, li sires de la Fert et li sire Botenilam. Li sire Troselet, et William Patrick de la Lande. Monseir Hugh de Mortimer et li sires Damyler. Li sires de Dunebek et li sires de S. Clere et Robert Fitz Herveis, le quel fust occis en la bataille. Tous ycels seigneirs desus nomé estoient à la retenaunce Monseir de Moion, si cum desus est diste.

AUTRE LISTE PUBLIÉE PAR LELAND[2].

Et fait asavoir que toutes cestes gentez dount lor sor nouns y sont escritz vindrent ove William le Conquerour a de primes.

Aumarill et Deyncourt.
Bertrem et Buttencourt.
Biard et Biford.
Bardolf et Basset.
Deyville et Darcy.
Pygot et Percy.
Gurnay et Greilly.
Tregos et Treylly.
Camoys et Cameville.
Hautein et Hauville.

[1] Collectanea de rebus britannicis, ed. Hearne, vol. I, p. 202.

[2] Collectanea de rebus britannicis, ed. Hearne, vol. I, p. 206.

Warenne et Wauncy.
Chauent et Chauncy.
Loveyne et Lascy.
Graunson et Tracy.
Mohaud et Mooun.
Bigot et Boown.
Marny et Maundeville.
Vipount et Umfreville.
Morley et Moundeville.
Baillof et Boundeville.
Estraunge et Estoteville.
Moubray et Morvile.
Veer et Vinoun.
Audel et Aungeloun.
Vuasteneys et Waville.
Soucheville Coudrey et Colleville.
Fererers et Foleville.
Briaunsoun et Baskeville.
Neners et Nereville.
Chaumberlayn et Chaumberoun.
Fiz Walter et Werdoun.
Argenteyn et Avenele.
Ros et Ridel.
Hasting et Haulley.
Meneville et Mauley.
Burnel et Buttevillain.
Malebuche et Malemayn.
Morteyne et Mortimer.
Comyn et Columber.
S. Cloyis et S. Clere.
Otinel et S. Thomer.
Gorgeise et Gower.
Bruys et Dispenser.
Lymesey et Latymer.
Boys et Boteler.
Fenes et Felebert.
Fitz Roger et Fiz Robert.
Muse et Martine.
Quyncy et S. Quintine.
Lungvilers et S. Ligiere.
Griketot et Greveguer.
Power et Panel, alias Paignel.
Tuchet et Trusselle.
Peche et Peverelle.
Daubenay et Deverelle.
Sainct Amande et Adryelle.
Ryvers et Ryvel.
Loveday et Lovel.
Deuyas et Druel.
Mountburgh et Mounsorel.
Maleville et Malet.
Newmarch et Newbet.
Corby et Corbet.
Mounfey et Mountfichet.
Gaunt et Garre.
Maleberge et Marre.
Geneville et Gifard.
Someray et Howarde.
Perot et Pykarde.
Chaundoys et Chaward.
Delahay et Haunsard.
Mussegros et Musard.
Maingun et Mountravers.
Fovecourt et Feniers.
Vescy et Verders.
Brabasoun et Bevers.
Challouns et Chaleys.
Merkingfel et Mourreis.
Fitz Philip et Fliot.
Takel et Talbot.
Lenias et Levecote.
Tourbeville et Tipitot.
Saunzauer et Saunford.
Mountagu et Mountfort.
Forneux et Fournivaus.
Valence et Vaus.
Clerevalx et Clarel.
Dodingle et Darel.
Mautalent et Maudict.
Chapes et Chaudut.
Cauntelow et Coubray.
Sainct Tese et Sauvay.
Braund et Baybof.
Fitz Alayne et Gilebof.
Maunys et Meulos.
Souley et Soules.
Bruys et Burgh.
Neville et Newburgh.
Fitz William et Watervile.
De Lalaund et de l'Isle.
Sorel et Somery.
S. John et S. Jory.
Wavile et Warley.
De la Pole et Pinkeney.
Mortivaus et Mounthensy.
Crescy et Courteny.
S. Leo et Luscy.
Bavent et Bussy.
Lascels et Lovein.
Thays et Tony.
Hurel et Husee.
Longvil et Longespe.
De Wake et De la War.
De la Marche et de la Marc.
Constable et Tally.
Poynce et Paveley.

Tuk et Tany.
Mallop et Marny.
Paifrer et Plukenet.
Bretonn et Blundet.
Maihermer et Muschet.
Baius et Bluet.
Beke et Biroune.
Saunz pour et Fitz Simoun.
Gaugy et Gobaude.
Rugetius et Fitz Rohaut.
Peverel et Fitz Payne.
Fitz Robert et Fitz Aleyne.
Dakeny et Dautre.
Menyle et Maufe.
Maucovenaunt et Mounpinson.
Pikard et Pinkadoun.
Gray et Graunsonn.
Diseney et Dabernoun.
Maoun et Mainard.
Banestre et Bekard.
Bealum et Beauchaump.
Loverak et Longchaump.
Baudyn et Bray.
Saluayn et Say.
Ry et Rokel.
Fitz Rafe et Rosel.
Fitz Brian et Bracy.
Playce et Placy.
Damary et Deveroys.
Vavasor et Warroys.
Perpounte et Fitz Peris.
Sesee et Solers.
Nairmere et Fitz Nele.
Waloys et Levele.
Chaumpeneys et Chaunceus.
Malebys et Mounceus.
Thorny et Thornille.
Wace et Wyvile.
Verboys et Waceley.
Pugoys et Paiteny.
Galofer et Gubioun.
Burdet et Boroun.
Daverenge et Duylly.
Soverang et Suylly.
Myriet et Morley.
Tyriet et Turley.
Fryville et Fresell.
De la River et Rivel.
Destraunges et Delatoun.
Perrers et Pavillioun.
Vallonis et Vernoun.
Grymward et Geroun.
Hercy et Heroun.
Vendour et Veroun.
Glauncourt et Chamount.
Bawdewyn et Beaumount.
Graundyn et Gerdoun.
Blundet et Burdoun.
Fitz-Rauf et Filiol.
Fitz-Thomas et Tibol.
Onatule et Cheyni.
Mauliverer et Mouncy.
Querru et Coingers.
Mauclerk et Maners.
Warde et Werlay.
Musteys et Merlay.
Barray et Bretevil.
Tolimer et Treville.
Blounte et Boseville.
Liffard et Osevile.
Benny et Boyvile.
Coursoun et Courtevile.
Fitz-Morice et S. More.
Broth et Barbedor.
Fitz-Hugh et Fitz-Henry.
Fitz-Arviz et Esturmy.
Walangay et Fitzwarin.
Fitz-Raynald et Roscelin.
Baret et Bourte.
Heryce et Harecourt.
Venables et Venour.
Hayward et Henour.
Dulee et De la laund.
De la Valet et Veylaund.
De la Plaunche et Puterel.
Loring et Loterel.
Fitz-Marmaduk et Mountrivel.
Kymarays et Kyriel.
Lisours et Longvale.
Byngard et Bernevale.
La Muile et Lownay.
Damot et Damay.
Bonet et Barry.
Avenel et S. Amary.
Jardyn et Jay.
Tourys et Tay.
Aimeris et Aveneris.
Vilain et Valeris.
Fitz Eustace et Eustacy.
Mauches et Mascy.
Brian et Bidin.
Movet et S. Martine.
Surdevale et Sengryn.
Buscel et Bevery.
Duraunt et Doreny.
Disart et Doynell.

Male Kake et Mauncel.
Bernevile et Bretevile.
Hameline et Hareville.
De la Huse et Howel.
Tingez et Gruyele.
Tinel et Travile.
Chartres et Chenil.
Belew et Bertine.
Mangysir et Mauveysin.
Angers et Aungewyne.
Tolet et Tisoun.
Fermband et Frisoun.
S. Barbe et Sageville.
Vernoun et Watervile.
Wemerlay et Wamervile.
Broy et Bromevile.
Bleyn et Breicourt.
Tarteray et Chercourt.
Oysel et Olifard.
Maulovel et Maureward.
Kanceis et Kevelers.
Liof et Lymers.
Rysers et Reynevil.
Busard et Belevile.
Rivers et Ripers.
Percehay et Pereris.
Fichent et Trivet.

NOTE EXTRAITE DE L'OUVRAGE DE L'ABBÉ DE LA RUE, INTITULÉE :

Recherches sur la Tapisserie de Bayeux. Caen, 1824.

Wace est loin d'avoir transcrit les noms de tous les seigneurs qui aidèrent le duc Guillaume dans son expédition[1]. Aussi, d'après nos recherches, nous sommes certains qu'il existe encore dans notre province beaucoup de familles qui ont eu des branches établies dans la Grande-Bretagne, lors et depuis la conquête, et qui ont conservé les mêmes noms et souvent les mêmes armes. Mais comme ces noms ne sont pas tous inscrits dans le catalogue de Wace, nous transcrivons ici avec plaisir ceux que nos recherches nous ont fait connaître :

Achard,
D'Angerville,
D'Annervile,
D'Argouges,
D'Auray,
De Bailleul,
De Briqueville,
De Canouville,
De Carbonel,
De Clinchamp,
De Courcy,
De Couvert,
De Cussy,
De Fribois,
De Harcourt,
D'Héricy,
De Houdetot,
Mallet de Granville,
De Mathon,
Du Merle,
De Montfiquet,
D'Orglande,
De Percy,
De Pierre Pont,
De St-Germain.
De Ste-Marie d'Aigneaux,
De Touchet,
De Tournebu,
De Tilli,
De Vassi,
De Vernois,
De Verdun,
Le Viconte.

[1] Voyez, aux Pièces justificatives du livre III, n° 2, p. 430 et suiv., le récit de la bataille de Hastings, extrait du Roman de Rou.

N° 4.

RÉCIT DE L'EMPRISONNEMENT DU SAXON BRIHTRIK [1].

.... Malde de Flandres fu née,
Meis de Escoce fu appelée
Pur sa mère ke fu espusé
Al roi de Escoce ki l'out rové,
Laquele jadis, quant fu pucele,
Ama un conte d'Engleterre.
Bric'trich Mau le oi nomer,
Après le rois ki fu riche ber.
A lui la pucele enveia messager
Pur sa amur à lui procurer;
Meis Brictrich Maude refusa:
Dunt ele mult se coruça.
Hastivement mer passa
Et à Willam Bastard se maria.
Quant Willam fu coruné
E Malde sa femme a reine levé,
Icele Malde se purpensa
Coment vengier se purra
De Brictriche Mau k'ele ama,
Ki à femme prendre la refusa.
Tant enchanta son seignor,
Le rei Willam le Conquéror,
Ke de Brictrich Mau l'ad granté
De faire de lui sa volenté.
La reine partot le fit guerreier,
K'ele li volt déshériter,
Pris fu à Haneleye à son maner,
Le jor que saint Wlstan li ber
Sa chapele avait dédié;
A Wincestre fu amené,
Ilokes morut en prison
Brictrich Mau par treison.
Quant il fu mort senz heir de sei,
Son héritage seisit le rei
E cum escheit tint en sa main,
Dekes il feoffa Robert fiz Haim
Ki oveke lui do Normondie
Vint od mult grant chevalerie.
La terre ke Brictrich li leissa,
Franchement à Robert dona.

N° 5.

ÉNUMÉRATION DES TERRES DE BRIHTRIK, POSSÉDÉES PAR LA REINE MATHILDE [2].

INFRA SCRIPTAS TERRAS TENUIT BRICTRIC ET POST REGINA MATHILDIS.

Rex tenet LEVIA. T. R. E. geldebat pro I hida et una virgata terræ. Terra est et uno ferling XII carucatæ. In dominio IIII carucatæ et VII servi et XX villani et VII bordarii cum X carucatis. Ibi XXX acræ prati et X acræ silvæ. Pasturæ VIII quarentenæ longitudinis et IIII quarentenæ latitudinis. Reddit IX libras ad numerum.

HALGEWELLE geldebat T. R. E. pro una virgata terræ. Terra est V carucatæ. In dominio sunt II carucatæ et VI servi et X villani et I bordarius cum V carucatis. Ibi XL acræ prati et II acræ silvæ. Pastura I leuca longitudinis et II quarentenæ latitudinis. Reddit LXX solidos ad numerum.

CLOVELIE T. R. E. geldebat pro III hidis. Terra est XII carucatæ. In dominio sunt V carucatæ et X servi et XVI villani et XI bordarii cum VII carucatis. Ibi XXX acræ prati et LX acræ silvæ. Pastura I leuca longitudinis et dimidia leuca latitudinis. Reddit XII libras ad numerum. Olim reddebat VI libras.

[1] Extrait de la continuation du Brut d'Angleterre de Wace, par un anonyme; Chroniques anglo-normandes, t. I, p. 73.

[2] Domesday-book, vol. I, fol. 101 recto.

BEDEFORD T. R. E. geldebat pro III hidis. Terra est XXVI carucatæ. In dominio sunt III carucatæ et XIIII servi et XXX villani et VIII bordarii cum XX carucatis. Ibi X acræ prati XX acræ pasturæ et CL acræ silvæ. Reddit XVI libras. Huic manerio adjacebat una piscaria. T. R. E. reddit XXV solidos.

LITEHAM T. R. E. geldebat pro una hida. Terra est VIII carucatæ. In dominio sunt: una est carucata et VII servi et XII villani et III bordarii cum IIII carucatis. Ibi X acræ prati et XX acræ pasturæ et LX acræ silvæ Reddit III libras.

LANGETREV T. R. E. geldebat pro II hidis dimidia virgata minus. Terra est XX carucatæ. In dominio sunt II carucatæ et VIII servi et XXIIII villani et II bordarii cum XVI carucatis. Ibi XV acræ prati. Silva I leuca longitudinis et tantumdem latitudinis. Reddit VII libras et V solidos.

EDESLEGE T. R. E. geldebat pro III hidis. Terra est XXII carucatæ. In dominio sunt IIII carucatæ et XV servi et XXIIII villani cum XVI carucatis. Ibi XV acræ prati; silva II leucæ longitudinis et una leuca latitudinis. Reddit XIIII libras. De hac terra tenet Walterus de rege unam virgatam terræ. Terra est III carucatæ. Aluuare tenuit de Brictric T. R. E. nec poterat ab eo separari. Huic manerio pertinent II virgatæ terræ et dimidia.

IN TAVETONE HUNDERT.

WINCHELEIE T. R. E. geldebat pro V hidis et dimidia. Terra est XL carucatæ. Valet XX solidos. In dominio sunt VIII carucatæ et XVI servi et LX villani cum XL carucatis et X porcariis. Ibi quatuor XX acræ prati et quingentæ acræ silvæ. Pastura I leuca longitudinis et alia latitudinis et parcus bestiarum. Reddit XXX libras ad numerum. De ipsa terra tenet Norman unam virgatam terræ et dimidiam. Valet XII solidos et VI denarios.

AISSE T. R. E. geldebat pro II hidis dimidia virgata minus. Terra est XV carucatæ. In dominio sunt II carucatæ et X servi et XIIII villani et VI bordarii cum X carucatis. Et II porcarii reddunt X porcos. Ibi XX acræprati et CC acræ silvæ. Pastura dimidia leuca longitudinis et tantumdem latitudinis. Reddit VII libras ad numerum.

SLAPEFORD T. R. E. geldebat pro II hidis et dimidia. Terra est XI carucatæ. In dominio sunt III carucatæ, et VI servi et VII porcarii et XVIII villani et XII bordarii cum VIII carucatis. Ibi XX acræ prati et X acræ pasturæ et CXXX acræ silvæ. Valet XII libras et XII solidos. Huic manerio adjacet ERVESCOMBE et ibi est dimidia virgata terræ.

BICHENTONE T. R. E. geldebat pro I hida et II virgatis terræ et dimidia. Terra est XVI carucatæ. In dominio sunt II carucatæ et III servi et XIIII villani et II bordarii cum VII carucatis. Ibi VIII acræ prati et C acræ pasturæ et C acræ silvæ. Reddit XIII libras. Huic manerio addita est BICHENELIE quæ pertinebat in Tavestoch T. R. E. reddit in Bichentone IIII libras.

MORCHET T. R. E. geldebat pro dimidia hida. Terra est VIII carucatæ. In dominio sunt II carucatæ et II servi et VIII villani cum III carucatis. Ibi II acræ prati et XI acræ silvæ. Reddit III libras ad numerum.

HOLECUMBE T. R. E. geldebat pro I hida. Terra est VII carucatæ. In dominio sunt II carucatæ et IIII servi et X villani et VIII bordarii cum V carucatis. Ibi CX acræ silvæ. Reddit VIII libras et XV solidos.

HELSBRETONE T. R. E. geldebat pro v hidis. Terra est XXVIII carucatæ. In dominio sunt IIII carucatæ et VIII servi et XLIII villani et X bordarii cum XXII carucatis. Ibi II molini reddunt X solidos et XXXVI acræ prati. Pastura V quarentenæ longitudinis et III quarantenæ latitudinis. Silva XVI quarentenæ longitudinis et XIII quarentenæ latitudinis. Reddit XXVII libras. De hac terra hujus manerii tenet Goscelmus unam virgatam terræ et ibi habet I carucatam cum I servo et I bordario. Reddit X solidos in Alsbretone.

AISBRETONE T. R. E. geldebat pro III hidis. Terra est X carucatæ. In dominio sunt II carucatæ et IIII servi et VII villani et VIII bordarii cum III carucatis. Ibi II piscariæ et una salina et III acræ prati et XL acræ pasturæ. Silva I leuca longitudinis et dimidia leuca latitudinis. Reddit IIII libras. Juhel tenebat de regina.

Rex tenet ULWARDESDONE. Boia tenuit T. R. E. et geldebat pro una virgata terræ et dimidia. Terra est II carucatæ quæ ibi sunt cum III villanis et II servis. Ibi III acræ prati et II quarentenæ pasturæ. Silva II quarentenæ longitudinis et una quarentena latitudinis. Reddit X solidos. Adolfus tenet de rege.

N° 6.

EXTRAIT DU DOMESDAY-BOOK RELATIF A L'ÉTAT DES VILLES IMMÉDIATEMENT APRÈS LA CONQUÊTE[1].

DOVERE (DOUVRES).

Dovere tempore regis Edwardi reddebat XVIII libras, de quibus denariis habebat rex E. duas partes et comes Godwinus tertiam : contra hoc habebant canonici de sancto Martino medietatem aliam. Burgenses dederunt XX naves regi una vice in anno ad XV dies; et in unaquaque navi erant homines XX et unus. Hoc faciebant pro eo quod eis perdonaverat sacam et socam. Quando Missatici regis venebiant ibi, dabant pro caballo transducendo III denarios in hieme et II in æstate. Burgenses vero inveniebant stiremannum et unum alium adjutorem : et si plus opus esset, de pecunia ejus conducebatur.

A festivitate S. Michaelis usque ad festum sancti Andreæ, Treuva (i. e. pax) regis erat in villa. Si quis eam infregisset, inde præpositus regis accipiebat communem emendationem.

Quicumque manens in villa assiduus reddebat regi consuetudinem, quietus erat de thelonio per totam Angliam. Omnes hæ consuetudines erant ibi, quando Wilhelmus rex in Angliam venit. In ipso primo adventu in Angliam, fuit ipsa villa combusta; et ideo pretium ejus non potuit computari quantum valebat, quando episcopus Baiocensis eam recepit. Modo appretiatur XL lib. et tamen præpositus inde reddit LIV lib., Regi quidem XXIIII lib. de denariis qui sunt XX in Ora; comiti vero XXX lib. ad numerum.

In Dovere sunt XXIX mansuræ, de quibus rex perdidit consuetudinem. De his habet Robertus de Romenel duas. Radulfus de Curbespine III. Wilhelmus filius Tedaldi I. Wilhelmus filius Ogeri I. Wilhelmus filius Tedoldi et Robertus Niger VI.

[1] Hist. angl. Script., t. III, p. 759 et seq., ed. Gale.

Wilhelmus Gaufredi III; in quibus erat Gihalla burgensium. Hugo de Montforts I domum. Durandus I. Ranulphus de Columbel I. Wadardus VI. Filius Modberti unam. Et hi omnes de his domibus revocant episcopum Baiocensem ad protectorem et liberatorem (vel datorem).

De illa mansura quam tenet Ranulfus de Columbels, quæ fuit cujusdam exulis (vel utlagi), concordant quod dimidia terra est regis, et Ranulphus ipse habet utrunque. Hunfridus (Loripes) tenet I mansuram, de qua erat forisfactura dimidia regis. Rogerus de Ostreham fecit quamdam domum super aquam regis, et tenuit huc usque consuetudinem regis. Nec domus fuit ibi T. R. E.

CANTUARIA (CANTERBURY).

In civitate Cantuaria habuit rex Edwardus L et I Burgenses, reddentes gablum, et alios CC et XII super quos habebat sacam et socam, et III molendina de XL sol. Modo Burgenses gablum reddentes sunt XIX. De XXXII aliis, qui fuerunt, sunt vastati XI in fossato civitatis; et archiepiscopus habet ex eis VII, et abb. S. Augustini alios XIV pro excambio castelli; et adhuc sunt CC et XII burgenses, super quos habet rex sacam et socam et molend. III reddunt C et VIII sol. et theloneum redd. LXVIII sol. Ibi VIII acræ prati, quæ solebant esse legatorum regis, modo reddunt de censu XV sol. et mille acræ silvæ infructuosæ de qua exeunt XXIV solidi. Intra totum T. R. E. valuit LI lib. et tantumdem quando vicecomes (Hamo) recepit; et modo L lib. appreciatur. Tamen qui tenet nunc reddit XXX lib. arsas et pensatas et XXIV lib. ad numerum. Super hæc omnia habet vicecomes C et X sol.

Burgenses habuerunt XLV mansuras extra civitatem, de quibus ipsi habebant gablum et consuetudinem; rex autem habebat sacam et socam. Ipsi quoque burgenses habebant de rege XXXIII acras terræ in gildam suam. Has domus et hanc terram tenet Ranulfus de Columbels; habet etiam quatuor XXI acras terræ super hæc, quas tenebant burgenses in alodia de rege. Tenet quoque V acras terræ, quæ juste pertinent uni ecclesiæ. De his omnibus revocat isdem Ranulfus ad protectorem epis. Baiocensem.

Radulfus de Curbespine habet IV mansuras in civitate, quas tenuit quædam concubina Heraldi, de quibus est saca et soca regis, sed usque nunc non habuit.

Isdem Radulfus tenet alias XI mansuras de Episcopo (Baiocens.) in ipsa civitate quæ fuerunt Sbern Biga, et reddunt XI sol. et II denarios et I obolum. Per totam civitatem Cantuariæ habet rex sacam et socam, excepta terra Ecclesiæ S. Trinitatis et S. Augustini, et Eddewe reginæ, et Alnold cild, et Eiber Biga, et Siret de Cilleham.

ROVECESTER (ROCHESTER).

Civitas Rovecester T. R. E. valeb. C sol. Quando episcopus recepit, similiter. Modo val. XX lib. tamen ille qui tenet reddit XL lib.

CASTRUM HARUNDEL (ARUNDEL).

Robertus filius Tetbaldi habet (in castro Harundel) II hagas de XII sol. et de hominibus extraneis habet suum theloneum. Morinus habet consuetudinem de II burgensibus de XII denar. Ernaldus unum burgensem de XII denariis. S. Martinus I burgensem de XII denariis. Radulfus unam hagam de XII denariis. Will. V hagas de V sol. Nigellus V hagas quæ faciunt servitium.

BURGUM DE LEWES (LEWES).

Burgum de Lewes T. R. E. reddebat VI libras et IV sol. et III obolos de gablo et de theloneo. Ibi rex E. habebat CXXVII burgenses in dominio. Eorum consuetudo erat, si rex ad mare custodiendum sine se mittere suos voluisset, de omnibus hominibus, cujuscunque terra fuisset, colligebant XX sol. et hos habebant qui in navibus arma custodiebant. Qui in burgo vendit, dat præposito nummum; et qui emit, alium. De bove obolum. De homine IV denarios, quocumque loco emat infra rapum.

Sanguinem fundens emendat per VII sol. et IV denarios. Adulterium vel raptum faciens, VIII sol. et IV denarios emendat homo, et femina tantundem. Rex habet hominem adulterum, archiepiscopus feminam. De fugitivo si recuperatus fuerit VIII sol. et IV denarios. Cum moneta revocatur, dat XX sol. unusquisque monetarius. De his omnibus erant II partes regis et tertia comitis. Modo per omnia reddunt Burgens. sicut tunc, et XXXVIII sol. de super plus. De rapo de Pevenesel. XXXIX mansuræ hospitatæ et XX inhospitatæ, ex quibus rex habet XXVI sol. et VI denarios et de his habet Will. de Warene medietatem. T. R. E. valebant XXVI lib. Rex medietatem et comes aliam habet. Modo val. XXXIV lib. et de nova moneta C sol. et XVIII.

De his omnibus habet Will. medietatem et rex alteram.

GILDEFORD (GUILDFORD).

In Gildeford habet rex Willelmus LXXV hagas, in quibus manent CLXXV homines. T. R. E. reddebant XXIII lib. et III denarios. Modo appreciantur XXX lib. et tamen reddunt XXII lib. De supra dictis hagis habet Ranulfus clericus III hagas, ubi manent VI homines; et inde habet isdem Ranulfus sacam et socam, nisi commune geldum in villa venerit, unde nullus evadat. Si homo ejus in villa delinquit, et divadiatus evadat, nil inde habet præpositus regis. Si vero calumniatus ibi fuerit et divadiatus, tunc habet rex emendam. Sic tenuit eas Stigandus (arch.).

Ranulfus (vicecomes) tenet I hagam, quam huc usque tenuit de episcopo Baiocensi: homines vero testificantur quia non adjacet alicui manerio, sed qui tenebat eam T. R. E. concessit eam Tovi præposito villæ pro emendatione unius suæ forisfacturæ.

Altera domus est quam tenet præpositus episcopi Baiocensis de Manerio Bronlei. De hoc dicunt homines de comitatu, quod non habet ibi aliam rectitudinem, nisi quod quandam viduam, cujus erat domus, accepit præpositus villæ, et ideo misit episcopus domum illam in suo manerio et huc usque perdidit rex consuetudines, episcopus autem habet.

Dicunt etiam homines qui juraverunt de alia domo quæ jacet in Brunlei, propter hoc tantum quod præpositus Ple ipsa villa fuit amicus hominis illius qui hanc domum habebat, et eo mortuo convertit eam ad M. de Bronlei.

Walterannus quoque desaisivit quendam hominem de una domo, unde rex E. habebat consuetudinem. Modo tenet eam Otbertus cum consuetudine, sicut dicit, per regem W. Robertus de Watevile tenet I domum quæ reddebat omnem consuetudinem T. R. E. Modo nichil reddit.

WALINGEFORD (WALINGFORD).

In Burgo de Walingeford habuit rex Edwardus VIII virgatas terræ: et in his erant CCLXXVI hagæ, reddentes XI lib. de gablo, et qui ibi manebant faciebant servitium





regis cum equis vel per aquam usque ad Blidberiam, Reddinges, Sudtone, Besentone, et hoc facientibus dabat præpositus mercedem (vel conredium) non de censu regis, sed de suo.

Modo sunt in ipso Burgo consuetudines omnes ut ante fuerunt. Sed de hagis sunt xiii minus pro castello, sunt viii destructæ, et monetarius habet unam quietam, quamdiu facit monetam. Saulf de Oxenford habet unam; filius Alsi de Ferendone unam, quam rex ei dedit, ut dicit Hunfridus; Wisdelew habet unam, de qua reclamat regem ad Warant. Nigellus unam de Henrico per hæreditatem Soarding, sed burgenses testificantur se nunquam habuisse. De istis xiii non habet rex consuetudinem et adhuc Will. de Ware habet unam hagam, de qua rex non habet consuetudines, etc.

DORECESTRE (DORCHESTER).

In Dorecestre, tempore regis Edwardi, erant clxxii domus. Hæ pro omni servitio regis se defendebant et geldebant pro x hid. scilicet ad opus huscarlium unam markam argenti, exceptis consuetudinibus quæ pertinent ad firmam noctis. Ib. erant ii monetarii, quisque eorum reddebat regi unam markam argenti et xx sol. quando moneta vertebatur.

Modo sunt ibi quatuor xx et viii domus, et c penitus destructæ a tempore Hugonis vicecomitis usque nunc.

BRIDEPORT (BRIDPORT).

In Brideport, tempore regis Edw. erant cxx domus et ad omnes servitium regis defendebant se et geldebant pro v hidis; scilicet ad opus huscarlium regis dimid. markam argenti, exceptis consuetudinibus quæ pertinent ad firmam unius noctis: ibi erat unus monetarius, reddebat regi i mark. argenti et xx sol. quando moneta vertebatur.

Modo sunt ibi c domus et xx sunt ita destructæ, quod qui in eis manent geld. solvere non valent.

WARHAM (WARHAM).

In Warham tempore regis Edwar. erant cxliii domus in domin. regis. Hæc villa ad omne servitium regis se defendebat et geldebat pro x hid. scilicet i markam argenti huscarlis regis, exceptis consuetudinibus quæ pertinent ad firmam unius noctis; ibi erant ii monetarii, quisque reddebat i markam argenti regi, et xx sol. quando moneta vertebatur.

Modo sunt ibi lxx domus et lxiii sunt penitus destructæ à tempore Hugonis vicecomitis, etc.

SCEPTESBERIE (SHAFTESBURY).

In burgo Sceptesberie T. R. E. erant c et iv domus in dominio regis. Hæc villa ad omne servitium regis se defendebat, et geldebat pro xx hid. scilicet ii mark. argenti huscarlis regis; ibi erant iii monetarii, quisque reddebat i mark. argenti et xx sol. quando moneta vertebatur, etc.

EXONIA (EXETER).

In civitate Exonia habet rex ccc domus xv minus, reddentes consuetudinem:

hæc reddit xviii lib. per annum. De his habet B. Vicecomes vi lib. ad pensum et arsuram, et Coluinus xii lib. ad numerum, in ministeriis Eddid reginæ.

In hac civitate sunt vastatæ xlviii domus, postquam rex venit in Angliam.

Hæc civitas, T. R. E., non geldebat nisi quando Londonia, et Eboracum, et Wibtonia geldebant, et hoc erat dimid. markam argenti, ad opus militare. Quando expeditio ibat per terram aut per mare, serviebat hæc civitas quantum v hidæ terræ. Barnestapla vero et Lidesord et Totenais serviebat quantum ipsa civitas.

Burgenses Exoniæ urbis habent extra civitatem terram xii carucarum, quæ nullam consuetudinem reddunt nisi ad ipsam civitatem.

BURGUM HERTFORDE (HERTFORD).

Burgum Hertforde pro x hidis se defendebat T. R. E. et modo non facit. Ibi erant cxlvi Burgenses in soca regis Edwardi, nullam consuetudinem reddiderunt nisi geldum regis quando colligebatur.

OXENEFORD (OXFORD).

Tempore regis Edwardi reddebat Oxeneford pro theloneo e gablo et omnibus aliis consuetudinibus per annum, regi quidem x lib. et vi sextaria mellis, comiti vero Algaro x lib. adjuncto molino quem infra civitatem habebat. Quando rex ibat in expeditionem, burgenses xx ibant cum eo pro omnibus aliis, vel xx lib. dabant regi, ut omnes essent liberi.

Modo reddit Oxeneford lx lib. ad numerum de xx in Ora.

In ipsa villa, tam intra murum quam extra, sunt ccxliii domus reddentes geld. et exceptis his sunt ibi quingentæ domus, xxii minus ita vastatæ et destructæ quod geldum non possent reddere.

Rex habet xx mansiones murales quæ fuerunt Algari (comitis) T. R. E. reddentes tunc et modo xiv sol. ii denar. minus, etc.

Propterea vocantur murales mansiones quia si opus fuerit, et rex præcepit, murum reficient viz. unam ex his habuit antecessor Walterii dono regis E. ex viii virg. quæ consuetudinariæ erant T. R. E., etc.

Hi omnes præscripti tenent has prædictas mansiones liberas propter reparationem muri.

Omnes mansiones quæ vocantur murales T. R. E. liberæ erant ab omni consuetudine, excepta expeditione et muri reparatione.

Alwimus i (tenet) domum liberam pro muro reficiendo; de hac habet xxxii den. per annum. Et si murus, dum opus est, per eum qui debet non restauratur, aut xl sol. regi emendabit, aut domum suam perdit.

Omnes burgenses Oxeneford habent communiter extra murum pasturam reddentem vi sol et viii denarios.

GLOWECESTRE (GLOCESTER).

Tempore regis Edwardi reddebat civitas de Glowecestre xxxvi lib. numeratas et xii sectaria mellis ad mensuram burgi, et xxxvi dicras ferri et c virgas ferreas ductiles ad clavos navium regis, et quasdam alias minutas consuetudines in aula et in camera regis.

Modo reddit ipsa civitas regi lx lib. de xx in Ora; et de moneta habet rex xx

lib., etc., cum alia consuetudine, quæ dat gablum sed aliam consuetudinem retinet.

Omnes istæ mansiones reddebant regalem consuetudinem T. R. E. Modo rex W. nichil inde habet, etc., sed etiam domus erant ubi sedet castellum, etc.

WIRECESTRE (WORCESTER).

In civitate Wirecestre, habebat rex Edw. hanc consuetudinem. Quando moneta vertebatur, quisque monetarius dabat xx sol. ad Lundoniam pro cuneis monetæ accipiendis. Quando comitatus geldebat, pro xv hid. se civitas adquietabat. De eadem civitate habebat ipse rex x lib. et comes Edvinus viii lib. Nullam aliam consuetudinem ibi rex capiebat, præter censum domorum, sicut unicuique pertinebat. Modo habet rex W. in dominio et partem regis et partem comitis. Inde reddit vicecomes xxiii lib. et v sol. ad pensum, de civitate et de dominicis maneriis regis reddebat cxxiii lib. et iv sol. ad pensum. De comitatu vero reddebat xvii lib. ad pensum. Et adhuc reddit x lib. denariorum de xx in Ora, aut accipitrem (norresc) et adhuc c sol. reginæ ad numerum, et xx sol. de xx in Ora pro summario. Hæ xvii libræ ad pensum et xvi lib. ad numerum sunt de placetis comitatus et hundretis, et si inde non accipit, de suo proprio reddit.

HEREFORD (HEREFORD).

In Hereford civitate tempore regis Edwardi erant c et iii homines commanentes intus et extra murum, habebant has subterscriptas consuetudines.

Si quis eorum voluisset recedere de civitate, poterat concessu præpositi domum suam vendere alteri homini, servitium debitum inde facere volenti, et habebat præpositus tertium denarium hujus venditionis. Quod si quis paupertate sua non potuisset servitium facere, relinquebat sine precio domum suam præposito, qui providebat ne domus vacua remaneret et ne rex careret servitio.

Intra murum civitatis unaquaque integra masura reddebat vii denarios et obolum, et iv denarios ad locandos caballos, et iii diebus in Augusto secabat ad Maurdine, et una die ad fenum congregandum erat, ubi vicecomes volebat. Qui equum habebat ter in anno pergebat cum vicecomite ad placita et ad hundret ad Urmelavia. Quando rex venatui instabat, de unaquaque domo per consuetudinem ibat unus homo ad stabilitionem in silva. Alii homines non habentes integras masuras, inveniebant inewardos ad aulam, quando rex erat in civitate.

Burgensis cum caballo serviens, cum moriebatur, habebat rex equum et arma ejus. De eo qui equum non habebat, si moreretur, habebat rex aut x sol. aut terram ejus cum domibus.

Si quis morte præventus non divisisset quæ sua erant, rex habebat omnem ejus pecuniam. Has consuetudines habebant in civitate habitantes et alii similiter extra murum manentes, nisi tantum quod integra masura foris murum non dabat nisi iii denar. et obolum Aliæ consuetudines erant communes.

Cujuscunque uxor brazabat intus et extra civitatem, dabat x denarios per consuetudinem.

Sex fabri erant in civitate : quisque eorum de sua forgia reddebat unum denarium, et quisque eorum faciebat cxx ferra de ferro regis, et unicuique eorum dabantur iii denarii inde per consuetudinem, et isti fabri ab omni alio servitio erant quieti.

Septem monetarii erant ibi. Unus ex his erat monetarius episcopi. Quando moneta renovabatur, dabat quisque eorum xviii sol. pro cuneis recipiendis; et ex eo die quo redibant usque ad unum mensem, dabat quisque eorum regi xx sol. et similiter habebat epis. de suo monetario xx sol.

Quando veniebat rex in civitatem quantum volebat denar. faciebant ei monetarii, de argento scilicet regis, et hi vii habebant sacam et socham suam.

Moriente aliquo regis monetario, habebat rex xx sol. de relevamento. Quod si moreretur non diviso censu suo, rex habebat omnem censum.

Si vicecomes iret in Wales cum exercitu, ibant hi homines cum eo. Quod si quis ire jussus non iret, emendabat regi xl sol.

In ipsa civitate habebat Heraldus (comes) xxvii burgenses, easdem consuetudines habentes quas et alii burgenses.

De hac civitate reddebat præpositus xii lib. regi (E.) et vi lib. comiti (Heraldo) et habebat in suo censu supradictas omnes consuetudines.

Rex vero habebat in suo dominio tres forisfacturas, hoc est pacem suam infractam, et heinfaram, et forestellum.

Quicunque horum unum fecisset, emendabat c sol. regi cujuscumque homo fuisset.

Modo habet rex civitatem Hereford in dominio, et anglici burgenses ibi manentes habent suas priores consuetudines : Francigenæ vero burgenses habent quietas per xii denarios omnes forisfacturas, præter tres supradictas.

Hæc civitas reddit regi lx lib. ad numerum, de candidis denariis, intra civitatem et xviii maneria quæ in Hereford reddunt firmas suas, computantur cccxxxv lib. et xviii sol. exceptis placitis de hund. de comitatu.

GRENTEBRIGE (CAMBRIDGE).

Burgum de Grentebrige pro uno hundret se defend. T. R. E. In hoc Burgo fuerunt et sunt decem custodiæ. In prima custodia liv masuræ, ex his ii sunt vaste. In hac prima custodia habet Alanus comes v burgenses nichil reddentes, etc. Hæc eadem una custodia pro duabus computabatur T. R. E.; sed pro castro sunt destructæ xxviii domus.

In secunda custodia fuerunt xlviii masuræ T. R. E., etc.

In tercia custodia T. R. E. fuerunt xli masuræ, etc.

In quarta custodia T. R. E. fuerunt xlv masuræ.

De consuetudinibus hujus villæ vii lib. per annum, et de Landgable vii lib. et ii Oræ et duo denar.

Burgenses T. R. E. accommodabant vicecomiti carrucas suas ter in anno. Modo novem vicibus exiguntur.

Nec averas nec currus T. R. E. inveniebant, quæ modo faciunt per consuetudinem impositam. Reclamant autem super Picotum vicecomitem, communem pasturam sibi per eum (et ab eo) ablatam.

De Harieta Lagemannorum habuit isdem Picot. viii lib. et unum palfridum, et unius militis arma.

HUNTEDUN (HUNTINGDON).

Huntedun burg defendebat se ad geld. regis pro quarta parte de hyrstingestan hund. pro l hid.; sed modo non geldat ita in illo hund. postquam rex W. geldum

monetæ posuit in burgo. De toto hoc burgo exibant T. R. E. de Landgable x lib· inde comes tertiam partem habebat, rex duas. De hoc censu remanent nunc supra xx mansuræ, ubi castrum est xvi sol. et viii denar. inter comitem et regem. Præter hæc habebat rex xx lib. et comes x lib. de firma burgi, aut plus aut minus, sicut poterat collocare partem suam, etc.

Hanc terram colunt burgenses, et locant per ministros regis et comitis. Infra prædictum censum sunt iii piscatores iii sol. reddentes.

In hoc burgo fuerunt iii monetarii reddentes xl sol. inter regem et comitem; sed modo non sunt. T. R. E. reddebant xxx lib., modo similiter.

BEDEFORD (BEDFORD).

Bedeford T. R. E. pro dimidio hund. se defendebat, et modo facit, in expeditione et in navibus. Terra de hac villa nunquam fuit hidata, nec modo est, præter unam hidam, quæ jacuit in ecclesia S. Pauli in elemosina, etc.

LEDECESTRE (LEICESTER).

Civitas de Ledecestre tempore regis Edwardi reddebat per annum regi xxx lib ad numerum de xx in Ora et xv sextaria mellis.

Quando rex ibat in exercitu per terram, de ipso burgo xii burgenses ibant cum eo. Si vero per mare in hostem ibat, mittebant ei iv equos de eodem burgo usque Londoniam, ad comportandum arma, vel alia quæ opus esset.

Modo habet rex W. pro omnibus redditibus civitatis ejusdem et comitatus xlii lib. et x sol. ad pondus; pro uno accipitre x lib. ad numerum: pro summario xx sol. De monetariis xx lib. per annum de xx in Ora. De his xx lib. habet Hugo de Grentemaisnil tertium denarium.

WARWIC (WARWICK).

In burgo de Warwic, habet rex in dominio suo cxiii domus, et barones regis habent cxii de quibus omnibus rex habet geldum suum, etc. Episcopus de Wirecestre habet lx masuras, et sic de cæteris; præter has supradictas masuras sunt in ipso burgo xix burgenses qui habent xix masuras cum saca et soca et omnibus consuetudinibus et ita habebant T. R. E.

SCIROPESBERIE (SHREWSBURY).

Hæc civitas T. R. E geldabat pro c hidis. De his habebat S. Almundus ii hid. et sic de ceteris.

Dicunt Angligenæ burgenses de Sciropesberie multùm grave sibi esse, quod ipsi reddunt totum geldum, sicuti reddebant T. R. E. quamvis castellum comitis occupaverit li masuras et aliæ l masuræ sint vastatæ, et xliii Francigenæ burgenses teneant masuras geldantes T. R. E. et abbatiæ quam facit ibi comes dederit ipse xxxix burgenses, olim similiter cum aliis geldantes.

Intra totum sunt cc masuræ, vii minus, quæ non geldant.

EBORACUM (YORK).

In Eboraco civitate tempore regis Edwardi præter scyram archiepiscopi fuerunt VI scyræ; una ex his est vastata in castellis.

In quinque scyris fuerunt mille et quadringentæ et XVIII mansiones hospitatæ. De una harum scyrarum habet archiepiscopus adhuc tertiam partem. In his nemo alius habebat consuetudinem nisi ut burgensis, præter Merlesvainan una domo quæ est infra castellum, et præter canonicos ubicunque mansissent, et præter IV judices, quibus rex dabat hoc donum per suum brevem, et quamdiu vivebant.

Archiepiscopus autem de sua scyra habebat plenam consuetudinem.

De supra dictis omnibus mansionibus sunt modo hospitatæ in manu regis reddentes consuetudinem quadringentæ, IX minus, inter magnas et parvas; et CCCC mansiones non hospitatæ, quæ reddunt melior I denarium, et aliæ minus; et quingentæ et XL mansiones ita vacuæ, quod nil omnino reddunt, et CXLV mansiones tenent Francigenæ.

LINCOLIA (LINCOLN).

In civitate Lincolia erant, tempore regis Edwardi, novies centum et LXX mansiones hospitatæ. Hic numerus Anglice computatur I centum pro CXX.

In ipsa civitate erant XII Lagemanni, id est habentes sacam et socam, Hardecnut, Suartin, F. Grimboldi, Ulf filius Suartebrand, qui habuit Thol et Them, Walraven, Alwold, Brictric, Guret, Ulbert, Godric, F. Eddeve, Siward (presbyter), Leuwine (presbyter), Aldeve (presbyter).

Modo sunt ibi totidem habentes similiter sacam et socam. Suardinc (I) loco Hardecnut patris sui, Suartinc (II), Sortebrand (III) loco Ulf patris sui, Agemund (IV) loco Walraven patris sui, Aluwold (V), Goduinus (VI) filius Brictric, Normannus (VII), Crassus loco Guret, Ulbert (VIII), frater Ulf adhuc vivit, Pethrus (IX) de Valonges loco Godric filii Eddeve, Ulnoldus (X) presbyter loco Siward, presb. Buruolt (XI) loco patris sui Leuwine, qui modo est monachus, Ledewinus (XII) filius Ravene loco Aldene presbyteri.

Tochi filius Outi habuit in civitate XXX mansiones præter suam hallam, et II ecclesias et dimidiam; et suam hallam habuit quietam ab omni consuetudine et super alias XXX mansiones habuit locationem, et præter hoc de unaquaque unum denarium, id est Landgable. Super has XXX mansiones habebat rex theloneum et forisfacturam, ut burgenses juraverunt. Sed his jurantibus contradicit Ulviet presbyter, et offert se portaturum judicium quod non ita est sicuti dicunt, etc.

Radulfus Pagenel habet I mansionem, etc., et sic de ceteris.

Aluredus nepos Turoldi habet III. Toftes de terra sybi, quantum rex sibi dedit, in quibus habet omnes consuetudines, præter geldum de Monedagio.

Consuetudines regis et comitis in Sudlincolia reddunt XXIII lib.

In Nortreding consuetudines regis et comitis reddunt XXIV lib.

In Westreding consuetudines regis et comitis reddunt XII lib.

In Sudtreding consuetudines regis et comitis reddunt XV lib.

Pax manu regis vel sigillo ejus data, si fuerit infracta, emendatur per XVIII hundret. Unum quoque hund. solvit VIII lib. duo decim. hund. emendant regi et VI comiti.

Si quis pro aliquo reatu exulatus fuerit a rege et a comite et ab hominibus vicecomitatus, nullus nisi rex sibi dare pacem poterit.

NORWIC (NORWICH).

Hoc de Norwic. In Norwic erant tempore regis Edwardi MCCCCXX burgenses. Quorum unus ita dominicus regis, ut non posset recedere nec homagium facere sine licentia ipsius cui erat nomen Edstan, etc.

Tota hæc villa reddebat T. R. E. XX lib. regi et comiti X lib. et præter hoc XXI sol. et IV denar. præbendarios, et VI sextarios mellis, et I ursum et VI canes ad ursum; et modo LXX lib. pensum regis et C sol. ad numerum de gersuma reginæ, et I asturconem et XX lib. blancas comiti et XX sol. gersuma ad numerum G., etc.

Franci de Norwic in novo burgo XXXVI burgenses et VI Anglici et ex annua consuetudine reddebat unusquisque V denar. præter forisfacturas. De hoc toto habebat rex II partes et comes tertiam. Modo XLI burgenses franci in dominio regis et comitis et Rogerius Bigot habet L et sic de aliis.

Tota hæc terra burgensium erat in dominio comitis Rad. et concessit eam regi in commune ad faciendum burgum inter se et regem, ut testatur vicecomes. Et omnes terræ istæ, tam militum quam burgensium, reddunt regi suam consuetudinem.

CESTRE (CHESTER).

Civitas de Cestre, tempore regis Edwardi, geldabat pro L hidis. Tres et dimidium, quæ sunt extra civitatem (hoc est, una hida et dimidium ultra pontem, et duæ hidæ in Neutone, et Redclive et in burgo episcopi); hæ geldabant cum civitate.

Tempore regis Edwardi erant in ipsa civitate CCCC et XXXI domus geldantes; et præter has habebat episcopus LVI domus geldantes. Tunc reddebat hæc civitas X marcas argenti et dimidiam : duæ partes erant regis et tertia comitis...

Tempore regis Edwardi erant in civitate hac septem monetarii, qui dabant septem libras regi et comiti extra firmam, quando moneta vertebatur.

Tunc erant XII judices civitatis; et hi erant de hominibus regis et episcopi et comitis; horum si quis de hundret remanebat die quo sedebant, sine excusatione manifesta, X solidis emendabat inter regem et comitem.

Ad murum civitatis et pontem reædificandum de unaquaque hida comitatus unum hominem venire præpositus edicebat; cujus homo non veniebat, dominus ejus XL solidos emendabat regi et comiti; hæc forisfactura extra firmam erat.

Hæc civitas tunc reddebat de firma XLV libras, et tres timbres pellium martrinium; tertia pars erat comitis et duæ regis.

Quando Hugo comes recepit, non valebat nisi XXX libras. Valde enim erat vastata : ducentæ et quinque domus minus ibi erant quam tempore regis Edwardi fuerunt : modo totidem sunt ibi quot invenit.

Hanc civitatem Mundret tenuit de comite pro LXX libris et una marka auri. Ipse habuit ad firmam, pro L libris et una marka auri, omnia placita comitis in comitatu et hundretis præter Inglefeld.

Terra in qua est templum sancti Petri, quam Robertus de Rodelend clamabat ad Teiland (sicut diratiocinavit comitatus), nunquam pertinuit ad mancrium extra civitatem, sed ad burgum pertinet, et semper fuit in consuetudine regis et comitis, sicut aliorum burgensium.

LIVRE CINQUIÈME.

N° 1.

RÉCIT DES EXPLOITS ET DE LA MORT DE HEREWARD [1].

Un an après l'évesque Elwine
Et Siward Bern en la marine
Meurent d'Escoce od noef esnecces,
Tresq'en Humbre siglent ès brecces.
Li quiens Morgar encontre vint,
Ès niefs entra, od eus se tint;
A Welle encontrèrent les Englois,
Fuiz sont à Willam li rois.
Tant ont parlé de compaignie,
Chescuns vont faire à autre aïe.
Un gentil home lur sire estoit.
Des utlaghes mult i avoit.
Par la terre sont alez
Et vont degastant le régné.
Li rois Willam, quant il ceo sout,
Mult fu irez, si l'en pesout;
S'ost somonst, manda guerroiers,
François, Anglois et chevaliers;
Devers la mier mist marinaus,
Bucecarles, valez as peaus
E autres genz, dont tant i out.
Nul des assis aler n'i pout;
E derichef par les boscages
Furent gardez tuz les passages,
E li marchis tut environ
Fut bien gardé par contençon.
Après ceo comanda li rois
Faire ponz outre les marois
Et dist que tuz les destruieroit;
Jà nuls n'en eschaperoit.
Quant il ceo seurent en Ely,
Si se sont mis en sa merci;
Tuz alèrent merci crier
Fors Ereward, qui mult fu bier.
Il eschapa od poi de gent,
Geri od lui, ùn son parent.
Od eus eurent v compaignons.
Uns homs qui amenoit peissons
As gardeins long le mareis,
Fist qe prodom et qe curteis;
En un batel les recuillit,
De ros, de glais tuz les coverit,
Vers les gardeins prist à nager.
Si come un soir deit anuiter,
Vint près des loges od sa nief.
François estoient en un tref,
Wid le viesconte en ert seignour,
Bien conuissoit le pescheour,
Et bien seurent q'il venoit,
De lui nule garde n'avoit;
Le pescheour virent nager,
Nuit ert et sistrent au manger.
Fors de la nief ist Ereward,
De hardement sembloit leopard,
Si compaignon après issirent,
Desouz un bois le tref choisirent.
A eus ala le pescheour,
Ereward ert seins son seignour.
Q'en dirroie? Li chevaler
Furent suspris à lur manger.
Cil entrent, haches en lur mains;
De bien férir ne sont vilains,
Normanz occistrent et desconfirent.
Cil qui poeient s'enfuirent.
Grant fut l'effrei par les osteaus,
De la fuite sont communaus,
Chevaus lessent enseelez.
Les outlaghes i sont montez
Tut à leisir et seinement,
Onques n'eurent desturbement;
A eise erent de fere mal.
Chescuns choisit très bon cheval.
Li bois sont près, enz sont entré,
Il n'alèrent pas esgarré,
Bien seurent tut cel païs,
Mult i avoit de lur amis.
A une ville où sont turnez
Trovèrent x de lur privez.
Od Ereward cil se sont pris,
Einz furent vi ore sont plus de dis.
Dis e huit sont li compaignon;
Einz qu'il passèrent Huntedon,
Eurent cent homes bien armez,
De Ereward liges privez.

[1] Chronique de Geoffroy Gaymar; Chroniques anglo-normandes, t. 1, p. 16-27.

Si home erent et si fideil.
Einz qu'au demain levast soleil,
VII cenz sont à lui venuz,
En Bruneswald l'ont aconseuz.
  Ore fut grant la compaignie,
Une cité ont assaillie,
Burgh assaillirent cil forfet :
Bien tost en fut le meur tut fret;
Entrent dedenz, assez ont pris
Or et argent et veir et gris.
Autre hernois i ont assez,
La chose as moignes ont tensez.
D'ilœc s'en vont à Estamford,
De ceo que pernent ne font tort;
Car li burgois eurent bracé
Que Ereward en fut déchacé,
Meslé l'eurent envers le roi
A mult grant tort et à deslei.
S'il se vengoit, ne fut nul tort,
De ceux de Burgh et de Stanford.
Qu'en dirroie ? Par plusurs anz
Tint Ereward contre Normanz,
Il et Winter son compaignon
E dan Geri un gentil hom,
Alveriz, Grugan, Saiswold, Azecier.
Icil et li altre guerreier
Guerreièrent issi Franceis;
Si un d'els encontrout treis
Ne s'en alasent sanz asalt.
Ço pert uncore en Bruneswald,
Là ù Gier se combati,
Ki mult fu fort e fier e hardi.
Lui setme asailli Hereward,
Sul par son cors, n'i out reguard,
Les quatre oscist, les treis fuirent;
Naffrez, sanglant, cil s'en partirent.
En plusurs lius ceo avint.
En contre VII très bien se tint,
De VII homes avoit vertu,
Onques plus hardi ne fut veu.
  Par plusurs anz tant guerroia
Si qe une dame le manda,
Que de li out oï parler;
Par meinte foiz l'ad fet mander
Q'à lui vensist, si li plesoit;
L'onor son pière li dorroit;
Et, s'il la pernoit à muiller,
Bien porroit François guerreier.
Ceo fut Alfued qe ço manda
A Ereward, qe mult ama;
Par plusurs foiz tant le manda
Qe Ereward s'apresta.
Vers lui ala od mult de gent,
Triwes avoit tut veirement,
Au roi se devoit acorder;
Dedenz cel mois passer la mer
Devoit pur guerroier Mansaus,
Qui ont au roi tolet chasteaus.
Il i avoit ainceis esté,
Walter del Bois avoit maté,
Et dan Geffrei cil de Meine
Tint en prison une simeine.
Ereward, qui doit aler en pees,
D'or et d'argent avoit meint fès.
  Quant li Normant ceo entendirent,
Fruissent la pès, si l'assaillirent,
A son manger l'ont assailli.
Si Ereward en fust garni,
Le plus hardi semblast couard.
Malement le gaita Aaelward,
Son chapelein : le deust gaiter,
Si s'endormit sus un rocher.
Qu'en dirroie ? Suspris i fu ;
Mès gentement s'est contenu,
Si se contint come leon,
Il et Winter son compaignon.
Quant nul haubert n'i pout aveir
Ne ses armes pur soi armer,
Ne sur destrer ne pout saillir,
Un escu prist q'il vist gisir
Et une lance et une espée.
L'espée ceinst, si l'ad nuée,
Devant trestuz ses compaignuns
S'est acemez come uns leóns,
Mult fièrement dist as François :
« Triwes m'avoit doné li rois;
Mès vus venez ireement,
Le mien pernez, tuez ma gent,
Suspris m'avez à mon manger;
Fel traitres, vendrai moi cher. »
III gavelocs un sergant tint,
Sis homs estoit, devant li vint,
L'un en bailla à son seignour.
Un chevalier aloit entour,
Par tout le champ aloit quérant
E Ereward mult demandant.
De ses homes aveit oscis
E morz getez dès-ci k'à dis.
Si come il l'alout demandant,
Li bier li est venu devant,
Le gaveloc i fet aler,
Parmi l'escu le fet voler.
L'auberc rumpit, pas ne se tint,
Le queor trencha, issi avint;
Et cil chalt, ne pout el estre,
A son morir n'ont point de prestre.

Donc l'assaillirent li Normant,
Traient à lui et vont lançant,
De totes parz l'avironèrent,
En plusurs lius son cors nafrèrent,
Et il fiert eus come sengler
Tant com la lance pout durer;
Et quant la lance li faillit,
Del brant d'ascer grant coup férit.
Tiel le quida mult vil trover,
De son cors l'estuet achater;
Et quant le trœvent si amer,
Asquanz n'i osent arester;
Car il férit vigerousement
Si's requist menu e sovent,
Od s'espée IIII en occist,
Dès qu'il fiert le bois retentist;
Mès donc brusa le brant d'ascer
Desus l'elme d'un chevalier,
E il l'escu en ses mains prist,
Si en fiert qe II Franceis occist;
Mès IIII vindrent à son dos
Qui l'ont féru par mi le cors,
Od IIII lances l'ont féru;
N'est merveille s'il est cheu,
A genuillons s'agenuillà,
Par tiel aïr l'escu getta
Que uns de ceus qi l'ont féru
Fiert en volant si del escu
Qu'en II moitiez li freint le col.
Cil out à non Raol de Dol,
De Tuttesbire estoit venuz.
Ore sont amdui mort abatuz
E Ereward e li Breton,
Raol de Dol avoit à non;
Mès Alselin le parocist
Cil de Ereward le chef prist,
Si jura Dieu et sa vertu,
Et li autre qui l'ont veu
Par meinte foiz l'ont fort juré,
Que oncques si hardi ne fut trové;
Et s'il eust eu od lui trois,
Mar i entrassent li François;
Et s'il ne fust issi occis,
Touz les chaçast fors del païs.

LIVRE SIXIÈME.

N° 1.

RÉCIT POÉTIQUE DE L'ENQUÊTE FAITE PAR LE ROI GUILLAUME SUR L'AVENIR PROBABLE DE SES FILS[1].

Li rois Willam li Conquéror,
Ki tant aveit conquis honor,
Ki rois estoit coroné,
De tens avenir aveit pensé
Et après ses jorz qu'el sècle serreit
E de ses treiz fiz quei avendreit.
Mult fu pensifs pur enquere
A quele fin il devereient treire.
Les granz clers de phylosophie
E les mestres de grant clergie
Et les sages homes de son poer
Par deçà e delà la mer
A un parlement fist assembler
Par eus entendre saver
De ses enfanz la destiné,
Ke tant avoit désiré.
Quant toz estoient assemblé,
Li rois les ad aresoné :
« Seignors, dist-il, ki estes ici,
De vostre venue mult vus merci.
De voz sens et vostre saver
Ore endreit en ai mester;
K'une pensé me est al quer,
Ke ne me soffre repos aver,
De mes treis fiz ke beals sunt,
A quele fin il vendrunt.
Pur ceo vus pri e requer
K'entre vus voillez traiter

[1] Extrait de la continuation du Brut d'Angleterre de Wace, par un anonyme; Chroniques anglo-normandes, t. I, p. 80.

Des enfanz coment irra
Et à quele fin chascun vendra;
E de ceo ke vus aurez trové
Ne me célez la vérité. »
Li rois atant ad pris congié,
E li senez en unt parlé,
Mult parlèrent estreitement
E desputèrent clergeaument
Les qualitez et les contenanz
Et les mours de les enfanz,
Lur colurs et lur afferes;
Mès en tant n'esplaitèrent guères,
Kar diverses furent lur resons
E diverses opinions;
Ne poaient par nule reson
Tuz assentir à un,
Tant cum il desputèrent
E de rien espleitèrent,
Este-vus un meistre de mein age,
Bien lettré e bien sage,
Entre els est sus levé,
Si ad mult dulcement parlé :
« Seignors, k'alez-vus dotant
E tuz les jorz desputant?
Faites les enfanz mander
E severalment od nus parler. »
Quant cil l'ont comandé,
Les enfanz sunt tost mandé.
Robert Curte-ose, ki fu l'ainzné,
Devant els fu primes présenté.
Quant li mestres Robert ad veu :
« Beals fiz, ceo dist, bien saiez venu.
Ne saiez de rien espenté,
Avant nus conoistre une vérité.
Si Dex, ki est tuit puissant,
De vus eust fait oisel volant,
De tuz icels ki pount voler
Laquelle voldriez resembler ? »
Robert ki fu bien norri
E de parler assez hardi :
« Sire, ceo dist, à mun wler,
Melz voldrai estre esperver;
E la reson vus dirrai
Pur quei esperver estre voldrai;
L'esperver est gentil oisel
E le plus acesmé ke vole de bel,
En bosoigne bien volant,
A praie prendre bien fesant,
De tote gent est prisé,
De princes chéri et honoré.
Issi di-jeo endroit de moi :
Curteis e quentis estre voldroi,
Chevaler pruz e vaillant
E en besoigne bien fesant,
De tote gent honèré
E sor tuz cremu et amé. »
Robert atant prist congié,
Hors de la chambre s'en est alé.
L'autre frère est puis entré,
Gwillam le Rus fu nomé,
Curteisement les ad salué;
Encontre lui sunt tuz levé.
Li sages mestres avant nomé
Willam ad aresoné :
« Beals fiz, ceo dit, ne me célez,
Mès véritez me diez.
Si Dex, ki ad pleinère pousté
E de totes choses fait sa volenté,
De vus un oisel eust créé,
Lequel serriez à vostre gré ? »
Willam se est purpensé
Et puis respondi cume sené :
« Sire, ceo dist, jeo vus dirrai.
Si à mon voil eslire purrai,
Volenters une egle serrai;
Et la reson oiez purquai ;
L'egle est fort e puissant
E mult cremu en volant,
Des autres oisels est-il roi
E corteis est de sa praie,
Issi di-jeo endroit de moi :
Rois e sires estre voldroi,
Sur tote gent aver poier
E assez prendre e assez doner. »
Willam atant congié prist,
A cele fiez plus ne dist.
Li tierce frère Henri nomé
K'en clergie esteit fundé,
En la chambre est puis venu;
A grant honor l'unt receu.
Li grant mestres adunc parla :
« Beals fiz, ceo dist, entendez çà.
Pur rien ke seit ne leissez
Ke vérité ne nus diez.
Si Dex, ki tuit le munde fist
Cel e terre, come est escrit,
E kanke est ad en poesté,
De vus un oisel eust formé,
Lequel à vostre gré fuissez
De tuz icels ke veus avez ? »
Henri, ki fu jofnes e puisné,
Mult sagement ad parlé :
« Sire, ceo dist, en vérité
De mun quor dirrai la pensé.
Si Dex me eust destiné
Ke oisel feusse par son gré,

E jo meimes eslire purrai
Estre icel ke jeo voldrai,
De tuz icels ke volent de hele
Mielz voldreie estre estornele,
Si vus dirrai ma resun
Devant vus toz en commun :
Bien savez ke l'esternele
Est deboniers e simple oisele,
En grant soudre volt voler
Et le païs environer,
Simplement son vivre querre
Sans damage à nului faire,
Ne ad jà cure de ravine
Ne de grever nule vaysine ;
Et si en kage sait norri,
Jà home grevé serra par lui ;
Meis par parler e par chant
A tozjorz est solazant.
Issi vus di-jeo de par moi ;
Deboners e simples estre voldroi,
Par païs errer od grant meisné,
Del mien trover les grant plenté ;
Ne voldrai jà home grever
Ne par ravine querre aver,
Si voldrai en ma meson
As miens estre compaignie
Vivre en peis e en compaignon
E en solaz tote ma vie. »
Quant Henri ceo avoit dit,
Sus leva et congié prist.
Quant les enfanz unt congié pris,
Ki dit avoient lur avis,
Les mestres se assemblèrent
E des treis frères entre-parlèrent.
Cil ki les avoit mandé
E les avoit aresoné,
Entre els ad primes parlé
Et sa reson mult bien mustré :
« Seigneurs, ceo dist, mult avom parlé
E de les enfanz desputé.
Devant nus unt tuit treis esté
E lur volentez unt mustré.
Treis oiseals les oi nomer
Lesquels il voldreient resembler,
Desquels aucement nus averom,
Si al roi respondre volum.
« De Robert devom primes parler,
Ki volait estre esperver.
L'esperver est pruz et honuré
Mult bien volant e bien prisé ;
Mès trop ad fort encombrer,
Ke à son voil ne poet voler :
Par les piez est ferme lié
E tute sa vie enprisoné.
De Robert di-jeo altretant,
Kar pruze serra e mult vaillant ;
Grant los e grant renon avera
E honoré de toz serra ;
Meis quant avera tuit erré,
Par force ert pris e amené
E al drein, ceo est la som,
Robert morra en prison.
« De Willam le Rus parlom avant,
Ki volait estre egle volant.
La egle est forte e puissant ;
Meis mult est orde et malfesant,
Pur prœsce ne ert jà prisé
Ne chéri ne honuré,
A male fin est destiné,
De laceons pris u seté,
De Willam volum autant dire,
Ke rois serra e grant sire.
Riches home e mult puissant,
Meis mult cruel e malfesant,
Pur ses utrages mult doté,
De plusors haï e poi prisé ;
Orde home ert, de ma[le] vie,
Malement morra, pur veir vus die.
« Parlum de Henri le puisné frère,
Ki volait l'estornele resembler.
L'estornel est simples e deboners
E en grant soudre volt voler,
En peis volt vivre sans mesprendre
E en solaz sa fin atendre.
De Henri ceo dire bien purrum
Ke del estornel trové avom,
Ke sages serra e de bon afere
E à son voil ne movera guerre,
Larges terres e rentes avera
E grant meisné par païs menera,
Sovent graunt anoy sentira,
Meis al drain en peis morra.
« De les enfanz vous ai dit
Ceo ke Deus en quor me mist,
Vus ki ma reson savez,
Si ai mespris, si m'amendez. »
Quant li mestres out parlé,
Les autres tuz unt crié.
« Mult parlez resonablement.
Nul n'i poet mettre amendement.
A vostre dit tuz assentom,
Sus levez, al roi irrom ;
E ceo ke ci dit avez,
De par nus toz al roi mostrez. »
Devant le roi sunt toz venu,
Od grant honur les ad receu.

Cil ki bien saveit parler
E grant reson bien mostrer,
Ceo ke entr'els unt trové
Par ordre al roi od tuit conté :
Coment Robert, ki fu ainzné,
Pruz serreit e mult prisé;
Maís au drain, ceo est la some,
Robert murrait en prison.
Issi Robert, le bon baron,
A Kardif morut en prison.
Et de Willam li autre frère
Ki rois seroit de grant poer,
Horde home e desmesuré
E par meschance al drain tué.
Issi avint par son péché :
En la Novel Forest fu blessé.
E de Henri, ki fu le puisné,
Ki par bone destiné
Rois et noble prince serreit
E a drein en peis murreit.
Quant li rois les out oï,
Pur ses douz fiz fu marri;
Meis de Henri fu heité,
E de ceo en ad Deu loé,
E les mestres ad tuz honoré,
E riches dous lor ad doné;
E il li unt mult mercié,
Et atant unt pris congié.
« De Willam volum avant parler
Ki volonters voleit saver
D'Engletere la tenor
E la laise et la longnur,
Toz les feez et les tenemenz
E les servises de tote genz,
Quant de conteez i sunt trové
E quant de viles en chascon conté,
Quant de barons la terre avoit
E cumbien de terre chascon tenoit,
Quanz de feez de chevaliers
Et cumbien de franc-fermers,
Le serganties e les sokages,
Les petiz sokemen et les vilenages,
Cumbien de charues en chascon vile
E kant de boueez en la charue,
Cumbien de terre chascon home avoit
E en quele manère il la tenoit
E quel servise faire devoit
E quei sa terre valer purreit.
Tuit ensemble fist enquerre
Par serement parmie la terre.
Od grant diligenz ceo fist escrivre
E de ceo en fist un grant livre.
Le livre est Domesday apelé
E en la trésorie le roi uncore guardé.
Le conquéror, cum dient les escriz,
De Malde engendra quatre fiz.
Robert Curte-hose fu le ainzné,
Richarde li autre fu apelé.
Willam le Rus le tierce noma,
Ki après lui primes regna.
Henri out à nun le puisné,
Ki de clergie fut fundé.
Cinke filles Deu li dona
De Malde sa femme, ke mult ama;
L'aisnée Cécile apela,
Ke abbesse de Cam estoit jà.
La secunde Custanz estoit,
Ke Alain le sergant à femme avoit,
Ki quens esteit de Bretaigne,
Ke mult est bone tere e saine.
Aude la tierce vient après,
Ki Esteven, quens de Bleis
Od grant honor espusa
E de lui dous fiz engendra :
Li un out nun Thebaud, ceo croi,
Li autre Esteven, ki puis fu rei.
Li dous drains, mien aescient,
Se laissèrent morir en lor juvent.
Quant li Bastard deveit morir,
Kanke aveit fist départir,
Soen héritage, mien aescient.
Normondie od kanke apent
A Robert son ainzné fiz dona
E dux de Normondie l'apela :
Tuit son conquest par deçà
A Willam son fiz dona;
A Henri dona son trésor,
Dras de seye, argent e or.
Quant ile out fest son testament
De teres, de or e de argent,
E xxx an sunt acompliz
Puis ke Engleterre ad conquis,
A Cam se laissa morir,
E iloec le firent ensévelir.

LIVRE SEPTIÈME

N° 1.

BALLADE POPULAIRE, COMPOSÉE AU XVI[e] SIÈCLE, SUR LE NAUFRAGE DES FILS DE HENRI I [1].

After our royal king
Ha foil'd his foes in France,
And spent the pleasant spring
His honour to advance :

Into fair England he return'd
With fame and victory;
That time the subjects of this land
Receiv'd him joyfully.

But at his home return
His Children left he still
In France, for to sejourn
To purchase learned skill :

uke William, with his brother dear,
Lord Richard was his name,
Which was the earl of Chester then,
And thirsted after fame;

The King's fair daughter eke
The lady Mary bright,
With divers nobles peers,
And many a hardy knight :

All these were left together there
In pleasures and delight,
Wen that our king to England came
After the bloody fight.

But when fair Flora had
Drawn forth her treasure dry,
That winter cold and sad
With hoary head drew nigh;

Those princes all, with one consent
Prepared all things meet,
To pass the seas for fair England;
Whose sight to them was sweet.

To England let us hye
Thus every one did say,
For Christmas draweth nigh;
No longer let us stay,

But spend the Christmas-time
Within out father's court
Where lady Pleasure doth attend,
With many a princely sport.

To sea those princes went,
Fulfil'd with mirth and joy :
But this their merriment
Did turn to dear annoy

The sailors and the shipmen all,
Through foul excess of wine,
Were so disguis'd that on the sea
The show'd themselves like swine;

The stern no man could guide;
The master sleeping lay,
The sailors all beside
Went reeling every way,

So that the ship at random rode
Upon the foaming flood,
Whereby in peril of their lives
The princes always stood :

Which made distilling tears
From their fair eyes to fall;
Their hearts were fill'd with fears,
No help they had at all :

They wisht themselves upon the land
A thousand times and more,
And at the last they came in sight
Of England's pleasant shore.

Then every one began
To turn their sighs to smiles;
Their colour pale and wan,
A chearful look exiles :

The princely lords most lovingly
Their ladies did embrace;
For now in England shall we be
(Quoth they) in little space.

[1] Evans's old Ballads historical and narrative, vol. I, p. 48.

Take comfort then (they said)
  Behold the land at last:
Then be no more dismay'd,
  The worst is gone and past.

But while they did this joyful hope
  With comfort entertain,
The goodly ship upon a rock
  In sunder burst in twain.

With that à grievous shriek
  Among them there was made,
And every one did seek
  On something to be staid;

But all in vain such help they sought;
  The ship so soon did sink,
That in the sea they were contrain'd
  To take their latest drink.

There migth you see the lords
  And ladies for to lie
Amisdt the salt sea foam,
  With many a grievous cry;

Still labouring for life's defence
  With stretched arms abroad,
And lifting up their lilly hands,
  For help with one accord.

But as good fortune would,
  The sweet young duke did get
Into the cock-boat then
  Where safely he did sit:

But when he heard his sister cry,
  The king's fair daughter dear,
He turn'd his boat to take her in
  Whose death did draw so near:

But while he strove to take
  His sweet young sister in,
The rest such shift did make
  In sea as they did swim,

That to the boat a number got,
  So many, as at the last
The boat, and all that were therein,
  Were drown'd and over-cast;

Of lords and gentlemen
  And ladies of face fair;
Not one escaped then,
  Which was a heavy case.

Threescore and ten were drown'd in all
  And none escaped death,
But one pour butcher which had swom
  Himself quite out of breath.

This was most heavy news
  Unto our comely king,
Who did all mirth refuse,
This word when they did bring:

For by this means no child he had
  His kingdom to succeed,
Whereby his sister's son was king,
  As you shall plainly read.

N° 2.

CONVERSATION ENTRE HENRI I ET MABILE, FILLE DE ROBERT FILS D'AYMON [1].

Ther was tho in Engelond a gret louerdyng,
On of the grestost that ther was, wythout Henry kyng,
Syre Roberd lefyz Haym, that let vorst arere
The abbey of Teukesbury, and monekes brogte there.
He deyde aboute thulke tyme, and ybured was ywys
In the abbey of Teukesbury, as hys body gut ys.
Mabyle hys dogter was eyr of al hys londes,
The kyng vor yre erytage hym gan understonde,

[1] Robert of Gloucester's Chron., p. 431 et 432, t. II, ed. Hearne.

To brynge Roberd hys sone a bast in hys waryson there
Thoru spousyng of this mayde, that avanced were.
He seyde, « that heo ssolde hys sone to hyre spouse auonge. »
Thys mayde was there agen, and wyth seyde yt longe.
The kyng of sogte hyre suythe ynou, so that atten ende
Mabyle hym ansuerede, as gode mayde and hende,
« Syre, » heo seyde, « wel ychot, that goure herte up me ys,
« More vor myn erytage, than my fulue ywys.
« So vayr erytage, as ych abbe, yt were me gret ssame,
« Vor to abbe an louerd, bote he adde an tuo name.
« Syre Roberd le fyz Haym my fader name was,
« And that ne mygte nogt be hys, that of his kunne nogt nas.
« Thervore, syre, vor Gode's love, ne let me non man owe,
« Bote he abbe an tuo name, war thoru he be yknowe.
« Damaysele, » quath the kyng, « thou seyst wel in thys cas,
« Syre Roberd le fyz Haym thy fadere's name was.
« And as vayr name he ssall abbe, gyf me hym may byse,
« Syre Roberd fiz le Roy hys namessal be.
« Syre, » quath thys mayde tho, « that ys vayr name,
« As wo seyth, al hys lyf, and of grete fame.
« Ac wat ssolde hys sone hote thanne and other that of hym come?
« Sone mygte hii hote nogt, therof nymeth gome. »
The kyng understod, that the mayde ne seyde non out rage,
And that Gloucestre was chef of hyre erytage.
« Damasele, » he seyde tho, « thy louerd ssal abbe an name
« Vor hym, and vor hys eyrs, vayr wyth out blame.
« Vor Roberd erl of Gloucestre hys name ssal be, and ys.
« Vor he ssal be erl of Gloucestre and hys eyrs ywys.
« Syre, » quath the mayde tho, « wel lyketh me thys,
« In thys fourme ycholle, that al my thyng be hys. »
Thus was erl of Gloucestre vorst ymade there
As thys Roberd of all thulke, that longe byvore were.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

DU PREMIER VOLUME

LIVRE PREMIER.

Depuis l'établissement des Bretons jusqu'au IXe siècle.

LIVRE DEUXIÈME.

Depuis le premier débarquement des Danois en Angleterre, jusqu'à la fin de leur domination.

787 — 1048.

LIVRE TROISIÈME.

Depuis le soulèvement du peuple anglais contre les favoris normands du roi Edward, jusqu'à la bataille de Hastings.

1048 — 1066.

LIVRE QUATRIÈME.

Depuis la bataille de Hastings jusqu'à la prise de Chester, dernière ville conquise par les Normands.

1066-1070.

LIVRE CINQUIÈME.

Depuis la formation du Camp du Refuge dans l'île d'Ély, jusqu'au supplice du dernier chef saxon.

1070-1076.

LIVRE SIXIÈME.

Depuis la querelle du roi Guillaume avec son fils aîné, Robert, jusqu'au dernier passage de Guillaume sur le continent.

1077-1087.

LIVRE SEPTIÈME.

Depuis la mort de Guillaume le Conquérant, jusqu'à la dernière conspiration générale des Anglais contre les Normands.

1087-1137.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU PREMIER VOLUME

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

No 1.

No 2.

No 3.

No 4.

No 5.

No 6.

LIVRE CINQUIÈME.

No 1.

LIVRE SIXIÈME.

No 1.

LIVRE SEPTIÈME.

No 1.

No 2.

FIN DE LA TABLE.

